

OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE BUFFON  
ET DE SES CONTINUATEURS.  
TOME VIII.

IMPRIMERIE DE P.-M. DE VROOM.

OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE BUFFON,

SUIVIES DE SES CONTINUATEURS

DAUBENTON, LACÉPÈDE, CUVIER, DUMÉRIL, POIRET,  
LESSON ET GEOFFROY-S<sup>T</sup>-HILAIRE.

---

BUFFON ET DAUBENTON.

MAMMIFÈRES.

TOME III.

---

SEULE ÉDITION COMPLÈTE,

AVEC FIGURES COLORIÉES.

---

A BRUXELLES,

CHEZ TH. LEJEUNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
RUE DES ÉPERONNIERS, n<sup>o</sup> 8, n<sup>o</sup> 397.

—  
1829.



---

---

# HISTOIRE NATURELLE.

---

## L'HYÈNE<sup>(1)</sup>.

L'HYÈNE RAYÉE; CUV. — HYÆNA VULGARIS; DESM. — CANIS HYÆNA; LINN.

---

ARISTOTE (2) nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène, qui, seules, suffiraient pour faire reconnaître cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins, les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux, dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette et le babouin, qui, tous quatre, sont carnassiers et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances, et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays; il approche, comme l'hyène, de la forme du loup; comme elle, il vit de cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps: c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair corrompue, le même instinct pour déterrer les

morts; et, quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de naturel a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène; elle a, comme elle, de longs poils le long du dos et une ouverture ou fente particulière: caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette était l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds comme l'homme ou le singe; il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom: l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw; et le babouin se nomme *dabuh*, selon Marmol et Léon l'Africain; et, comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre, et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs, et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs; ceux même qui ont distingué nettement ces deux animaux, n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuh*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuh* des Arabes, ni le *jesef* ou *seseif* des Africains, comme le disent nos naturalistes (3); et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie. Mais, afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

---

(1) L'hyène; *zabo*, en Arabie; *dubbah*, en Barbarie; *kaftaar* ou *castor*, en Perse.

Hyæna. (Aristot., Hist. animal., lib. 6, cap. 32.)

Taxus porcinus seu hyæna veterum. (Kæmpfer, Amœnitates, pag. 411.)

Hyæna. Canis caudâ rectâ annullâ, pilis cervicis erectis, auriculis nudis. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 40.) *Nota.* Que ce caractère de la queue annulée, qui a aussi été donné par Kæmpfer, n'est ni bien sensible, ni constant; l'hyène que nous avons vue, a tous les caractères que M. Linnæus donne à cet animal, à l'exception de celui de la queue, qui n'avait pas des anneaux bien marqués, mais seulement quelques teintes de brun sur un fond gris, qui formaient plutôt des ondes que des anneaux.

(2) Aristot., Hist. animal., lib. 6, cap. 32; et lib. 8, cap. 5.

(3) Charleton, Exercit., pag. 14.—Brisson, Regn. animal., pag. 234.

Aristote donne deux noms à l'hyène ; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus* : pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages (1) où il en est question. Les anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna*, et n'ont point adopté celui de *glanus* ; on trouve seulement dans les Latins modernes le mot de *ganus* ou *gannus* (2) et celui de *belbus* (3) pour indiquer l'hyène. Selon Rasis (4), les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo*, noms qui paraissent dérivés du mot *zeeb*, qui, dans leur langue, est le nom du loup. En Barbarie, l'hyène porte le nom de *dubbah*, comme on peut le voir par la courte description que le docteur Shaw (5)

nous a donnée de cet animal. En Turquie, l'hyène se nomme *zirtilam*, selon Nieremberg (6) ; et en Perse *kaftaar*, suivant Kæmpfer (7) ; et *castar*, selon Pietro della Valle (8) ; ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnaître clairement : il nous paraît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *crocuta* des Indes et de l'Éthiopie dont parlent les anciens ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre (9) dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs ; et, en effet, tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute* convient à

(1) *Hyæna colore lupi propè est, sed hirsutior, et jubâ per totum dorsum prædita est. Quod autem de eâ fertur, genitale simul et maris et femine eadem habere, commentitium est : sed virile similiter, atque in lupis, et canibus habetur. Quod verò femine esse videtur, sub caudâ positum est, figura simile genitali femine, sed sine ullo meatu. Sub hoc meatus excrementorum est. Quin etiam femina hyæna præter suum illud etiam simile, ut mas habet sub caudâ sine ullo meatu, à quo excrementorum meatus est, atque sub eo genitale verum continetur. Vulvam etiam hyæna femina, ut cæteræ hujuscæ modi femine animantes habet. Sed rarò hyæna femina capitur, jam inter undecim numero, unam tantum cepisse venator retulit quidam. (Lib. 6, cap. 32.) — Quam autem alii glannum, alii hyænam appellant, corpore non minore, quàm lupus est, jubâ quâ equus, sed setâ duriore, longioreque, et per totum dorsum porrectâ. Mollitur hæc insidias hominâ, canes etiam vomitionem hominis imitando capit, et sepulcra effodit humane avida carnis, ac eruit. (Arist., Hist. anim., lib. 8, cap. 5.)*

(2) Gesner, Hist. quadrup., pag. 555.

(3) Belbi, id est, hyænae, decem fuerunt sub Gordiano Romæ. (Julius Capitolinus. — *Idem, ibidem.*)

(4) Gesner, Hist. quadrup., pag. 555.

(5) Aux royaumes de Tunis et d'Alger, le dubbah est de la grandeur du loup. . . . Il a le cou si excessivement roide, que lorsqu'il veut regarder derrière lui, ou seulement de côté, il est obligé de tourner tout le corps, comme les cochons, les taissans et les crocodiles. Sa couleur est d'un brun sombre, tirant sur le rouge, avec quelques raies d'un brun encore plus obscur : le poil de la nuque du cou est presque de la grandeur d'une paume, mais moins rude que les soies de cochon. Il a les pieds grands et bien armés, dont il se sert pour remuer la terre et en tirer les rejetons du palmier et d'autres racines, et quelquefois des corps morts. . . . Après le lion et la panthère, le dubbah est le plus féroce et le plus cruel de tous les animaux de la Barbarie. Comme cette bête est pourvue d'une crinière, qu'elle a de la peine à tourner la tête, et qu'elle fouille dans les sépulcres, il y a toute ap-

arence que c'est l'hyène des anciens. (Voyage de Shaw, tom. 1, page 320.)

(6) Euseb. Nieremberg, Hist. nat.; Antverpiæ, 1635, pag. 181.

(7) Kaftaar, id est, taxus porcinus, sive hyæna veterum (vid. in Tab. § 4, n° 4), animal est porci, seu scrophæ grandioris, magnitudinem ejusdemque formam corporis obtinens, si caput, caudam et pedes excipio. Pilis vestitur longis, iucanis, in orâ dorsii, porcino more, longioribus, penè spithamalibus, apicibus nigris ; caput habet lupino non dissimile, rostro nigro, fronte longiori, oculis rostro propinquo-ribus nigris et volubilibus, auribus nudis, fuscis et acuminatis ; caudâ donatur prælongâ, villis densis longioribus vestita, circulisque nigricantibus ad decorem intercepta. Crura in orbem quodam modo variegata, posteriora prioribus sunt longiora ; pedes in quaternos ungues divisi, quos lupino more contrahit, ne videantur. Corpus habet stris à dorso ventre tenus pictum paucis, latis et inæqualibus, alternatim fuscis et nigris. . . Mirâ vi terram effodit, cavernisque abditum se illatebrare amat, diù sine cibo vivit, et raptu victum quærit. . . Ferox et carnivora bestia, quippe in humana sæviens cadavera, quæ noctu ex tumulis impigrè effodit, etc. (Kæmpfer, Amœnitates, pag. 411 et 412.)

(8) Je vis à Schiras un certain animal vivant, que les Persans nomment en leur langue *castar*, aussi puissant qu'un gros chien, qui n'était pas encore, à ce que je crois, dans sa perfection ; il avait la grandeur, la forme et la couleur d'un tigre (il entend la panthère), et la tête avec le museau effilé d'un pourceau. L'on dit qu'il se nourrissait de chair humaine, et qu'il fouillait les tombeaux et les sépulcres pour manger les cadavres, ce qui m'a fait juger depuis que ce pourrait être l'hyène des Latins ; quoi qu'il en soit, c'était un animal farouche que je n'avais jamais vu. (Voyage de Pietro della Valle ; Rouen, 1745, tom. 5, p. 343.)

(9) Porphyrius in eo opere quod inscripsit de abstinentiâ ab usu carniû, hyænam dicit ab Indis appellari *crocutam*. (Gillius apud Gesnerum, Hist. quadrup., pag. 555.)

l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons, dans un discours à part, de ce qui regarde les animaux fabuleux et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le panther des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus armenius* des Latins modernes et des Arabes, nous paraissent être le même animal; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical* selon Pollux (1), *thacal* suivant Spon (2) et Wheler; les Grecs modernes *zachalia* (3), les Persans *siechal* (4) ou *schachal* (5), les Maures de Barbarie *deeb* (6) ou *jackal*. Nous lui conserverons le nom *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs, et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non-seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil; mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un animal solitaire: les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kämpfer, *lupus aureus*, parce qu'il a le poil d'un fauve jaune, vif et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène: il en est de même du glouton, qui est une bête du Nord, reléguée dans les pays les plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie; inconnue même dans les régions tempérées, et qui, par conséquent, n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène: aussi en diffère-t-il à tous égards; le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau; il a les jambes courtes, le ventre presque à terre, cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace; il n'était pas connu des anciens, qui n'avaient pas pénétré fort avant dans les terres du Nord. Le pre-

mier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olatis (7), il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité: on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue esclavonne (8), *jerff* et *wildfrass* en allemand: nos voyageurs français (9) l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce aussi-bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture ou sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite; elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues; elle a, de plus, les jambes bien plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds; la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres: il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le *papio* des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque de noms, à laquelle un passage de Léon l'Africain (10), copié par Marmol (11), semble avoir donné lieu. « Le *dabuh*, disent ces deux auteurs, est de la grandeur et de la forme du loup; il tire les corps morts des sépultures. » La ressemblance de ce nom *dabuh* avec *dubbah*, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres, commune au

(7) Inter omnia animalia quæ immani voracitate creduntur insatiabilia, gulo in partibus Sueciæ septentrionalis, præcipuum suscepit nomen, ubi patrio sermone *jerff* dicitur, et lingua germanicâ *wildfrass*, sclavonicè *rosomaka*, à multâ comestione, latinâ verò non nisi fictitiò gulo videlicet à gulosità appellatur. (Hist. de gent. septent., ab Olao magno; Antverpiæ, 1558, pag. 138.)

(8) Histoire de Laponie, par Scheffer; Paris, 1678, page 314. — Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Polou., pag. 311.

(9) Relation de la Grande-Tartarie; Amsterd., 1737, page 8.

(10) *Dabul* arabicè appellatiòne Africanis *seseef* dicitur. Animal et magnitudine et formâ lupum refert, pedes et crura hominis similes; reliquo bestiarum genere non est noxius, sed humana corpora sepulcris evellit ac devorat. (Leo. Afric., de Afric. descript.; Lugd. Bat., 1632, tom. 2, p. 756.)

(11) L'Afrique de Marmol; Paris, 1667, tome 1, page 57.

(1) Gesner, Hist. quadrup., pag. 675.

(2) Voyage de Jacob Spon et George Wheler; Lyon, 1678, tom. 1, pages 114 et 115.

(3) *Idem*, *ibidem*.

(4) Voyage de Chardin en Perse; Amsterd., 1711, tom. 2, pag. 29.

(5) Kämpfer, Amœnitates exoticæ, pag. 413.

(6) Voyage de Shaw; La Haye, 1743, page 313.

*dabuh* et au *dubbah*, les a fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer, que le *dabuh* a des mains et des pieds comme l'homme, ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

On pourrait encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* (1) de Belon, copié par Gesner (2), prendre cet animal pour l'hyène; car cette figure, donnée par Belon, ressemble beaucoup à celle de notre hyène: mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes de l'océan Britannique, et que, d'ailleurs, Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette était l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène; car, je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers, qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre: elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes, qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts, tant aux pieds de devant, qu'à ceux de derrière; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue, qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps; elle a les oreilles longues, droites et nues; la tête plus quarrée et plus courte que celle du loup; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps et la crièrnière d'une couleur gris-obscur, mêlée d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres; elle est de la grandeur du loup et paraît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

Cet animal sauvage et solitaire demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre: il est d'un naturel féroce, et quoique pris tout petit (3),

il ne s'apprivoise pas; il vit de proie comme le loup, mais il est plus fort et paraît plus hardi: il attaque quelquefois les hommes, il se jette sur le bétail (4), suit de près les troupeaux et souvent rompt, dans la nuit, les portes des étables et les clôtures des bergeries: ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kämpfer, témoin auriculaire (5).

L'hyène se défend du lion, ne craint pas la panthère, attaque l'once, qui ne peut lui résister; lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds, et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que, dans le pays qu'elle habite, on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie, et il paraît que l'animal appelé *farasse* à Madagascar (6), qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort et plus cruel, pourrait bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait

---

rum profunditatis (cui inclusa servabatur) cubantem inveni. Desiderio nostro possessor omni ex parte satisfactorus, eam educi quoque curavit in aream; quod ut tutò fieret, demisso fune rostrum priùs illaqueabat; mox descendentes servi protracta utriusque labra funiculo ex pilis contorto, strenuè colligabant. Hoc facto educitur, laxatoque fune, qui rostrum frenabat, bestia latius discurrere permittitur, non semel apprehensa, more athletico in terram projicitur, ac variis laceratur vexationibus; quibus illa irritò nocendi nisu oblectata, subindè mugitum edidit vitulino simillimum. Narrabant Gabri sic frenatam nuper se opposuisse duobus leonibus, quos aspectante oculo serenissimo in fugam verterit. (Kämpfer, Aménités, pag. 412 et 413.)

(4) En Abyssinie les loups sont petits et fort lâches; mais on y voit un animal, nommé *hyène*, extrêmement hardi et carnassier: il attaque les gens en plein jour comme la nuit, et rompt souvent les portes et les clôtures des bergeries. (Histoire de l'Abyssinie, par Ludolf, pag. 41.)

(5) Kämpfer, loco suprà citato.

(6) Il se trouve à Madagascar des animaux que les habitants appellent *farasses*, de la nature du loup, mais encore plus voraces. (Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, 1702, page 168. — Voyez aussi l'histoire de l'Orénoque, par Joseph Guillaume; Avignon, 1758, tome 3, page 603, où il paraît que l'auteur a copié le passage que nous venons de citer.)

(1) Belon, de Aquatil., pag. 35.

(2) Gesner, Hist. quadrup., pag. 674.

(3) Hyænam marem Ispaniæ curiositatis causâ aiebat dives quidam Gabr seu ignicola, suburbii Gibriscan, captam dum ubera suseret, in latibulis vicini montis. Ad eam spectandam progressus, bestiam eo situ depinxit, quo in foveâ subdiali duarum orgyæ-



autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était mâle et femelle alternativement ; que , quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année ; mais que, l'année suivante, elle re prenait les fonctions du mâle, et faisait subir à son compagnon le sort de la femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immobiles ; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc.... Tout cela peut arriver sans hyène ; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

#### ADDITION AL'ARTICLE DE L'HYÈNE.

Nous donnons ici (1) la figure d'une hyène mâle, qui était vivante à la foire Saint-Germain, en 1773, parce que celle que nous avons donnée d'abord n'est pas correcte par la difficulté qu'eut le dessinateur à la faire mettre en situation de la bien voir. Cette première hyène était très-féroce, au lieu que celle dont nous donnons ici la figure, ayant été apprivoisée de jeunesse, était fort douce, car, quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérissier sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paraissait pas s'en souvenir ; elle jouait avec son maître, qui lui mettait la main dans la

gueule sans en rien craindre ; au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce, et toute semblable à celle dont nous avons donné la description (*voyez ci-après*), nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avait la queue toute blanche sans aucun mélange d'autre couleur ; elle était un peu plus grande que la première, car elle avait trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Elle portait la tête encore plus baissée qu'elle ne paraît l'être dans le dessin. Sa hauteur était de deux pieds trois pouces. Son poil était blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe, dans la partie du sud de l'île de Meroé, une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large. Cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme, et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires ; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement de toutes les autres espèces, ont un singulier défaut ; c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche ; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on aurait blessé la jambe gauche de derrière (2).

## DESCRIPTION DE L'HYÈNE.

L'HYÈNE (*fig. 1, pl. 223*) est à peu près de

(1) Ayant donné une bonne figure de l'hyène, nous avons jugé à propos de supprimer celle de Buffon, qui toutes deux sont plus ou moins défectueuses.

DESM. 1825.

(2) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

la grandeur du loup, et a quelque rapport avec cet animal par la forme extérieure de la tête et du corps, quoiqu'elle soit d'une espèce bien différente : la tête semble au premier coup d'œil, ne différer de celle du loup, qu'en ce que les oreilles sont plus grandes ; mais, en l'observant en détail, on voit qu'elle a plus de largeur, que le nez

est beaucoup moins saillant, et que le museau a moins de longueur; les oreilles sont pointues par le bout, minces et presque entièrement dépourvues de poil sur leurs faces, tant extérieure qu'intérieure; le nez n'est pas plus avancé que la lèvre supérieure: ainsi la partie du nez, qui est au-dessus des ouvertures des narines, forme à peu près un angle droit avec le chanfrein et la face antérieure du museau, au lieu de former un angle aigu comme dans le loup et dans la plupart des chiens, surtout dans les mâtiens; les yeux de l'hyène sont posés comme ceux du chien; l'ouverture des paupières n'est pas dirigée obliquement comme dans le loup (1). L'hyène n'a que quatre doigts à chaque pied, sans aucun vestige du cinquième; il y a un gros tubercule sur la partie externe de la face interne du carpe, au lieu que ce tubercule est placé, dans le chien, sur le milieu de cette face: au reste, les tubercules de la plante des pieds et les ongles, qui sont noirâtres, ressemblent à ceux des chiens-mâtiens.

L'hyène qui a servi de sujet pour cette description, était de couleur grise et jaunâtre avec des taches et des bandes noires ou noirâtres; il y avait tout le long du cou et du dos, depuis la tête jusqu'à la queue, une crinière dont les plus longs poils se trouvaient sur la partie postérieure du dos et avaient environ neuf pouces de long; ils étaient de couleur grise, légèrement teinte de jaunâtre sur la plus grande partie de leur longueur, et noirs à l'extrémité, de sorte que cette crinière paraissait de couleur mêlée de gris et de noir; le chanfrein et le bout du museau étaient bruns; le dessus et les côtés de la tête avaient une couleur fauve; la bouche et les paupières étaient bordées de noir; il y avait quelques taches de cette couleur au-dessus et au-dessous de l'angle postérieur de l'œil; la gorge était noirâtre, les côtés du cou avaient des taches noires ou noirâtres près de la tête, et des bandes transversales de même couleur près de l'épaule. Cette partie, les côtés de la poitrine et du corps, les flancs et la face extérieure de la cuisse avaient aussi des bandes noires qui s'étendaient de haut en bas sur un fond de couleur grise, légèrement teinte de jaunâtre: la queue avait quelques teintes de brun sur un fond gris. La poitrine, le ventre, les aisselles, les aines et la face interne des quatre

jambes avaient quelques taches brunes ou noirâtres sur un fond jaunâtre; la face externe du bras et de l'avant-bras était parsemée de plusieurs taches noires placées fort près les unes des autres; la face externe de la jambe avait aussi des taches de même couleur, dont la plupart étaient en forme de bandes transversales et irrégulières. Les pieds avaient une couleur fauve, plus foncée que celle du sommet de la tête et mêlée de noirâtre. Les poils des moustaches étaient en partie gris et en partie bruns; ils avaient jusqu'à un demi-pied de longueur.

La table suivante n'est pas aussi étendue qu'elle l'aurait été si nous avions eu l'animal dans son entier; il avait été dépeuplé de sa peau, à l'exception de la tête et des pieds qui, par conséquent, ont été les seules parties extérieures sur lesquelles on ait pu prendre des dimensions.

	p.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	3	2	9
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	9	4
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	7	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	11	8
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	8	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	5½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	3	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	3	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	1	0
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	6
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	7
La même distance en ligne droite. . . . .	0	2	1
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	6	9
Longueur des oreilles. . . . .	0	5	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	5	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	3	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	10

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, page 23.

	pi.	po.	lig.	
Largeur du pied de devant. . .	0	1	10	celles des intestins grêles et de l'estomac avaient les mêmes qualités.
Largeur du pied de derrière. . .	0	1	5	Le foie n'avait que trois lobes : le plus grand était divisé en trois parties par deux profondes scissures : deux de ces parties se trouvaient placées à gauche et la troisième à droite; ainsi il y avait une des scissures vis-à-vis le milieu du diaphragme; le ligament suspensoir passait dans cette scissure, et la vésicule du fiel y était aussi logée : la partie gauche de ce grand lobe était la plus grande, et la partie moyenne la plus petite. Les deux autres lobes étaient à droite; celui qui touchait au rein avait bien moins de grandeur que l'autre : le grand lobe avait un petit appendice à sa racine. Ce viscère était au-dehors d'une couleur rouge-pâle, et encore plus pâle au-dedans de son parenchyme. Il pesait une livre douze onces six gros.
Longueur des plus grands ongles. . .	0	0	11	
Largeur à la base. . . . .	0	0	3	

Cette hyène pesait soixante livres. L'épiploon n'allait pas au-delà du milieu de l'abdomen; l'estomac était situé à gauche, et le foie se trouvait placé presque en aussi grande partie à gauche qu'à droite. La rate était posée transversalement de gauche à droite derrière l'estomac, sous les intestins grêles.

Le duodenum s'étendait jusqu'au bout du rein droit, il se repliait en dedans, se prolongeait un peu en avant et se recourbait encore en dedans avant de se joindre au jejunum; les circonvolutions du jejunum et celles de l'ileum s'étendaient de toutes parts dans l'abdomen, en revenant toujours dans la région ombilicale; enfin, l'ileum se joignait au cæcum dans le côté droit. Le cæcum était dirigé d'arrière en avant jusque dans l'hypocondre droit. Le colon s'étendait en avant dans le même hypocondre, formait un arc derrière l'estomac, et se prolongeait en arrière dans l'hypocondre gauche, où il se repliait en dedans avant de se joindre au rectum.

L'estomac (*fig. 1, pl. 224*) était gros et court; aussi le grand cul-de-sac (*A*) avait peu de profondeur : la petite courbure (*B*) était fort courte, et la portion de la partie droite (*C*) qui s'étend depuis l'angle (*D*) qui forme cette partie jusqu'au pylore (*E*) avait si peu de longueur et de grosseur, qu'elle paraissait presque nulle. Le pylore était aussi fort étroit, et le duodenum avait peu de diamètre; la portion qui touchait au pylore était la plus petite. Le jejunum était un peu plus gros que le duodenum, et l'ileum (*A, fig. 2*) était aussi plus gros que le jejunum. Le cæcum (*B C*) se recourbait du côté de l'ileum (*D*); il devenait de plus en plus gros depuis son origine (*B*), sur la longueur de plus de sept pouces; le reste était terminé en pointe mousse (*C*). Le colon (*E F G*) devenait aussi de plus en plus gros jusqu'au rectum qui, au contraire, diminuait de grosseur en approchant de l'anus. Le colon formait un angle droit, à six pouces de distance du cæcum, à l'endroit où il était courbé dans l'hypocondre droit. Ces intestins n'avaient point de bandes tendineuses; leurs membranes étaient très-minces et à demi transparentes :

La vésicule du fiel (*fig. 3*) avait la forme d'une poire : il se trouvait, près du pédicule (*A*), un étranglement qui semblait former une petite vésicule (*B*) tenant à la grande (*C*).

La rate était fort longue, et à peu près de la même largeur dans toute son étendue : elle avait trois faces; sa couleur était d'un rouge bien moins pâle que celui du foie, cependant elle était, comme le foie, moins rouge dans son parenchyme qu'à l'extérieur : elle pesait quatre onces deux gros.

Le pancréas avait deux branches qui s'étendaient l'une à droite et l'autre à gauche; celle-ci était la plus courte.

Les reins étaient placés fort en arrière; le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche de toute sa longueur; ils étaient larges et avaient peu d'enfoncement. Les ramifications des vaisseaux sanguins étaient bien apparentes sur la surface externe de ces reins; leurs substances internes étaient très-distinctes; il n'y avait point de mamelons séparés dans le bassin, qui était presque entièrement divisé en deux loges.

Le diaphragme était fort épais; à peine le centre nerveux avait-il de la transparence : on y voyait de très-grosses fibres tendineuses entrelacées en différents sens, qui ne laissaient passer la lumière qu'entre les mailles qu'elles formaient.

Il y avait quatre lobes dans le poumon droit, comme dans la plupart des quadrupèdes; le second était fort petit, et plus petit que le quatrième qui se trouvait placé près de la base du cœur. Le poumon gauche n'avait que deux lobes, dont l'antérieur était divisé en deux parties presque égales par

une profonde scissure : le tissu de ces poumons était très-fin et très- faible. Le cœur était gros et court. La crosse de l'aorte jetait deux branches.

La langue était large dans toute son étendue et peu épaisse par le bout : la partie antérieure et la partie moyenne étaient couvertes de piquants de différentes grosseurs et de diverses formes ; ceux du milieu de la partie antérieure avaient jusqu'à deux lignes de largeur à la base, et ils étaient moins larges à l'extrémité, qui semblait avoir été tronquée ; ces grands piquants se trouvaient au centre : la grandeur des autres était d'autant moindre, qu'ils se trouvaient placés plus loin du centre. Les piquants de la partie moyenne, des côtés de la partie antérieure et du bout de la langue, étaient fort petits en comparaison de ceux du milieu de la partie antérieure ; ils étaient gros à leur base, et très-déliés jusqu'à l'extrémité qui était pointue. Le milieu de la partie moyenne postérieure de la langue était dénué de piquants. Il y avait quatre glandes à calice, rangées sur une ligne concave en devant. La partie postérieure de la langue était parsemée de papilles molles et charnues à la base, piquantes et osseuses à l'extrémité : c'était autant de petits piquants attachés à des mamelons allongés. Je n'ai point vu de grains blancs glanduleux.

Les bords de l'entrée du larynx étaient courts et épais ; l'épiglotte avait moins d'épaisseur à son extrémité que sur les côtés, et l'extrémité était un peu échancrée. Le palais était traversé par sept ou huit larges sillons, dont les bords avaient beaucoup de largeur et peu de hauteur ; ils étaient convexes en avant : il y avait dans les sillons et sur les bords de petits piquants ressemblants à ceux du gland, dont il sera fait mention dans la suite de cette description.

Le cerveau avait peu d'anfractuosités ; le cervelet ressemblait à celui de la plupart des autres animaux par sa forme et sa situation : il pesait quatre gros, et le cerveau deux onces cinq gros.

Le gland (*A*, *pl.* 225) de la verge (*B*) était gros, court et terminé par un bord mollassé, qui formait une sorte de bouche (*AC*), ressemblante en quelque façon à celle de la lamproie ; le plan de cette bouche était incliné, parce que le côté supérieur (*A*) du gland avait moins de longueur que l'inférieur. Le gland était hérissé de très-petits piquants ; son extrémité (*D*) était mince et

pointue, et paraissait au milieu des bords mollasses qui représentaient une bouche. L'orifice de l'urètre se trouvait au-dessous de la pointe du gland. Les testicules (*EE*) étaient petits et presque ronds ; ils avaient au-dedans une couleur jaunâtre. Les canaux déférents (*FF*) étaient à peu près de la même grosseur dans toute leur étendue ; ils entraient dans l'urètre (*G*), au-delà des prostates (*HH*), à l'endroit même où étaient aussi, dans l'urètre, les orifices des tuyaux excrétoires des prostates ; leur substance glanduleuse était ferme ; il en suintait un peu d'humeur. Il y avait, à un pouce neuf lignes de distance des prostates, deux glandes oblongues (*IK*), qui étaient chacune longue d'un pouce huit lignes, large de neuf lignes à l'endroit le plus gros, et épaisse de cinq lignes ; leur substance glanduleuse était compacte ; elles avaient le long de leur grand axe un petit canal excrétoire, qui aboutissait dans l'urètre à l'endroit de la bifurcation (*L*) des corps caverneux : en comprimant ces glandes, on en faisait sortir une humeur épaisse et jaunâtre. La vessie (*M*) avait la forme d'un œuf. Les uretères (*NV*) étaient très-gonflés de graisse.

Il y avait entre la queue et l'anus un grand orifice qui était l'entrée d'une poche, comme dans le blaireau. Cet orifice avait la forme d'une fente (*AB*, *fig.* 1, *pl.* 226), longue de deux pouces ; l'une des lèvres de cette fente (*C*) touchait à la queue, et l'autre (*D*) à l'anus (*E*). La peau de l'animal ayant été enlevée, j'ai vu que la poche formait au-dehors deux grosses convexités (*FG*), placées une de chaque côté du rectum (*H*) et de l'anus (*E*). (La convexité droite (*F*) est représentée dans son entier et de grandeur naturelle, comme le reste de la *fig.* 1 et la *fig.* 2.) Après avoir enlevé les muscles et les membranes qui revêtaient la convexité gauche (*G*, *fig.* 1), j'ai trouvé deux grosses glandes (*IK*) composées d'un très-grand nombre de petites. Ces grosses glandes ayant été mises à découvert dans les deux convexités de la poche (*fig.* 2), j'ai reconnu que les glandes antérieures (*AB*) avaient la forme d'une grappe et qu'elles tenaient à la poche (*CC*) par un pédicule (*DD*). L'extrémité (*E*) du rectum (*F*) est rabattue dans la figure, pour faire paraître en entier la face inférieure des deux grosses glandes postérieures (*GH*) ; celle du côté gauche (*H*) est la même que l'on voit représentée (*fig.* 1), et désignée par la lettre *I*, mais sous un autre aspect,

parce que l'extrémité du rectum (*H*) étant relevée pour faire paraître l'anus (*E*), la glande est en partie couverte et un peu rejetée vers la glande antérieure (*K*). Le fond de la poche (*ABC*, *fig. 1*, *pl. 227*) se trouvait placé dans l'animal entre l'os sacrum et le rectum (*D*); il était revêtu à l'extérieur d'une grande quantité de glandes ressemblantes à de petites lentilles. Les deux grosses glandes (*EF*) en forme de grappes, étaient plus garnies de grains sur leur face supérieure (représentée dans cette figure) que sur la face inférieure (vue dans la *fig. 2* de la *pl. 226*); cependant cette face, que je dis être supérieure, ne l'est que relativement au développement de cette pièce, telle qu'elle est représentée dans les figures, car au vrai cette même face de la glande est inférieure dans l'état naturel (qui est représenté *fig. 1*), les pédicules (*GH*, *fig. 1*, *pl. 227*) des glandes en grappes s'insèrent dans les côtés (*IK*) de la bourse. (Les deux grosses glandes postérieures (*LM*) sont aussi vues par leur face supérieure, et on distingue dans cette figure, de chaque côté de l'anus (*N*), un très-grand nombre d'orifices (*OO*), des tuyaux excrétoires de ces deux grosses glandes.) On a représenté (*fig. 2*, *pl. 227*), l'anus (*A*), le rectum (*B*), et les paires internes (*CDE*) de la poche; l'entrée de la cavité qui se trouve dans le pédicule des deux grosses glandes antérieures (*FF*) est marquée par un stylet (*GG*): on voit aussi dans cette figure une petite partie des deux grosses glandes postérieures (*HH*).

Les glandes en grappes avaient chacune à l'intérieur une grande cavité à peu près de même forme que la glande, et formée par une membrane très-mince, dans laquelle on voyait les orifices des tuyaux excrétoires de chaque grain de la grappe; ces tuyaux avaient trois ou quatre lignes de longueur; ils se ramifiaient dans le grain en se distribuant à chacun des pelotons dont les grains étaient formés: ces pelotons étaient composés de glandes très-petites; la cavité des grosses glandes contenait une matière de consistance de pommade et de couleur de citron: elle avait une odeur désagréable de beurre salé, mais très-légère; elle fondait au feu, pétillait et s'enflammait; lorsqu'elle était brûlée, elle rendait une odeur plus forte et un peu musquée. La matière, qui se trouvait dans la bourse, avait la même consistance; mais elle était de couleur grise, et elle avait une mauvaise odeur de fromage

pourri: elle se fondait au feu, pétillait beaucoup, et rendait une odeur très-désagréable.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	23	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	5
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	9
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Longueur du cæcum. . . . .	0	9	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	6	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	4	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	6	3
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	5	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble. . . . .	3	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	26	0	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	2	0	0
Petite circonférence. . . . .	1	8	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	2	3
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du cul-de-sac. . . . .	0	2	8
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	6	0
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	9
Longueur du foie. . . . .	0	8	0
Largeur. . . . .	0	11	0
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	3	10
Son plus grand diamètre. . . . .	0	1	9
Longueur de la rate. . . . .	1	2	0
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	2	0
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	3
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	5½

	pi.	po.	lig.	
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	3	La tête du squelette ( <i>fig. 1, pl. 228</i> ) de l'hyène a plus de rapport à celle du léopard qu'à celle du loup, en ce que le museau est court, et que les arcades zygomatiques sont très-convexes en dehors; mais le museau ressemble à celui du loup par la situation des os du nez, qui sont dirigés en avant, au lieu d'être inclinés en bas comme ceux du léopard; l'ouverture des narines et les orbites sont plus petites que dans le léopard, et à peu près de la même grandeur que dans le loup; mais la tête de l'hyène diffère de celle du loup, du léopard et de presque tous les animaux, par la grandeur de l'arête du sommet de la tête et de l'occiput qui est fort élevée, car elle a jusqu'à quinze lignes de hauteur.
Longueur des reins. . . . .	0	2	9	
Largeur. . . . .	0	2	0	
Épaisseur. . . . .	0	1	3	
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	2	2	
Largeur. . . . .	0	4	0	
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	2	9	
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	4	6	
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	10	6	
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	4	2	
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	3	3	
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$	
Longueur de la langue. . . . .	0	7	6	
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	2	6	
Largeur de la langue. . . . .	0	2	2	
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	6	
Largeur. . . . .	0	2	3	
Épaisseur. . . . .	0	1	0 $\frac{1}{2}$	
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	11	
Largeur. . . . .	0	1	6	
Épaisseur. . . . .	0	0	11	
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0	1	3	
Longueur du gland. . . . .	0	0	10	
Circonférence. . . . .	0	2	0	
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	6	0	
Circonférence. . . . .	0	1	5	
Longueur des testicules. . . . .	0	1	0	
Largeur. . . . .	0	0	9	
Épaisseur. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$	
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	0	1	
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	10	0	
Diamètre. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	9	0	
Petite circonférence. . . . .	0	5	9	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	4	
Circonférence de l'urètre. . . . .	0	0	10	
Longueur des prostates. . . . .	0	1	1	
Largeur. . . . .	0	1	4	
Épaisseur. . . . .	0	0	7	

L'hyène a trente-quatre dents; savoir, dix mâchelières dans la mâchoire du dessus et huit dans celle du dessous, et dans chaque mâchoire six incisives et deux canines: c'est huit dents de moins que dans le loup, et seulement quatre de plus que dans le léopard; aussi les dents de l'hyène ont plus de rapport à celles du léopard qu'à celles du loup, par la figure et la position des mâchelières, principalement de la dernière de la mâchoire du dessus, qui est placée hors de ligne, au côté interne de l'avant-dernière; celle-ci est aussi, comme dans le léopard, beaucoup plus large, et par conséquent plus grande que dans le loup, etc.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale ont à peu près la même figure que celles du loup, mais elles sont à proportion plus grandes. L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre ressemble plus à celle du loup qu'à celle du léopard, quoiqu'elle soit à proportion plus haute et plus étroite. Les cinq dernières vertèbres ont plus de rapport à celles du léopard qu'à celles du loup; cependant la partie inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre n'a qu'une échancrure très-légère.

L'hyène a seize vertèbres dorsales et seize côtes, neuf vraies et sept fausses. Les apophyses épineuses des douze premières vertèbres étaient inclinées en arrière; celle de la treizième vertèbre se trouvait la plus courte; cette apophyse et celle de la quatrième vertèbre étaient droites; les apophyses épineuses des deux autres vertèbres n'avaient qu'un peu d'obliquité en avant. Quoiqu'il y ait seize côtes de chaque côté de ce squelette, le sternum n'est composé que de huit os, comme celui du léopard et du chien,

qui n'ont que treize côtes ; mais aussi de ces treize côtes il y en a neuf vraies comme dans l'hyène : les articulations des vraies côtes avec le sternum sont placées aux mêmes endroits dans ces trois animaux, excepté celle de la première côte de chaque côté, qui s'articule avec la partie antérieure du premier os du sternum dans l'hyène et dans le loup, tandis que cette articulation est la partie moyenne antérieure de ce premier os dans le léopard. Les os du sternum de l'hyène diffèrent de ceux du loup et du léopard, en ce qu'ils sont à proportion plus courts ; mais le premier os a plus de rapport à celui du loup qu'à celui du léopard, en ce qu'il ne s'étend pas en avant au-delà de l'articulation de la première côte.

Il n'y a que quatre vertèbres lombaires : elles ont plus de rapport à celles du loup qu'à celles du léopard. L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de huit, mais elle n'est pas entière ; il est évident qu'il y en manque plusieurs des dernières.

L'os de la hanche du loup est à proportion plus court et plus large à son extrémité antérieure que celui du léopard, mais l'os de la hanche de l'hyène a encore à proportion moins de longueur et plus de largeur à son extrémité antérieure que celui du loup ; la partie inférieure de cette extrémité est fort étendue et fort évasée en dehors. Les trous ovalaires diffèrent de ceux du chien et du loup, et principalement de ceux du léopard, en ce qu'ils ont autant de largeur que de longueur. La gouttière formée par la réunion des os pubis et ischions de chaque côté, est à proportion plus courte que dans le léopard, et même que dans le loup.

L'omoplate de l'hyène a plus de rapport à celui du loup qu'à celui du tigre, quoique sa base s'étende moins au-delà de la naissance de l'épine, et que le côté antérieur forme un angle dans le milieu de sa longueur, au lieu d'être simplement convexe comme dans le chien.

Les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe ne diffèrent d'une manière sensible de ceux du loup, qu'en ce qu'ils sont à proportion plus longs.

Il y a trois os dans le premier rang du carpe, et quatre dans le second. Le premier os du premier rang est le plus grand de tous ; il se trouve placé au-dessous de l'os du rayon, comme le scaphoïde et le lunaire dans l'homme : le second os de l'hyène au-dessous

de l'os du coude, et le troisième hors du rang, comme le cunéiforme et le pisiforme de l'homme : le troisième os de l'hyène est fort allongé. Le premier os du second rang se trouve au-dessous du premier os du premier rang et au-dessus d'un osselet placé derrière l'extrémité supérieure du premier os du métacarpe ; le second os du second rang du carpe est au-dessus du premier os du métacarpe, le troisième du carpe au-dessus du second du métacarpe, et le quatrième du carpe en partie au-dessus du troisième et en partie au-dessus du quatrième et dernier os du métacarpe.

Le tarse est composé de sept os : savoir, le calcaneum, l'astragale, le scaphoïde, le cuboïde, et trois cunéiformes ; le premier des cunéiformes est le plus long des trois, et se trouve au-dessus d'un osselet placé derrière l'extrémité supérieure du premier des os du métatarse, qui ne sont qu'au nombre de quatre, comme ceux du métacarpe.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	8	0
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	5	3
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	5	6
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	2
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	1	1
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	9
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	10
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	4
Largeur. . . . .	0	0	10
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	11
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	4
Largeur des orbites. . . . .	0	1	2
Hauteur. . . . .	0	1	3
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	7
Longueur des dents canines. . . . .	0	1	1
Largeur à la base. . . . .	0	0	6
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	6½
Largeur. . . . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Largeur du trou de la première			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
vertèbre, de haut en bas. . .	0	0	10	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	5	10
Longueur d'un côté à l'autre. .	0	0	10	Largeur à l'endroit le plus large.	0	2	10
Largeur de la première vertèbre,				Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	1	4
prise sur les apophyses trans-				Hauteur de l'épine à l'endroit le			
verses. . . . .	0	4	6	plus élevé. . . . .	0	0	11
Longueur des apophyses trans-				Grand diamètre de la cavité glé-			
verses de devant en arrière. .	0	1	10	noïde. . . . .	0	1	7
Longueur du corps de la seconde				Longueur de l'humérus. . . . .	0	6	10
vertèbre. . . . .	0	1	8	Circonférence à l'endroit le plus			
Hauteur de l'apophyse épineuse.	0	0	9	petit. . . . .	0	2	1
Largeur. . . . .	0	2	1	Diamètre de la tête. . . . .	0	1	2
Longueur de l'apophyse épineuse				Largeur de la partie inférieure. .	0	1	8
de la seconde vertèbre dorsale,				Longueur de l'os du coude. . . .	0	8	2
qui est la plus longue. . . . .	0	1	9	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	1	6
Longueur du corps des dernières				Longueur de l'os du rayon. . . .	0	7	5
vertèbres, qui sont les plus				Longueur du fémur. . . . .	0	7	3
longues. . . . .	0	0	8½	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	10
Longueur des premières côtes. .	0	2	2	Circonférence du milieu de l'os.	0	2	0
Distance entre les premières				Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	4
côtes, à l'endroit le plus large.	0	1	11	Longueur des rotules. . . . .	0	0	10
Longueur de la neuvième côte,				Largeur. . . . .	0	0	7
qui est la plus longue. . . . .	0	9	6	Épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur de la dernière des faus-				Longueur du tibia. . . . .	0	6	6
ses côtes. . . . .	0	2	8	Largeur de la tête. . . . .	0	1	5
Largeur de la côte la plus large.	0	0	6	Circonférence du milieu de l'os. .	0	1	10
Longueur de sternum. . . . .	0	7	6	Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	0
Longueur du dernier os, qui est				Longueur du péroné. . . . .	0	6	1
le plus long. . . . .	0	1	6	Circonférence à l'endroit le plus			
Longueur du corps de la dernière				mince. . . . .	0	0	4
vertèbre lombaire, qui est la				Hauteur du carpe. . . . .	0	0	9
plus longue. . . . .	0	0	11	Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	8
Hauteur des apophyses épineuses				Longueur du quatrième os du			
des dernières vertèbres, qui				métacarpe, qui est le plus court.	0	2	6
sont les plus hautes. . . . .	0	0	7½	Longueur du second os, qui est			
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	7	le plus long. . . . .	0	3	1
Largeur de la partie antérieure.	0	2	4	Longueur du quatrième os du mé-			
Longueur de la plus longue fausse				tatarse, qui est le plus court. .	0	2	7
vertèbre de la queue. . . . .	0	0	7½	Longueur du second os, qui est			
Largeur de la partie antérieure				le plus long. . . . .	0	2	11
de l'os de la hanche. . . . .	0	2	11	Longueur de la première pha-			
Longueur de l'os, depuis le mi-				lange du second doigt des pieds			
lieu de la cavité cotyloïde. . .	0	3	4	de devant. . . . .	0	1	0
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	11	Longueur de la seconde pha-			
Longueur de la gouttière. . . . .	0	1	6	lange. . . . .	0	0	7
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	10	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	9
Profondeur. . . . .	0	1	11	Longueur de la première pha-			
Profondeur de l'échancrure de				lange du second doigt des pieds			
l'extrémité postérieure. . . . .	0	0	9½	de derrière. . . . .	0	0	10
Longueur des trous ovalaires. .	0	1	4	Longueur de la seconde pha-			
Largeur. . . . .	0	1	3	lange. . . . .	0	0	7
Largeur du bassin. . . . .	0	2	4	Longueur de la troisième pha-			
Hauteur. . . . .	0	2	5	lange. . . . .	0	0	8



## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE L'HYÈNE.

874. *La peau d'une hyène.*

CETTE peau est empaillée; la partie qui recouvrait la tête de l'hyène a été appliquée sur la tête décharnée d'un loup, dont les mâchoires sont écartées l'une de l'autre, de sorte que l'on voit les dents du loup qui sont très-différentes de celles de l'hyène. Les couleurs du poil de la peau dont il s'agit ici, sont les mêmes que celles du poil de l'hyène qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

875. *La langue d'une hyène.*

On voit sur cette langue, qui est dans l'esprit de vin, les papilles de différentes grosseurs et de différentes formes, qui ont été décrites dans ce volume.

876. *Les parties de la génération d'une hyène.*

La forme extraordinaire du gland, les vésicules séminales, les prostatés et les glandes dont le canal excrétoire aboutit dans l'urètre près de la bifurcation des corps caverneux sont très-apparences dans cette pièce, qui est conservée dans l'esprit de vin.

877. *La poche qui est entre l'anus et la queue de l'hyène.*

Cette pièce est dans l'esprit de vin : on y voit toutes les glandes qui environnent la

poche, et on distingue les grains et les grappes qu'elles forment.

878. *Le squelette d'une hyène.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de cet animal : sa longueur est de deux pieds sept pouces trois lignes, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a un pied trois pouces trois lignes de circonférence prise à l'endroit le plus gros. La seizième vertèbre dorsale de ce squelette n'a qu'une apophyse transverse du côté gauche, au lieu de la fausse côte qui est du côté droit.

879. *Autre squelette d'hyène.*

Ce squelette est plus grand que celui qui est rapporté sous le numéro précédent, mais il n'en diffère qu'en ce que la seizième vertèbre dorsale a une fausse vertèbre à gauche comme à droite : j'ai trouvé la même conformation dans un autre squelette d'hyène que j'ai examiné. Celui dont il s'agit a deux pieds onze pouces de longueur, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum : la tête a neuf pouces de longueur, cinq pouces dix lignes de largeur, et un pied trois pouces huit lignes de circonférence; l'os du bras a sept pouces sept lignes de longueur, l'os du coude neuf pouces deux lignes, l'os de la cuisse huit pouces, et l'os de la jambe sept pouces.

## LA CIVETTE <sup>(1)</sup> ET LE ZIBET <sup>(2)</sup>.

LA CIVETTE VULGAIRE, *VIVERRA CIVETTA*; Linn., Cuv., Desm. — LA CIVETTE ZIBET, *VIVERRA ZIBETHA*; Linn., Cuv., Desm.

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui fournit le parfum qu'on appelle la *civette* : nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent à la vérité par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de *civette*, et nous avons donné au second celui de *zibet*, pour les distinguer. La *civette* dont nous donnons ici la figure (pl. 223) nous a paru être la même que la *civette* décrite par MM. de l'Académie des sciences, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*; nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caius dans Gesner (pl. 837), et la même encore que celle dont

Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandez (3).

La seconde espèce que nous appelons le *zibet*, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de la Peyronnie, sous le nom d'*animal du musc*, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1731 : tous deux diffèrent de la *civette* par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la *civette* n'a ni crinière, ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre *zibet* et l'*animal du musc* de M. de la Peyronnie, ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du *zibet* sont

(1) La civette. Animal zibethi. (Caius apud Gesnerum, pag. 837.)

Civette. (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, première partie, page 157.)

(2) Le zibet; en arabe, zebed ou zebet.

Animal du musc. (Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1731, pag. 443.)

Nota. Les nomenclateurs que nous allons citer n'ont pas distingué ces deux animaux, et l'on ne sait auquel des deux on doit appliquer leurs phrases, parce qu'elles n'exposent que des caractères qui leur sont communs à tous deux.

Felis zibethi. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 836.)  
Nota. La figure que Gesner donne ici ne vaut rien, quoiqu'il dise qu'elle ait été faite d'après nature à Milan. Celle de Caius (page 837) est bonne, et sa description très-bonne aussi.

Animal zibethi. (Aldrov., de Quadrup. digit., pag. 340.)

Meles unguibus uniformibus. (Linn., Syst. Nat., edit. 4, pag. 65.) — Meles unguibus uniformibus, cinerea. (Syst. Nat., edit. 6, pag. 6.) — Zibetha. Viverra caudâ annulatâ, dorso cinereo nigroque undatim striato. (Syst. Nat., edit. 10, pag. 44.)  
Nota. 1° Que du genre du blaireau où était la civette dans

la quatrième et sixième édition, elle a passé dans celui des viverra; que d'abord elle était avec le blaireau seul (édit. 4), ensuite avec le blaireau et l'ichneumon (édit. 6), et qu'enfin dans la 10<sup>e</sup> édition elle ne se trouve plus avec le blaireau, mais avec l'ichneumon, la mouffette, le putois rayé et la genette.  
Nota. 2° Que l'auteur a changé l'acception reçue du mot *viverra*, dont il fait un nom générique pour cinq animaux, parmi lesquels on croirait au moins devoir trouver le vrai *viverra*, c'est-à-dire le furet, qui cependant ne s'y trouve pas, et qu'il faut aller le chercher dans le genre des belettes, page 46.  
Nota. 3° Que le blaireau, qui était seul de son genre avec la civette (édition 4), et avec l'ichneumon et la civette (édition 6), se trouve (édition 10), avec l'ours, l'ours blanc de Groenland, le louveteau de la baie de Hudson et le raton ou racoon d'Amérique. Je ne cite ces disparates de nomenclature que pour faire sentir combien ces prétendus genres sont arbitraires et peu fixes dans la tête même de ceux qui les imaginent.

Meles facis et maculis algis, nigris et rufescentibus variegata. . . . Civetta, la civette. (Brisson, Regn. animal., pag. 276.)

(3) Hernandez, Hist. Mex.; Romæ, 1628, pag. 580 et 581.

plus larges que ceux de l'animal du musc : il n'a pas un double collier, il a la queue plus courte à proportion du corps ; mais ces différences nous paraissent légères, et pourraient bien n'être que des variétés accidentelles auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques, dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de la Peyronnie qu'à la civette, et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est pas même absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique, car nous ne savons pas si ces animaux ne pourraient pas se mêler et produire ensemble ; et lorsque nous disons qu'ils nous paraissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères, et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici *civette* se nomme *falanoue* (1) à Madagascar, *nzime* ou *nzufusi* (2) à Congo, *kankan* (3) en Éthiopie, *kastor* (4) dans la Guinée. C'est la civette de Guinée ; car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avait été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondants, qui l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie, des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même ; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure, au lieu que

le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet ; point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou, ni le long de l'épine du dos, point de noir au-dessous des yeux, ni sur les joues ; caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avaient déjà soupçonné qu'il y avait deux espèces de civettes (5) ; mais personne ne les avait reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux, et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différents.

On a appelé ces animaux *chats musqués* ou *chats-civettes* ; cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps ; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête : ils ont la robe marquée de bandes et de taches, ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin, mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal qu'on appelle *genette*, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante : mais la genette est plus petite que nos civettes ; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince ; son parfum est très-faible et de peu de durée, au contraire le parfum des civettes est très-fort, celui du zibet est d'une violence extrême, et plus vif encore que celui de la civette (6). Ces liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération ; c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable, au sortir même du

(5) Aldrov., de Quadrup. digit., pag. 341.

(6) Malgré toute l'attention qu'on a depuis longtemps de rassembler à la Ménagerie différents animaux étrangers, ce sont les deux seuls de cette espèce qui y aient paru, et les seuls, dans le nombre des animaux musqués qu'on y ait vus, qui aient donné un aussi grand parfum. (Mémoire de M. de la Peyronnie, inséré dans ceux de l'Académie des sciences, année 1731, page 444.) Il est question, dans ce passage, de l'animal du musc, que nous croyons être le même que notre zibet.

(1) Voyage de Flaccourt ; Paris, 1661, pag. 150 et 154.

(2) Merolla cité par M. l'abbé Prévôt. (Histoire générale des Voyages, tome 4, page 585.)

(3) Voyez *idem*, tome 3, pages 295 et 296. — Kankan.

(4) Voyez *idem*, *ibidem* ; et tome 4, page 236 ; tome 5, pages 86 et suivantes.

corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente, qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet; cet animal qui produit le musc est une espèce de chevreuil sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes, que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avaient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre : toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes (1), la genette et le chevreuil du musc; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'était l'hyène des anciens (2); son erreur est d'autant plus excusable qu'elle n'est pas sans fondement : il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette; les philtres qu'on tirait de certaines parties de l'hyène, la force de ces philtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connaît à la pommade de civette, dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette; car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout-à-fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures, qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe autrement que par la dissection; l'ouverture, au-dedans de laquelle se trouve la liqueur, ou plutôt l'humeur épaisse du parfum, est entre les deux autres et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve l'animal civette; après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion qui nous a été transmise par Faber a été copiée par Aldrovande, et ensuite adoptée par tous ceux qui

ont écrit sur la civette : cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier (3) pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1<sup>o</sup> la figure donnée par Faber (p. 538), lui avait été laissée par Recchi sans description (4); cette figure a pour inscription : *Animal zibethicum americanum*; elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau : 2<sup>o</sup> Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal (5) que celui de la première figure, et les deux se-

(3) Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis partibus, eujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceylan, Sumatra, Java major et minor, Malipur ac plures aliæ... In novâ Hispaniâ verò sunt provinciæ de Quatcmala, Campege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida et magna illa insula Sancti-Dominici, aut Hispaniola, Cuba, Mantalino, Guadalupa, et aliæ... In regno Peruano animal hoc magnâ copiâ reperitur, in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Sancta-Cruce, de la Sierra, Jungas, Andes, Chiachiapoiás, Quizos, Timana, novo regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone confinibus, que circa hoc fermè sine numero ad duo leucarum millia sunt extensa. Multò adhuc plura eujusmodi animalia nascuntur in Brasiliâ ubi mercatura vel cambium zibethi sive algaliæ exercitatur. (Novæ Hisp. anim., Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joanni Fabri Lyncæi exposition., pag. 539.)

(4) Voici ce que dit Faber, dans sa Préface (p. 465), au sujet de ses commentaires sur les animaux dont il va traiter : Non itaque sis nescius, hos in animalia, quos modò commentarios edimus, merâ nostrâ conscriptos esse industriâ ac conjecturâ ad quasnam animalium nostrorum species illa reduci possint, cum in autographo præter nudum nomen et exactam picturam de historiâ negri quidem reperitur.

(5) Faber est obligé de dire lui-même (p. 581) que ces figures ne se ressemblent pas. Quantum hæc icon ab illâ mexicanâ differat, ipsa pagina ostendit. Ego climatis et regionis differentiam plurimum posse non nego.

(1) Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *casam*, était la civette. (Aldrov., de Quadrup. digit., pag. 342.) Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane qui, dans son Histoire de la Jamaïque, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

(2) Belon, Observ.; Paris, 1555, fol. 93.

condes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie des *Lyncei*, avait fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avait envoyé la description et les figures : 3e après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar (1), et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiraient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum americanum*, aussi-bien que les assertions de Faber empruntées de Bolivar; mais, ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve dans un petit ouvrage de Fernandez sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernandez, de Recchi et de Faber, que l'on trouve, dis-je (chap. 34, page 11), un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandez (2) assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique, mais que de son temps l'on avait commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines (3) à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandez avec celui

de tous les voyageurs qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents; et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau, qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous était venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le Mémoire et la lettre de M. Pagès (4) qui nous l'avait envoyée, j'y ai trouvé qu'elle était venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent, ils n'ont entre eux que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-devant : celles qui se trouvent dans leurs parties intérieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent leurs parfums, ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soin par M.M. Morand (5) et de la Peyronnie, que je ne pourrais que répé-

(1) *Miror profectò Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacissimam eorum que vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia que hæcenus ipsius ab ore et scriptis hausii, et posthæc dicturus sum, plura rarioraque illius ipsum ope libri memoriter descripsisse, et per compendium quodam modo (cum inter colloquia protractiora et jam plura afferat) tantùm contraxisse (pag. 540).*

(2) De *Æluro* à quo *Gallia* vocata corraditur (cap. 34).

Non me latet vulgare esse, hoc felis vocari genus Hispanis, quanquàm *advenam*, non *indigenam*, verùm qui ex insulis Philippicis cepit jam in hanc novam Hispaniam adferri. (Hist. anim. et miner. nov. Hisp., lib. 1, à Francisc. Fernandez, pag. 11.)

(3) La civette se trouve aux îles Philippines, dans les montagnes; sa peau ressemble assez à celle du tigre, elle n'est pas moins sauvage que lui, mais elle est beaucoup plus petite. Ils la prennent, la lient, et, après lui avoir ôté la civette, qui est dedans une petite bourse qu'elle a dessous la queue, ils laissent en liberté pour la reprendre une autre fois. (Relation de divers voyages, par Thévenot; Paris, 1696. — Relation des îles Philippines, pag. 10.) — On trouve quantité de civettes dans les montagnes des îles Philippines. (Histoire générale des Voyages, tome 10, page 397.)

MAMMIFÈRES. Tome III.

(4) La civette a été amenée de Guinée; elle se nourrissait des fruits de ce pays, mais elle mangeait aussi très-volontiers de la viande. Pendant tout le temps qu'elle a été vivante, elle répandait une odeur de musc insoutenable à une très-grande distance. Quand elle a été morte, j'ai eu beaucoup de peine à en soutenir l'odeur dans la chambre. Je lui ai trouvé une fente précisément sur le scrotum, qui était une ouverture commune de deux poches qu'elle avait, une de chaque côté des testicules. Ces poches étaient pleines d'une humeur grise, épaisse et gluante, mêlée de poils assez longs, qui étaient de la même couleur de ceux que j'ai trouvés dans ces poches. Ces sacs pouvaient avoir environ un pouce et demi de profondeur; leur diamètre est beaucoup plus grand à l'ouverture que dans le fond. (Extrait du Mémoire de M. Pagès, médecin du roi à Saint-Domingue, daté du Cap, le 6 septembre 1759.)

(5) Mém. de l'Acad. royale des sciences, année 1728 et 1731.

ter ce qu'ils en disent. Et, à l'égard de ce qui nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il serait bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer tous deux), les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air, et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis; on en nourrit un assez grand nombre en Hollande où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure: celle qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes (1) si les Nègres ainsi que les Indiens et les Levantins (2) ne la falsifiaient en

y mêlant des sucres de végétaux, comme du ladanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes. Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derrière, ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum, ils raclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin: cette opération se répète deux ou trois fois par semaine; la quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la quantité de la nourriture et de l'appétit de l'animal; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri: de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir, et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût; il lui faut très-peu d'eau, et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps, le poil en est imbu et la peau pénétrée au point que l'odeur (3) s'en conserve long-

(1) On voit quantité de civettes à Malabar: c'est un petit animal à peu près fait comme un chat, à la réserve que son museau est plus pointu, qu'il a les griffes moins dangereuses, et crie autrement; le parfum qu'il produit s'engendre comme une espèce de graisse dans une ouverture qu'il a sous la queue; on la tire de temps en temps, et elle ne foisonne qu'autant que la civette est bien nourrie. On en fait grand trafic à Calcut, mais, à moins de la cueillir soimême, elle est presque toujours falsifiée. (Voyage de Dellon, page 11.) — *Optimum zibethi genus ex Guineâ advehitur, sinceritate eximium.* (Joannes Hugo.)

(2) Le chat qui produit la civette a la tête et le museau d'un renard; il est grand et tacheté comme le chat-tigre; il est très-farouche: on en tire tous les deux jours la civette, qui n'est qu'une certaine mucosité ou sueur épaisse, qu'il a sous la queue dans une concavité, etc. (Voyage de Lemaire; Paris, 1695, pages 100 et 101: c'est de la civette de Guinée dont parle ici ce voyageur.) — Je vis au Caire, dans la maison d'un Vénitien, plusieurs animaux siers extrêmement, de la grandeur presque d'un chien couchant, mais plus grossiers, et de forme toute semblable à nos chats; ils les appellent chats musqués, et les gardent dans des cages... Pour en venir à bout, et de peur qu'ils ne mordent, ils les tiennent séparément dans des cages de bois bien fortes, mais si étroites, que l'animal ne peut pas s'y tourner... Ils ouvrent ensuite la cage par-derrière autant qu'il faut pour tirer les jambes de l'animal dehors, sans qu'il puisse se tourner pour blesser celui qui les tient; et

ayant ramassé la civette, ils les remettent dedans, tenant toujours l'animal bien serré. (Voyage de Pietro della Valle; Rouen, 1745, tome 1, page 401.) — Les civettes, qu'on nomme en arabe *zebide*, sont naturellement sauvages et se tiennent dans les montagnes d'Éthiopie. On en transporte beaucoup en Europe, car on les prend petites, et on les nourrit dans des cages de bois bien fortes, où on leur donne à manger du lait, de la farine, du blé cuit, du riz et quelquefois de la viande, etc. (L'Afrique de Marmol, tome 1, page 57.—Voyez aussi le Voyage de Thévenot; Paris, 1664, tome 1, page 476.) — Les civettes de l'île de Java rendent bien autant de parfum que celles de Guinée, mais il n'est pas si blanc ni si bon. (Suite de la Relation d'Adam Olearius, tom. 2, pag. 350.) — *Indigenæ ita hoc pigmentum adulterant ut ausim affirmare nullum zibethum sincerum ad nos deferri.* (Prosp. Alp., Hist. Ægypt.; Lugd. Bat., 1735, pag. 239.)

(3) Le réservoir qui contient la liqueur odorante de la civette est au-dessous de l'anus et au-dessus d'un autre orifice, si semblable dans les deux sexes, que, sans la dissection, toutes les civettes paraîtraient

temps après leur mort, et que de leur vivant l'on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est enfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exalte encore davantage; et, si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur qui est aussi très-parfumée et qui sert à falsifier le vrai parfum ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches et même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger: elles ont les dents fortes et tranchantes, mais leurs ongles sont faibles et émoussés; elles sont agiles et même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats et peuvent aussi courir comme les chiens; elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles; leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des fruits; elles boivent peu et n'habitent pas dans les terres humides, elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat; mais, quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées et qu'elles y rendent, comme dans

femelles.... Comme on a remarqué que les civettes sont incommodées de cette liqueur, quand les vaisseaux qui la contiennent en sont trop pleins, on leur a trouvé aussi des muscles dont elles se servent pour comprimer ces vaisseaux et la faire sortir. Quoiqu'elle soit en plus grande quantité dans ces réservoirs, et qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle se répand aussi en sueur par toute la peau; en effet, le poil des deux civettes sentait bon, et surtout celui du mâle était si parfumé, que, quand on avait passé la main dessus, elle en conservait longtemps une odeur agréable. (Histoire de l'Académie des sciences, depuis son établissement; Paris, 1733, tome 1, pag. 82 et 83.)

leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier: elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux; on l'appelle *zibet* ou *algallia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine, les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums: l'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc; toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer, et l'ambre même qui était, il n'y a pas long-temps, l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE LA CIVETTE.

M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, une civette vivante. Cet animal avait été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770. Elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772: elle arriva très-faible; mais, après quelques jours de repos, elle prit des forces, et, au bout de cinq à six mois, elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver; car elle paraît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée (1).

(1) Lettre de M. de Ladebat, à M. de Buffon; Berdeaux, 3 novembre, 1772.

## DESCRIPTION DU ZIBET (1).

Le zibet (*fig. 1, pl. 229*) a la tête, le cou, le corps et la queue allongés, mais les jambes sont courtes; le museau a beaucoup de ressemblance avec celui du renard, quoique plus gros; les yeux sont de moyenne grandeur et placés obliquement comme ceux du loup, du renard, etc., les oreilles sont droites comme celles du chat, mais à proportion plus courtes et plus arrondies par l'extrémité; il a cinq doigts à chaque pied; les os de la queue sont gros; elle est couverte d'un poil court et touffu; celle du zibet, qui a servi de sujet pour cette description, était recourbée en bas et en avant, peut-être cette courbure était-elle accidentelle et ne venait-elle que d'une ankylose qui se trouvait dans les dernières vertèbres.

Le poil était court et touffu, il cachait une sorte de duvet de couleur cendrée qui était encore beaucoup plus court. Il avait différentes teintes de blanc, de gris, de brun et de noir qui formaient de grandes taches sur le cou et sur la queue, et d'autres plus petites sur le corps et sur les jambes. Le bout du museau était de couleur blanchâtre; le chanfrein, le front et les côtés du nez et de la tête avaient une couleur grise, qui se trouvait mêlée de brun et de jaunâtre, lorsqu'on y regardait de près; la mâchoire inférieure et le bas de la face extérieure de l'oreille étaient bruns, le haut et le bord avaient une couleur cendrée. Le sommet de la tête et le dessus du cou étaient de couleur mêlée de blanc-sale, de brun et de noir: il y avait une bande noirâtre qui s'étendait depuis le milieu du cou, le long du dos et de la croupe, jusqu'au milieu de la queue; deux autres bandes noirâtres, une de chaque côté, commençaient à quelque distance des oreilles et s'étendaient le long du cou et du devant de l'épaule; deux autres bandes de même couleur, une de chaque côté, étaient placées plus bas, commençaient près de la base

de l'oreille, s'étendaient presque jusqu'aux épaules et se réunissaient sur la face inférieure du cou; il se trouvait sur cette même face du cou une grande tache de même couleur, qui s'étendait depuis la seconde bande du côté jusqu'à celle de l'autre côté, et il y avait sur la gorge de chaque côté deux petites taches de même couleur: toutes ces bandes et ces taches des côtés et du dessous du cou étaient sur un fond blanc. On voyait sur les lombes aux côtés de la bande noirâtre, qui s'étendait depuis le cou jusqu'à la queue, deux autres bandes de même couleur, mais elles étaient interrompues dans plusieurs endroits. L'épaule, la face extérieure du bras, les côtés de la poitrine et du corps, les flancs, la face extérieure de la cuisse et de la jambe avaient une couleur noirâtre et une couleur grise plus ou moins blanchâtre; ces deux couleurs formaient des bandes alternatives dirigées verticalement sur les côtés du corps et de la poitrine et sur les flancs, et horizontalement sur l'épaule, sur la face extérieure du bras, de la cuisse et de la jambe; il y avait sur la queue sept anneaux de couleur brune, et sept autres blancs, placés alternativement: les anneaux bruns étaient beaucoup plus larges sur la face supérieure de la queue que sur l'inférieure, et les anneaux blancs étaient au contraire beaucoup plus larges sur la face inférieure que sur la supérieure; le bout de la queue était blanc; la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras, le bas-ventre, les aines et la face extérieure de la cuisse étaient blanchâtres, et il y avait quelques taches brunes sur la poitrine. L'avant-bras, la face intérieure de la jambe et les quatre pieds étaient bruns.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	5	0
Hauteur du train de devant.	1	0	9
Hauteur du train de derrière.	1	1	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occi ut.	0	5	7

(1) La description du zibet précède celle de la civette, parce qu'il a été disséqué frais, et que, par conséquent, sa description est plus détaillée que celle de la civette, qui a été gardée et racornie dans le tafia avant sa dissection.



	pi.	po.	lig.
Circonférence du bout du museau.	0	4	5
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	6	7
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	4	6
Distance entre les deux naseaux.	0	0	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. .	0	2	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	7
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	7
La même distance en ligne droite.	0	1	3
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	9	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	2	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	1
Longueur du cou. . . . .	0	4	7
Circonférence du cou. . . . .	0	10	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	1	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	3	6
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	1	0
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	4	3
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	2	0
Épaisseur au même endroit. . .	0	0	11
Circonférence du poignet. . . .	0	2	9
Circonférence du métacarpe. . .	0	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . .	0	5	8
Largeur du haut de la jambe. . .	0	3	1
Épaisseur. . . . .	0	1	1
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	1	4
Circonférence du métatarse. . .	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	8
Largeur du pied de devant. . . .	0	1	2
Largeur du pied de derrière. . .	0	1	2
Longueur des plus grands ongles.	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

Ce zibet pesait treize livres deux onces. L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et ressemblait par sa conformation à l'épiploon de la loutre (1). Le foie était presque en entier dans le côté droit, et l'estomac dans le côté gauche.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit jusqu'au-delà du rein, se repliait en dedans et se prolongeait en avant; les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale, dans le côté droit et dans la région iliaque droite; celles de l'intestin se trouvaient dans le côté gauche, dans la région hypogastrique, dans la région iliaque droite, dans le côté droit, dans la région ombilicale, sur le jejunum et dans le côté gauche près du rein; enfin, l'ileum aboutissait au cæcum dans le côté droit, où le cæcum était dirigé en avant et un peu recourbé en dehors: cet intestin et le colon n'avaient que très-peu de longueur, car, étant dirigés en ligne droite avec le rectum les uns au bout des autres, ils ne s'étendaient que depuis le rein droit jusqu'à l'anus.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était peu profond, quoique l'estomac fût allongé, aussi se trouvait-il une grande distance entre l'œsophage et l'angle que forme la partie droite de l'estomac. Le duodenum était le plus gros des intestins grêles, et l'ileum (*A*, fig. 1, pl. 230) était le moins gros des trois. Le cæcum (*BC*) avait aussi peu de grosseur que de longueur; il était coudé dans le milieu (*D*) de sa longueur, et son extrémité (*C*) avait une figure conique. Le colon (*E*) était moins gros près du cæcum que près du rectum, parce que le rectum avait un plus grand diamètre que le cæcum.

Il se trouvait, de chaque côté du rectum (*A*, pl. 231) près de l'anus, une vésicule ovale (*BB*), qui avait quatre lignes de longueur, trois lignes de largeur et deux lignes d'épaisseur; les membranes qui formaient ces vésicules étaient dures et épaisses; l'intérieure avait une couleur blanche, et renfermait une matière épaisse, blanchâtre, et d'une odeur de graisse rancie: cette matière pouvait s'écouler sur les bords de l'anus par un conduit excrétoire qui y aboutissait.

Le foie était composé de quatre lobes, le plus grand se trouvait derrière le milieu du diaphragme; il était divisé en trois parties par deux scissures; la vésicule du fiel était

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 68.

placée dans l'une, et le ligament suspensoire dans l'autre. Ce ligament était très-mince et presque entièrement transparent, mais il n'était pas percé en forme de réseau comme celui de la loutre, quoique l'épiploon du zibet le fût comme l'épiploon de la loutre. La partie gauche du grand lobe du foie du zibet était plus grande que les deux autres, et celle du milieu était la plus petite. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, il formait une sorte de petit lobule par un prolongement placé près de la racine du foie. Il se trouvait deux lobes à droite, celui qui touchait au lobe du milieu était plus petit que ce lobe, mais plus grand que le lobe gauche; l'autre lobe droit embrassait par sa partie postérieure le bout antérieur du rein; il était beaucoup plus petit que les trois autres lobes, et il concourait avec le grand lobe droit à former un lobule près de la racine du foie, semblable au lobule formé par le lobe gauche. Ce viscère avait une couleur rouge foncée, tant au-dehors qu'au-dedans; il pesait sept onces cinq gros.

La vésicule du fiel était grande; elle avait une forme cylindrique dans la plus grande partie de son étendue, mais le bout qui tenait au pédicule était conique et recourbé du côté du foie. Le pédicule était droit sans former aucune sinuosité constante.

La rate était fort longue, elle n'avait que deux faces, la partie inférieure avait la plus grande largeur, et la partie moyenne supérieure était la plus étroite. Ce viscère avait au-dehors la même couleur que le foie; la substance intérieure était noirâtre: il pesait quatre gros et dix-huit grains.

Le pancréas était court, large, épais et compacte; il ne s'étendait pas jusqu'à la rate.

Le rein gauche était plus avancé que le droit d'un quart de sa longueur. Ils étaient d'une forme régulière; on distinguait leurs différentes substances; le bassin était grand, et il n'y avait aucun mamelon sur ses parois.

Les capsules atrabillaires étaient fort apparentes et placées contre le côté interne de la partie antérieure de chaque rein; elles avaient une couleur jaunâtre et la forme d'une olive; leur longueur était de neuf lignes sur un diamètre de trois lignes.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu; le poumon droit était composé de quatre lobes, comme dans la plupart des quadrupèdes; trois de ces lobes étaient ran-

gés de file, et le quatrième, qui était le plus petit de tous, se trouvait près de la base du cœur; il n'y avait que deux lobes dans le poumon gauche; l'antérieur était divisé par une profonde échancrure en deux parties, dont la postérieure était plus petite que celle de devant.

Le cœur était placé dans le milieu de la poitrine, la pointe dirigée en arrière; il sortait deux branches de la cross de l'aorte.

La langue était mince et arrondie par le bout, hérissée sur la plus grande partie de sa longueur de petites papilles plates, pointues, roides et dirigées en arrière; il n'y avait que deux glandes à calice sur la partie postérieure, qui était aussi hérissée de papilles souples, plus étroites et plus longues que les autres; toute la surface de la langue était parsemée de petits grains ronds. L'épiglotte était pointue; il y avait neuf ou dix sillons transversaux sur le palais, leurs bords étaient fort irréguliers, soit par leur grosseur relative, soit par leur direction.

Le cerveau et le cervelet étaient placés comme dans la plupart des autres animaux quadrupèdes, et n'en différaient à l'extérieur que par la direction des anfractuosités du cerveau qui étaient longitudinales. Le cerveau pesait sept gros et demi, et le cervelet deux gros et dix-huit grains.

Cet animal avait six mamelons, trois de chaque côté, deux sur la poitrine et un sur le ventre; les derniers mamelons de la poitrine étaient placés sur les cartilages des fausses côtes, et se trouvaient à environ quatre pouces de distance des premiers mamelons de la poitrine et de ceux du ventre.

La vulve (*A B*, *fig. 2*, *pl. 230*) était grande et terminée en pointe par l'extrémité inférieure (*B*, *fig. 2*, et *A*, *fig. 3*, où la partie inférieure de la vulve est représentée plus grande qu'elle ne l'est dans la nature) comme celle des chiennes; le gland du clitoris (*B*, *fig. 3*) avait peu de longueur, mais il était gros et tuberculeux; il avait une ligne d'épaisseur, deux lignes de largeur, et il était saillant d'une ligne de longueur; la vessie (*C*, *pl. 231*) avait une forme ovoïde; l'urètre (*D*) était court. Il y avait plusieurs tubercules près de l'orifice de la matrice (*E*); les cornes (*FF*) étaient longues et dirigées en ligne droite; les testicules (*GG*) étaient plats, ovales, gris et parsemés de points bruns; le pavillon (*HH*) n'y adhérait que par l'un de leurs côtés, et il était fort étendu.

Il y avait, entre la vulve (*A*, *fig. 2*, *pl. 230*)

et l'anus (*E*), un troisième orifice (*CD*) aussi grand que l'anus, et placé à peu près à égale distance de l'un et de l'autre : c'était l'embouchure d'un conduit qui avait trois lignes de diamètre et sept lignes de longueur, et qui s'étendait entre le vagin et le rectum. Le conduit ayant été ouvert et partagé en deux parties longitudinales (*AB*, *fig. 4*), il s'est trouvé au fond (*C*) l'entrée de deux poches (*DE*). Après avoir enlevé la peau qui recouvrait chacune de ces poches (*II*, *pl. 231*) à l'extérieur, et les muscles qui étaient dessous la peau, les parois externes des poches se sont trouvées couvertes de tubercules qui adhéraient les uns aux autres; mais il a été facile de les séparer en grande partie (tels qu'ils ont été représentés *fig. 5*, *pl. 230*). Chacun des tubercules était un follicule ou petit sac (*AB*, *fig. 6*, où on le voit ouvert et grossi à la loupe) qui contenait une liqueur huileuse : cette liqueur avait une odeur de civette; les parois internes de chacun des follicules étaient creusées par de petites cavités (*CC*), et il y avait des grains glanduleux. Les plus grands follicules s'ouvraient dans une grande cavité, qui se trouvait au milieu de la glande entière, par un petit orifice (*B*); mais les petits sacs (*DE*) communiquaient dans les grands aussi par un petit orifice (*E*): la liqueur odorante entre par ces orifices dans la grande cavité où elle s'épaissit.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	II	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	0
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	1	0
Longueur du cæcum.	0	0	10
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	0	7
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence du rectum près du colon.	0	3	0
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	4	0
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble.	0	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	II	8	0
Grande circonférence de l'estomac.	1	2	0
Petite circonférence.	0	3	3
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	2	9
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	0	11
Circonférence de l'œsophage.	0	1	3
Circonférence du pylore.	0	1	6
Longueur du foie.	0	5	7
Largeur.	0	5	7
Sa plus grande épaisseur.	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	8
Son plus grand diamètre.	0	0	10
Longueur de la rate.	0	6	4
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	1	1
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	10
Épaisseur dans le milieu.	0	0	3
Épaisseur du pancréas.	0	0	3
Longueur des reins.	0	2	0
Largeur.	0	1	3
Épaisseur.	0	0	7
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	4
Largeur.	0	1	8
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	1	8
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	2	8
Circonférence de la base du cœur.	0	5	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	2	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	11
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors.	0	0	4½
Longueur de la langue.	0	3	2
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	1	2
Largeur de la langue.	0	0	8

	vi.	po.	lig.	
Longueur du cerveau . . . . .	0	1	10	croire que les individus de l'espèce du zibet ont six dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessus, et que c'est par un défaut de conformation qu'il en manque une à droite dans celui qui sert de sujet pour cette description : le zibet a donc trente-huit dents. Le renard en a quatre de plus, qui paraissent être la première et la dernière de chaque côté de la mâchoire du dessous : au reste, les dents de ces deux animaux diffèrent peu par leur position respective et par leur figure, excepté les dents canines qui sont beaucoup plus longues dans le renard.
Largeur . . . . .	0	1	6	
Épaisseur . . . . .	0	0	10	
Longueur du cercelet . . . . .	0	0	11	
Largeur . . . . .	0	1	2	
Épaisseur . . . . .	0	0	7	
Distance entre l'anus et la vulve . . . . .	0	1	2	
Longueur de la vulve . . . . .	0	0	5½	
Longueur du vagin . . . . .	0	2	7	
Circonférence à l'endroit le plus gros . . . . .	0	1	9	
Circonférence à l'endroit le plus mince . . . . .	0	1	3	
Grande circonférence de la vessie . . . . .	0	11	0	
Petite circonférence . . . . .	0	8	9	
Longueur de l'urètre . . . . .	0	1	6	
Circonférence . . . . .	0	0	8	
Longueur du corps et du cou de la matrice . . . . .	0	1	9	
Circonférence . . . . .	0	0	10	
Longueur des cornes de la matrice . . . . .	0	4	4	
Circonférence dans les endroits les plus gros . . . . .	0	0	7	
Circonférence à l'extrémité de chaque corne . . . . .	0	0	1½	
Distance, en ligne droite, entre les testicules et l'extrémité de la corne . . . . .	0	0	1	
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe . . . . .	0	0	9	
Longueur des testicules . . . . .	0	0	7½	
Largeur . . . . .	0	0	4	
Épaisseur . . . . .	0	0	1⅓	

Le squelette du zibet a beaucoup de rapport à celui du renard ; cependant la tête décharnée du zibet est à proportion plus petite, le museau est beaucoup plus court, le front et le crâne ne sont plus étroits, mais les arêtes du sommet de la tête et de l'occiput sont plus saillantes, et les apophyses du contour des branches de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus longues.

Le zibet a six dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire, cinq dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessous et au côté droit de celle du dessus, et six au côté gauche de cette mâchoire ; quoiqu'il n'y ait aucun vestige d'alvéole au-devant de la première mâchelière du côté droit de la mâchoire du dessus, à l'endroit correspondant à celui où est la dent qui se trouve de plus à gauche qu'à droite, il y a lieu de

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput . . . . .	0	5	2
La plus grande largeur de la tête . . . . .	0	2	10
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord pos-			

(1) Voyez tom. 2 des Mammifères, pag. 43.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Intérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	3	7	Longueur du sternum. . . . .	0	6	2
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	8	Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	1	2
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	8	Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	11
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	11	Hauteur de l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre, qui est la plus haute. . . . .	0	0	8
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	4	Longueur de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	9	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	1	7
Largeur. . . . .	0	0	5½	Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	1	4
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	6	Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	10½
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3	Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	0.
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	10½	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	2	3
Longueur des plus longues dents canines. . . . .	0	0	7½	Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	6
Largeur à la base. . . . .	0	0	2¾	Longueur de la gouttière. . . . .	0	1	6
Longueur des grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	9
Largeur. . . . .	0	0	6½	Profondeur. . . . .	0	0	10
Épaisseur. . . . .	0	0	3½	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	1	0½
Longueur des deux principales pièces de l'os hyoïde. . . . .	0	0	8	Largeur. . . . .	0	0	8½
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	6	Largeur du bassin. . . . .	0	1	5
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	3	Hauteur. . . . .	0	1	9
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	4	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	3	8
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	5	Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	9
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	5	Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	6½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	5½	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	8
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	2	0	Longueur de l'humérus. . . . .	0	3	11
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	0	10½	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	1
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	1	1	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	8
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	6	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	10½
Largeur. . . . .	0	1	4	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	4	5
Longueur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	1	1	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	0	6
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7½	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	3	6
Longueur des premières côtes. . . . .	0	1	5	Longueur du fémur. . . . .	0	4	7
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	2	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	5½
Longueur de la neuvième, qui est la plus longue. . . . .	0	4	6	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	4
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	3	0	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	10
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	4	Longueur des rotules. . . . .	0	0	8½
				Longueur de tibia. . . . .	0	4	6
				Largeur de la tête. . . . .	0	0	10½
				Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	1	1
				Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	7
				Longueur du péroné. . . . .	0	4	2
				Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4
				Hauteur du carpe. . . . .	0	0	5
				Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	1½

## DESCRIPTION

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	0	6½	Longueur de la troisième. . . .	0	0	4
Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	1	4½	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	4
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	0	10	Longueur de la seconde. . . . .	0	0	3
Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	1	10	Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière. . . . .	0	0	7½
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	0	7½	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	4½
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	4½	Longueur de la troisième. . . .	0	0	3½
				Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	4
				Longueur de la seconde. . . . .	0	0	3

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU ZIBET.

880. *Parfum du zibet.*

CETTE substance est filamenteuse; elle répand une odeur de musc très-pénétrante et très-suaive.

881. *Le squelette d'un zibet.*

C'est le squelette sur lequel la description des os du zibet a été faite et les dimensions ont été prises: il a deux pieds un pouce quatre lignes de longueur, depuis le bout des

mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la circonférence de la tête, à l'endroit le plus gros, est de sept pouces huit lignes.

882. *L'os hyoïde d'un zibet.*

Cet os est composé de neuf pièces; les premiers os sont les plus longs, et les troisièmes ont beaucoup moins de longueur que les seconds, qui sont à peu près aussi longs que les premiers.

## DESCRIPTION DE LA CIVETTE.

LE corps de la civette (*fig. 2, pl. 229*) est moins allongé que celui du zibet; elle a le museau plus gros et le chanfrein arqué en dehors, tandis que celui du zibet l'est en dedans; les oreilles de la civette sont plus courtes et plus étroites; au reste, ces deux animaux ont beaucoup de rapport l'un à l'autre par la forme du nez, de la tête, du cou et des jambes. La queue de la civette était moins longue que celle du zibet; il se trouvait aussi quelque différence dans les pieds, car le pouce des pieds de derrière de la civette était de trois lignes plus près du second doigt, et il y avait deux petits tubercules sur le milieu de la face inférieure du métatarse, et le tubercule qui était derrière le métacarpe était plus grand que dans le zibet, et en formait un second plus petit à son côté intérieur. Les ongles étaient plus gros et avaient une couleur noire.

Le poil de la civette, qui a servi de sujet pour cette description, était plus long, plus dur et plus hérissé que celui du zibet; il y avait aussi, comme dans cet animal, une sorte de duvet fort doux, de couleur cendrée-brune. Le poil était de différentes couleurs mêlées de blanc, de blanchâtre, de gris, de jaunâtre, de brun et de noir: ces couleurs étaient disposées par bandes et par taches. L'endroit des moustaches de chaque côté du nez avait une couleur grise-blanchâtre: le chanfrein, le tour des yeux, les joues, la partie de la lèvre du dessus qui était au-delà des moustaches, la mâchoire inférieure en entier, la partie antérieure de la poitrine, l'aisselle, l'avant-bras, la partie inférieure de la jambe, les quatre pieds et le bout de la queue étaient de couleur brune mêlée de noirâtre; il y avait aussi du gris sur la poitrine. Le front, le sommet, les côtés, le derrière de la tête et le ventre étaient de couleur grise mêlée de noirâtre et d'une légère teinte de jaunâtre, sans taches ni bandes. Les oreilles avaient du brun-noirâtre sur leur partie inférieure et du gris-jaunâtre sur leur partie supérieure. Cette même couleur mêlée de jaunâtre, de gris et même de blanchâtre, était sur le cou et sur tout le reste du corps avec des bandes et des taches

noires: il y avait, sur chaque côté du cou, une bande qui commençait à quelque distance de la base de l'oreille, qui s'étendait en ligne droite le long du cou et qui descendait devant l'épaule; sur la face inférieure du cou, une grande tache terminée en avant par quatre branches, dont deux remontaient de chaque côté du cou; sur le dos une large bande qui s'étendait depuis le cou jusqu'au milieu de la queue; sur les côtés du dos et sur les épaules de petites taches, sur les lombes deux ou trois bandes parallèles à la large bande du milieu: elles étaient interrompues dans quelques endroits, de sorte qu'elles paraissaient formées par de longues taches réunies; sur les côtés de la poitrine, sur les flancs, sur la croupe, sur la face extérieure de la cuisse et sur la jambe, des taches plus grandes que celles des épaules et des côtés du dos; enfin, sur la face inférieure de la queue, une bande et cinq ou six taches noires en forme de demi-anneaux placés alternativement entre d'autres demi-anneaux de couleur grise-jaunâtre.

Le poil de la civette était plus gros, plus ferme et plus long que celui du zibet, principalement sous le ventre et sur le dos, où il formait une sorte de crinière qui s'étendait tout le long du corps depuis le cou jusqu'au milieu de la queue, et qui était composée de poils longs de quatre ou cinq pouces: ceux du ventre avaient jusqu'à deux pouces et demi de longueur; ceux des épaules et de la cuisse n'avaient qu'environ un pouce, et ceux du museau et des quatre pieds étaient très-courts.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	2	8
Hauteur du train de devant.	0	11	0
Hauteur du train de derrière.	0	10	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	5	6
Circonférence du bout du museau, sur l'extrémité de la mâchoire inférieure.	0	5	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	8	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	4	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	5½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	2	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	7
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	8
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	4
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	10	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	2	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	2
Longueur du cou. . . . .	0	4	5
Circonférence. . . . .	0	9	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	4	8
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	6	9
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	4	3
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	1	4
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	4	3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	4	6
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	2	0
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	1
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	0
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	2	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	5	6
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	3	3
Épaisseur. . . . .	0	1	3
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	7
Circonférence du métatarse. . . . .	0	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	7
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	2
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	0
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	5
Largeur à la base. . . . .	0	0	1½

L'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et formait un réseau dont les mailles étaient à jour comme dans l'épiploon de la loutre et du zibet.

Quoique les intestins fussent racornis et resserrés par l'esprit ardent où cet animal avait été gardé pendant long-temps, car il était venu de Saint-Domingue dans du tafia, ils ont paru ressembler à ceux du zibet par leur situation et par leur forme.

Le duodenum s'étendait jusqu'au-delà du rein; les circonvolutions du jejunum étaient dans la région ombilicale et dans l'hypogastrique, celles de l'ileum dans le côté gauche et dans le côté droit, ensuite il passait de droite à gauche avant de se joindre au cæcum qui était dans le côté droit: le colon était si court qu'il paraissait faire partie du rectum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était encore moins profond que dans le zibet, et l'angle que forme la partie droite était plus obtus; au reste les estomacs de ces deux animaux se ressemblaient. Les intestins avaient aussi, à très-peu près, la même figure, excepté que le cæcum du zibet était plus court, plus gros, et cylindrique presque dans toute son étendue; l'extrémité n'était pas conique, mais elle formait une pointe courte, mousse et courbée vers l'ileum comme dans le zibet.

Le foie, la vésicule du fiel, la rate, le poumon, le cœur, etc., de la civette ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le zibet, tant par la situation que par la figure.

Mais la langue différait de celle du zibet, en ce qu'il y avait sur la partie antérieure un sillon longitudinal, et que les papilles étaient très-petites et presque imperceptibles. Le palais était traversé par huit ou neuf sillons dont la largeur et les bords étaient moins irréguliers que dans le zibet; ils formaient une pointe dirigée en arrière et deux convexités en avant. Les anfractuosités du cerveau étaient dirigées longitudinalement comme dans le zibet.

Il n'y avait que quatre mamelons, deux de chaque côté du ventre, l'un près des cartilages des fausses côtes, et l'autre à trois pouces de distance en arrière.

La civette avait, comme le zibet, entre l'anus et la vulve, l'orifice d'un conduit au fond duquel se trouvait l'entrée de deux poches (*AB*, *fig. 1*, *pl. 230*, vues par leur face inférieure, et *fig. 2*, vues par leur



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
face supérieure); ces poches renfermaient chacune une glande destinée à la sécrétion du parfum de la civette; mais le parfum et les glandes avaient été altérés et déformés par le tafia : il m'a paru cependant que les glandes ressemblaient beaucoup à celles du zibet : ces organes ont été décrits par plusieurs auteurs (1).				Circonférence du pylore. . . . .	0	1	6
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	7	4	0	Longueur de la rate. . . . .	0	5	3
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	7	Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	10	Largeur. . . . .	0	3	2
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6	Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0	Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	2	3
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6	Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	4	4
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	7	Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	2	3
Longueur du cæcum. . . . .	0	0	8	Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	7
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	6	Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	3½
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	9	Longueur de la langue. . . . .	0	3	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	7	Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	2
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0	Largeur de la langue. . . . .	0	0	9
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	3	Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	1	7
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	2	11	Longueur de la vulve. . . . .	0	0	7
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	8	6	Longueur du vagin. . . . .	0	1	8
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum. . . . .	8	0	6	Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	9
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	1	0	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	7	0
Petite circonférence. . . . .	0	8	10	Petite circonférence. . . . .	0	6	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	2	3	Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	3
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	6	Circonférence. . . . .	0	0	5
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	1	6	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	1	8
				Circonférence. . . . .	0	0	9
				Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	5	0
				Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	3

Le squelette (*fig. 2, pl. 228*) de la civette a beaucoup de rapport à celui du zibet; cependant la tête de la civette a le front plus élevé, les arcades zygomatiques sont moins convexes en dehors et en haut, aussi la tête est moins large : l'arête du sommet est moins élevée.

La civette a deux dents de plus que le zibet; il paraît que c'est la première des machélières de chaque côté de la mâchoire du dessous; elles sont au nombre de six, tandis qu'il n'y en a que cinq dans le zibet; au reste, ces deux animaux diffèrent peu l'un

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, première partie; Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1728. Il y a aussi des descriptions et des figures de la civette dans l'Anatomie de Blasius, pages 72 et 388.

de l'autre par la situation et la figure des dents, excepté que celles de la civette sont à proportion plus grosses.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale sont plus étroites par l'extrémité postérieure dans la civette que dans le zibet. L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre ne s'étend pas en arrière, et la partie supérieure est moins convexe. La partie inférieure de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre est échancrée, et la face externe de la partie antérieure de l'os de la hanche est plus concave.

La queue est composée de vingt-cinq fausses vertèbres. L'extrémité de l'épine de l'omoplate n'a que deux apophyses, une en avant et une en bas.

Les autres os de ce squelette ne diffèrent presque pas de ceux qui y correspondent dans le squelette de la civette, excepté les différences de proportion dont on peut juger par les dimensions rapportées dans la table suivante, en les comparant avec celles des os du zibet.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	1	Longueur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	8
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	2	6	Longueur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	11
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	3	7	Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	4
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	8	Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	10
				Largeur. . . . .	0	0	7
				Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	4
				Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
				Hauteur des orbites. . . . .	0	0	10 $\frac{1}{2}$
				Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
				Longueur des plus longues dents canines. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{2}$
				Largeur de la base. . . . .	0	0	3
				Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	4
				Largeur. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
				Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
				Longueur des principales pièces de l'os hyoïde. . . . .	0	0	8
				Longueur des seconds os. . . . .	0	0	6
				Longueur des troisièmes. . . . .	0	0	3
				Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	6
				Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	7
				Longueur de l'humérus. . . . .	0	4	0
				Longueur de l'os du coude. . . . .	0	4	0
				Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	3	5
				Longueur du fémur. . . . .	0	4	6
				Longueur du tibia. . . . .	0	4	3
				Longueur du péroné. . . . .	0	4	0

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE LA CIVETTE.

883. *Le squelette d'une civette.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des principaux os de la civette : sa longueur est de deux pieds dix lignes depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum ; la tête

a sept pouces une ligne de circonférence à l'endroit le plus gros.

884. *L'os hyoïde d'une civette.*

Cet os est composé de neuf pièces comme celui du zibet, mais il en diffère principalement en ce que l'os du milieu est plus long.

LA GENETTE <sup>(1)</sup>.

LA CIVETTE-GENETTE. — VIVERRA-GENETTA; Linn., Cuv., Desm.

La genette est un plus petit animal que les civettes; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos, qu'elles paraissent former des bandes noires continues, qui s'étendent tout le long du corps; elle a aussi, sur le cou et le long de l'épine du dos, une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps, et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur; les taches noires au cou sont en forme de bandes, et l'on voit, au-dessous de chaque œil, une marque blanche très-apparente. La genette a sous la queue, et dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais faible, et dont l'odeur ne se conserve pas: elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps aussi-bien que par le naturel et par les habitudes; seulement il paraît qu'on apprivoise la genette plus aisément: Belon dit en avoir vu dans les maisons à Constantinople, qui étaient aussi privées que des chats, et

qu'on laissait courir et aller partout, sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople*, *chats d'Espagne*, *chats-genettes*; elles n'ont cependant rien de commun avec les chats, que l'art d'épier et de prendre les souris: c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne qu'on leur a donné le surnom de leurs pays; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genêts* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes, ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue; il n'y en a point en France, ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier; néanmoins il ne paraît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes; car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons ailleurs.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie: les manchons de genette étaient à la mode il y a quelques années, et se vendaient fort cher; mais comme on s'est avisé de les contrefaire, en peignant de taches noires des peaux de lapin gris; le prix en a baissé des trois quarts, et la mode en est passée.

## ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en n'est pas fort répandue, qu'il n'y en a point en France, ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne

(1) La genette; en espagnol, *genetta*.

Genette. (Belon, Observ., fol. 73.)

Genetta. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 549.)

Genetta vel ginetta. (Ray, Synops. quadrup., pag. 201.)

*Mustela caudā annulis nigris albidisque cinetā.* Genetta. (Linn., Syst. Nat., edit. 6, pag. 5.) *Genetta Viverra caudā annulatā, corpore fulvo-nigricante maculato.* (Syst. Nat., edit. 10, pag. 45.) *Nota.* Que du genre des *mustela*. elle a passé dans celui des *viverra*, et qu'il en est ainsi de la plupart des autres animaux, que cet auteur, à chaque édition, change de genre, sans en donner aucune raison.

*Mustela caudā ex annulis alternatim albidis et nigris variegatā.*... Genetta, la genette. (Brisson, Regn. animal., pag. 252.)

et de la Turquie. Je n'étais pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales ; et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux (1).

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'Agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existait en France dans son état de liberté ; il m'en a envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avait été tuée à Livray en Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Elle se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrivit M. Delpêche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout en hiver, chez un marchand, qui m'a dit qu'il y en avait peu, mais qu'elles habitaient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles demeuraient pendant l'hiver dans des terriers, à peu près comme les lapins. Je pourrais en envoyer de mortes s'il était nécessaire (2). »

#### NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE (3).

M. Sonnerat, correspondant du Cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal, sous la dénomination de *chat musqué* du cap de Bonne-Espérance, mais qui nous paraît être du genre des genettes, et nous en donnons ici la figure (*planche 235*). Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*fig. 1, planche 236*) (4), et avec la genette d'Espagne (*fig. 2, planche 229*), elle nous paraît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil, qu'elle a beaucoup plus blanc ; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps dans cette genette du Cap sont aussi différemment distribuées ; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paraît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

## DESCRIPTION DE LA GENETTE.

La genette (*fig. 2, pl. 229*) est à peu près de la même grosseur, de la même longueur et de la même figure que la fouine ; cependant elle a la tête plus étroite, le museau plus effilé, les oreilles plus grandes, plus minces et plus nues, les pattes moins grosses et la queue plus longue : le poil est beaucoup plus court, principalement sur la queue, ce qui fait pa-

raître le corps de la genette moins étoffé que celui de la fouine, et la queue plus mince, quoique le tronçon soit plus gros.

Cet animal est taché de noir sur un fond mêlé de gris et de roux. Il y a deux sortes de poils, l'un plus court que l'autre et plus doux ; le plus long n'avait guère plus d'un demi-pouce de longueur sur le corps, et près d'un pouce sur la queue de la genette qui a servi de sujet pour cette description : ces deux sortes de poils étaient de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et ils avaient l'extrémité noire, grise ou rousse. Le chanfrein, le front, le sommet et les côtés de la tête étaient roussâtres, avec quelques teintes de noir et de gris ; la partie postérieure du tour des yeux était rousse ; l'antérieure et les paupières étaient noires. Il y avait une tache blanche au-dessous de

(1) Extrait des Affiches du Poitou, du jeudi 10 février 1774.

(2) Lettre de M. Delpêche, maître ès-arts, à M. de Buffon ; Villefranche (Rouergue), 6 août 1771.

(3) Ce quadrupède, décrit et figuré par Sonnerat, a été considéré par M. Cuvier comme ne différant pas de la genette ordinaire. DESM. 1825.

(4) Cet animal n'est pas de France, comme Buffon le croyait. C'est le pougounié de l'Inde. (Voyez page 40 de ce volume.) DESM. 1825.

l'angle antérieur de l'œil, et une tache noirâtre au-devant de la blanche, qui n'en était séparée que par une petite bande rousse; la tache noire s'étendait depuis le chanfrein presque jusqu'à la lèvre. La partie antérieure de la lèvre de dessus, la lèvre et la mâchoire de dessous, la gorge et la face inférieure du cou étaient d'une couleur grise-cendrée. Quatre bandes noires s'étendaient sur la face supérieure du cou, depuis l'occiput jusqu'au-delà du garrot et des épaules; une autre bande de la même couleur commençait au milieu du dos et se prolongeait jusqu'à la croupe. Les côtés du cou, du dos, de la poitrine et du corps, la face extérieure du bras et de l'avant-bras jusqu'au pied, les flancs, la croupe et la face extérieure de la cuisse et de la jambe étaient parsemés de taches noires de différentes grandeurs; les plus grandes avaient jusqu'à un pouce de diamètre. Toutes ces taches et ces bandes étaient sur un fond mêlé de gris et de roux; les taches avaient plus d'étendue, et étaient placées plus près les unes des autres sur la partie supérieure de l'animal que sur l'inférieure; de sorte que le noir dominait sur la partie supérieure: il ne paraissait que de petites taches brunes sur la poitrine et sur le ventre, qui étaient presque entièrement de couleur grise-roussâtre. Les aisselles et les aines, la face intérieure des quatre jambes et les pieds avaient une couleur grise-noirâtre. Il y avait du brun-noirâtre au-dessus du talon et le long de la plante des pieds de derrière. La queue était entourée de quinze anneaux, alternativement noirs et blanchâtres avec quelques légères teintes de roux: les anneaux noirs avaient plus de largeur vers l'extrémité de la queue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	5	0
Hauteur du train de devant. . . . .	0	7	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	0	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	1
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	2
Distance entre l'angle postérieur			

MAMMIFÈRES. *Tome III.*

et l'oreille. . . . .	0	1	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	4
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	10
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	6	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	2
Circonférence de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	3
Longueur du cou. . . . .	0	2	6
Circonférence du cou. . . . .	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	6	9
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	9	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	1	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	3	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	6
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	10
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	7
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	7
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	6
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	1	3
Épaisseur. . . . .	0	0	9
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	7
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	10
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	7
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	8
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	3½
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

Cette genette pesait deux livres quatorze onces deux gros. L'estomac se trouvait au milieu de l'abdomen, et s'étendait d'un côté à l'autre obliquement de gauche à droite et

de devant en arrière. L'épiploon se prolongeait aussi loin que les intestins : on voyait au-delà une partie des cornes de la matrice et de la vessie.

Les intestins grêles faisaient de grandes circonvolutions, qui s'étendaient dans les différentes régions de l'abdomen. Le cæcum (*A*, *fig. 1*, *pl. 232*) était placé au-dessus dans la région ombilicale, et dirigé en avant; ensuite, le canal intestinal se prolongeait en droite ligne jusqu'à l'anus.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était peu profond. Les intestins ressemblaient beaucoup à ceux du chat; les grêles avaient tous à peu près la même grosseur : leurs membranes étaient fortes et épaisses. Le cæcum (*A*, *fig. 1*, *pl. 232*) avait peu de longueur; il était pointu. A peine pouvait-on reconnaître le colon dans le canal intestinal, parce qu'il n'avait que très-peu de longueur depuis le cæcum jusqu'à l'anus.

Le foie s'étendait un peu à droite; il était composé de cinq lobes : le plus grand se trouvait placé en partie à gauche et en plus grande partie à droite; il était divisé en trois portions par deux scissures : le ligament suspensoire passait dans l'une, et la vésicule du fiel était placée dans l'autre. Le plus grand lobe, après le premier, était à gauche, les trois autres à droite, le plus petit de tous tenait à la racine du foie. Ce viscère pesait une once six gros : il était rougeâtre au-dehors et noirâtre au-dedans.

La rate était placée le long de la grande courbure de l'estomac, elle pesait un gros et quatre grains; elle avait la figure ordinaire à ce viscère, et une couleur noirâtre.

Le pancréas formait une bande fort large, et s'étendait sur l'estomac depuis le commencement du duodenum jusqu'à l'extrémité inférieure de la rate : il m'a paru avoir des prolongements à peu près comme celui de la belette, mais je n'ai pu les voir distinctement, parce que la couleur de ce viscère était changée, l'animal étant mort depuis long-temps.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche; ils avaient très-peu d'enfoncement. Je n'ai rien distingué au-dedans, parce que la corruption avait rendu leur consistance très-molle.

Le centre nerveux du diaphragme était fort peu étendu, à peine pouvait-on apercevoir ses branches postérieures : la partie charnue était épaisse.

Les poumons étaient composés de six lobes; il s'en trouvait quatre à droite et deux

à gauche : des quatre du côté droit, trois étaient rangés de file, et le quatrième se trouvait placé près de la base du cœur; le troisième paraissait le plus grand de tous, et le quatrième était le plus petit. Le lobe antérieur du côté droit était divisé en deux parties presque égales par une profonde échancrure.

Le cœur était placé dans le milieu de la poitrine, dirigé obliquement de devant en arrière et de droite à gauche; il avait la pointe mousse et il était presque rond.

L'extrémité de la langue était arrondie et fort mince; la partie antérieure avait de petites papilles dirigées en arrière, fort pointues et très-apparentes. Cette même partie de la langue était traversée dans le milieu par un sillon longitudinal qui ne se prolongeait pas sur la partie postérieure, dont les papilles étaient si petites, que l'on avait peine à les apercevoir; mais il y avait deux glandes à calice fort apparentes, une de chaque côté, à deux lignes de distance l'une de l'autre, et plus loin une troisième plus petite, et placée dans le milieu de la langue, de façon qu'elle formait un triangle avec les deux autres. L'épiglotte était pointue.

Le palais était traversé par dix ou douze sillons fort irréguliers, tant pour leur longueur que pour leur direction; ils étaient tous plus ou moins convexes en devant. Le cerveau pesait un gros et demi, et le cervelet vingt-six grains.

Il n'y avait que quatre mamelles, deux de chaque côté du ventre.

Cette genette était femelle. Il y avait, entre la vulve (*A*, *pl. 233*) et l'anus (*B*), une ouverture (*CD*) qui communiquait dans une cavité, profonde de huit lignes dans quelques endroits; le fond de cette cavité était percé par deux orifices (*EF*); y ayant introduit des stylets (*GH*), ils ont pénétré chacun dans l'intérieur d'une glande (*AA*, *pl. 234*) qui avait dix lignes de longueur et cinq d'épaisseur. Ces glandes ayant été ouvertes (*ABCD*, *fig. 2*, *pl. 232*), il s'est trouvé dans leur intérieur une cavité (*EF*) dans laquelle les stylets (*GH*, *fig. 2*, *pl. 232* et *pl. 233*) étaient entrés; il y avait dans cette cavité des poils ou brins en forme de poils de couleur rousse (1); les uns tenaient

(1) Ils m'ont paru ressembler à ceux qui ont été observés par M. Morand (Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1728, pag. 407); et par M. de la Peyronnie (année 1731, page 449).

aux parois de la cavité (*CD*, *fig. 2*, *pl. 232*), les autres étaient mêlés avec une matière grasse, qui avait une consistance de pomade, une couleur jaunâtre et une odeur approchante de celle du musc, mais moins forte : elle prenait feu à la flamme d'une chandelle, et, étant brûlée, elle avait une odeur très-désagréable. J'ai vu dans la substance de chacune de ces glandes grand nombre de petites cavités, à peu près comme dans une éponge ou dans une pierre ponce. Ces cavités étaient pleines d'huile jaunâtre et odorante, qui tombait par des conduits dans le réservoir du milieu de la glande où l'huile s'épaississait. En l'observant au microscope, je n'y ai point aperçu de brins soyeux, comme M. Morand en a vu dans la civette. Il m'a paru que les petites cavités de ces glandes, qui étaient autant de follicules, communiquaient les unes avec les autres; mais ces organes étaient trop altérés par la corruption pour être exactement décrits.

Le vagin (*IK*, *fig. 2*, *pl. 232*) étant ouvert, le clitoris (*I*), l'orifice (*L*) de l'urètre et celui (*K*) de la matrice (*M*, *fig. 2*, *pl. 232*, et *B*, *pl. 234*) ont paru très-distinctement. Les cornes (*NO*, *fig. 2*, *pl. 232*; *KL*, *pl. 233*, et *CD*, *pl. 234*) de la matrice étaient en ligne droite; la corne du côté droit ayant été ouverte, ses parois internes (*N*, *fig. 2*, *pl. 232*) se sont trouvées très-unies. Les testicules (*PQ*, *fig. 2*, *pl. 232*; *MM*, *pl. 233*, et *EE*, *pl. 234*) étaient de forme ovoïde. Je n'ai vu dans leur intérieur que de petites canoncules. Les trompes (*RR*, *fig. 2*, *pl. 232*; *NN*, *pl. 233*, et *FF*, *pl. 234*) étaient fort grosses. La vessie (*L*, *fig. 2*, *pl. 232*; *O*, *pl. 233*, et *G*, *pl. 234*) avait la figure d'un œuf dont le gros bout était du côté de l'urètre (*T*, *fig. 2*, *pl. 232*; *P*, *pl. 233*, et *H*, *pl. 234*).

Il se trouvait, au-dessus des glandes du parfum, deux poches (*V*, *fig. 2*, *pl. 232*; *QQ*, *pl. 233*, et *II*, *pl. 234*), une de chaque côté du rectum (*X*, *fig. 2*, *pl. 232*; *R*, *pl. 233*, et *K*, *pl. 234*); chacune de ces poches avait environ un demi-pouce de diamètre, et communiquait au bord de l'anus (*B*, *pl. 233*) par un orifice marqué par un stylet *SS*.

Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . . 3 11 0

Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . . 0 1 9

Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . . 0 1 3

Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . . 0 1 6

Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . . 0 1 3

Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . . 0 1 8

Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . . 0 1 0

Longueur du cæcum. . . . . 0 0 8

Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . . 0 1 0

Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . . 0 0 6

Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . . 0 2 3

Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . . 0 1 9

Circonférence du rectum près du colon. . . . . 0 1 9

Circonférence du rectum près de l'anus. . . . . 0 1 9

Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . . 0 5 6

Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum. . . . . 4 4 6

Grande circonférence de l'estomac. . . . . 0 10 6

Petite circonférence. . . . . 0 7 6

Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . . 0 1 3

Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . . 0 0 8

Circonférence de l'œsophage. . . . . 0 1 2

Circonférence du pylore. . . . . 0 1 3

Longueur du foie. . . . . 0 3 0

Largeur. . . . . 0 3 1

Sa plus grande épaisseur. . . . . 0 0 5

Longueur de la vésicule du fiel. . . . . 0 1 2

Son plus grand diamètre. . . . . 0 0 4

Longueur de la rate. . . . . 0 3 6

Largeur de l'extrémité inférieure. . . . . 0 0 8

Épaisseur dans le milieu. . . . . 0 0 5

Largeur de l'extrémité supérieure. . . . . 0 0 4

Sa plus grande épaisseur. . . . . 0 0 2

Épaisseur du pancréas. . . . . 0 0 1½

Longueur des reins. . . . . 0 1 4

Largeur. . . . . 0 0 10

Épaisseur. . . . . 0 0 5

Longueur du centre nerveux, de-

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
puis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	6	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	1	0
Largeur. . . . .	0	0	8	Longueur des testicules. . . . .	0	0	3½
Largeur de la partie charnue en- tre le centre nerveux et le ster- num. . . . .	0	1	3	Largeur. . . . .	0	0	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	1	5	Épaisseur. . . . .	0	0	1½
Circonférence de la base du cœur.	0	3	3	La tête du squelette ( <i>pl.</i> 235) de la ge- nette est fort allongée; elle ressemble beau- coup à celle du renard, quoiqu'elle ait le museau beaucoup moins long, le front plus élevé et le sommet plus convexe, et que sa largeur, prise à l'endroit des arcades zygo- matiques, soit moindre à proportion de sa longueur prise depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la crête formée par l'os occipital.			
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmo- naire. . . . .	0	1	3	Les dents sont au nombre de quarante, vingt dans chaque mâchoire; savoir, six in- cisives, et de chaque côté une canine et six mâchelières. Ainsi, la genette a deux dents de plus que la fouine dans la mâchoire supé- rieure; la dernière de chaque côté est un peu plus grande que la première, et plus petite que les quatre autres; au reste, les dents de la genette ressemblent presque en- tièrement et correspondent à celle de la fouine.			
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	0	L'apophyse épineuse de la seconde vertè- bre cervicale était beaucoup plus allongée en avant qu'en arrière; sa partie supérieure formait une ligne droite parallèle à la lon- gueur du cou de l'animal, excepté sur le bout antérieur qui était arrondi. La bran- che inférieure des apophyses transverses de la sixième vertèbre n'avait presque point d'échancrure; les apophyses épineuses des cinq dernières vertèbres étaient longues, principalement celles de la septième.			
Diamètre de l'aorte, pris de de- hors en dehors. . . . .	0	0	2	Il y a treize vertèbres dorsales; les apo- physes épineuses des neuf premières étaient inclinaées en arrière, celle de la dixième était droite, et les autres s'inclinaient en avant. Des treize côtes, neuf sont vraies, et quatre fausses. Le sternum est composé de huit os : les premières côtes s'articulent de chaque côté de la partie moyenne du premier os; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuviè- mes côtes qui s'articulent entre le septième et le huitième os du sternum.			
Longueur de la langue. . . . .	0	1	10	Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept; les apophyses transverses des pre- mières sont très-petites; mais celles des au-			
Longueur de la partie anté- rieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	11				
Largeur de la langue. . . . .	0	0	4				
Largeur des sillons du palais. . . . .	0	0	1				
Hauteur des bords. . . . .	0	0	½				
Longueur des bords de l'entrée du larynx. . . . .	0	0	3				
Longueur du cerveau. . . . .	0	1	3				
Largeur. . . . .	0	0	10½				
Épaisseur. . . . .	0	0	7				
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	6				
Largeur. . . . .	0	0	6				
Épaisseur. . . . .	0	0	4				
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	7				
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	3				
Longueur du vagin. . . . .	0	1	7				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	9				
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	6				
Grande circonférence de la ves- sie. . . . .	0	6	10				
Petite circonférence. . . . .	0	5	8				
Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	6				
Circonférence. . . . .	0	0	4½				
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	10				
Circonférence. . . . .	0	0	8				
Longueur des cornes de la ma- trice. . . . .	0	1	8				
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	4½				
Circonférence à l'extrémité de chaque corne. . . . .	0	0	2½				
Distance, en ligne droite, entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2				



tres se trouvent d'autant plus longues, que la vertèbre dont elles dépendent est plus près du sacrum; toutes ces apophyses, à l'exception de celles de la première vertèbre, sont inclinées en avant.

L'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-huit. Les os du bassin ne m'ont paru différer de ceux du chat, qu'en ce que la gouttière était plus courte et les trous ovalaires plus longs.

Les os de l'épaule, des quatre jambes et des pieds ressemblaient presque entièrement à ceux du chat, excepté les différentes dimensions dont on pourra juger par la table suivante, et le doigt qui est de plus dans les pieds de derrière de la genette que dans ceux du chat.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	1
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	7
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	2	1
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	3½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	3
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	6
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	8
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	2½
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	8
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	2
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	7
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1½
Longueur des plus longues dents canines. . . . .	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	1½
Longueur des plus grosses dents machelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	3
Épaisseur. . . . .	0	0	2
Largeur du trou de la première vertèbre, de haut en bas. . . . .	0	0	3½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	4
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	1	1
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	0	6
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	6½
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	6½
Longueur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	5
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	7
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	7
Longueur de la neuvième, qui est la plus longue. . . . .	0	2	2
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	1	6
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	1½
Longueur du sternum. . . . .	0	3	4
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	0	9
Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	6
Hauteur de l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre, qui est la plus haute. . . . .	0	0	3½
Longueur de l'apophyse accessoire de la sixième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	5
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	11
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	0	9
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	5
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	1	2
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	3½
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	9
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	9
Profondeur. . . . .	0	0	8
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	6½
Largeur. . . . .	0	0	5½
Largeur du bassin. . . . .	0	0	9½
Hauteur. . . . .	0	0	11
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	10
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	1
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	3½
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	3
Longueur du l'humérus. . . . .	0	2	4
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	0	7

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	3½	Longueur du premier os du méta-			
Largeur de la partie inférieure.	0	0	6	tarse, qui est le plus court. . .	0	0	8
Longueur de l'os du coude. . . .	0	2	5	Longueur du troisième os, qui			
Longueur de l'olécrane. . . . .	0	0	3	est le plus long. . . . .	0	1	1
Longueur de l'os du rayon. . . .	0	0	11	Longueur de la première pha-			
Longueur du fémur. . . . .	0	2	8	lange du doigt du milieu des			
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	2½	pieds de devant. . . . .	0	0	3½
Circonférence du milieu de l'os.	0	0	8½	Longueur de la seconde pha-			
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	6	lange. . . . .	0	0	3
Longueur des rotules. . . . .	0	0	3½	Longueur de la troisième. . . .	0	0	2
Longueur du tibia. . . . .	0	2	10	Longueur de la première pha-			
Largeur de la tête. . . . .	0	0	6	lange du pouce. . . . .	0	0	2½
Circonférence du milieu de l'os.	0	0	8	Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2
Largeur de l'extrémité inférieure				Longueur de la première pha-			
du tibia. . . . .	0	0	4	lange du doigt du milieu des			
Longueur du péroné. . . . .	0	2	7	pieds de derrière. . . . .	0	0	4½
Circonférence à l'endroit le plus				Longueur de la seconde pha-			
mince. . . . .	0	0	3	lange. . . . .	0	0	2
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	2	Longueur de la troisième. . . .	0	0	2½
Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	8	Longueur de la première pha-			
Longueur du premier os du mé-				lange du pouce. . . . .	0	0	3
tacarpe, qui est le plus court.	0	0	3½	Longueur de la seconde pha-			
Longueur du troisième os, qui est				lange. . . . .	0	0	2
le plus long. . . . .	0	0	7½				

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE LA GENETTE.

885. *Les poches d'une genette.*

LA substance de ces poches s'est conservée à sec sans corruption; elle est grasseuse et huileuse; elle répand une fausse odeur de musc, forte et désagréable.

886. *Le squelette d'une genette.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de la genette: sa longueur est d'un pied deux pouces cinq lignes depuis le bout des mâ-

choires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a quatre pouces cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

1420. *Une peau de genette.*

Les os de la tête et des pieds tiennent à cette peau; elle est bourrée, et à peu près de même grandeur que la genette qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

DU BIZAAM <sup>(1)</sup>.

M. VOSMAËR a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam* (voyez fig. 2, pl. 235), dans une feuille imprimée à Amsterdam, en 1771, dont voici l'extrait :

« Sa grandeur est à peu près celle d'un chat domestique; la couleur dominante par tout le corps est le gris-cendré clair, rehaussé de taches brunes. Au milieu du dos règne une raie noire jusqu'à la queue, qui est à bandes noires et blanches, mais la pointe en est noire ou d'un brun très-foncé. Les pattes de devant et de derrière sont brunes en dedans, et grises tachées de brun en dehors; le ventre et la poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête et sur le nez, se voient des raies brunes; au bout du nez et sous les yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles, rondes et droites, sont couvertes de poils courts et gris; le nez est noir, et de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns et blancs. Les pattes sont armées de petites griffes blanches et crochues qui se retirent en dedans.

« Ce joli animal était d'un naturel un peu triste; sans cependant être méchant, on le tenait à la chaîne. Il mangeait volontiers de la viande, mais surtout des oi-

seaux vivants. On ne l'a pas entendu miauler; mais, quand on le tourmentait, il grommelait et soufflait comme un chat. »

M. Vosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de muse; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Vosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait connaître, le margay de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam, quoique, en les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus menu et plus pointu; il diffère aussi beaucoup par la queue et la figure des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Vosmaër; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire une fois plus petit; d'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, et l'autre du nouveau.

(1) M. Cuvier rapporte cet animal, connu par cette seule description, à l'espèce de la genette.

## ADDITION A L'ARTICLE DE LA GENETTE.

**LA CIVETTE NOIRE, VIVERRA NIGRA; DESM. — LE PARADOXURE POUGOUNIÉE, OU MARTRE DES PALMIERS, PARADOXURUS TYPUS; Fréd. Cuv. (1).**

Nous donnons ici la figure (*fig. 1, pl. 236*) d'une genette femelle, qui nous a paru différer assez de la femelle genette (*voyez p. 32*) pour mériter d'être décrite et dessinée. On la montrait à la foire Saint-Germain en 1772; elle était farouche et cherchait à mordre; son maître la tenait dans une cage ronde et étroite, en sorte qu'il était assez difficile de la dessiner; on ne la nourrissait que de viande; elle avait la physionomie et tous les principaux caractères de la genette. La tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue. Elle était un peu plus grosse que la genette que nous avons décrite, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avait grandi assez considérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venait; son maître l'avait achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avait vingt pouces de longueur, sur sept pouces et demi de hauteur; elle avait le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette, celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de

la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au-delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues et non droites et saillantes, comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir et les narines très-arrquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire, qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paraît former des ondes noires, le dessus du dos est rayé et moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus faible. Le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses noires, les pattes courtes, cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs et crochus, la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de sa longueur, elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue sont tout noirs jusqu'à l'extrémité (2).

	pi.	po.	lig.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil. . .	0	1	8
Ouverture de l'angle à l'autre. . .	0	0	9
Distance entre les angles extérieurs des yeux. . . . .	0	0	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille. . . . .	0	0	11
Longueur de l'oreille. . . . .	0	1	5
Largeur à la base. . . . .	0	1	0

(1) Cet animal étant de l'Inde, c'est par erreur que le nom de *genette de France* a été placé au bas de la planche des *OEuvres de Buffon* qui le représente. M. G. Cuvier le premier a reconnu qu'il constituait une espèce différente de celle de la genette; et M. F. Cuvier a confirmé ce fait en établissant le genre paradoxure dont il est le type, et qui est principalement caractérisé par la propriété qu'a la queue de s'enrouler en dessous jusqu'à sa base, sans néanmoins être prenante. Plusieurs autres carnisiers des Indes, très-voisins des civettes, se rapprochent par le même caractère de la civette noire, ou pougounié, et sont maintenant placés dans le même genre.

DESM. 1825.

(2) Nous donnons (*pl. 236, n° 2*) une nouvelle figure de cet animal, d'après un dessin que M. Fréd. Cuvier a fait faire sur un individu vivant, et qu'il a publié dans ses *Mammifères lithographiés*.

DESM. 1825.

LA FOSSANE <sup>(1)</sup>.

LA CIVETTE FOSSANE; CUV. — VIVERRA FOSSA; Linn., Desm.

QUELQUES voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil, et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants : *Lyon, 19 juillet 1761.* « La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les mœurs de notre fouine : les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur, ses parties avaient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement ; je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines ; l'un et l'autre étaient devenus un peu familiers, je les avais eus très-petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou trois mois : je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez ; je me suis seulement aperçu que leurs excréments avaient l'odeur

» de ceux de notre fouine. Ils mangeaient » de la viande et des fruits, mais ils préfé- » raient ces derniers, et montraient surtout » un goût plus décidé pour les bananes, » sur lesquelles ils se jetaient avec voracité. » Cet animal est très-sauvage, fort difficile » à apprivoiser ; et quoique élevé bien jeune, » il conserve toujours un air et un caractère » de férocité, ce qui m'a paru extraordi- » naire dans un animal qui vit volontiers de » fruits. L'œil de la fossane ne présente » qu'un globe noir fort grand, comparé à » la grosseur de sa tête, ce qui donne à cet » animal un air méchant. »

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnaissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paraît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs (2), a le museau plus pointu » et le corps plus petit que le chat ; il est » marqueté comme la civette. » Nous ne connaissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

(1) *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

(2) Voyage en Guinée par Bosman, page 256, figure n° 1, page 252.

## DESCRIPTION DE LA FOSSANE.

La fossane (*fig. 1, pl. 237*) a beaucoup de rapports avec la genette pour la figure du corps et pour les couleurs du poil; mais il m'a paru qu'elle en diffère par un caractère essentiel, qui est la poche odoriférante placée dans la genette entre les parties de la génération et l'anus. Il est vrai que je n'ai jamais vu la fossane dans son entier; je ne donne ici que la description d'une peau empaillée qui est au Cabinet; les mâchoires et les os des pieds tiennent à cette peau. La fossane a les dents ressemblantes à celles de la genette, non-seulement par le nombre, mais encore par la forme et la situation, et cinq doigts à chaque pied. La fossane a aussi à peu près les mêmes teintes de gris, de noir et de roux qui se voient sur la genette; mais elles sont distribuées différemment sur plusieurs parties; le chanfrein, le front, le dessus et les côtés de la tête ont une couleur mêlée de brun, de roussâtre et de gris; il y a au-dessus de l'œil, du côté de l'angle postérieur, une tache qui est d'un blanc sale et légèrement teint de jaune, et qui a environ quatre lignes de diamètre; le dessus et les côtés du cou et du corps jusqu'à l'origine de la queue ont les mêmes couleurs, avec des bandes ou des taches noires; quatre bandes s'étendent, depuis le milieu du cou, le long du dos jusqu'à la queue; mais elles ne sont continues que jusqu'au milieu du dos; dans le reste de leur longueur elles sont compo-

sées de taches placées fort près les unes des autres: on voit des taches à peu près semblables sur la partie postérieure des côtés du cou, sur les épaules, sur les côtés de la poitrine et du ventre, et sur la face externe des cuisses; la plupart de ces taches sont placées sur des lignes en quelque façon parallèles entre elles et aux bandes du corps, il y a trois de ces lignes sur chaque flanc; la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les alentours de la vulve et de l'anus, et le dessous de la queue près de son origine ont une couleur blanche-sale ou blanchâtre; le reste de la queue et la face externe de la cuisse sont d'une couleur mêlée de roux, de gris et de blanc-sale; la queue avait de plus des demi-anneaux étroits et de couleur rousse qui ne s'étendaient pas sur le côté inférieur; les jambes de devant, la face interne de la cuisse, les jambes proprement dites et les quatre pieds sont d'un blanc très-sale et même jaunâtre.

La peau de fossane qui a servi de sujet pour cette description avait dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de huit pouces et demi (1).

(1) Cette peau était conservée dans le Cabinet, et portait le n° 1248. DESJ. 1825.

## LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE.

LA CIVETTE RAYÉE, *VIVERRA STRIATA*; Geoff., Desm. — *VIVERRA FASCIATA*; Gmel.

CET animal, que M. Sonnerat a rapporté de l'Inde, et que dans son *Voyage* il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paraît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, surtout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est allongé comme celui des putois, auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de

celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps, depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est d'un fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mêlée de blanc-sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc-gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et en quelques endroits fauve-pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt et une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes, ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines, en haut comme en bas.

## LA SARICOVIENNE <sup>(1)</sup>.

LA LOUTRE D'AMÉRIQUE, CUV.; LUTRA BRASILIENSIS, Ray, Geoff.,  
Desm.; MUSTELA LUTRIS BRASILIENSIS; Linn.

« LA saricovienne, dit Thevet, se trouve le long de la rivière de la Plata; elle est d'une nature amphibie, demeurant plus dans l'eau que sur la terre; cet animal est grand comme un chat, et sa peau, qui est mêlée de gris et de noir, est fine comme veaux; ses pieds sont faits à la semblance de ceux d'un oiseau de rivière; au reste sa chair est très-délicate et très-bonne à manger (2). » Je commence par citer ce passage, parce que les naturalistes ne connaissaient pas cet animal sous ce nom, et qu'ils ignoraient que le *carigueibeju* du Brésil, qui est le même, eût des membranes entre les doigts des pieds; en effet, Marcgrave, qui en donne la description, ne parle pas de ce caractère, qui cependant est essentiel, puisqu'il rapproche, autant qu'il est possible, cette espèce de celle de la loutre.

Je crois encore que l'animal dont Gumilla fait mention sous le nom de *guachi* (3) pour-

rait bien être le même que la saricovienne, et que c'est une espèce de loutre commune dans toute l'Amérique méridionale. Par la description qu'en ont donnée Marcgrave et Desmarchais (4), il paraît que cet animal amphibie est de la grandeur d'un chien de taille médiocre; qu'il a le haut de la tête rond comme le chat, le museau un peu long comme celui du chien, les dents et les moustaches comme le chat; les yeux ronds, petits et noirs; les oreilles arrondies et placées bas; cinq doigts à tous les pieds; les pouces plus courts que les autres doigts, qui tous sont armés d'ongles bruns et aigus; la queue aussi longue que les jambes de derrière; le poil assez court et fort doux, noir sur tout le corps, brun sur la tête, avec une tache blanche au gosier. Son cri est à peu près celui d'un jeune chien, et il l'entrecoupe quelquefois d'un autre cri semblable à la voix du sa-gouin: il vit de crabes et de poissons, mais on peut aussi le nourrir avec de la farine de manioc délayée dans de l'eau. Sa peau fait une bonne fourrure, et, quoiqu'il mange beaucoup de poisson, sa chair n'a pas le goût de marais; elle est au contraire très-saine et très-bonne à manger.

(1) *Saricovienne*, nom de cet animal au pays de la Plata, et que nous avons adopté. Ce mot, *saricovienne*, paraît être dérivé de *carigueibeju*, qui est le nom de cet animal au Brésil, et qui doit se prononcer sarigouviou; ce nom signifie bête friande, selon Thevet.

*Jiya*, que et *carigueibeju* appellatur à Brasiliensibus. (Marc., Hist. nat. Bras., pag. 234, [fig. *ibid.*].)

*Lutra nigricans caudâ depressâ et glabrâ.* (Barrère, Hist. de la Fr. équinox., pag. 155.)

*Lutra atrî coloris maculâ sub gutture flavâ.* . . . *Lutra brasiliensis*, la loutre du Brésil. (Briss., Regn. anim., pag. 278.)

(2) Singularités de la France antarctique, par André Thevet; Paris, 1558, pages 107 et 108.

(3) On trouve sur les rivières qui se jettent dans l'Orénoque une grande quantité de chiens d'eau, que les Indiens appellent *guachi*; cet animal nage avec beaucoup de légèreté, et se nourrit de poisson; il est amphibie, mais il vient aussi chercher sa nourriture sur terre; il creuse des fosses sur le rivage, dans lesquelles la femelle met bas ses petits. Ils ne creusent point ces fosses à l'écart, mais dans les endroits où ils vivent en commun, et où ils viennent se

### ADDITION A L'ARTICLE DE LA SARICOVIENNE.

Je trouve dans les notes communiquées par

divertir. J'ai vu et examiné avec soin leurs tanières: l'on ne saurait rien voir de plus propre; ils ne laissent pas la moindre herbe aux environs; ils amoncellent à l'écart les arêtes des poissons qu'ils mangent, et, à force de sauter, d'aller et de venir, ils pratiquent des chemins très-propres et très-commodes. (Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, tome 3, pag. 29.) *Nota.* Ces caractères conviennent à la saricovienne; mais il nous paraît que le nom de *guachi* a été mal appliqué ici, et qu'il appartient à l'espèce de mouffette que nous avons appelée *coase*.

(4) Voyage de Desmarchais, tome 3, pag. 306.



M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres : la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres; et une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane, le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses : elles sont farouches et ne se laissent point approcher; pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, et se défendent bien contre les chiens : elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons. J'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les

animaux de la Guyane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité (1).

M. Aublet, savant botaniste, que nous avons déjà cité, et M. Olivier, chirurgien du roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne et dans le pays d'Oyapok, m'ont assuré qu'il y avait des loutres si grosses, qu'elles pesaient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime; ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves (2).

## UNE LOUTRE DE CANADA.

LA LOUTRE DE CANADA, *Lutra hudsonica*; Lacép. (3).

CETTE loutre (*pl.* 238), beaucoup plus grande que notre loutre, et qui doit se trouver dans le nord de l'Europe comme elle se trouve en Canada, m'a fourni l'occasion de chercher si ce n'était pas le même animal qu'Aristote a indiqué sous le nom de *latax*, qu'il dit être plus grand et plus fort que la loutre; mais les notions qu'il en donne ne convenant pas en entier à cette grande loutre, et la trouvant d'ailleurs absolument

semblable à la loutre commune, à la grandeur près, j'ai jugé que ce n'était point une espèce particulière, mais une simple variété dans celle de la loutre. Et comme les Grecs, et surtout Aristote, ont eu grand soin de ne donner des noms différents qu'à des animaux réellement différents par l'espèce, nous nous sommes convaincus que le *latax* est un autre animal; d'ailleurs les loutres, comme les castors, sont communément plus grandes et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique (4) qu'en Europe. Cette loutre de Canada doit, en effet, être plus grande et plus noire que la loutre de France; mais, en cherchant ce que pouvait être le *latax* d'Aristote (chose ignorée de tous les naturalistes), j'ai conjecturé que

(1) Observations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(2) Ces additions sont relatives, en ce qui concerne les deux plus grosses loutres qu'on y distingue, à la loutre ci-dessus décrite, sous le nom de *saricovienne*, et aussi vraisemblablement à une seconde espèce, voisine de celle-ci. Quant à la troisième, ou la plus petite, il est probable qu'elle se rapporte à l'espèce de sarigue à pieds palmés, qu'on a désignée sous les noms d'*yapok*, de petite loutre d'eau douce de Cayenne, et dont Illiger a fait un genre particulier, sous le nom de *chironecte*.  
DESM. 1825.

(3) Cet animal, peu connu, ne diffère peut-être pas de la vraie loutre marine, décrite ci-après, ou au moins il s'en rapproche beaucoup, si l'on en juge par la brièveté de ses pattes.  
DESM. 1825.

(4) Les loutres de l'Amérique septentrionale diffèrent de celles de France en ce qu'elles sont toutes communément plus longues et plus noires; il s'en trouve qui le sont bien plus les unes que les autres; il y en a d'aussi noires que du jais : celles-ci sont fort recherchées et fort chères. (Description de l'Amérique septentrionale, par Denys, tome 2, page 280.)

c'était l'animal indiqué par Belon sous le nom de *loup marin*, et j'ai cru devoir rapporter ici la notice d'Aristote sur le *latax*, et celle de Belon sur le loup marin, afin qu'on puisse les comparer (1).

Aristote fait mention dans ce passage de six animaux amphibies; et de ces six nous n'en connaissons que trois, le phoca, le castor et la loutre; les trois autres qui sont le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*, sont demeurés inconnus, parce qu'ils ne sont indiqués que par leurs noms et sans aucune description: dans ce cas, comme dans tous ceux où l'on ne peut tirer aucune induction directe pour la connaissance de la chose, il faut avoir recours à la voie d'exclusion; mais on ne peut l'employer avec succès que quand on connaît à peu près tout: on peut alors

conclure du positif au négatif, et ce négatif devient par ce moyen une connaissance positive. Par exemple, je crois que, par la longue étude que j'en ai faite, je connais à très-peu près tous les animaux quadrupèdes; je sais qu'Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance de ceux qui sont particuliers au continent de l'Amérique; je connais aussi parmi les quadrupèdes tous ceux qui sont amphibies, et j'en sépare d'abord les amphibies d'Amérique, tels que le tapir, le cabiai, l'ondatra, etc. Il me reste les amphibies de notre continent, qui sont l'hippopotame, le *morse* ou la vache marine, les phoques ou veaux marins, le loup marin de Belon, le castor, la loutre, la zibeline, le rat d'eau, le desman, la musaraigne d'eau, et, si l'on veut, l'ichneumon ou mangouste, que quelques-uns ont regardée comme amphibie et ont appelée *loutre d'Égypte*. Je retranche de ce nombre le *morse* ou la vache marine, qui, ne se trouvant que dans les mers du Nord, n'était pas connue d'Aristote; j'en retranche encore l'hippopotame, le rat d'eau et l'ichneumon, parce qu'il en parle ailleurs et les désigne par leurs noms; j'en retranche enfin les phoques, le castor et la loutre, qui sont bien connus, et la musaraigne d'eau, qui est trop ressemblante à celle de terre pour en avoir jamais été séparée par le nom: il nous reste le loup marin de Belon, la zibeline et le desman, pour le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*; de ces trois animaux il n'y a que le loup marin de Belon qui soit plus gros que la loutre; ainsi c'est le seul qui puisse représenter le *latax*; par conséquent la zibeline et le desman représentent le *satherion* et le *satyrion*. L'on sent bien que ces conjectures, que je crois fondées, ne sont cependant pas du nombre de celles que le temps puisse éclaircir davantage, à moins qu'on ne découvre quelques manuscrits grecs jusqu'à présent inconnus, où ces noms se trouveraient employés, c'est-à-dire, expliqués par de nouvelles indications.

(1) Sunt inter quadrupedes ferasque, quæ victum ex lacu et fluviis petant, at verò à mari nullum, præterquam vitulus marinus. Sunt etiam in hoc genere fiber, satherium, satyrium, lutris, *latax*, quæ latior lutre est, deutesque habet robustos, quippè quæ noctu plerumque egrediens, virgulta proxima suis, dentibus ut ferro præcidat; lutris etiam hominem mordet, nec desistit, ut forunt, nisi ossis fracti crepitum senserit. Lataci pilus durus, specie inter pilum vituli marini et cervi. (Arist., Hist. anim., lib. 8, cap. 5.) — Le loup marin. « D'autant que les Anglais n'ont point de loups sur leur terre, nature les » a pourvus d'une bête au rivage de leur mer, si » fort approchante de notre loup, que si ce n'était » qu'il se jette plutôt sur les poissons que sur les » ouailles, on le dirait du tout semblable à notre bête » tant ravissante; considéré la corpulence, le poil, » la tête (qui toutefois est fort grande), et la queue » moult approchante au loup terrestre, mais parce » que celui-cy (comme dit est) ne vit que de poissons, et n'a été aucunement connu des anciens, il » ne m'a semblé moins notable que les animaux de » double vie cy-dessus allégués, par quoi j'en ai bien » voulu mettre le pourtrait. » (Belon, de la Nature des Poissons, page 18.) Nota. La figure est à la page 19, et ressemble plus à l'hyène qu'à aucun autre animal, mais ce ne peut être l'hyène, car elle n'est point amphibie, elle ne vit pas de poisson, elle est d'un climat tout différent.

## DESCRIPTION D'UNE LOUTRE DE CANADA.

CETTE loutre (*pl. 232*) est au Cabinet, sous le nom de *loutre de Canada*; elle m'a paru très-ressemblante à la nôtre par la forme de la tête, du corps, de la queue, des jambes et des pieds, car elle a des nageoires entre les doigts; mais elle est très-grande, elle a environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue d'un pied cinq pouces; la longueur totale de cette loutre est donc de quatre pieds trois pouces, en y comprenant celle de la queue, tandis que la loutre qui a servi de sujet pour la description de cet animal (*tom. 2 des Mammifères*), et la loutre dont la description a été rapportée par M. Perrault dans la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'Hist. nat. des animaux*, n'avaient chacune que trois pieds deux ou trois pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; mais M. Brisson, dans son ouvrage intitulé le *Règne animal*, donne les dimensions d'une loutre de ce pays-ci, qui avait quatre pieds un pouce de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, et qui, par conséquent, n'était que de deux pouces moins longue que la loutre du Canada dont il s'agit ici. Cette loutre a aussi deux sortes de poils comme

la nôtre; le duvet est gris-blanc sur la plus grande partie de sa longueur; les poils longs et fermes sont de cette couleur sur la moitié de leur longueur depuis la racine; mais l'autre moitié de ces longs poils et la pointe du duvet, au lieu d'être brunes sur toute la partie supérieure de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, sur la face extérieure des jambes et sur le côté supérieur de la queue, comme dans notre loutre, sont de couleur fauve; les longs poils des côtés de la tête, de la mâchoire inférieure, du dessous et des côtés du cou, de la poitrine, du ventre, des aisselles, des aines et de la face interne des jambes, sont blanchâtres, comme sur notre loutre; mais le poil des pieds et du dessus de la tête est de couleur fauve, comme celui du dos, sans teinte noirâtre.

La loutre de Canada, qui fait le sujet de cette description, ne diffère donc de notre loutre que par des teintes de brun et de noirâtre qui ne sont pas sur son poil: il a peut-être perdu ces teintes par l'impression de la vapeur de soufre, à laquelle on l'a souvent exposé pour le préserver des insectes; et quand même il n'aurait pas été décoloré par accident, cette différence de couleur ne me paraîtrait pas suffisante pour caractériser une espèce de loutre, différente de celle de ce pays-ci.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## D'UNE LOUTRE DE CANADA.

1270. *Une loutre de Canada.*

J'AI décrit cet animal dans ce volume (*ci-dessus*), et je l'ai comparé à la loutre de notre pays: celle de Canada, dont il s'agit ici,

est desséchée et bourrée; on a laissé sous la peau les os de la tête, des jambes, des pieds et de la queue; on voit des dents: elles sont semblables à celles de notre loutre.

## DE LA SARICOVIENNE OU LOUTRE MARINE.

LA LOUTRE MARINE, CUV.; *MUSTELA LUTRIS*, LINN.; *LUTRA MARINA*,  
ERXLEB., DESM.; LOUTRE DU KAMTSCHATKA, GEOFF. (1).

Nous avons dit, à l'article de la loutre saricovienne ou *cariguiébeju* de Marcgrave, que cet animal paraissait se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paraisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être partout la même. Ces saricoviennes de Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que l'espèce de ces saricoviennes de Kamtschatka ne soit la même que celle du *cariguiébeju* ou saricovienne de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins et la plupart des phoques se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor*, quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre, à laquelle non-seulement nous rapportons ces grandes loutres de la Guyane et du Brésil, dont nous avons parlé (p. 44 et 45), mais aussi cette loutre de Canada dont nous

(1) Cette espèce, en ne considérant que l'animal dont il est fait mention longuement dans cet article, d'après Steller, est bien distincte des autres, et notamment de celles de l'Amérique méridionale, auxquelles le nom de *saricovienne*, d'origine brésilienne, peut seul convenir, et que Buffon confond avec elle. La loutre marine aurait plutôt de la ressemblance, par les proportions de ses membres, avec la loutre que notre célèbre auteur a décrite sous le nom de loutre de Canada. DESM. 1825.

avons donné la notice (pag. 45), et qui paraît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le cinquantième degré jusqu'au cinquante-sixième, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure à l'occident du Kamtschatka, ni au-delà de la troisième île des Kouriles; elles ne sont ni féroces, ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka; il y en avait, en 1742, une si grande quantité à l'île de Bering, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. Comme ces animaux n'avaient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étaient ni timides, ni sauvages; ils s'approchaient même des feux que nous allumions, jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur, ils commencèrent à nous fuir (2).

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les lacs d'eau douce, où elles paraissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent pour se reposer les lieux frais et ombragés; en sortant de l'eau, elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens; mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnaître, par l'odorat plutôt que par la vue, qu'elles ont faible et courte, s'il n'y a pas quelque ennemi à craindre dans les environs; elles

(2) *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, tom. 2, 1751.

ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car, quoiqu'elles courent assez vite, un homme lesté peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité et comme il leur plaît, c'est-à-dire, sur le ventre, sur le dos, sur les côtés et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paraît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer, ni sur terre; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes de différents âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées, et le petit dès sa naissance a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement moins avancées que les autres; la mère l'allaitte pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit; elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau; elle lui apprend à nager, et lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques moments de repos; si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissements lamentables; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober, car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacées, de coquillages, de grands polypes, et autres poissons mous, qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse, car ils ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert; ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc.,

MAMMIFÈRES. *Tome III.*

des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite; leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, surtout celle des femelles qui est grasse et tendre lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas; celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblable à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux est ordinairement très-dure (1). « Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Bering, elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi crue; le foie, les rognons et le cœur sont absolument semblables à ceux du veau (2). »

On voit souvent, au Kamtschatka et dans les îles Kouriles, arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver; les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité, qu'ils s'amoncellent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer; les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui, par conséquent, leur donnent

(1) « Les Russes jetés dans cette île (de Bering), » après s'être réservé une provision de huit cents » livres de farine, pour faire le trajet du Kamtschat- » ka, dès que la saison et leur santé le permettraient, » eurent recours aux loutres marines; un de ces » animaux leur fournissait quarante ou cinquante li- » vres de chair, mais si dure, du moins celle des » mâles, qu'il fallait la hacher et l'avaler presque sans » mâcher; on en préparait les viscères pour les ma- » cher; on en préparait les viscères pour les malades, » Du reste, quoique M. Steller prétende que la » loutre est bonne contre le scorbut, M. Muller en » doute, puisque les Russes qui moururent de cette » maladie en avaient mangé comme les autres; cepen- » dant on en tua beaucoup, même quand on eut » cessé de s'en nourrir, parce que les peaux en sont » très-belles, et valent aux Russes, qui les vont por- » ter à la Chine, jusqu'à quatre-vingts ou cent rou- » bles la pièce; aussi ramassa-t-on neuf cents de ces » peaux à la chasse des loutres, qui dura jusqu'au » mois de mars: alors elles disparurent, et l'équipage » eut recours à la pêche des chiens, des ours et des » lions que la mer leur offrit. » ( Voyage de Be- » ring; Histoire générale des Voyages, tome 19, » pag. 379.)

(2) *Novi Commentarii Academiae Petropol.*, tom. 2, 1751.

la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais, lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr, ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errants sur la mer avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable. C'est dans les mois de février, de mars et d'avril, qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison; cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis: on les prend aussi, dans cette même saison, avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure: les Chinois les achètent presque toutes, et ils les paient jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison: les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de mai; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes, sans cela elles seraient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière, d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête, plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure: au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur; tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps: ils sont plus courts sur la tête et sur les membres; mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus

petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre; les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun et très-long; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante; la mue se fait, dans les adultes, d'une manière différente de celle des autres animaux: quelques poils tombent au mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tous sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes. Les oreilles sont droites, coniques et couvertes de poils, comme dans l'ours marin; elles sont longues de près d'un pouce sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces. Les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre et sont à peu près de la même grandeur; la couleur de l'iris varie dans différents individus, car cette couleur est brune dans les uns et noirâtre dans les autres: il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié. Les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celles du phoque commun; l'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure: toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils roides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines; la mâchoire supérieure est armée de quatorze dents: il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes, ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière et d'environ un pouce de longueur; après les canines, il y a quatre molaires de chaque côté, qui sont larges et épaisses, surtout celles du fond, et ces der-

nières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacés.

Dans la mâchoire inférieure, le nombre des dents est ordinairement de seize : il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et deux canines ; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur, mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge : ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement ; néanmoins, comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre de dents est quelquefois de trente-deux. La langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes sur une largeur d'un demi-pouce seulement ; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusqu'au-dessus des ongles, et ne sont point engagés dans la peau ; ils sont apparents et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres, en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoique assez lentement ; ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paraît un peu voûté ; les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil ; la plante du pied, qui est brune avec des tubercules par-dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts : les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe ; ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers ; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts qui sont de même joints par une membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes ; le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant ; les ongles en sont aigus, mais assez courts ; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière

est aussi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue est tout-à-fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire plate en dessus et en dessous, seulement elle est un peu plus courbée à proportion du corps ; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps : cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six ; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune ; la vulve de la femelle est assez grande et située à un pouce au-dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow (1), sous le nom de *castor marin*, pourrait bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat marin*, et qui est l'ours marin, car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller ; et on en a vu à la Guyane et au Brésil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka ; d'ailleurs, il paraît par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son *castor marin* a les mêmes habitudes que la saricovienne qui porte le nom de *bobrou castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si long-temps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce *castor marin* gros comme l'ours marin, et il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différents voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve  *tome 19, page 365 des Voyages*, où il est dit « que les peaux de » *castors marins* sont d'un profit considérable pour la Russie ; que les Kamtschatda » les peuvent, avec ces peaux, acheter des » Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, » et que les Cosaques troquent ces fourrures » pour d'autres effets avec les marchands » russes, qui gagnent beaucoup dans le com-

(1) Histoire générale des Voyages, tome 19, page 260.

» merce qu'ils en font à la Chine , et que le  
 » temps de la chasse des castors marins est  
 » le plus favorable pour lever les tributs ;  
 » car les Kamtschatdales donnent un castor  
 » pour un renard ou une zibeline , quoiqu'il  
 » vaille au moins cinq fois davantage , et qu'il  
 » se vend quatre-vingt-dix roubles , etc. »  
 On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne , et qu'il y a toute apparence que M. Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin* était aussi grand que son *chat marin* , c'est-à-dire l'ours marin.

Au reste , la saricovienne , qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe , est nommée *kaikon* en langue kamtschatdale , *kalaga* chez les Koriaques , et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guyane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique , il paraît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et par la couleur : l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale (1).

Leur peau est très-épaisse , et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé et quelquefois argenté ; leur cri est un son rauque et enroué. Ces animaux vont en troupe et fréquentent les savanes noyées ; ils nagent la tête hors de l'eau et souvent la gueule ouverte ; quelquefois même , au lieu

de fuir , ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris , et il est aisé d'en tuer un grand nombre : au reste , l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau , lors même qu'on l'a tuée ; qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée , et qu'on perdrait son temps à attendre le moment où elle pourrait reparaître , surtout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars et couguars leur font la guerre et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup ; ils se tiennent à l'affût , et lorsqu'une saricovienne passe , ils s'élancent dessus , la suivent au fond de l'eau , l'y tuent et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit , d'après le témoignage de M. de la Borde (page 45) , qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur : les deux plus grandes de ces loutres paraissent être des saricoviennes , qui se ressemblent si fort par la forme , que l'on peut sans difficulté les rapporter à une seule et même espèce , d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général que dans l'espèce de la saricovienne , ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes , ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres , parce qu'on les tue plus jeunes et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

(1) Ce qui suit se rapporte à l'histoire de la loutre d'Amérique , ou vraie saricovienne. (Voyez page 44.)  
 DESM. 1825.



## LE SURIKATE.

SURICATA CAPENSIS; Desm. — VIVERRA TETRADACTYLA; Linn., Gmel. —  
RYZÆNA TETRADACTYLA; Illig.

CET animal (*pl.* 8 de l'édition in-4<sup>o</sup>) a été acheté en Hollande sous le nom de surikate; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale : nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenait cette attitude toutes les fois qu'il voulait se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez par la taille et par le poil à la mangouste, il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue; mais par le museau dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène; ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avons nourri ce surikate d'abord avec du lait parce qu'il était fort jeune, mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangeait avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet; il cherchait aussi à surprendre les jeunes animaux: un petit lapin qu'on élevait dans la même maison serait devenu sa proie si on l'eût laissé faire. Il aimait aussi beaucoup le poisson et encore plus les œufs; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venait de mettre dans l'eau pour cuire: il refusait les fruits et même le pain à moins qu'on ne l'eût mâché; ses pattes de devant lui servaient comme à l'écureuil pour porter à sa gueule. Il lapait en buvant comme un chien, et ne buvait point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède: sa boisson ordinaire était son urine,

quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouait avec les chats et toujours innocemment; il ne faisait aucun mal aux enfants, et ne mordait qui que ce soit que le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. Il ne se servait pas de ses dents pour ronger, mais il exerçait souvent ses ongles et grattait le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés: il était si bien apprivoisé qu'il entendait son nom; il allait seul par toute la maison et revenait dès qu'on l'appelait. Il avait deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyait d'être seul, ou qu'il entendait des bruits extraordinaires: et au contraire, lorsqu'il était excité par des caresses, ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisait un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal était femelle, et paraissait souvent être en chaleur quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

ADDITION A L'ARTICLE DU  
SURIKATE.

Nous avons dit que le surikate ne faisait aucun mal aux enfants, qu'il ne mordait que quelques personnes adultes, et entre autres le maître de la maison qu'il avait pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordait ni la femme ni les enfants de cette maison; mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'était par l'odorat qu'il était induit à mordre; lorsque quelqu'un le prenait, le cartilage du bout du nez se pliait pendant qu'il flairait, et suivant l'odeur qu'il recevait de la personne, il mordait ou ne mordait pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, et ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avait mordu une fois quelqu'un il le mordait tou-

jours ; en sorte qu'on ne pouvait pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avait des gens qui lui déplaisaient si fort, qu'il cherchait à s'échapper pour les mordre, et quand il ne pouvait pas attraper les jambes il se jetait sur les souliers et sur les jupons qu'il déchirait ; il employait même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il voulait mordre.

M. Vosmaër, dans une note de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate et sur le lieu de l'origine de cet animal, quia été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avait adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, et il paraît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit : « J'ai encore » remis, audit capitaine, deux petits animaux vivants, mâle et femelle, auxquels

» nous ne pouvons cependant donner de  
» nom, ni les rapporter à aucune autre es-  
» pèce, attendu qu'on me les a envoyés pour  
» la première fois, et de bien loin, des dé-  
» serts et montagnes de pierres de cette  
» vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils  
» et mangent de la viande fraîche, cuite ou  
» crue, des œufs crus et des fourmis quand  
» ils peuvent en attraper. Je souhaite que  
» ces petits animaux arrivent en vie, puis-  
» que je ne crois pas qu'on en ait encore vu  
» en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste ; j'y souscris avec plaisir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étais assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de surikate, et qu'il venait de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

## DESCRIPTION DU SURIKATE.

**L**E surikate (*pl.* 241) qui a servi de sujet pour cette description était un peu plus gros qu'un surmulot, il avait beaucoup de ressemblance avec la mangouste par la figure du corps et principalement par celle des oreilles ; mais il ressemblait, par la forme du museau, plus au coati qu'à aucun des animaux qui ont été décrits dans cet ouvrage. Le bout du museau s'étendait de la longueur de quatre lignes plus en avant que la lèvre de dessous ; de sorte que le nez était saillant comme celui des cochons, l'animal le mouvait et le contournait en haut lorsqu'il voulait flairer ou mordre : les narines ressemblaient à celles du chien, mais le nez n'avait pas, comme celui du chien, un sillon qui s'étendit depuis l'entre-deux des narines jusqu'à la lèvre ; cet espace était

convexe : les yeux étaient grands et les oreilles très-courtes et arrondies. Il n'y avait que quatre doigts à chaque pied : les ongles étaient fort longs, pliés en gouttière et de couleur noire ; la plante des pieds avait beaucoup de longueur, surtout dans les pieds de derrière.

Le nez, le tour des yeux et les oreilles étaient noirs ; le chanfrein avait une couleur brune ; les côtés de la tête et du museau, et le dessous de la mâchoire inférieure, étaient de couleur blanche ou blanchâtre. Tout le reste de la tête, le cou, le dos, la croupe, les côtés du corps, l'épaule, le bras, la face externe de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur mêlée de blanc, de brun, de jaunâtre et de noir. Il y avait deux sortes de poils ; le plus long et le

plus ferme était de couleur noire près de la racine; on voyait plus haut successivement du blanc, du noir et du blanc, et enfin la pointe était noire; l'autre poil était plus court, plus doux et de couleur brune-jaunâtre. La poitrine, le ventre, la face interne de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe et les quatre pieds, étaient de couleur jaunâtre. La queue avait la même couleur, excepté le côté supérieur qui était mêlé de noir, et l'extrémité qui était noire. Les plus longs poils avaient jusqu'à un pouce et demi de longueur.

	pi.	po.	lig.
le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	6
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	8
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	3
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	6
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	8
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3	4
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	3
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	4
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2½
Distance entre les angles antérieurs des yeux. . . . .	0	0	7½
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	4	10
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	2
Longueur du cou. . . . .	0	1	0
Circonférence du cou. . . . .	0	4	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	6	8
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	8	6
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	9
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	6	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	6
Longueur de l'avant-bras, depuis			

Cet animal pesait une livre treize onces. L'épilon s'étendait jusqu'au pubis, et remontait sur les intestins; il était extrêmement mince et très-chargé de graisse qui formait de grandes mailles. Le foie était presque autant à gauche qu'à droite.

Le duodenum s'étendait en arrière dans le côté droit jusqu'au-delà du rein; ensuite il se recourbait en dedans avant de se joindre au jejunum qui faisait de grandes convolutions longitudinales dans la région ombilicale et dans le côté droit: celles de l'ileum étaient aussi grandes, et se trouvaient en partie dans le même côté droit; ensuite elles passaient dans le gauche et dans les régions hypogastrique et ombilicale: le cæcum était placé à droite, et dirigé en arrière: le colon était très-court, et formait dans la région ombilicale un petit arc qui était convexe en devant et qui aboutissait au rectum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac était peu profond; la partie droite de ce viscère avait beaucoup d'étendue, mais la portion qui se trouve au-delà de l'angle que forme cette partie, était très-petite, aussi y avait-il beaucoup de distance entre cet angle et l'œsophage.

Le duodenum avait moins de diamètre que le jejunum et l'ileum, qui étaient tous les deux à peu près de même grosseur: le cæcum avait peu de longueur; il était courbé du côté de l'ileum, et il avait un peu plus de diamètre près de son extrémité qu'à son origine; le colon avait aussi moins de diamètre près du cæcum que dans le reste de son étendue: les membranes des intestins et de l'estomac étaient fortes et épaisses.

Le foie avait cinq lobes, dont le plus grand et le plus petit étaient dans le milieu; le petit tenait à la racine du grand, celui-ci avait deux scissures; le ligament suspensoire

passait dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel était incrustée dans la droite, qui divisait le lobe en deux portions presque égales, dont la gauche était sous-divisée par l'autre scissure : il y avait un lobe à gauche et deux à droite ; ceux-ci étaient aussi grands l'un que l'autre, et tous les deux ensemble n'avaient guère plus de volume que le lobe gauche : il se trouvait un lobule gros comme une petite fève placé au centre de la face postérieure du foie. Ce viscère avait au-dehors une couleur brune-rougeâtre, et au-dedans il était à peu près de la même couleur, mais plus pâle : il pesait une once et demie et vingt-cinq grains.

La vésicule du fiel avait une forme très-particulière, elle était allongée et à peu près en forme de poire, mais défigurée par des tubercules et des étranglements ; elle renfermait un mucilage grisâtre et grumeleux.

La rate était presque aussi large à l'extrémité supérieure et dans le milieu, qu'à l'extrémité inférieure ; elle avait trois faces bien distinctes ; elle était au-dehors et au-dedans d'une couleur rouge-noirâtre ; elle pesait six gros et vingt-trois grains. Le foie et la rate étaient gros et fermes comme dans les animaux domestiques, aussi l'animal dont il s'agit avait-il été nourri dans une maison, et il était devenu très-gras. Ses viscères avaient une odeur approchante de celle des viscères du chat.

Le pancréas était très-grand, il s'étendait à gauche jusqu'au bout de la rate, et à droite le long du duodenum jusqu'au-delà du rein, ensuite il se prolongeait en avant vers le centre du foie en formant une sorte de boucle.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche ; les sillons que formaient les vaisseaux sanguins étaient fort apparents sur la face extérieure des reins ; le bassin était grand ; il n'y avait point de mamelons ; les trois substances du rein étaient bien distinctes.

La partie charnue du diaphragme était épaisse, et le centre nerveux très-mince : le poumon gauche avait deux lobes, et le droit quatre, comme dans la plupart des quadrupèdes ; le quatrième, qui se trouvait près de la base du cœur, était presque aussi gros que le premier du côté droit ; le second avait un peu plus de volume que le premier : le cœur était presque rond ; la crosse de l'aorte ne jetait que deux branches, elles étaient de grosseurs inégales ; la plus grosse

se trouvait placée au côté droit de la plus petite, et se divisait en trois autres branches à une ligne de distance du tronc.

La langue était large, mince et arrondie par le bout ; le milieu de la partie antérieure était couvert de papilles courtes, couchées en arrière et terminées par une pointe dure ; les papilles des autres parties étaient moins grandes : il y avait deux grosses glandes à calice sur le milieu de la partie postérieure, placées l'une à côté de l'autre à une ligne deux tiers de distance, et deux autres glandes à calice, placées chacune sur le côté de la langue, et sur la même ligne que les glandes du milieu ; la langue était parsemée de grains glanduleux et blancs : l'épiglotte était allongée et arrondie par le bout : le palais était traversé par neuf ou dix sillons très-irréguliers, les uns fort étroits et les autres fort larges ; les bords des premiers n'étaient pas interrompus dans le milieu, ils ne formaient qu'une convexité en avant ; les autres en avaient deux, et étaient interrompus dans le milieu.

On ne voyait pas le gland du clitoris, mais seulement la cavité du prépuce : il se trouvait de chaque côté l'orifice d'un tuyau excrétoire qui aboutissait à une glande ovoïde, dont le grand diamètre était de trois lignes et demie, et le petit de deux lignes et demie : la vessie était petite et en forme de poire : les cornes de la matrice avaient presque autant de diamètre à leur extrémité que dans le reste de leur étendue ; elles étaient grosses, et les trompes étaient aussi très-apparentes.

Il se trouvait de chaque côté de l'anus une poche qui avait quatre lignes et demie de longueur, trois lignes et demie de largeur et trois lignes d'épaisseur ; le tuyau excrétoire de chacune de ces poches aboutissait au-dedans de l'anus, elles renfermaient une matière visqueuse et jaunâtre.

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	3	1	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . .	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . .	0	1	2
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	2

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	11	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	3	2
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	2	Petite circonférence. . . . .	0	2	8
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	5	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	10
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0	Circonférence. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	11
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	4	Circonférence. . . . .	0	0	8
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	1	6	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	0	4
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	1	9	Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	4
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	6	6	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	11
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	3	7	6	Longueur des testicules. . . . .	0	0	2
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	7	1	Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Petite circonférence. . . . .	0	5	5	Épaisseur. . . . .	0	0	1
Longueur du foie. . . . .	0	2	3				
Largeur. . . . .	0	3	8	Les os propres du nez sont peu saillants en avant, de sorte que le plan de l'ouverture des narines est incliné en arrière par le haut; les bords des orbites des yeux sont osseux sans aucune interruption; les branches de la mâchoire inférieure ont une troisième apophyse au-dessous de la condyloïde.			
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	6				
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	1	3	Les dents ont beaucoup de rapport à celles des animaux carnassiers, tels que le loup, le blaireau, l'hyène; elles sont au nombre de trente-quatre, comme celles de l'hyène, mais il se trouve une différence dans la situation; les dents mâchelières de cet animal sont au nombre de dix dans la mâchoire supérieure, et de huit dans l'inférieure; au contraire, il y a dans la mâchoire inférieure du surikate dix mâchelières, et huit dans la mâchoire supérieure. Il a deux longues dents canines à chaque mâchoire et six petites incisives; les dernières mâchelières ont plusieurs pointes.			
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	6				
Longueur de la rate. . . . .	0	3	6	L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est très-grande, elle se prolonge en avant et en arrière.			
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	10	Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses. Le sternum est composé de huit os; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; celles des troisièmes côtes, entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes et neuvièmes côtes qui s'articulent entre le septième et le huitième os du sternum.			
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	11				
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$				
Longueur des reins. . . . .	0	0	11 $\frac{1}{2}$				
Largeur. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{2}$				
Épaisseur. . . . .	0	0	5				
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$				
Largeur. . . . .	0	0	10				
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	2	7				
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	1	1 $\frac{1}{2}$				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	10				
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	2				
Longueur de la langue. . . . .	0	1	3				
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	3 $\frac{2}{3}$				
Longueur du vagin. . . . .	0	1	7				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	1				
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$				

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six; il y a quatre fausses vertèbres dans le sacrum, et vingt dans la queue.

L'angle qui sépare la base et le côté antérieur de l'omoplate est arrondi, l'épine est fort élevée.

Le premier rang du carpe est composé de trois os dont le premier se trouve au-dessous de l'os du rayon, et le second en partie au-dessous de l'os du rayon, et en partie au-dessous de l'os du coude; le troisième est hors de rang. Les os du second rang du carpe sont au nombre de cinq, les deux premiers sont derrière la partie supérieure du premier os du métacarpe, le troisième os du second rang du carpe est au-dessus du premier os du métacarpe, le quatrième os du carpe au-dessus du second os du métacarpe, et le cinquième os du carpe en partie au-dessus du troisième os du métacarpe et en partie au-dessus du quatrième.

Il y a sept os dans le tarse, savoir l'astragale, le calcaneum, le scaphoïde, le cuboïde et trois os cunéiformes, dont le premier est le plus long, et s'étend sur le côté interne du second os cunéiforme et de la partie supérieure du premier os du métatarse.

Les os du métacarpe et du métatarse ne sont qu'au nombre de quatre, de même que les doigts, comme dans l'hyène. Je n'ai vu aucun autre animal fissipède qui ait quatre doigts à chacun des quatre pieds.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	5
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	8
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	1	8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	3½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	6
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	6½
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	4½
Largeur. . . . .	0	0	3
Largeur des orbites. . . . .	0	0	7
Hauteur. . . . .	0	0	6
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	5½
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	7
Longueur de la dixième côte qui est la plus longue. . . . .	0	1	8
Longueur du sternum. . . . .	0	1	11
Longueur du corps des plus longues vertèbres lombaires. . . . .	0	0	5
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	5½
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	6
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur. . . . .	0	1	1
Largeur du bassin. . . . .	0	0	9½
Hauteur. . . . .	0	1	1
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	7
Longueur de l'humérus. . . . .	0	1	11
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	2	2
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	3
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	9½
Longueur du fémur. . . . .	0	2	1½
Longueur du tibia. . . . .	0	2	4
Longueur du péroné. . . . .	0	2	2
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	2
Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	6½
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	2
Longueur du second os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	0	8
Longueur du quatrième, qui est le plus court. . . . .	0	0	6
Longueur du second et du troisième os du métatarse, qui sont les plus longs. . . . .	0	0	11
Longueur du quatrième, qui est le plus court. . . . .	0	0	9½
Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de devant. . . . .	0	0	3
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2½
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	5
Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	0	4
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2½
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	3

LA MANGOUSTE <sup>(1)</sup>.

LA MANGOUSTE D'ÉGYPTE, HERPESTES PHARAONIS; Desm. — VIVERRA  
ICHNEUMON; Linn., Gmel., Cuv.

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats (2); mais son goût pour la proie est encore plus

vif, et son instinct plus étendu que celui du chat, car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paraît vivant, et se nourrit de toute substance animale; son courage est égal à la véhémence de son appétit; elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents, elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine (3) que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic; elle mange les œufs du crocodile comme ceux des poules et des oiseaux, elle tue et mange aussi les

(1) Mangouste, mot dérivé de mangutia, nom de cet animal aux Indes.

*Ichneumon*, en grec et en latin. *Tezer-dea*, en arabe, selon le docteur Shaw.

*Mungo* par les Portugais, et *muncus* par les Hollandais de l'Inde, selon Kæmpfer. — *Quil* ou *quils-peté* à Ceylan, selon Garcias du Jardin. — *Chiri* ou *Malabar*, selon le P. Vincent Marie.

*Ichneumon Aristotelis*. (*Hist. animal.*, lib. 6, cap. 35, et lib. 9, cap. 6.)

*Ichneumon*, que les Égyptiens nomment *rat de Pharaon*. (*Observ. de Belon*; Paris, 1555, feuillet 95, fig. *ibid.*) — Le rat de Pharaon. (*Belon*, de la Nature des Poissons; Paris, 1555, page 35, figures, page 37.)

*Ichneumon sive Iutra Ægypti*. (*Aldrov.*, de Quad. digit., pag. 298, fig., page 301.)

*Serpenticida sive muncos*. (*Rumph.*, *Herb.* 8, page 69, tab. 28, fig. 2 et 3.)

*Viverra mungo*. (Kæmpfer, *Amoenit.*, pag. 574.)

*Ichneumon. Mus Pharaonis*. (*Prosp. Alp.*, *Hist. Ægypti*, pag. 234 et 235, tab. 14, fig. 3.)

*Ichneumon*, ou rat de Pharaon. (Maillet, *Description de l'Égypte*, page 34, fig. *ibid.*)

*Mustela ægyptiaca. Ichneumon*, id est, investigator. *Mus Pharaonis*; *mus Ægypti*; *damula*; *donola*; *mustela Ægypti peculiaris. Iutra Ægypti*. (Klein, de Quad., pag. 64.)

*Meles* ( *ichneumon* ) *digitis mediis longioribus, lateralibus æqualibus subuniformibus*. (*Voyage de Hasselquist*, art. 4, pag. 191.)

The indian *ichneumon*. (*Edwards, Hist. of Birds*, fig. 4, pag. 199, fig. *ibid.*)

*Mustela pilis ex albedo et nigricante variegatis vestita. Ichneumon, mus Pharaonis. Ichneumon* ou la mangouste, vulgairement le rat de Pharaon. (*Briss., Regn. anim.*, pag. 250.)

*Ichneumon. Viverra caudâ è basi incrassatâ sensim attenuata*. (*Linn.*, *Syst. Nat.*, edit. 10.)

(2) *Mibi ichneumon fuit utilissimus ad mures ex meo cubiculo fugandos... unum alui à quo murium damna planè cessarunt; si quidem quotquot offende-  
bat interimebat, longèquè ad hos necandos fugandos-  
que fele est ichneumon utilior*. (*Prosp. Alp.*, *Descript. Ægypt.*, lib. 4, pag. 235.)

(3) *Primum antidotum..... radix est plante ma-  
laicè hampaddu-tanah, id est, fel terre dicta à sa-  
pore amarissimo... Lusitanis ibidem rajj seu radix  
mungo appellata à mustela quâdam seu viverrâ Indis  
mungustia... appellata que radicem monstrasse et ejus  
usum... prima... prodidisse creditur... Indi igitur...  
præcipuè qui Sumatram et Java mincolunt, sive usum  
à mustelâ edocti sint sive casu quodam invenerint,  
radicem pro explorato habent antidoto*. (Kæmpfer,  
*Amoenit.*, pag. 574.) — Dans l'Inde, il est une ra-  
cine qui ne produit ni tronc, ni branches, ni feuilles,  
qui s'appelle *chiri*, nom qu'elle tire d'un animal qui  
sait seul la reconnaître et la trouver. Cet animal est  
grand comme une martre, et lui ressemble assez par  
la forme, excepté qu'il est un peu plus corsé (cor-  
culento); la couleur de son poil est obscure, qui est  
dur, tendu et hérissé comme celui des sangliers,  
mais moins long; sa queue est charnue, lisse et unie  
comme celle de la martre. L'antipathie que cet animal  
a pour les serpents est extraordinaire, et il ne semble  
s'occuper qu'à leur tendre des embûches.... Les chas-  
seurs ont observé qu'il va déterrer la racine dont  
nous venons de parler, soit pour se guérir, soit pour  
se préserver de l'effet du venin... on la regarde  
comme le meilleur antidote que l'Inde fournisse.  
(*Voyage du P. Vincent Mar traduction communi-  
quée par M. le marquis de Montmirail.*)

petits crocodiles (1), quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entrait dans son corps lorsqu'il était endormi, et n'en sortait qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avait plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents; mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes et dans plusieurs autres dont les peaux étaient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différait de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paraît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes où elles sont sauvages (2).

(1) L'ichneumon, ou rat de Pharaon, est une espèce de petit cochon sauvage, joli et très-aisé à apprivoiser, qui a le poil hérissé comme un porc-épic; il est ennemi des autres rats, et surtout des crocodiles; non-seulement il dévore leurs œufs, dont il se nourrit, mais il attaque encore avec courage les petits crocodiles, dont il sait venir à bout, en les prenant par le cou, au défaut de la tête. (Description de l'Égypte, par Maillet, pag. 34.)

(2) Cet ichneumon, dit Edwards, venait des Indes orientales et était fort petit; j'en ai vu un autre venu d'Égypte qui était plus du double.... La seule différence qu'il y avait, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avait une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminait en pointe, et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes qui était si petit en comparaison de celui d'Égypte, avait cependant pris son entier accroissement. (Edwards, page 199.) *Nota.* Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba qui a donné la figure et la description (vol. I, pag. 66, tab. 41) d'une de ces petites mangoustes qu'il avait eue vivante, et qui lui venait de Ceylan,

Les nomenclateurs qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire, qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avait d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; messieurs Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes, d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat; je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui presque toutes sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques (3).

dit qu'elle était très-malpropre et qu'on n'avait pu l'apprivoiser; cette différence de naturel pourrait faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres; cependant elle ressemble si fort à celles dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs, je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui était si privée que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimait beaucoup, la portait toujours dans son chapeau, et faisait à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

(3) Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots: « Galli in Ægypto » conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt sua imponunt nomina ficta, appellârunt hoc animal *rat de Pharaon*. Quod sequuti qui latinè relationes de Ægypto dederunt, Alpin, Belon, murem Pharaonis effinxerunt. » Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il aurait vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes, et il se serait abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier: en effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudraient s'ennuyer à les lire: 1<sup>o</sup> parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation, un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles; 2<sup>o</sup> parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue; 3<sup>o</sup> parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie ni même d'intelligence; 4<sup>o</sup> parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivo-



La mangouste habite volontiers aux bords des eaux ; dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie ; elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche ; quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes ; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent, souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élanche comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir ; elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé ; le mâle et la femelle (1) ont tous deux une ou-

ques ; 5<sup>e</sup> enfin, parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précieuses dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laisse tous les deux aussi ignorants qu'ils étaient. Une preuve qu'avec cette routine on se dispense de lire et de s'instruire, c'est 1<sup>o</sup> la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon ; c'est 2<sup>o</sup> l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet et non pas celui de la mangouste ; il ne fallait pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il aurait suffi d'avoir lu les Voyages de ceux qui l'avaient précédé dans le même pays ; 3<sup>o</sup> l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes ; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes ou si elles tombent tous les ans : dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

(1) Les habitants d'Alexandrie nourrissent une bête nommée *ichneumon*, qui est particulièrement trouvée en Égypte. On la peut apprivoiser es maisons tout ainsi comme un chat ou un chien. Le vulgaire a cessé de la nommer par son nom ancien, car ils le nomment en leur langage, rat de Pharaon. Or, nous avons vu que les paysans en apportaient des petits au marché d'Alexandrie, où ils sont bien recueillis pour en nourrir es maisons, à cause qu'ils chassent les rats..., les serpents, etc. Cet animal est cauteleux en épiant sa pâture... il se nourrit indifféremment de toutes viandes vives, comme d'escarbots, lézards, chaméléons, et généralement de toutes espèces de serpents, de grenouilles, rats et souris ; il est friand des oiseaux, des poules et poullets : quand il

verture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud ; son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses, mais elle sait suppléer par agilité, par courage aux armes et à la force qui lui manquent, elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle ; souvent elle combat les chiens, et quelque grands qu'ils soient elle s'en fait respecter.

Cet animal croit promptement et ne vit pas long-temps (2), il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale (3), depuis l'Égypte jusqu'à Java ; et il paraît qu'il se trouve aussi en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance (4) : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir ; pour éviter l'un et

est courroucé, il hérise son poil... il a une particulière marque, c'est un grand pertuis tout entouré de poil hors le conduit de l'excrément, ressemblant quasi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorsqu'il a grand chaud. (Belon, Obs., fenill. 95, verso.)

(2) Feles et ichneumon tot numero pariunt quot canes, vescunturque eisdem ; vivunt circiter annos sex. (Arist., Hist. anim., lib. 6, cap. 35.)

(3) Mungos alunt rura calentis Asiae omnium, usque ad Gangem, etiam in iis regionibus in quibus radix mungo nunquam germinavit. (Kämpf, Amœnit., pag. 574.) — La mangouste est un petit animal très-joli, fait à peu près comme nos belettes de France... mais d'une couleur incomparablement plus belle.... Le blanc et le noir dominent sur chaque poil, et il y a une espèce de rouge qui fait la nuance entre le noir et le blanc. Sa queue est couverte d'un poil avec les mêmes nuances, et plus long que celui du corps. Il a la tête couverte d'un petit poil ras ; ses yeux sont gros et ses oreilles courtes et arrondies : cette mangouste avait deux pieds et demi de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.... Elle venait du royaume de Calicut, et a été apportée en France dans un vaisseau de notre escadre ; elle a vécu à Paris cinq mois ; elle était devenue fort familière. (Curiosit. de la nat. et de l'art ; Paris, 1703, p. 211.)

(4) L'ichneumon est de la grandeur du chat, mais il a la forme d'une musaraigne.... Tout son corps est couvert de poils longs, roides, rayés et tachetés de blanc, de noir et de jaune. Cet animal, qui est très-commun dans les campagnes du Cap, est grand destructeur de serpents et d'oiseaux. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, chap. 5.)

l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite : au reste la mangouste était en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériterait bien encore aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable; la ponte de ces animaux est si nombreuse (1), qu'il y aurait tout à craindre de leur multiplication, si

la mangouste n'en détruisait les germes.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE LA MANGOUSTE (2).

Nous donnons ici (*pl.* 239, édit. in-4<sup>o</sup>) la figure d'une grande mangouste, qui nous paraît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long; le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs; la queue plus hérissée et aussi plus longue à proportion du corps.

## DESCRIPTION DE LA MANGOUSTE.

LA mangouste est à peu près de la grandeur de la fouine; elle ressemble aussi beaucoup à cet animal pour sa figure; car elle a le sommet de la tête aplati, le bout du museau pointu, la tête petite, les oreilles courtes et rondes, le cou court et presque aussi gros que la tête, le corps allongé, les jambes courtes et la queue longue, mais moins touffue à l'extrémité que celle de la fouine.

Le poil de la mangouste est dur et coloré de blanchâtre et de noirâtre; ces couleurs se succèdent trois, quatre ou cinq fois l'une à l'autre dans la longueur des poils; le noirâtre est peu foncé, et il y a une teinte de rousâtre sur le poil de la gorge, de la poitrine et des jambes : celui du bout du museau, du poignet et des pieds est fort court et de couleur mêlée de noirâtre et de roux; les plus

longs poils ont jusqu'à deux pouces et demi : il se trouve entre ces poils durs une sorte de duvet plus court et de couleur rousâtre.

Les dents, les doigts et les ongles ressemblent aux dents, aux doigts et aux ongles de la fouine par le nombre, la position et la forme, excepté les deux dents incisives extérieures de la mâchoire du dessus, qui sont à proportion plus petites dans la mangouste.

Celle qui a servi de sujet pour cette description était desséchée et bourrée; elle avait vingt-deux pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue de vingt pouces.

J'ai vu une mangouste qui était dans le même état que la précédente, et qui lui ressemblait parfaitement pour la forme du corps et pour la qualité et les couleurs du poil; mais elle était beaucoup plus petite, car elle n'avait que treize à quatorze pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur n'était que de neuf ou dix pouces; j'ai aussi vu une mangouste vivante qui était à peu près de cette grandeur; en comparant ces deux mangoustes avec celle qui a servi de sujet pour cette description, on trouve une différence de grandeur si considérable, qu'elle a fait croire que la petite mangouste était d'une espèce différente de la grande (3); mais il me

(1) Le plus grand service que l'ichneumon rende à l'Égypte, est de briser les œufs des crocodiles partout où il les rencontre; c'est pour cela que les anciens Égyptiens lui portaient un culte religieux. (Voyage de Paul Lucas, tome 3, page 203.) — C'était avec justice que les anciens Égyptiens révéraient l'ichneumon ou rat de Pharaon. L'on dit que de quatre cents œufs que le crocodile pond à la fois, pour en sauver quelques-uns de la fureur de cet ennemi mortel de son espèce, il est obligé de les transporter dans quelques petites îles, lorsque le Nil s'est retiré. (Description de l'Égypte, par Maillet, tome 2, page 129.)

(2) Ce quadrupède a été considéré, par M. Geoffroy, comme formant une espèce distincte; c'est notre GRANDE MANGOUSTE, *herpestes major*.

DESM. 1826.

(3) Voyez le Règne animal, page 251.

paraît qu'il en est des mangoustes comme des belettes (1); elles sont de différentes grandeurs, quoique de même espèce : j'en ai vu une, qui était desséchée et bourrée, parfaitement ressemblante à celles dont j'ai fait mention, et de grandeur moyenne entre les petites et la grande; car elle avait dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'était pas entière.

Il y a aussi des différences dans les couleurs du poil des mangoustes; celle qui est représentée (*pl.* 239) nous a été communiquée vivante par M. le chevalier d'Arcy, de l'Académie royale des sciences. Cette mangouste était femelle; les côtés, le dessus et le derrière de la tête, le cou, la poitrine, les côtés du corps et la face extérieure du bras et de la cuisse avaient une couleur blanchâtre

mêlée de noir et de fauve, parce que la pointe de la plupart des poils était blanchâtre, et que celle des autres était fauve; ils avaient tous une couleur grise vers la racine, et ils étaient noirs dans le milieu de leur longueur; le poil des deux lèvres et du dessous de la mâchoire inférieure était fauve: il y avait sur le corps, depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue, des bandes transversales qui aboutissaient vers le milieu des côtés du corps; ces bandes étaient alternativement de couleur fauve-claire et de couleur noire, et d'autant moins apparentes qu'elles se trouvaient placées plus près de la queue. Le bas des jambes était noir; le bout de la queue avait la même couleur, avec quelque apparence de fauve: le reste était mêlé de blanchâtre, de fauve et de noir (2).

---

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DE LA MANGOUSTE.

---

1245.

UNE mangouste longue de vingt-deux pouces.

1246.

Une mangouste longue de dix-sept pouces.

1247.

Une mangouste longue de quatorze pouces.

Il paraît que ces trois mangoustes sont de même espèce, quoiqu'elles soient de différentes grandeurs; elles se ressemblent pour la qualité et les couleurs du poil, et même pour la forme du corps, autant que l'on en peut juger sur ces individus, qui ont été vidés, desséchés et bourrés; leurs descriptions font partie de celle de la mangouste: il est à présumer que leurs différences de grandeur ne viennent que de l'âge, du sexe ou peut-être du climat.

---

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, page 106.

(2) L'animal dont on vient de lire la description a été distingué spécifiquement de la mangouste d'Égypte par M. Geoffroy, sous le nom de MANGOUSTE A BANDES, *herpestes mungo*, que nous avons adopté.  
DESM. 1826.

LE VANSIRE <sup>(1)</sup>

LA MANGOUSTE VANSIRE, HERPESTES GALERA; Geoff., Desm. —  
MUSTELA GALERA; Linn., Gmel.

Ceux qui ont parlé de cet animal, l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards; cependant il en diffère par des caractères qui nous paraissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire (*pl.* 240), a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit; et les mâchelières d'en bas, quoique en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective: d'ailleurs le vansire diffère par la couleur du poil de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paraît que l'animal indiqué par Seba (2) sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson (3) a nommé le *furet de Java*, pourrait bien être le même animal que le vansire; c'est au moins de tous les animaux connus, celui duquel il approche le plus; mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui serait nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur (4), pour

qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

ADDITION A L'ARTICLE DU  
VANSIRE.

Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici (*pl.* 240), la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *nipse* (5); par sa forme aussi-bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'était une espèce de furet, car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe; et ces furets d'Arabie, ou ces *nems*, ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse: quand il marche, il s'allonge et paraît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci était mâle et avait treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue, un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes; celle du train de derrière, six pouces six lignes; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif et l'iris d'un fauve

(1) *Vansire*, mot dérivé de *wohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables (mâtres), qui portent le nom d'*insire*. (Histoire générale des Voyages, tome 5, page 87.) *Nota.* Il n'y a point de sables ou de mâtres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'*insire* de Congo pourrait bien être le vansire de Madagascar.

(2) *Mustela javanica*. Ab incolis Javae *koger-angan* vocatur. (Seba, vol. 1, pag. 77, n° 4, tab. 48, fig. 4.)

(3) *Mustela supra rufa, infra dilute flava, caudæ apice nigricante*. . . *Viverra javanica*, le furet de Java. (Briss., Regn. anim., pag. 245.)

(4) *Javanica hæc mustela, hic representata, collo*

et corpore est brevioribus quàm nostras; caput tегentes pili obscurè spadicei sunt, rufi qui dorsum, dilutè verò flavi qui ventrem vestiunt, caudâ interim in apicem acutum et nigricantem desinent. (Seba, vol. 1, pag. 78.)

(5) Cet animal est regardé, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, comme appartenant à une espèce distincte; nous l'avons décrit d'après lui sous le nom de MANGOUSTE NEMS, *herpestes griseus*. DESM. 1826.

foncé. Son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches; tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve-clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre-claire, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve-foncé; les pattes ont quatre doigts et un petit doigt par-derrière. Les ongles sont petits et noirs, la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés, comme sur le corps, couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.»

#### NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de  
» Bonne-Espérance, un animal du genre des  
» mangoustes, qui venait de l'île de Madag-  
» ascar, et qui répondait exactement à la  
» description du vansire donnée par M. de  
» Buffon (1). Il se plaisait beaucoup à être  
» dans un baquet rempli d'eau, d'où il sor-  
» tait de temps en temps. Le garde qui pre-  
» nait soin de la ménagerie, nous assura que  
» lorsqu'on tenait cet animal pendant quel-  
» que temps à sec et hors de l'eau, il s'y re-  
» plongeait avec empressement dès qu'on  
» lui en laissait la liberté. La figure qu'en a  
» donnée M. de Buffon est assez exacte,  
» mais elle paraît un peu trop allongée,  
» parce qu'elle a été donnée sur une peau  
» bourrée de cet animal, et d'ailleurs, le  
» poil est plus court que celui du vansire de  
» la ménagerie du Cap. Ce dernier était à  
» peu près de la taille de la martre ordinaire;  
» sa queue égalait en longueur celle du corps  
» jusqu'à la tête; son poil était de cou-  
» leur brune-noirâtre; il y avait cinq doigts  
» à chaque pied, bien divisés et sans mem-  
» branes. Les dents incisives étaient au nom-  
» bre de six, tant en haut qu'en bas; il y  
» avait huit mâchelières à chaque mâchoire,  
» c'est-à-dire, quatre de chaque côté, et les  
» canines étaient isolées, ce qui fait en tout  
» trente-deux dents. L'animal marchait  
» comme les mangoustes, en appuyant sur  
» le talon.»

## DESCRIPTION DU VANSIRE.

Le vansire représenté sur la *planche 240* a été apporté de Madagascar sous le nom de *vohang-shira*, dont je fais celui de vansire pour en faciliter la prononciation; on a donné cet animal pour un furet; il est empaillé, et il ne reste avec la peau que les os des pieds et de la tête: les dents y sont toutes bien conservées; elles ressemblent à peu près aux dents du furet, de la fouine, de la mangouste, etc., mais elles en diffèrent pour la situation des mâchelières: le vansire en a douze en haut et dix en bas; par ce caractère il est bien différent de la fouine et de la mangouste, qui ont au contraire dix mâchelières supérieures et douze inférieures; il diffère encore plus du furet, qui n'a que huit

mâchelières en haut; et quoiqu'il y en ait dix en bas comme dans le vansire, il se trouve aussi des différences entre ces deux animaux par rapport à ces dents mâchelières inférieures qui ne se ressemblent que par le nombre, sans se correspondre par la figure ni par la position. Le vansire n'est donc pas un furet, il me paraît être une espèce d'animal particulière qui a rapport au furet, à la fouine, à la mangouste par la forme allongée de son corps, par le museau pointu, par les oreilles courtes, etc.

Le poil est moins long que celui de la fouine et de la martre, ses couleurs sont les

mêmes sur toutes les parties du corps ; il paraît de couleur brune-foncée lorsqu'on le voit de loin ; mais en le regardant de près on aperçoit qu'il y a un duvet brun entre les poils fermes, et que ces poils ne sont bruns que vers la racine ; le reste a du noirâtre et du roussâtre qui se succèdent par petits intervalles jusqu'à la pointe ; ces deux couleurs occupent successivement toute la longueur des poils de la queue : ceux du corps ne sont longs que de sept ou huit lignes.

Il y a cinq doigts à chaque pied : les dents sont au nombre de trente-huit, savoir, six incisives et deux canines à chaque mâchoire, douze mâchelières supérieures et dix inférieures, comme il a déjà été dit.

Ce vansire a treize pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon est long de sept pouces ; les poils s'étendent de deux pouces et demi au-delà.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU VANSIRE.

1249. *Un vansire.*

CET animal et celui qui est sous le numéro précédent (une fossane) ont été apportés de Madagascar par M. Poivre ; ils sont dans le

même état que les trois mangoustes dont il vient d'être fait mention, et ils ont servi de sujets pour les descriptions de la fossane et du vansire.

## LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR.

LA MANGOUSTE VANSIRE, HERPESTES GALERA; Desm.? — MUSTELA GALERA; Linn., Gmel. ? (1).

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar. (Voyez pl. 241.)

pi. po. lig.

La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de. . . . . 1 2 4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes et le corps allongé; sa tête est longue et menue; les oreilles sont larges et courtes; la queue est couverte de longs poils.

pi. po. lig.

Le tronçon de cette queue est de. 0 5 9  
La longueur totale de la queue,

y compris celle du poil, est de. 0 8 0  
Les poils de l'extrémité de la queue ont. . . . . 0 2 3  
Les poils de dessus le corps ont. . . . . 0 0 11

Leur couleur est un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont d'un brun foncé dans la longueur, et fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, et par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

## LE GRISON.

LE GLOUTON GRISON, GULO VITTATUS; Cuv., Desm. — VIVERRA VITTATA; Linn., Gmel.

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connaissions pas encore. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier.

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la *planche* 8; et dans la liste de ce que contenait la caisse où il était renfermé, il était nommé *belette*

*grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun foncé et dont la pointe est blanche; ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, et que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps et les jambes sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule et passe par-dessous les oreilles, au-

(1) Il y a quelque raison de croire que cet animal ne diffère pas spécifiquement du vansire. DESM. 1826.

dessus des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

» La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; ses yeux sont grands: sa gueule est armée de dents mâchelières et de dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire; mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

» La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci a le plus de rapport; ainsi, je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam, sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses dents; il n'a pas le corps aussi allongé, et ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connais aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé, et l'individu, qui m'a été envoyé, est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avaient séjourné long-temps à Surinam, mais il leur était inconnu; ainsi, il doit être rare dans les lieux où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure.»

Voici ses dimensions :      pi. po. lig.  
 Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.      0 7 0

	pi.	po.	lig.
Hauteur du train de devant. . .	0	2	6
Hauteur du train de derrière. .	0	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	2
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	11
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3	9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	7
Distance entre les deux naseaux.	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. .	0	0	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	10
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . .	0	4	5
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	5
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en ligne droite.	0	1	6
Circonférence du cou. . . . .	0	2	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . .	0	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	5	0
Longueur du tronçon de la queue.	0	1	10



## LA FOUINE DE LA GUYANE.

LE GLOUTON GRISON, *GULO VITTATUS*; Desm. — *VIVERRA VITTATA*;  
Linn., Gmel.

Nous donnons ici (pl. 243) la figure d'un animal américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvait le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc, par les taches de la tête, et par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines, il est tout noir, et ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paraît gris et mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris-cendré, et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire, de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs et

blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou, et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité, ce poil est châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure (pl. 244). Il a été dessiné vivant à la foire Saint Germain en 1768, il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambe comme nos fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles, qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux; il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines (1).

(1) Cet animal, dont M. de Lacépède a fait une espèce particulière, sous le nom de *mustela guyanensis*, paraît n'être qu'un jeune castor, du moins si l'on en juge par l'allongement excessif de la tête, dans la figure que Buffon en a donnée. DESM. 1826.

## LE TAYRA OU LE GALERA.

LE GLOUTON TAÏRA, *GULO BARBATUS*; Desm. — LE GRAND FURET D'AZARA, *MUSTELA BARBARA*; Linn.

Cet animal, dont M. Browne nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine; il se creuse un terrier, il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure, il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les machelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux qui sont aussi un peu oblongs sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts, et faits pour creuser; les métatarses sont allongés, il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs et les autres beaucoup plus courts (1). Cet animal nous paraît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné avec quelque raison, que la belette noire du Bré-

sil pourrait bien être la *galera* de M. Browne, et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer (2); au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guyane où elle se nomme *tayra* (3); et je soupçonne que le nom *galera*, dont M. Browne ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

(2) *Mustela atra collo subtus maculâ albâ trilobâ. Habitat in Brasiliâ. . .* (Holmens. Confer.; Browne, Jam., pag. 485, tab. 49, fig. 1.) *Galera. Statura martis at nigra, pilis rigidioribus, auriculæ rotundæ villosæ. Area ante oculos cinerascens, maculæ sub medio collo, non verò sub gulâ. Mammæ pone umbilicum quatuor. Nota.* M. Browne dit, à la vérité, qu'il n'a pu voir que deux mamelles au bas du ventre, mais il se peut que les deux autres lui aient échappé; il dit aussi que le *galera* se trouve en Guinée, et la belette noire se trouve au contraire au Brésil; mais cela ne doit point arrêter, car tous les jours il arrive que des animaux du Brésil, premièrement transportés en Guinée et ensuite ailleurs, passent pour être de Guinée et réciproquement; en sorte que je suis de l'avis de M. Linnæus, et je crois que le *galera* de M. Browne est le même que la belette noire du Brésil.

(3) *Mustela maxima atra moschum redolens. Tayra, grosse belette.* Cet animal, en se frottant contre les arbres, y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui sent beaucoup le musc. (Barrère, Histoire naturelle de la France équinoxiale, pages 155 et 156.)

(1) The History of Jamaica, by Pat. Browne; Lond., 1756, chap. 5, pag. 485, tab. 49, fig. 1.

## LA GRANDE MARTRE DE LA GUYANE.

LE GLOUTON TAÏRA, *GULO BARBATUS*; Desm. — *MUSTELA BARBARA*; Linn., Gmel.

Cet animal qui nous a été envoyé de Cayenne, et dont nous donnons ici la figure (planche 242), est plus grand que notre martre de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules qui est grisâtre; le bout du nez et les naseaux sont noirs; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas, ces dernières sont les plus petites; les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la martre de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau; les oreilles

sont larges et presque rondes comme celles de nos fouines; il a sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, et ceux de derrière cinq seulement.

La queue qui a dix-huit pouces de long, et dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces; cette queue est plus longue à proportion que celle de notre martre, car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle n'est que de la moitié.

## LA ZIBELINE.

LA MARTRE ZIBELINE, *MUSTELA ZIBELLINA*; Linn., Gmel., Cuv., Desm.

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connaître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description; il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à

» la martre par la forme et l'habitude du  
» corps, et à la belette par les dents; elle a  
» six dents incisives assez longues et un peu  
» courbées, avec deux longues dents canines  
» à la mâchoire inférieure, de petites dents  
» très-aiguës à la mâchoire supérieure; de

(1) Zibeline. Martre zibeline; *zobel*, en allemand; *sobel*, en polonais; *sabbel*, en suédois; *sable*, en anglais.

*Mustela sobella*. (Gesner, Hist. quad., pag. 768.)

*Mustela zibellina*, the sable. (Ray, Syn. quad., pag. 201.)

*Mustela zibellina*, *Aristotelis satherius*; *Nipho-cebalus*; *Alciato*, *mus sarmaticus* et *scythicus*. The cehal or sable. (Charleton, Exercit., pag. 20.)

*Mustela sobella* Gesneri, *mustela zibellina* Jon-

*stonii*, *mustela scythica*, *martes scythica*, *ictis scythica*, *satherius Aristotelis*, *mus sarmaticus* et *scythicus Alciati*, etc. (Rzaczyński, Auct., pag. 317.)

*Mustela obscuré fulva*, *guttura cinereo*. . . *Martes zibellina*, la martre zibeline. (Briss., Regn. anim., pag. 248.)

*Mustela zibellina*. (Nov. Comm. Acad. Petrop., tom. 5; *Animalium quorundam quadrup. Descriptio*, auctore Georg. Gmelin. art. 1, fig. *ibid.*, tab. 6.)

» grandes moustaches autour de la gueule,  
 » les pieds larges et tous armés de cinq on-  
 » gles : ces caractères étaient communs à ces  
 » deux zibelines ; mais l'une était d'un brun  
 » noirâtre sur tout le corps , à l'exception  
 » des oreilles et du dessous du menton , où  
 » le poil était un peu fauve ; et l'autre , plus  
 » petite que la première , était sur tout le  
 » corps d'un brun jaunâtre , avec les oreil-  
 » les et le dessous du menton d'une nuance  
 » plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hi-  
 » ver ; car au printemps elles changent par  
 » la mue du poil : la première zibeline , qui  
 » était d'un brun noir , devint en été d'un  
 » jaune brun : et la seconde , qui était d'un  
 » brun jaune , devint d'un jaune pâle. J'ai  
 » admiré , continue M. Gmelin , l'agilité de  
 » ces animaux ; dès qu'ils voyaient un chat ,  
 » ils se dressaient sur les pieds de derrière  
 » comme pour se préparer au combat ; ils  
 » sont très-inquiets et fort remuants pendant  
 » la nuit (1) : pendant le jour au contraire ,  
 » et surtout après avoir mangé , ils dorment  
 » ordinairement une demi-heure ou une  
 » heure ; on peut dans ce temps les prendre ,  
 » les secouer , les piquer sans qu'ils se ré-  
 » veillent. » Par cette description de M. Gme-  
 lin , on voit que les zibelines ne sont pas  
 toutes de la même couleur , et que par consé-  
 quent les nomenclateurs qui les ont dési-  
 gnées par les taches et les couleurs du poil  
 ont employé un mauvais caractère , puisque  
 non-seulement il change dans les différentes  
 saisons , mais qu'il varie d'individu à individu  
 et de climat à climat (2).

Les zibelines habitent le bord des fleuves ,  
 les lieux ombragés et les bois les plus épais ;  
 elles sautent très-agilement d'arbres en ar-  
 bres , et craignent fort le soleil , qui change ,

dit-on , en très-peu de temps la couleur de  
 leur poil ; on prétend (3) qu'elles se cachent  
 et qu'elles sont engourdis pendant l'hiver ,  
 cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse  
 et qu'on les cherche de préférence , parce que  
 leur fourrure est alors bien plus belle et bien  
 meilleure qu'en été ; elles vivent de rats , de  
 poisson , de graines de pin et de fruits sauva-  
 ges ; elles sont très-ardentes en amour ; elles  
 ont pendant ce temps de leur chaleur une  
 odeur très-forte , et en tout temps leurs excré-  
 ments sentent mauvais : on les trouve princi-  
 palement en Sibérie , et il n'y en a que peu  
 dans les forêts de la grande Russie , et encore  
 moins en Laponie. Les zibelines (4) les  
 plus noires sont celles qui sont les plus esti-  
 mées ; la différence qu'il y a de cette fourrure  
 à toutes les autres , c'est qu'en quelque sens  
 qu'on pousse le poil , il obéit également , au  
 lieu que les autres poils pris à rebours  
 font sentir quelque roideur par leur résis-  
 tance.

La chasse des zibelines se fait par des cri-  
 minels confinés en Sibérie , ou par des soldats  
 qu'on y envoie exprès , et qui y demeurent  
 ordinairement plusieurs années ; les uns et  
 les autres sont obligés de fournir une cer-  
 taine quantité de fourrures à laquelle ils sont  
 taxés ; ils ne tirent qu'à balle seule pour  
 gâter le moins qu'il est possible la peau de  
 ces animaux , et quelquefois au lieu d'armes  
 à feu ils se servent d'arbalètes et de très-pe-  
 tites flèches. Comme le succès de cette chasse  
 suppose de l'adresse et encore plus d'assi-  
 duité , on permet aux officiers d'y intéresser  
 leurs soldats , de partager avec eux le surplus  
 de ce qu'ils sont obligés de fournir par se-  
 maine , ce qui ne laisse pas de leur faire un  
 bénéfice très-considérable (5).

(1) *Nota.* Cette inquiétude et ce mouvement pen-  
 dant la nuit n'est pas particulier à la zibeline ; j'ai  
 vu la même chose aux hermines que nous avons eues  
 vivantes , et que nous avons nourries pendant plu-  
 sieurs mois.

(2) Des deux zibelines dont parle M. Gmelin , la  
 première venait de la province de Tomskien , et la  
 seconde de celle de Beresowien ; on trouve aussi  
 dans sa Relation de la Sibérie , que sur la montagne  
 de Sopka-Sinia il y a des zibelines noires à poil  
 court , auxquelles il est défendu de donner la chasse :  
 qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi ;  
 plus avant dans les montagnes , de même que chez  
 les Calmouks Yrangai. « J'ai vu , dit-il , quelques-  
 » unes de ces peaux que les Calmouks avaient ap-  
 » portées ; elles sont connues sous le nom de zibe-  
 » lines de Kangaraga. » (Voyage de Gmelin , tom. 1 ,  
 page 217.)

(3) Rzaczynski , Auct. Hist. nat. Pol. , pag. 318.

(4) La zibeline diffère de la martre en ce qu'elle  
 est plus petite , et qu'elle a les poils plus fins et plus  
 longs ; les véritables zibelines sont damassées de  
 noir , et se prennent en Tartarie ; il s'en trouve peu  
 en Laponie : plus la couleur du poil est noire , et  
 plus elle est recherchée , et vaudra quelquefois  
 soixante écus , quoique la peau n'ait que quatre  
 doigts de largeur ; on en a vu de blanches et de  
 grises. (Regnard , tom. 1 , pag. 176.) *Nota.* Schæf-  
 fer dit de même qu'il se trouve quelquefois des zibe-  
 lines blanches. ( Histoire de la Laponie , page 318.)

(5) Un colonel peut tirer de ses sept années de  
 service à la chasse des zibelines , environ quatre mille  
 écus de profit , les subalternes à proportion , et cha-  
 que soldat six ou sept cents écus. ( Voyage du P.  
 Avril , pag. 169. — Voyez aussi la Relation de la  
 Moscovie , par La Neuville ; Paris , 1698 , pag. 217.)

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline était le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quelques voyageurs (1) disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans de petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étaient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avait un nom: or, il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson (2) et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibiés.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE LA ZIBELINE.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de *l'Histoire générale des Voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous, leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils et surtout de lièvres. Mais dans le temps des fruits, elles mangent des baies, et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'acc-

couplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elle mettent bas vers la fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

» On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canots, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson, qu'on a mis pour amorcer, la bascule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre, et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel (3). »

(1) Les chasseurs vont chercher les zibelines dans de petites îles où elles se retirent; ils les tuent avec une espèce d'arbalète, etc. (Voyage du P. Avril, pag. 168.)

(2) In umbrosis saltibus versatur semper, insidiator aviculis... : in escam assumit mures, pisces, uvas rubras. (Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Pol., pag. 318.)

(3) Histoire générale des Voyages, tom. 19, pag. 144 et suivantes.

## LE PEKAN ET LE VISON.

LA MARTRE PEKAN, *MUSTELA CANADENSIS*; Linn., Gmel., Desm. — LA MARTRE VISON, *MUSTELA VISON*; Linn., Gmel., Desm.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* était en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada (1), sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre; on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement (2), pour désigner différents animaux, et surtout les rouffettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'était pas possible de tirer aucune connaissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du *vison* comme du *pekan*; nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savait autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le *pekan* (pl. 247) ressemble si fort à la

martre, et le vison (3) (*même planche*) à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces; ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles; ainsi nous nous croyons fondés à regarder le *pekan* comme une variété dans l'espèce de la martre, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle: le *pekan* et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la martre et la fouine, mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

## DESCRIPTION DU PEKAN.

Le *pekan* (pl. 247) ressemble exactement à la fouine et à la martre, par le nombre, la forme et la situation des dents; il a aussi beaucoup de rapports avec ces animaux, par la nature et la couleur du poil, et même par la figure du corps; mais les pieds m'ont paru

à proportion plus gros et les jambes plus longues, principalement celles de devant, autant que j'en ai pu juger à l'inspection d'une peau desséchée et bourrée, qui m'a servi de sujet pour cette description. Il m'a

(1) Noms des peaux qu'on tire du Canada, avec leurs valeurs en 1683... Les *pekans*, chats sauvages ou enfants du diable, valent 1 livre 15 sous la peau. (Voyage de la Hontan, tome 2, page 39.)

(2) Il répand une puanteur insupportable. Les Français lui donnent dans le Canada le nom d'*enfant du diable* ou *bête puante*; cependant quelques-uns l'appellent *pekan*. (Voyage de Kalm, pag. 412, article traduit par M. le marquis de Moatmirail.)

(3) Je serais assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat, sous le nom de *ottay*, pourrait être le même que le vison. « L'*ottay*, dit ce » voyageur, est grand comme un petit lapin; il a le » poil très-noir et si doux, poli et beau, qu'il sem- » ble de la panne. Les Canadiens font grand cas de » ces peaux, desquelles ils font des robes. » (Voyage au pays des Hurons, page 308.) Il n'y a au Canada aucun animal auquel cette indication convienne mieux qu'au vison.

paru que le corps du pekan était au moins aussi long que celui de la fouine et de la martre, car la peau bourrée et renflée à l'endroit du ventre avait un pied et demi de longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon était long de dix pouces; le poil s'étendait d'un pouce au-delà du tronçon, il y avait cinq doigts et cinq ongles à chaque pied.

Cet animal avait un poil ferme et luisant et un duvet très-doux et fort touffu; le duvet était de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; la pointe était grise avec quelques teintes de fauve; le poil ferme avait les mêmes couleurs que le duvet, excepté dans la partie qui s'étendait au-delà du duvet; cette partie

était grise et noire, avec quelques teintes de couleur de marron; la pointe des plus longs poils était noire. Par ce mélange de couleurs l'animal était varié de gris et de fauve sur la tête, le cou, les épaules, le haut des jambes de devant et le dos; aux côtés du corps le gris dominait sur le fauve, et la pointe des poils formait sur le cou quelque apparence de bandes transversales noires; à certains aspects, le noir était plus apparent que le gris sur la croupe; le bas des jambes de devant, celles de derrière en entier, les quatre pieds et la queue étaient noirs, avec quelque mélange de brun; la poitrine et le ventre étaient mêlés de fauve et de brun; il y avait du blanc entre les jambes de devant sur la poitrine, et entre les jambes de derrière sur le ventre.

## DESCRIPTION DU VISON.

Le vison (*pl. 247*) ressemble à la fouine par la forme du corps, et par les dents que j'ai pu voir dans une peau bourrée (1) qui a été apportée du Canada, et qui m'a servi de sujet pour cette description; j'ai vu très-distinctement la troisième dent mâchelière qui est de plus dans la fouine que dans le putois. Le vison a le corps, et principalement le cou, très-alongé; la queue est peu touffue et médiocrement longue; ses jambes sont très-courtes, surtout celles de devant; il a cinq doigts à chaque pied et cinq ongles qui sont presque tous cachés par le poil des doigts. Cet animal est à peu près de la grandeur de la fouine; la peau que j'ai vue avait

un pied quatre pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon était long de sept pouces; le poil ne débordait que d'un pouce au-delà, il est noir; celui du corps a une couleur brune teinte de fauve; il est très-brillant et laisse voir par-dessous un duvet très-doux, fort touffu, de couleur cendrée-claire, depuis la racine jusqu'à la pointe qui a une teinte de fauve-pâle. Les plus longs poils du corps ont environ un pouce; ceux de la queue ne sont guère plus longs.

Les moustaches sont brunes, et ont près de deux pouces de longueur.

## ADDITION A L'ARTICLE DE L'HERMINE (2).

LA MARTRE HERMINE; Cuv., Desm. — MUSTELA ERMINEA; Linn., Gmel.

Je dois citer ici avec éloges et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par madame la

(1) Cette peau est dans le cabinet de M. Aubry, curé de la paroisse de Saint-Louis en l'île, à Paris, avec les peaux de pekan, de zorille, de chinche et de coase, dont les descriptions précèdent celle-ci. M. Aubry a eu la bonté de me communiquer ces peaux et d'autres pièces de son cabinet, avec la plus grande complaisance.

(2) Voyez l'article de cet animal, placé par feu M. Lamouroux dans le tome 2 des Mammifères, page 111.

DESM. 1826.

comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher et jouer avec moi comme le pourrait faire un petit chien.

Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écreuil.... Cette jolie petite bête jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrages et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque madame de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély, de Mornas, dans le comtat Venaissin, m'écrivit dans les termes suivants :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre le change pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder et même de les battre si elles mordent. Elle est comme la belette ordinaire et le roussélet, rousse supérieurement et blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq semaines, et j'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au roussélet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanche, les deux de derrière étant rousses même par-dessous. Elle a une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, et ma femme qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédait et les irritait. On la nourrit de lait, de viande

bouillie et d'eau; elle mange peu et prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, et s'il dort sur vous, et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

» Au surplus cette belette est très-familiale et très-gaie; ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, et de là m'inviter au badinage; dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche et sucer ma salive qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, et jouer seule et sans agaceries ni retour de ma part avec mes mains et ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal.... Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite et jusqu'à la lassitude (1). »

Par une seconde lettre de M. Giély, de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

« 1<sup>o</sup>. Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2<sup>o</sup>. Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas; dans ce court intervalle elle est intraitable.

3<sup>o</sup>. Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inadvertance; mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraisais en cage; ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle employait pour tâcher de les surprendre.

4<sup>o</sup>. Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage et même à son attachement, je

(1) Lettre de M. Giély à M. de Buffon; Mornas, 16 juin 1775.



n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oubliait parfois dans la chaleur de ses agaceries, et, comme par transports, elle serrait un peu trop les dents; mais la correction opérerait d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder, et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête; ce qui les irrite.

5°. Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de Laponie conservent leur blancheur mieux

que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs; et lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwége, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber (1). »

## LES MOUFFETTES (2).

LA MOUFFETTE D'AMÉRIQUE, *MEPHITIS AMERICANA*, et la MARTRE ZORILLE, *MUSTELA ZORILLA*; Desm. — *VIVERRA CONEPATL*, *MEPHITIS*, *QUASJE*, *VULPECULA* et *ZORILLA*; Linn., Gmel.

Nous donnons le nom générique de *mouffette* à trois ou quatre espèces d'animaux, qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Améri-

que (3) méridionale et tempérée; ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, en-

(1) Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan. *Journal étranger*; juin 1756.

(2) Les animaux carnassiers dont il est fait mention dans cet article sont tous américains (le zorille excepté). M. Cuvier le premier les a séparés des martres et des civettes pour en former un genre particulier sous le nom de *mephitis*. Leurs espèces n'ont pas encore été distinguées avec certitude, et jusqu'à ce moment on les réunit toutes sous le nom commun de mouffette d'Amérique.

DESM. 1826.

(3) Dans les terres voisines du détroit de Magellan,

nous vîmes un autre animal à qui nous donnâmes le nom de *grondeur* ou de *souffleur*, parce qu'il ne voit pas plus tôt quelqu'un qu'il gronde, souffle et gratte la terre avec ses pieds de devant, quoiqu'il n'ait pour toute défense que son derrière qu'il tourne d'abord vers celui qui l'approche, et d'où il fait sortir des excréments d'une odeur la plus détestable qu'il y ait au monde. (Voyage du cap Wood. — Suite des Voyages de Dampier, tome 5, page 181.) — Il y a au Pérou beaucoup de petits renards parmi lesquels il faut remarquer ceux qui rendent une odeur insupportable; ils entrent les nuits dans les villes, et quelque fermées que soient les fenêtres, on les sent de plus de cent pas; heureusement que le nombre en est petit, car ils empuantiraient le monde entier. (Hist. des Incas, tome 2, page 269.)

*fants du diable* (1), etc., et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandez (2) a indiqué assez clairement trois de ces animaux, il appelle le premier (pl. 244) *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions s'il était plus aisé de le prononcer; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba (3); nous l'appellerons *coase* du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne (4). Le second de ces animaux que Hernandez nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté (pl. 245) et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale (5). Le troisième (pl. 245) que Hernandez nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par

Catesby (6), sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé* (7). Enfin nous connaissons encore une quatrième espèce de mouffette (pl. 246) à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles (8).

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connaissance de deux de ces animaux; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris; il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le *coase*, le *chinche* et le *zorille*; on peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*; j'ai vu que ce n'était pas le *pekan*, j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage* comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'était le même animal que Hernandez a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous celui

(1) Une sorte de fouine qu'on a nommée *enfant du diable* ou *bête puante*, parce que son urine qu'elle lâche quand elle est poursuivie, empest l'air à un demi-quart de lieue à la ronde, est d'ailleurs un fort joli animal; elle est de la grandeur d'un petit chat, mais plus grosse; d'un poil luisant tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue; cette queue est touffue comme celle du renard, et elle la redresse comme fait l'écureuil. (Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, tome 3, page 333.) *Nota.* Cet animal est le même que celui que nous appellerons ici *conepate*, du nom qu'il porte au Mexique.

(2) *Ysquiepatl seu vulpecula quæ maizium torrefactum æmulatur colore. Genus primum... sunt et alia duo hujus vulpeculæ genera eadem formâ et naturâ, quorum alterum ysquiepatl etiam vocatum fasciis multis candentibus distinguitur, alterum verò conepatl seu vulpecula puerilis unicâ tantùm utrinque ductâ perque caudam ipsam eodem modo delatâ.* (Hernand., Hist. Mex., pag. 332, fig. *ibid.*)

(3) Seba, vol. 1, pag. 68, tab. 42, fig. 1.

(4) Le *squash* est un animal à quatre pieds, plus gros qu'un chat, sa tête ressemble assez à celle du renard; il a les oreilles courtes et des griffes aiguës qui lui servent à escalader les arbres tout comme un chat; il a la peau couverte d'un poil court, fin et jaunâtre; la chair en est très-bonne et fort saine. (Voyage de Dampier, tome 3, page 302.)

Cette première espèce n'est pas admise par M. Cuvier. Il la croit fondée sur une peau de coati défigurée. Gmelin paraît l'avoir inscrite sous les doubles noms de *viverra quasje* et *viverra vulpecula*.

DESM. 1826.

(5) Le *chinche* est le *viverra mephitis* de Gmel.

DESM. 1826.

(6) Histoire naturelle de la Caroline, par Catesby; Londres, 1743, tome 2, page 62, fig. *ibid.* Voici la description qu'en donne cet auteur: « Cet animal » par sa taille n'est pas fort différent du *putois commun*, si ce n'est que son nez est un peu plus long; » tous ceux que j'ai vus étaient noirs et blancs, quoi- » qu'ils ne fussent pas marqués de la même manière; » celui-ci avait une raie blanche qui s'étendait de- » puis le derrière de la tête, tout du long du milieu » du dos jusqu'au croupion, avec quatre autres » raies de chaque côté qui étaient parallèles à la » première. »

(7) *Mustela nigra, tænilis in dorso albis. Putorius striatus, le putois rayé.* (Briss., Regn. anim., pag. 250.)

Le *conepate* de Buffon, *viverra conepatl* de Gmel., est une espèce fictive. M. Cuvier pense que la figure qu'en donne Buffon est composée d'après celle de Catesby.

DESM. 1826.

(8) Le *zorille* est un animal du genre des martres. C'est notre martre *zorille*, *mustela zorilla*, décrite dans le *Systema Naturæ* de Linnée, sous le nom de *viverra zorilla*.

DESM. 1826.

de *squash*; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom *coase* que je lui ai donné; il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermineux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles cependant il ne mange que la cervelle; lorsqu'il est irrité ou effrayé il rend une odeur abominable: c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher: son urine qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile; au reste il paraît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba (1), et je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin où je le tenais attaché avec une petite chaîne; il ne mordait personne, et lorsqu'on lui donnait à manger on pouvait le manier comme un petit chien; il creusait la terre avec son museau en s'aidant des deux pattes de devant, dont les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés; il se cachait pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avait faite lui-même, il en sortait le soir, et après s'être nettoyé, il commençait à courir et courait ainsi toute la nuit à droite et à gauche aussi loin que sa chaîne lui permettait d'aller; il furetait partout portant le nez en terre; on lui donnait chaque soir à manger, et il ne prenait de nourriture que ce qu'il lui en fallait, sans toucher au reste; il n'aimait ni la chair ni le pain ni quantité d'autres nourritures, ses délices étaient les panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées. . . . Sur la fin de l'automne on le trouva mort dans sa tanière, il ne put sans doute supporter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus

» claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couleur verte d'un poil brun et court; on y remarque tout autour comme des anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandez, on pourrait néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchaient; on pourrait donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien la figure donnée par Hernandez a été appliquée à l'*ysquiepatl*, tandis qu'elle appartenait peut-être à un autre animal; mais ce doute, qui paraît d'abord fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé (2).

De ces quatre espèces de mouffettes, que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourraient bien n'être que deux variétés et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paraissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le *coase* qui a le caractère

(2) Malgré l'incommode propriété de ces animaux, les Anglais, les Français, les Suédois et les Sauvages de l'Amérique septentrionale en apprivoisent quelquefois; on dit qu'alors ils suivent comme les animaux domestiques, et qu'ils ne lâchent leur urine que quand on les presse ou qu'on les bat: lorsque les Sauvages en tuent quelques-uns ils leur coupent la vessie, afin que la chair qu'ils trouvent bonne à manger ne prenne pas l'odeur de l'urine; j'ai souvent rencontré des Anglais et des Français qui m'ont dit en avoir mangé et l'avoir trouvée d'un très-bon goût, qui approchait selon eux de celui d'un cochon de lait; les Européens ne font aucun cas de sa peau à cause de son épaisseur et de la longueur de son poil, mais les Sauvages se servent de ces peaux pour faire des bourses, etc. (Voyage de Kalm, page 417, article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

(1) *Ysquiepatl*, dont la couleur ressemble à celle du maïs brulé. . . sa tête ressemble à celle d'un petit renard, et son groin est à peu près comme celui du cochon; les Américains l'appellent *quasje*. (Seba, vol. 1, pag. 68.) Nota. Cette autorité prouve encore que le mot *squash* ou *coase* est le vrai nom de cet animal.

particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq; mais au reste ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le *conepate* (1) a sur un fond de poil noir cinq bandes blan-

ches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche (2) est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs mêlés d'un peu de noir. Le zorille (3), qui

(1) Les Anglais appellent *polecat* une espèce d'animal que l'on trouve communément, non-seulement en Pensylvanie, mais dans d'autres pays plus au nord et au sud en Amérique; on l'appelle vulgairement *skunck*, dans la Nouvelle-York; les Suédois qui sont dans ce pays, le nomment *fishatte*. . . . Cet animal ressemble beaucoup à la martre, il est à peu près de la même grosseur, et ordinairement d'une couleur noire, il a cependant sur le dos une ligne blanche longitudinale, et une de chaque côté de la même couleur et de la même longueur; on en voit, mais rarement, qui sont presque tous blancs. . . . Cet animal fait ses petits également dans des creux d'arbres et des terriers, il ne reste pas seulement sur terre, mais il monte sur les arbres. Il est ennemi des oiseaux, il brise leurs œufs et mange leurs petits; et quand il peut entrer dans un poulailler, il y fait un grand ravage. . . . Quand il est chassé, soit par les chiens, soit par les hommes, il court tant qu'il peut ou grimpe sur un arbre; et lorsqu'il se trouve très-pressé, il lance son urine contre ceux qui le poursuivent. . . . L'odeur en est si forte qu'elle suffoque; s'il tombait une goutte de cette liqueur empestée dans les yeux, on courrait risque de perdre la vue; et quand il en tombe sur les habits, elle leur imprime une odeur si forte, qu'il est très-difficile de la faire passer; la plupart des chiens se rebutent et s'enfuient dès qu'ils en sont frappés; il faut plus d'un mois pour enlever cette odeur d'une étoffe. . . . dans les bois on sent souvent cette odeur de très-loin. En 1749, il vint un de ces animaux près de la ferme où je logeais, c'était en hiver et pendant la nuit, les chiens étaient éveillés et le poursuivaient; dans le moment, il se répandit une odeur si fétide, qu'étant dans mon lit, je pensai être suffoqué, les vaches beuglaient de toutes leurs forces. . . . Sur la fin de la même année, il s'en glissa un autre dans notre cave, mais il ne répandit pas la plus légère odeur, parce qu'il ne la répand que quand il est chassé ou pressé. Une femme qui l'aperçut la nuit à ses yeux étincelants, le tua, et dans le moment il remplit la cave d'une telle odeur, que non-seulement cette femme en fut malade pendant quelques jours, mais que le pain, la viande et les autres provisions qu'on conservait dans cette cave furent tellement infectés, qu'on ne put en rien conserver, et qu'il fallut tout jeter dehors. (Voyage de Kalm, pages 412 et suiv., article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

(2) Cet animal est appelé *chinche* par les naturels du Brésil, il est de la grosseur d'un de nos chats, il a la tête longue, se rétrécissant depuis sa partie antérieure jusqu'à l'extrémité de la mâchoire supérieure qui avance au-delà de la mâchoire inférieure, les deux formant une gueule fendue jusqu'aux petits canthous ou angles extérieurs des yeux; ses yeux sont longs, et leur longueur est fort rétrécie, l'uvée est noire, et tout le reste est blanc; ses oreilles sont larges et presque semblables à celles d'un homme, les cartilages qui les composent ont leurs bords renversés en dedans, leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en bas; et toute la disposition de ces oreilles marque que cet animal a le sens de l'ouïe fort délicat; deux bandes blanches prenant leur origine sur la tête, passent au-dessus des oreilles en s'éloignant l'une de l'autre, et vont se terminer en arc aux côtés du ventre; ses pieds sont courts, les pattes divisées en cinq doigts, munies à leur extrémité de cinq ongles noirs, longs et pointus, qui lui servent à creuser son terrier; son dos est voûté, semblable à celui d'un cochon, et le dessous du ventre est tout plat; sa queue aussi longue que son corps, ne diffère pas de celle d'un renard; son poil est d'un gris obscur et long comme celui de nos chats; il fait sa demeure dans la terre comme nos lapins, mais son terrier n'est pas si profond; j'eus une très-grande peine à faire perdre à mes habits la mauvaise odeur dont ils étaient imbus, elle dura plus de huit jours, quoique je les eusse lavés plusieurs fois, mouillés, séchés au soleil, etc. On me dit que la mauvaise odeur de cet animal était produite par son urine, qu'il la répand sur sa queue, et qu'il s'en sert comme de goupillon pour la disperser et pour faire fuir ses ennemis par cette odeur horrible, qu'il urine de même à l'entrée de son terrier pour les empêcher d'y entrer; qu'il est fort friand d'oiseaux et de volailles, et que ce sont ces animaux qui détruisent principalement les oiseaux dans les campagnes de Buénos-Ayres. (Journal du P. Feuillée; Paris, 1714, pag. 272 et suiv.) *Nota.* Il me paraît que ce même animal est indiqué par Acosta sous le nom de *chin-cille*, qui ne diffère pas beaucoup du chinche. « Les » chincilles, dit cet auteur, sont petits animaux » comme escurieux, qui ont un poil merveilleuse- » ment doux et lissé. . . , et se trouvent en la Sierre » du Pérou. » (Histoire naturelle des Indes occidentales, page 199.)

(3) Le zorilla de la Nouvelle-Espagne est grand comme un chat, d'un poil blanc et noir, avec une très-belle queue; lorsqu'il est poursuivi, il s'arrête pour pisser, c'est sa défense; car la planteur de cet

s'appelle aussi *mapurita* (1), paraît être d'une espèce plus petite, il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe, elle est d'un fond noir sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux (2)

excrément est si forte, qu'elle empoisonne l'air à cent pas à la ronde, et arrête ceux qui le poursuivent; s'il en tombait sur un habit, il faudrait l'enfermer sous terre pour en ôter la puanteur. (Voyage de Gemelli Carreri, tome 6, pages 212 et 213.)

(1) Le *mapurita* des bords de l'Orénoque est un petit animal le plus beau et en même temps le plus détestable qu'on puisse voir : les blancs de l'Amérique l'appellent *mapurita*, et les Indiens *mafutiliqui*; il a le corps tout taché de blanc et de noir; sa queue est garnie d'un très-beau poil : il est vif, méchant et hardi. . . , se fiant sur ses armes, dont j'ai éprouvé l'effet au point d'en être presque suffoqué. . . ; il lâche des vents qui empestent, même de loin. . . . Les Indiens cependant mangent sa chair et se parent de sa peau, qui n'a aucune mauvaise odeur. (Histoire naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome 3, page 240.)

(2) Il y a à la Louisiane une espèce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine; c'est ce qui le fait nommer la *bête puante*; elle est grosse comme un chat : le mâle est d'un très-beau noir, et la femelle aussi noire est bordée de blanc; son œil est très-vif. . . : elle est à juste titre nommée *puante*, car son odeur infecte. . . . Un jour j'en tuai une, mon chien se jeta dessus et revint à moi en la secouant; une goutte de son sang, et sans doute aussi de son urine, tomba sur mon habit, qui était de couteil de chasse, et m'empesta si fort que je fus contraint de retourner chez moi au plus vite changer de vêtements, etc. (Histoire de la Louisiane, par Lepage du Pratz, tome 2, pages 86 et 87.) — Lorsqu'un de ces animaux est attaqué par un chien, pour paraître plus terrible, il change si fort sa figure en hérissant son poil et se ramassant tout le corps qu'il est presque tout rond, ce qui le rend étrange et affreux en même temps; cependant cet air menaçant ne suffisant pas pour épouvanter son ennemi, il emploie pour le repousser un moyen beaucoup plus efficace, car il jette de quelques conduits secrets une odeur si empestée, qu'il empoisonne l'air fort loin autour de lui, si bien que hommes et animaux ont un grand empressement à s'en éloigner; il y a des chiens à qui cette puanteur est insupportable, et elle

sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles; et les résultats de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur, elle est seulement plus exaltée dans les mouffettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent; car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant* (3), et qui me paraît être une véritable mouffette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne que Fernandez indique sous le nom de *ortohua*, me paraît être le même animal que le *zorilla* du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur (4) pourrait bien être le *conepate*, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

les oblige à laisser échapper leur proie; il y en a d'autres qui enfonçant leur nez dans la terre renouvellent leurs attaques jusqu'à ce qu'ils aient tué le putois; mais rarement dans la suite se soucient-ils de poursuivre un gibier si désagréable, qui les fait souffrir pendant quatre ou cinq heures. Les Indiens cependant en regardent la chair comme une délicatesse. J'en ai mangé et je l'ai trouvée de bon goût; j'en ai vu qu'on a apprivoisés quand ils étaient encore petits; ils sont devenus doux et fort vifs, et ils n'exerçaient point cette faculté, à laquelle la peur et l'intérêt de leur préservation les forcent peut-être d'avoir recours. Les putois se cachent dans le creux des arbres et des rochers : on en trouve dans presque tout le continent septentrional de l'Amérique; ils se nourrissent d'insectes et de fruits sauvages. (Histoire naturelle de la Caroline, par Caetsby, tome 2, page 62.)

(3) Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, pages 86 et 87.

(4) *Ortohua*, magnitudine tres dodrantes vix superat nigra candidoque vestita pilo, sed quibusdam in partibus fulvo. . . ; apud has gentes in cili jami diu venit usum, quamvis crepitis ventris sit illi foetidissimus : Occituncensibus versatur agris. . . : est et altera species quam *tepemaxtla*m vocant, eadem fere formâ et naturâ, sed nullâ in parte fulva, et caudâ nigris albisque fasciis transversim discurrentibus variâ, quæ provenit quoque apud Occituncenses. (Fernand., Hist. anim. nov. Hisp., pag. 6, cap. 16.)

## DESCRIPTION DU COASE.

CET animal (*pl.* 244), qui a été envoyé de Virginie, sous les noms de *pekan*, *chat sauvage* ou *enfant du diable*, est très-différent du chat, et il diffère aussi du pekan, dont il est fait mention dans ce volume, par plusieurs caractères, principalement par le nombre des doigts; il est plus petit que le pekan, il n'a que seize pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue: quoique je n'aie vu qu'une peau desséchée et bourrée du coase, il m'a paru avoir le museau beaucoup plus long, les oreilles plus grandes, les jambes plus courtes et les pieds plus petits que le pekan. Les dents ressemblaient autant à celles de la fouine que les dents du pekan, et le coase était plus ressemblant à la fouine qu'au pekan par la figure de la tête et du corps entier, excepté la queue qui était peu touffue;

le tronçon n'avait que six pouces de longueur, et le poil ne s'étendait au-delà que d'un pouce et demi. Mais la plus grande différence qu'il y ait entre le coase et les pekans, les fouines, les putois, etc., est dans le nombre des doigts, le coase n'en a que quatre aux pieds de devant, tandis que ces autres animaux en ont cinq aux pieds de devant comme à ceux de derrière; les ongles sont noirâtres et ressemblent plus par leur forme aux ongles des fouines qu'à ceux des pekans.

Le poil et le duvet sont de couleur de marron sur tout le corps; il y a un mélange de gris sur la tête: le poil est très-brillant, le plus long a environ un pouce et demi; celui de la queue n'a guère plus de longueur. Les moustaches sont noires et longues de plus de deux pouces.

## DESCRIPTION DU CHINCHE.

CETTE description a été faite sur une peau empaillée (*pl.* 245) qui renfermait les os des jambes et des pieds, et ceux des mâchoires; les dents ressemblaient à celles du putois, du furet, de l'hermine et de la belette. La tête de ce chinche était fort petite, les jambes fort courtes et la queue longue et fort touffue; en général il ressemblait beaucoup au putois, il était à peu près de même grandeur, car il avait seize pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont le tronçon n'était long que de huit pouces; mais le poil s'étendait de quatre pouces au-delà.

La peau avait des parties noires et des parties blanches par grands et par petits espaces; la tête était noire en entier, à l'exception d'une raie blanche qui s'étendait le long du chanfrein sur le milieu du front, du sommet de la tête et de l'occiput jusqu'au cou, où elle aboutissait à une large bande de même couleur qui occupait le dessus du cou: elle s'étendait sur le garrot et sur le

dos, où elle se divisait en deux branches qui se prolongeaient jusque sur la croupe; il y avait entre ces branches une raie noire qui s'étendait depuis le milieu du dos jusqu'à la queue, dont les poils étaient de couleur blanche pour la plupart, il s'en trouvait beaucoup qui étaient en partie blancs et en partie noirs; la poitrine et le ventre étaient blancs avec de petites taches noires: tout le reste du corps était noir avec des taches blanches sur les côtés du cou, sur l'épaule et sur la face externe des quatre jambes. Le poil de cet animal est bien lustré et fort long, car celui du corps avait plus de trois pouces et demi, et celui de la queue plus d'un demi-pied de longueur; le poil cachait un duvet fort doux qui était blanchâtre sous le poil blanc, et brun sous le poil noir. Il y avait à chaque pied cinq doigts et cinq ongles longs, un peu courbes et blanchâtres; ceux des pieds de derrière étaient cachés sous le poil.

## DESCRIPTION DU ZORILLE.

La description de cet animal (*pl.* 246) a été faite sur une peau qui était à peu près dans le même état que celle du précédent; les dernières dents machelières avaient été enlevées avec la partie postérieure des mâchoires; mais toutes les dents qui restaient ressemblaient à celles du putois. Le zorille était plus petit que le chinche; il avait le museau moins long et le corps plus court, car il n'y avait que treize à quatorze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui était aussi touffue et à peu près de même longueur que celle du chinche.

Les seules couleurs du poil suffiraient pour faire présumer que le zorille est d'espèce différente de celle du chinche; celui du zorille est de couleur noire ou noirâtre avec des raies, des bandes et des taches blanches ou blanchâtres qui ont quelque apparence de jaunâtre; il y a une tache blanche sur le front entre les deux yeux; on voit sur le cou et sur le dos quatre bandes de même couleur, les deux du milieu commencent à l'occiput; l'extérieure de chaque

côté s'étend jusqu'à une petite distance de l'œil; ces bandes ne sont pas régulières, ni pour leur largeur, ni pour leur direction; il y a encore une bande blanche de chaque côté de la poitrine, elle commence derrière le coude, elle remonte vers le dos sur le milieu du corps, et forme une bande transversale sur la partie postérieure du dos; il se trouve sur les lombes une seconde bande blanche et transversale, qui descend au-devant du genou; on voit une tache de même couleur de chaque côté de la croupe et une petite bande en forme de demi-anneau, à l'origine de la queue, dont le bout est aussi de couleur blanche, le reste est noir; le ventre, la poitrine, les jambes et les pieds sont noirs ou noirâtres sans aucun mélange de blanc. Le poil du corps n'a qu'un pouce de longueur, celui de la queue en a trois ou quatre; tous ces poils sont fermes et lustrés, ils cachent un duvet fort doux et de même couleur que le poil. Il y a cinq doigts et cinq ongles à chaque pied, ceux des pieds de derrière sont en partie couverts par le poil des doigts.

LA MOUFFETTE DU CHILI <sup>(1)</sup>.

LA MOUFFETTE D'AMÉRIQUE, *MEPHITIS AMERICANA*, Var. F; Desm.  
— *MEPHITIS CHILIENSIS*; Geoffr. <sup>(2)</sup>.

**M.** DOMBEY, correspondant du Cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette mouffette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepate, et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles

de ces animaux puants dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, était mâle; il avait la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière <sup>(3)</sup>. Sa queue relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, était large et gar-

(1) Elle a été représentée dans la planche 244.

(2) Cette variété ou espèce de mouffette est très-distincte des autres, et son existence est bien constatée.

DESM. 1826.

(3) L'ongle le plus long des pieds de devant, avait onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière, cinq lignes.

nie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvrait sa tête, son corps, ses jambes, et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avait en quelques endroits un pouce de longueur, et était

d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissait sa queue était blanc, et l'on voyait sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissaient en une seule (1).

## LE GLOUTON <sup>(2)</sup>.

LE GLOUTON proprement dit; Cuv. — *GULO ARCTIGUS*; Desm. — *URSUS GULO*; Linn., Pall. — *MELES GULO*; Bodd.

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau, mais il est une fois plus épais et plus grand; il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue et bien fournie de poil à son extrémité; il est noir sur le dos et

d'un brun roux sur les flancs; sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées; on le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie; on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson que M. Edwards a donné (3) sous le nom de *quick-hatch* ou *wolverenne* (4), petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paraît aussi que l'animal indiqué par Fernandez, sous le nom de *tepeytcuilli* ou *chien de montagne*, pourrait bien être le glouton dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne (5).

Olaus Magnus me paraît être le premier qui ait fait mention de cet animal; il dit (6) qu'il est de la grosseur d'un grand chien, qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts, le poil brun, long et touffu, la queue fournie comme celle

(1) Cet individu avait un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue était longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil: les dents manquaient à la dépouille.

(2) Glouton, nom que l'on a donné à cet animal, à cause de son insatiable voracité. *Jerff*, en suédois; *wilfrass*, en allemand; *rosomack*, en esclavon; *glutton*, en anglais; *carcajou*, en Canada; *quincajou*, en d'autres endroits de l'Amérique septentrionale.

Inter omnia animalia que immani voracitate creduntur insatiabilia, gulo in partibus Sueciæ septentrionalis præcipuum suscepit nomen, ubi patrio sermone, jerff, dicitur, et lingua germanicâ, wilfrass; sclavonicè, rosomaka à multâ comestione; latinè verò non nisi fictitio nomine gulo, videlicet à gulositate appellatur. (Olaus Magn., Hist. de Gent. sept. p. 138.)

Gulo à voracitate insatiabili, the glutton. (Charleton, Onom., p. 15.)

Gulo, gulon. (Apollon. Megaben., Hist. gulonis; Viennæ-Austriæ, 1681.)

Rosomaka. (Eus. Nieremb., Hist. nat. peregrin., pag. 188.)

Rosomaka, gulo. (Rzaczyński, Hist. nat. Pol., pag. 339.) . . . Gulo, Olai Magni. Crocuta, Maji. Boophagus: german., wiel-frass; polonicè, rosomak. (*Id.*, Auct., pag. 311.)

Gulo, wielfrass, boophagus, magnus vorator, rosomacka. (Klein, de Quad., pag. 83, fig., tab. 5.)

Gulo, mustela plantis fissis corpore rufo-fusco, medio dorsi nigro. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 45.)

(3) Edwards, Hist. of Birds, pag. 103, fig. *ibid.*

(4) Les noms de *carcajou* et de *wolverenne* sont aujourd'hui généralement considérés comme se rapportant à un blaireau de l'Amérique septentrionale.

DESM. 1826.

(5) Animal est parvi canis magnitudine audacissimumque; aggreditur enim cervos et quandòque etiam interficit: corpus univcrsum nigrum; pectus ac collum candens, pili longi et cauda longa et caninum quoque caput, undè nomen. (Fernandez, Hist. anim. nov. Hisp., pag. 7, cap. 12.)

(6) Olaus Magn., de Gent. septent., pag. 138 et seq.



du renard, mais plus courte. Selon Schæffer (1), le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan (2), qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un » double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse vous donner de » cet animal. » Selon Sarrasin (3), qui probablement n'en avait vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps et huit pouces de queue : « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort » grosse, les yeux petits, les mâchoires très- » fortes, garnies de trente-deux dents bien » tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards (4), qui me paraît être le même animal, était, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard, il avait le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; M. Gmelin (5) est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds ; mais ce fait me paraît très-suspect, pour ne pas dire faux ; Gmelin, comme quelques autres naturalistes (6), a peut-être confondu l'hyène du midi avec le glouton du nord qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont à tous autres égards des animaux très-différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir, il ne peut même marcher que d'un pas lent, mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque, il attend les animaux au passage ; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus et les saisir avec avantage, il se jette sur les élans et sur les rennes, leur

entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer ; ces pauvres animaux précipitent en vain leur course, en vain ils se frottent contre les arbres et font les plus grands efforts pour se délivrer ; l'ennemi assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort (7) ; il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré ; mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez (8) pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie, aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes* ; plus insatiable, plus prédateur que le loup, il détruirait tous les autres animaux s'il avait autant d'agilité ; mais il est réduit à se trainer pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau (9), car le castor le devance à la nage,

(6) Briss., Regn. anim., pag. 235 et 236.

(7) Le glouton est un animal carnassier, un peu moins grand que le loup ; il a le poil rude, long et d'un brun qui approche du noir, surtout sur le dos ; il a la ruse de grimper sur un arbre pour y guetter le gibier ; et lorsque quelque animal passe il s'élance sur son dos, et sait si bien s'y accrocher par le moyen de ses griffes, qu'il lui en mange une partie, et que le pauvre animal, après bien des efforts inutiles pour se défaire d'un hôte si incommode, tombe enfin par terre et devient la proie de son ennemi. Il faut au moins trois des plus forts levriers pour attaquer cette bête, encore leur donne-t-elle lieu de la peine. Les Russes font grand cas de la peau du glouton, ils l'emploient ordinairement à des manchons pour les hommes et à des bordures de bonnets. (Relation de la grande Tartarie, Amsterdam, 1737, page 8.)

(8) Hoc animal voracissimum est; reperto namque cadavere tantum vorat ut, violento cibo, corpus instar tympani extendatur; inventaque angustia inter arbores se stringit ut violentius egerat: sique extenuatum revertitur ad cadaver et ad summum usque repletus, iterumque se stringit angustia priore, etc. (Olaus Magnus, Hist. de Gent. sept., pag. 138.)

(9) Le carcajou, quoique petit, est très-fort et très-furieux ; et quoique carnassier, il est si lent et si pesant qu'il se traîne sur la neige plutôt qu'il n'y mar-

(1) Histoire de la Laponie, par J. Schæffer ; Paris, 1678, page 314.

(2) Voyage de la Hontan, tome 1, page 96.

(3) Histoire de l'Académie des sciences, année 1713, page 14.

(4) Histoire des Oiseaux, par Edwards, pag. 103.

(5) Le glouton est le seul dont on puisse dire comme de l'homme qu'il vit aussi-bien sous la ligne qu'au pôle. On le voit partout, il court du midi au nord, et du nord au midi, pourvu qu'il trouve à manger. (Voyage de Gmelin, tome 3, pages 492 et suiv.)

et le glouton qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut; il vient à l'homme ou s'en laisse approcher (1), sans apparence de crainte;

che. Il ne peut attraper en marchant que le castor, qui est aussi lent que lui, et il faut que ce soit en été où le castor est hors de sa cabane, mais en hiver il ne peut que briser et démolir la cabane et y prendre le castor, ce qui ne lui réussit que très-rarement, parce que le castor a sa retraite assurée sous la glace. (Histoire de l'Académie des sciences, année 1713, page 14.)

(1) Les ouvriers aperçurent de loin un animal qui marchait à eux gravement et à pas comptés, que quelques-uns prirent pour un ours, et d'autres pour un glouton; ils allèrent au-devant de cet animal, qu'ils reconnurent à la fin pour un glouton, et après qu'ils lui eurent donné quelques bons coups de perche, ils le prirent encore en vie; ils me l'apportèrent aussitôt. . . D'après les rapports que les chasseurs de Sibérie m'avaient faits depuis plusieurs années sur l'adresse de cet animal, soit pour tourner les autres animaux et suppléer par la ruse à la légèreté que la nature lui a refusée, soit pour éviter les embûches des hommes, je fus très-étonné de voir arriver celui-ci de propos délibéré au-devant de nous pour chercher la mort. Isbrand-Ides l'appelle un animal méchant, qui ne vit que de rapine: « Il a coutume, » dit-il, de se tenir sur les arbres tranquille, et de s'y cacher comme le lynx jusqu'à ce qu'il passe un » cerf, un élan, un chevreuil, un lièvre, etc; alors » il s'élance avec toute la rapidité d'une flèche sur » l'animal, lui enfonce ses dents dans le corps et le » ronge jusqu'à ce qu'il expire, après quoi il le dé- » vore à son aise et avale jusqu'au poil et à la peau. » Un Wayvode qui gardait chez lui pour son plaisir » un glouton, le fit un jour jeter dans l'eau, et lâcha » sur lui une couple de chiens; mais le glouton se » jeta aussitôt sur la tête d'un de ces chiens, et le tint » sous l'eau jusqu'à ce qu'il l'eût suffoqué. . . » L'adresse dont se sert le glouton pour surprendre les animaux (continue M. Gmelin) est confirmée par tous les chasseurs. . Quoiqu'il se repaisse de tous les animaux vivants ou morts, il aime de préférence le renne. Il épie les gros animaux comme un voleur de grand chemin, ou bien il les surprend quand ils dorment au gîte. . . Il recherche tous les pièges que les chasseurs tendent pour prendre les différentes espèces d'animaux, et il ne s'y laisse pas attraper. . . Les chasseurs de renards bleus et blancs (isatis), qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le glouton. . . Ou l'appelle ainsi

cette indifférence qui paraît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente; il est certain que le glouton n'est pas stupide, puisqu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit ni ne marque par aucun mouvement le sentiment de la peur spontanée; s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité: comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connaît point d'autres ennemis; que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux, il s'est trouvé supérieur; il marche avec confiance et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa faiblesse; on le voit par l'exemple du lion qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes; et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et de régner en lion moins par sa force que par la faiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur, celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il ne l'ait entamée, au moins il la partage, car au moment que le glouton arrive, l'isatis pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger; ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes, l'isatis va souvent par troupes, le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle; on les trouve ordinairement ensemble dans leur terrier. Les chiens (2),

avec raison, parce qu'il est incroyable ce qu'il peut manger; je n'ai jamais entendu dire, quoique je l'aie demandé plusieurs fois à des chasseurs de profession, que cet animal se presse entre deux arbres pour vider son corps, et y faire de la place par force pour satisfaire de nouveau et plus promptement son insatiable voracité. Cela me paraît être la fable d'un naturaliste, ou la fiction d'un peintre. (Voyage de Gmelin, t. 3, page 492.) *Nota.* C'est Olaus qui le premier a écrit cette fable, et un dessinateur, copié dans Gesner, qui l'a mise en figure.

(2) *Via vix conceditur ut à canibus apprehendantur, cum ungulas dentisque ad eò acutos habeat, ut ejus*

même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton, il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton (1), comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger, on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne (2) et magnifique fourrure, on ne met au-dessus que celles de la zibeline et du renard noir, et l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée (3).

#### ADDITION A L'ARTICLE DU GLOUTON.

Nous donnons ici (*pl.* 242) la figure du glouton, qui manquait dans notre ouvrage. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il était si fort privé, qu'il n'é-

congressum formident canes qui in ferocissimos lupos vires suas extendere solent. (Olaus Mag., *Hist. de Gent. sept.*, pag. 139.)

(1) Caro hujus animalis omnino inutilis est ad humanam escam, sed pellis multum commoda ac pretiosa. Candet enim fuscata nigredine instar panni damasceni, diversis ornata figuris, atque pulchrior in aspectu redditur quo artificum diligentia et industria colorum conformitate in quorumque vestium genere fuerit coadunata. (Olaus Mag., *Hist. de Gent. sept.*, pag. 139.)

(2) On dit que le glouton est un animal particulier au pays du Nord... Il est de couleur noirâtre; les poils comme le renard, pour la longueur et l'épaisseur, mais plus fins et plus doux, ce qui fait que les peaux en sont très-recherchées et fort chères, même en Suède. (Article extrait et traduit. — Apollon. Megaben., *Historia gulonis*; *Viennæ-Austriæ*, 1681.)

(3) Les goulus sont assez communs en Laponie... La peau en est extrêmement noire, dont le poil renvoie une certaine blancheur luisante comme les satins et damas à fleurs. Quelques-uns la comparent à la peau des martes zibelines, si ce n'est que celles-ci ont le poil plus doux et délicat. Cette bête ne demeure pas seulement sur la terre, mais encore sous l'eau comme les loutres...; mais le goulu est beaucoup plus grand et plus vorace que la loutre... Il ne poursuit pas seulement les bêtes sauvages, mais encore les domestiques, et même les poissons. (*Histoire de la Laponie*, par Schæffer, page 314.)

tait aucunement féroce et ne faisait de mal à personne; sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeait beaucoup, mais il n'importunait pas vivement ni fréquemment quand on le privait de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description: il avait deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil était blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles, sous la mâchoire inférieure il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité. Les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes, cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long, cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque rases; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal était assez doux, il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés

de noir ; il marche en sautant , mange considérablement ; quand il avait bien mangé , et qu'il restait de la viande , il avait soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant il lappe comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu , il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre ; il est rare de le voir tranquille , parce qu'il se remue toujours ; il mangerait plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait ; il ne mange point de pain et mange si goulument presque sans mâcher , qu'il s'en étrangle (1).

Cet animal , qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe , et même de l'Asie , ne se trouve fréquemment en Norwége , selon Pontoppidan , que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse , et qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune (2).

#### NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU GLOUTON.

J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Kracheninnikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton* , dont la fourrure est si estimée , que pour dire qu'un homme est richement habillé , on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka , dit-il , ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal , et elles en font très-grand cas ; cependant les Kamtschatdales en tuent si peu , qu'ils

» sont obligés d'en tirer des Jakutskis qui  
 » leur reviennent fort cher ; ils préfèrent les  
 » blanches et les jaunes , quoique les noires  
 » et les brunes soient plus estimées.... Ils ne  
 » peuvent faire un plus grand présent à leurs  
 » femmes ou à leurs maitresses , que de leur  
 » donner une de ces peaux , et c'est pour-  
 » quoi elles se vendaient autrefois depuis  
 » trente jusqu'à soixante roubles ; ils donnent  
 » pour deux de leurs pattes jusqu'à deux  
 » castors marins (saricoviennes). On trouve  
 » aussi beaucoup de ces gloutons dans les en-  
 » virons de Karaga , d'Anadirska et de Ko-  
 » lima. Ils sont très-adroits à la chasse des  
 » cerfs , et voici la manière dont ils s'y pren-  
 » nent pour les tuer. Ils montent sur un  
 » arbre avec quelques brins de cette mousse  
 » qu'ils ont coutume de manger ; lorsqu'ils  
 » en voient venir quelques-uns , ils la lais-  
 » sent tomber à terre , et prenant le moment  
 » que le cerf s'approche pour la manger , ils  
 » s'élancent sur son dos , le saisissent par le  
 » bois , lui crèvent les yeux et le tourmentent  
 » si fort , que ce malheureux animal , pour  
 » mettre fin à ses peines et se débarrasser de  
 » son ennemi , se heurte la tête contre un  
 » arbre , et tombe mort sur la place. Il n'est  
 » pas plus tôt à bas , que le glouton le dépèce  
 » par morceaux , cache sa chair dans la  
 » terre , pour empêcher que les autres ani-  
 » maux ne la mangent , et il n'y touche point  
 » qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons  
 » qui se trouvent aux environs du fleuve  
 » Léna , s'y prennent de la même manière  
 » pour tuer les chevaux ; cependant quelque  
 » cruels que paraissent ces animaux , on les  
 » prive aisément , et ils paraissent alors bien  
 » moins voraces (3). »

(1) Description donnée par M. de Sève.

(2) Histoire naturelle de la Norwége , par Pontoppidan. *Journal étranger* ; juin 1756.

(3) Histoire de Kamtschatka , par Kracheninnikow ; Lyon , 1767 , tome 1 , pages 230 et suiv.

LE CHACAL ET L'ADIVE <sup>(1)</sup>.LE CHIEN CHACAL, *CANIS AUREUS*; Linn., Desm. <sup>(2)</sup>.

Nous ne sommes pas assurés que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive (3), mais qu'au reste ils paraissent se ressembler à tous égards. Il se pourrait donc que l'adive ne fût que le chacal privé dont on aurait fait une race domestique plus petite, plus faible et plus douce que la race sauvage; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger; cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers; que l'es-

pèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien; que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre; nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes. Le loup, le renard, le chacal et le chien forment quatre espèces qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles: les variétés dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paraît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc. Mais indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espèce du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat. Le dogue, le danois, l'épagneul, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paraissent être plus différents entre eux que le chacal ne l'est de l'adive: il se pourrait donc que les chacals sous différents climats eussent subi des variétés diverses, et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paraît par les écrits des voyageurs qu'il y en a partout de grands et de petits; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse et dans toute la partie de l'Asie, que nous appelons le Levant, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards (4), qu'ils ont seulement les

(1) *Chacal*, *jackal*, nom de cet animal dans le Levant, et que nous avons adopté; *adil*, selon Belon; *tulki* dans quelques provinces du Levant, selon Olearius; *siacalle*, selon Corneille le Brun; *addibo* en italien, selon le P. Vincent Marie; *chical* en Turquie, selon Hasselquist; *sical*, selon Pollux; *squillachi* en grec, selon Belon; *zacalia*, selon Spon et Wecler; *siachal*, *schacal*, *siechaal*, *siacali*, en Perse, selon Kämpfer; *jacard*, selon Delon; *deeb* en Barbarie, selon Shaw; *jaqueparel* à Bengale, et *nari* au Maduré, selon d'autres voyageurs.

*Adil*, bête entre loup et chien, que les Grecs nomment vulgairement *squillachi*, et croyons être le *chryseos* ou *lupus aureus* des anciens Grecs. (Observat. de Belon, feuillet 163.)

*Lupus aureus*. (Kämpfer, *Amœnit. exotic.*, pag. 413, fig., pag. 307, fig. 3.)

*Vulpes Indis orientalis*. (Valentin. *Mus.*, pag. 452, fig., tab. *ibid.*)

*Canis flavus*, *lupus aureus*. . . . Le loup doré. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 237.)

*Aureus canis*, *lupus aureus dictus*. (Linn., *Syst. Nat.*, edit. 10, pag. 40.)

(2) On ne saurait préciser ici le rapport de ces animaux avec ceux que distinguent les nomenclatures modernes. On connaît maintenant trois espèces de chacals, et celui de Buffon paraît plutôt se rapporter à l'espèce que nous avons désignée sous le nom de *chien chacal*, qu'aux deux autres.

L'adive n'est, selon M. G. Cuvier, qu'une espèce factice, et ne diffère pas du chacal. DESM. 1826.

(3) *Nota*. J'ai lu dans quelques-unes de nos Chroniques de France, que, du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avaient des adives au lieu de petits chiens.

(4) Le jacard ou adive est grand comme un chien médiocre, ressemblant au renard par la queue et au loup par le museau; on en élève dans les maisons, mais leur nature est de se cacher dans la terre pendant le jour, d'où ils ne sortent que la nuit pour chercher à manger; ils vont par troupes, dévorent les enfants et fuient les hommes; leurs cris sont plaintifs, et l'on dirait souvent que ce sont ceux de plusieurs enfants de divers âges mêlés ensemble; les chiens leur font la

jambes plus courtes, et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est

guerre et les éloignement des maisons. (Voyage de Delon, page 109.) — Il se trouve en Perse une espèce de renard appelé schakal, que les habitants nomment communément *talki*, qui y sont en très-grand nombre et de la grandeur à peu près de nos renards d'Europe, le dos et les côtés couverts d'une espèce de grosse laine avec des poils longs et roides, le ventre blanc comme neige, les oreilles noires comme jai, la queue plus petite que celle de nos renards; nous les entendions la nuit rôder autour du village où nous étions, fort importunés de leurs cris lugubres, assez semblables à ceux d'un homme qui se plaint, et qu'ils ne cessent de faire entendre. (Voyage d'Olearius, page 531.) — L'addibo (adive) ressemble au loup par la figure, son poil et sa queue, mais il est plus petit, et sa taille est même au-dessous de celle du renard; il est très-vorace, mais stupide, il voyage la nuit et reste dans sa tanière; sur la brune on ne voit autre chose dans la campagne; ces animaux s'approchent des voyageurs et s'arrêtent pour les regarder sans paraître rien craindre. Ils courent dans les maisons et dans les églises où ils déchirent et dévorent tout ce qui leur convient; tout ce qui est fait avec du cuir est leur mets favori. L'adive glapit comme le renard, et quand un crié tous les autres lui répondent; cet instinct de crier tous ensemble ne paraît point volontaire, mais de pure nécessité, au point que si l'un de ces animaux est entré dans une maison pour voler et qu'il entende ses compagnons crier au loin, il ne peut s'empêcher de crier aussi, et par là de se déceler. (Voyage du P. Vincent Marie, chap. 13; article traduit par M. le marquis de Montmirail.) — On a gardé pendant plus de dix mois un chacali dans une maison où j'ai demeuré quelque temps: c'est un animal si semblable au renard en grandeur, en figure et en couleur, que la plupart des étrangers y sont presque toujours trompés lorsqu'ils en voient quelqu'un pour la première fois; la plus grande différence qui soit entre l'un et l'autre, c'est dans la tête, le chacali l'ayant faite comme un chien de berger qui aurait le museau long, et dans le poil qu'il a rude comme celui du loup: sa couleur est aussi assez semblable à celle d'un loup, et il pue si extraordinairement qu'il ne peut se coucher un moment dans un endroit sans l'infester... Cet animal est extrêmement vorace et hardi. Il ne craint pas d'entrer dans les maisons.... Lorsqu'il rencontre un homme, au lieu de fuir d'abord comme les autres bêtes, il le regarde fièrement comme s'il voulait le braver, et prend ensuite sa course. Il est d'un méchant naturel, et toujours prêt à mordre, quelque soin que l'on prenne de l'adoucir par des caresses ou en lui donnant à manger, ce que j'ai pu remarquer en celui dont je viens de parler, qui avait été trouvé fort jeune, et qu'on avait pris plaisir à élever comme un chien qu'on aimerait beaucoup; cependant il ne s'appriivoisa point parfaitement, il ne pouvait souffrir les attouchements de personne, il mordait tout le monde, et jamais on ne put parvenir à l'empêcher de monter sur la table, et d'y enlever

d'un jaune vif et brillant; c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*. En Barbarie, aux Indes orientales, au cap de Bonne-Espérance, et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paraît avoir subi plusieurs variétés; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes (1). L'espèce du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar (2), et se

tout ce qu'il pouvait prendre. Toute la campagne de la Natolie est peuplée de ces chacalis: on les entend toutes les nuits faire un bruit fort grand autour des villes, non pas en aboyant comme les chiens, mais en criant d'un certain cri aigre qui leur est particulier. (Voyage de Dumont; La Haye, 1699, tome 4, page 29.)

(1) Le jackal, que les sujets du roi de Comany, près d'Acra, nous apportèrent, était gros comme un mouton, mais il avait les pieds plus hauts: son poil était court et tacheté; ses pattes, à proportion de son corps, étaient prodigieusement épaisses... Il avait la tête aussi fort grosse, plate et large, avec des dents chacune de la longueur d'un doigt et au-delà... Il a aux pieds des griffes d'une épouvantable grosseur. (Voyage de Bosman, page 331.)

(2) Il y a à Bengale des chiens sauvages appelés *jacqueparels* ou *chiens criards*, dont le poil est rouge; ils viennent en troupes toutes les nuits aboyer effroyablement le long du Gange, leur voix et leurs cris sont si différents et si confus qu'on ne peut s'entendre parler; ils ne se détournent point quand les Maures passent près d'eux... Ces animaux sont communs presque dans toutes les Indes. (Voyage d'Innigo de Biervillas, première partie, page 178.) — Il y a au Maduré une espèce de chien sauvage qu'on prendrait plutôt pour un renard; les Indiens l'appellent *rari*, et les Portugais *adiba*... Lorsque je voyageais la nuit, j'entendais ces animaux hurler à toute heure. (Lettres édifiantes, 12<sup>e</sup> recueil, pag. 98.) — Il se trouve à Guzarate une espèce de chien sauvage qu'ils appellent *jakals*. (Relation de Mandelslo; suite d'Olearius, tome 2, page 234.) — On voit un grand nombre de jackales ou jachals au pays de Malabar; j'en ai vu aussi dans les bois de Ceylan, ils sont de la figure du renard, particulièrement par la queue... Ils sont fort friands de chair humaine... Ils suivaient notre armée, et détterraient nos morts... Nous entendions souvent la nuit les cris effroyables de ces animaux, qui ressemblent assez à ceux des chiens irrités... Ils crient à diverses reprises comme si ils se répondaient. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes orientales, tome 6, page 980.) — Tout le pays de Calicut est aussi rempli de renards (chacals) qui viennent la nuit jusque dans la ville, et chassent comme font ici les chiens, et on n'entend autre bruit toutes les nuits par les jardins et chemins. (Voyage de Fr. Pyrard, tome 1, page 427.)

trouve aussi en Arabie, en Barbarie (1), en Mauritanie, en Guinée (2) et dans les terres du Cap; il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup (3) qui manque ou du moins qui est très-rare dans tous les pays chauds.

Cependant, comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le na-

tural; nous les regarderons comme deux espèces distinctes, sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé, par le fait, qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée, qu'elle paraît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther*, et l'autre sous celui de *thos*; les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus canarius*, et *thos* par *lupus cervarius*, loup canier, loup cervier; cette interprétation indique assez qu'ils regardaient le panther et le thos comme des espèces de loups; mais j'ai fait voir à l'article du lynx que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le thos des Grecs: ce *lupus cervarius* est le même que les *chaus* de Pline, le même que notre lynx ou loup cervier, dont aucun caractère ne convient au thos.

— Le schecale est une espèce de chien sauvage. . . . Il y en a une si grande quantité aux environs de Sourate, que nous ne pouvions nous entendre parler à cause du grand bruit qu'ils faisaient, criant distinctement *oua, oua, oua*, qui approche de l'aboi du chien; cet animal est friand des corps morts. . . . Il y en a aussi en quantité dans les déserts d'Arabie, le long du Tigre, de l'Euphrate et dans l'Égypte. ( Voyage de la Boullaye-le-Gouz, page 254. )

(1) Aux royaumes de Tunis et d'Alger, le deab ou jackall est d'une couleur plus obscure que le renard, et à peu près de la même grandeur; il glapit tous les soirs dans les villages et dans les jardins, se nourrissant comme le dubbah, de racines, de fruits et de charognes. ( Voyage de Shaw, tome 1, page 320. ) *Nota.* Le dubbah, dont Shaw fait ici mention, est l'hyène.

(2) On trouve en Guinée, et plus communément encore dans le pays d'Acra et dans celui d'Aquamboé, un animal très-cruel, que nos gens appellent *jack-hals*. . . . Ils viennent la nuit jusque sous les murailles du fort que nous avons à Acra, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux, les moutons, etc. ( Voyage de Bosman, page 249. — Voyez *idem*, pages 331 et 332. ) — Les chiens sauvages de Congo, qu'on appelle *mebbia*, sont ennemis mortels de tous les autres quadrupèdes; ils ne diffèrent pas beaucoup de nos chiens courants, on les voit courir par troupes de trente et de quarante, quelquefois même en plus grand nombre. . . . Ils attaquent toutes sortes d'animaux, et ordinairement en viennent à bout par le nombre: ils n'attaquent point les hommes. ( Voyage du P. Zuchel à Congo et en Éthiopie, page 293, cité par Kolbe. ) Le chien sauvage du cap de Bonne-Espérance ressemble à ceux de Congo, décrits par le P. Zuchel, etc. ( Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, partie 3, page 48. ) Il y a au Cap un animal dont l'espèce approche beaucoup de celle du renard; Gesner et d'autres l'ont appelé *renard croisé*, les Européens du Cap lui donnent le nom de *jackals*, et les Hottentots celui de *zentie* ou *kenlie*. (*Id.*, partie 3, page 62. )

(3) J'ai observé qu'il n'y a guère de loups en Hircanie; ni dans les autres provinces de la Perse, mais qu'il s'y trouve partout un animal dont le cri est effroyable, qu'ils appellent *chacal*. Il en veut particulièrement aux corps morts qu'il déterre. ( Voyage de Chardin, tome 2, page 29. )

Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens, au milieu desquels Ulysse blessé se trouvait engagé, fait la comparaison d'un lion qui fondant tout à coup sur des thos atroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de panther, qu'il dit être une espèce de loup faible et timide; ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs: mais Aristote paraît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différents. « Les thos, dit-il, ont toutes les parties internes semblables (4) à celles du » loup. . . ; ils s'accouplent (5) comme les » chiens, et produisent deux, trois ou quatre » petits, qui naissent les yeux fermés: le » thos a le corps et la queue plus longs que » le chien, avec moins de hauteur, et quoi- » qu'il ait les jambes plus courtes, il ne laisse » pas d'avoir autant de vitesse, parce qu'é- » tant souple et agile, il peut sauter plus » loin. . . . Le lion et le thos sont ennemis (6), » parce que vivant tous deux de chair, ils » sont forcés de prendre leur nourriture sur » le même fonds, et par conséquent de se la » disputer. . . . Les thos (7) aiment l'homme,

(4) Aristote, Hist. anim., lib. 2, cap. 17.

(5) *Idem*, lib. 6, cap. 35.

(6) *Idem*, lib. 9, cap. 1.

(7) *Idem*, lib. 9, cap. 44.

» ne l'attaquent point et ne le craignent pas  
 » beaucoup; ils se battent contre les chiens  
 » et avec le lion, ce qui fait que dans le  
 » même lieu on ne trouve guère des lions et  
 » des thos. Les meilleurs thos sont ceux qui  
 » sont les plus petits; il y en a de deux es-  
 » pèces, quelques-uns même en font trois. »  
 Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des  
 thos, et il en dit infiniment moins sur le  
 panther; on ne trouve qu'un seul passage  
 dans le même chapitre trente-cinq du sixième  
 livre de son *Histoire des Animaux*. « Le  
 » panther, dit-il, produit quatre petits, ils  
 » ont les yeux fermés comme les petits loups  
 » lors de leur naissance. » En comparant  
 ces passages avec celui d'Homère et avec  
 ceux des autres auteurs grecs, il me paraît  
 presque certain que le thos d'Aristote est le  
 grand chacal, et que le panther est le petit  
 chacal ou l'adive; on voit qu'il admet deux  
 espèces de thos, qu'il ne parle du panther  
 qu'une seule fois, et pour ainsi dire à l'oc-  
 casion du thos, il est donc très-probable que  
 ce panther est le thos de la petite espèce; et  
 cette probabilité semble devenir une certi-  
 tude par le témoignage d'Oppien (1), qui  
 met le panther au nombre des petits ani-  
 maux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal, et le panther  
 est l'adive, et soit qu'ils forment deux espè-  
 ces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une,  
 il est certain que tout ce que les anciens ont  
 dit du thos et du panther convient au chacal  
 et à l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres  
 animaux, et si jusqu'à ce jour la vraie signi-  
 fication de ces noms a été ignorée, s'ils ont  
 toujours été mal interprétés, c'est parce que  
 les traducteurs ne connaissent pas les ani-  
 maux, et que les naturalistes modernes qui  
 les connaissent peu n'ont pu les réformer.

Quoi que l'espèce du loup soit fort voisine  
 de celle du chien, celle du chacal ne laisse  
 pas de trouver place entre les deux: *Le chacal*  
*ou adive*, comme dit Belon, *est bête entre*  
*loup et chien*; avec la férocité du loup, il a  
 en effet un peu de la familiarité du chien, sa  
 voix est un hurlement mêlé d'aboïement et  
 de gémissements (2); il est plus criard que

le chien, plus vorace que le loup; il ne va  
 jamais seul, mais toujours par troupes de  
 vingt, trente ou quarante; ils se rassemblent  
 chaque jour pour faire la guerre et la chasse;  
 ils vivent de petits animaux, et se font re-  
 douter des plus puissants par le nombre; ils  
 attaquent toute espèce de bétail ou de vo-  
 lailles presque à la vue des hommes; ils en-  
 trent insolemment et sans marquer de crainte  
 dans les bergeries, les étables, les écuries,  
 et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils  
 dévorent le cuir des harnais, des bottes, des  
 souliers, et emportent les lanières qu'ils  
 n'ont pas le temps d'avalier. Faute de proie  
 vivante, ils déterrent les cadavres des ani-  
 maux et des hommes; on est obligé de battre  
 la terre sur les sépultures, et d'y mêler de  
 grosses épines pour les empêcher de la gratter  
 et fouir, car une épaisseur de quelques pieds  
 de terre ne suffit pas pour les rebuter (3); ils  
 travaillent plusieurs ensemble, ils accom-  
 pagnent de cris lugubres cette exhumation,  
 et lorsqu'ils sont une fois accoutumés aux  
 cadavres humains, ils ne cessent de courir  
 les cimetières, de suivre les armées, de s'at-  
 tacher aux caravanes: ce sont les corbeaux

Belon, pag. 163.) — Jackal penè omnem orientem  
 inhabitat; bestia astuta, audax et furacissima est...  
 Interdiu circa montes latet, noctu pervigil et vagus  
 est; cætervatim prædatum excurrit in rura et pagos...  
 Unlatur noctu edunt execrabilem, ejulatui humano  
 non dissimilem, quem interdum vox latrantium quasi  
 canum interestrept: unique inclamant omnes ac-  
 clamant, quotquot vocem è longinquo audiunt.  
 (Kæmpfer, Amœnit. exotic., pag. 413.) — Vers le  
 canal de la mer Noire, il y a beaucoup de siacalles  
 ou chiens sauvages qui ne ressemblent pas mal à des  
 renards, surtout par le museau. On croit qu'ils sont  
 engendrés des loups et des chiens; ils font le soir, et  
 quelquefois bien avant dans la nuit, des hurlements  
 effroyables... Ils sont fort méchants et aussi dan-  
 gereux que les loups. (Voyage de Corneille le Brun,  
 fol.; Paris, 1714, page 56.)

(3) Les adives sont très-avides de cadavres, parti-  
 culièrement de cadavres humains. Quand les chrétiens  
 vont enterrer quelqu'un à la campagne, ils font une  
 fosse très-profonde, et qui n'est pas suffisante pour  
 qu'ils ne déterrent pas les corps; c'est pourquoi l'en  
 a coutume de fouler avec les pieds la terre que l'on  
 jette dans la fosse, et d'y joindre des pierres et des  
 épines qui, blessant ces animaux, les empêchent de  
 fouiller plus avant. Le nom *adive* veut dire *loup* en  
 langue arabe; sa figure, son poil et sa voracité sont  
 bien analogues à ce nom; mais sa grandeur, sa fa-  
 miliarité et sa stupidité en donnent une idée diffé-  
 rente. (Voyage du P. Vincent Marie, chap. 13;  
 article traduit par M. le marquis de Montmirail.)

(1) Oppian., de Venatione, lib. 2.

(2) Il est d'une belle couleur jaune, plus petit que  
 le loup, marchant toujours en troupes, jappant toutes  
 les nuits... Vorace et voleur, en sorte qu'il empor-  
 te non-seulement ce qui est bon à manger, mais  
 même les chapeaux, les souliers, les brides des che-  
 vaux, et tout ce qu'il peut attraper. (Observ. de



des quadrupèdes, la chair la plus infecte ne les dégoûte pas; leur appétit est si constant, si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différents l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts, sans troubler les vivants, au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal (1), qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes

les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU CHACAL.

Nous donnons ici la figure (*fig. 1, pl. 249*) d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adivè. Le dessin m'en a été envoyé d'Angleterre, sous le simple nom de *chacal*. M. le chevalier Bruce m'a assuré que cette espèce ici représentée, était commune en Barbarie, où on l'appelle *thaleb*, et comme la figure ne ressemble pas à la description que nous avons donnée du chacal (*voyez ci-dessous*), je suis persuadé que c'est celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, et qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puisqu'on peut apprivoiser celui-ci et l'élever en domesticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domestique nulle part.

## DESCRIPTION DU CHACAL.

CETTE description a été faite sur une peau et sur un squelette de chacal; la peau avait deux pieds sept ou huit pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de sept pouces. Le poil du dessus et des côtés de la tête était mêlé de blanchâtre, de roussâtre et de noir; le dessus du cou, le garrot, les épaules, le dessus et les côtés du corps et la queue avaient les mêmes couleurs que la

tête, mais le noir y dominait; les plus longs poils avaient deux pouces de longueur, ils étaient blancs vers la racine, il y avait du noir au-dessus du blanc, et ces deux couleurs se succédaient encore une fois dans le reste de la longueur des poils; lorsqu'on les écartait on trouvait entre eux un duvet de couleur brune qui était doux et épais. Les côtés du cou et le bas des côtés du corps, la poitrine et la face externe des jambes étaient de couleur fauve plus ou moins foncée; il y avait une tache noire sur le bas de la face externe de l'avant-bras. La lèvre supérieure, la lèvre et la mâchoire inférieures, le dessous du cou, le ventre et la face interne des jambes étaient blancs ou blanchâtres; les crins des moustaches étaient noirs et avaient jusqu'à trois pouces de longueur.

Les os de la tête du chacal ressemblent entièrement à ceux de la tête du renard, excepté l'os frontal, dont la partie moyenne postérieure était plus convexe dans le squelette de chacal qui a servi de sujet pour cette description.

Les dents de ces deux animaux se ressemblent aussi pour le nombre, la forme et la situation.

Il y a dans le squelette du chacal autant

(1) Jackalls are in so great plenty about the gardens, that they pass in numbers like a pack of hounds in full cry every evening, giving not only disturbance by their noise, but making free with the poultry and other provisions, if very good care is not taken to keep them out of their reach. (The Nat. Hist. of Alepo, by Alex. Russel; London, 1756.) — Il y a beaucoup de chacals autour du mont Caucase; cet animal ne ressemble pas mal au renard. Il déterre les morts, et dévore les animaux et les charognes. On enterre les morts en Orient sans bière et dans leur suaire. J'y ai vu en plusieurs endroits rouler de grosses pierres sur les fosses, uniquement à cause de ces bêtes pour les empêcher de les ouvrir et de dévorer les cadavres. La Mingrelie est couverte de ces chacals; ils assiègent quelquefois les maisons, et font des hurlements épouvantables, le pis est qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux et les haras. (Voyage de Chardin, pag. 76.)

de vertèbres et de côtes que dans celui du renard, du chien et du loup. Tous ces squelettes ont le même nombre d'os dans le sternum; les articulations des côtes se trouvent dans les mêmes endroits. Les os du bassin et des quatre jambes sont aussi en même nombre et ont la même figure. Il n'y avait que seize vertèbres dans la queue; mais il m'a paru qu'il en manquait quelques-unes dans le squelette dont il s'agit; ainsi il y a lieu de présumer que le chacal peut en avoir dix-neuf comme le renard, et qu'il ressemble autant à cet animal par le squelette entier, que par les os de la tête, qui distinguent principalement le renard du loup et de la plupart des chiens. Mais le chacal est beaucoup plus grand que notre renard, comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante, en les comparant avec celles des os du renard (1).

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	6	0
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	3	1½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	4	4
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	8½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	1	½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	9
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	0	7
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	2	2
Largeur des orbites. . . . .	0	1	1
Hauteur. . . . .	0	1	0
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	8
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou. . . . .	0	0	4½
Largeur. . . . .	0	1	6½
Longueur de la septième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	5	0
Longueur du sternum. . . . .	0	7	3
Longueur du corps des plus longues vertèbres lombaires. . . . .	0	0	9½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	7½
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	5
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur. . . . .	0	2	7½
Largeur du bassin. . . . .	0	1	6
Hauteur. . . . .	0	1	10
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	3	11
Longueur de l'humérus. . . . .	0	4	11
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	5	6
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	9
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	4	7½
Longueur du fémur. . . . .	0	5	4
Longueur du tibia. . . . .	0	5	4
Longueur du péroné. . . . .	0	6	½
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	5
Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	3
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	5
Longueur du premier os du métacarpe. . . . .	0	0	8½
Longueur du troisième et du quatrième. . . . .	0	2	0
Longueur du premier et du quatrième os du métatarse. . . . .	0	2	0
Longueur du second et du troisième. . . . .	0	2	3
Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	4½
Longueur de la première phalange du troisième et du quatrième doigt des pieds de devant. . . . .	0	0	9
Longueur de la seconde phalange du pouce. . . . .	0	0	4½
Longueur de la seconde phalange du troisième et du quatrième doigt. . . . .	0	0	6
Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	7
Longueur de la première phalange du second et du troisième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	0	9
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	7
Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	6½

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 43 et suiv.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU CHACAL.1269. *Le squelette du chacal.*

Les os de ce squelette ont été préparés à

Tripoli de Syrie par M. Gauthier, chirurgien du roi; leur description et leurs dimensions se trouvent dans la description du chacal.

## DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

LE CHIEN CHACAL, *CANIS AUREUS*; Linn., Desm. <sup>(1)</sup>.

LA peau de cet animal, donnée au Cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé (*planche 249*). Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnaît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées avec l'adive.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt et un pouces du nez à l'occiput, et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes; sa tête qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physiologie fine; les yeux sont grands et les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris et le blanc; c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, au-

tour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre: de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, et se perd en s'affaiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, et les moustaches dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant et de derrière, est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes; le pied de derrière n'a que quatre doigts, et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes et en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes, elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle,

(1) Nous rappelons ici que M. G. Cuvier considère l'adive comme ne différant pas du chacal.

teint de blanc-jaunâtre et de brun-foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur

la face postérieure; la longueur des poils est de vingt-deux lignes.

## L'ISATIS <sup>(1)</sup>.

LE CHIEN ISATIS OU RENARD BLEU, *CANIS LAGOPUS*; Linn., Gmel., Desm.

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisaient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule, car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière; cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avait regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard; mais la des-

cription qu'en a donnée M. Gmelin (2), et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis (dont nous donnons ici les dimensions du mâle et de la femelle) est très-commun dans toutes les terres du Nord, voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du soixante-neuvième degré de latitude: il est tout-à-fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue, mais par la tête il ressemble plus au chien; il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu-cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps, elle est large auprès du cou

(1) *Isatis*, nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom. (De Quad. digit., pag. 135.)

*Peszi*, en langue russe, selon Gmelin (tome 3, pag. 215).

*Vulpes alba*... *Vulpes crucigera*. (Aldrov., de Quad. digit., pag. 221 et seq., fig. *ibid.*)

*Canis hieme alba*, æstate ex cinereo cærulescens...

*Vulpes alba*, le renard blanc. (Briss., Regn. anim., pag. 241.)

*Lagopus. Canis caudâ rectâ, apice concolore.* (Syst. Nat., 5.) — *Vulpes alba*. (Kalm, Bahus, 236.) — *Vulpes cærulescens*. (Faun. Suec., 14.) — Habitat in alpiibus Laponicis, Sibiria;... pedes densissimè pilosi ut in lepore. (Linn., Syst. Nat., edit. 10, pag. 40.)

(2) Novi Comment. Acad. Petrop., tom. 5, ad annos 1754 et 1755; Petropoli, 1760.

DIMENSIONS DE L'ISATIS.	L'ISATIS mâle.		L'ISATIS femelle.	
	pi.	li.	vi.	li.
De l'extrémité du museau à l'origine de la queue.....	1	10 0 1/10	1	10 0
Longueur de la queue.....	1	0 0 7/10	0	11 0
Longueur des oreilles.....	0	2 0	0	2 0
Largeur des oreilles à la base.....	0	1 0 7/10	0	1 0 6/10
Distance des oreilles entre elles.....	0	2 0 1/2	0	1 0 1/2
Longueur du bras.....	0	4 0 1/2	0	3 0 4/5
Longueur de l'avant-bras.....	0	4 0 1/2	0	3 0 5/5
Longueur du carpe, du métacarpe et des doigts.....	0	3 0 4/5	0	3 0 2/5
Longueur des ongles des pieds de devant.....	0	0 0 4/5	0	0 0 4/5
Longueur des cuisses..... presque	0	5 0	0	4 0 1/2
Longueur des jambes..... presque	0	5 0	0	4 0 1/2
Longueur des pieds de derrière.....	0	4 0 1/2	0	4 0 1/5
Longueur des ongles des pieds de derrière.....	0	0 0 4/5	0	0 0 4/5

et se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes; il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière; dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire, les testicules sont gros comme des amandes et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver; les poils dont tout le corps est couvert, sont longs d'environ deux pouces, ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine; les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poil, la peau est apparente, noire et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien, il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapisement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries, distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs et les autres bleus-cendrés : ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes; des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin, que dans la même portée il se trouvait des petits isatis blancs et d'autres cendrés, ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent; ils aiment les lieux découverts et ne demeurent pas dans les bois; on les trouve dans les endroits les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande (1). Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement; leur chaleur dure quinze jours

ou trois semaines; pendant ce temps ils sont toujours à l'air, mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance, ces terriers qui sont étroits et fort profonds ont plusieurs issues; ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise; la durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines; les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept ou huit petits (2). Les isatis qui doivent être blancs, sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être bleus-cendrés sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court; la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir et leur apporte à manger. Au mois de septembre, leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur; les isatis qui doivent devenir blancs, le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules qui sont brunes, et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé* (3), mais cette croix brune disparaît avant l'hiver, et alors ils sont entièrement blancs, leur poil a plus de deux pouces de longueur; vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet; ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux, il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies, il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemi dans ces climats déserts et froids, que le glouton qui lui dresse des embûches, et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous

(2) *Nota.* M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très-suspect et le nombre très-exagéré.

(3) *Nota.* Cette indication paraît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (Icon. quad., fig. page 190), et de Rzaczynski (Hist. nat. Pol., page 231), est le même animal que l'isatis. Le *renard croisé* est un autre animal.

DESM. 1826.

(1) C'est vraisemblablement en voyageant sur des glaçons, que les renards se sont glissés en Islande, il s'en trouve en grande quantité dans cette île; ils ne sont point rougeâtres, il y en a peu de noirs, et communément ils sont gris ou bleuâtres en été, et blancs en hiver; c'est dans cette dernière saison que leur fourrure est la meilleure. (Hist. nat. de l'Islande, par Anderson, tome 1, page 56.)

en Amérique; l'isatis doit s'y trouver aussi, a donné la figure, pourrait bien être l'isatis, et je présume que le renard gris-argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby (1) a donné la figure, pourrait bien être l'isatis, plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

## DE L'ISATIS.

LE CHIEN CORSAC; Fréd. Cuv., Desm. — CANIS CORSAC; Linn (2).

PAR une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossac*; il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïck*, *Emba* et les sources de l'*Ir-tish* : ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à Oremburg, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	pi.	po.	lig.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête. . . . .	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules. . . . .	0	11	0

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête. . . . .	0	5	2
Longueur des oreilles. . . . .	0	2	2
Distance entre les oreilles. . . . .	0	3	0
Longueur de la queue. . . . .	0	10	0

» La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien : néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver (*pl.* 249).

---

## LE CHIEN DE SIBÉRIE.

CANIS FAMILIARIS, Var.; Desm. (3).

Nous avons donné (*planche* 39) la figure d'un chien de Sibérie, dessiné d'après nature vivante, dont j'ai donné la description dans le premier volume (*page* 304). En le comparant avec le chien de Sibérie du même

volume (*pl.* 40), on verra que ce sont deux races assez semblables, mais qui diffèrent néanmoins par la grandeur du poil, par celle de la queue, des jambes, celui-ci les ayant plus courtes et le poil considérablement plus long, plus soyeux et tout blanc.

(1) Hist. nat. de la Caroline, par Catesby, tome 2, fig., page 78.

(2) L'isatis ou renard bleu, dont il est fait mention ci-avant, est un animal du nord de l'ancien continent bien différent de celui qui est décrit ci-après.

DESM. 1826.

(3) Cet article ayant été omis par M. Lamouroux dans le tome 1, qui renferme l'histoire des chiens domestiques, nous avons cru devoir le placer ici à la suite d'articles relatifs aux carnassiers du même genre.

DESM. 1826.

## L'ANONYME.

CANIS CERDO (fœm.); Linn. — FENNECUS BRUCEI; Desm. — MEGALOTIS CERDO; Illig. (1).

Nous donnons ici (*fig. 1, pl. 249 bis*), la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appelait autrefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles pres- que aussi longues que la moitié du corps, et larges à proportion; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'excepti-

» tion de la chauve-souris *oreiller*. Il a le museau presque comme le renard, et ce pendant il paraît tenir de plus près à l'écureuil; il vit sur les palmiers et en mange le fruit; il a les ongles courts, qu'il peut encore retirer. C'est un très-joli animal; sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de fauve-clair; l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu; elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans de grands poils blancs; le bout du nez noir; la queue fauve et noire à son extrémité: elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, et tout le poil, tant du corps que de la queue, est très-doux au toucher (2). »

## DESCRIPTION D'UN CARACAL (3).

Il y a dans le deuxième volume de cet ouvrage (4) une description incomplète du caracal, faite en été sur un individu qui était vivant à la ménagerie de Versailles, et que l'on ne pouvait pas approcher: cet animal étant

mort l'hiver suivant, je l'ai disséqué et décrit en entier. Je l'ai trouvé déformé par une maigreur extrême, et en partie épilé; le poil qui restait n'avait pas exactement les mêmes couleurs qui avaient paru lorsque l'animal était à la ménagerie, dans une loge obscure.

En comparant le caracal au chat, comme je lui ai comparé le lynx (5), j'ai reconnu que le caracal a la tête plus longue que celle du chat, le chanfrein plus concave, le front plus élevé et les oreilles plus pointues. Quant aux couleurs du poil, celle du bout du museau, du tour des yeux, des coins de la bouche et du front n'était que blanchâtre teinte de jaunâtre; la couleur brune des épaules et du dessus du cou et du dos était mêlée de fauve, parce que chaque poil avait

(1) M. Geoffroy a cherché à prouver que cet animal, dont nous avons fait un genre particulier de carnassiers, était un galago; mais il a été reconnu récemment que c'était un carnassier du genre du chien. DESM. 1826.

(2) Nous croyons devoir donner dans notre atlas la dernière figure qui ait été publiée de cet animal (*voyez fig. 2, planche 249 bis*). Elle est tirée de la Relation du Voyage en Afrique de Derhan et Claperton. DESM. 1826.

(3) On a omis d'insérer cette suite à la description du caracal dans le tome 2. Nous pensons qu'il convient de la placer ici parmi les articles qui sont relatifs à des animaux carnassiers.

(4) Page 479.

(5) Voyez tome 2 des Mammifères, page 478.

une couleur fauve sur la plus grande partie de sa longueur, et était brun à la pointe ; il se trouvait beaucoup de poils gris sur tout le corps ; les taches brunes-noirâtres de la poitrine n'étaient formées que par de la crasse collée sur le poil ; la couleur fauve des côtés du corps étant vue de près, s'est trouvée mêlée d'une teinte de couleur isabelle qui ne paraissait qu'au grand jour ; le poil du corps avait environ un pouce trois lignes de longueur, les pinceaux des oreilles deux pouces, et les crins des moustaches deux pouces et demi, ils étaient presque tous blancs ; il y avait cinq doigts aux pieds de devant, et seulement quatre à ceux de derrière.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	2	2	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	3
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	5	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	7	9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	4	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	8
Distance entre l'angle postérieur, et l'oreille. . . . .	0	2	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	11
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	7
Distance entre les angles antérieurs des yeux. . . . .	0	1	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	10	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	3	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	3	5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	0
Longueur du cou. . . . .	0	3	0
Circonférence du cou. . . . .	0	7	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	11	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	3	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	11	6
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	10	6

	pi.	po.	lig.
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	4
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	6	9
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	7	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	7	2
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	7
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	5
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	11
Largeur à la base. . . . .	0	0	2

Ce caracal était mâle, il ne pesait que douze livres onze onces à cause de son extrême maigre ; l'épiploon était très-mince, s'étendait jusqu'au pubis et remontait en avant sous les intestins, comme celui du lynx ; l'estomac était à gauche et le foie à droite presque en entier.

Le duodenum allait jusqu'au milieu du côté droit où il se repliait en avant ; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans les côtés et dans la région hypogastrique ; les circonvolutions de l'iléum étaient dans les mêmes régions et en grande partie de l'iliaque droite, ensuite cet intestin s'étendait en avant dans le côté droit où il se joignait au cæcum qui était dirigé de devant en arrière. Le colon formait un arc qui s'étendait de droite à gauche derrière l'estomac, et qui se prolongeait dans le côté droit, avant de se joindre au rectum.

L'estomac et le pancréas ressemblaient à l'estomac et au pancréas du lynx ; le velouté de l'estomac était fort apparent ; le cæcum avait plus d'étendue que celui du lynx, et la pointe était recourbée du côté de l'iléum, les membranes de l'estomac et des intestins étaient fort épaisses.

Le foie avait six lobes, les deux plus grands se trouvaient placés l'un dans le milieu, et l'autre à gauche ; celui du milieu était divisé en trois parties par deux scissures ; le ligament suspensoire passait dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel était dans la scissure droite ; il y avait trois lobes à droite, l'inférieur était plus grand que les deux autres. Le foie avait au-dehors une couleur rougeâtre-pâle, et au-dedans une couleur



brune-rougâtre, il pesait dix onces six gros ; la vésicule du fiel était grande, oblongue et presque cylindrique.

La rate était beaucoup plus large à son extrémité inférieure, qu'à l'extrémité supérieure ; elle avait au-dehors et au-dedans une couleur rougeâtre assez vive, elle pesait trois gros et demi.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche, ils n'avaient presque point d'enfoncement ; le bassin était assez grand, mais on n'y voyait point de mamelons distincts ; les capsules atrabillaires étaient grandes, oblongues et de couleur jaunâtre.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu ; il y avait dans le poumon droit quatre lobes, dont trois étaient rangés comme dans la plupart des autres quadrupèdes : le quatrième avait plus de volume que le second, et à peu près autant que le premier. Le poumon gauche n'était composé que de deux lobes ; le cœur avait la pointe grosse, arrondie et un peu tournée à gauche, il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue du caracal ressemblait à celle du lynx en tout, excepté les glandes à calice qui n'étaient qu'au nombre de quatre, trois à droite et une à gauche ; les trois du côté droit se trouvaient rangées sur une file dirigée obliquement de devant en arrière, et de dehors en dedans ; la glande du côté gauche était placée vis-à-vis la glande postérieure du côté droit. L'épiglotte était plus allongée et plus pointue que celle du lynx ; le palais était traversé par six ou sept sillons à peu près semblables à ceux du palais du lynx.

Le cervelet était placé comme celui du lynx, il pesait deux gros et cinquante grains, et le cerveau une once quatre gros et douze grains.

Il y avait huit mamelons, quatre de chaque côté, deux sur la poitrine, et deux sur le ventre ; les deux premiers du ventre étaient sur le milieu de l'abdomen, les deux autres se trouvaient près des cartilages des fausses côtes ; les deux premiers de la poitrine étaient peu éloignés des mêmes cartilages, les derniers mamelons se trouvaient placés près des aisselles.

Le gland de la verge était petit et de figure conique comme celui du chat ; mais on n'y voyait point de papilles, on y apercevait seulement quelques inégalités avec la loupe ; il n'y avait point de vésicules séminales ;

les testicules étaient fort petits et ronds, leur substance intérieure était de couleur jaunâtre ; la vessie avait une forme ovoïde.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum . . . . .	5	9	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	5
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	7
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	3	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	3	7
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	3	8
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	1	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	7	5	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	6	0
Petite circonférence. . . . .	0	11	6
Longueur du foie. . . . .	0	6	3
Largeur. . . . .	0	6	4
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	10
Longueur de la vésicule du fiel. .	0	2	6
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	11
Longueur de la rate. . . . .	0	4	11
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	1
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	8
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	2½
Longueur des reins. . . . .	0	1	11
Largeur. . . . .	0	1	4
Épaisseur. . . . .	0	0	11
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à sa pointe. . . . .	0	1	

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur. . . . .	0	1	4	Petite circonférence. . . . .	0	7	6
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	4	9	Longueur de l'urètre. . . . .	0	4	9
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	2	2	Longueur des prostatas. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	1	6	Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	5				
Longueur de la langue. . . . .	0	2	9				
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	4				
Largeur. . . . .	0	1	10				
Épaisseur. . . . .	0	1	0				
Longueur du cercelet. . . . .	0	1	0				
Largeur. . . . .	0	1	5				
Épaisseur. . . . .	0	0	8				
Longueur du gland. . . . .	0	0	5				
Circonférence. . . . .	0	0	6				
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	1	4				
Circonférence. . . . .	0	0	10				
Longueur des testicules. . . . .	0	0	5				
Largeur. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$				
Épaisseur. . . . .	0	0	3				
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	8	0				
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$				
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	9	3				

Quoique le caracal ait beaucoup de rapport avec le chat, cependant sa tête décharnée est plus large, relativement à sa longueur, que celle du chat; au contraire, le museau a un peu plus de longueur relative à sa largeur. Le caracal a le front plus convexe que celui du chat, et plus élevé par sa partie antérieure, les os propres du nez sont moins avancés vers le bout du museau, et par conséquent l'ouverture des narines a plus de longueur à proportion que dans le chat (1). Il y a sur l'occiput et le sommet de la tête des arêtes osseuses plus fortes et plus saillantes. Au reste, il se trouve peu de différences entre ces deux animaux pour le nombre, la figure et la position des os de la tête.

Le caracal n'a que trente dents comme le chat, le cougar, la panthère et le lion, et ces dents ressemblent à tous égards à celles du chat.

Tous les autres os du squelette du chat ressemblent aussi aux os qui leur correspondent dans le squelette du caracal; cette ressemblance se soutient jusque dans le nombre des fausses vertèbres de la queue.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### D'UN CARACAL.

1218. *Le squelette d'un caracal.*

C'EST le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du caracal; l'angle postérieur du côté gauche de la gouttière formée par la réunion des os pubis et ischion, est un peu incliné en bas,

cette difformité semble avoir été causée par une fracture de l'os ischion. Il y a une grosse exostose qui enveloppe la partie moyenne supérieure du fémur droit, on voit aussi des marques de carie sur le côté droit de la mâchoire supérieure au-devant de l'orbite et à l'extrémité de la mâchoire inférieure à l'endroit des deux incisives du milieu et de la seconde du côté droit qui manquent dans le squelette dont il s'agit. Les exostoses et les

(1) Voyez la description du squelette du chat, tome 2.

caries arrivent souvent aux animaux que l'on renferme dans des ménageries ; la privation du grand air et le défaut d'exercice leur causent encore plusieurs autres maladies, et il y a beaucoup de ces animaux qui en meurent.

1219. *L'os hyoïde d'un caracal.*

1220. *L'os de la verge d'un caracal.*

L'os hyoïde et l'os de la verge du caracal ressemblent à ceux du chat ; l'os de la verge du caracal est long de trois lignes et demie.

## LE SARIGUE OU L'OPOSSUM <sup>(1)</sup>.

LE DIDELPHE QUATRE-OEIL, DIDELPHIS OPOSSUM; Linn., Cuv., Desm.

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique qu'il est aisé de distinguer de

tous les autres par deux caractères très-singuliers. Le premier de ces caractères est que

(1) Le *sarigue*, *çarigue* ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Brésil, et que nous avons adopté. Le *ca* de la langue brésilienne se prononce *sa* en français et en latin ; on peut citer pour exemples, *cagui*, que nous prononçons *sagui* ou *sagouin*, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou* ; *tajacu*, que de Léry et les autres voyageurs français prononçaient et écrivaient *tajaçon* et *tajassou* ; et *carigueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

Çarigueya. (Pison, Hist. Brasil., page 323.)

Çarigueya Taiibi. (Maregrave, Hist. nat. Bras., p. 222.) *Nota.* Que la description de Pison a, pour ainsi dire, été copiée sur celle de Maregrave, et que toutes deux sont tirées de Ximènes, auteur espagnol, dont de Laet a traduit l'ouvrage en latin.

*Jupatiima*, dans l'intérieur des terres au Brésil. (Pison, Hist. Brasil., pag. 323.)

*Tlaquatzin*, au Mexique et à la Nouvelle-Espagne. (Francisc. Ximènes, Descript. Americæ.)

*Tlaquatzin*. (Hernand., Hist. Mex., pag. 330.) *Admiranda fera* quam Indi vocant *tlaquatzin*, Antonius Herrera *tlaquatzin* dixit. *Recentes hispani scriptores, corrupto non nihilo nomine, tlaquacum.* Cardanus *chiurcam* sive *chuciam*; Stadenius *seruoi*; *Nomenclator semi-vulgam.* Raphe Hamor, in descriptione Virginie, *opossumem* dixit : *alii aucham, alii sasapim, alii cerigonem* dixere. (Eus. Nieremberg., Hist. natural. peregrin.; Antverpiæ, 1635, pag. 156.) *Nota.* Que la description que Nieremberg donne de cet animal a été copiée mot à mot de Hernandez, dont l'ouvrage a été imprimé en 1626 ; le livre de Nieremberg ne l'a été qu'en 1635 ; ainsi l'on ne peut douter que ce dernier auteur ne soit le copiste du premier.

*Cerigon*, selon Maffée (Hist. des Indes, livre 2, pag. 46) ; et selon Barleus (*Res gestæ in Brasiliâ*, pag. 222). Le *cerigon*, dit Maffée, est une bête admirable. . . : de son ventre pendent deux besaces où

il porte ses petits, chacun d'eux si fort attachés à son teton, qu'ils ne le quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître. *Nota.* Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur et faire croire que ce *cerigon*, qui a deux besaces ou poches, serait un animal différent du sarigue, qui n'en a qu'une ; mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-mêmes, que quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au-dedans de la poche, qu'elles en tirent la peau par le milieu, et qu'elle paraît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avait vu son *cerigon* dans cet état. (*Voyez* ci-après la description du sarigue et les figures.)

*Sarigoy*. (De Léry, page 156.) *Nota.* Ce n'est que par la ressemblance du nom qu'on peut juger que le *sarigoy* de Léry est le même animal que le *çarigueya*, car cet auteur ne fait aucune mention de la poche que la femelle a sous le ventre ; il dit seulement « que » l'animal appelé *sarigoy* par les Sauvages du Brésil, » est de poil grisâtre ; que parce qu'il pue, eux n'en » mangent pas volontiers ; toutefois, ajoute-t-il, » nous autres en ayant écorché quelques-uns, et » connu que c'était seulement la graisse qu'ils ont » sur les rognons qui leur rend cette mauvaise odeur. » après la leur avoir ôtée, nous ne laissons pas d'en » manger, et de fait, la chair en est tendre et bonne. » (Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, par Jean de Léry ; Paris, 1578, page 156.) C'est là tout ce qu'on trouve dans de Léry au sujet du *sarigoy* : c'est donc par la ressemblance seule du nom qu'on a jugé que c'était le même animal que le *çarigueya* du Brésil.

*Seruoi* ou *Serwoi*. (Stadenius, Hist. Brasil., pag. 129.)

*Chiurca* et *chucia*, selon Oviedo et Cardan. (De Subtilitate, lib. 10, oper., tom. 3, pag. 531.)

*Apossumes*, selon Raphe Hamor, dans sa description de la Virginie.

la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allait ses petits. Le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadru-

pèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes, mais le second leur avait entièrement échappé; Edward Tyson, médecin anglais, paraît être le premier qui l'ait observé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *carigueya* seu *marsupiale americanum*, or *the Anatomy of an Opossum*. Et quelques années

*Opassum*. (De Laet, Hist. du Nouveau-Monde, page 88.)

*Tlaquatzin*, suivant le même de Laet, page 143, où il en donne une description encore tirée de Ximénès.

*Carague*, selon le même de Laet, page 485.

Maritacaca, Pison; carigoy, Lerii; ropoza, Lusitanis; carigueya, Brasiliensibus; jupatlima nonnullis, Maregrave; itaquatzin, Hernandez; Lerio, sarigoy; semi-vulpa, Gesnero. — The possum. (Ray, Synops. quadrup., pag. 182 et 183.) *Nota*. Qu'il y a erreur dans cette première phrase indicative, citée par Ray, puis que le *maritacaca* n'est pas le même animal que le *carigueya*, et que ce sont en effet deux animaux différents, comme il est aisé de s'en assurer en lisant seulement les articles de Pison où il en est question, pages 323 et 324.

*Carigueya* seu *marsupiale americanum*. (The Anatomy of an Opossum, by Edward Tyson; London, 1698.—*Idem*, Philosophic. Transactions, avril 1698, n° 239.) *Nota*. Tyson n'a donné que la description de la femelle, et Cowper a donné ensuite la description du mâle. *Marsupiale americanum* mas. (Will. Cowper. — Philosophic. Transactions, mars 1704, n° 290.)

*Opossum*. (Catesby, Hist. de la Carol., append., pag. 29.)

Ossa au Mississipi. (Voyage de la Hontan; La Haye, 1706, tome 2, page 44.)

*Opossum* ou *Possum*. (Histoire de la Virginie, traduite de l'anglais; Orléans, 1707, page 214.)

*Opassum*. (Histoire naturelle des Antilles; Rotterdam, 1658, pages 121 et 122.)

Manitou. (Hist. gén. des Antilles, par le P. du Tertre; Paris, 1667, tome 2, page 301.)

Faras ou ravale. (Hist. nat. de l'Orénoque, par Gumilla; Avignon, 1758, tome 3, page 238.) « La femelle du faras, dit Gumilla, a la peau de l'estomac double, et celle de dehors est fendue par le milieu d'un bout à l'autre, de sorte qu'elle a de chaque côté une poche dans laquelle elle élève et tient ses quatre petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de marcher et de chercher leur nourriture. » *Nota*. Ce que dit ici Gumilla de son faras, s'accorde avec ce que dit Maffée de son cerigon, et on doit l'entendre de même, comme nous l'avons expliqué.

Rat sauvage. (Mémoires sur la Louisiane, par Dumont, page 83.)

Rat de bois. (Hist. de la Nouvelle France, par le

P. Charlevoix; Paris, 1744, tome 3, page 333.)

Rat de bois. (Hist. de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz; Paris, 1758, tome 2, page 94.)

Semi-vulpa. (Gesner, Hist. quadruped., pag. 870. — Icon. quadruped., pag. 90.)

Semi-vulpa. (Aldrovande, de Quadrup. dig. vivip., pag. 223.)

*Vulpes major*, putoria, caudá tereti et glabrâ. *Carigueya*, Brasiliensibus. (Maregrav.) *Opassum*. (Histoire naturelle des Antilles.) Aouaré, puant. (Barrère, Hist. de la France équinox., pag. 166.) *Nota*. Nous n'avons pas adopté cette dénomination, *puant*, que M. Barrère donne au sarigou, parce que ce n'est qu'une qualification, qui d'ailleurs convient beaucoup mieux à l'ysquiepatl ou mouffette, que la plupart des voyageurs ont indiquée sous le nom de *puant*.

*Philander*, *opassum*, seu *carigueya brasiliens*. (Seba, vol. 1, pag. 56, tab. 36, mas, fig. 1; femina, fig. 2; pullus, fig. 3.) — *Philander orientalis*. (Seba, vol. 1, pag. 61, tab. 38, fig. 1.) — *Philander maximus orientalis*. (Seba, vol. 1, pag. 64, tab. 39.) *Nota*. Que ces trois phrases indicatives, par lesquelles Seba désigne trois animaux différents, doivent se rapporter au même animal, comme nous le prouverons dans le texte.

*Didelphis*. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 64.) — *Didelphis mammis intra abdomen* (ed. 6, pag. 10).

— *Marsupialis didelphis mammis octo intra abdomen* (ed. 10, pag. 54). — *Opossum*. *Didelphis caudá senipilosá, superciliorum regione pallidioré, mammis binis*. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 55.) *Nota*. Que ces deux phrases indicatives, par lesquelles M. Linnæus désigne deux espèces différentes, doivent cependant se rapporter à la même, comme nous le prouverons dans le texte.

*Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis...* *Philander*, le philandre. (Brisson, Regn. animal., pag. 286.) — *Philander saturatè fuscus in dorso, in ventre flavus, maculis supra oculos flavis...* *Philander orientalis*, le philandre oriental. (Brisson, Regn. animal., pag. 288.) — *Philander atro spadiceus in dorso, in ventre ex albido cinereo flavicans, maculis supra oculos obscurè fuscis...* *Philander amboinensis*, le philandre d'Amboine. (Brisson, Regn. animal., pag. 289.) *Nota*. Que ces trois phrases, par lesquelles M. Brisson désigne, d'après Seba, trois espèces différentes, n'indiquent cependant que le même animal.

après Will. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avait faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

Notre sarigue, ou si l'on veut l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba (*vol. I, pag. 64, pl. 39*); l'on n'en saurait douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongle. De même l'on ne peut douter que notre sarigue, qui est le même que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde, car les deux sarigues que nous avons au Cabinet du Roi nous sont venus d'Amérique; celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales; ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales; il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coes-coes* avec d'autres curiosités, mais il convient en même temps qu'il avait été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés (1). Cela seul suffirait pour rendre suspecte la dénomination de *philandre oriental*, car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales, mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coes-coes*, se

trouve dans Pison, qui dit (2) qu'aux Indes orientales, mais à *Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *coos-coos*: Pison ne cite sur cela ni autorité ni garants; il serait bien étrange, si le fait était vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dit au contraire que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en était pas natif, mais y avait été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison, et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba qui ignorait donc de quel pays venait son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental*, cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales; il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure (*pl. 39*), avec la nature. Mais, ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*, il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique* (*figures 1 et 2, pl. 36*), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune; différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes, car il ne parle pas d'une autre différence qui serait beaucoup plus essentielle si elle existait réellement comme on la voit dans la figure; c'est que ce philandre d'Amérique (Seba, *fig. 1 et 2, pl. 36*) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (Seba, *pl. 39*) n'a point d'ongle à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière: s'il existait donc un animal avec des ongles aigus à ces pouces, tel que celui de la *planche 36* de Seba, cet animal ne serait pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout, cet auteur donne encore un troisième animal sous le

(1) *Philander maximus orientalis feminea*. Intra alia rariora et hocce animal nobis ex Amboinâ missum est, sub nomine *coes-coes*, eò quidem delatum ex ORIS REMOTIORIBUS. (Seba, vol. I, pag. 64.)

(2) In Indiis orientalibus, INQUE SOLUM, QUANTUM HACTENUS CONSTAT, IN AMBOINA similis bestia frequens, ad felis magnitudinem accedens; mactata ab incolis comeditur, si ritè præparetur, nam aliàs foetet. Nomen illi *coos-coos* inditum. (Pison, Hist. nat. Brasil., pag. 323.)

nom de *philandre oriental* (fig. 1, pl. 38), duquel au reste il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paraît donc que ces trois animaux des *planches* 36, 38 et 39 de Seba n'en font qu'un seul; il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un angle pointu aux pouces de derrière de la même espèce; et que ces trois pouces des pieds de devant et aux autres doigts dans les figures des *planches* 36 et 38, et que, plus exact dans le dessin de la *planche* 39, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans angle, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même espèce; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue; que ces trois individus étaient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tels que celui de la *planche* 36 de Seba (fig. 1 et 2), et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tels que celui de la *planche* 39; différence qui d'ailleurs peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit de vin, toutes les couleurs du poil s'affaiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses *planches* 36 (fig. 1 et 2), et 38 (fig. 1), ne diffèrent (1) que par la grandeur et par quelques nuances de couleur; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire, celui de la *pl.* 39, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune: il nous paraît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement, que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il aurait pu les distinguer, c'est-à-dire, de cet angle pointu aux

pouces de derrière qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère, prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des *planches* 36 et 38, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur.

Seba dit que, selon François Valentin, « ce philandre (*planche* 38) est de la plus grande espèce qui se voie aux Indes orientales, et surtout chez les Malayes où on l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire, *lapin d'Aroé*, quoique Aroé ne soit pas le seul lieu où se trouvent ces animaux; qu'ils sont communs dans l'île de Solor; qu'on les élève même avec les lapins auxquels ils ne font aucun mal, et qu'on en mange également la chair que les habitants de cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits sont très-douteux pour ne pas dire faux. 1<sup>o</sup> Le philandre (*planche* 38) n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la *planche* 39, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remarquable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paraît s'apercevoir non-seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite: *Cujus equidem rei, dit-il, fides sit penes auctorem. At mirum tamen est quòd D. Valentinus philandri formam haud ità descripsit prout se habet et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus* (volume 1, page 61). Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite en effet le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'*Histoire naturelle des Indes orientales* (2), il suffit de renvoyer à ce que dit Artédi (3) au sujet de ce gros ouvrage, et aux

(2) Oud en nieuw Oost-Indien, etc.; Dordrecht, Jean Braam, 1724.

(3) Multa scripsit Franciscus Valentinus quæ Judæus Apella credat... Ità comparatus est hic liber belgicus, ut historicorum naturalium genuinorum et eruditorum oculos nullo modo ferre possit. (Artédi, Ichthyologiæ hist. litteraria; Lugd. Bat., 1738, pag. 55 et 56.)

(1) Est autem femella hæcæ americanis philandris FOEMINIS QUAM SIMILLIMA; nisi quòd pilis dorsalibus aliquantùm saturatiùs fuscis vestita, et toto habitu procerior sit illis. (Seba, vol. 1, pag. 61.)

reproches que Seba (1) même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet, en assurant « que la poche de l'animal dont il » est ici question, est une matrice dans laquelle sont conçus les petits, et qu'après avoir lui-même disséqué le philandre, il n'en a pas trouvé d'autre; que si cette poche n'est pas une vraie matrice, les mamelles sont, à l'égard des petits de cet animal, ce que les pédicules sont aux fruits: qu'ils restent adhérents à ces mamelles jusqu'à ce qu'ils soient mûrs, et qu'alors ils s'en séparent comme le fruit quitte son pédicule lorsqu'il a acquis toute sa maturité, etc. » Le vrai de tout ceci c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avait peut-être jamais vu; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximenes, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fond; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la poche (2) est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus; Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur; Pison renchérit encore sur lui en disant qu'il en a disséqué plusieurs (3), et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là où il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il serait raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

(1) *Indè atem quàm liquidissimè delegitur error à D. Francisco Valentino commissus circa historiam horum animalium.* (Tom. 3, pag. 273.) *Error absonus valdè et enormis; indè forsàn ortum duxit quòd vir iste hanc animalium speciem haud debitè examinaverit, etc.* (Seba, vol. 1, pag. 64.)

(2) *Hæc bursa ipse uterus est animalis, nam alium non habet, uti ex sectione illius comperi: in hæc semen concipitur et catuli formantur.* (Marcg., Hist. brasiliens., pag. 223.)

(3) *EX REITERATIS horum animalium sectionibus alium non invenimus uterum præter hanc bursam, in quâ semen concipitur et catuli formantur.* (Pison, Hist. nat. Bras., pag. 323.)

Je demanderais volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique, mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres, on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba: il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paraît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres (*pl.* 36, 38, et 39 de Seba); car s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutait pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie; il qualifiait ces animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivaient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées; il paraît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'espèce, lorsqu'il dit (*page 61*): « C'est ici la plus grande espèce de ces animaux, » et qu'il ajoute: « Cette femelle est parfaitement semblable » (*simillima*) aux femelles des philandres d'Amérique; elle est seulement plus grande, et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé. » Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre des individus de la même espèce à différents âges: et dans le fait Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son cabinet distinguées par des numéros, suivant qu'il voyait quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composaient sa collection. Il nous paraît donc que sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'était pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devait donc rapporter à son n<sup>o</sup> 3, c'est-à-dire, à son philandre

d'Amboine (page 289), toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre (n° 1, page 286), tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre (n° 3), puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit en général que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception; cependant le philandre qu'il a vu au Cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière, et il paraît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pêche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus; elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba; ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un; mais du moins c'est avoir fait quelque chose; et d'ailleurs il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongle, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avait observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue, sous le nom de *marsupialis* (1), n° 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à la nature, mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications: cet auteur, qui sous le nom d'*opossum*, n° 3 (page 55), désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il aurait au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'était trompé; une autre erreur, c'est d'avoir cité le *maritacaca* de Pison comme le même animal que le *carigeya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison, ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières, c'est d'avoir fait du

même animal deux espèces différentes; le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, ne sont pas des animaux différents; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même, le *marsupium* ou la poche, ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle, ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle: or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au Cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux, ne s'accordent pas sur le nombre: Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles, n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne qui en a quelquefois dix, et d'autrefois neuf, huit ou sept; la truie qui en a dix, onze ou douze; la vache qui en a six, cinq ou quatre; la chèvre et la brebis qui en ont quatre, trois ou deux; le rat qui en a dix ou huit; le furet qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc.; d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux (2).

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander*, *opossum* seu *carigeya brasiliensis* (fig. 1, 2, 3, pl. 36); le *philander orientalis* (fig. 1, pl. 38); et le *philander orientalis maximus* (fig. 1, pl. 39 de Seba, vol. 1, pag. 56, 61 et 64); que le philandre, n° 1, le philandre oriental, n° 2, et le philandre d'Amboine, n° 3, de M. Brisson (pag. 286, 288 et 289); et enfin que le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, de M. Linnæus (édit. 10, pages 54 et 55), n'indiquent tous qu'un seul

(2) Voyez dans les deux premiers volumes de cette Histoire naturelle, les descriptions du bœuf, du bœlier, du bouc, du cochon, du chien, du furet et du rat.

(1) Linnæus, Syst. Nat., ed. 10; Holmiæ, 1758, pag. 54.



et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes; mais il reste encore des obscurités au sujet du *taiïbi*, que Marcgrave (1) n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston (2), Seba (3) et MM. Klein (4), Linnæus (5) et Brisson (6), qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiïbi*, à la tête du même article; il y est dit que cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taiïbi* au Paraguay (*carigueya Brasiliensibus*, *aliquibus jupatiima*, *Petiguaribus taiïbi*): on trouve ensuite une description du *carigueya* tirée de Ximenes, après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiïbi* par les Brésiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *boschratte* ou *rat de bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du *carigueya*, il le donne au contraire pour le mâle du *carigueya* (*pedes et digitos habet ut foemella jàm descripta*); il paraît clairement qu'au Paraguay on appelait le sarigue mâle et femelle *taiïbi*, et qu'au Brésil on donnait ce nom de *taiïbi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le *carigueya* est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le *taiïbi*, dont les poils sont blancs (7) en dessous et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le *taiïbi* est en effet le mâle du sarigue.

M. Ray (8) paraît être de cette opinion, lorsqu'il dit, en parlant du *carigueya* et du *taiïbi*: *An specie; an sexu tantum à precedenti diversum*. Cependant malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (*pl. 36, n° 4*) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiïbi*; et il dit en même temps que ce *taiïbi* est le même animal que le *tlaquatzin* de Hernandez; c'est ajouter la méprise à l'erreur, car, de l'aveu même de Seba (9), son *taiïbi*, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre, et il suffisait de lire Hernandez pour voir qu'il donne à son *tlaquatzin* cette poche comme un principal caractère. Le *taiïbi* de Seba ne peut donc être le *tlaquatzin* de Hernandez, puisqu'il n'a point de poche, ni le *taiïbi* de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiïbi*, et qu'il rapporte mal à propos au *tlaquatzin* de Hernandez, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du *taiïbi*, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le *tlaquatzin* de Hernandez, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom de *philandre du Brésil* (10), n° 4, et le second sous celui de *philander* (11), n° 2. Le vrai *taiïbi*, c'est-à-dire, le *taiïbi* de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le *taiïbi* de Seba, ni le *philander* de M. Linnæus, ni le *philandre du Brésil* de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le *tlaquatzin* de Hernandez. Ce *taiïbi* de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avaient été indiqués par les auteurs précédents: il aurait fallu lui donner un nom particulier et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le *taiïbi* de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle

(1) Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, pag. 223.

(2) Jonston, de *Quadruped.*, pag. 95.

(3) Seba, vol. 1, page 57, tab. 36, fig. 4.

(4) Klein, de *Quadruped.*, pag. 59.

(5) Linnæus, *Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 54, n° 2.

(6) Brisson, *Regn. anim.*, pag. 290.

(7) Le poil du rat de bois est d'un très-beau gris-argenté, on en voit même qui sont tout blancs et d'un très-beau blanc; la femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme quand elle veut. (Description de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tome 3, page 334.)

(8) Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 185.

(9) *Marsupio tamen pro recondendis catulis caret hæc species.* (Seba, vol. 1, pag. 58.)

(10) *Philander pilis in exortu albis, in extremitate nigricantibus vestita...* *Philander brasiliensis*, le *philandre du Brésil.* (*Regn. anim.*, pag. 290.)

(11) *Philander. Didelphis caudâ basi pilosâ, auriculis pediculis, mammis quaternis.* (*Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 59, n° 2.)

par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigeya*, et le mâle *taitibi*.

Edward Tyson a, comme nous l'avons déjà dit, décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin : dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avait six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces (1), et celles de derrière quatre et demi de hauteur, le corps quinze à seize pouces de circonférence, la queue trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête trois pouces de largeur entre les deux oreilles allant toujours en diminuant jusqu'au nez, elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard; les orbites des yeux sont très inclinées dans la direction des oreilles au nez, les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite, et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière: il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus, autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle; tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre, ils ont près d'un pouce de longueur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité; ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes sé-

parées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille: les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses, elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauve-souris; elles sont très-ouvertes, et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous, les narines sont larges, les yeux petits, noirs, vifs et proéminents, le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat, le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps, il est d'un gris-cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés; plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur, cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur, cette poche renferme les mamelles; les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu, elle s'ouvre et se ferme à la volonté de l'animal; la mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal; ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base, ils ont environ deux pouces de longueur, et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui; les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts; l'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur, qu'elle se communique à tout le corps de l'animal; cependant lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus; le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les

(1) *Nota.* Que cette manière de mesurer les jambes n'est pas exacte. Tyson reconnaît lui-même que dans le squelette les os des jambes de devant étaient plus courts que ceux des jambes de derrière; et Marcgrave, dans sa description, dit aussi que les jambes de devant étaient plus courtes que celles de derrière: ces différences ne proviennent que de la différente manière de les mesurer, et c'est par cette raison que dans nos descriptions nous ne donnons pas les mesures des jambes en bloc, et que nous détaillons celles de chacune des parties qui composent la jambe.

petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance. Tyson (1) prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope et quatre ovaires. M. Daurenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits ; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paraissent doubles. Le vagin qui est simple à l'entrée se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est en général très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde ; il paraît seulement qu'il n'affecte pas aussi constamment que le tatou les climats les plus chauds. On le trouve non-seulement au Brésil, à la Guyane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie (2) et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre ; la plupart des auteurs disent quatre ou cinq (3) petits, d'autres six ou sept ; Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle (4) ; ces petits avaient environ deux pouces de longueur ; ils étaient déjà fort agiles, ils sortaient de la poche et y rentraient plusieurs fois par jour : ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent ; certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que

des mouches au moment de leur naissance (5), c'est-à-dire, quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourrait l'imaginer, car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étaient pas plus gros que des fèves, et l'on peut présumer avec beaucoup de vraisemblance, que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres ; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivants dans leur pays natal, de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer ; cette observation, curieuse par elle-même, pourrait devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge, et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux, il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de la-

(1) We will therefore here take a survey and an account of these parts; and we find that there are two ovaria, two tubæ Fallopiæ, two cornua uteri, two uteri and two vaginæ uteri. (Tyson, Anatomy of an Opossum; London, 1698, pag. 36.)

(2) Les opossums sont communs dans la Virginie et dans la Nouvelle-Espagne. (Hist. nat. des Antilles; Rotterdam, 1658, page 122.)

(3) Quaternos quinosve parit catulos, quos utero conceptos, editosque in lucem, alvi cavitate quâdam, dum adhuc parvuli sunt, condit et servat, etc. (Hernand., Hist. Mex., pag. 330.)

(4) Hæc ipsa quam describo bestia sex catulos vivos et omnibus membris absolutos, sed sine pilis, in hæc hursâ habebat, qui etiam hinc inde in eâ movebantur; quilibet catulus duos digitos erat longus, etc. (Marcgrave, Hist. Bras., pag. 222.) — Ils ont un sac sous le ventre dans lequel ils portent leurs petits, qui sont parfois six ou sept d'une ventrée. (Descript. du Nouveau-Mondé, par de Lact, page 485.)

(5) La femelle du possum a un double ventre, ou plutôt une membrane pendante qui lui couvre tout le ventre, sans y être attachée, et dont on peut regarder l'intérieur lorsqu'elle a une fois porté des petits. Au derrière de cette membrane il y a une ouverture où l'on peut passer la main, si on ne l'a pas grosse. C'est ici où les petits se retirent, soit pour éviter quelque danger, soit pour teter ou pour dormir. Ils vivent de cette manière jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher pâture d'eux-mêmes... J'ai vu moi-même de ces petits attachés à la tétine lorsqu'ils n'étaient pas plus gros qu'une mouche, et qui ne s'en détachaient qu'après avoir atteint la grosseur d'une souris. (Hist. de la Virginie, page 220.)

quelle nous parlerons bientôt. Or cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher; ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile : je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourrait faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs (1) qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite; d'autres disent (2) qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder; ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche et sortent ensuite (3) pour se promener et pour chercher leur subsistance (4); ils y entrent souvent pour dor-

mir, pour teter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés; la mère fuit alors et les emporte tous; elle ne paraît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands, car dans le temps de la vraie gestation on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement; aussi dit-on (5) qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche il grimpe sur les arbres (6) avec une extrême facilité, il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux (7), ou bien il se suspend par la queue dont l'extrémité est musculeuse et flexible (8)

un cri, *tic, tic, tic*, lesquels obéissant alors à leur mère, reviennent à elle et se recachent dans la bourse, etc. (Seba, vol. 1, page 56.) — Lorsque la mère entend quelque bruit ou quelque mouvement qui lui fait ombrage, elle fait un certain cri, et à ce signal, qui est connu des petits, on les voit aussitôt courir à leur mère et rentrer d'où ils sont sortis. (Mémoires de la Louisiane, page 83.)

(5) Cet animal est si lent, qu'il est très-facile de l'attraper. (Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 83.) — On ne voit ordinairement point d'animal marcher si lentement, et j'en ai pris souvent à mon pas ordinaire. (Histoire de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 93.)

(6) Scandit arbores incredibili pernicitate. (Hernand., Hist. Mex., pag. 330.) — Il monte sur les arbres d'une admirable vitesse, et porte grand dommage aux oiseaux domestiques, à la façon d'un renard; au reste il ne fait nul mal. (De Laet, page 143.) — Hoc animal fructibus arborum vescitur. Ideoque non solum ob id arbores scandit, sed etiam cum catulis in crumenâ inclusis, magnâ agilitate de arbore in arborem transilit. (Petrus Martyr, Ocean., decad. 1, lib. 9, pag. 21.)

(7) Foetet animal instar vulpis aut martis : mordax est; vescitur libenter gallinis, quas rapit ut vulpes, et arbores scandendo avibus insidiatur : vescitur quoque sacchari cannis, quibus sustentavi per quatuor septimanas in cubiculo meo; tandem funi cui alligatum erat se implicans, ex compressione obiit. (Marcgrav., Hist. Bras., pag. 223.)

(8) Cauda.... quâ mordicis firmiterque quidquid apprehendit retinet. (Hernand., Hist. Mex., pag. 330.) — Sa queue est faite pour s'accrocher, car en le prenant par cet endroit, il s'entortille aussitôt autour du doigt.... La femelle étant prise souffre, sans donner le moindre signe de vie, qu'on la suspende par la queue au-dessus d'un feu allumé; la queue s'accroche d'elle-même, et la mère périt ainsi avec ses petits, sans que rien soit capable de lui desserrer la peau de sa poche. (Histoire de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 94.)

(1) Les petits sont collés à la tétine, et c'est là où ils croissent à vue d'œil pendant plusieurs semaines de suite jusqu'à ce qu'ils aient acquis de la force, qu'ils ouvrent les yeux et que leur poil soit venu; alors ils tombent dans la membrane, d'où ils sortent et où ils rentrent à leur guise. (Hist. de la Virginie; Amsterd., 1707, page 220.)

(2) Septem plus minùs ut plurimum uno partu excludit fœtus, quos donec menstruam ætatem attingant, pro lubitu nunc alvo recondit, nunc iterùm prodit. (Ralp. Hamor. apud Nicremberg., pag. 157.)

(3) C'est dans sa poche qu'après avoir mis bas elle retire ses petits, qui s'attachent à ses tétines, s'y nourrissent de son lait et s'y élèvent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement... Dès que les petits sont assez forts pour pouvoir sortir et courir sur l'herbe, la mère ouvrant sa poche leur donne issue, etc. (Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 84.)

(4) La mère les met au monde nus et aveugles, et les prenant ensuite avec les doigts des pieds de devant, elle les met dans sa bourse, qui est comme une espèce de matrice, elle les chauffe doucement. . . enfin elle ne les tire point de là qu'ils ne jouissent de la lumière, alors elle les transporte sur quelque colline où elle ne prévoit point de danger, et ayant ouvert sa bourse, elle les en fait sortir, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux; au moindre bruit ou sur le soupçon du moindre danger, elle rappelle aussitôt ses petits par

comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit; il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas, il épie et attend le petit gibier au passage (1); d'autres fois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue *prenante*, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier, et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout (2), des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un ani-

mal domestique (3); il n'est ni féroce ni farouche, et on l'apprivoise aisément, mais il dégoûte par sa mauvaise odeur qui est plus forte que celle du renard (4), et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent et de sa gueule fendue jusqu'au près des yeux, son corps paraît toujours sale, parce que le poil qui n'est ni lisse ni frisé est terne et semble être couvert de boue (5). Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas *mauvaisée* à manger (6), c'est même un des animaux que les Sauvages chassent de préférence et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

## DESCRIPTION DU SARIGUE.

Le sarigue (*planche 251*) a le museau très-long; la bouche est si grande que les com-

missures des lèvres se trouvent au-dessous des yeux; le chanfrein, le front et le sommet

(1) Il est très-friand des oiseaux et de la volaille; aussi entre-t-il hardiment dans les basses-cours et dans les poulaillers. Il va même dans les champs manger le mahi qu'on y a semé. L'instinct avec lequel il fait sa chasse est très-singulier. Après avoir pris un petit oiseau et l'avoir tué, il se garde bien de le manger: il le pose proprement dans une belle place découverte proche de quelque gros arbre; ensuite montant sur cet arbre et se suspendant par la queue à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelque autre oiseau carnassier vienne pour l'enlever; alors il se jette dessus, et fait sa proie de l'un et de l'autre. (Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 84.)—Il chasse la nuit et fait la guerre aux volailles, dont il suce le sang et qu'il ne mange jamais. (Hist. de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, page 93.)

(2) *Vescitur cohortalibus quas vulpecularum mustelorumve sylvestrium more jugulat, illarum sanguinem absorbens, cæterà innoxium ac simplicissimum animal. . . . Pascurit etiam fructibus, pane, oleribus, frumentaceis, aliisque, veluti nos experimento cognovimus, alentes istud domi, ac in deliciis habentes.* (Hernandez, Hist. Mex., pag. 330.)—Il grimpe légèrement sur les arbres et se nourrit d'oiseaux, il fait la chasse aux poules comme le renard, mais au défaut de proie, il se nourrit de fruits. (Histoire nat. des Antilles; Rotterdam, 1658, page 121.)

(3) *Vicitat carnibus et fructibus, herbis et pane, ideoque à multis animi gratiâ domi nutritur.* (Marcgrav., Hist. Bras., pag. 222.)

(4) Les caragues ou sarigoyes sont semblables aux MAMMIFÈRES. *Tome III.*

renards d'Espagne, mais ils sont plus petits et sentent plus mauvais de beaucoup. (Description des Indes occidentales, par de Laet, page 85.)

(5) Ils sont hideux à voir et leur peau paraît toujours couverte de boue. (Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 83.)—Son poil est gris, et quoique fin, il n'est jamais lissé. Les femmes des naturels le filent et en font des jarrettières, qu'elles teignent ensuite en rouge. (Hist. de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 94.)

(6) *Testatur ipse Raphe comedisse hoc animal, et esse grati et salubris nutrimenti.* (Nieremberg, Hist. nat. peregryn., pag. 157.)—*Carnibus hujus animalis non solum Indi libentissimè vescuntur, verùm etiam banc cæterorum animalium quascumque carnes gustu, suavitate nobilitatas, antecellere prædicant. Quapropter legitur in historiâ indicâ, quòd habitatores insulæ Cubæ observantes magnam horum animalium quantitatem vagantium super arbores, secùs littora insulæ crescentes, clanculùm accedentes, et de improvviso, magno impetu arborem excutientes, has belluas cadere in aquam cogunt; tunc innatantes illas apprehendunt, postea in cibos multifariè coquant.* (Aldrov., de Quædrup. digit., lib. 2, pag. 225.)—La chair des rats sauvages est fort bonne, on la mange et ils ont à peu près le goût du cochon de lait. (Mémoires de la Louisiane, par Dumont, page 83.)—La chair de cet animal est d'un très-bon goût et approche fort de celle du cochon de lait. (Hist. de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, page 94.)—Le sarigoy est un animal puant, dont la chair est cependant fort bonne. (Voyage de Coreal; Paris, 1722, tome 1, page 176.)

de la tête sont sur un même plan en ligne droite, de sorte que le front n'a point de convexité. Les oreilles sont grandes, rondes, minces et dénuées de poil. La lèvre supérieure ne s'étend pas autant en avant que le nez; on voit les deux dents canines de la mâchoire du dessus qui sortent hors de la bouche et qui descendent de chaque côté de la lèvre du dessous. Le cartilage du nez est plat, fort large et partagé en deux parties égales par un petit sillon vertical; les ouvertures des narines sont fort éloignées l'une de l'autre, et placées chacune à la partie supérieure du bord latéral de ce cartilage. La queue a autant de longueur que le corps et la tête de l'animal; elle est pointue à l'extrémité et garnie de poil sur la longueur de deux pouces et demi depuis son origine; le reste est revêtu de petites écailles comme la queue du rat, du surmulot, etc., et il sort de petits poils entre ces écailles.

Chaque pied a cinq doigts : dans les pieds de devant le doigt du milieu est un peu plus long que le second et le quatrième, qui sont aussi plus longs que le premier et le cinquième; mais le second est égal au troisième, et le premier au cinquième. Dans les pieds de derrière le pouce est fort écarté des autres doigts et beaucoup plus gros. Il y a entre le premier os du métatarse et le second une peau lâche et épaisse, qui forme un tubercule près de l'origine du pouce : les trois premiers doigts sont semblables les uns aux autres, et plus longs que le quatrième. Le pouce n'a point d'ongle, il est terminé par un gros tubercule rond; les quatre autres doigts ont chacun un petit ongle plié en gonttière et pointu. Les cinq doigts des pieds de devant ont aussi chacun un ongle, qui ne diffère de ceux des pieds de derrière qu'en ce qu'il est plus petit. Tous ces ongles sont très-mobiles; il paraît que l'animal peut les avancer et les retirer en arrière à son gré, de façon que la pointe de l'ongle ne se trouve pas si avancée que le tubercule qui termine le doigt; mais la dernière phalange des doigts ne peut pas glisser à côté de la seconde, comme dans le chat, le lion, la panthère, etc.; elle se renverse seulement sur la seconde.

Le poil était de couleur brune-roussâtre sur toute la face supérieure du corps depuis le bout du museau jusqu'à la partie écailleuse de la queue et sur la face externe de la cuisse, de la jambe, du bras et d'une partie de l'avant-bras. La tête était d'un brun plus roussâtre que les autres parties; leur couleur

brune avait une teinte de gris très-luisante, parce que la pointe des plus longs poils était de cette couleur; ils avaient cinq à six lignes de longueur. Le poil qui se trouvait à la base des oreilles était de couleur de blanc-sale; il y avait une tache de cette même couleur de chaque côté de la tête au-devant de l'oreille et au-dessus de l'œil. Le bout du museau, la lèvre du dessus, la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, et une partie de la face externe de l'avant-bras, les quatre pieds en entier, et toute la face inférieure de l'animal depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue avaient aussi une couleur de blanc-sale; on voyait sur le ventre quelque mélange de roux; la partie écailleuse de la queue était en partie brune et en partie blanchâtre.

La longueur de cet animal n'était que de neuf pouces et demi depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui avait neuf pouces un quart : ce sarigue (*pl.* 251) était femelle et avait sous la partie postérieure du ventre une poche qui renfermait des petits.

La poche (*pl.* 252) du sarigue est formée par une duplicature de la peau qui vient du pubis (*A*), du ventre (*B*) et de la face interne (*CD*) des cuisses, et qui couvre les aines (*E*) et le ventre (*FG*) dont la peau fait les parois internes et supérieures (*EPG*) de la poche; la duplicature de la peau fait les parois inférieures (*HIK*); la partie droite des parois a été coupée aux endroits *LM*, et les lambeaux *NO* ont été relevés pour faire voir l'intérieur de la poche : lorsque les parois inférieures sont bien étendues contre les parois supérieures, leurs bords forment une fente longitudinale (*PQ*) qui s'étend depuis environ le milieu de la région ombilicale presque jusqu'au bout du ventre. La duplicature de la peau renferme des muscles qui, en se contractant et en se dilatant, ferment et ouvrent la fente qui est l'orifice de la poche : ces muscles ont pour point d'appui deux os (1) articulés avec les os pubis. La poche a beaucoup de profondeur en arrière et sur les côtés, mais en avant l'extrémité (*Q*) de son

(1) *Ossa marsupialia*, seu *janitores marsupii*. (Tyson, *Act. Erud.*, an. 1698, pag. 411.) Ces dénominations doivent être changées, parce qu'il y a des animaux qui ont ces os sans avoir de bourse, comme on peut le voir dans les descriptions suivantes de la marmose et du cayopollin. Je donnerai à ces os le nom d'*os surnuméraires du bassin*.

orifice, en forme de fente, tient au ventre. Il y avait du poil roux sur les parois intérieures de la poche du sarigue dont il s'agit ici.

Le fond de cette poche est fort étroit, mais elle devient de plus en plus ample jusqu'à ses bords, de sorte que son orifice étant ouvert avait un pouce et demi de hauteur et dix lignes de largeur dans la femelle de sarigue représentée (pl. 251). Il se trouvait sur les parois internes et supérieures de la poche, qui étaient formées par la peau du ventre de l'animal, cinq grands mamelons dont les plus longs avaient jusqu'à six lignes; ils étaient aplatis sur leur longueur et presque pointus à l'extrémité; ils avaient une ligne et demie de largeur à leur origine; quatre de ces mamelons formaient un carré par leur position, parce qu'ils se trouvaient placés deux de chaque côté, les uns vis-à-vis des autres; le cinquième était au milieu de ce carré. Il y avait dans cette poche quatre petits sarigues qui paraissaient avoir été tués avec la mère peu après leur naissance, car ils n'avaient pas encore les yeux ouverts; leur longueur n'était que d'environ deux pouces depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue, qui n'avait pas un pouce et demi de long. On distinguait déjà leur sexe; deux des quatre étaient mâles et les deux autres femelles: on voyait l'orifice de la poche qui commençait à se former sous le ventre des deux femelles. Ces quatre petits sarigues étaient tous renfermés presque en entier dans la poche placée sous le ventre de la mère; il ne paraissait au-dehors que la queue et les jambes de derrière de quelques-uns: ils n'avaient encore qu'un petit poil

une autre femelle de sarigue qui était plus grande que la précédente, et dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante, avait sept mamelons placés sur une glande mammaire longue de deux pouces, large d'un pouce et demi et épaisse de six ou sept lignes; les mamelons étaient longs de cinq ou six lignes, rangés sur cette glande en deux files de trois (RST, pl. 252) chacune; le septième (P) se trouvait placé au centre d'un carré que formaient les quatre mamelons antérieurs des files. La glande mammaire, quoique grande et saillante, laissait de l'espace vide, principalement dans les côtés, contre les aînes et les flancs de l'animal. Les bords de la poche étant rapprochés formaient une fente longitudinale (PQ) lon-

gue de trois pouces, et la profondeur de l'intérieur était de deux pouces en arrière et sur les côtés; l'orifice étant ouvert en entier avait à peu près deux pouces de diamètre. Il s'est trouvé dans la poche un petit sarigue (X) à peu près de la même grandeur que les petits de l'autre femelle dont il a déjà été fait mention. On a représenté le petit sarigue (X) attaché au mamelon (Z) du milieu, son corps et les trois mamelons du côté gauche sont couverts par les parois inférieures (HIK) de la bourse.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, . . .	1	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	11
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	5	2
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	3	8
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	4
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	1
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	6	9
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	8
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	9
Longueur du cou. . . . .	0	1	5
Circonférence du cou. . . . .	0	4	10
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	6	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	9	9
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	2
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	1	4	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	3	0
Longueur de l'avant-bras, depuis			

	pi.	po.	lig.
Le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	11
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	1	1
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	8
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	10
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	2	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	7
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	6
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	10
Épaisseur. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	7
Circonférence du métatars. . . . .	0	2	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	2
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	0
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	1
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$

A l'ouverture de l'abdomen le foie s'est trouvé presque autant à gauche qu'à droite, et l'estomac autant à droite qu'à gauche. L'épiploon était en partie détruit par l'impression de l'esprit de vin, où l'animal dont il s'agit avait été gardé pendant long-temps; cependant on voyait encore que l'épiploon avait pu s'étendre au moins jusqu'à la moitié de l'abdomen.

Le duodenum se repliait en dedans presque au sortir de l'estomac; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans le côté et dans la région iliaque droites. Les circonvolutions de l'ileum étaient dans la région hypogastrique, dans l'iliaque et dans le côté gauches. Le cæcum se trouvait dans la partie antérieure du côté droit, où il s'étendait en arrière. Le colon était fort court et formait un arc dans la région épigastrique et dans la partie antérieure du côté gauche avant de se joindre au rectum.

La partie gauche (*A*, *fig. 1*, *pl. 253*), de l'estomac était beaucoup plus grande que la droite (*B*), aussi le grand cul-de-sac était très-profond; la petite courbure (*C*) n'avait que très-peu de longueur entre l'œsophage (*D*) et le pylore (*E*); l'angle que forme la partie droite était très-peu sensible, et l'estomac n'avait que peu d'étendue au-delà de cet angle. Le duodenum était à peu près de la même grosseur dans toute son étendue; mais le jejunum formait plusieurs grosses poches qui avaient quelques apparences de cæcum, tant elles étaient courtes sur la longueur de l'intestin, et saillantes sur son côté inférieur.

L'ileum avait aussi des renflements: la portion (*A*, *fig. 2*, *pl. 253*), de cet intestin qui touchait au cæcum (*BC*) était la plus petite. Le cæcum était presque cylindrique et un peu courbé du côté de l'ileum. Le colon (*D*) n'était pas plus gros que le cæcum.

Le foie était composé de trois lobes; un grand dans le milieu, qui s'étendait un peu plus à droite qu'à gauche; un moyen placé à gauche, et un petit à droite: le grand lobe était divisé en deux parties à peu près égales par une scissure profonde où se trouvait la vésicule du fiel: le ligament suspensoire était très-petit et très-faible, et tenait à la face antérieure de la partie gauche du grand lobe: le petit lobe était divisé en deux parties, l'une pointue, et l'autre assez large. La vésicule du fiel avait à peu près la forme d'une poire. La rate était beaucoup plus large dans le milieu qu'aux deux extrémités, dont l'inférieure était un peu moins étroite que la supérieure.

Les reins étaient placés à peu près l'un vis-à-vis de l'autre: ils avaient peu d'enfoncement.

Les poumons étaient en très-mauvais état. Le droit m'a paru composé de trois lobes, un grand et deux petits, dont l'un se trouvait sur la partie antérieure du grand et l'autre sur la partie postérieure. Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche.

La langue était mince et arrondie par le bout, et frangée sur les bords de sa partie antérieure; le reste avait beaucoup d'épaisseur: la partie moyenne antérieure était hérissée de grosses papilles, dures et dirigées en arrière; il ne s'en trouvait que de très-petites sur les autres parties: il y avait sur la partie postérieure trois glandes à calice, une en arrière et deux en avant. Le palais était traversé par neuf sillons fort larges, principalement le troisième et le quatrième, qui avaient jusqu'à quatre lignes de largeur et étaient parsemés de petites papilles; on en voyait aussi quelques-unes sur le second et sur le cinquième; les bords de tous les sillons étaient élevés et convexes en avant; l'arête du dernier bord était hérissée de papilles en forme de franges. L'épiglotte était grande et ronde.

Les parties de la génération étaient à plusieurs égards très-différentes de celles des femelles des autres quadrupèdes que j'ai disséquées jusqu'à présent, et conformées d'une manière très-particulière; ce qui est fort remarquable, parce qu'il ne se trouve que



peu de différence entre les parties de la génération des femelles de quadrupèdes de différentes espèces, tandis que les différences sont au contraire très-fréquentes dans les parties de la génération des mâles.

La vulve (1) formait une fente transversale (YZ, pl. 252), longue de deux lignes et demie : la lèvre inférieure (A, fig. 3, pl. 253) avait une ligne de saillie ; sa face interne formait plusieurs plis (B) qui s'étendaient depuis le bord de cette lèvre jusqu'à la distance de quatre lignes, où se trouvaient deux cavités placées l'une contre l'autre. Le gland du clitoris avait deux branches (CD), dont chacune sortait de l'une de ces cavités. Comme j'ai trouvé dans tous les animaux beaucoup de ressemblance entre le gland du clitoris de la femelle et le gland de la verge du mâle, je soupçonnai que celui de la verge du sarigue avait une conformation particulière, et que peut-être il était double comme celui du clitoris de la femelle : j'étais d'autant plus porté à le croire que je voyais dans le vagin des parties doubles, qui sont uniques dans les autres animaux. En effet, le gland du sarigue mâle est fourchu : Cowper l'a observé et en a fait mention dans une lettre adressée à Tyson (2) qui avait disséqué la femelle. Chacune des branches (CD) du clitoris de celle dont il s'agit ici, était dirigée en arrière, aplatie, longue d'une ligne et demie, large d'une ligne à la base, et légèrement échancrée sur le côté interne près de la pointe : il y avait à deux lignes et demie au-delà de ces branches du gland du clitoris, une cavité plus grande que celles dont il a déjà été fait mention ; il m'a paru que c'était

le fond du prépuce du clitoris. Le vagin et l'urètre n'avaient qu'un canal commun (E) jusqu'à sept lignes au-delà de cette cavité, ce qui faisait treize lignes et demie au-delà des bords de la vulve. A cette distance de la vulve il y avait quatre orifices, l'un (F), marqué par un stylet (G) dans le milieu pour l'urètre, et un (HH) de chaque côté pour la continuation du vagin ; le quatrième orifice (3) était placé au-dessus de celui de l'urètre : dont le canal avait depuis son orifice (F) jusqu'à la vessie (I) quatorze lignes de longueur, les orifices (HH) qui se trouvaient à côté de celui de l'urètre en continuation du vagin, étaient les entrées de deux canaux, dont chacun avait une ligne et demie de diamètre, et s'étendait en ligne droite jusqu'au col (K) de la vessie. (La cavité du canal du côté gauche est marquée par les stylets LL et MM : ce canal a été ouvert à l'endroit N pour faire voir les parois intérieures ; le canal GOPPP du côté droit a été ouvert dans toute sa longueur, et coupé transversalement à l'endroit Q.) Chaque canal s'éloignait du col de la vessie en dehors, il se recourbait en avant et ensuite en dedans, et revenait vers le col de la vessie ; ainsi il faisait une sinuosité en forme d'ovale presque entier, dont le grand diamètre était transversal, relativement au corps de l'animal, et avait un pouce de longueur depuis le centre du col de la vessie jusqu'au côté extérieur (R) du canal ; le petit diamètre était d'un demi-pouce ; la portion (N) de ce canal courbe, la plus éloignée du col de la vessie, avait un demi-pouce de largeur étant aplatie ; ses parois intérieures (NPPPP) formaient des rides longitudinales ; elle était beaucoup plus grosse à proportion que les parties de ce même tuyau qui se trouvaient près du col de la vessie, et qui n'avaient que deux lignes de largeur. A l'extérieur ces deux canaux étaient continus l'un avec l'autre ; mais à l'intérieur ils étaient en très-petite partie séparés par une sorte de raphé (S) qui se trouvait entre les orifices des deux cornes (TV) de la matrice. Ces orifices étaient fort petits et avaient des bords saillants ; ils étaient à une ligne de distance du raphé, ainsi la petite cloison, terminée par le raphé, n'avait au plus qu'une ligne de saillie ; elle avait la figure d'un croissant ; les deux anneaux communiquaient l'un avec l'autre dans le reste de leur ouverture, et se réunis-

(1) La vulve était bien séparée de l'anüs, quoique la cloison qui se trouvait entre deux fût fort mince, comme on le verra dans la table suivante. Dans certaines circonstances cette cloison rentre au-dedans du corps, puisque Tyson n'a vu au-dehors qu'une ouverture pour l'anüs et pour la vulve... Hic (vagina) propter numerosa vascula sanguifera rubens, in recto denique intestino prope anum ita figebat terminum, ut in animali vivo non aliud foramen extrinsecum, quam quod ad rectum ducit, patesceret. In sectione tamen, elevatâ cute instar valvulæ illud tegente, foramen ipsum, viam ad canalem communem ostendens, ac flatum per tubulum ad vesicam urinariam pariter atque uterinas partes, nempè vaginas, uteros et cornua admittens, cernebatur ; adeo ut fæcibus, urinæ et fetibus eliminandis non nisi unicum in cute foramen conducatur. (Act. Erud. suppl., tom. 3, sect. 4, pag. 156.)

(2) Voyez les Actes de Leipsick, année 1705, pag. 113 et 114.

(3) Tyson n'indique que trois de ces orifices, il ne fait aucune mention du quatrième.

saient dans une seule capacité (*X*) qui s'étendait le long de l'urètre et formait un canal (*Y*) en prolongement des deux précédents : l'orifice de ce canal était le quatrième qui se trouvait au-dessous de l'orifice de l'urètre. Tyson fait mention expresse d'une membrane qui termine exactement et qui sépare entièrement, à l'endroit du col de la vessie, les deux canaux courbes qu'il regarde comme deux matrices (1). Mais il ne parle en aucune façon du canal de prolongement qui revient le long de l'urètre jusqu'à son orifice. Il est vrai qu'indépendamment de la saillie (*S*), en forme de croissant, qui est entre les orifices des trompes, j'ai aperçu quelques fibres transversales (*Z*) près du col de la vessie dans le canal de prolongement; mais je n'ai point vu d'autres vestiges de cloison, ni dans le reste

de ce canal, ni entre les deux canaux précédents. En faisant cette dissection je me suis assuré, autant qu'il m'a été possible, des différents canaux et de leur route en y introduisant des stylets et en les y laissant, et je n'ai ouvert aucun des canaux qu'après avoir substitué à la place du stylet une sonde creuse pour conduire les ciseaux; les viscères avaient été fort altérés par l'impression de l'esprit de vin où l'animal avait été conservé pendant long-temps : l'air qui y était introduit, à l'aide du chalumeau, ne les dilatait que très-imparfaitement. Les cornes de la matrice avaient un pouce huit lignes de longueur, leur largeur n'était que d'environ une ligne près du corps de la matrice, mais elles devenaient beaucoup plus larges en approchant des testicules; elles avaient jusqu'à quatre lignes : leur extrémité était un peu courbée en dehors : leurs membranes étaient épaisses, et il y avait quelques rides longitudinales sur les parois intérieures (*P*); mais je n'y ai trouvé aucun vestige de la cloison dont Tyson fait mention (2). Les testicules (*aa*) étaient longs de trois lignes, larges de deux, et placés très-près de l'extrémité des cornes. Les trompes (*bbcc*) tenaient à un pavillon (*dd*) comme dans les autres animaux.

Il résulte de cette description que le vagin du sarigue ne ressemble à celui des autres animaux que sur la longueur de treize lignes et demie depuis le bord de la vulve, et qu'au-delà de cette distance il est très-différent. Les deux canaux dont les orifices se trouvent aux côtés de celui de l'urètre, m'ont paru être la continuation du vagin, parce qu'ils correspondent par leur position latérale aux deux branches de la verge du mâle. On pourrait faire beaucoup de raison-

(1) Duo uteri circa medium præcisè, ubi cornua duo terminum acquirunt, jungi invicem ac extrinsecus non nisi unum corpus continuum efficere videbantur, ab hoc tantum conjunctionis loco juxta vesicæ collum utrinquè protensum, ac postmodum ad idem vesicæ collum, ubi vaginam uteri ingreditur, reflexum. Hæc ipsa nihilominus pars continuitatem præ se ferens, cum post inflationem et exsiccationem dissecaretur, à membranâ instar diaphragmatis transversa, juxta cornuum insertionem in duo corpora adeo exactè separabatur, ut nulla inter utrumque intercederet communicatio.

Uteri tales non æquè alis, ac ovaria, tubæ et cornua alligabantur, sed, ubi ad cornuum insertionem inter se uniuntur, strictius longè cum collo vesicæ, quam intercedentibus membranis cum recto coherescebant; quo in situ collum vesicæ ipsi diaphragmati, quod distinctionem gemini uteri inferre fuit dictum, incumbat. Atque hic loci corpus utriusque uteri crassitiem extremi digiti æmulabatur, peripheria verò unum pollicem ac tres quartas mensurabatur. Cum autem uterque inde uterus lateralter, non verò secundum spinæ longitudinem, protenderetur, cavitas ejus interna successivè incresebat, ac circumferentia circa reflexionis angulum duos pollices cum dimidio æquabat. E diverso, dum uteri sic lateralter ad pollicem unum et tres quartas protensi ad vesicæ denudè collum reflectebantur, demùmque in duas vaginas sub urethrâ locatas desinebant, ab angulo reflexionis cavitas utriusque uteri paulatim imminebatur, ac multò angustior reliquâ uteri parte reddebatur. Idcirco capacitas utriusque uteri ad externam prominentiam, ubi reflecti incipit, erat maxima; quæ tametsi primum communis videretur ad longitudinem pollicis, postea nihilominus internè membrana detegebatur, ab interno uteri latere ac potissimum à cornibus, ubi latera uterorum duplicantur, producta, hancque cavitatem ex parte dividens, diaphragmatis propterea secundi vel imperfecti nomine insignienda. (Act. Erud. suppl., tom. 3, sect. 4, pag. 155 et 156.)

(2) Cornua uteri inflata magnitudinem habebant calami anserini, et longitudinem unius pollicis atque dimidii; alis uteri adhaerebant in utroque termino aliquantum incurvata, et quidem in uteros ubi abeunt, introversum, extrorsum verò alterâ extremitate reflexa. Substantia ipsorum crassior videbatur uteris ipsis, non tamen æquè transparentes, propter copiosa vascula sanguifera, quibus undiquè irrigabantur. Etenim in parte internâ, tam superius quam inferius omne cornuum longitudinem ampli vasculorum sanguineorum perreptabant trunci, plures è lateribus emittentes ramulos, haud dubiè in gratiam foetuum, qui in animalibus multiparis uteri cornua inhabitant ibique formantur. Atque hic internè parva quædam interioris membranæ notabatur elongatio, uteri cornua quasi in cellulas, licet imperfectè, dispescens. (Act. Erud. suppl., tom. 3, pag. 154.)

nements sur cette conformation singulière ; mais il vaudrait bien mieux disséquer une femelle pleine et près de son terme. L'animal dont il s'agit ici étant fort commun en Amérique, j'espère qu'il se trouvera sur les lieux quelque observateur qui saisira l'instant le plus favorable pour cet examen, ou que je parviendrai moi-même à avoir d'autres sujets pour faire de nouvelles dissections. On en sait déjà assez pour détruire l'erreur de Pison, qui prétendait que le sarigue n'avait point d'autre matrice que la poche qui est au-dehors du corps ; il est bien confirmé qu'il a au moins une matrice à l'intérieur, et qu'il ne se trouve aucune communication entre cette matrice et la poche extérieure qui sert de retraite aux petits après leur naissance.

Il y avait de chaque côté de l'extrémité du rectum (*e*) une petite poche (*f*g) qui contenait une matière jaunâtre : chacune de ces poches avait un canal excrétoire qui communiquait sur le bord de l'anus (*h*, *fig. 3, pl. 253, et a b, fig. 3, pl. 252*). La poche *f*, du côté droit, est représentée ouverte, *fig. 3, pl. 252*, et son canal excrétoire est marqué par un stylet *i k*).

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	3	9	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence de jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	0
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	11
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	1
Longueur du cæcum. . . . .	0	3	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	2	9
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	6
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	2	4
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	2	10

	pi.	po.	lig.
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	9	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum (1). . . . .	4	6	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	9	4
Petite circonférence. . . . .	0	6	7
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	4
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	1	7
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	1	10
Circonférence du pylore. . . . .	0	1	2
Longueur du foie. . . . .	0	2	5
Largeur. . . . .	0	3	3
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	0	10
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	6½
Longueur de la rate. . . . .	0	2	8
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	3
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	2½
Longueur des reins. . . . .	0	1	1
Largeur. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	4
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	1	6
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	1	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	1	9
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	0	9
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	2
Longueur de la langue. . . . .	0	2	9
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	1	4
Largeur de la langue. . . . .	0	0	7
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	½

(1) Si l'on compare les dimensions rapportées dans cette table aux dimensions que Tyson a données d'un individu de la même espèce que le nôtre, on y trouvera de grandes différences, qui peuvent venir en partie de ce que notre animal avait été gardé dans l'esprit de vin pendant long-temps.

	pi.	po.	lig.
Longueur du vagin. . . . .	0	2	3
Grande circonférence de la ves- sie. . . . .	0	6	9
Petite circonférence. . . . .	0	5	4

Le museau (*A*, *fig. 1 et 2, pl. 254*) de la tête décharnée du sarigue est aplati sur les côtés : les os du nez (*BC*) sont plus longs que le museau ; leur extrémité antérieure (*B*) est saillante et pointue ; l'extrémité postérieure (*C*) forme une échancrure dans l'os frontal, et s'étend entre les deux orbites (*D*) des yeux : ces orbites n'ont point de bord ni de parois osseux dans leur partie postérieure (*E*). Le crâne a peu d'étendue ; il y a sur le sommet de la tête une arête longitudinale (*F*), et sur l'occiput une arête transversale (*G*). La mâchoire inférieure (*HI*) est convexe en dessous sur sa longueur ; ses branches sont très-courtes jusqu'à l'apophyse condyloïde (*I*), mais la coronoïde (*K*) est très-grande ; il se trouve aussi au-dessous de la condyloïde une troisième apophyse (*L*) qui est terminée par une pointe dirigée en arrière.

Les dents sont au nombre de cinquante, savoir, dans la mâchoire supérieure dix incisives, deux canines et quatorze machelières ; et dans la mâchoire inférieure aussi quatorze machelières, deux canines et seulement huit incisives. Toutes les incisives sont très-petites, cependant la première (*M*) de chaque côté de la mâchoire du dessus est plus longue que les autres, et il y a un espace vide entre la première et la seconde. Les deux canines (*N*) de cette mâchoire sont beaucoup plus grandes que celles (*O*) du dessous. La première machelière (*PQ*) de chaque côté de chacune des mâchoires est petite et n'a qu'une pointe ; la première machelière (*P*) du dessus est assez éloignée de la seconde (*R*) pour laisser un espace vide (*S*) où la seconde machelière (*T*) du dessous, qui est grande, se trouve placée lorsque la bouche est fermée : la seconde (*RT*) et la troisième dent machelière (*VX*) n'ont qu'une pointe comme la première (*PQ*). Les quatre dernières (*YYYYZZZZ*) sont de vraies machelières qui ont chacune plusieurs pointes.

Les apophyses épineuses de la seconde (*A*, *fig. 3, pl. 254*), de la troisième (*B*) et de la quatrième (*C*) vertèbre cervicale sont très-longues, fort larges et fort épaisses, et se touchent d'un bout à l'autre ; celle de la seconde vertèbre s'étend en avant sur la

première vertèbre (*D*), et a deux fois autant de largeur que les deux autres (*BC*). L'apophyse épineuse (*E*) de la cinquième vertèbre est aussi longue que celles des trois vertèbres précédentes, mais moins large et moins épaisse. Les apophyses épineuses de la sixième (*F*) et de la septième vertèbre (*G*) sont beaucoup plus petites et pointues. La branche inférieure (*H*) de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre est fort large, et s'étend plus en arrière qu'en avant.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes de chaque côté, sept vraies et six fausses. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont dirigées en arrière ; celles des six ou sept premières sont étroites et pointues ; celles des autres ont beaucoup plus de largeur, et sont aussi larges à l'extrémité que dans le reste de leur étendue. Le sternum est composé de six os, dont le sixième est le plus long et le cinquième le plus large. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os ; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celles des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes qui s'articulent avec la partie postérieure du cinquième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six ; leurs apophyses transverses sont peu apparentes dans les deux premières ; celles des autres sont dirigées en avant : les apophyses épineuses ont beaucoup de largeur à proportion de leur hauteur.

Le sacrum n'est composé que de deux fausses vertèbres (*AB*, *fig. 4, pl. 254*) : il y en a vingt-neuf dans la queue.

L'os de la hanche (*CDEF*) est fort étroit et fort long. Les os ischions (*GH*) et les os pubis (*IK*) sont grands, de sorte que la gouttière (*LM*) qu'ils forment a beaucoup de largeur et de profondeur.

Les os surnuméraires (*NOPQ*) du bassin ont un pouce et demi de longueur, environ une ligne d'épaisseur, et une ligne et demie de largeur sur toute leur longueur, excepté à l'extrémité postérieure (*OQ*) qui a jusqu'à cinq lignes de largeur ; ils sont articulés avec le bord antérieur du corps des os pubis.

L'angle supérieur de l'omoplate a si peu de saillie que le côté supérieur et la base forment un arc de cercle à peu près comme dans le chat ; l'apophyse coracoïde est

très - apparente, et l'acromion a beaucoup d'étendue.

Les clavicules sont très-courbes.

L'os du bras a une forte arête longitudinale qui s'étend sur le devant de la partie supérieure et de sa partie moyenne; l'extrémité inférieure est large et a sur le côté externe une arête très-saillante.

L'os du coude est aplati en avant et en arrière, et il y a une petite cannelure longitudinale sur sa face antérieure; cet os et le rayon sont courbes sur leur longueur: au contraire l'os de la cuisse est droit, mais ceux de la jambe sont courbes comme ceux de l'avant-bras et fort longs: le péroné est presque aussi gros que le tibia.

Les deux rangs du carpe sont composés chacun de quatre os. Le premier os du premier rang est très-petit et se trouve placé entre les parties internes de l'os du rayon et du premier os du second rang du carpe; le second os du premier est au-dessous de l'os du rayon, le troisième au-dessous de l'os du coude, et le quatrième derrière le troisième. Le premier os du second rang est au-dessus du premier os du métacarpe et au-dessous du premier os du premier rang et d'une partie du second os de ce même rang; le second os du second rang se trouve entre le second os du métacarpe et une partie du second os du premier rang du carpe; le troisième os du second rang est au-dessus du troisième os du métacarpe et au-dessous d'une partie du second os du premier rang du carpe et d'une partie du quatrième os du second rang. Ce quatrième os est au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe et au-dessous du troisième os du premier rang du carpe.

Le tarse a huit os, dont sept sont placés comme dans les autres animaux; le huitième (*A*, fig. 5, pl. 254) se trouve au côté interne du premier os cunéiforme; il est oblong et terminé par une pointe qui s'étend au côté interne de l'extrémité postérieure du premier os (*B*) du métatarse.

Le premier os du métacarpe est le plus petit de tous; mais le premier os (*B*) du métatarse est plus long que le cinquième (*C*), et fort écarté du second (*D*).

La seconde phalange (*E*) du pouce des pieds de derrière n'est pas terminée en pointe comme les autres dernières phalanges des autres doigts qui ont des ongles.

MAMMIFÈRES. *Tome III.*

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	7
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	9½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	2	11
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	5½
Largeur des branches au-dessous de la plus grande échancrure. . . . .	0	0	10½
Épaisseur de la partie antérieure de l'os de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	½
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	6
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	8
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	3½
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	4½
Largeur. . . . .	0	0	4
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	9
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3½
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	6½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1½
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	4¼
Largeur à la base. . . . .	0	0	1¼
Longueur des plus grosses dents machélières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1½
Largeur. . . . .	0	0	2½
Épaisseur. . . . .	0	0	2¾
Longueur des branches de l'os hyoïde. . . . .	0	0	5
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	4
Longueur du cou. . . . .	0	1	10
Largeur du trou de la première vertèbre, de haut en bas. . . . .	0	0	3⅔
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	3¼
Largeur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	0	4⅓
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	5⅓
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	5½
Largeur. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	2½
Hauteur des apophyses épineuses de la troisième et de la quatrième vertèbre. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	3

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Épaisseur. . . . .	0	0	3	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	1
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	4	3½	Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	5
Hauteur de l'apophyse épineuse des premières vertèbres qui sont les plus longues. . . . .	0	0	5½	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	3
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	0	1	Longueur des clavicules. . . . .	0	1	4
Hauteur de l'apophyse épineuse des dernières vertèbres qui sont les plus courtes. . . . .	0	0	2	Longueur de l'humérus. . . . .	0	2	2½
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	0	4½	Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	0	6
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	4¾	Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	5
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	7½	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	7½
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	8½	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	2	8½
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	2	6	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	4
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	1	5	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	2	4
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	1½	Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	2½
Longueur du sternum. . . . .	0	2	11	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	3
Longueur du sixième os, qui est le plus long. . . . .	0	0	8½	Longueur du fémur. . . . .	0	2	8
Largeur du cinquième, qui est le plus large. . . . .	0	0	4	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	3¼
Hauteur de l'apophyse épineuse de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus haute. . . . .	0	0	3½	Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	2½
Largeur de celle de la quatrième vertèbre, qui est la plus large. . . . .	0	0	7	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6¼
Longueur du corps de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	7	Longueur du tibia. . . . .	0	2	11½
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	11	Largeur de la tête. . . . .	0	0	5½
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	0	8½	Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	0	6½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	10½	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	2¾
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	3⅓	Longueur du péroné. . . . .	0	2	11½
Longueur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	1	8½	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	9	Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	11½	Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	2½
Profondeur. . . . .	0	0	7	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	3
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	6½	Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	4¾	Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	0	7
Largeur du bassin. . . . .	0	0	10	Longueur du premier os du métatarse. . . . .	0	0	6½
Hauteur. . . . .	0	1	2	Longueur du troisième, qui est le plus long. . . . .	0	0	7½
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	2	11	Longueur du quatrième, qui est le plus court. . . . .	0	0	6
				Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de devant. . . . .	0	0	4½
				Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2½
				Longueur de la troisième. . . . .	0	0	2½
				Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	0	5½
				Longueur de la seconde. . . . .	0	0	3½
				Longueur de la troisième. . . . .	0	0	2½

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU SARIGUE.

969. *Un jeune sarigue.*

Ce sarigue est desséché, il n'a qu'environ quatre pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a aussi quatre pouces de longueur.

970. *Une femelle de sarigue, avec quatre petits dans la poche qu'elle a sous le ventre.*

C'est la femelle de sarigue qui a servi de sujet pour la description des parties extérieures de cet animal, et qui est représentée dans la *pl.* 251 de ce volume.

971. *Les parties de la génération et la poche d'une femelle de sarigue, avec un petit dans cette poche.*

La partie gauche des parois inférieures de cette poche est coupée et relevée pour mettre à découvert une partie de la glande mammaire et quatre mamelons. Un petit sarigue a l'un de ces mamelons dans la bouche, comme il est représenté dans la *pl.* 252. On peut voir dans les parties de la génération les

deux canaux de prolongement du vagin, et les autres parties que représente la *fig.* 3, *pl.* 253.

972. *La langue d'un sarigue.*

Les papilles qui bordent, comme une frange, la partie antérieure de cette langue, sont très-apparentes.

973. *Le squelette d'un sarigue.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du sarigue.

974. *L'os hyoïde d'un sarigue.*

Cette pièce paraît avoir été en partie altérée et même détruite par l'impression de l'esprit de vin, où l'animal dont elle a été tirée, avait été gardé pendant long-temps : elle n'est composée que de trois os entiers ; celui du milieu est large, plat et recourbé en avant ; ceux des côtés ont beaucoup de largeur à proportion de leur épaisseur ; il tient à l'un de ces os latéraux un osselet très-large et fort mince qui n'est pas entier.

## LA MARMOSE <sup>(1)</sup>.

LE DIDELPHE MARMOSE, DIDELPHIS MURINA; Linn., Cuv., Desm.

L'ESPÈCE de la marmose paraît être voisine de celle du sarigue, elles sont du même climat dans le même continent; et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue *prenante* qui est couverte d'écaillés dans la plus grande partie de sa longueur, et n'est revêtue de poil qu'à son origine; par l'ordre des dents (2) qui sont en plus grand

nombre que dans les autres quadrupèdes : mais la marmose est bien plus petite que le sarigue, elle a le museau encore plus pointu; la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue, il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent par la forme et par la position à celles du sarigue; le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue, il est placé dans l'anus, et cet orifice, dans la femelle, paraît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue; ils sont à peine aussi gros que des petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune attachée à un mamelon, et il y avait encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avait en tout quatorze mamelles : c'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudrait faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent; je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits au moment de l'exclusion ne sont encore que des fœtus qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement; l'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter, jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue; tous deux se creusent des terriers pour se réfugier, tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits

(1) La marmose, *marmosa*, nom que les Brésiliens donnent à cet animal, selon Seba, et que nous avons adopté. Les nègres de nos îles appellent le sarigue *manicou*, et la marmose, qui est plus petite que le sarigue, *rat manicou*.

Mus sylvestris americanus scalopes dictus. (Seba, vol. 1, pag. 46, tab. 31, fig. 1 et 2.) *Nota*. Que ce nom *scalopes* que Seba donne à cet animal, et que MM. Klein et Brisson ont aussi adopté, a été très-mal appliqué. Le scalopès des Grecs n'est certainement pas la marmose du Brésil. Et d'ailleurs il n'est pas possible de déterminer ce que c'est que le scalopès par les indications des anciens... Ad finem quidam mures sunt quos scalopes vocant ut scholiastes Aristophanis in Acharnensibus animadvertit. (Aldrov., de Quadrup. digit. vivip., pag. 416.) Je crois que voilà la seule notice que nous ayons du scalopès; elle ne suffit pas à beaucoup près pour déterminer une espèce, et encore moins pour en appliquer le nom à un animal du Nouveau-Monde.

Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre dilutè flavus, pedibus albicantibus.... Philander americanus, le philandre d'Amérique. (Brisson, Regn. anim., pag. 291.)

Murina. Didelphis caudâ semipilosa, mammasenis. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 55.) *Nota*. 1<sup>o</sup> Que M. Linnæus, qui présente ici le murina après l'opossum, fait une question qui suppose un doute mal fondé, « an pullus præcedentis, » dit-il du murina relativement à l'opossum. Cela ne peut pas être, car, de l'aveu de M. Linnæus, son opossum a une poche sous le ventre; et par la description de Seba, il est clair que la femelle du murina n'en a point. *Nota*. 2<sup>o</sup> Que la phrase indicative pêche en ce qu'elle donne, comme un caractère constant, six mamelles à la marmose, tandis que le nombre des mamelles varie, et que la marmose que nous avons vue avait quatorze mamelles.

(2) Les dents dans le sarigue et la marmose, sont au nombre de cinquante. (Voyez ci-devant et ci-après la description de ces deux animaux.)



animaux; ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines, mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisse, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE LA MARMOSE.

On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopollins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier; ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisait désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux qui ne naissent pas à terme comme les autres; voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade.

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose), dont les petits n'étaient point encore formés; on voyait au bout des mamelons de petites bosses claires, dans lesquelles on trouvait l'embryon ébauché : tout extraordinaire que ce fait doive paraître, je ne puis le révoquer en doute, et je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'effectue dans cette espèce.

» La mère avait dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons, auxquels ils étaient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent; ils avaient environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur;

la tête était fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure était plus formée que la postérieure; la queue était moins avancée que tout le reste; ces petits n'avaient point de poil, leur peau très-fine paraissait sanguinolente; les yeux ne se distinguaient que par deux petits filets en cercles; les cornes de la matrice étaient gonflées, fort longues, formant un tour et se portant ensuite vers les ovaires, elles contenaient un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux; l'extrémité des cornes se terminait par des filets gros comme de forts crins, d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, mais plus blanche et plus solide; on suivait ces filets jusque dans le corps glanduleux des mamelles, où ils aboutissaient chacun à des mamelons, sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondait dans la substance des mamelles; ces filets paraissaient être creux et remplis du même mucus qui était contenu dans les cornes : peut-être les petits embryons, produits dans la matrice, passent-ils dans ces canaux pour se rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paraît si singulière, qu'il serait bon de la répéter plus d'une fois, et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception; il faudrait pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourrait saisir le progrès de leur développement, et reconnaître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère.

## DESCRIPTION DE LA MARMOSE.

La marmose (*pl.* 255) est de beaucoup plus petite que le sarigue ; mais elle n'en diffère, pour la forme du corps, qu'en ce qu'elle a le museau plus pointu et les oreilles moins arrondies ; le sommet de la tête est un peu convexe, et l'extrémité de la queue se recourbe en dedans.

Il y a plus de différence entre la marmose et le sarigue dans les couleurs du poil que dans la figure du corps ; les yeux de la marmose sont entourés d'une bande noirâtre qui est plus large au-devant de l'œil et sur la paupière supérieure qu'en arrière et sur la paupière inférieure : l'endroit des moustaches est de couleur brune. Le sommet de la tête, l'occiput, le dessus et les côtés du cou, l'épaule, le dos, la partie supérieure des côtés du corps, la croupe, l'origine de la queue et la face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont de couleur mêlée de cendré et de fauve, parce que chaque poil a une couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et une teinte de fauve à l'extrémité. La lèvre supérieure depuis les moustaches jusqu'aux coins de la bouche, les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, la poitrine, le ventre, le bas des côtés du corps et la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe sont d'une couleur blanchâtre, légèrement teinte de fauve sur les côtés du corps et du cou, entre le cendré de la partie supérieure du corps et la couleur blanchâtre de la partie inférieure : l'entre-deux des yeux et le chanfrein ont aussi une couleur fauve. La queue n'est revêtue de poil que sur la longueur d'environ trois lignes ; tout le reste est garni de fort petites écailles. Le poil des pieds est très-court et de couleur blanchâtre, très-légalement teinte de fauve. Les doigts et les ongles ressemblent à ceux du sarigue pour le nombre et pour la forme.

	pi.	po.	lig.
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	1	11
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	7
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	2	10
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou. . . . .	0	0	7
Circonférence du cou. . . . .	0	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	3	9
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	1
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	2	11
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	6	7
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	0	11
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	1	1
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	0	5
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence du poignet. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{4}$
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	0	11
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	7
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	5
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	6	8
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	8

	pi.	po.	lig.
Circonférence du métatarse. . . . .	0	0	11
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	11
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	4½
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	6
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	1½
Largeur à la base. . . . .	0	0	½

J'ai vu une marmose femelle qui était moins grande que le mâle (*pl.* 255), dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente, car elle n'avait que cinq pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, mais la queue était longue de six pouces deux lignes; les oreilles avaient huit lignes et demie de longueur, et huit lignes de largeur à la base. Cette femelle ressemblait au mâle pour la figure de la tête, des oreilles, du corps, de la queue et des pieds, et pour le nombre et la forme des dents, etc., mais elle en différait un peu pour les couleurs du poil, en ce que la teinte fauve était plus foncée.

Cette marmose femelle avait dix petits attachés à la partie postérieure du ventre, entre les cuisses, au même endroit où se trouve la poche de la femelle du sarigue. Chacune des petites marmoses tenait par la bouche à un mamelon, de manière que l'on ne pouvait pas l'en séparer aisément, et il y avait de plus quatre mamelons qui n'étaient pas saisis par des petites marmoses, mais qui paraissaient avoir été tirés et sucés: cette femelle avait donc en tout quatorze mamelons. Les marmoses étaient beaucoup plus petites à proportion que les autres animaux nouveaux-nés, car leur tête n'avait que deux lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, et le corps quatre lignes depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur n'était que d'une ligne et demie. Cette femelle n'avait point de poche comme celle du sarigue, mais il y avait un petit pli longitudinal contre chacune des cuisses qui semblait limiter l'espace qu'occupaient les petits; en effet, ils étaient tous placés entre ces deux plis qui n'avaient au plus qu'une ligne et demie de hauteur et dix lignes de longueur; leurs extrémités antérieures étaient à sept ou huit lignes de distance l'une de l'autre, et les postérieures seulement à quatre lignes.

La description des viscères a été faite sur une marmose mâle, qui n'avait que quatre

pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; les oreilles étaient longues et larges de sept lignes; la queue avait six pouces trois lignes de longueur.

L'épiploon était fort court et caché entre l'estomac et les intestins. Le foie se trouvait en aussi grande partie à gauche qu'à droite.

Le duodenum s'étendait dans le côté droit, et se repliait en dedans près de la région iliaque; le jejunum et l'ileum faisaient quelques grandes sinuosités dans la région ombilicale et dans les côtés; le cæcum était placé dans le milieu du côté gauche, et dirigé de gauche à droite: le colon et le rectum s'étendaient en ligne droite depuis le milieu du côté droit jusqu'à l'anus.

La partie droite (*A*, *fig.* 1, *pl.* 255) de l'estomac était beaucoup plus grande que la gauche (*B*); le grand cul-de-sac (*B*) avait peu de longueur et se terminait presque en pointe; la partie droite ne formait point d'angle entre l'œsophage (*C*) et le pylore (*D*); elle était courte, mais elle avait un grand diamètre. L'estomac de la marmose femelle (*pl.* 255) ressemblait à celui que je viens de décrire: mais l'estomac de la marmose mâle, dont les dimensions sont rapportées dans la table précédente, avait la partie droite (*A*, *fig.* 2, *pl.* 256) fort petite et le grand cul-de-sac (*B*) très-large. La forme de cet estomac était si extraordinaire qu'il avait presque autant de hauteur depuis le fond (*C*) de la grande courbure que de longueur depuis le fond (*B*) du grand cul-de-sac jusqu'au pylore (*D*): sa grande circonférence avait deux pouces onze lignes, et la petite deux pouces six lignes. La distance, qui se trouvait entre l'œsophage (*E*) et l'angle que forme la partie droite, n'était que d'environ une ligne et demie, et il n'y avait guère qu'une ligne de distance entre cet angle et le pylore (*D*): la profondeur du grand cul-de-sac était de six lignes.

Les intestins grêles, le cæcum et le reste du canal intestinal jusqu'à l'anus avaient tous à peu près le même diamètre qui était de trois lignes, excepté aux endroits de quelques étranglements qui se trouvaient dans les intestins grêles. Le cæcum (*AB*, *fig.* 3, *pl.* 256) avait un demi-pouce de longueur; il était un peu recourbé vers l'ileum (*C*); son extrémité avait un peu plus de grosseur que son origine. La portion (*D*) du canal intestinal, qui s'étendait depuis le cæcum jusqu'à l'anus, était très-courte; elle n'avait qu'un pouce huit

lignes, tandis que les intestins grêles avaient huit pouces et demi de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus : ainsi la longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum, était de dix pouces deux lignes. Les membranes des intestins n'avaient que très-peu d'épaisseur.

Le foie était composé de quatre lobes : les deux plus grands étaient placés l'un à droite et l'autre dans le milieu, et les deux autres à droite, l'un en devant et l'autre en arrière ; le postérieur était le plus petit de tout, et embrassait la partie antérieure du rein droit ; le lobe moyen était partagé en deux portions inégales par une petite échancrure dans laquelle se trouvait la vésicule du fiel ; la petite portion était à droite ; le ligament suspensoire tenait à la face antérieure de la portion la plus grosse.

La rate (*fig. 4, pl. 256*) avait trois branches de longueurs inégales ; la plus longue branche (*A*) s'étendait obliquement en avant à côté de l'estomac, comme la rate des autres animaux fessipèdes ; la branche la plus courte (*B*) était dirigée en arrière en ligne droite avec la longue branche ; celle (*C*), qui avait une longueur moyenne, s'étendait de gauche à droite obliquement de haut en bas, et de derrière en devant.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur.

Le poumon droit était composé de quatre lobes disposés comme dans la plupart des animaux ; le lobe moyen était presque aussi grand que l'anterieur et que le postérieur, mais il ne les séparait pas entièrement l'un de l'autre, car ils étaient réunis à leur racine : il n'y avait qu'un seul lobe dans le poumon gauche.

L'orifice du prépuce se trouvait placé contre le côté inférieur de l'anus, de sorte que le gland de la verge était sous le rectum. Le gland avait plus de longueur que la verge, et était composé de deux branches cylindriques dirigées en arrière, placées l'une à côté de l'autre, toutes les deux contre le rectum. La verge formait un coude près du gland, et était placée le long du gland qui se trouvait entre elle et le rectum ; ainsi la verge s'étendait en avant le long de la gouttière formée par les os pubis et ischions. L'urètre était fort long et très-sinueux. Il se trouvait de chaque côté trois corps ronds ; il y avait un pédicule qui aboutissait au bulbe de l'urètre ; ces corps ronds m'ont paru être les vésicules séminales. Les testicules étaient pres-

que ronds ; les canaux déferents avaient peu de longueur : mais toutes ces parties s'étaient déformées et racornies par l'esprit de vin dans lequel l'animal avait été gardé pendant long-temps.

La marmose mâle, dont les dimensions sont rapportées dans la table des parties extérieures, avait le gland et la verge au-dehors de l'anus et du prépuce comme dans l'état d'érection ; le canal de l'urètre se terminait à l'endroit de la bifurcation du gland, mais il était en quelque façon continué jusqu'au bout des deux branches par deux gouttières, qui se trouvaient le long de chaque branche et qui formaient un canal complet, lorsque les deux branches étaient l'une contre l'autre. Les six corps ronds, dont il a déjà été fait mention, étaient placés comme dans l'autre marmose, mais l'urètre de celle dont il s'agit ici, était déformé par un sarcome.

La vulve de la marmose femelle n'était pas apparente au-dehors : on ne voyait que l'anus. A une ligne de distance de la partie inférieure de son bord, il se trouvait sur ses parois internes une fente parallèle à ce bord, et longue d'une ligne et demie ; cette fente était la vulve ; on voyait à l'entrée deux petites éminences formées par les branches du clitoris, autant que j'ai pu les reconnaître dans un sujet aussi petit ; il y avait des rides longitudinales depuis les branches du clitoris jusqu'à l'orifice de l'urètre qui était placé à quatre lignes de distance de l'entrée de la vulve. Dans cet endroit le vagin formait deux canaux de prolongement, comme dans la femelle du sarigue, mais leurs orifices étaient peu sensibles ; je n'ai pu les trouver que par le moyen du stylet. Dans des viscères aussi petits, aussi délicats, et de plus altérés par l'impression de l'esprit de vin, le stylet peut aisément percer au lieu de dilater ; cependant je crois que l'orifice des canaux dont il s'agit existait réellement, et qu'il n'avait résisté à l'air, que j'avais essayé d'y faire passer à l'aide d'un chalumeau, qu'à cause du coude que formait le canal en se recourbant en dehors comme dans le sarigue, car les canaux de prolongement forment un ovale comme dans cet animal, et se réunissent près du col de la vessie en un canal commun qui s'étend le long de l'urètre et se termine par un orifice placé au-dessus de celui de l'urètre : ce canal de réunion était à proportion plus large dans la marmose que dans le sarigue. Avec l'attention la plus scrupuleuse je n'ai aperçu aucun vestige de cloi-

son longitudinale, ni dans ce canal, ni à l'endroit où les deux canaux courbes se réunissent près du col de la vessie; mais j'ai vu le raphé qui est au point de réunion des deux canaux. Il y avait aussi des rides longitudinales le long de la portion courbe de ces canaux, à peu près du double plus nombreuses que dans le sarigue. Les cornes de la matrice, les trompes et les ovaires de la marmose m'ont paru ressemblants à ces mêmes parties vues dans le sarigue, aussi n'ai-je aperçu aucune cloison (1) dans les trompes ni dans la portion courbe des canaux de prolongement du vagin.

Le squelette (*fig. 5, pl. 236*) de la marmose a beaucoup de rapport à celui du sarigue; cependant la marmose a le crâne plus large, le museau un peu plus court, les apophyses coronoides de la mâchoire inférieure moins larges, et les orbites des yeux beaucoup plus grandes; aussi les arcades zygomatiques ont plus de convexité en dehors: il n'y a point d'arêtes osseuses sur le sommet de la tête ni sur l'occiput.

La marmose a cinquante dents comme le sarigue; mais la seconde des mâchoières du dessous n'est pas plus grande que la troisième, aussi n'y a-t-il point d'espace vide entre la première et la seconde mâchoière du dessus; la dernière des mâchoières de cette mâchoire a une forme différente de cette même dent du sarigue: au reste les dents de ces deux animaux m'ont paru ressemblantes.

Le squelette de la marmose diffère encore de celui du sarigue par les caractères suivants: l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale a moins de hauteur, et s'étend autant en arrière qu'en avant; les cinq dernières vertèbres n'ont presque aucun vestige d'apophyse épineuse; celles des vertèbres du milieu du dos sont couchées en arrière; celles des vertèbres lombaires sont médiocrement larges.

Les os surnuméraires du bassin ont trois lignes un tiers de longueur, et une demi-ligne de largeur sur toute leur longueur, excepté à l'extrémité postérieure qui a une ligne de largeur.

Le côté supérieur de l'omoplate forme sur sa longueur une convexité très-saillante. Je n'ai pas vu dans la marmose le premier os du premier rang du carpe, mais j'ai trouvé les trois autres et les quatre os du se-

cond rang. Le huitième os du tarse était à peine sensible.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	3
La plus grande largeur de la tête.	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	6	0	11
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	1
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez.	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	1
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Longueur des plus longues dents mâchoières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Longueur des branches de l'os hyoïde. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{3}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	1
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	1	2 $\frac{2}{3}$
Hauteur des apophyses épineuses des premières vertèbres, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	1
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{3}$

(1) Voyez ci-devant la description du sarigue, où il est fait mention de ces cloisons.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte.	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Largeur du bassin. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Longueur du sternum. . . . .	0	0	11	Hauteur. . . . .	0	0	3
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	3	Longueur de l'omoplate. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie antérieure.	0	0	2 $\frac{1}{3}$	Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$	Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	1
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	1	Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Longueur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	6	Longueur des clavicules. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{4}$
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	2 $\frac{2}{3}$	Longueur de l'humérus. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	0	10 $\frac{1}{2}$
Profondeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$	Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	1
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	0	9
				Longueur du fémur. . . . .	0	0	10
				Longueur du tibia. . . . .	0	0	11 $\frac{2}{3}$
				Longueur du péroné. . . . .	0	0	11 $\frac{2}{3}$

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE LA MARMOSE.

975. *Une marmose mâle.*976. *Les parties de la génération d'une marmose mâle.*

Cette pièce, et l'animal rapporté sous le numéro précédent, sont décrits dans ce volume à la page 126. La marmose mâle vient du cabinet de M. l'abbé Nolin, à qui elle avait été envoyée de Surinam.

977. *Une marmose femelle avec neuf petits, qui tiennent à ses mamelles.*

C'est la marmose représentée dans la

pl. 255 de ce volume : elle vient du cabinet de M. de Boisjourdain.

978. *Le squelette d'une marmose.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de la marmose.

979. *L'os hyoïde d'une marmose.*

Cet os est composé de cinq osselets, un dans le milieu et deux de chaque côté, l'un en avant et l'autre en arrière; le postérieur est beaucoup plus long que l'antérieur.

LE CAYOPOLLIN <sup>(1)</sup>.

LE DIDELPHE CAYOPOLLIN, DIDELPHIS CAYOPOLLIN; Linn., Cuv., Desm.

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandez (2). Le cayopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main; il a les oreilles minces et diaphanes, le ventre, les jambes et les pieds blancs: les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres: cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Nieremberg (3) a copié mot à mot ces indications de Fernandez, et n'y a rien ajouté. Seba (4), qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose, et que, quoiqu'il soit du même genre, il est cependant

d'un autre climat, et même d'un autre continent; et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal: mais il paraît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandez. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique, ils le donnent au contraire comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il était africain. Celui que nous avons vu venait certainement d'Amérique; il était plus grand, et il avait le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature; ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat; on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées; au reste ce sont tous des animaux très-laits: leur gueule fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe présentent une forme bizarre qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paraissent accompagnés.

(1) Le cayopollin ou kayopollin.

Cayopollin. (Fernandez, Hist. nov. Hisp., pag. 10.)

Animal caudimanum seu coyopollin. (Nieremberg, Hist. nat. peregrin., page 158.)

Coyopollin. (Jonston, de Quadrup., pag. 118.)

Mus indicus dictus coyopollin. (Charleton, Exercit., pag. 25, n° 5.)

Mus africanus kayopollin dictus. (Seba, vol. 1, pag. 39, tab. 31, fig. 3.) *Nota.* Qu'il y a erreur dans cette indication, cet animal n'étant pas d'Afrique, mais d'Amérique.

Philander saturatè spadiceus in dorso, in ventre ex albo flavicans, caudà ex saturatè spadiceo maculatà.... Philander africanus, le philandre d'Afrique. (Brisson, Regn. anim., pag. 292: même erreur sur le climat, copiée de Seba.)

(2) Fr. Fernandez, Hist. quadrup. novæ Hispaniæ; Romæ, 1626, cap. 29, pag. 10.

(3) Eus. Nieremberg, Hist. nat. peregr., lib. 9, cap. 5, pag. 158.

(4) Seba, vol. 1, pag. 49, tab. 31, fig. 3.

## DESCRIPTION DU CAYOPOLLIN.

Le cayopollin (*pl.* 257) qui a servi de sujet pour cette description, était plus grand que les marmoses, dont il a été fait mention dans la description de ces animaux : il leur ressemblait beaucoup par les proportions des parties du corps, excepté le museau qui était plus épais, les oreilles qui étaient moins grandes, et la queue qui avait plus de longueur. Il y avait des différences plus apparentes dans les couleurs du poil : les yeux étaient seulement bordés de noirâtre, mais non pas entourés d'une bande de cette couleur comme ceux de la marmose. Une bande étroite de même couleur noirâtre s'étendait le long du milieu du chanfrein, le reste du chanfrein était de couleur grise-cendrée. Le front, le sommet de la tête, l'occiput, le dessus et les côtés du cou, l'épaule, le dos, les côtés du corps, la croupe, la partie de la queue qui était revêtue de poil, la face externe du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, le dessus du métacarpe et du métatarse avaient une couleur cendrée, mêlée de fauve et de gris ; chaque poil était de couleur cendrée sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et la pointe avait une couleur fauve ou grise ; le fauve dominait sur l'occiput et sur le cou. Les côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face interne du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe étaient de couleur jaunâtre très-pâle et presque blanchâtre. Les plus longs poils avaient cinq lignes ; ceux des pieds étaient très-courts : les oreilles n'en avaient que sur la face extérieure de leur base. Les moustaches étaient longues de quinze lignes. Les pieds, les doigts et les ongles ressemblaient à ceux de la marmose et du sarigoué. La queue n'était couverte de poil que sur la longueur d'un pouce dix lignes depuis son origine ; le reste était revêtu d'écaillés à proportion plus grandes que celles de la queue de la marmose ; on voyait quelques petits poils entre ces écaillés. La partie écaillée de la queue avait différentes couleurs ; elle était brune sur environ le tiers de sa longueur du côté de la partie garnie de poil, et il n'y avait sur

le reste que des taches brunes sur un fond jaunâtre ; l'extrémité était entièrement jaunâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	7	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	1
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	2	5
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0	9½
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	6½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	8½
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	7
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	3	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	8½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	7½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	2
Longueur du cou. . . . .	0	0	7½
Circonférence du cou. . . . .	0	2	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	4	2
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	5	2
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	3	3
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	11	5
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	1	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	1	4
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	0	4½



	pi.	po.	lig.
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	4½
Circonférence du poignet. . . . .	0	0	10
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	0	10
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	11
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	9
Épaisseur. . . . .	0	0	4½
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	3
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	4
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	7½
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	8½
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	2½
Largeur à la base. . . . .	0	0	¼

Le foie ne s'étendait que peu à gauche, l'épiploon était caché entre l'estomac et les intestins.

Le duodenum se repliait en dedans presque au sortir de l'estomac, et se joignait au jejunum qui faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'iléum étaient dans la partie postérieure de la région ombilicale. Le cæcum se trouvait dans l'iliaque droite, où il s'étendait en avant contre l'iléum; il se repliait en dehors, se prolongeait en arrière, et enfin il se recourbait en avant. Le colon s'étendait en avant dans le côté droit, passait de droite à gauche derrière l'estomac et se prolongeait dans le côté gauche avant de se joindre au rectum qui était en partie dans la région iliaque gauche.

La partie gauche (*A*, *fig. 1*, *pl. 258*) de l'estomac, était beaucoup plus grande que la droite (*B*), aussi le grand cul-de-sac (*A*) avait beaucoup d'étendue; l'angle (*C*) de la partie droite était très-peu marqué: l'estomac et les intestins avaient des membranes très-minces et à demi transparentes.

Le duodenum était le plus gros des intestins grêles, et l'iléum (*A*, *fig. 2*) le plus mince; le cæcum (*BCDE*) avait peu de diamètre, il était long et contourné en spirale; le colon (*F*) avait beaucoup plus de grosseur près du cæcum que dans le reste de son étendue.

Le foie était composé de quatre lobes, des deux plus grands l'un était placé à gauche et l'autre à droite; celui-ci s'étendait un peu au-devant du lobe gauche et était divisé par

une profonde scissure qui ne laissait qu'une petite partie à gauche; la partie droite était beaucoup plus grande, et avait la vésicule du fiel incrustée dans sa face postérieure. Les deux autres lobes étaient à droite derrière la grande portion du grand lobe droit, ils se trouvaient placés l'un derrière l'autre, le postérieur était fort petit. Je ne fais mention, ni de la couleur ni du poids du foie, etc., parce que l'animal avait été gardé dans l'esprit de vin pendant long-temps.

La rate (*fig. 3*, *pl. 258*) était composée de trois branches, la plus longue (*A*) avait cinq lignes et s'étendait en arrière le long du rein, une autre (*B*) était dirigée en avant et avait quatre lignes de longueur, la troisième (*C*) était de la même longueur et dirigée en dehors vers le fond du grand cul-de-sac de l'estomac; elle avait moins de largeur et d'épaisseur que les deux autres.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur.

Il n'y avait, à proprement parler, qu'un lobe de chaque côté du poumon, et un petit près de la base du cœur; mais il se trouvait dans le poumon droit une échancrure à l'endroit où le lobe antérieur est séparé du lobe moyen dans la plupart des animaux.

La langue était mince à l'extrémité, couverte de très-petites papilles et parsemée de grains glanduleux: il y avait comme sur la langue de la marmose, trois glandes à calice disposées en triangle, deux en avant et une en arrière. Le palais était traversé par six ou sept sillons; ceux du milieu avaient jusqu'à une ligne et demie de largeur. Presque tous les bords de ces sillons étaient convexes en avant; ils avaient jusqu'à un quart de ligne de hauteur. L'épiglotte était échancrée dans le milieu.

Il n'y avait au-dehors qu'un orifice pour l'anus et pour la verge; il était à trois lignes de distance de l'origine de la queue: le scrotum se trouvait placé au-devant de cet orifice à la distance de neuf lignes; il avait sept lignes de hauteur et de largeur, et trois lignes et demie d'épaisseur.

L'ouverture du prépuce était dans la partie inférieure de l'anus (*A*, *fig. 4*, *pl. 258*), les extrémités des deux branches (*BB*) du gland, qui était fourchu, paraissaient à l'orifice du prépuce; ces branches étant tirées au-dehors, se sont trouvées longues de six lignes et demie, elles avaient chacune une ligne de largeur, et un quart de ligne

d'épaisseur ; elles étaient placées l'une contre l'autre ; il y avait le long de leur face interne une gouttière qui s'étendait d'un bout à l'autre et qui semblait être une continuation du canal de l'urètre qui aurait été divisé longitudinalement en deux parties, comme le gland en deux branches : ces branches étant réunies l'une contre l'autre, leurs gouttières formaient un canal entier : lorsqu'on écartait les branches, l'orifice ( marqué par un stylet *C* ) de l'urètre se trouvait dans l'angle de leur bifurcation à l'origine des gouttières. Le corps (*D*) du gland m'a paru avoir deux lignes et demie de longueur jusqu'à la bifurcation, et environ trois lignes de circonférence : en supposant la longueur totale du gland de neuf lignes, la verge (*E*) n'aurait eu que trois lignes ; l'endroit de l'insertion du prépuce était fort équivoque. Les branches du gland étant recouvertes de leur prépuce dans l'état ordinaire se trouvaient couchées dans la gouttière, formée par la réunion des os pubis et ischions, elles étaient dirigées en arrière dans cette situation, comme la vulve des animaux quadrupèdes. L'urètre (*F*) avait environ un pouce de longueur depuis la verge jusqu'à la vessie (*G*). S'il y avait des corps ronds aux côtés de l'urètre près de la verge, comme ceux dont il a été fait mention dans la description précédente de la marmose, ils étaient très-petits, fort altérés par l'esprit de vin et confondus avec la graisse, de façon qu'ils ne se sont pas fait reconnaître. Les prostatas (*H*) étaient près du col de la vessie. Les canaux déférents (*I*) n'avaient qu'un pouce de longueur. Les testicules (*KL*) étaient ronds.

Il y avait de chaque côté de l'extrémité du rectum (*M*) deux poches (*NO*) comme dans le sarigue et la marmose ; ces poches communiquaient dans l'anus (*A*) par un tuyau excrétoire ( marqué d'un stylet *PQ* ).

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	1	4	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	4
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	1	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	8
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	8
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	5
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	9
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	0	10
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	5	4
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cæcum. . . . .	1	9	4
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	4	2
Petite circonférence. . . . .	0	2	11
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite. . . . .	0	0	3½
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	7
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	7
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	4

Le museau du squelette (*fig. 5, pl. 258*) du cayopollin est plus large que celui de la marmose ; les orbites des yeux sont plus petites, et la partie des bords osseux qui est interrompue a moins de longueur ; aussi les apophyses orbitaires de l'os frontal sont-elles plus grandes. L'apophyse qui se trouve au-dessous de la condyloïde, est plus large, et cette partie de la mâchoire n'est pas tant repliée en dedans que dans le sarigue et dans la marmose.

Le cayopollin a quarante-huit dents, savoir, dix incisives supérieures, huit inférieures et quatre canines, deux dans chaque mâchoire ; toutes ces dents sont semblables à celles du sarigue et de la marmose. Le cayopollin a aussi sept dents mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessous comme ces deux animaux ; mais la troisième ressemble à la quatrième et non pas à la seconde, car elle a plusieurs pointes : il n'y a que six dents de chaque côté de la mâchoire du dessus ; la seconde est ressemblante à la

seconde et à la troisième de la mâchoire du dessus de la marmose et du sarigue. (*Voyez les figures 6 et 7, planche 258, où la tête du squelette du cayopollin est représentée.*)

Les vertèbres cervicales ressemblent à celles de la marmose.

Les côtes et les os du sternum ne diffèrent de ces mêmes parties du sarigue et de la marmose, ni pour le nombre, ni pour les articulations; mais les côtes sont à proportion beaucoup plus larges.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, il n'y a que deux fausses vertèbres dans le sacrum comme dans celui du sarigue et de la marmose; mais il se trouve trente-six fausses vertèbres dans la queue, tandis qu'il n'y en a que vingt-neuf dans la queue de la marmose et dans celle du sarigue.

Les os surnuméraires du bassin ont cinq lignes et demie de longueur et deux tiers de ligne de largeur sur toute leur longueur, excepté à l'extrémité postérieure qui a une ligne trois quarts de largeur.

L'arc de cercle que forment le côté supérieur et la base de l'omoplate est plus convexe que dans le sarigue; mais les clavicles ne sont pas à proportion aussi courbes.

L'arête saillante au côté externe de l'os du bras est terminée en pointe par son extrémité supérieure.

Les os de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe et des pieds ressemblent à ceux de la marmose et du sarigue; j'ai trouvé le carpe et le tarse semblables au carpe et au tarse de la marmose.

	pi.	po.	lg.
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	9
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	5
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	$\frac{3}{2}$
Longueur des dents canines. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1
Longueur des branches de l'os hyoïde. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu. . . . .	0	0	2
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Largeur du trou de la première vertèbre cervicale de haut en bas. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	3
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	1	11 $\frac{1}{2}$
Hauteur des apophyses épineuses des premières vertèbres, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	2 $\frac{3}{4}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	4
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	5
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	1	3
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	0	8
Longueur du sternum. . . . .	0	1	6
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{3}$
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	6
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	11
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	4 $\frac{2}{3}$
Profondeur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	3 $\frac{2}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	3
Largeur du bassin. . . . .	0	0	5
Hauteur. . . . .	0	0	6
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	10
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	1
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	1	4 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives extérieures. . . . .	0	0	2 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	0	11	Longueur du l'humérus. . . . .	0	1	1 $\frac{1}{2}$
Longueur dans le milieu. . . . .	0	0	6	Longueur de l'os du coude. . . . .	0	1	4 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	2	Longueur de l'olécrane. . . . .	0	0	2
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$	Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	2 $\frac{2}{3}$
Longueur des clavicules. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{2}$	Longueur du fémur. . . . .	0	1	5
				Longueur du tibia. . . . .	0	1	6
				Longueur du péroné. . . . .	0	1	6

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU CAYOPOLLIN.

#### 1423. *Un cayopollin.*

CE cayopollin a été desséché, il est mâle, comme celui qui a servi de sujet pour la description du cayopollin; il est un peu plus grand, car il a plus de onze pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il m'a paru aussi avoir sur le dessus du corps une couleur fauve plus foncée, et sur le dessous un jaune moins pâle. Cet animal et le kabassou, rapporté sous les numéros précédents, ont été donnés au Cabinet par M. de Bonbarde.

#### 980. *Les parties de la génération d'un cayopollin.*

Cette pièce est décrite à la page 133 de ce

volume; on y voit très-distinctement les deux branches du gland et les autres parties représentées dans la *pl.* 258.

#### 981. *Le squelette d'un cayopollin.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du cayopollin. L'animal entier nous a été donné par M. l'abbé Nolin, à qui on l'avait envoyé de Surinam.

#### 982. *L'os hyoïde d'un cayopollin.*

Cet os est composé de cinq osselets comme celui de la marmose, mais l'osselet du milieu est à proportion plus long, et les deux osselets antérieurs sont plus courts.

## LE PHILANDRE DE SURINAM.

LE DIDELPHE GAYOPOLLIN, DIDELPHIS GAYOPOLLIN; DESM.

CET animal est du même climat et d'une espèce voisine de celles du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication (1). Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description : cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun-foncé; le corps couvert d'un poil doux ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos; le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues et assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur

la queue de la femelle; les pieds ressemblent aux mains d'un singe, ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière, il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que dans la figure, donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés (2). Ces philandres produisent cinq ou six petits, ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous; les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

### ADDITION AUX ARTICLES DU SARIGUE, DE LA MARMOSE ET DU CAYOPOLLIN.

M. DE LA BORDE, médecin du roi à Cayenne, m'a écrit qu'il avait nourri dans un petit tonneau, trois sarigues, où ils se laissaient aisément manier; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc.; ils sont continuellement à se lécher les uns les autres; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. Il y a des espèces plus grandes et d'autres plus petites (3). Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et ces petits ne quittent jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de fort loin; on les apprivoise aisément; ils cherchent à entrer dans les poulaillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à manger; dans certaines espèces elle est

(1) Hic genus gliris sylvestris depictum est qui catulos quorum vulgò quinque vel sex uná festurá enititur in dorso secum portat; ex flavo fuscì coloris, at subucula ejus alba est: cum in antra exeunt alimentì causá, à catulis circum curruntur qui jám saturi vel molestias suspicantes, illicò matris dorsum ascendunt, et caudas suas parentum candidis involvunt, qui illos statim in antra apportant. (Mar. Sibyl. Mérian, Insect. Surinam.; Amst., pag. 66, fig. tab. 66.)

(2) Seba, vol. I, pag. 49, tab. 21, fig. 4.

MAMMIFÈRES. *Tome III.*

(3) On m'a nouvellement envoyé pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avait que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte, et la queue quatre pouces et demi.

même d'une odeur insupportable, et l'animal est appelé *puant* par les habitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de la Borée, avec les vrais puants ou mouffettes qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Vosmaër, directeur des Cabinets d'Histoire naturelle de S. A. S. M<sup>se</sup>. le prince d'Orange, a mis une note (page 6) de la description d'un écureuil volant, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coes-coes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* de Seba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon (voyez ci-avant pages 105 et suiv.) nie absolument son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre naturaliste, que Valentin et Seba ont fort bien fait de placer ces animaux, tant en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine, quoique pour moi je n'en connaisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne sont pas si communs. La principale différence entre le *coes-coes* des Indes orientales, et celui des Indes occidentales, consiste, suivant mon observation, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout-à-fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes orientales est plus courte, mais le mâle me paraît l'avoir un peu plus longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rapporter avec quelque certitude. »

Jene doute pas que M. Vosmaër n'ait reçu des Indes orientales, des animaux mâles et femelles sous le nom de *coes-coes*, mais les différences qu'il indique lui-même entre ces *coes-coes* et les sarigues, pourraient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce (1). J'avoue néanmoins que la critique de M. Vosmaër est juste, en ce que

(1) Ces animaux sont en effet, non-seulement d'espèce différente, mais encore de genre différent.

j'ai dit, que les trois philanders de Seba n'étaient que le même animal, tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la *planche* 39 de Seba est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de *coes-coes* ou *cuscus* ou *cosos* (2). J'ai trouvé dans le *Voyage* de Christophe Barchewitz, la notice suivante.

« Dans l'île de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cosos*, dont la chair a à peu près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillants, les pattes courtes et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un crochet, avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. Il a une poche sous le ventre, dans laquelle il porte ses petits, qui entrent et sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre à l'autre en portant leurs petits dans cette poche (3). »

Il paraît par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce *cuscus* ou *cosos* des Indes orientales, est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique, mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent. Ce serait le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Vosmaër eût fait graver les figures de ces *coes-coes*, comme il le dit dans le texte, on serait plus en état de juger, tant de la ressemblance que des différences de ces *coes-coes* d'Asie, avec les sarigues ou philanders de l'Amérique, et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre, à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le lecteur à ce que j'en ai dit (pages 105 et suivantes de ce volume).

Celui dont M. Vosmaër parle est le phalanger roux décrit ci-après, pag. 143.

DESM. 1826.

(2) Buffon est ici induit en erreur. Le *philandre oriental* de la pl. 39 de Seba, doit être rapporté au didelphé crabier d'Amérique. DESM. 1826.

(3) Voyage de Barchewitz; Erfurt, 1751, pag. 532.

Ceci paraît se rapporter aux phalangers.

DESM. 1826.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents, quelques animaux qui seraient précisément de la même espèce; nous avons dit ailleurs (1), et nous le répétons ici, que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étaient comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique, il n'existait dans ce nouveau monde aucun des animaux que je vais nommer. L'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération (*tome 2 des Mammifères*), et que de même le tapir, les lamas, la vigogne, le pécar, le jaguar, le couguar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existaient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer comme le fait ici M. Vosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents?

C'est à ce cuscus ou cusos des Indes, qu'on doit rapporter le passage suivant.

« Il se trouve, dit Mandéslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle *cusos*; il se tient sur les arbres, et ne vit que de leurs fruits; il ressemble à un lapin et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux; les yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte, qu'il s'en sert pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits (2). »

Il n'est pas question dans ce passage de la

poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philandres; mais je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philandres d'Amérique, et je serais porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.

#### LE CRABIER.

LE SARIGUE CRABIER, *DIDELPHIS CANCRIVORA*, et *DIDELPHIS MARSUPIALIS*; Linn., Gmel.

Le nom *crabier*, ou chien crabier que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il aurait plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre; ainsi le crabier nous paraît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

Nous en donnons ici la figure (*pl. 257*) dans laquelle on remarquera la longue queue écaillée et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au Cabinet du Roi, était encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille; il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire.

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, et celle du train de derrière, de six pouces six lignes.

La queue qui est grisâtre, écaillée et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur, sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelques ressemblances avec le chien basset; la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien, elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput; l'œil n'est pas grand, le bord des paupières est

(1) Théorie de la terre, tom. 1. Partie hypothétique. Second Mémoire.

(2) Voyage de Mandéslo, suite d'Olearius, tome 2, pages 384 et suivantes.

noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur; il y en a aussi de semblables à côté de la joue vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long; l'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée de chaque côté d'une dent canine crochue et qui excède sur la mâchoire inférieure; l'oreille qui est de couleur brune, paraît tomber un peu sur elle-même, elle est nue, large et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils roides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière, depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue: ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre, mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttières deux lignes, les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats, il n'y a que le pouce qui soit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté comme dans les singes, l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal était fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes dents, et se défend contre les chiens; les crabes font sa principale nourriture, et lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue

dont il se sert comme d'un crochet; le crabe qui lui serre quelquefois la queue le fait crier, ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de fort loin, mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable à celui des petits cochons; il produit quatre ou cinq petits, et les dépose dans de vieux arbres creux; les naturels du pays en mangent la chair qui a quelque rapport à celle du lièvre; au reste, ces animaux se familiarisent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les chats, c'est-à-dire, avec toutes sortes d'aliments, ainsi leur goût pour la chair du crabe, n'est point du tout un goût exclusif (1). »

« On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux, auxquels on donne le même nom de crabier, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paraît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi-bien que par la conformation des pieds et des ongles (2). »

#### LE SARIGUE DES ILLINOIS.

LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES, DIDELPHIS VIRGINIANA; Linn., Cuv., Desm.

Nous donnons ici (pl. 259) la figure d'un sarigue qui nous paraît n'être qu'une variété dans cette espèce, mais dont les différences sont néanmoins assez grandes, pour que nous ayons cru devoir le faire représenter. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre par la couleur et par le poil qui est long sur tout le corps; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil et finit en s'affaiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire; la queue est écaillée et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle du sarigue de la planche 251, est garnie de poil depuis son origine

(1) Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon; Cayenne, 12 juin 1774.

(2) Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.



jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur; cependant ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs comme le climat des Illinois et celui du Mississipi où se trouve le premier sarigue ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	1	3	3
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	1
Largeur des oreilles. . . . .	0	0	9
Longueur des moustaches. . . . .	0	2	2
Longueur de la queue. . . . .	0	1	3

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré, et mêlé de longs poils blancs qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre; il y a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière, a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LE SARIGUE A LONGS POILS.

LE DIDELPHE AUX OREILLES BICOLORES, DIDELPHIS VIRGINIANA; Linn., Cuv., Desm. (1).

Nous donnons ici (pl. 259) la figure d'un sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart

plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion; la longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur; il y a encore une petite différence, c'est que dans le sarigue illinois, les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci, ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes; ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos jusqu'après de la queue, et une de chaque côté du corps qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est roussâtre depuis l'oreille aux épaules, et cette couleur s'étend sous le ventre et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns: nous ne déciderons pas par cette simple comparaison de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourraient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

(1) Cet animal ne diffère pas spécifiquement du précédent. DESM. 1826.

## LE TOUAN.

LE DIDELPHE TOUAN, DIDELPHIS TRICOLOR; Geoff., Cuv., Desm. —  
DIDELPHIS BRACHYURA; Pall.

Nous donnons ici (*planche 260*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan*, et dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il était adulte, qu'il se tient dans des troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps allongé sur de petites jambes, et il en diffère par les couleurs du poil : la tête n'a qu'un pouce de longueur :

la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'est longue que de quinze lignes, et n'est pas comme celle du touan, grosse et épaisse à sa naissance, et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied : le dessus du museau, de la tête et du corps jusqu'àuprès de la queue, est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif, le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, et dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps; tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

## LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

LE CHIRONECTE YAPOCK, CHIRONECTES YAPOCK; Desm. — LUTRA MEMINA,  
Bodd., Zimmerm.

Nous donnons ici (*planche 260*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, et qui nous paraît être la troisième espèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun, et au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate pardessous et convexe pardessus. Les moustaches

ont un pouce de long aussi-bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil; les oreilles sont grandes et paraissent un peu plus allongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes, les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

## LE PHALANGER.

LE PHALANGER ROUX, *PHALANGISTA RUF*A; Geoff., Desm. — LE PHALANGER TACHETÉ, *PHALANGISTA MAGULATA*; Geoff., Desm. (1).

Ces animaux qui nous ont été envoyés mâles et femelles (pl. 261) sous le nom de rats de Surinam, ont beaucoup moins de rapport avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire, sous les noms de marmose et de cayopollin. On peut voir par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de rats de Surinam, comme composée, et de plus comme mal appliquée; aucun naturaliste, aucun voyageur n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal; nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles, dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts et n'a point d'ongle à son extrémité : ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même, mais aucun n'a comme celui-ci les phalanges soudées.

Il paraît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seule suffirait pour faire distin-

(1) Le phalanger regardé comme le mâle par Buffon (pl. 261, fig. 2), et celui qu'il a considéré comme femelle (pl. 261, fig. 1), appartiennent à deux espèces distinctes. Le premier est le phalanger tacheté, et le second le phalanger roux.

DESM. 1825.

guer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudrait le rapporter.

### ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DU PHALANGER.

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenaient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avait donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avait été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks (2) dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

(2) « M. Banks parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossums; c'était une femelle, et il prit en outre deux petits : il trouva qu'ils ressemblaient beaucoup au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger*; mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Banks, avait quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (Voyage autour du monde, tome 4, page 56.) — Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins, par la cou-

## DESCRIPTION DU PHALANGER.

Le phalanger (*fig. 1, pl. 261*) (1) est à peu près de la grandeur du surmulot; il a été envoyé de Surinam : je ne sache pas qu'il ait été nommé par aucun auteur; je lui donne le nom de *phalanger*, parce qu'il a dans quelques phalanges des doigts un caractère fort étrange et qui lui est particulier; le premier et le second doigt des pieds de derrière sont presque entièrement réunis ensemble sous la peau, ils ne sont séparés l'un de l'autre que par la dernière phalange. Cet animal diffère peu du sarigue, de la marmose et du cayopollin par la conformation de la queue et du pouce des pieds de derrière, et il a beaucoup de rapport à la marmose par un pli transversal que la peau forme sur son ventre; mais il a le museau plus allongé que le sarigue, le sommet de la tête moins aplati et les oreilles beaucoup plus courtes, elles sont presque entièrement cachées par le poil qui les revêt au-dehors et au-dedans; les quatre pieds ont à proportion plus de grosseur que dans le sarigue, et les ongles sont plus grands et s'étendent de beaucoup au-delà des tubercules qui terminent les doigts; le pouce des pieds de derrière n'a point d'ongle, il est non-seulement fort écarté des doigts, mais il semble être renversé en arrière et placé à côté du talon, ce qui rend la plante du pied très-large. Les deux premiers doigts sont petits en comparaison du pouce et des deux derniers doigts; ils sont aussi plus courts et

ils paraissent n'avoir qu'une seule phalange, car ils sont, comme je l'ai déjà fait remarquer, réunis ensemble à l'origine de cette phalange qui porte l'ongle et qui est la troisième, mais on sent par-dessous la peau chacun de ces deux doigts qui n'en forment qu'un à l'extérieur dans la longueur des deux premières phalanges; cette conformation m'a paru si extraordinaire que je l'aurais prise pour une monstruosité si je ne l'avais vue non-seulement dans les deux pieds de derrière du phalanger qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle, mais encore dans ceux d'un mâle. La queue est entièrement garnie de poil sur environ un quart de sa longueur depuis l'origine; le quart suivant n'a du poil que sur le côté supérieur, l'inférieur est nu comme tout le reste de la queue; le côté inférieur du dernier quart est presque lisse, il n'a que de petites rides, il ressemble à la paume d'une main, aussi l'extrémité de la queue est recourbée en bas, et donne lieu de croire que l'animal s'en sert comme d'une main pour se suspendre et pour saisir différents corps; tout le reste de la partie nue de la queue est tuberculeuse et a de grosses rides transversales.

Le dessus du museau, le front, le sommet de la tête, les oreilles, le dessus du cou, les épaules, le dos, les côtés du corps, la croupe, le côté supérieur de la partie de la queue qui est garnie de poil, la face extérieure du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, et le dessus des quatre pieds étaient de couleur mêlée de roussâtre, de cendré-pâle et de jaunâtre. Il y avait une bande noirâtre qui s'étendait depuis l'occiput, le long du cou, du dos jusqu'au bout des lombes; cette bande était large d'environ trois lignes: les côtés du museau, de la tête et du cou, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, le côté inférieur de la partie de la queue qui est garnie de poil, et la face interne des quatre jambes étaient de couleur mêlée de blanc-sale et de jaunâtre: la portion de la queue qui n'a point de poil était en partie brune et en partie jaunâtre.

formation des pieds qui me paraissait unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du Voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks était de la classe des opossums ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre (\*).

(1) Cette première description est celle du PHALANGER ROUX, *phalangista rufa*. La suivante est celle du PHALANGER TACHETÉ, *phalangista maculata*.  
DESM. 1826.

(\*) Buffon se trompe lui-même ici: les phalangers femelles sont pourvus d'une poche ventrale.

DESM. 1826.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	8	9
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	5
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	0
Longueur du cou. . . . .	0	0	8
Circonférence du cou. . . . .	0	3	6
Longueur du tronçon de la queue.	0	10	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	0	1	9
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	7
Épaisseur au même endroit. . .	0	0	5
Circonférence du poignet. . . .	0	1	2
Circonférence du métacarpe . .	0	1	2
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	0
Largeur du haut de la jambe. . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	5
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	5
Circonférence du métatarse. . .	0	1	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	8
Largeur du pied de devant. . . .	0	0	7½
Largeur du pied de derrière. . .	0	1	1
Longueur des plus grands ongles.	0	0	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	1

L'épiploon s'étendait jusqu'à la région ombilicale; le foie était très-grand, et placé autant à gauche qu'à droite; l'estomac se trouvait à gauche en entier.

Le duodenum s'étendait en arrière le long du côté droit jusque dans la région hypogastrique, où il se repliait en avant; les circonvolutions du jejunum et de l'ileum étaient dans la région ombilicale; l'ileum aboutissait au cæcum dans le milieu de cette région. Le cæcum était gros et très-long, il occupait les régions hypogastriques, iliaque et lombaire gauche. Le colon s'étendait depuis le milieu de la région ombilicale jusqu'au bout de la région iliaque droite, où il se repliait en dehors et se repliait en avant dans le côté droit jusqu'à l'hypocondre du même côté, ensuite il faisait des circonvolutions dans la région épigastrique et dans l'ombilicale sur les intestins grêles; enfin il passait dans

l'hypocondre gauche et s'étendait dans le côté gauche jusqu'au rectum.

Les intestins grêles avaient depuis le pyllore jusqu'au cæcum cinq pieds dix pouces de longueur, celle du cæcum était d'un pied deux pouces; le colon et le rectum, pris ensemble, avaient deux pieds deux pouces; ainsi la longueur du canal intestinal en entier; non compris le cæcum, était de huit pieds. Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur. Le cæcum (*ABCDE*, *fig. 1*, *pl. 262*) était très-long, il se terminait en pointe et était à peu près aussi gros que le colon (*F*) et le rectum.

La partie gauche de l'estomac était beaucoup plus grosse que la droite, le grand cul-de-sac avait un long diamètre; la portion de la partie droite qui se trouve entre le pli de cette partie et le pyllore était très-courte et avait peu de diamètre.

Le foie avait un grand lobe, deux moyens et deux petits, le grand était placé dans le milieu, et divisé en trois portions presque égales par deux scissures, la vésicule du fiel se trouvait dans la scissure droite, et le ligament suspensoire tenait à la face antérieure de la partie moyenne du grand lobe près de la scissure gauche; les deux lobes moyens étaient placés l'un à droite et l'autre à gauche du grand lobe, les deux petits tenaient à la racine du lobe droit, et étaient bien distincts; mais les deux lobes de moyenne grandeur n'étaient pas séparés de la racine du grand, car les scissures qui formaient ces séparations n'étaient pas plus profondes que celles qui séparaient le grand lobe en trois parties, de sorte que l'on aurait pu prendre les lobes droit et gauche pour des parties du grand lobe, qui dans ce cas aurait été composé de cinq parties, et le foie entier n'aurait eu qu'un très-grand lobe et deux petits. La vésicule du fiel était fort grande, et plus renflée dans le milieu qu'à ses extrémités.

La rate ressemblait à celle de la marmose.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur; ils n'avaient point d'enfoncement, de sorte que le côté interne était en ligne droite; le reste de la circonférence formait à peu près un arc de cercle; le bassin était petit.

Le poumon droit avait trois lobes bien distincts; un très-grand qui correspondait au lobe antérieur et au lobe postérieur des autres animaux qui ont quatre lobes dans ce

poumon ; il se trouvait un lobe incrusté au milieu de la partie inférieure du grand lobe , et un petit placé près de la base du cœur ; le poumon droit du phalanger aurait eu quatre lobes pareils à ceux de la plupart des autres animaux , si le lobe qui n'était qu'incrustedans le grand l'aurait partagé jusqu'à la racine en lobe antérieur et en lobe postérieur. Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche , il était un peu échancré dans le milieu de sa partie inférieure. Le cœur était allongé et pointu ; la crosse de l'aorte jetait deux branches.

La peau formait entre la région ombilicale et la région hypogastrique , un grand repli transversal qui avait quatre lignes de hauteur dans le milieu ; il était convexe en arrière et concave en avant en forme de croissant , dont les deux extrémités étaient à neuf lignes de distance l'une de l'autre. J'ai aperçu au-devant de la concavité du repli , sur la peau du ventre , deux petits orifices de chaque côté , l'un en avant et l'autre en arrière , à deux lignes de distance , le postérieur était placé un peu plus en dedans que l'antérieur ; en ouvrant chacun de ces orifices , j'ai trouvé un mamelon fort apparent quoique petit.

La vulve n'était distincte de l'anus qu'en ce qu'elle formait une petite fente longitudinale aboutissante à une autre petite fente transversale , qui était l'anus. La cloison qui séparait le rectum et le vagin , ne commençait qu'à trois lignes de distance des bords de l'anus et de la vulve. Il y avait aux côtés de l'anus et de la vulve une poche ovoïde , dont le grand diamètre était de quatre lignes , et le petit de deux et demie. Il y avait de plus de chaque côté de l'anus une glande , aussi de forme ovoïde , dont le grand diamètre était de trois lignes , et le petit d'une ligne et demie ; cette glande avait une petite cavité à son centre , elle tenait à un pédicule long d'une ligne et demie ; qui aboutissait à l'extrémité supérieure de la poche dont il vient d'être fait mention.

La tête du squelette du phalanger a le museau court et l'os frontal concave entre les deux orbites qui sont fort grandes , leur bord osseux est interrompu dans sa partie postérieure sur une cinquième partie de la circonférence des orbites , aussi l'os frontal n'a point d'apophyse orbitaire. Les branches de la mâchoire inférieure ont au-dessous de l'apophyse condyloïde une troisième apophyse qui est large et qui s'étend oblique-

ment en dedans et en bas. Il y a sur la face externe de ces branches une arête très-saillante , qui forme une grande concavité au-dessous de l'apophyse coronoïde.

Les dents sont très-différentes de celles du sarigue et de tout autre animal ; il y en a dix-huit dans la mâchoire du dessus , et quatorze dans celle du dessous. Il se trouve dans la mâchoire du dessus huit dents incisives de grandeur et de forme très-différentes ; la première et la quatrième de chaque côté sont pointues et plus longues que les deux autres ; les secondes sont grosses , courtes et larges ; les troisièmes sont fort petites : les incisives du bas ne sont qu'au nombre de deux ; elles ont à peu près la même grosseur que les secondes du dessus , mais elles sont beaucoup plus longues et terminées en bec de cuiller ; lorsque la bouche est fermée , elles touchent aux secondes incisives supérieures , et sont en partie derrière celles du milieu. Il y a un espace vide entre la dernière dent incisive du dessus et la première mâchelière , ces deux dents sont de même forme ; la seconde mâchelière est fort petite et très-courte , à peine sort-elle de l'alvéole ; les trois dernières dents sont de grosses mâchelières , elles ont plusieurs pointes , la dernière de ces dents est la plus grosse ; la seconde , la troisième et la quatrième dent de la mâchoire du dessous sont très-petites , elles n'ont pas plus de saillie hors de l'alvéole que la sixième dent du dessus ; les trois dernières du dessous sont de grosses molaires qui ont plusieurs pointes , l'avant-dernière de ces dents est la plus grande.

Les vertèbres cervicales ont peu de longueur , et leurs apophyses sont peu étendues.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes de chaque côté , sept vraies et six fausses ; le sternum m'a paru composé de sept os , mais ils n'étaient pas tous bien formés. Les vertèbres lombaires sont au nombre de six , les apophyses de ces vertèbres et des dorsales , sont à proportion aussi petites que celles des vertèbres cervicales ; il n'y a que deux fausses vertèbres dans le sacrum , comme dans celui du sarigue , de la marmose et du cayopollin ; il y en a vingt-neuf dans la queue , comme dans celle du sarigue et de la marmose.

La partie antérieure des os des hanches a peu de largeur , les trous ovalaires sont très-grands et presque ronds.

Le phalanger a des os surnuméraires dans

le bassin comme le sarigue, la marmose et le cayopollin; ces os ont neuf lignes de longueur.

L'omoplate est étroite, mais son épine a beaucoup de hauteur.

Les clavicules sont très-courbes; les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe diffèrent peu de ceux du sarigue.

Je n'ai vu qu'un os dans le premier rang du carpe, les autres n'étaient pas encore formés; il y en avait quatre dans le second rang, les trois premiers étaient au-dessus des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus des deux derniers du métacarpe.

Il n'y avait que sept os dans le tarse du phalanger, comme dans celui de la plupart des autres animaux; le premier cunéiforme était fort grand, et s'articulait par le côté interne avec le premier os du métatarse qui était aussi fort grand, et dirigé en dedans; le pouce n'avait qu'une phalange, au moins je n'ai aperçu aucun vestige de la seconde; le second et le troisième os du métatarse, et les phalanges du premier et du second doigt étaient beaucoup plus petits que les deux derniers os du métatarse et les phalanges des deux derniers doigts; la première et la seconde phalange du premier doigt étaient liées à celles du second.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire du dessus jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	1½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	1	7
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	7
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	2¾
Largeur. . . . .	0	0	2⅔
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	9
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	2½
Hauteur des orbites. . . . .	0	0	7
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	4
Longueur des plus longues dents machélières. . . . .	0	0	1⅔
Largeur. . . . .	0	0	2⅔
Épaisseur. . . . .	0	0	1⅔
Largeur du trou de la première vertèbre cervicale de haut en bas. . . . .	0	0	1¾
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	3
Longueur des dernières vertèbres			

lombaires, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	4
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	1	6
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	7
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	0	6½
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	3
Longueur depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	1	1
Longueur de la gouttière du bassin. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	0	6
Profondeur. . . . .	0	0	5½
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	4½
Largeur du bassin. . . . .	0	0	5½
Hauteur. . . . .	0	0	9
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	½
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	5
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	2½
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	2
Longueur des clavicules. . . . .	0	0	9
Longueur de l'humérus. . . . .	0	1	5
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	1	10
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	2
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	7
Longueur du fémur. . . . .	0	1	10
Longueur du tibia. . . . .	0	1	8
Longueur du péroné. . . . .	0	1	8
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	0	4
Longueur de la première phalange du second doigt de devant, qui est le plus long. . . . .	0	0	3½
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	1½
Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	2
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	1¾
Longueur du premier os du métatarse. . . . .	0	0	4½
Longueur du second et du troisième. . . . .	0	0	4
Longueur des deux derniers. . . . .	0	0	5
Longueur de la phalange du pouce des pieds de derrière. . . . .	0	0	3
Longueur de la première phalange des deux premiers doigts. . . . .	0	0	3
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	2
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	2½
Longueur de la première pha-			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
lance des deux derniers doigts. . . . .	0	0	5	Largeur de la base, mesurée sur			
Longueur de la seconde. . . . .	6	0	3	la courbure extérieure. . . . .	0	0	8
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	2½	Distance entre les deux oreilles,			
				prise dans le bas. . . . .	0	1	4
				Longueur du cou. . . . .	0	0	10
				Circonférence du cou. . . . .	0	3	8
				Circonférence du corps, prise			
				derrière les jambes de devant.	0	6	6
				La même circonférence à l'en-			
				droit le plus gros. . . . .	0	7	6
				La même circonférence devant			
				les jambes de derrière. . . . .	0	6	3
				Longueur du tronçon de la queue.	0	9	8
				Circonférence de la queue à l'ori-			
				gine du tronçon. . . . .	0	2	4
				Longueur de l'avant-bras, de-			
				puis le coude jusqu'au poignet.	0	2	4
				Circonférence du poignet. . . . .	0	1	7
				Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	6
				Longueur depuis le poignet jus-			
				qu'au bout des ongles. . . . .	0	1	5
				Longueur de la jambe, depuis			
				le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	6
				Longueur depuis le talon jus-			
				qu'au bout des ongles. . . . .	0	1	11
				Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	10
				Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	3
				Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	4
				Largeur à la base. . . . .	0	0	1

J'ai disséqué un autre phalanger (*fig. 2, pl. 261*) qui à l'extérieur ne différait de celui dont je viens de donner la description, qu'en ce qu'il était plus grand et qu'il avait une couleur mêlée de blanc-sale et de jaunâtre, avec des taches noirâtres; ces taches étaient petites et peu apparentes sur la tête, au contraire il y en avait beaucoup et de plus grandes sur le dessus du cou, sur le garrot, sur les épaules et sur la face extérieure du bras et de la jambe, de sorte que le noir dominait sur le blanchâtre; les taches étaient encore plus grandes et plus foncées, mais en petit nombre, sur le dos, sur les côtés du corps et sur la face extérieure de la cuisse: le poil était touffu et approchant en quelque façon de la nature de la laine, il avait environ neuf lignes de longueur; la partie de la queue qui était nue, avait une couleur jaunâtre, cet animal était mâle (1).

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	10	5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	0
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0	11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	1½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	9
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	7
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	5	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	9

(1) Ce phalanger appartient à une espèce particulière. C'est le PHALANGER TACHETÉ, *phalangista maculata*, Geoffr., Desin. DESM. 1826.

A l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon s'est trouvé caché entre l'estomac et les intestins; le foie et l'estomac étaient situés comme dans l'autre phalanger.

Le duodenum ne s'étendait que jusqu'à la région ombilicale, l'ileum aboutissait au cæcum dans la partie antérieure de cette région; le cæcum s'étendait en arrière dans le côté droit, se pliait en dedans; se prolongeait en avant dans la région ombilicale, se repliait encore en dedans, et se prolongeait en arrière jusque dans la région hypogastrique, où il se courbait en haut, et ensuite il s'étendait en avant sous l'épine du dos jusqu'à la partie antérieure de la région ombilicale; le colon formait une petite sinuosité dans le côté droit, et un grand arc derrière l'estomac par-dessus les intestins grêles; il s'étendait en arrière, dans le côté gauche, jusqu'à la région hypogastrique, où il se courbait en haut, et se prolongeait en avant le long du côté gauche, ensuite il se repliait près de la rate, et s'étendait en arrière dans le même côté jusqu'au rectum.

Les intestins grêles avaient deux pieds dix



pouces de longueur depuis le pylore jusqu'au cæcum, qui était long de cinq pouces et demi; le colon et le rectum pris ensemble, avaient un pied et demi de long, ainsi la longueur totale du canal intestinal, non compris le cæcum, était de quatre pieds quatre pouces; les endroits les plus gros du duodenum avaient jusqu'à un pouce et demi de circonférence; le jejunum était moins gros, et l'ileum (*AB*, *fig. 2*, *pl. 262*) avait encore moins de diamètre, il n'avait que neuf ou dix lignes de circonférence dans les endroits les plus petits; le cæcum (*CDEF*) était à peu près aussi gros que le jejunum, il se terminait en pointe; le colon (*GH*) et le rectum n'étaient pas plus gros que l'ileum.

Le grand cul-de-sac de l'estomac avait beaucoup de profondeur et une figure conique; la partie droite était à peu près de même forme, mais plus allongée; l'angle de cette partie se trouvait presque à égale distance de l'œsophage et du pylore; mais tous les viscères de l'animal dont il s'agit étaient racornis par l'impression de l'esprit de vin. Il y avait de gros plis (*ABCD*, *fig. 3*, *pl. 262*) qui s'étendaient sur les parois intérieures de l'estomac depuis le pylore (*E*) jusque vers le fond (*F*) du grand cul-de-sac; entre ces plis il s'en trouvait d'autres (*GH*), comme de petites branches latérales qui ressemblaient à des anastomoses; il y avait une sorte de bride transversale (*I*) qui était placée entre le pylore et l'œsophage (*K*), et qui formait une cavité entre elle et le pylore.

La rate était fort longue, elle avait sur le côté externe une saillie en pointe, à peu près dans le même endroit où est la troisième branche de la rate de la marmose et du cayopollin.

Le foie ressemblait à celui de l'autre pha-

langer, par le nombre et la situation des lobes, et par celles de la vésicule du fiel; mais le lobe moyen, du côté gauche, était entièrement séparé du lobe du milieu; le ligament suspensoire tenait au bord droit de la scissure gauche du grand lobe, et il y avait de plus un second ligament qui tenait au bord gauche du grand lobe.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre.

Le centre nerveux du diaphragme était fort étendu; les poumons ne différaient de ceux de l'autre phalanger qu'en ce que le droit avait dans sa partie inférieure deux scissures profondes, qui formaient presque un petit lobe entre elles: le cœur était tourné obliquement à gauche.

Il y avait trois glandes à calice sur la partie postérieure de la langue, une en arrière et deux autres en avant; l'épiglotte était longue et échancrée dans le milieu; le palais avait neuf sillons transversaux.

Le cervelet était placé derrière le cerveau, comme dans la plupart des quadrupèdes; il avait des cannelures, mais le cerveau n'avait point d'anfractuosités.

La verge était fort petite, placée sous le rectum et dirigée en arrière; il m'a paru que le gland était aplati en dessus et en dessous et frangé par son extrémité, et que l'orifice de l'urètre se trouvait sur la face inférieure du gland à une ligne de distance de son extrémité. Il y avait une glande de chaque côté du prépuce; mais je n'ai reconnu ni vésicules séminales ni prostates. La vessie avait une forme ovoïde; les canaux déférents étaient assez longs pour sortir au-dehors de l'abdomen où les testicules se trouvaient dans un scrotum.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU PHALANGER.1236. *Un phalanger.*

CET animal est conservé dans l'esprit de vin, c'est un mâle (1); sa description se trouve dans celle du phalanger : on l'avait envoyé de Surinam à M. l'abbé Nolin, qui l'a donné au Cabinet avec la femelle dont on a fait le squelette rapporté sous le n° suivant.

1237. *Le squelette d'un phalanger.*

La description et les principales dimen-

sions de ce squelette se trouvent dans la description du phalanger (2).

1238. *L'os hyoïde d'un phalanger.*

Cet os est en partie cartilagineux, on n'y voit que six pièces osseuses, qui se seraient peut-être réduites à cinq si l'ossification avait été complète; alors il y aurait eu une base, deux grandes cornes et deux petites.

LE POLATOUCHE <sup>(3)</sup>.

LE POLATOUCHE D'AMÉRIQUE, *PTEROMYS VOLUCELLA*; DESM. — *SCIURUS VOLUCELLA*; Pall., Linn., Gmel. <sup>(4)</sup>. — LE POLATOUCHE DE SIBÉRIE, *PTEROMYS SIBIRICUS*; DESM. — *SCIURUS VOLANS*; Linn.

NOUS avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et pré-

caires que lui ont donnés les naturalistes; ils l'ont appelé *rat volant*, *écureuil volant*, *loir volant*, *rat de Pont*, *rat de Scythie*, etc.

(1) C'est le PHALANGER TACHETÉ, *phalangista maculata*.  
DESM. 1826.

(2) Celui-ci est le PHALANGER ROUX, *phalangista rufa*.  
DESM. 1826.

(3) Le polatouche, *polatoucha*, nom de cet animal en Russie, que nous avons adopté; *létaga*, en Moscovie; *wiewiorka*, *lataïaca*, en Pologne; *sahouesquanta*, chez les Sauvages du Canada; *as-sapanick* et *quimichpatlan*, chez les Indiens des autres parties du nord et de l'ouest de l'Amérique.

*Mus ponticus* aut *scythicus*, *sciurusve alius*, quem *volantem* cognominant. (Gesner, Icon. quadrup., pag. 111.)

*Sciurus americanus volans*, *flying squirrel*. (Ray, Synops. quadrup., pag. 215.)

*Flying squirrel*. (Transact. Philosoph., ann. 1733, pag. 35.)

Écureuil volant. (Gatesby, Histoire naturelle de la Caroline, tome 2, pages 76 et 77.)

*Sciurus volans*. (Seba, vol. 1, pag. 67, tab. 41, fig. 3.)

*Sciurus hypocondriis prolixis volitans*. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 67; ed. 6, pag. 9; ed. 10, pag. 64.)

*Sciurus obscurè cinereus aut rufescens*, cute ab *anticis cruribus ad postica*, membranæ in modum *extensæ*, *volans*... *Sciurus volans*, l'écureuil volant. (Brisson, Regn. anim., pag. 157.)

The flying squirrel. (Edwards, Hist. of Birds, part. 4, pag. 191, où l'on en voit une assez bonne figure.)

(4) Cet article se compose de notions relatives à deux espèces distinguées par les nomenclateurs modernes : 1° Celle du polatouche d'Amérique; et 2° celle du polatouche de Sibérie. Il est assez facile, à la lecture, de distinguer ce qui appartient à chacune d'elles.  
DESM. 1826.

Nous excluons tant que nous pourrons de l'histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat ; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils ; il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles qui sont courtes et nues, par les poils de la queue qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir ; mais il n'est pas comme lui sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les *Transactions Philosophiques*, année 1733. Il était cependant connu long-temps auparavant ; on le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent (1) ; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe où il ne se trouve que rarement et dans quelques provinces du nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil ; il va de branches en branches, et

lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre ou pour traverser un espace considérable, sa peau qui est lâche et plissée sur les côtés du corps, se tire au-dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue et tirée en dehors de plus d'un pouce augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltige comme celui des chauve-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées ; c'est un simple saut dans lequel tout dépend de la première impulsion dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus long-temps, parce que le corps de l'animal, présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. On peut voir dans la description, qui est à la suite de cet article, le détail de la mécanique et du jeu de cette extension singulière de la peau, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne se trouve dans aucun autre animal ; ce seul caractère suffirait donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs ; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques ? devrait-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongements s'étendent non-seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue ? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba (2) sous le nom d'*écureuil volant* de Virginie, paraît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce ; cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature, il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche ; mais ce pourrait être aussi une simple variété dans cette espèce, et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité ; car aucun voyageur, aucun naturaliste n'a fait mention de cet animal ; Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de Vincent, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des

(1) Les Hurons du Canada ont de trois sortes d'écureuils. . . Les plus estimés sont les écureuils volants, nommés *sahouesquanta*, qui ont la couleur cendrée, la tête un peu grosse, et sont munis d'une panne qui leur prend des deux côtés d'une patte de derrière à celle de devant, lesquelles ils étendent quand ils veulent voler. . . Ils produisent trois ou quatre petits, etc. (Voyage du pays des Hurons, par Sagard Théodat, pages 305 et 306.)— Il y a un autre petit animal que les Indiens de Virginie appellent *assapanick*, et les Anglais *escurieu volant*, lequel en élargissant les jambes et étendant la peau, comme si c'était des ailes, vole par fois trente ou quarante verges de dix pieds de long. (Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet ; Leyde, 1640, liv. 3, page 88.)— Les écureuils volants sont de la grosseur d'un gros rat, couleur de gris-blanc : ils sont aussi endormis que les autres sont éveillés ; on les appelle *volants*, parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre par le moyen d'une certaine peau qui s'étend en forme d'aile lorsqu'ils font ces petits vols. (Voyage de la Hontan, tome 2, page 42.)— Les écureuils volants viennent du nord de l'Amérique, mais on en a depuis peu trouvé en Pologne. (Voyez Edwards, Hist. nat. of Birds, pag. 191 ; et Catesby, Hist. nat. de la Carol., tome 2, pages 76 et 77.)

(2) Seba, vol. 1, pag. 72, tab. 44, fig. n° 3.

cabinets d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé long-temps le polatouche vivant; il a été bien indiqué par les voyageurs : Sagard Théodat (1), Jean de Laet (2), Fernandez (3), la Hontan (4), Denys (5), en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby (6), Dumont (7), Lepage du Pratz (8), etc., et MM. Klein, Seba et Edwards en ont donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-mêmes de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent : communément il est plus petit que l'écureuil; celui que nous avons eu ne pesait guère que deux onces, c'est-à-dire, autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce, et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands; nous avons une peau de polatouche dont on verra ci-après la description, qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte

de la chauve-souris, par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air : il paraît aussi lui ressembler un peu par le naturel, car il est tranquille et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser, mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage ou l'attacher avec une petite chaîne : on le nourrit de pain, de fruits, de graines, il aime surtout les bouillons et les jeunes pousses du pin et du bouleau; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils; il se fait un lit de feuilles dans lequel il s'ensevelit et où il demeure tout le jour, il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martres et des autres animaux qui grimpent sur les arbres, aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

## DESCRIPTION DU POLATOUCHE (9).

LE polatouche (*pl.* 263) a en général plus de rapport aux rats qu'à l'écureuil par la forme extérieure du corps et par la qualité du poil, et plus à l'écureuil qu'à tout autre

animal par les parties intérieures; il est à peu près de la grandeur du lérot; il ressem-

(1) Voyage au pays des Hurons, par Sagard Théodat, page 305.

(2) Histoire du Nouveau-Monde, par Jean de Laet, page 88.

(3) Quimichpatlan seu mus volans fusco pilo nigroque promiscuè tegitur, qui prope brachia et crura est prolixior ac parvarum alarum formâ... Est autem cæteris minor, parvo et murino capite, magnis auricularis, etc. (Fernand., Hist. nov. Hisp., pag. 9.)  
*Nota.* Que cet auteur se trompe en ce qu'il dit que ce sont de longs poils qui lui tiennent lieu d'ailes, au lieu que ce sont en effet des prolongements de la peau.

(4) Voyage de la Hontan, tome 2, page 42.

(5) Les écureuils volants ont le poil un peu plus noir que ceux de France; ils ont des ailes qui les prennent du train de derrière à celui de devant, qui s'ouvrent de la largeur de deux bons doigts; c'est une petite toile fort mince, couverte dessus d'un petit poil follet : toute sa volée ne peut aller qu'à trente ou quarante pas; mais s'il vole d'un arbre à un autre, il volera bien le double. (Description géogra-

phique de l'Amérique septentrionale, par Denys; Paris, 1672, tome 2, pages 331 et 332.)

(6) Catesby, Histoire naturelle de la Caroline, page 76.

(7) Les écureuils sont fort communs à la Louisiane, où l'on en distingue de deux sortes; les uns sont en tout semblables à ceux que nous connaissons en France; les seconds sont d'une couleur un peu plus cendrée, et ont à leurs deux pattes de devant une espèce de peau ou de membrane, au moyen de laquelle ils peuvent s'élever d'un arbre à un autre à une distance assez éloignée, etc. (Mémoires sur la Louisiane, par Dumont, pages 81 et 82.)

(8) Les écureuils volants sont ainsi nommés parce qu'ils sautent d'un arbre à un autre à la distance de vingt-cinq à trente pieds et plus; leur poil est d'un cendré foncé : cet animal est de la grosseur d'un rat; ses pattes de derrière tiennent à celles de devant par deux membranes qui le soutiennent en l'air lorsqu'il saute, de sorte qu'il paraît voler, mais il va toujours en baissant, etc. (Histoire de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz, tome 2, page 98.)

(9) Cette description se rapporte à l'espèce du polatouche d'Amérique. DESM. 1826.

ble beaucoup à l'écureuil par la figure de la tête, quoiqu'il ait le nez à proportion moins gros, les oreilles plus éloignées l'une de l'autre, et les yeux précisément aussi gros et aussi saillants que ceux de l'écureuil, malgré la différence de grandeur qui est entre ces deux animaux. Les oreilles du polatouche sont nues, minces et transparentes comme celles des rats : la queue a de longs poils sur les côtés comme la queue de l'écureuil et du loir, mais ces poils sont plus courts que ceux de l'écureuil, et à peu près de la même longueur que ceux du loir. Le polatouche a quatre doigts et quelques vestiges du pouce dans les pieds de devant, et quatre doigts avec le pouce entier dans les pieds de derrière comme l'écureuil et les rats; mais tous les doigts sont à proportion moins longs et moins gros que ceux de l'écureuil, et à peu près de la même grandeur que ceux du lérot.

Le polatouche diffère des rats, de l'écureuil et de tout autre animal connu, par des prolongements de la peau du dos, du ventre et des jambes qui s'étendent de la longueur d'environ un pouce de chaque côté du corps, de la longueur de neuf lignes sur le côté extérieur de l'avant-bras, seulement de trois lignes sur le côté extérieur de la jambe, et de cinq lignes à l'endroit du pli du coude; ces prolongements (*AABBCC*, *pl.* 263, où le polatouche est vu par-dessus; et *pl.* 264, où il est vu par-dessous) embrassent le coude et le genou, et se terminent au carpe (*EE*) et au tarse (*FF*) lorsque l'animal est en repos (tel qu'il est représenté, *pl.* 263); lorsqu'il marche et qu'il court, ou qu'il nage, les prolongements de la peau sont peu apparents: mais lorsqu'on le jette en l'air, il les étend, et alors la partie antérieure du prolongement de l'avant-bras forme une sorte d'oreillon (*AA*, *pl.* 263 et 264) parce qu'elle est soutenue par un os long et délié (*AA*, *pl.* 264, *squelette*) que l'on sent sous la peau et qui s'articule avec le carpe. Le polatouche ne peut pas rester en l'air, s'élever ni voler réellement par le moyen de ses prolongements étendus, mais il se porte obliquement en avant et en bas, et il retarde sa chute, parce que le volume de son corps étant beaucoup plus étendu, quoique sa masse ne soit pas plus pesante, il oppose plus de résistance à l'air. Ainsi cet animal peut bien passer en l'air d'un lieu à un autre, pourvu que l'endroit d'où il part soit plus élevé que celui où il doit arriver, à proportion de la distance qui est entre deux : il peut ainsi se soutenir

dans sa chute en tombant d'une certaine hauteur; mais il ne tomberait certainement pas de bien haut sans se tuer, parce que le volume qu'il oppose à l'air ne serait pas capable de le soutenir contre l'accélération de sa chute si elle durait trop long-temps. Il ne m'a pas paru qu'il frappât l'air avec ses prolongements comme les oiseaux avec leurs ailes; il agit seulement sa queue en lui faisant faire des ondulations de côté et d'un bout à l'autre. Le polatouche nage, comme les autres animaux, sans étendre les prolongements de sa peau, et, quoique le poil soit mouillé, l'animal se soutient en l'air comme s'il était sec, et il peut voler à sa manière en sortant de l'eau.

Le polatouche qui a servi de sujet pour cette description, et dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante, étant étendu avec ses prolongements, avait toute la face supérieure (*fig.* 2, *pl.* 263) de la tête, du corps, des jambes et de la queue de couleur mêlée de cendré et de jaune, excepté une tache blanchâtre qui était au-dessus de chaque œil; le tour des yeux avait une couleur cendrée-noirâtre; le dessus de la tête et du cou était de couleur mêlée de cendré-clair et de jaunâtre; le dos, la croupe, la face supérieure des prolongements et des jambes avaient les mêmes couleurs, mais le cendré était noirâtre et le jaune plus foncé; la face supérieure de la queue avait une teinte de jaunâtre mêlée avec du cendré-brun : tous les poils étaient de couleur cendrée près de la racine, et jaune à l'extrémité. La face inférieure (*pl.* 264) de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de couleur blanche avec quelques teintes de jaune sur le bord des prolongements de la peau du corps et sur les poils du côté extérieur de la cuisse et de la jambe; la face inférieure de la queue avait une couleur jaunâtre : les plus longs poils étaient sur la queue, ils avaient huit lignes de longueur; celle des poils du corps était de quatre ou cinq lignes, et même de six derrière la cuisse : les moustaches avaient deux pouces de longueur, et elles étaient noires.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . .	0	4	10
Hauteur du train de devant. . . .	0	2	2
Hauteur du train de derrière. . . .	0	2	6
Longueur de la tête, depuis le			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
bout du museau jusqu'à l'oc-				Largeur du pied de derrière. . .	0	0	4
ciput. . . . .	0	1	3	Longueur des plus grands ongles. . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Circonférence du bout du mu-				Largeur de la base. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
seau. . . . .	0	1	10				
Circonférence du museau, prise				Cet animal pesait deux onces. L'épiploon			
au-dessous des yeux. . . . .	0	2	2	était fort mince, et ne passait pas au-delà du			
Contour de l'ouverture de la				milieu de l'abdomen; le foie et l'estomac			
bouche. . . . .	0	0	7	s'étendaient autant à gauche qu'à droite.			
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1	Le duodenum allait presque jusque dans			
Distance entre le bout du museau				le flanc droit où il se repliait en dedans avant			
et l'angle antérieur de l'œil. . .	0	0	6	de se joindre au jejunum; les circonvolu-			
Distance entre l'angle postérieur				tions de cet intestin étaient dans la région			
et l'oreille. . . . .	0	0	3	ombilicale, et celles de l'iléum se trouvaient			
Longueur de l'œil d'un angle à				dans le côté droit dans la région hypogas-			
l'autre. . . . .	0	0	4	trique et dans le côté gauche. Le cæcum s'é-			
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3	tendait en avant dans ce même côté; le col-			
Distance entre les angles anté-				lon passait obliquement de devant en arrière			
rieurs des yeux, en suivant la				et de gauche à droite; il formait dans le			
courbure du chanfrein. . . . .	0	0	$8\frac{1}{2}$	côté droit deux boucles flottantes, dont l'une			
La même distance en ligne droite.	0	0	7	était un peu plus longue que l'autre; cha-			
Circonférence de la tête, prise				cune de ces boucles avait dans le milieu un			
entre les yeux et les oreilles. . .	0	2	5	mésocolon d'environ une ligne de largeur :			
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	7	ensuite le colon se prolongeait de droite à			
Largeur de la base, mesurée sur				gauche derrière l'estomac avant de se join-			
la courbure extérieure. . . . .	0	0	8	dre au rectum. Les deux boucles flottantes			
Distance entre les deux oreilles,				du colon indiquent, d'une manière très-			
prise dans le bas. . . . .	0	0	$8\frac{1}{2}$	marquée, que le polatouché a plus de rap-			
Longueur du cou. . . . .	0	0	$6\frac{1}{2}$	port avec l'épureuil qu'avec les rats, parce			
Circonférence du cou. . . . .	0	2	0	que le colon de l'épureuil a aussi des boucles			
Circonférence du corps, prise				flottantes qui ne sont pas dans les rats (1).			
derrière les jambes de devant.	0	3	2	L'estomac ressemblait à celui de l'épureuil,			
La même circonférence à l'en-				car il n'avait qu'une légère courbure, et la			
droit le plus gros. . . . .	0	3	4	partie gauche était beaucoup plus grosse que			
La même circonférence devant				la partie droite.			
les jambes de derrière. . . . .	0	2	3	Les membranes de l'estomac et des intes-			
Longueur du tronçon de la queue.	0	3	7	tins étaient fort minces; les intestins grêles			
Circonférence de la queue à l'ori-				avaient à peu près la même grosseur dans			
gine du tronçon. . . . .	0	0	7	toute leur étendue; le cæcum était un peu			
Longueur de l'avant-bras, depuis				plus petit à son extrémité qu'à son origine;			
le coude jusqu'au poignet. . . .	0	1	3	le colon n'était guère plus gros que les in-			
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	3	testins grêles, mais le rectum avait un peu			
Épaisseur au même endroit. . .	0	0	2	plus de grosseur près de l'anus.			
Circonférence du poignet. . . . .	0	0	$5\frac{1}{2}$	Le foie avait cinq lobes, le plus grand			
Circonférence du métacarpe. . .	0	0	5	était dans le milieu, il avait deux scissures;			
Longueur depuis le poignet jus-				le ligament suspensoire passait dans l'une, et			
qu'au bout des ongles. . . . .	0	0	8	la vésicule du fiel était dans l'autre. Il y			
Longueur de la jambe, depuis le				avait un lobe à gauche qui était un peu moins			
genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	$6\frac{1}{2}$	grand que celui du milieu, et trois petits à			
Largeur du haut de la jambe. . .	0	0	$4\frac{1}{2}$	droite; le second embrassait le rein, et le			
Épaisseur. . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$	troisième était le plus petit de tous. Le foie			
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	$2\frac{1}{3}$	avait au-dehors et au-dedans une couleur			
Circonférence du métatarse. . .	0	0	$5\frac{1}{2}$	rouge-pâle : il pesait quarante grains.			
Longueur depuis le talon jus-							
qu'au bout des ongles. . . . .	0	1	1				
Largeur du pied de devant. . .	0	0	3				

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 120.

La rate avait trois faces, et son extrémité inférieure était plus large que l'extrémité supérieure : elle pesait trois grains, et elle avait une couleur semblable à celle du foie.

Le pancréas formait deux branches, dont l'une était beaucoup plus grosse que l'autre et s'étendait le long de l'estomac jusqu'à la rate; l'autre branche était très-mince et suivait une portion du duodenum.

Le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur; ils avaient peu d'enfoncement; le bassinot était étroit et n'avait qu'un mamelon fort allongé.

La partie charnue du diaphragme était fort mince et à demi transparente : le centre nerveux avait beaucoup plus de longueur que de largeur. Le cœur avait la pointe tournée à gauche.

Le poumon gauche n'avait qu'un lobe comme dans l'écureuil; le droit en avait trois comme dans la plupart des animaux, mais le quatrième semblait être divisé jusqu'à la racine en deux portions.

La langue et l'épiglotte ressemblaient à la langue et à l'épiglotte de l'écureuil. Il y avait dix sillons transversaux sur le palais; les premiers étaient les plus larges, et les autres étaient interrompus dans le milieu de leur longueur : ils formaient tous une convexité en avant.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau, non plus que sur celui de l'écureuil; mais le cervelet ressemblait à celui de la plupart des autres quadrupèdes. Le cerveau pesait vingt-un grains, et le cervelet sept grains et demi.

Le polatouche a huit mamelons, quatre de chaque côté placés à une grande distance les uns des autres, trois sur le ventre et un sur la poitrine.

Le scrotum était très-grand, et la verge sortait de l'abdomen de la longueur de trois lignes et demie.

Il y a dans le gland un os très-délié et pointu à l'extrémité antérieure qui forme le bout du gland. Les canaux déférents ont peu de longueur; les vésicules séminales étaient petites et en forme de crêtes minces; les prostates paraissaient avoir à proportion plus d'étendue, mais toutes ces parties étaient déformées par l'impression de l'esprit de vin.

Le gland du clitoris n'était marqué que par une petite éminence qui se trouvait au milieu d'une cavité. Il y avait quelques apparences de rides sur les parois du vagin qui

étaient fort épaisses; les cornes de la matrice tenaient à des panneaux gras, elles étaient longues et formaient des sinuosités; les testicules étaient éloignés de l'extrémité des cornes de la matrice, cependant les trompes étaient pelotonnées près des testicules après avoir parcouru en ligne droite l'espace qui se trouvait entre les cornes et les testicules.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	2	1	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	6
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	5
Longueur du cæcum. . . . .	0	1	3
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	1
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	9
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	6
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	1	0
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	0	8	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	2	9	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	2	4
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	2
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac. . . . .	0	0	1½
Circonférence de l'œsophage. . . . .	0	0	4
Circonférence du pylore. . . . .	0	0	6
Longueur du foie. . . . .	0	1	2
Largeur du foie. . . . .	0	1	2
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	2
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	4

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Son plus grand diamètre. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4
Longueur de la rate. . . . .	0	0	11	Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	1	3
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	3	Petite circonférence. . . . .	0	1	0
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	2	Longueur de l'urètre. . . . .	0	0	2
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	1	Circonférence. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur du pancréas. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$	Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des reins. . . . .	0	0	5	Circonférence. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	3	Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	1	4
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	4	Distance, en ligne droite, entre les testicules et l'extrémité de la corne. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	0	5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	4	Longueur des testicules. . . . .	0	0	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	5	Largeur. . . . .	0	0	1
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	0	3	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	5				
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	4				
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	1				
Longueur de la langue. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$				
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	3				
Largeur de la langue. . . . .	0	0	2				
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	6				
Largeur. . . . .	0	0	7				
Épaisseur. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$				
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{3}$				
Largeur. . . . .	0	0	5				
Épaisseur. . . . .	0	0	4				
Distance entre l'anus et le scrotum. . . . .	0	0	4				
Hauteur du scrotum. . . . .	0	0	3				
Longueur du gland. . . . .	0	0	6				
Circonférence. . . . .	0	0	2				
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	0	9				
Circonférence. . . . .	0	0	3				
Longueur des canaux déferents. . . . .	0	0	8				
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1				
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1				
Longueur du vagin. . . . .	0	0	10				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	0	5				

Quoique le squelette (*pl.* 264) du polatouche ait plus de rapport à celui de l'écureuil qu'à aucun de ceux que j'ai observés, il y a cependant des différences entre les squelettes de ces deux animaux. Le polatouche a le museau plus court, l'os frontal beaucoup plus étroit et les orbites plus grandes.

Les dents ne diffèrent de celles de l'écureuil que par la couleur de la face antérieure des dents incisives qui est d'un orangé plus pâle dans le polatouche. Cet animal a vingt-deux dents semblables à celles de l'écureuil, même la petite qui est placée de chaque côté de la mâchoire supérieure au-devant de la première des machélières.

Le polatouche a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté, sept vraies et cinq fausses. Le sternum n'est composé que de six os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; les troisièmes s'articulent entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes dont l'articulation est entre le cinquième et le sixième os du sternum. Comme le polatouche a un os de moins dans le sternum avec le même nombre de côtes que dans l'écureuil, il a une vraie côte de moins et une fausse côte de plus. Les vertèbres dorsales, les côtes, le sternum, les vertèbres lombaires, les os du bassin et les fausses vertèbres de la queue ne diffèrent



sensiblement de ces mêmes os, vus dans l'écureuil, qu'en ce que la gouttière, formée par la réunion des os pubis et ischions, est beaucoup plus courte.

Les os du bras; de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe du polatouche diffèrent de ceux de l'écureuil en ce que l'os du coude est fort écarté de l'os du rayon par sa partie moyenne supérieure, que sa partie inférieure est très-petite et adhère à ce même os, et que le péroné est de même adhérent au tibia par sa partie inférieure.

Les os du carpe, du métacarpe, du tarse, du métatarse et des doigts des quatre pieds ressemblent à ceux de l'écureuil pour le nombre, la figure et la situation; il y a de plus dans le polatouche un os (AA) long de cinq lignes, en forme d'arête ou d'épéron, qui tient au quatrième os du premier rang du carpe et qui s'étend obliquement en arrière et en haut le long du bord de la membrane qui forme les ailes de cet animal.

	pi.	po.	lig.
bas. . . . .	0	0	1
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue . . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	0	6
Longueur du sternum. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière. . . . .	0	0	1
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	4
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	0	2 $\frac{3}{4}$
Longueur de la huitième et de la neuvième fausse vertèbre de la queue, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{3}$
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	1
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Profondeur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{4}$
Largeur. . . . .	0	0	2
Largeur du bassin. . . . .	0	0	8 $\frac{3}{4}$
Hauteur. . . . .	0	0	6
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur des clavicules. . . . .	0	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	3
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	0	9
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	0	4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	4
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	1
Diamètre des orbites. . . . .	0	0	4
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$
Longueur des plus grosses dents mâchoières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1
Largeur. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$
Longueur du corps de l'os hyoïde. . . . .	0	0	2
Longueur des cornes. . . . .	0	0	3
Largeur du trou de la première vertèbre cervicale de haut en			

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	li.
Longueur de l'humérus. . . . .	0	0	11½	Longueur du fémur. . . . .	0	1	1½
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	2	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	1
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	1	2	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	2
Longueur de l'olécrane. . . . .	0	0	1½	Longueur du tibia. . . . .	0	1	3
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	1	Longueur du péroné. . . . .	0	1	3

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU POLATOUCHE.

913. *Un polatouche.*

Ce polatouche est dans l'esprit de vin ; il a quatre pouces deux lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Les prolongements de la peau qui servent d'ailes sont étendus. Cet animal nous a été envoyé vivant de la Louisiane par M. de Fontenette, médecin du roi dans cette colonie.

914. *La peau d'un polatouche.*

Cette peau est desséchée ; elle vient d'un polatouche semblable à celui qui est rapporté sous le numéro précédent.

915. *Le squelette d'un polatouche.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du polatouche ; sa tête a deux pouces une ligne de circonférence à l'endroit le plus gros.

916. *L'os hyoïde d'un polatouche.*

Cet os est composé de cinq pièces ; celle du milieu a la forme d'un croissant ; il y a un osselet articulé contre le côté inférieur de chacune des extrémités du croissant, et une corne ou un os très-long articulé par un bout avec le petit osselet, et par l'autre bout avec l'os temporal.

917. *L'os du gland d'un polatouche.*

La forme de cet os est fort irrégulière ; il est très-mince ; il a cinq lignes de longueur ; il est un peu courbe, cannelé, et terminé à

son extrémité antérieure par deux petits tubercules.

918. *Une peau de polatouche.*

Cette peau est beaucoup plus grande que celle qui est rapportée sous le numéro 913 : on l'a enlevée, sans la fendre dans sa longueur, de sorte que la partie qui couvrait le ventre touche à celle qui couvrait le dos ; dans cet état elle a cinq pouces et demi de longueur depuis le devant des épaules jusqu'à l'origine de la queue, et une largeur égale à la longueur. Cette largeur si grande ne peut se trouver que sur un animal de l'espèce, ou au moins du genre polatouche dont la peau a des prolongements qui la rendent plus large que dans les autres animaux ; d'ailleurs celle dont il s'agit ici ressemble aussi à la peau du polatouche par la qualité du poil. Il est de couleur cendrée-noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine ; la pointe a une couleur grise sur la face supérieure du corps de l'animal, et une couleur blanchâtre sur la face inférieure, mais on ne voit le cendré qu'en écartant les poils les uns des autres : ils ont environ neuf lignes de longueur ; ceux de la queue ont jusqu'à treize lignes ; leur couleur est mêlée de blanchâtre et de cendré-brun. La longueur du tronçon de la queue est de trois pouces ; le poil lui donne un pouce de plus, mais peut-être n'est-elle pas entière. Cette peau a été envoyée de Russie ; elle est du double plus longue et plus large que celle du polatouche qui a été décrit dans ce volume.

## LE TAGUAN OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

LE POLATOUCHE TAGUAN, PTERONYS PETAURISTA; Cuv., Desm. —  
SCIURUS PETAURISTA; Linn., Gmel.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avons au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Elle a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, en notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. M<sup>gr</sup>. le prince de condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie et même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tels que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche :  
1<sup>o</sup> Par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas

cinq. 2<sup>o</sup> Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3<sup>o</sup> Il paraît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires, sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4<sup>o</sup> La face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs; derrière les oreilles sont de grands poils brun-musc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'àuprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine, car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris-terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5<sup>o</sup> Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres. Les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. 6<sup>o</sup> Les pieds de ce grand écureuil volant, ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces et leur empattement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rap-

ports et celui de la ressemblance de la queue, ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avaient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avait cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir (*fig. 1, pl. 265*) la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvait le permettre; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici :

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auxquels les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes (1). »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange.

« Ils dormaient, dit-il, presque toute la journée; quand on les poussait vivement, ils faisaient bien un petit saut comme pour voler, mais ils s'esquivaient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, et si on les découvrait, ils se fourraient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnait pour se coucher; leur nourriture était du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeaient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyait plus en mouvement; la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux qui paraissent fort délicats (2). »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture; il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites; son poil est de la plus grande finesse au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paraît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France si on ne le tenait pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périrait en peu de temps.

À l'égard du *taguan* ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon, a sans contredit une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris (3), ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le cabinet de l'Académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé, il dit qu'il se trouve dans l'île de Gilolo; il appelle ces animaux des *civettes volantes*; il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu près semblables à celles des guenons; lorsqu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes; ils sont sauvages et peureux; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris-forcé,

(3) Ce nom me paraît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes, ont plus de rapport avec les écureuils, que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

(1) Histoire générale des Voyages, t. 10, p. 410.

(2) Description d'un écureuil volant, par M. Vosmaër; Amst., 1767, page 9.

les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors; ils mordent fortement et sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit; quelques-uns les appellent des *singes volants*; ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avait la tête plus effilée et ressembloit davantage à un *coes-coes*, ayant le poil gris depuis le museau avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau était adhérente au corps et s'étendait, elle est garnie d'un poil plus blanc par-dessous et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre il étend ses membranes, et il paraît comme s'il était aplati.

» Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prévôt, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les *Lettres édifiantes*, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan*.

» J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Heeteren à La Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre: la différence de sexe se connaissait à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre; les deux mâles étaient dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange.»

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

*Dimensions prises à la mesure du Rhin.*

	pi.	po	lig.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant. . . . .	0	4 $\frac{3}{4}$	0
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$	0
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil. . . . .	1	8	0
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre donne. . . . .	1	0	6
Et celle des pieds de derrière. .	1	3	0

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

» Les oreilles petites, pointues, couver-

tes en dehors d'un poil brun-clair très-court et très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve, les paupières paraissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très-roides; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, et deux en dessous, d'un jaune foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

» Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, et ne paraît que comme un simple appendice. Les ongles sont fort grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

» La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant elle paraît lâche et pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

» La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

» Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paraît être ronde.

» Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun; le gosier d'un gris-blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous vers

la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TAGUAN.

Nous donnons ici (fig. 2, pl. 265) la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, et duquel nous avons donné la figure (*même planche, figure 1*) me paraît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives: il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paraît être petite à proportion du corps; le nez est noir, le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes

de devant jusqu'au poignet où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessous le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs; les ongles qui ont cinq lignes de longueur sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description et la figure de ce taguan avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourrait paraître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paraissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies; mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avait été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connaissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à la première (1).

## LE PETIT-GRIS (2).

L'ÉCUREUIL GRIS, *SCIURUS CINEREUS*; Linn., Cuv., Desm. (3).

On trouve dans les parties septentrionales

de l'un et de l'autre continent l'animal que

(1) Dans notre édition, l'une et l'autre de ces deux figures sont rectifiées.

(2) *Petit-gris*, nom que nous avons donné à cet animal qu'on appelle *écureuil gris*, *grand écureuil gris*, *écureuil de Canada*, *écureuil de Virginie*.

*Sciurus virginianus cinereus major*. (Ray, *Synops. quadrup.*, pag. 215.)

Grand écureuil gris. (Catesby, *Hist. nat. de la Caroline*, tome 2, page 74.)

*Sciurus cinereus*, *auriculis ex albo flavicantibus...* *Sciurus virginianus*, l'écureuil de Virginie. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 153.)

(3) Dans cet article, Buffon, supposant que le petit-gris de Sibérie appartient à la même espèce que l'écureuil gris de Caroline, confond les notes des voyageurs, relatives à ces deux animaux; néanmoins la description qui y est jointe est celle de l'écureuil gris d'Amérique. DESM. 1826.

nous donnons ici sous le nom de *petit-gris* ; il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivants : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé ; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences qui sont constantes, paraissent suffisantes pour constituer une espèce particulière à laquelle nous avons donné le nom de *petit-gris*, parce que l'on connaît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différents de ceux d'Amérique ; que ces petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune, dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paraît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun ; car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils ; ils y sont de la même grosseur et de la même couleur c'est-à-dire, d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays ; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils ; ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont, les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom. M. Regnard (1) dit affirmativement que les petits-gris de Laponie sont les mêmes ani-

maux que nos écureuils de France ; ce témoignage est si positif, qu'il serait suffisant, s'il n'était pas contredit par d'autres témoignages ; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'était pas fort occupé d'histoire naturelle ; et il n'a pas demeuré assez long-temps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que les naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver (2). Cela peut être vrai, car les lièvres, les loups, les belettes changent aussi de couleur dans ce climat ; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris-cendré : et, pour ne parler que

grand marché, et qu'on en donne un timbre pour un écu ; ce timbre est composé de quarante peaux. Mais il n'y a point de marchandises où l'on soit plus trompé qu'à ces petits-gris et aux hermines, parce que vous achetez la marchandise sans la voir et que la peau est retournée, en sorte que la fourrure est en dedans. Il n'y a point de distinction à faire, toutes sont de même prix, et il faut prendre les méchantes comme les belles, qui ne coûtent pas plus les unes que les autres. Nous apprîmes avec nos Lapons une particularité surprenante touchant les petits-gris, et qui nous a été confirmée par notre expérience : on ne rencontre pas toujours de ces animaux dans une même quantité, ils changent bien souvent de pays, et l'on n'en trouvera pas un dans tout un hiver où l'année précédente on en aura trouvé des milliers. Ces animaux changent de contrée ; lorsqu'ils veulent aller en un autre endroit, et qu'il faut passer quelque lac ou quelque rivière, qui se rencontre à chaque pas dans la Laponie, ces petits animaux prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent sur le bord de l'eau, sur laquelle ils se mettent et s'abandonnent ainsi au gré du vent, élevant leurs queues en forme de voiles, jusqu'à ce que le vent se faisant un peu fort et la vague élevée, elle renverse en même temps et le vaisseau et le pilote. Ce naufrage, qui est bien souvent de trois ou quatre mille voiles, enrichit ordinairement quelques Lapons qui trouvent ces débris sur le rivage, et les font servir à leur usage ordinaire, pourvu que ces petits animaux n'aient pas été trop long-temps sur le sable ; il y en a quantité qui font une navigation heureuse et qui arrivent à bon port, pourvu que le vent leur ait été favorable et qu'il n'ait point causé de tempêtes sur l'eau, qui ne doit pas être bien violente pour engloutir tous ces petits bâtiments. Cette particularité pourrait passer pour un conte si je ne la tenais par ma propre expérience. (Oeuvres de M. Regnard ; Paris, 1742, tome 1, page 163.)

(2) *Sciurus vulgaris*. . . habitat in arboribus frequens, aestate ruber, hyeme incanus. (Fauna Suecica ; Stockholm, 1746, pag. 9.)—*Sciurus vulgaris*. . . aestate ruber, hyeme cinereus. (Syst. Nat., ed. 10, pag. 63.)

(1) Ces petits-gris sont ce que nous appelons *écureuils* en France, qui changent leur couleur rousse lorsque l'hiver et les neiges leur en font prendre une grise ; plus ils sont avant vers le nord, et plus ils sont gris : les Lapons leur font beaucoup la guerre pendant l'hiver, et leurs chiens sont si bien faits à cette chasse, qu'ils n'en laissent passer aucuns sans les apercevoir sur les arbres les plus élevés, et avertir par leur aboiement les Lapons qui étaient avec nous. Nous en tuâmes quelques-uns à coups de fusil, car les Lapons n'avaient pas pour lors leurs flèches rondes avec lesquelles ils les assomment, et nous eûmes le plaisir de les voir écorcher avec une vitesse surprenante. Ils commencent à faire la chasse aux petits-gris vers la Saint-Michel, et tous les Lapons généralement s'occupent à cet emploi, ce qui fait qu'ils sont à

de l'écureuil, M. Linnæus, dans la *Fauna Suecica*, dit : *Estate ruber, hyeme incanus*; il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du roux au blanchâtre, et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus*, qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema Naturæ* : M. Klein (1) assure au contraire que les écureuils autour de Dantzick sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres qui ne changent pas plus de couleur que les roux; ces écureuils gris et noirâtres se retrouvent en Canada (2) et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris, ou si l'on veut, l'écureuil gris comme un animal commun aux deux continents, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs, nous ne voyons pas que les écureuils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes; nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres; ils diffèrent donc des petits-gris, non-seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles; car quoique ces navigations des petits-gris paraissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins (3), que nous ne pouvons les nier.

(1) *Sciurus vulgaris rubicundus*. . . . *Nostrates tàm in sylvis quàm in caveis vulgares et hyeme et estate rubri*. . . . In Poloniâ utique vulgares cinerei *non mutantes pellem*; haud rari quoque vulgares nigricantes, etc. (Klein, de Quadrup., pag. 53.) — In Ukrainâ, inter sciuros coloris rutili, nigricantes spectantur. (Rzaczynski, Auct. Hist. nat. Polon., pag. 321.)

(2) Les escurieux de Virginie approchent fort de la grandeur de nos connils; ils sont noirs ou mêlés de noir et de blanc. Toutefois la plus grande partie sont cendrés. (Description des Indes occidentales, par Jean de Laet, page 88.) — La plus fine pelletterie du pays des Iroquois est la peau des écureuils noirs. Cet animal est gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux et très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles. (Histoire de la Nouvelle-France, par le Père Charlevoix; Paris, 1744, tome 1, page 273.)

(3) *Rei veritate nititur, quod Gesnerus ex Vincencio Beluacensi et Olao M. refert: sciuros, quandò aquam transire cupiunt, lignum levissimum aquæ imponere eiq; insidentes et caudâ, non tamen ut vult, crectâ sed continuò motâ, velificantes, neque*

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie (4) ne paraît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir (5) et l'écureuil gris-foncé (6), tous deux de l'Amérique, pourraient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre.

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris; Fernandez (7) dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres et particulièrement sur les pins, qu'il se nourrit de fruits et de graines, qu'il en fait provision pour l'hiver; qu'il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison, qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres comme font les oiseaux : cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandez soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe; nous le disons seulement comme une chose qui nous paraît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid, qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

*flante vento, sed tranquillo æquore transvelvi; quod fide dignus fidusque meus emissarius ad insulas Gothlandiæ plus simplici vice observavit, et cum spoliis in littoribus ibidem collectis redux, mirabundus mihi retulit.* (Dissertatio de sciuro volante; Transact. Angl., n° 427, pag. 38. — Klein, de Quadrup., pag. 53.) — *Cortice interdum sciurus navigat.* (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 63.)

(4) *Sciurus albus sibericus*, l'écureuil blanc de Sibérie. (Brisson, Regn. anim., pag. 151.)

(5) *Sciurus mexicanus*. (Hernand., Hist. Mexic., pag. 582.) — *Sciurus niger*, l'écureuil noir. (Brisson, Regn. anim., pag. 151.)

(6) L'écureuil d'Amérique. (Seba, vol. 1, pag. 78, planche 48, fig. 5.) — *Sciurus obscurè cinereus*. . . . *Sciurus americanus*, l'écureuil d'Amérique. (Brisson, Regn. anim., pag. 152.)

(7) Francisc. Fernandez, Hist. anim. nov. orbis, pag. 8.



## DESCRIPTION DU PETIT-GRIS.

Le petit-gris (1) (*pl.* 266) ressemble à l'écurueil par la forme du corps, mais il en diffère beaucoup par les couleurs du poil. Celui qui a servi de sujet pour cette description, n'avait point de bouquets de poils au-dessus des oreilles; il était plus gros que l'écurueil; son poil n'avait que de très-légères teintes de roux sur le museau, sur le sommet et les côtés de la tête, sur les oreilles, sur le dos et sur la queue; il y avait une tache de couleur rousse très-foncée sur la face supérieure du métatarse. Le dessus du museau, le front, le sommet de la tête et l'occiput avaient des teintes de gris et de noir mêlées avec le fauve; les mêmes teintes formaient une large bande qui s'étendait depuis l'entre-deux des épaules jusqu'au milieu du dos. Le tour des yeux était d'un blanc jaunâtre, et autour de ce blanc il y avait du jaune; la lèvre inférieure et les joues étaient mêlées de blanc-sale et de gris; la base des oreilles et la partie inférieure de leur face interne étaient blanches. Le dessus et les côtés du cou, l'épaule, la face extérieure du bras et de l'avant-bras, le dessus des pieds de devant, les côtés de la poitrine et du corps, la partie postérieure du dos, la croupe, la face extérieure de la cuisse et de la jambe avaient des teintes de blanc, de noir et de fauve. Le poil de toutes ces parties était de couleur cendrée, noirâtre près de sa racine; plus haut il était alternativement de couleur fauve, ou blanchâtre, ou blanche, et de couleur noirâtre ou noire. La mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, la poitrine, le ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe étaient d'un blanc mêlé de quelques teintes de cendré et de jaunâtre; cette dernière couleur dominait aux alentours des parties de la génération et de l'anus. La queue étant étendue en panache avait du blanc sur ses bords, le milieu était mêlé de blanc, de noir et de fauve, parce que les poils avaient

successivement du noir et du fauve et la pointe blanche. Le poil du corps avait jusqu'à neuf ou dix lignes de longueur, et celui de la queue plus de deux pouces.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	10	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	8
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	3	0
Circonférence du museau, prise au-dessus des yeux. . . . .	0	3	9
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5½
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	4
La même distance, mesurée en ligne droite. . . . .	0	0	11
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	4	10
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	10
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	1
Longueur du cou. . . . .	0	0	10
Circonférence du cou. . . . .	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	5	8
Circonférence prise à l'endroit le plus gros. . . . .	0	7	10
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	7	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	7	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	0

(1) Cet animal est l'écurueil gris d'Amérique, *sciurus cinereus* des auteurs, et non le petit-gris de Sibérie, qui n'est qu'une variété de l'écurueil vulgaire.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	1	11	Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	4
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	10	Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	4
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit. . . . .	0	0	5	Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	6
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	2	Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	4
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	1	Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	9	Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	2	10	Largeur à la base. . . . .	0	0	1
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	10				
Épaisseur. . . . .	0	0	5				

Le squelette du petit-gris ressemble parfaitement à celui de l'écureuil par le nombre, la figure et la situation des dents et des os.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU PETIT-GRIS.

#### 919. *Un petit-gris desséché.*

C'est celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

#### 920. *Le squelette d'un petit-gris.*

La longueur de ce squelette est de huit pouces neuf lignes depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'extrémité postérieure de l'os sacrum; la tête a deux pouces trois lignes et demie de longueur, un pouce trois lignes et demie de largeur, et trois pouces neuf lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros. Ce squelette a été tiré de l'animal rapporté sous le numéro précédent.

#### 921. *L'os de la verge d'un petit-gris.*

Cet os ressemble à celui de la verge de l'écureuil. (*Voyez la pl. 131, fig. 4, tome 2 de cet ouvrage, qui représente l'os de la verge de l'écureuil.*)

#### 922. *Une peau de petit-gris du Groenland.*

Cette peau vient d'un animal à peu près de la même grandeur que celui qui est rapporté sous le numéro 919, mais elle en diffère par la qualité du poil qui est plus doux et par les couleurs. Le dessus et les côtés du

cou et du corps paraissent entièrement gris au premier coup d'œil, mais en regardant de plus près on aperçoit un mélange de fauve et de noirâtre; en effet chaque poil est de couleur cendrée-noirâtre sur la moitié de sa longueur depuis la racine, il y a une couleur blanchâtre ou quelque apparence de fauve au-dessus du cendré, et le reste du poil est alternativement noir et blanc ou blanchâtre: le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont blancs avec des teintes de jaunâtre: les poils de la queue sont de couleur cendrée près de la racine, au-dessus du cendré il y a du blanchâtre, et ensuite du noirâtre et encore du blanchâtre et du noirâtre, et enfin du fauve et du noir; ces poils n'ont guère plus d'un pouce et demi de longueur: le poil du corps est aussi long que celui du petit-gris dont il a été fait mention sous le numéro 919. On apporte de Sibérie des peaux de petit-gris semblables à celle dont il s'agit ici: on donne le nom de *petit-gris blanc* à ces peaux de Sibérie et à celles du Groenland.

#### 923. *Une peau de petit-gris d'Yrlek.*

Le poil de cette peau est encore plus doux, et il a plus de longueur que celui du petit-gris du Groenland et de Sibérie; il est d'un

gris plus pâle; il a moins de mélange de noir, mais le fauve y est plus apparent.

924. *Une peau de petit-gris de Casan.*

Cette peau m'a paru ne différer de celle du petit-gris du Groenland et de Sibérie, qu'en ce que le gris est moins clair, et qu'il y a du fauve le long du dos.

925. *Autre peau de petit-gris de Casan.*

Elle diffère de la précédente par la teinte de la couleur fauve du milieu du dos, qui est plus foncée et presque rousse. Il vient de pareilles peaux de petit-gris de Tartarie, de Livonie et de Novogorod : on les nomme dans le commerce *gris-commun*.

926. *Une peau de petit-gris de Norwège.*

Cette peau a le poil d'un gris plus foncé que celui du petit-gris du Groenland et de Sibérie, rapporté sous le numéro 922, parce que le poil du petit-gris de Norwège a moins de blanchâtre, et que sa couleur cendrée est foncée et bleuâtre; aussi donne-t-on à cette fourrure dans le commerce le nom de *gris-bleu* : il y a des teintes de fauve le long du milieu du dos. Au reste cette peau ressemble

à celle du petit-gris du Groenland et de Sibérie : on en trouve de pareilles dans l'Islande.

927. *Peau de petit-gris de Sibérie.*

La principale différence qui se trouve entre cette peau et celle du petit-gris de Norwège est dans les couleurs du poil; elle a un peu moins de fauve sur le dos et beaucoup plus de noir sur la queue, dont le poil a plus de deux pouces de longueur; le poil du corps est aussi plus long que celui des peaux rapportées sous les numéros précédents : cette fourrure est dans le commerce sous le nom de *gris noir*.

928. *Une peau de petit-gris du Cap-Nord.*

Les fourreurs donnent à cette peau, comme à celle du numéro précédent, le nom de *gris-noir*, et cette dénomination est mieux fondée, car le poil n'a que très-peu de gris; il est presque entièrement de couleur cendrée-brune qui domine sur le gris et sur une teinte de fauve qui se trouve principalement le long du dos. Il y a sur la queue autant de noir que sur celle du petit-gris de Sibérie; et le poil du corps et de la queue a autant de longueur que celui de cet animal.

## LE PALMISTE <sup>(1)</sup>,

## LE BARBARESQUE <sup>(2)</sup> ET LE SUISSE <sup>(3)</sup>.

L'ÉCUREUIL PALMISTE, *SCIURUS PALMARUM*; Linn., Gmel., Desm. —

L'ÉCUREUIL BARBARESQUE, *SCIURUS GETULUS*; Linn., Gmel., Desm.

— L'ÉCUREUIL SUISSE, *SCIURUS STRIATUS*; Linn., Gmel., Desm. —

*TAMIAS STRIATUS*; Illig.

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou

d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les

(1) Le palmiste. Rat palmiste, écureuil des palmiers.

*Mustela africana*. (Clusius, *Exotic.*, pag. 112.)

*Mustela libyca*. (Nieremberg, *Hist. nat.*; Antwerp., 1635, pag. 172.)

*Sciurus coloris ex rufo et nigro mixti, tæniis in dorso flavicantibus...* *Sciurus palmarum* vulgò. L'écureuil palmiste, vulgairement *rat palmiste*. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 156.)

(2) Le barbaresque ou l'écureuil de Barbarie.

*Sciurus getulus*. (Caius apud Gesnerum, *Hist. quadrup.*, p. 847. — Gesner, *Icon. quadr.*, p. 112.)

*Sciurus getulus*. (Aldrov., de *Quadrup. digit. vivip.*, pag. 105 et 106.)

*Getulus. Sciurus fuscus, striis quatuor albidis longitudinalibus*. (Linn., *Syst. Nat.*, ed. 10, p. 64.)

The Barbary squirrel. (Edwards, *Hist. of Birds*, pag. 198.)

*Sciurus coloris ex rufo et nigro mixti, tæniis in lateribus alternatim albis, et fuscis aut nigris...* *Sciurus getulus*, écureuil de Barbarie. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 157.)

(3) Le suisse. L'écureuil suisse, l'écureuil de terre. *Ohikoin*, chez les Hurons.

palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom; les uns l'appellent *rat palmiste*, et les autres l'*écureuil des palmiers*; et comme il n'est ni écureuil, ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste*. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés; sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats, il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil; elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil; il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paraît qu'on pourrait distinguer le palmiste de tous les autres animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie et dans l'écureuil suisse qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray (1) a pensé qu'ils ne fai-

saient tous trois qu'une seule et même espèce, mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire, le palmiste et l'écureuil de Barbarie que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent; qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse décrit par Lister, Catesby (2) et Edwards (3) ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes; et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche qui s'étend dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire et brune dans le suisse, les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et d'ailleurs il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse: celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas, il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre, et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre*; enfin il est plus petit que le palmiste, ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différents.

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourrait croire qu'ils seraient tous deux de la même espèce et qu'ils feraient seulement variété dans cette espèce. Cependant en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie*, donnée par Caius (4) et copiée par Aldrovande (5) et Jonston (6), avec la description et la figure que nous donnons ici du palmiste; et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie, donnée par Edwards, on y trouvera des différences très-remarqu-

La seconde espèce d'écureuils que les Hurons appellent *ohïhoïn*, et nous *suisse*, à cause de la beauté et diversité de leur poil, sont ceux qui sont rayés et barrés depuis le devant jusqu'au derrière d'une barre ou raie blanche, plus, d'une rousse-grise et noirâtre, etc. (Voyage du pays des Hurons, par Sagard Théodat; Paris, 1632, pages 305 et 306.)

Écureuil suisse. Les écureuils suisses sont de petits animaux comme de petits rats. On les appelle *suisse* parce qu'ils ont sur le corps un poil rayé de noir et de blanc qui ressemble à un pourpoint de Suisse. (Voyage de la Fontan, tome 2, page 43.)

Il y a une espèce d'écureuil dans l'Amérique septentrionale qui est un peu plus petite que notre écureuil commun. On nomme *suisse* ce petit écureuil, parce qu'il est rayé de la tête à la queue par raies blanches, rousses et noires, toutes d'une même longueur d'environ la moitié d'un travers de doigt. (Description de l'Amérique septentrionale, par Denys; Paris, 1632, tome 2, pages 331 et 332.)

Sciurus Listeri. (Ray, Synops. quadrup., pag. 216.)

Écureuil de terre. (Catesby, Hist. de la Caroline, tome 2, page 75.)

Petit écureuil de la Caroline, qu'on appelle aussi *écureuil de terre*, parce qu'il ne vit pas sur les arbres comme les autres écureuils, mais qu'il gratte la terre comme les lapins et qu'il s'y terre. (Edwards, Hist. des Oiseaux, page 181.)

Sciurus rufus, tænis in dorso nigris, tænis ex albo flavicantibus intermixtis.... Sciurus carolinensis, écureuil de la Caroline. (Brisson, Regn. anim., pag. 155.)

(1) Sciurus getulus Caii, mustela africana Clusii,

eadem nobis videtur. ... Descriptio mustelæ africanæ cum sciuri getuli descriptione satis benè convenit, ut non dubitem idem animal esse: huic similis est sciurus à clarissimo Dom. Lister, observatus et descriptus. (Ray, Synops. quadrup., pag. 216.)

(2) Catesby, Histoire naturelle de la Caroline, tome 2, page 75.

(3) Edwards, Nat. hist. of Birds; London, 1741, part. 4, pag. 181.

(4) Sciurus getulus. (Caius apud Gesnerum, Hist. quadrup., page 847.)

(5) Aldrov., de Quadrup. digit., pag. 405.

(6) Jonst., de Quadrup., pag. 113.

bles et qui indiquent assez que ce sont des animaux différents : nous les avons tous deux au Cabinet du Roi aussi-bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqué, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat, et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve dans le palmiste sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux, ils s'approprient fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints; ils sont tous deux d'une très-jolie figure, leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil, leur taille est plus petite,

leur corps est plus léger et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres, mais le suisse se tient à terre et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement (1), à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs.

#### ADDITION

##### A L'ARTICLE DU PALMISTE.

Nous avons dit que cet animal passait sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvait principalement en Barbarie; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal, dans le pays des nègres Jalofes, et dans les terres voisines du Cap-Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations, et il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

## DESCRIPTION DU PALMISTE.

Le palmiste (*pl.* 267), qui a servi de sujet pour cette description, n'était pas adulte; il avait beaucoup de rapport au campagnol par la forme de la tête qui était couverte par un poil hérissé : les oreilles étaient courtes, larges et garnies de poil principalement sur leur face interne. La queue avait au moins autant de longueur que le corps et la tête de l'animal en entier; elle était revêtue de poils plus longs que ceux du corps, car ils avaient quatre lignes de longueur tandis que celle du poil du corps n'était que de trois lignes. Il y avait cinq doigts aux pieds de derrière, et seulement quatre à ceux de devant; on n'apercevait à l'endroit du pouce qu'un très-petit tubercule.

Le poil du dessus de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, était de couleur mêlée de roussâtre et de brun; le

dessus du cou, les côtés de la tête et du cou, la partie antérieure du dos, l'épaule et la face externe de l'avant-bras avaient des teintes de brun et de gris, ou de blanc-sale. Il y avait sept bandes, quatre brunes et trois de couleur de blanc-sale qui s'étendaient sur le dos et sur les lombes jusqu'à l'origine de la queue : l'une des bandes blanchâtres se trouvait placée le long du milieu du dos et des lombes, elle était étroite : on voyait de chaque côté de cette bande blanchâtre une large bande brune, ensuite une bande blanchâtre un peu plus large que celle du milieu, et enfin une bande brune à peu près de la même largeur que la bande blanchâtre qui la précédait. Toute la face inférieure du corps

(1) Voyage du pays des Hurons, par Sagard Théodat; Paris, 1632, page 306.

de l'animal, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, avait une couleur blanchâtre presque grise. La couleur du poil de la queue était mêlée de gris et de brun-noirâtre qui semblait former des anneaux fort étroits; chaque poil avait du noir près de la racine, du gris au-dessus du noir, et enfin du noir à la pointe.

J'ai observé un autre palmiste qui était empaillé, et qui m'a paru de même espèce que le précédent; il avait sur le dos trois bandes blanchâtres légèrement teintées de jaune et longitudinales, mais il était plus grand que le jeune palmiste, aussi il en différait par les couleurs du poil. La face supérieure du corps, à l'exception des trois bandes dont il vient d'être fait mention, avait une couleur mêlée de roussâtre, de gris et de brun-noirâtre: la face inférieure était de couleur blanche avec quelques teintées de jaune. Les poils de la queue formaient un panache; ils avaient jusqu'à onze lignes de longueur, chaque poil était de couleur roussâtre à son origine, il avait ensuite du noir, du roussâtre, du noir, et enfin l'extrémité était blanche, de sorte qu'en regardant la queue par-dessous on voyait de chaque côté du tronçon une large bande roussâtre parallèle au tronçon, et ensuite une bande étroite et noire, une bande étroite et roussâtre, une large bande noire et enfin une large bande blanche.

Les dimensions de la table suivante ont été prises sur le jeune palmiste; la description des parties intérieures a été faite sur le même sujet, parce qu'il était mieux conservé que l'autre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	2	10
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	0
Circonférence du bout du museau.	0	1	1
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	1	5
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	0	7
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	4½
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	0	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Ouverture de l'œil.	0	0	1½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	0	7
La même distance mesurée en ligne droite.	0	0	5
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	0	2	2
Longueur des oreilles.	0	0	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	0	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	0	6
Longueur du cou.	0	0	3
Circonférence du cou.	0	1	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	1	10
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	0	2	1
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	1	8
Longueur du tronçon de la queue.	0	2	8
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	0	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	0	7
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	3
Épaisseur au même endroit.	0	0	1½
Circonférence du poignet.	0	0	6
Circonférence du métacarpe.	0	0	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	0	7
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	0	9
Largeur du haut de la jambe.	0	0	4
Épaisseur.	0	0	2
Largeur à l'endroit du talon.	0	0	2
Circonférence du métatarse.	0	0	7
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	1	0
Largeur du pied de devant.	0	0	2½
Largeur du pied de derrière.	0	0	3
Longueur des plus grands ongles.	0	0	½
Largeur à la base.	0	0	¼

A l'ouverture de l'abdomen l'épiploon s'est trouvé fort court et racorni par l'esprit de vin, où le petit animal dont il s'agit, avait été gardé pendant long-temps; le foie était placé presque entièrement à droite.

Le duodenum s'étendait jusqu'à la région iliaque, il se repliait en dedans et se prolongeait en avant. Les circonvolutions du jejunum étaient dans les régions hypogastrique

et iliaques, et celles de l'ileum dans le côté gauche et dans la région ombilicale. Le cæcum était dirigé en arrière dans le côté droit. Le colon formait un arc en s'étendant de droite à gauche derrière l'estomac, ensuite il se prolongeait un peu dans le côté gauche avant de se joindre au rectum.

La partie droite de l'estomac ne formait point d'angle comme la plupart des animaux; le grand cul-de-sac était profond, mais il avait peu de diamètre. Les intestins avaient tous à peu près la même grosseur; le cæcum était fort court.

Le foie avait trois grands lobes; le plus grand était placé dans le milieu, et divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoire passait dans l'une, et la vésicule du fiel se trouvait dans l'autre qui était peu profonde. Il y avait un lobe à gauche et un à droite; le gauche était moins grand que le moyen, et plus grand que le droit; celui-ci avait à sa racine deux prolongements qui étaient peut-être deux petits lobes, mais que

l'on ne pouvait pas bien distinguer à cause du racornissement de tous ces viscères.

La rate était allongée, et a paru ressembler à la rate de la plupart des animaux quadrupèdes.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'un tiers de sa longueur; ils avaient peu d'enfoncement, mais le bassin était grand.

Le centre nerveux avait beaucoup d'étendue. Il m'a paru qu'il ne sortait que deux branches de la crosse de l'aorte.

Il y avait quatre mamelles ventrales, deux de chaque côté. Je n'ai pas pu reconnaître si l'urètre s'étendait jusqu'au bord de la vulve comme dans le rat. Les trompes n'étaient pas pelotonnées comme dans l'écureuil, mais elles formaient des sinuosités très-apparentes sur le pavillon.

Le palmiste a vingt-deux dents qui ne diffèrent de celles de l'écureuil qu'en ce que la dent qui est placée au-devant des mâchoières est à proportion plus grosse.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU BARBARESQUE ET DE L'ÉCUREUIL SUISSE.

#### 929. *Un barbaresque empaillé.*

LA longueur de cet animal (*pl.* 267) est d'environ cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'à la queue. Le dessus de la tête et du cou, et le dos sont de couleur roussâtre mêlée de cendré: il y a de plus sur le dos quatre bandes longitudinales jaunâtres et deux bandes noires; les bandes jaunâtres ont environ une ligne de largeur, elles s'étendent jusqu'à l'origine de la queue, cependant elles ne sont pas toutes d'égale longueur, l'extérieure de chaque côté est plus longue que l'intérieure, parce qu'elle commence au-dessus de l'épaule, tandis que l'autre ne commence qu'au-delà du garrot. Les deux bandes noires se trouvent entre les deux bandes jaunâtres internes, et y touchent; elles ne sont séparées l'une de l'autre que par un espace d'une ligne de largeur. Les côtés de la tête et du cou, et la face

terne des quatre jambes ont une couleur cendrée teinte de roussâtre; le dessous de la tête et du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des quatre jambes sont de couleur blanchâtre avec une teinte de jaunâtre: la longueur du poil n'est que de trois lignes. Chaque pied a cinq doigts, mais le pouce des pieds de devant est très-court, comme dans l'écureuil et le rat.

#### 930. *Un écureuil suisse empaillé.*

Cet animal est un peu plus petit que le barbaresque; il n'a qu'environ quatre pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Ses oreilles sont très-courtes; le tronçon de la queue est long de deux pouces et demi, le poil qui est au bout donne un pouce de plus pour la longueur totale de la queue; le poil du dessus et des côtés de la tête est de couleur mêlée

de noir, de gris et de roux : il y a neuf bandes, larges chacune d'environ deux lignes, qui s'étendent depuis la tête, le long du cou et du dos jusqu'à la croupe, mais elles sont peu apparentes sur le cou; la bande du milieu est noire, et il se trouve de chaque côté une bande roussâtre, une noire, une blanchâtre teinte de roussâtre, et enfin une noire; les côtés du cou, du corps, et de la face externe des jambes sont de couleur roussâtre; le dessous de la tête et du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des jambes ont une couleur blanchâtre. Le poil du corps a environ trois lignes de longueur, et le poil de la queue huit lignes; celui-ci est roussâtre près de la racine, noir dans le milieu et blanchâtre à la pointe. Les pieds et les doigts ressemblent à ceux du barbaresque et de l'écureuil. L'animal dont il s'agit ici, a été apporté de Russie par M. de l'Isle, de l'Académie royale des sciences.

931. *La peau d'un écureuil suisse.*

Cette peau a sept pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à

l'origine de la queue : quoiqu'elle soit de beaucoup plus longue que celle de l'animal empaillé qui est rapporté sous le numéro précédent, on ne peut pas douter que ces deux peaux ne viennent d'animaux de même espèce, tant elles se ressemblent l'une à l'autre pour les couleurs et la qualité du poil, et par la longueur des oreilles et de la queue. Je présume que la peau dont il s'agit, n'est si longue que pour avoir été attachée par les deux bouts pendant le temps qu'elle s'est desséchée, de sorte qu'elle n'aura pu se raccourcir que sur sa largeur, aussi les bandes du dos sont moins larges que sur l'écureuil suisse empaillé; au contraire l'autre peau n'ayant point été attachée se sera raccourcie sur sa longueur comme sur sa largeur. Je ne fais cette remarque que pour en conclure qu'il y a lieu de croire que la vraie longueur de l'animal vivant est d'environ six pouces, parce que cette longueur est moyenne entre celle des deux peaux dont il s'agit. Celle qui est rapportée sous le présent numéro, a été envoyée de Russie par M. Tesdorf.

## LE COQUALLIN.

L'ÉCUREUIL COQUALLIN, *SCIURUS VARIEGATUS*; Linn., Gmel., Desm. (1).

J'ai reconnu que cet animal qui nous a été envoyé d'Amérique, sous le nom d'*écureuil orangé*, était le même que Fernandez (2) a indiqué sous celui de *quauhcallotquapachli* ou *cozticocotequallin*; mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

(1) M. F. Cuvier pense que cet écureuil ne diffère pas spécifiquement de l'écureuil capistraté de M. Bosc. Nous ne partageons pas son opinion à cet égard.  
DESM. 1826.

(2) Fr. Fernandez, Hist. anim. nov. Hispan., cap. 26, pag. 8.

Le coquallin (*pl.* 266) est beaucoup plus grand que l'écureuil : *In duplam ferè crescit magnitudinem*, dit Fernandez; c'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs; il a le ventre d'un beau jaune, et la tête, aussi-bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé (3); il se couvre de sa queue comme l'écureuil, mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles; il ne monte pas sur les arbres; il habite comme l'écureuil de terre (4) que nous avons appelé le *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge, et y élève ses petits; il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

(3) Voyez ci-après la description du coquallin.

(4) Voyez ci-avant l'article de l'écureuil suisse.



Il paraît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique : les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes ; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font

leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

## DESCRIPTION DU COQUALLIN.

Le coquallin (*pl.* 266) ressemble à l'écureuil par la forme du corps, mais il est un peu plus grand, et il en diffère beaucoup par les couleurs du poil ; celui de la queue a autant de longueur que dans l'écureuil, mais les oreilles du coquallin ne sont pas surmontées par de longs poils en forme de pinceau.

Le bout du museau et les oreilles sont blancs, le dessous et les côtés de la tête ont une belle couleur noire, avec quelques teintes de couleur rousse ou orangée, qui est fort apparente sur les côtés de la tête ; l'occiput, le dessus et les côtés du cou, le dos, les côtés du corps, la queue, l'épaule et la face externe du bras et de la cuisse, sont de couleur mêlée de noir, de roux-orangé et de roussâtre ; il y a quelques poils blancs au bout de la queue. Le dessous de la tête et du cou, la poitrine, le ventre, la face interne du bras et de la cuisse, le reste des quatre jambes et les pieds, sont en entier de couleur rousse-orangée, excepté le dessous du métatarse qui est mêlé de noir ; les plus grands poils du corps ont, comme ceux de l'écureuil, près d'un pouce de longueur, et ceux de la queue jusqu'à trois pouces et demi. Les moustaches sont noires et longues de deux pouces neuf lignes ; les ongles ont aussi une couleur noire.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . . . .	0	10	9
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput . . . . .	0	2	10
Circonférence du bout du museau . . . . .	0	3	1
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux . . . . .	0	4	5
Contour de l'ouverture de la bouche . . . . .	0	1	0
Distance entre les deux naseaux . . . . .	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil . . . . .	0	1	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille . . . . .	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre . . . . .	0	0	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein . . . . .	0	1	8
La même distance en ligne droite . . . . .	0	1	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles . . . . .	0	5	2
Longueur des oreilles . . . . .	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure . . . . .	0	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas . . . . .	0	1	3
Longueur du cou . . . . .	0	0	11
Circonférence du cou . . . . .	0	3	4
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant . . . . .	0	6	0
La même circonférence dans le milieu . . . . .	0	8	6
La même circonférence, prise devant les jambes de derrière . . . . .	0	6	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . . . . .	0	2	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet . . . . .	0	2	5
Circonférence du poignet . . . . .	0	1	4
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	1	10
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon . . . . .	0	3	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	2	8
Largeur du pied de devant . . . . .	0	0	5½
Largeur du pied de derrière . . . . .	0	0	7½
Longueur des plus grands ongles . . . . .	0	0	5
Largeur à la base . . . . .	0	0	2/3

Quoique cet animal fût presque entièrement desséché, il m'a paru que ses viscères ressembloient à ceux de l'écureuil, principalement l'estomac, le foie, la vésicule du fiel, le colon et les poumons.

## DESCRIPTION

### DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE DU COQUALLIN.

#### 1239. *Un coquallin.*

On a fait dessécher cet animal, après l'avoir gardé long-temps dans l'esprit de vin ; c'est l'individu qui a servi de sujet pour la description du coquallin.

#### 1240. *L'os hyoïde d'un coquallin.*

Il manque quelques pièces dans cet os,

celles qui restent sont presque entièrement ressemblantes à celles qui leur correspondent dans l'os hyoïde de l'écureuil.

#### 1241. *L'os de la verge d'un coquallin.*

Cet os est semblable à celui de l'écureuil par la forme, il n'en diffère que par la grandeur, en raison de la taille de ces deux animaux.

## L'AYE-AYE.

L'AYE-AYE MADECASSE, CHEIROMYS MADAGASCARIENSIS; Cuv., Geoff.,  
Desm. — SCIURUS MADAGASCARIENSIS; Linn., Gmel. (1).

AYE-AYE est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et » qu'il tient du maki, de l'écureuil et du » singe. Ses oreilles plates et larges ressem- » blent beaucoup à celles de la chauve-sou- » ris ; ce sont deux peaux noires presque lis- » ses, parsemées de quelques longs poils » noirs terminés de blanc, qui forment la ro- » be : quoique la queue paraisse toute noire, » cependant les poils à leur base sont blancs

» jusqu'à la moitié. Son caractère principal, » et un des plus singuliers, est le doigt du » milieu de ses pieds de devant ; les deux » dernières articulations sont très-longues, » grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour » tirer les vers des trous d'arbres, et pour » les pousser dans son gosier ; il semble » aussi lui être utile pour s'accrocher aux » branches. Cet animal paraît terrier, ne » voit pas pendant le jour, et son œil cou- » leur d'ocre de rue est comme celui du chat- » huant. Il est très-paresseux et par consé- » quent très-doux ; celui-ci restait toujours » couché, et ce n'est qu'en le secouant plu- » sieurs fois qu'on venait à bout de le faire » remuer. Il a vécu près de deux mois, » n'ayant pour toute nourriture que du riz » cuit ; il se servait pour le manger, de ses » deux doigts, comme les Chinois de ba- » guettes. »

(1) Cet animal présente dans les formes de sa tête osseuse un singulier mélange des caractères propres aux rongeurs et de ceux qui sont particuliers aux makis. Ses pieds de derrière ont aussi beaucoup de ressemblance avec ceux de ces derniers animaux.

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donné pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de tarsier.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'animal, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue . . . . .	1	2	2
Suivant la courbure du corps . . .	1	6	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput . . . . .	0	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet . . . . .	0	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	4	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon . . . . .	0	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	4	1
Longueur du tronçon de la queue . . . . .	1	3	0

La couleur de cet animal est d'un brun-musc mêlé de noir et de gris-cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout-à-fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre: le noir domine à l'approche des pieds qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poil, larges à leur ouverture, droites et rondes à leur extrémité.

	pi.	po.	lig.
Elles ont de longueur . . . . .	0	2	1
Largeur au conduit auditif . . . . .	0	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	pi.	po.	lig.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur . . . . .	0	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont . . . . .	0	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a . . . . .	0	3	9

	po.	lig.	lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce . . . . .	1	1	l'ongle 6
Le premier doigt interne après le pouce . . . . .	2	9	— 6
Le second doigt qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur . . . . .	2	7	— 3
Le troisième doigt . . . . .	3	2	— 6
Le quatrième doigt ou le premier externe . . . . .	1	9	— 6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts . . . . .	3	2	

Ces doigts qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	po.	lig.	lig.
Le premier doigt interne . . . . .	1	3	l'ongle 5 $\frac{1}{2}$
Le second doigt . . . . .	1	7	— 6
Le troisième doigt . . . . .	1	2	— 6
Le quatrième et le premier doigt externe . . . . .	1	2	— 6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière. Les poils de la queue ont de longueur . . . . .	3	3	

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portait que traînante. De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans

les pieds, car le tarsier a les doigts très-longs. Cet aye-aye était femelle : elle avait deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avaient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le *Voyage aux Indes orientales* de M. Sonnerat (tome 2, page 137). Il a eu vivants le mâle et la femelle.

## LE CABIAI <sup>(1)</sup>.

LE CABIAI CAPYBARE, HYDROCHOERUS CAPYBARA; Erxleb., Cuv., Desm.  
— CAVIA CAPYBARA; Linn., Gmel.

Cet animal d'Amérique n'avait jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connaissance; comme ce prince est curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir, et par amour pour le bien, il nous en a donné plusieurs; celui-ci lui avait été envoyé jeune, et n'était pas encore tout-à-fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir, nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs, il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais aussi grand, le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents; des membranes entre les doigts,

point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs, que par la conformation: il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux; car comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourrait trouver son salut dans la fuite; et pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge, et va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en était pas mauvaise, et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût de poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux, on l'apprivoise sans peine, il vient à la voix et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissait à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait

(1) Cabiai, mot dérivé de *cabionara*, nom de cet animal à la Guyane, et que nous avons adopté.

Capybara Brasiliensibus. (Maregrave, Hist. nat. Brasil., pag. 230, fig. *ibid.*)

Capybara. (Pison., Hist. Brasil., pag. 99. *Nota.* La figure est la même que celle de Maregrave.)

Capybara Brasiliensibus, porcus fluviatilis Maregravii. (Ray, Syn. quad., pag. 126 et 127.)

Cochon d'eau. (Voyage de Desmarchais, par le P. Labat, tome 3, pages 315 et suivantes.)

Capivard. (Voyage de Froger; Amsterdam, 1715, page 127, fig. *ibid.*)

Sus maximus palustris. Porcus fluviatilis brasiliensis. (Jonston.) Capybara Brasiliensibus. (Maregrave.) Le cabiai que l'on nomme aussi *cabionara*. (Barrère, Hist. nat. de la Fr. équinox., pages 160 et 161.)

Hydrocherus. Le cabiai. (Brisson, Regn. anim., pag. 117.)

chaud ; il paraît , par le grand nombre de ses mamelles , que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement , et par conséquent la durée de la vie de cet animal ; nos habitans de Cayenne pourront nous en instruire , car il se trouve assez communément à la Guyane aussi-bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU CABIAI.

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques , et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique (1). M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guyane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant : il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités , ne quittent pas le bord des rivières, et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons, quelquefois néanmoins ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez long-

temps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit; ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourrait que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai, vivant de pain et de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé long-temps, je suis persuadé qu'il pourrait vivre dans notre climat; c'est par erreur que j'ai dit qu'il était mort de froid. J'ai été informé depuis, qu'il supportait fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avait enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya, ce qui ne lui serait pas arrivé, s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

## DESCRIPTION DU CABIAI.

LE cabiai (*pl.* 269) a quelques rapports avec le cochon par la qualité du poil et par la forme du corps, de la croupe et des jambes; ces caractères lui ont fait donner le nom de *cochon*; et parce qu'il se plait dans l'eau, qu'il plonge et qu'il nage avec d'autant plus de facilité, qu'il a des nageoires entre les doigts, on l'a nommé *cochon d'eau* pour le distinguer du vrai cochon; mais les caractères distinctifs sont en grand nombre entre ces deux animaux; on en trouve dans la forme de la tête, du museau, des yeux, des oreilles, du cou; il y a aussi des grandes différences dans les dents et dans les pieds; la plus grande est par rapport à la queue, car le cabiai n'en a point, cette partie manque aussi au peccari, à l'agouti, au

cochon d'Inde, etc., ce dernier me paraît jusqu'à présent avoir plus de rapport au cabiai que tout autre animal.

La tête du cabiai est longue, ses côtés sont aplatis, le museau a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur; la lèvre du dessus est moins avancée que le nez; celle du dessous a une échancrure au-dessous du nez, et laisse les dents incisives supérieures à découvert, quoique la bouche soit fermée; l'ouverture de la bouche est fort petite. Cet animal a le nez rond et de couleur cendrée-noirâtre, les ouvertures des narines éloignées l'une de l'autre et presque rondes, les yeux noirs et beaucoup plus grands que ceux du cochon, les cartilages des paupières noirs, les oreilles courtes, droites, nues, échancrées à l'extrémité et de même couleur que le nez, le cou gros et très-court, le corps étoffé, la

(1) Voyez cette description, ci-dessous.  
MAMMIFÈRES. *Tome III.*

croupe ravalée, les jambes courtes, principalement à l'endroit du métacarpe; le pied de derrière portait sur la terre le plus souvent jusqu'au jarret, c'est-à-dire, jusqu'au talon. Le poignet et les pieds étaient presque entièrement nus et de couleur cendrée-noirâtre; il y avait quatre doigts aux pieds de devant, le second doigt était le plus gros et le plus avancé, le premier et le troisième étaient moins gros et placés un peu en arrière, le quatrième était le plus petit et le plus reculé; les pieds de derrière n'avaient que trois doigts, ils étaient à proportion plus grands que ceux des pieds de devant, le doigt du milieu était le plus grand de tous, ceux des côtés étaient moins avancés, les ongles étaient plats et noirâtres. Il se trouvait entre les doigts une petite nageoire formée par un prolongement de la peau, semblable à celui qui est entre les doigts des coqs, des poules, etc.; il n'y avait qu'un petit tubercule à l'endroit de la queue.

Le poil était rare et de même qualité que les soies du cochon, mais plus fin; celui du dessus de la tête et du corps et de la face externe des jambes était noir sur la plus grande partie de sa longueur depuis son origine; il y avait au-dessus du noir une couleur fauve, et il était noir à la pointe; le poil du tour des yeux, du dessous de la tête et celui du corps et de la face interne des jambes n'avait qu'une couleur fauve; les plus longues soies étaient sur le dos et avaient environ deux pouces et demi de longueur, les crins des moustaches étaient noirs et en partie détruits.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	2	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	8	0
Circonférence du bout du museau.	0	9	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	1	1	0
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	3	8
Distance entre les deux naseaux.	0	1	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	4	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	7
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	10
Ouverture de l'œil.	0	0	5

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.	0	2	10
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	1	2	8
Longueur des oreilles.	0	1	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	2	1
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	9
Longueur du cou.	0	1	9
Circonférence du cou.	1	2	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	1	10	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros.	2	5	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	1	11	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	5	6
Circonférence du poignet.	0	3	11
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	3	9
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	7	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	6	11
Largeur des pieds.	0	2	2
Longueur des plus grands ongles.	0	0	11
Largeur à la base.	0	0	8

Ce cabiai pesait quarante-six livres et demie; à l'ouverture de l'abdomen il s'est trouvé beaucoup de graisse; l'épiploon était très-court et placé avec l'estomac sur les intestins grêles, le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était en entier du côté gauche avec le duodenum.

Le jejunum faisait ses circonvolutions dans l'hypocondre droit, et dans une partie de la région épigastrique; les circonvolutions de l'ileum étaient aussi dans la région épigastrique et dans l'hypocondre gauche; cet intestin aboutissait au cæcum dans le côté gauche. Le cæcum était dirigé transversalement de gauche à droite, et si volumineux, qu'il occupait la partie moyenne et la partie postérieure de l'abdomen presque en entier; le colon faisait quelques circonvolutions concentriques et un grand arc qui s'étendait de gauche à droite sous l'estomac, et se prolongeait en arrière le long du côté droit jusque dans la région iliaque, avant de se joindre au rectum qui était fort court.

L'estomac était oblong, il avait presque autant de grosseur dans la partie droite que

dans la partie gauche ; le grand cul-de-sac était fort ample , il n'y avait point d'angle entre l'œsophage et le pylore , ni d'appendice au fond du grand cul-de-sac , comme dans le cochon ; les parois internes de l'œsophage étaient revêtues par une membrane plissée longitudinalement , qui se terminait comme dans le cochon d'Inde , sur le bord de l'orifice supérieur de l'estomac ; il y avait près de cet orifice sous la petite courbure , une sorte de réseau formé par des plis de la membrane veloutée. Les membranes de l'estomac étaient très-minces et très-faibles aux endroits du grand cul-de-sac et des faces de l'estomac ; elles avaient plus d'épaisseur dans les autres endroits , et principalement au pylore , où elles formaient un pli très-fort.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur , le cæcum était très-grand en comparaison de la taille de l'animal , il avait trois fortes bandes tendineuses , il était de figure conique , courbé en forme de crosse et arrondi par le bout , comme le cæcum du cochon d'Inde , il avait aussi de grosses boursouflures ; le colon ressemblait au cæcum à son origine , sur la longueur de trois ou quatre pouces ; à cette distance du cæcum , les bandes tendineuses cessaient , le colon se rétrécissait au point de n'avoir qu'environ trois pouces de diamètre ; au lieu de boursouflures , il formait une poche en forme de cæcum , longue de deux pouces , de figure conique et arrondie à l'extrémité ; ensuite le colon diminuait peu à peu de grosseur , et n'avait plus qu'un pouce et demi de diamètre à un pied de distance de la poche , et il était encore plus mince dans quelques endroits du reste de sa longueur ; le rectum avait moins de diamètre près de l'anus que dans ses autres parties.

Le foie était très-grand , il avait quatre lobes , un dans le milieu , un à droite , et deux petits à gauche : le lobe du milieu avait deux scissures qui le divisaient en trois parties , celle du milieu était la plus petite ; la vésicule du fiel se trouvait au-dessus de la scissure droite , et le ligament suspensoire au-dessus de la gauche. Le lobe gauche était à peu près aussi grand que celui du milieu ; le foie avait une couleur rouge-obscur au-dehors et noirâtre en dedans , il pesait une livre cinq onces.

La vésicule du fiel était très-grande , et avait la forme d'un œuf peu allongé.

La rate était courte , très-large à son extrémité inférieure , et fort étroite à son ex-

trémité supérieure , qui se recourbait en forme de crochet ; il y avait contre cette extrémité une sorte de petite rate de la grosseur et de la forme d'une lentille ; le côté antérieur de la grande rate était court et concave , le côté postérieur avait beaucoup plus de longueur , il était convexe et festonné : ce viscère était au-dehors d'un rouge livide , et au-dedans d'un rouge noirâtre , il pesait une once trois gros et demi.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche , ils avaient une forme différente de celle des reins de la plupart des animaux , car ils étaient fort allongés , presque aussi larges aux deux bouts que dans le milieu , et fort minces sur le côté externe , ils n'avaient point d'enfoncement , le bassinnet était fort étroit et presque nul , on n'y voyait point de mamelons.

Les capsules atrabillaires étaient grandes et placées au côté interne de la partie antérieure du rein ; elles avaient un pouce et demi de longueur , neuf lignes de largeur et trois d'épaisseur , elles étaient de couleur jaunâtre.

Le diaphragme était épais et le centre nerveux avait beaucoup d'étendue.

Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche , le droit était composé de deux lobes , un grand et un petit qui se trouvait placé près de la base du cœur comme le quatrième lobe de la plupart des autres animaux. Le grand lobe du poumon droit du cabiai ressemblait au lobe gauche , ils avaient chacun deux grandes échancrures sur le bord inférieur de leur partie antérieure ; le cœur était placé dans le milieu de la poitrine , il avait la pointe dirigée en arrière , il était court , l'endroit de la cloison interne était fort apparent au-dehors jusque sur la pointe ; je n'ai vu aucun vestige du trou ovale , quoique le cabiai soit souvent dans l'eau ; il ne sortait qu'une branche de la crosse de l'aorte.

La langue était fort étroite dans sa partie antérieure et dans sa partie moyenne antérieure , le reste avait beaucoup plus de largeur et d'épaisseur , de sorte qu'il semblait que la langue y était double , et qu'il y avait une petite langue collée sur l'autre ; le milieu de cette petite langue était lisse , on n'y voyait point de papilles , même avec la loupe , mais on en apercevait de très-petites sur ses bords , et il y avait près de la racine deux glandes à calice fort irrégulières , une de chaque côté , elles n'étaient apparentes que par deux fentes dirigées sur chaque glande

obliquement de devant en arrière, et de dehors en dedans; la partie étroite de la langue était couverte de très-petites papilles couchées en arrière, excepté celles qui se trouvaient près du bord antérieur de la petite langue, et qui étaient inclinées en avant, il paraissait que ce rebord leur avait fait prendre cette direction.

L'épiglotte était petite et échancrée d'une manière peu symétrique, car l'angle que l'échancrure formait à droite était plus saillant que celui qui était à gauche, il n'y avait point de sillons sur le palais.

Le cerveau avait des anfractuosités, et le cervelet des cannelures comme dans la plupart des autres animaux; le cerveau pesait une once six gros et demi, et le cervelet trois gros.

Le cabiai qui fait le sujet de cette description était femelle, il avait douze mamelles, six de chaque côté, quatre sur le ventre, et deux sur la poitrine.

On ne voyait au-dehors qu'un orifice pour la vulve et pour l'anus; mais au-dedans de cet orifice, il s'en trouvait quatre qui paraissaient être aussi grands les uns que les autres, celui de la vulve était en avant, celui de l'anus en arrière, et il y en avait un de chaque côté; ces deux orifices latéraux pénétraient dans des poches qui se trouvaient à côté de l'anus, elles avaient neuf lignes de longueur et cinq de diamètre; leur orifice était une fente longue d'un demi-pouce; elles avaient aussi un demi-pouce de profondeur, elles contenaient une matière jaunâtre qui répandait une odeur très-mauvaise et très-pénétrante lorsqu'on l'approchait d'un charbon ardent; ces poches étaient revêtues au-dedans par un prolongement de la peau de l'anus qui tenait à un corps glanduleux.

Le vagin était plus gros à ses deux extrémités que dans le milieu; le gland du clitoris se trouvait placé près du bord de la vulve, il était gros et il avait la figure d'un trèfle large de six lignes, long de trois et épais de deux; l'orifice de l'urètre se trouvait derrière le gland du clitoris; il y avait autour des parois internes du vagin de grosses rides longitudinales qui commençaient au-delà de l'orifice de l'urètre, et qui s'étendaient jusqu'au milieu de la longueur du vagin, le reste était lisse jusqu'à l'orifice de la matrice, qui était entouré d'un gros bourrelet; le corps de la matrice était presque nul, car les cornes tenaient au bourrelet de l'orifice par leur base, à l'exception

de leur côté interne, qui ne commençait qu'à cinq lignes de distance de l'orifice, ainsi la matrice n'avait que cinq lignes de profondeur; les cornes adhéraient l'une à l'autre dans la longueur d'un pouce neuf lignes; elles étaient très-longues et presque cylindriques; les trompes aboutissaient à un pavillon fort ample; elles avaient jusqu'à une ligne un tiers de diamètre dans le milieu de leur longueur, elles étaient moins grosses à leur origine, et l'orifice par lequel elles communiquaient dans les cornes de la matrice était fort étroit et placé à l'extrémité des trompes; les testicules avaient la forme d'un ovoïde aplati sur sa longueur.

pi. po. lig.

Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	27	6	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	6
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	6
Longueur du cæcum. . . . .	1	5	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	9	0
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	1	0	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	1	9	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	2	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	5	0
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	3	9
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	8	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	35	6	0
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	11	0
Petite circonférence. . . . .	1	2	6
Longueur du foie. . . . .	0	7	0
Largeur. . . . .	0	9	0
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	11
Longueur de la vésicule du fiel. . . . .	0	2	4
Son plus grand diamètre. . . . .	0	1	10
Longueur de la rate. . . . .	0	4	0



	pt.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	8
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	11
Épaisseur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6
Longueur des reins. . . . .	0	3	7
Largeur. . . . .	0	1	5
Épaisseur. . . . .	0	0	10½
Longueur du centre nerveux du diaphragme, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	1	0
Largeur. . . . .	0	3	0
Circonférence de la base du cœur . . . . .	0	6	9
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	2	9
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	2	1
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	4½
Longueur de la langue. . . . .	0	4	4
Longueur du cerveau. . . . .	0	2	5
Largeur. . . . .	0	2	2
Épaisseur. . . . .	0	1	0
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	11
Largeur. . . . .	0	1	3
Épaisseur. . . . .	0	0	9
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	3
Diamètre de la vulve. . . . .	0	0	6
Longueur du vagin. . . . .	0	8	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	3	3
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	9
Grande circonférence de la vessie. . . . .	1	5	0
Petite circonférence. . . . .	1	0	0
Longueur de l'urètre. . . . .	1	2	0
Circonférence. . . . .	0	1	3
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	10	0
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	0
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe. . . . .	0	3	6
Longueur des testicules. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	0	4½
Épaisseur. . . . .	0	0	3

nez sont moins saillants en avant dans le squelette (pl. 270) du cabiai, l'apophyse du contour des branches de la mâchoire inférieure a moins de longueur. Au reste, il m'a paru que les os de la tête du cabiai diffèrent peu de ceux de la tête du cochon d'Inde (1).

Ces deux animaux ont chacun vingt dents, il y a dans chaque mâchoire deux longues incisives et huit mâchelières, les incisives ont chacune une cannelure sur leur face antérieure, les mâchelières ont plus de cannelures dans le cabiai que dans le cochon d'Inde. Ces dents sont aussi différentes par leur grandeur, car celles du cochon d'Inde sont toutes à peu près de même volume ; au contraire, dans le cabiai, la dernière dent de la mâchoire du dessus est plus grande elle seule que les trois premières prises ensemble. Maregrave a rapporté que chacune des dents mâchelières du cabiai semblait être composée de trois dents adhérentes les unes aux autres, de sorte qu'il y avait dans chaque mâchoire l'apparence de vingt-quatre dents mâchelières ; d'après cette observation de Maregrave, je m'attendais à trouver les dents du cabiai conformées d'une manière toute particulière ; mais je n'y ai rien vu d'extraordinaire que la grandeur de la dernière mâchelière du dessus qui est excessive en comparaison de la grandeur des autres dents, comme je l'ai déjà fait remarquer ; il y a de très-profondes cannelures sur les côtés de ces dents, mais bien d'autres animaux ont les dents profondément cannelées, sans que l'on se méprenne sur le compte de leurs dents ; cependant pour que ces cannelures pussent causer quelque méprise sur le nombre des dents du cabiai, il faudrait les regarder comme des joints qui séparent les dents ; mais dans cette supposition, il n'y aurait que la première dent du dessous qui eût l'apparence de trois dents, parce que c'est la seule qui n'ait que deux cannelures sur le côté externe, et il y en a cinq sur l'interne ; les autres dents ont un plus grand nombre de cannelures, la dernière du dessus en a douze sur chaque côté, suivant Maregrave, elle pourrait donc elle seule avoir l'apparence de treize dents réunies ; mais elles seraient bien minces, car les stries qui séparent les cannelures sont très-petites, et les cannelures sont fort étroites, elles ont

Le cabiai a autant de rapport au cochon d'Inde par le nombre et la figure des os et des dents que par les autres parties du corps : cependant en comparant les os de ces deux animaux, j'ai reconnu que les os propres du

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 177, pl. 150 et pl. 149, fig. 7 et 8.

beaucoup plus de largeur sur le côté externe de la première dent du dessous; c'est sans doute cette première dent que Marcgrave a trouvée ressemblante à trois dents réunies. Les dents du cabiai sont inclinées comme celles du cochon d'Inde (1).

Je n'ai vu dans l'os hyoïde du cabiai qui a servi de sujet pour cette description, qu'une base et deux cornes comme dans celui du cochon d'Inde, mais l'os hyoïde du cabiai n'était pas encore ossifié en entier.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est plus allongée en arrière que celle du cochon d'Inde, car elle s'étend jusqu'au-dessus de l'apophyse épineuse de la quatrième vertèbre.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes de chaque côté, sept vraies et six fausses; toutes les apophyses épineuses des vertèbres dorsales étaient inclinées en arrière, à l'exception des deux dernières qui étaient droites et plus larges que les autres. Il y avait six os dans le sternum; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne du premier os du sternum, l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes qui s'articulaient entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six; il y a quatre fausses vertèbres dans le sacrum, et sept au-delà, dont il n'y avait que les deux dernières qui sortissent au-dehors du corps où elles formaient sous la peau un petit tubercule à l'endroit de la queue. Les trois vertèbres qui s'étendaient entre les os ischiens ressemblaient à celles d'une queue, les quatre dernières avaient plus de rapport à celles d'un coccyx par leur forme, elles étaient inclinées à gauche, l'animal leur avait sans doute fait prendre cette direction en s'appuyant sur la partie postérieure de son corps.

L'os de la hanche, l'omoplate, les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, différaient peu de ces mêmes os vus dans le cochon d'Inde; cependant le péroné du cabiai n'adhérait pas au tibia par sa partie inférieure comme le péroné du cochon d'Inde.

Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe, il n'y en avait point qui

correspondit au premier os du premier rang du carpe du cochon d'Inde; le second rang était composé de six os, les trois premiers étaient placés comme dans le cochon d'Inde, le quatrième se trouvait en partie au-dessus du troisième, et en partie au-dessus du cinquième, qui était en partie au-dessus du premier os du métacarpe, et en plus grande partie au-dessus du second; le sixième os du second rang du carpe était placé comme celui du cochon d'Inde.

Le métacarpe est composé de quatre os, le quatrième est beaucoup plus court que les autres, le second est le plus long.

Il n'y a que trois os dans le métatarse, celui du milieu est le plus long.

Chaque doigt est terminé par un sabot qui enveloppe la dernière phalange.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	7	0
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	3	7
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	4	7
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	10½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	11½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	2	9
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	1
Largeur. . . . .	0	1	0
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	2	5
Largeur des orbites. . . . .	0	1	4
Hauteur. . . . .	0	1	6
Longueur des dents incisives. . . . .	0	1	2
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou. . . . .	0	0	6
Largeur. . . . .	0	1	5
Longueur de la septième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	5	4
Longueur du sternum. . . . .	0	5	2
Longueur du corps des plus longues vertèbres lombaires. . . . .	0	1	0
Longueur des plus longues fausses vertèbres du coccyx. . . . .	0	0	9
Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	4
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur. . . . .	0	4	0

(1) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 177.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Largeur du bassin. . . . .	0	1	11	Longueur du quatrième, qui est			
Hauteur. . . . .	0	2	6	le plus court. . . . .	0	0	11
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	5	11	Longueur du deuxième os du mé-			
Longueur de l'humérus. . . . .	0	4	11	tatarse, qui est le plus long. . .	0	1	10
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	4	9	Longueur du troisième, qui est le			
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	1	plus court. . . . .	0	1	8
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	3	6	Longueur de la première pha-			
Longueur du fémur. . . . .	0	5	6	lange du second doigt des pieds			
Longueur du tibia. . . . .	0	5	6	de devant. . . . .	0	0	8
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	8	Longueur de la seconde. . . . .	0	0	4
Longueur du calcaneum. . . . .	0	2	i	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	6
Hauteur du premier os cunéi-				Longueur de la première pha-			
forme et du scaphoïde, pris en-				lange du second doigt des pieds			
semble. . . . .	0	0	4	de derrière. . . . .	0	0	11
Longueur du deuxième os du mé-				Longueur de la seconde. . . . .	0	0	6
tatarse, qui est le plus long. . .	0	1	9	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	9

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU CABIAI.

1203. *Une peau de cabiai bourrée.*

1204. *Le squelette d'un cabiai.*

1205. *L'os hyoïde d'un cabiai.*

Les pièces rapportées sous les trois numéros précédents ont été tirées du cabiai qui

a servi de sujet pour la description de cet animal. Il nous a été donné par M. le prince de Bouillon, qui avait bien voulu nous permettre de faire dessiner ce cabiai, tandis qu'il était vivant dans sa ménagerie.

LE PACA<sup>(1)</sup>.

LE PACA FAUVE, COELOGENUS FULVUS; F. Cuv., Desm. — CAVIA PACA; Linn., Gmel.

LE paca est un animal du Nouveau-Monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu; il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre, il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau court; il est gras et replet, et il ressemble plutôt (2), par la forme du corps, à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance; il habite le bord des rivières (3), et ne

se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger (4), et si grasse qu'on ne la larde jamais; on mange même la peau (5), comme celle du cochon de lait, aussi lui fait-on continuellement la guerre; les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant, et quand on le surprend dans son terrier, qu'on découvre en devant et en ar-

(1) *Paca*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi à la Guyane *ourana*.

Pag ou Pague. (Histoire d'un voyage au Brésil, par Léry; Paris, 1578, page 157.)

*Paca Brasiliensibus*. (Marcgrave, Hist. Brasil., page 224.)

*Paca*. (Pison, Hist. nat. Brasil., pag. 101.)

*Mus brasiliensis magnus, porcelli pilis et voce, paca dictus*, Marcgravii. (Ray, Synops. quadrup., pag. 226.)

*Cuniculus major palustris, fasciis albis notatus*. (Barrère, Hist. de la France équinox., pag. 152.)

*Cuniculus caudatus, auritus, pilis obscuré fulvis, rigidis; lineis ex albo flavicantibus ad latera distinctis*. . . . *Paca*, le pak. (Brissou, Regn. anim., pag. 144.)

(2) Hoc genus animalia pilis et voce porcellum referunt, dentibus et figurâ capit, et etiam magnitudine cuniculum; auribus murem: suntque singularia et sui generis. (Ray, Synops. quadrup., pag. 227.) Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre; il aurait pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il aurait dû dire qu'il a le corps plus gros, plus grand et plus rond que le lapin.

(3) Les pacas sont semblables aux petits pourceaux de deux mois, desquels il s'en trouve une grande quantité. . . . principalement auprès des rivages de la rivière de Saint-François. (Description des Indes occidentales, par de Laet, page 484.)

(4) Le pac est le plus gras de tous les animaux de Cayenne; sa chair est extrêmement bonne et de bon goût. (Voyage à Cayenne, en 1652, par Ant. Biuet; Paris, 1664, page 340.) — Le pak est une espèce de lapin fort connu; sa chair est beaucoup meilleure que celle de l'agouti. (Barrère, Hist. de la Fr. équinox., page 158.) — Les pacas du Brésil sont grands et ont la tête et le museau semblables aux chats, la peau grise, la couleur sombre tachetée de blanc; la chair extrêmement bonne et douce. (Description des Indes occidentales, par Herrera; Amst., 1622, page 252.)

(5) Le paca a le museau rond comme celui d'un chat, la peau noire et marquée de quelques taches blanches; non-seulement la chair, mais encore la peau en est délicate, tendre et recherchée dans les plus délicats festins. (Histoire des Indes, par Maffée; Paris, 1665, page 70.) — *Paca* magnitudine est porcelli, pingui et crasso corpore, et circiter decem digitos longo; capite instar cuniculorum nostrorum crasso; auribus, pilis nudis et paulum acutis: nares habet amplas; os inferius brevius superiori: rimam instar leporis, non tamen fissurâ; barbâ felinam, seu leporinam prolixam, et post oculos ponè aures iterum tales pilos: crura priora paulo breviora posterioribus; in pedibus digiti quatuor: cauda brevissima ut aguti; pili corporis sunt umbræ coloris, breves et ad tactum duri. In lateribus autem secundum longitudinem maculas habet cinereas, in ventre albatas. Cibum oblatum pedibus non tenet ut aguti, sed in terrâ positum devorat, instar suis, atque ad eundem penè modum grunnit. Carnem habet eximiam et pinguem, ita ut non habeat opus lardo quandò assatur, undè Lusitanis caca real vocatur illorum venatio. (Marcgrave, Hist. Bras., page 224.) *Nota*. Que Marcgrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied; il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds; le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts et il n'est apparent que par l'ongle.

rière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure (1), parce qu'elle est régulièrement tachée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre; les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse; elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU PACA (2).

Comme nous n'avons donné (*fig. 1, pl. 269*) que la figure dessinée sur un très-jeune paca qui n'avait pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est arrivé un de ces animaux vivant qui était déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier (1774), jusqu'à ce jour (28 mai 1775), il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir le faire dessiner et en donner la figure (*fig. 2, pl. 269*) avec les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre; le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurerait assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissait pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-

même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins, car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'était pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs semblaient lui convenir, il établissait souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvait ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine; mais auparavant il s'y préparait un lit, et quand il s'était une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvait que par force le faire sortir de ce nouveau domicile; la propreté semble être si naturelle à cet animal, qui était femelle, que lui ayant donné un gros mâle, dans le temps qu'elle était en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune: auparavant elle l'avait assez bien reçu pour en espérer quelque chose, elle lui faisait même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps; elle lui laissait presque toute la nourriture, sans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, il se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

La paca s'accoutume aisément à la vie domestique, il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connaît fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre, quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-répétés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps mas-

(1) Le pag ou pagué est un animal de la grandeur d'un petit chien braque, il a la tête bizarre et fort mal faite, la chair presque de même goût que celle de veau; et quant à sa peau, étant fort belle et tachetée de blanc, gris et noir, si on en avait par-deçà, elle serait bien riche en fourrure. (Histoire d'un voyage au Brésil, par de Léry, page 157.)

On trouve au Maragnon des animaux nommés *pacs*, un peu plus grands que le coati et tout ronds, ayant la tête grosse et courte, les oreilles fort petites, la queue pas plus longue qu'un petit doigt; sa peau est fort belle, portant un poil fort court tout marqué de blanc et de noir. (Mission au Maragnon, par le P. Claude d'Abbeville; Paris, 1614, page 251.)

(2) Le paca dont il est question dans cet article, constitue une espèce différente du précédent, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Ce zoologiste l'a désigné sous la dénomination particulière de PACA BRUN, *caelogenus fuscus*. DESM. 1826.

sif; cependant il a la peau si sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant; la seule vue d'un chien qu'il ne connaît pas le met de mauvaise humeur. On l'a vu renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venait d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne voulait sortir que pour faire ses besoins, mais on fut assez surpris, lorsqu'étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien qui ne lui faisait aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connaît pas et qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui, il n'aime pas les enfants, et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez long-temps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, et pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence et qui ne paraît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt pesant et lourd, ayant à peu près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement et d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvements vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse et qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée, mais lorsqu'il s'étend il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à

l'extrémité du corps. Au lieu que le paca dont nous avons donné la description (voyez ci-après, page 188), n'avait que sept pouces cinq lignes, différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, était de sept pouces, et cette hauteur prise aux jambes de derrière était d'environ neuf pouces et demi, en sorte qu'en marchant son derrière paraît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tous sens; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre-d'ombre et plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc-sale; et ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps, de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillants et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies et n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu près égale à leur base; elles sont plissées en forme de fraise, et recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres: les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu soulever avec son nez la porte de sa loge qui fermait à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendrait, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal

en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture; elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal en une seule nuit, faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs, placés de chaque côté du nez, et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies, de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes; les ongles sont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant, car dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paraît que quand l'animal a la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paraît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paraît avoir un très-grand appétit; on le nourrissait ordinairement de pain, et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, et même dans du vinaigre, il le mangeait également; mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentait il en témoignait sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étaient aussi de son goût, il mangeait également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalotte. Il ne refusait pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du

bois et du charbon dans les commencements. La viande était ce qu'il paraissait aimer le moins, il n'en mangeait que rarement et en très-petite quantité. On pourrait le nourrir aisément de grain; car souvent il en cherchait dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse, et d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourrait naturaliser cette espèce en France; et comme la chair en est bonne à manger et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile. Il ne paraît pas craindre beaucoup le froid, et d'ailleurs pouvant creuser la terre, il s'en garantirait aisément pendant l'hiver: un seul paca fournirait autant de bonne chère que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes.

« Lorsqu'il est poursuivi, il se jette à l'eau, dit-il, dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin lorsqu'il est assailli par les chiens, il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on l'échaude comme un cochon de lait, et que de quelque manière qu'on la prépare, elle est excellente. »

Le paca habite seul dans son terrier, et il n'en sort ordinairement que la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son terrier, et toutes les fois qu'il rentre, il a soin d'en boucher les issues avec des feuilles et des petites branches. Ces animaux ne produisent ordinairement qu'un petit qui ne quitte la mère que quand il est adulte, et même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec elle. Au reste, on en connaît de deux ou trois espèces à Cayenne, et l'on prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis quatorze jusqu'à vingt livres, et les autres depuis vingt-cinq à trente livres.

DESCRIPTION DU PACA<sup>(1)</sup>.

CETTE description a été faite sur un paca fort jeune (*fig. 1, pl. 269*), comme on le verra par les dimensions des parties extérieures de son corps, rapportées dans la table suivante. Sa tête avait en quelque façon la forme d'un œuf, dont le petit bout se trouvait à l'extrémité du museau; la lèvre inférieure était d'un demi-pouce moins avancée que le nez, de sorte que la lèvre supérieure avait beaucoup de longueur; elle était inclinée obliquement en arrière et en bas, et fendue dans le milieu en bec de lièvre: quoique le nez fût large, les narines étaient placées sur ses côtés, aussi y avait-il une grande distance entre leurs ouvertures; elles étaient longues, un peu concaves en dessus, convexes en dessous et dirigées de devant en arrière. Les oreilles étaient arrondies et courtes, mais les moustaches étaient fort longues, car elles avaient déjà plus d'un pouce et demi de longueur: il se trouvait au-dessous et un peu au-delà de l'angle postérieur de l'œil, un bouquet de poil qui était presque aussi gros et aussi long que les moustaches: il y avait plusieurs longs poils au-dessus de l'œil. Le cou était presque aussi gros que la tête; le corps était gros et court. Le poil formait un épi à l'endroit de la queue, qui manque en entier dans cet animal. Les jambes étaient courtes: chaque pied avait cinq doigts, mais le pouce était très-petit, on n'en voyait que l'ongle: les doigts et les ongles des pieds de derrière étaient plus grands que ceux des pieds de devant: tous les ongles avaient une couleur jaunâtre; ils étaient droits et avaient peu de largeur.

Le poil n'avait au plus qu'une ligne et demi de longueur; il était ferme, il avait une couleur de marron sur le dessus du museau, de la tête et du cou, sur le dos, sur le haut des côtés de la tête, du cou et du corps, sur la croupe, sur l'épaule, sur la face externe des jambes et sur les pieds; le reste de la tête, du corps et des jambes était de couleur jaunâtre très-faible, et même blanchâtre. Il y avait de petites taches rondes de cette

même couleur jaunâtre, d'une ou deux lignes de diamètre, placées en plusieurs files longitudinales sur les côtés de l'animal; les plus longues étaient au nombre de trois et s'étendaient depuis la tête, sur les côtés du cou, sur les épaules, les côtés du corps et la face externe de la cuisse, presque jusqu'à l'endroit de la queue. Les taches de plusieurs de ces files se touchaient et formaient une bande continue. Il y avait sur l'épaule et sur le bras, et principalement sur la cuisse et sur la jambe, beaucoup de taches autres que celles des trois files dont il a été fait mention: ces autres taches formaient d'autres files plus courtes, ou étaient placées irrégulièrement.

	pi. po. lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0 7 5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0 2 7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0 4 0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0 0 11
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0 0 3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0 1 2
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0 0 9
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0 0 5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0 1 3
La même distance en ligne droite. . . . .	0 1 1
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0 5 0
Longueur des oreilles. . . . .	0 0 7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0 0 11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0 1 2
Longueur du cou. . . . .	0 0 10
Circonférence du cou. . . . .	0 4 6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0 6 5
La même circonférence à l'en-	

(1) L'animal dont la description suit est le PACA FAUVE, *cologenus fulvus*; F. Cuv. DESM. 1826.



	pi.	po.	lig
droit le plus gros. . . . .	0	7	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	6	7
Longueur de l'avant-bras jus- qu'au poignet. . . . .	0	1	5
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	10
Épaisseur au même endroit. . .	0	0	5
Circonférence du poignet. . . .	0	1	5
Circonférence du métacarpe. . .	0	1	5
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles. . . . .	0	1	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	10
Largeur du haut de la jambe. . .	0	1	2
Épaisseur. . . . .	0	0	7
Largeur à l'endroit du talon. . .	0	0	7½
Circonférence du métatarse. . .	0	1	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	2
Largeur du pied de devant. . . .	0	0	6½
Largeur du pied de derrière. . .	0	0	7
Longueur des plus grands ongles.	0	0	3½
Largeur à la base. . . . .	0	0	1½

A l'ouverture de l'abdomen je n'ai point vu d'épiploon ; il était fort court et caché derrière l'estomac. Le foie s'étendait plus à gauche qu'à droite.

Autant que j'ai pu reconnaître la position des intestins dans le très-jeune animal qui a été le sujet de cette description, il m'a paru que le jejunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, que celles de l'iléum étaient dans l'iliaque droite et dans l'hypogastrique, et qu'il aboutissait au cæcum dans l'iliaque gauche. Le cæcum était long et dirigé en avant dans le côté droit et obliquement dans la région ombilicale ; le colon avait beaucoup de longueur et formait plusieurs circonvolutions dans le côté droit avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles étaient longs de cinq pieds depuis le pylore jusqu'au cæcum, qui avait deux pouces trois lignes de longueur ; celle du colon et du rectum, pris ensemble, était de deux pieds ; ainsi le canal intestinal en entier, non compris le cæcum, avait sept pieds de long.

La partie gauche de l'estomac était à proportion beaucoup plus grande que la droite, aussi le grand cul-de-sac avait-il beaucoup d'étendue : la grande circonférence de l'estomac était de trois pouces et demi, et la petite de deux pouces trois quarts ; le grand cul-de-sac avait sept lignes de profondeur,

et la petite courbure avait aussi sept lignes de longueur depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite de l'estomac. Le cæcum était contourné en spirale ; il avait neuf lignes de circonférence dans les endroits les plus gros et se terminait presque en pointe ; le colon avait dix lignes de circonférence près du cæcum, sur la longueur de huit ou dix lignes, mais il ne m'a pas paru plus gros que les intestins grêles dans le reste de son étendue.

Le foie n'était composé que de trois lobes, deux grands et un petit ; le plus grand était à gauche, et le petit à droite ; le moyen était placé dans le milieu de la région épigastrique, et divisé en trois parties par deux scissures ; le ligament suspensoire passait dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel se trouvait dans la droite. La rate avait beaucoup de largeur. Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche.

Le centre nerveux était étendu et fort transparent. Le poumon gauche avait deux lobes, et le droit quatre, disposés comme dans la plupart des quadrupèdes ; mais ces lobes avaient plus d'échancures et de scissures qu'ils n'en ont ordinairement dans les autres animaux. Le cœur était court et presque rond ; sa base avait un pouce huit lignes de circonférence ; sa hauteur était de huit lignes depuis la pointe jusqu'à l'artère pulmonaire, et seulement de six lignes jusqu'au sac pulmonaire. Il ne sortait qu'une branche de la crosse de l'aorte ; cette artère avait, au sortir du cœur, une ligne un quart de diamètre, prise de dehors en dehors.

La langue était large et épaisse dans toute son étendue ; on n'y distinguait qu'un sillon longitudinal sur sa partie antérieure, deux glandes à calice sur la postérieure, et quelques grains glanduleux sur toute sa surface. Le palais était traversé par huit sillons ; les premiers étaient larges, droits et profonds ; les derniers étaient plus étroits, moins profonds et convexes en arrière.

Il y avait deux mamelons bien apparents à six lignes de distance de la vulve et à trois lignes l'un de l'autre, on apercevait deux autres mamelons sur la poitrine au-dessous des aisselles, placés à dix lignes de distance l'un de l'autre ; ils étaient plus petits que les mamelons du ventre.

Il n'y avait que deux lignes de distance entre l'anus et la vulve, qui était longue de trois lignes. On voyait le gland du clitoris

dans un large prépuce. La matrice avait de longues cornes.

Le sommet de la tête du squelette (*pl.* 270) du paca est élevé, mais il y a un enfoncement à l'endroit du front; les os propres du nez sont courts et larges, aussi occupent-ils toute la largeur du museau. L'arcade zygomatique est fort large et elle descend très-bas.

Chaque mâchoire a deux dents incisives semblables à celles des rats : les mâchelières n'étaient pas encore sorties des alvéoles dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description; après les avoir mises à découvert, il m'a paru qu'il y en avait quatre de chaque côté de chacune des mâchoires.

Il y a treize vertèbres dorsales, et treize côtes de chaque côté, huit vraies et cinq fausses. Le premier os du sternum est le plus grand, les derniers ne sont pas encore ossifiés dans le squelette dont il s'agit, non plus que les apophyses des vertèbres, les épiphyses, etc.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de sept. S'il n'y a que trois fausses vertèbres dans l'os sacrum, il en reste huit dans la queue.

L'épine de l'omoplate est fort élevée et terminée en avant par une longue pointe : il y a des clavicules.

La partie moyenne supérieure de l'os du bras est aplatie sur les côtés, et forme en avant une arête longitudinale.

Les os de l'avant-bras sont un peu convexes en avant, et concaves en arrière sur leur longueur, principalement le rayon.

L'os de la cuisse est gros et court; le péroné ne tient au tibia que par ses extrémités.

Les rotules et les petits os du carpe et du tarse ne sont pas formés. Les extrémités de tous les os de ce squelette sont imparfaites; ainsi on ne peut s'assurer que des dimensions de la tête, rapportées seules dans la table suivante.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire jusqu'à l'occiput. . . . .	0	2	3
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	4½
Largeur des mâchoires à l'endroit des dents incisives . . . . .	0	0	2½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	9½
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	0	3½
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	6½
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	2½
Largeur des orbites. . . . .	0	0	8½
Hauteur. . . . .	0	0	5½

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU PACA.

### 965. *Un fœtus de paca.*

Ce fœtus a trois pouces sept lignes de longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue : cette partie qui ne paraît plus que lorsque l'animal a pris un certain degré d'accroissement, est longue de deux lignes et demie dans ce fœtus.

### 966. *Un jeune paca.*

Il a été tué dans un âge encore moins avancé que le paca qui a servi de sujet pour la description de cet animal; car, il n'a que sept

pouces quatre lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : cette partie est apparente comme dans le fœtus précédent, mais à proportion beaucoup plus courte, sa longueur n'étant que de deux lignes; sans doute que la queue disparaît lorsque le paca est un peu plus grand, car celui que j'ai décrit n'en avait aucune apparence. Le poil du paca dont il s'agit ici, est très-court et de couleur cendrée sur toutes les parties où l'autre avait le poil de couleur brune, excepté le sommet

de la tête qui a une teinte de châtain; le dessous de la tête et du cou, la poitrine, le ventre et la face interne des jambes ont une couleur jaunâtre moins foncée que celle de l'autre paca. Les taches ne sont ni si larges ni même si nombreuses que sur cet autre, mais elles sont disposées de la même manière; les yeux sont fermés; les deux mamelons de la poitrine et les deux du ventre sont bien apparents.

967. *La peau d'un paca.*

968. *Le squelette d'un paca.*

Ce squelette, et la peau rapportée sous le numéro précédent, viennent du paca qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Ce paca et les deux autres mentionnés sous les numéros 965 et 966, nous ont été donnés par M. l'abbé Nolin, chanoine de Saint-Marcel, à qui ils avaient été envoyés de Surinam.

## LE HAMSTER <sup>(1)</sup>.

LE HAMSTER ORDINAIRE, *CRICETUS VULGARIS*; Lacép., Cuv., Desm. —  
*MUS CRICETUS*; Linn., Gmel.

LE hamster est un rat des plus fameux et des plus nuisibles; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps; encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'histoire naturelle, et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'État du prince Landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connaissance précise et exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivants avec un Mémoire

instructif (2) sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats; on verra que par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau, il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous paraît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot: tous ces animaux vivent sous terre, et paraissent animés du même instinct; ils ont à peu près les mêmes habitudes, et surtout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Nous nous étendrons

(1) Le hamster; *cricetus*, en latin moderne. Ce nom, dit Gesner, paraît dérivé de la langue illyrienne, dans laquelle cet animal s'appelle *skrzeczick*. *Hamster* ou *hamester*, en allemand; nom que nous avons adopté comme étant celui de l'animal dans son pays natal.

*Chomik-skrzeczek*, en polonais, selon Rzaczynski. (Auct. Hist. nat. Polon., pag. 326.)

*Cricetus*. (Gesner, Hist. quad., pag. 738; deux figures *criceti*, *ibidem*.)

*Porcellus frumentarius*. (Theriotropeum Silesiæ, à Gasp. Schwenckfeld; Liguicii, 1603, pag. 118 et 119.)

*Glis cinereo rufus in dorso, in ventre niger, maculis tribus ad latera albis...* *Marmota argentorantensis*, la marmotte de Strasbourg. (Briss., Regn. anim., pag. 166.)

*Cricetus*, mus caudâ subabbreviatâ, auriculis rotundatis, corpore subtus nigro, lateribus rufescentibus. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 60.)

(2) Voici un Mémoire assez étendu sur l'espèce de mulot que l'on appelle *hamster* dans ce pays; il m'a été fourni par M. de Waitz, ministre d'État du Landgrave de Hesse-Cassel, qui joint aux qualités les plus propres à former un homme d'État le goût le plus vif pour l'histoire naturelle... : il m'a envoyé en même temps deux de ces animaux vivants, que je vous enverrai par la première occasion. (Extrait d'une Lettre de M. le marquis de Montmirail à M. de Buffon, datée de Krumbach, 31 juillet 1762.)

donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature, que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola (1) est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal: Fabricius (2) y a

ajouté quelques faits; mais Schwenckfeld (3) a plus fait que tous les autres; il a disséqué le hamster, et il en donne une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récents, qui tous se sont contentés de copier ce que Gesner en a dit; nous croyons donc devoir à cet auteur la jus-

(1) *Hamester, quem quidam cricetum nominant, existit iracundus et mordax adeo ut si eum eques incaute persequatur, soleat prosilire et os equi appetere, et si prehenderit mordicus tenere. In terræ cavernis habitat. . . ; pedes habet admodum breves; pilis in dorso color est ferè leporis: in ventre niger, in lateribus rutilus, sed utrumque latus maculis albis tribus numero distinguitur. Suprema capitis pars, ut etiam cervix, eumdem quem dorsum habet colorem. Tempora rutila sunt; guttur est candidum. . . ; pili autem sic inhærent cuti ut ex eâ difficulter evelli possint. . . , atque, ob hanc causam et varietatem, pelles ejus sunt pretiosæ: multa frumenti grana in specum congerit et utrinquè dentibus mandit. . . ; ager Turingiæ eorum animalium plenus ob copiam et bonitatem frumenti. (Georg. Agricola, de Animalibus subterraneis, apud Gesner., Hist. quadrup., pag. 738.)*

(2) *Hamester animal est agreste sub terrâ habitans. . . , colore vario, ventre non candido sed potius nigerrimo. . . Dentis habet in anterioris oris imâ supremâque parte binos, prominentes et acutos, malas laxas et amplas, ambas exportando importandoque replet: ambabus mandit. . . ; cum terram effodit, primum anterioribus pedibus (quos talpæ similes habet brevitate, sed minus latos) eam retrahit, longius progressus, ore exportat. Cuniculos ad antrum plures agit cubiti profunditate, sed admodum angustos. . . , antrum intus extendit ad capienda frumenta. . . . Messis tempore grana omnis generis frumenti importat. . . ; terra ante cuniculos erecta non tumuli modo assurgit, ut talparum tumuli, sed ut agger dilatatur. . . Vescitur hoc animal frumento omnis generis, et, si domi alatur, pane ac carnibus. In agro etiam mures venatur. Cibum cum capit, in pedes priores erigitur; . . . : quamvis autem corpore exiguum sit naturâ, tamen est pugnax et temerarium. Lacessitum, quidquid ore gestat pulsatis utroque pede malis subito egerit, rectâ hostem invadens, spiritu oris et assultu protervum ac minax. . . . Nec terretur facile etiam si viribus impar ei sit quem petit. . . : vidi ipse, cum equum assultando naribus corripuisset, non prius morsum dimisisse quam ferro occideretur. . . . Hamesteri pellis maximè durabilis. . . . In Turingiâ et Misniâ hoc animal frequens, non omnibus tamen in locis, sed in uberrimis et fertilissimis. In Lusaciâ, circâ Radeburgum, è satis panicis effoditur; Mulbergi ad Alsim in vinetis reperitur, nam maturis quoque uvis vescitur. (Georg. Fabricius, apud Gesner., Hist. quad., pag. 739 et 740.)*

(3) *Porcellus frumentarius, hamster minor paulò cuniculo. Longitudo dodrantalis et palmi unius. Pilus in dorso ferè leporis est colore. Gula, venter et pedes anteriores nigra sunt. Rubet in lateribus et circâ caudam, quæ coloris murini tres digitos longa. Maculæ albæ sub auribus, juxta rostrum, suprâ armos et coxam. Pedes admodum breves, digitis et unguiculis albidis quinvis utrinque. In pedum plantâ seu parte digitorum inferiore tubercula veluti calli ubique eminent. Oculi splendidi nigri elegantes. Dentis habet ut lepus anteriores binos incisores et laterales. Lingua mollis spongiosa. E bucculis vesiculæ utrinquè amplæ membranæ sub cute porriguntur quæ sensim gracilescentes dorso tenui ligamento alligantur. Has instar sacci messis tempore grans tritici, siliginis et alius ceu folles quospiam infarcit, atque in suos cuniculos comeatum in futuram hyemem congerit ac reponit.*

*Pulmonibus candidis quatuor sunt lobi.*

*Cor renibus paulò majus mucrone obtusiore. Hepar triplicatum apparet unum super alterum impositum. Inferior pars dorso adjacens duos obtinet lobulos. Media, quæ maxima integra absque incisuris, integrum abdomen secundum latitudinem occupans ventriculum ex parte amplexatur. Superior portio divisa aliis incumbens diaphragmati proximè subjacet. Fel nullum conspiciere licuit.*

*Ventriculus ei duplex. Unus candidus rotundiusculus, cui alter per isthmum annectitur longiusculus, sinistrum hypochondrium occupans, hinc propè isthmum cesophagus inseritur, alteri sub dextro hypochondrio intestina adhærent. In utroque reperiebatur chylus candidus pulcillæ farinacæ similis, crassior tamen in sinistro.*

*Intestina gracilia flavent; ubi desinunt, incipit cæcum anfractuosum amplum, hinc crassiora ad cæruleum vergunt colorem. Excernit pilulas longiusculas instar murium. Lien coloris sanguinei soleam ferè humanam representat.*

*Renes binii phaseoli magnitudine et figurâ. Vesicula candida pisum italicum æquat, rotunda lagenulæ instar.*

*Parit quinque sexve, uno partu.*

*In terræ cavernis habitat, agri vastator et Cereris hostis. Autumno multa frumenti grana in specum congerit, et utrinquè dentibus mandit.*

*Admodum pinguescit; ob id porcellis indicis non ineptè comparatur.*

*In cibum non recipitur; sed pelles consuuntur ad vestimenta.*

*De cavernâ suâ, aquâ fervente seu frigidâ copiosè infusâ, expellitur.*

tice de citer en entier ses observations; et en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut désirer au sujet de cet animal.

« Les établissements des hamsters, dit M. de Waitz, sont d'une construction différente selon le sexe et l'âge, et aussi suivant la qualité du terrain. Le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé. A une distance de cette issue oblique, il y a un seul trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou caveaux du domicile : il ne se trouve point de terre exhaussée auprès du trou, ce qui fait présumer que l'issue oblique est creusée en commençant par le dehors, et que l'issue perpendiculaire est faite de dedans en dehors, et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un conduit oblique et en même temps deux, trois et jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour donner une entrée et une sortie libres à ses petits; le mâle et la femelle ont chacun leur demeure séparée; la femelle fait la sienne plus profonde que le mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les hamsters des deux sexes creusent, selon leur âge et à proportion de leur multiplication, un, deux, trois et quatre caveaux particuliers, qui sont en forme de voûte, tant par-dessous que par dessus, et plus ou moins spacieux suivant la quantité de leurs provisions.

« Le trou perpendiculaire est le passage ordinaire du hamster pour entrer et sortir. C'est par le trou oblique que se fait l'exportation de la terre; il paraît aussi que ce conduit qui a une pente plus douce dans un des caveaux et plus rapide dans un autre de ces caveaux, sert pour la circulation de l'air dans ce domicile souterrain. Le caveau où la femelle fait ses petits ne contient point de provision de grain, mais un nid de paille ou d'herbe. La profondeur du caveau est très-différente; un jeune hamster dans la première année ne donne qu'un pied de profondeur à son caveau; un vieux hamster le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds: le domicile entier, y compris toutes les communications et tous les caveaux, a quelquefois huit ou dix pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs ma-

» gasins de grains secs et nettoyés, de blé en épis, de pois et fèves en cosses qu'ils nettoient ensuite dans leur demeure, et ils transportent au-dehors les cosses et les déchets des épis par le conduit oblique. Pour apporter leurs provisions ils se servent de leurs abajoues, dans lesquelles chacun peut porter à la fois plus d'un quart de chopine de grains nettoyés.

« Le hamster fait ordinairement ses provisions de grains à la fin d'août; lorsqu'il a rempli ses magasins, il les couvre et en bouche soigneusement les avenues avec de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aisément sa demeure; on ne la reconnaît que par le monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé; il faut ensuite chercher les trous perpendiculaires et découvrir par-là son domicile. Le moyen le plus usité pour prendre ces animaux est de les déterrer, quoique ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur et de l'étendue de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette espèce de chasse ne laisse pas d'en tirer de l'utilité; il trouve ordinairement dans la bonne saison, c'est-à-dire en automne, deux boisseaux de bons grains dans chaque domicile, et il profite de la peau de ces animaux dont on fait des fourrures. Les hamsters produisent deux ou trois fois par an, et cinq ou six petits à chaque fois, et souvent davantage; il y a des années où ils paraissent en quantité innombrable, et d'autres où l'on n'en voit presque plus; les années humides sont celles où ils multiplient beaucoup, et cette nombreuse multiplication cause la disette par la dévastation générale des blés.

« Un jeune hamster, âgé de six semaines ou deux mois, creuse déjà son terrier; cependant il ne s'accouple ni ne produit dans la première année de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les hamsters, et en détruisent un grand nombre; elles entrent aussi dans leurs terriers et en prennent possession.

« Les hamsters ont ordinairement le dos brun et le ventre noir. Cependant il y en a qui sont gris, et cette différence peut provenir de leur âge plus ou moins avancé. Il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots: de deux qui étaient

dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps où elle dévora une partie des viscères. Ils font plusieurs portées par an. et sont si nuisibles, que dans quelques États d'Allemagne leur tête est à prix; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du Mémoire de M. Waitz et des observations de M. de Montmirail, nous paraissent certains, et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même Mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. La hamster que nous avons eu vivant a passé l'hiver dernier (1762-63), dans une chambre sans feu, et où il gelait assez fort pour glacer l'eau; cependant il ne s'est point engourdi et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire, au lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre: nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques-uns de nos naturalistes l'ont appelé *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU HAMSTER OU RAT DE BLÉ.

On trouve dans la *Gazette de Littérature* du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand, de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvait être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha où dans une seule année on en a livré onze mille cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre, cinquante-quatorze mille quatre cent vingt-neuf, et une troisième fois quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

» Ces rats se font des magasins, où ils

placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes: il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, et tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus faibles, aussi-bien que les souris et les oiseaux, et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains; il boit peu. La femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; elle porte quatre semaines et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *iltis* (1), tue le hamster.

» Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui: au grand air il ne s'engourdit jamais. » M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement. « Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; mais il fait bien plus de mal qu'elles (2). »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid où de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous venons de dire, que dans une chambre sans feu où il gelait assez fort pour y glacer l'eau, un hamster qui y était dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver de 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage, et que je viens de recevoir.

#### ADDITION DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS A L'ARTICLE DU HAMSTER (3).

« Le hamster est un quadrupède du genre

(1) L'*iltis* désigne le putois et non pas un rat, comme le dit ici l'auteur.

(2) Observation sur le rat de blé, par M. Sulzer; *Gazette de Littérature*, 13 septembre 1774.

(3) Cet article est d'un auteur anonyme, et se trouve tome 13, page 69 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc et de noir ; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouverait pas un meilleur sort, si elle ne prenait pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'histoire naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

» Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les prés, les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Thuringe réunissent toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout ailleurs.

» Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, et sert de logement ; les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en

grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre, qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

» Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture ; mais, au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une sortie libres aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, resté dans ce terrier ; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

» Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus faible. Le vainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'autre qui dans tout autre temps se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, et que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

» Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essaient déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits ; elle qui dans le temps de ses amours défend si courageusement son mari, ne connaît que la

fuit quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

» Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister aux accidents, que des grains souvent roides et pointus pourraient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once et demie de grains, que cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main sans risquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes et les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après

leur réveil au printemps, et pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

» A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un terrier, qu'on reconnaît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, et quand on veut écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, et tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement, qu'on voit le cœur se contracter et se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée : les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insensibles à l'action de l'esprit de vin et même à l'huile de vitriol qu'on y verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse soit toute cette opération, l'animal ne paraît pas la sentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

» On a cru que la cause de cet engourdissement dépendait uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérots, des chauve-souris; mais pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille : on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais



dés qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures, et se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi longtemps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille inmanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

» C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche comme pour bâiller, et fait entendre des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur les pieds; mais tous ces mouvements sont encore peu assurés et chancelants, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnaître et se reposer de ses fatigues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir, comme il faisait avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, et dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est

vraisemblable que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé et subit.

» La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière, et s'élançait dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par-derrière et de l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus faible succombe sous les coups du plus fort, qui le dévore. Le combat entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, et continuent à se fuir et à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur. »

## DESCRIPTION DU HAMSTER.

Le hamster (*pl.* 271) est de la grandeur du rat; il m'a paru n'en différer pour la forme du corps qu'en ce que sa tête est plus grande, ses yeux plus petits et sa queue beaucoup plus courte. Le front, le dessus de la tête, le dos, le haut de la croupe et des côtés du corps, sont de couleur fauve-terne mêlée de cendré, parce que les poils ont une couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine; il y a du fauve au-dessus du cendré et du noirâtre à l'extrémité, et même il se trouve des poils noirâtres en entier. Le haut des côtés de la tête et du cou, le dessous des yeux, le bas des côtés du corps, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, le bas de la croupe et les fesses sont de couleur rousse ou roussâtre: le bout du museau, le bas des côtés de la tête, la face externe du bras, les côtés de la poitrine et les pieds, sont d'une couleur jaunâtre très-pâle; cette couleur forme trois grandes taches de chaque côté de l'animal; mais elles n'étaient pas si apparentes que sur la figure (*pl.* 271). La gorge, le dessous du cou, l'avant-bras, le dessous de la poitrine, le ventre, la face interne de la cuisse, le devant et la face interne de la jambe et le dessous du talon, sont de couleur de marron très-foncée, et même noirâtre dans quelques endroits. Les oreilles sont grandes, arrondies et en partie nues; la queue est très-courte, revêtue de poils roussâtres vers son origine, et presque nue dans le reste de sa longueur, où elle n'a que de très-petits poils fort rares. Les pieds ont cinq doigts; mais le pouce des pieds de devant est très-peu apparent, on n'y distingue qu'un tubercule et un petit ongle, comme dans l'écureuil, le rat, la souris, etc.

	pi.	po.	lig.
Contour de l'ouverture de la bouche . . . . .	0	1	3
Distance entre les deux naseaux . . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil . . . . .	0	0	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille . . . . .	0	0	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre . . . . .	0	0	3
Ouverture de l'œil . . . . .	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs de yeux . . . . .	0	0	6
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles . . . . .	0	3	8
Longueur des oreilles . . . . .	0	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure . . . . .	0	1	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas . . . . .	0	0	9
Longueur du cou . . . . .	0	0	9
Circonférence du cou . . . . .	0	2	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant . . . . .	0	4	5
La même circonférence à l'endroit le plus gros . . . . .	0	4	10
La même circonférence devant les jambes de derrière . . . . .	0	4	5
Longueur du tronçon de la queue . . . . .	0	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon . . . . .	0	0	11
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet . . . . .	0	1	3
Circonférence du poignet . . . . .	0	0	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon . . . . .	0	1	2
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles . . . . .	0	1	3
Largeur du pied de devant . . . . .	0	0	4
Largeur du pied de derrière . . . . .	0	0	5
Longueur des plus grands ongles . . . . .	0	0	2
Largeur à la base . . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus . . . . .	0	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput . . . . .	0	1	10
Circonférence du bout du museau . . . . .	0	2	1
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux . . . . .	0	2	11

Ce hamster pesait sept onces six gros et demi. L'épiploon s'étendait jusqu'au milieu de l'abdomen; le duodenum allait jusqu'au rein droit; le jejunum faisait ses circonvol-

lutions dans la région épigastrique, dans l'ombilicale et dans l'hypogastrique; les circonvolutions de l'ileum étaient aussi dans la région hypogastrique, et ensuite dans l'iliaque gauche et dans la région lombaire du même côté : le cæcum s'étendait en arrière dans le côté gauche et se recourbait en dehors par l'extrémité : le colon passait de gauche à droite derrière l'estomac; ensuite il se prolongeait en arrière dans le côté droit, et il revenait en avant : ces deux dernières portions du colon tenaient l'une à l'autre par un mésocolon, comme dans l'écureuil (1), et elles étaient flottantes; enfin le colon repassait de droite à gauche derrière l'estomac, et se courbait en arrière pour se joindre au rectum.

L'endroit le plus mince (*A*, *fig. 1*, *pl. 272*) du duodenum se trouvait près du pylore (*B*); le reste de cet intestin, le jejunum et l'ileum (*A*, *fig. 2*) avaient à peu près une même grosseur : le cæcum (*BC*) était allongé et recourbé; le colon avait plus de grosseur (*D*) près du cæcum (*B*) que dans tout le reste de son étendue; il faisait deux tours (*PF*) de spirale à son origine, ensuite il se pliait et décrivait deux autres tours de spirale à contre-sens des premiers, en revenant sur lui-même : la plus grande partie (*G*) du colon et du rectum avait à peu près la même grosseur que les intestins grêles; les membranes de tous les intestins étaient très-minces.

L'estomac paraissait double comme celui du rat d'eau (2), et composé de deux poches (*CD*, *fig. 1*, *pl. 272*) séparées par un étranglement (*E*) qui n'avait que dix lignes de circonférence, il se trouvait dans la partie droite de l'estomac à deux lignes de distance de l'œsophage (*F*); le reste de la partie droite était très-gros; la partie gauche était moins grosse et fort allongée, aussi y avait-il beaucoup de distance entre l'œsophage (*F*) et le fond (*D*) du grand cul-de-sac. Les parois intérieures (*fig. 3*, *pl. 272*) de l'estomac ne différaient de celles du rat d'eau (3) qu'en ce qu'il y avait de petits plis au fond (*A*) du grand cul-de-sac, et que les membranes transparentes de la partie gauche (*AB*) étaient terminées par un rebord frangé (*CD*) fort saillant.

Le foie s'étendait presque autant à gauche

qu'à droite; il ressemblait à celui du rat d'eau par le nombre, la forme ou la situation des lobes; sa couleur était d'un rouge brun au-dehors et grisâtre en dedans; il pesait trois gros : je n'ai point vu de vésicule du fiel; à cet égard le hamster ressemble moins au rat d'eau qu'au rat, parce que celui-ci n'a point de vésicule du fiel.

La rate était semblable à celle du rat d'eau, elle pesait cinq grains.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche; ils étaient tous les deux épais, et leur face inférieure formait une sorte d'arête longitudinale qui la séparait en deux facettes.

Il n'y avait qu'un lobe dans le poumon gauche; le droit était composé de cinq lobes, dont trois étaient rangés de file; les deux autres se trouvaient près de la base du cœur; l'un de ces deux lobes était petit, et l'autre n'avait qu'une grande proportionnée à celle du quatrième lobe du poumon droit de la plupart des quadrupèdes. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

Le hamster a de chaque côté de la mâchoire inférieure une poche (*AB*, *fig. 3*, *pl. 272*) qui communique dans la bouche, et qui s'étend jusqu'à l'épaule; il fait entrer dans ces poches les aliments qu'il veut garder ou transporter; elles sont très-grandes, car, étant remplies (*A*), elles ont jusqu'à un pouce huit lignes de longueur et neuf lignes de diamètre dans le milieu; elles sont placées sous les téguments et formées par une membrane musculeuse assez mince (*B*), qui est plissée lorsque la bourse est vide. La plupart des singes ont des poches qui diffèrent peu de celles du hamster; je ne connais aucun autre animal qui ait de pareils réservoirs pour mettre ses aliments en dépôt.

La langue ressemblait à celle du rat. L'épiglotte était pointue dans le milieu et crénelée sur ses bords. Il y avait sur le palais huit sillons transversaux; les bords du premier formaient un angle en avant; l'angle du bord intérieur était fort allongé et s'étendait jusqu'aux dents incisives; le bord qui séparait le second et le troisième sillon était droit; celui qui se trouvait entre le troisième et le quatrième sillon avait un petit angle en arrière; les deux bords du cinquième sillon étaient interrompus dans le milieu de leur longueur, et chacune de leurs parties était recourbée en arrière par son extrémité interne, qui s'étendait jus-

(1) Voyez le tome 2 des Mammifères, pag. 120.

(2) *Idem*, pag. 160, pl. 143, fig. 1 et 2.

(3) *Idem*, *ibid.*, pl. 143, fig. 2.

qu'au milieu du sixième sillon ; de sorte que le bord antérieur de ce sillon ne paraissait qu'à ses deux extrémités ; les bords du septième et du huitième étaient droits.

Le cerveau avait autant de largeur que de longueur ; sa surface était unie sans anfractuosités ; mais il y avait des sillons sur le cervelet, comme sur celui de la plupart des autres animaux ; il pesait neuf grains, et le cerveau trente.

Je n'ai trouvé que deux mamelons, ils étaient peu apparents et placés sur le ventre au-devant de la vulve, un de chaque côté, à onze lignes de distance l'un de l'autre.

L'entrée du vagin était éloignée de l'orifice de l'urètre, qui se trouvait entre les ouvertures de deux tuyaux excrétoires ; la vessie était ronde ; les cornes de la matrice avaient beaucoup de longueur, et étaient droites et adhérentes à deux panneaux graisseux semblables à ceux de la marmotte.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum . . . . .	2	8	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	6
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	9
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros. . . . .	0	0	9
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	7
Longueur du cæcum. . . . .	0	3	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	1	4
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	1
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	4
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	8
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	0	0	9
Circonférence du rectum près de l'anus. . . . .	0	0	10
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	1	3	6
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	3	11	6
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	1	5	5

Petite circonférence. . . . .	0	2	4
Longueur du foie. . . . .	0	1	6
Largeur. . . . .	0	1	9
Sa plus grande épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur de la rate. . . . .	0	1	6
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	2
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	1
Épaisseur dans le milieu. . . . .	0	0	1
Longueur des reins. . . . .	0	0	7½
Largeur. . . . .	0	0	4½
Épaisseur. . . . .	0	0	3½
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	4
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	1	4
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire. . . . .	0	0	8
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire. . . . .	0	0	6
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors. . . . .	0	0	1
Longueur de la langue. . . . .	0	1	2½
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité. . . . .	0	0	7½
Longueur du cerveau. . . . .	0	0	7½
Largeur. . . . .	0	0	7½
Épaisseur. . . . .	0	0	4
Longueur du cervelet. . . . .	0	0	4½
Largeur. . . . .	0	0	6
Épaisseur. . . . .	0	0	3
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	2½
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	3½
Longueur du vagin. . . . .	0	0	11
Circonférence de la vessie. . . . .	0	1	9
Longueur de l'urètre. . . . .	0	1	0
Longueur du corps et du cou de la matrice. . . . .	0	0	5
Circonférence. . . . .	0	0	3
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	2	1

La tête du squelette (*fig. 1, pl. 276*) du hamster a beaucoup de rapport avec celle du rat d'eau ; cependant le museau est plus long et plus gros, et les dents diffèrent aussi de celles du rat d'eau en ce qu'elles ne sont qu'au nombre de trois de chaque côté de chacune des mâchoires ; ainsi le hamster n'a que seize dents comme le rat.

Ces deux animaux se ressemblent par les vertèbres cervicales, dorsales et lombaires, par les côtes, le sternum et l'os sacrum ; il

n'y a que quatorze fausses vertèbres dans la queue.

Les os des hanches sont plus ressemblants à ceux du rat qu'à ceux du rat d'eau; les trous ovalaires ont moins de longueur et beaucoup plus de largeur que ceux du rat d'eau et du rat; les os ischiens sont plus saillants en haut, et le bassin a moins de longueur.

L'omoplate est très-différente de celle du rat et du rat d'eau, en ce que le côté antérieur est fort court, et que la partie qui est au-devant de l'épine a beaucoup plus de largeur que celle qui est en arrière.

Les clavicules ont autant de courbure que celles du rat d'eau, et moins que celles du rat.

Les os des bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ressemblent plus à ceux du rat qu'à ceux du rat d'eau.

	pi.	po.	lig.
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	2½
Largeur. . . . .	0	0	2½
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	7½
Largeur. . . . .	0	0	1½
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	0	5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales. . . . .	0	2	0
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	1	4
Longueur du sternum. . . . .	0	1	5
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	3½
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	8
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	0	2¼
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	4
Largeur. . . . .	0	0	2¼
Largeur du bassin. . . . .	0	0	4¼
Hauteur. . . . .	0	1	8
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	½
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	6
Longueur des clavicules. . . . .	0	0	6½
Longueur de l'humérus. . . . .	0	1	1
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	1	2⅔
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	0	11½
Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	0	1	3½
Longueur du tibia. . . . .	0	1	3
Longueur du péroné. . . . .	0	1	2
Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	4
Longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	8
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	½
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	1	½
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	2⅔
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	3½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	6½

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU HAMSTER.

1242. *Le squelette d'un hamster.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du hamster.

1243. *L'os hyoïde d'un hamster.*

Cet os est composé de cinq pièces, une base et quatre cornes, deux petites et deux grandes; la base est fort longue en comparaison des cornes.

LE LEMING <sup>(1)</sup>.

LE LEMING DE NORWÈGE, *LEMMUS NORWEGICUS*; Cuv., Desm. — *MUS LEMMUS*; Linn., Gmel. — *GLIS LEMMUS*; Erxleb. <sup>(2)</sup>.

**O**LAUS MAGNUS est le premier qui ait fait mention du leming (3); et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur; mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poils jaunes-noirâtres; l'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus; il y a autour de la gueule plusieurs poils roides (en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les autres; l'ouverture de la gueule est petite, la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils, il sort de la mâchoire supérieure deux dents longues incisives, aiguës, un peu courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux, deux dents semblables dans la mâchoire infé-

rieure qui correspondent à celles du dessus, trois machelières de chaque côté, éloignées des dents incisives; la première des machelières fort large est composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais à un intervalle assez grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives; des débris d'herbe et de paille qui étaient dans la gorge de cet animal, doivent faire penser qu'il rumine; les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans la jambe; tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite; il habite ordinairement les montagnes de Norwège et de Laponie, mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années (4)

(1) *Leming*, nom de cet animal dans son pays natal en Norwège, et que nous avons adopté. — *Mus norvegicus* à *Norvagus*, *leming*, *leminger*, *lemender*, *lemmer* appellatur. *Olaus Magnus lemner* et *lemnus* vocat. . . . *Zieglerus leem* vel *lemmer*. (*Museum Wormianum*, pag. 322, fig. animalis, et *Skeleton*, pag. 225.)

*Lemmus*. *Mus caudâ abbreviatâ*, *pedibus pentadactylis*. *Mus caudâ abruptâ*, *corpore fulvo nigroque vario*. (*Faun. Suec.* 26; *Act. Stock.*, 1740, pag. 326, tab. 6, fig. 4 et 5; *Syst. Nat.* 10, n° 2; *Linn.*, *Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 59.)

(2) Nous donnons une figure nouvelle de cet animal. *DESM.* 1826.

(3) *Olaus Mag.*, *Hist. Gent. sept.*, lib. 18, cap. 20.

(4) On a remarqué que les lemmers ne paraissent pas régulièrement tous les ans, mais en certain temps, à l'improviste et en si grande quantité, qu'ils se répandent partout et couvrent toute la terre. . . . Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur et de s'enfuir quand elles entendent marcher les passants, sont au contraire hardies et courageuses, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient et jappent presque tout de même que des petits chiens; si on les veut battre, elles ne se soucient ni du bâton ni des hallebardes, sautant et s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant et mordant en colère les bâtons de ceux qui les veulent tuer. Ces animaux ont ceci de particulier, qu'ils n'entrent jamais dans les maisons ni dans les cabanes pour y faire du dommage, ils se tiennent toujours cachés dans les broussailles et le long des coteaux; quelquefois ils se font la guerre, se partageant comme en deux armées le long des lacs

et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des leminges comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils ahoient à peu près comme des petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance, sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines, ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble; ils sont très-courageux et se défendent contre les autres animaux : on ne sait pas trop d'où

ils viennent, le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie (1); le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes; ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes; ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés; le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies, il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail; la chair des leminges n'est pas bonne à manger, et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

## LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

L'ÉCHYMIS HUPPÉ, ECHYMIS CRISTATUS; Desm. — MYOXUS CHRYSURUS; Boddaert.

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description et la figure (*fig. 1, pl. 273*)

et des prés... Les hermines et les renards sont leurs ennemis et en mangent beaucoup... L'herbe renaissante fait mourir ces petits animaux; il semble qu'ils se fassent aussi mourir eux-mêmes; on en voit de pendus à des branches d'arbres; on peut croire aussi qu'ils se jettent dans l'eau par troupes comme les hirondelles. (Histoire de la Laponie, par Schæffer, page 322.) *Nota.* Il y a bien plus d'apparence que les leminges, comme tous les autres rats, se mangent et s'entre-détruisent dès que la pâture vient à leur manquer, et que c'est par cette raison que leur destruction est aussi prompte que leur pullulation.

(1) Bestiæ quadrupedæ, lemmar vel lemmus dictæ, magnitudine soricis, pelle variâ per tempestates et repentinos imbres... incompertum undè, an ex remotioribus insulis et vento delatæ an ex nubibus sæculentis natæ deferantur. Id tamen comperitum est statim atque deciderint, reperiri in visceribus herbæ crudæ nondùm concoctæ. Hæ more locustarum in maximo examine cadentes omnia virentia destruunt et que morsu tantùm attingerint emoriuntur virulentâ; vivit hoc agmen donec non gustaverit herbam renatam. Conveniunt quoque gregatim quasi hirundines evoluturæ, sed stato tempore aut moriuntur acervatim cum lue terræ (ex quarum corruptione

de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui par la position et la forme des oreilles, et par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit M. Allamand (2), à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connaissance de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas de le ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* de M. Linnæus, et effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; et sans doute ils en

aer fit pestilens et afficit incolas vertigine et ictero) aut his bestiis dictis vulgariter lekat vel hermelin consumuntur, undè iidem hermelini pinguescunt. (Ol. Mag., Hist. Gent. sept., pag. 142.)

(2) Tome 4, Supplément, édition de Hollande, pages 164 et suivantes, et planche 67.

feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, qui toujours zélé pour l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerais ; je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui est en droit de le désigner par celui qu'il juge le plus convenable ; il l'a appelé *lérot à queue dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe : un quadrupède habitant de la zone torride ne paraît pas devoir y être sujet. Quelque conformité de figure et surtout sa queue, avec celle de nos lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

» C'est par la singularité et la beauté de ses couleurs que cet animal se fait remarquer. Son corps est de couleur de marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête et sur le dos, et plus claire sous le ventre. Cette couleur s'étend sur la queue à une petite distance de son origine ; là les poils fins et courts qui la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur où ils sont plus longs, et où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue : une longue tache de cette même couleur jaune orne aussi le front ; elle prend son origine au-dessus du nez ; là elle est fort étroite, ensuite elle va en s'élargissant jusques à la hauteur des oreilles où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, et si rares dans les quadrupèdes, offre un coup d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse, à proportion de son corps ; il a le museau et le front étroits, les yeux petits ; ses oreilles présentent une large ouverture, mais elles sont courtes et ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête ; elles sont couvertes en dehors et en dedans de poils très-fins, et il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire supérieure avance

sensiblement au-delà de l'inférieure ; l'os du nez est assez élevé, et le haut du museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue de haut en bas, comme dans tous les animaux de ce genre, et les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés, ce qui donne à l'extrémité du groin la forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches et courtes ; il y en a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui sont plus grandes : cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, est plus reculée du côté de la gorge.

» Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une touffe de longs poils d'un brun sombre ; leur longueur surpasse celle de la tête ; ceux qui forment la partie inférieure de cette moustache sont moins longs, et dirigés en bas : derrière chaque œil, il y a une verrue d'où partent six longs poils, et il y en a deux de même longueur placés au-dessus des yeux.

» Les jambes de devant sont courtes ; leurs pieds ont quatre longs doigts, armés d'ongles crochus et aigus ; plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espèce de pousse, mais sans ongle. Au-dessous de ces pieds il y a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une peau mince et fort douce au toucher ; les jambes de derrière sont plus longues, et leurs pieds ont cinq doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant, et sont de même garnis d'ongles crochus et pointus, excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs ; mais les protubérances qu'on y voit sont plus grandes.

» La queue est fort longue, et très-épaisse près du corps, mais son diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et elle se termine en pointe : quand on en écarte un peu les poils, on voit que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

» Au derrière de la tête et tout le long du dos, parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont plats, et de la longueur d'un pouce ; ainsi ils s'élèvent au-dessus des autres ; ils sont aussi plus roides, et résistent davantage quand on les touche. Ils paraissent sortir de petits étuis transparents ; leur nombre va en diminuant sur les côtés et ils deviennent plus petits ; sous le ventre ils disparaissent tout-à-fait. Leur conformation est assez singulière ; près du corps



ils sont cylindriques et fort minces, ensuite ils deviennent plats, et leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne; après quoi ils se terminent en une pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, et forment une espèce de gouttière, dont le fond vu au microscope, paraît jaunâtre et transparent, et dont les côtés sont bruns, ce qui occasionne un double reflet de lumière qui donne ce coloris pour-pré dont j'ai parlé.

» Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

» L'animal qui vient d'être décrit, est une femelle qui a huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses, les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté et d'autre, et les deux dernières sont entre les jambes de devant.

» Il paraît être fait pour grimper sur les arbres dont il mange les fruits; c'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera une idée juste de sa grandeur par les dimensions suivantes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	0	5	0
Longueur de la queue. . . . .	0	6	9
Longueur de la tête, mesurée depuis le commencement du nez jusqu'au-dessus du front, et suivant sa courbure. . . . .	0	2	0
Circonférence de la tête, mesurée entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	2	11
Circonférence du cou. . . . .	0	2	8
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	3
Leur largeur. . . . .	0	0	4
Circonférence du corps, mesurée derrière les jambes de devant. . . . .	0	3	3
Circonférence du corps, mesurée devant les jambes de derrière. . . . .	0	3	0
Longueur des jambes de devant, depuis les doigts jusqu'au coude. . . . .	0	1	6
Longueur des jambes entières, depuis l'épaule jusqu'aux doigts. . . . .	0	2	0
Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts jusqu'au genou. . . . .	0	1	2
Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extrémité des doigts. . . . .	0	3	0

## LES GERBOISES <sup>(1)</sup>.

GERBOISE est un nom générique que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblantes aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre

espèces ou variétés bien distinctes : 1<sup>o</sup> le tarsier dont nous ferons mention ci-après, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2<sup>o</sup> le gerbo (2) ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les

(1) Buffon forme ici un petit groupe sous le nom de *gerboises*, dans lequel il réunit des animaux très-différents : 1<sup>o</sup> le tarsier qui est voisin des makis et par conséquent se rapproche des singes; 2<sup>o</sup> les deux rongeurs à grands pieds de derrière, le gerbo et l'alagtaga, qui doivent conserver la désignation générique de gerboises; et 3<sup>o</sup> le *daman* du voyageur Shaw, qu'on doit rapporter à ce qu'il paraît à l'espèce du gerbo, et qui n'est pas le *daman* des nomenclateurs.

DESM. 1826.

(2) *Gerbo*, mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

*Gerbo*. (Voyage de Corneille le Brun; Paris, 1714, page 406, fig. page 410.)

*Gerboise*. (Voyage de Paul Lucas, tome 2, page 73, fig. page 74.)

*Jerboa*. (Voyage de Shaw, page 248, fig. page 249.)

*Mus jaculus pedibus posticis longissimis, caudâ extremi villosâ*. (Hasselquist, Itin., cl. I, art. 6.)

Le *gerbua*. (Glanures d'Edwards, pag. 18, fig. pl. 219.)

autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; 3<sup>o</sup> l'Alagtaga (1) dont les jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un ponce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres; 4<sup>o</sup> le *daman Israël* (2) ou *agneau d'Israël*, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a

désigné par la dénomination de *mus longipes* (3), et qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière.

Le gerbo (4) a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples, relativement à sa taille; il a le nez couleur de chair et sans poil; le museau court et épais; l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs; les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre; cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle: les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles: la queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppie noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi-bien que le nez et les oreilles; le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue, une grande bande noire transversale en forme de croissant (5).

L'Alagtaga (6) est plus petit qu'un lapin,

(1) *Alagtaga*, nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerchmid qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie animal qui ne peut marcher; cependant le mot *alagtaga* me paraît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou écureuil volant; ainsi je serais porté à croire qu'*alagtaga* comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin, au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre volant*.

Cuniculus seu *Iepus indicus utias* dictus. (Aldrov., de Quad. digit., fig. pag. 395.) *Nota*. 1<sup>o</sup> MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande, mais elle me paraît convenir un peu mieux à l'alagtaga; l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième. *Nota*. 2<sup>o</sup> Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias*; ce mot est américain et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils arrivèrent (\*); et depuis, quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde; mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'*utias* ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui était et est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. Il y a eu de tout temps dans les Antilles (dit l'auteur de l'Histoire des Antilles) quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opossum (sarigue), le javaris (pecari), le tatou, l'acouti et le rat musqué (pilori). (Hist. nat. des îles Antilles, page 121.)

Cuniculus pumilio, saliens, caudâ longissimâ. (Gmelin, Nov. Com. Acad. Petrop., tom. 5, tab. 10, fig. 1.)

(2) *Daman Israël*, agneau d'Israël. (Voyage de Shaw, tome 2, page 75.)

Animal quoddam pumile cuniculo non dissimile, sed cuniculis majus quod agnum filiorum Israël nuncupant. (Prosp. Alpin., Hist. Ægypt., lib. 4, cap. 9, pag. 232.)

(\*) Cet animal, de la taille d'un lapin, a été décrit par nous, sous le nom générique de *CAPROMYS*; il diffère des agoutis. DESM. 1826.

(3) *Longipes*. Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 62.) *Nota*. Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses que ces animaux ont très-long.

(4) Notre GERBOISE GERBO, *dipus gerboa*; Linn., Gmel. DESM. 1826.

(5) Voici les dimensions de cet animal, données par Hasselquist: « Magnitudo corporis ut in mure » domestic major. Mensuratio capit. poll. 1, » corp. poll. 2 1/2, caud. spith. 1 1/2, post. ped. » spith. 1/2, anter. infra pollicem. Myst. longiss. » poll. 3. »

(6) Notre GERBOISE ALAGTAGA, *dipus jaculus*; Linn., Gmel. *Mus jaculus*; Pall. *Dipus alagtaga*; Oliv. DESM. 1826.

et il a le corps plus court; ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparens; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité; il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns; le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt, elle est couverte sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts, ils ont cinq doigts; ceux de derrière qui sont très-longs n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres; tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre (1).

L'on voit en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire, trois grands et un éperon à ceux de derrière; mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante, car le docteur Shaw (2), qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière;

(1) Voici les dimensions de cet animal, données par Gmelin. « Longitudo ab extremo rostro ad initium caudæ poll. 6; ad oculos poll. 1. Auricularum poll.  $1\frac{1}{2}$ ; caudæ poll.  $8\frac{1}{2}$ ; pedum anteriorum ab humero ad extremos usque digitos poll.  $1\frac{1}{2}$ ; pedum posteriorum à suffraginibus ad initium usque calcanei poll. 3; à calcaneo ad exortum digiti posterioris poll. 1; ab exortu digiti posterioris ad extremos ungues poll. 2. Latitudo corporis anterioris poll.  $1\frac{1}{2}$ , posterioris poll. 3, auricularum poll.  $\frac{1}{2}$ . »

(2) Voyage du docteur Shaw, pages 248 et 249, fig.

et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon; ainsi ce caractère qui paraîtrait distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce; la différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes, il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga: il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute, la proportion de la queue qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie (3), en Égypte (4), en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga et jusqu'en Sibérie: il est rare que le même animal habite des climats aussi différents; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés, c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ces différences, ne nous paraît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière; pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire, qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légerement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout comme des oiseaux; en repos, ils sont assis sur leurs genoux, ils ne dorment que le jour et jamais la nuit; ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres; ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'approvoient que jusqu'à un certain point, ils

(3) On trouve en Circassie, aussi-bien qu'en Perse, en Arabie et aux environs de Babylone, une espèce de mulot appelée *jerbuah* en arabe, de la grandeur et couleur à peu près d'un écureuil... Quand il saute, il s'élance à cinq ou six pieds haut de terre... Il quitte quelquefois les champs et se fourre dans les maisons. (Voyage d'Olearius, pag. 177.)

(4) En Égypte, je vis de petits animaux qui couraient très-fort sur leurs deux jambes de derrière, elles étaient si longues qu'ils semblaient montés sur des échasses. Ces animaux terrent comme les lapins. On en prit sept que j'emportai; il m'en est resté deux que j'ai apportés en France où ils ont vécu à la Ménagerie du Roi pendant deux ans. (Voyage de Paul Lucas, tome 2, page 74.)

se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ces observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues (1).

A l'égard du daman ou agneau d'Israël qui nous paraît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à portée de le comparer avec le gerbo et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman Israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie; c'est une bête innocente qui ne fait

» point de mal, et qui ressemble pour la  
» figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun et a les yeux plus petits, et la tête plus pointue; ses pieds de devant sont courts, et ceux de derrière longs, dans la proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoi qu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers, ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le saphan de l'Écriture; personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de daman Israël, qui signifie agneau d'Israël (2). » Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe; mais ce dernier fait paraît douteux, car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier (3).

## LA GERBOISE OU GERBO, ET LA GERBOISE DU CAP.

LA GERBOISE GERBO, *DIPUS GERBOA*; Linn., Gmel., Desm. — *MUS SAGITTA*; Pall. — *JACULUS ORIENTALIS*; Erxleb. — *LE PEDETES DU CAP*, *PEDETES CAPENSIS*; Illig., Desm. — *GERBOA CAPENSIS*; Sparm. — *MUS CAFER*; Pall. — *DIPUS CAFER*; Linn., Gmel., Oliv. — *HELMYX CAFER*; F. Cuv.

Nous donnons ici (fig 2, pl. 273) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquait dans

notre ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de

(1) Oesophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur, intestinum cæcum breve admodum sed amplum est in processum vermiformem, duos pollices longum abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ plena; uteri nulla planè distinctio; vagina enim canalis instar sine ullis artificijs in pubem usque protensa in ano mox cornua dividitur, quæ ubi ovarijs appropinquant multas inflexiones faciunt et in ovarijs terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui circa vesicæ urinariæ collum vesiculæ seminales unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter

anum et penem, aut inter anum et vulvam nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagatione istâ cautelas adhibuerim... Cuniculi americani, porcelli pills et voce. (Marcgr.) Fabricâ internarum partium ab hoc animali non multùm abludant. (Gmelin, Nov. Com. Ac. Petrop., tom. 5, art. 7.)

(2) Voyage de Shaw, tome 2, page 75.

(3) Selon l'opinion des naturalistes modernes, ce daman de Shaw ne différerait pas du gerbo, et serait par conséquent très-distinct du vrai daman, *hyrax*, que M. Cuvier a prouvé être très-voisin du rhinocéros par tout l'ensemble de son organisation.

gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourrait y remarquer ne seraient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles, ne paraissent pas constantes (1).

Il existe dans le désert de Barca, une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues et arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie (2). On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut le regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie; mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. « J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoënt, à la ménagerie du Cap, un animal, pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur* (3); il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur; les pattes de devant très-courtes et très-petites, il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui le recouvre entièrement; les pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et de la queue sont de la même couleur; les

yeux sont noirs, grands et saillants; on le nourrissait de feuilles de laitue; il aime beaucoup à ronger, on lui mettait exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser (4).

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap (5), que nous donnons ici (fig. 1, pl. 274). Ce dessin était accompagné de la notice suivante. « Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière; les ongles de devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité; l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise; la tête ressemble assez à celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux; les jambes ou plutôt les bras de devant sont très-courts et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses et les pieds excessivement longs; la queue qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paraît mince à sa naissance et fort grosse à son extrémité, elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout; les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. » Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoënt et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paraît aussi que l'animal que nous décrivons sous le nom de tarsier, est du même genre que les gerboises, et qu'il

(1) Cette figure est celle de la GERBOISE GERBO, notre *dipus gerboa*.  
DESM. 1826.

(2) Note communiquée à M. de Buffon, par M. le chevalier de Bruce.

(3) Cet animal est le PEDETÈS DU CAP, *pedetes capensis* d'Illiger, ou HELAMYS MANNET, *helamys capensis* de F. Cuvier, lequel est très-éloigné des gerboises par un grand nombre de caractères.

DESM. 1826.

(4) Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.

(5) Nous remplaçons cette figure de Forster par un nouveau dessin fait d'après un des individus de cette espèce, rapporté du cap de Bonne-Espérance par feu M. Delalade.  
DESM. 1826.

appartient à l'ancien continent; aucune espèce de gerboise grandes et petites ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde (1).

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portait en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description, sous le nom de daman Israël; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux et par plusieurs autres caractères; il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène, est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques, ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

#### ADDITION DE M. LE PROFESSEUR ALLAMAND A L'ARTICLE DE LA GERBOISE OU GERBO.

« Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux (2); mais il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier, aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure; ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui; il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à

(1) Le tarsier, pourvu de mains à pouce opposable aux quatre membres, et dont le système dentaire est très-semblable à celui des animaux de la famille des makis, est fort éloigné des gerboises par toutes les parties de son organisation. Nous en avons renvoyé l'histoire au volume qui comprendra la description des makis.

DESIM. 1826.

(2) Voyez le tome 13, page 77 de cette Histoire naturelle, édition de Hollande.

Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner (3), et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable; c'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

» La description que celui-ci en a faite (4), est très-exacte; on retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant, qui est au bas des reins près de la queue; c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'Académie de Leyde, la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paraît pas non plus.

» M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis; la caisse dans laquelle elle lui avait été apportée était garnie en dedans de fer-blanc; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits; elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'est point farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais; au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle; sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit; c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

» Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts

(3) Voyez planche 7 du tome 15, édition de Hollande.

(4) Voyez tome 13, page 78, *ibid.*

de ses pieds de derrière ; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point ; la figure qu'en offre la planche, la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir ; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire ; si on l'épouvante elle saute à sept ou huit pieds de distance ; lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds, mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

» Il semble que la lumière incommoda cet animal, aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim, pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore ; mais dès qu'il commence à faire obscur il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange ; quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage, il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner ; et après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

» Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur ; cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés, mais ce fut inutilement ; il n'en goûta point ; il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau ; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

» Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles ; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur ; mais il n'est ni lapin

ni rat ; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distingue des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

» Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

» Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'Académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	6	7
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	10
Distance entre l'oreille et l'œil. . . . .	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6½
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	5
Distance entre l'œil et le bout du museau. . . . .	0	1	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	2	6
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	5	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	0	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine. . . . .	0	0	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen. . . . .	0	5	6
Longueur de la queue. . . . .	0	8	0

» Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes ; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison au nombre des gerboises (1), avait déjà

(1) *Nota.* On verra ci-après les raisons que j'ai de changer de sentiment à cet égard.

dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon (1). A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde; à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres (2); en courant sur leurs deux pieds de derrière ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage; on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes que nous ne connaissons jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc. »

#### SECONDE ADDITION A L'HISTOIRE DES GERBOISES, PAR M. ALLAMAND.

« Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises (3), était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait en grosseur nos plus grands lièvres (4). A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal,

dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook (5). Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson (6), qui était parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les Mémoires, nous apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'était un jeune qui n'était pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trentehuit livres; sa tête, son cou et ses épaules, étaient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avaient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenait ses jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles qui avaient quelque ressemblance avec celles d'un lièvre.

» Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière (7), avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre; l'agtagta est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat ont ces deux animaux se

(1) Voyez le tome 13, page 80 de cet ouvrage, édition de Hollande.

(2) Ces gerbos de MM. Banks et Solander étaient des kanguroos de la Nouvelle-Hollande. DESM. 1826.

(3) *Nota.* Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

(4) L'animal de la Nouvelle-Hollande, rapporté par M. Banks, dont il est ici question, est une espèce de kanguroo, probablement le KANGUROO A MOUSTACHES, *kangurus labiatus*, Geoffr., du moins si l'on en juge par la couleur de son pelage, qui était uni gris-de-souris foncé. Nous en donnons la figure, pl. 274, fig. 2. DESM. 1826.

(5) Voyez *An account of the Voyages performed, by Commodore Byron, captain Wallis, captain Carteret, and captain Cook*, vol. 3, pag. 577.

(6) *A journal of a Voyage to the south sea, by Sydney Parkinson*, p. 145.

(7) *Nota.* Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. (Voyez ci-après son article.)



trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître, est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

» Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourrait bien être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo (1).

» Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée Snenwberg, située à une très-grande distance du Cap, et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *aardmannetje*, de *springende haas* ou *lièvre sautant*; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

» Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin, elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure; il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs; chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes, celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure; la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

» Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou, ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne, ils sont armés d'ongles crochus de

deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent; les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant; les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé et qui sont concaves en dessous.

» Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps, les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

» Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que des pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter; aussi ces pieds sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

» Son cri est une espèce de grognement; quand il mange il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos; il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

» Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

» Quand il dort, il prend une attitude singulière, il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses mains; c'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

» Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure (*planche 15*) (2), qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée

(1) Il est de nouveau question ici de notre PEDETÈS DU CAP, *pedetes capensis*, ou *helamys mannet* de M. F. Cuvier. Cette description est plus complète que celle qui précède.

DES M. 1826.

(2) Voyez notre planche 274, fig. 1.

DES M. 1826.

du gerbo (*pl. 7*), en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

» S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française, n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

» Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	1	2	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	2	9
Distance entre les yeux. . . . .	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	1	1
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	11	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	0	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine. . . . .	0	3	0
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen. . . . .	0	8	9
Longueur de la queue. . . . .	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre de gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1<sup>o</sup> la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description (*page 206* de ce volume), et dont nous donnons aussi la figure (*fig. 2, pl. 273*), et à laquelle nous laissons simplement le nom

de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce (1); 2<sup>o</sup> notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds (2); 3<sup>o</sup> la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoënt, Forster et Allamand, et dont nous donnons ici la figure (*fig. 1, pl. 274*) (3); 4<sup>o</sup> la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *kangaroo* par les naturels du pays (4); elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier *Voyage* du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse; mais nous devons rapporter ici ce que le célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande (5).

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côté de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avaient décrits si souvent; il était d'une légère couleur de souris, et ressemblait beaucoup par la grosseur et la figure à un levrier, et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si au lieu de courir il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était encore inconnue.... Un des jours suivants,

(1) Pallas a nettement séparé l'espèce du gerbo de celle de l'alagtaga, et son opinion est adoptée par tous les nomenclateurs modernes. La gerboise de Barca est considérée par eux comme une variété du gerbo. DESM. 1826.

(2) Nous avons dit que cet animal devait être rapporté à la famille des makis. DESM. 1826.

(3) Ce quadrupède bien connu maintenant est le FEDETÈS DU CAP. DESM. 1826.

(4) Cet animal est un kangaroo, et, ainsi que nous l'avons dit, il est vraisemblable qu'il appartient à l'espèce du kangaroo à moustaches, de M. Geoffroy. DESM. 1826.

(5) Nous donnons une figure de ce kangaroo, pl. 274, fig. 2. DESM. 1826.

comme nos gens partaient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le levrier de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir; on observa que ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautaient sur les deux de derrière (1), comme le *gerbua* ou *mus jaculus*.... Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant peu de jours après une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avaient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison; sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon lieutenant était jeune, et comme il n'avait pas encore pris tout son accroissement, il ne pesait que trente-huit livres; la tête, le cou et les épaules, sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue est presque aussi longue que le corps, elle est épaisse à sa naissance et elle se termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par sauts et par bonds; il tient alors sa tête droite et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paraît s'en servir que pour creuser la terre; la peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris-foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère

ressemblance avec celles du lièvre: cet animal est appelé *kangaroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second kangaroo, qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesait quatre-vingt-quatre livres, et néanmoins en l'examinant nous reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées..... Ces animaux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande, et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois (2). »

On voit clairement dans cette description historique, que le kangaroo ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kangaroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des gerboises; d'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux animaux ne sont qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent. On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai *daman* des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

(1) Le traducteur dit les deux de devant; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

(2) Premier Voyage de Cook; collection d'Hawkeswort, traduction française, tome 4, pages 24, 34, 45, 56 et 62.

LE PORC-ÉPIC <sup>(1)</sup>.LE PORC-ÉPIC COMMUN, *HYSTRIX CRISTATA*; Linn., Gmel., Cuv., Desm.

Il ne faut pas que le nom de porc-épineux qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe nous induise en erreur, et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines, car il ne ressemble au cochon que par le grognement; par tout le reste il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure: au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir; au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a comme le castor la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles: au lieu d'un grand estomac avec

un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cæcum; les parties de la génération ne sont point apparentes au-dehors comme dans le cochon mâle; les testicules du porc-épic sont recelés au-dedans et renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente; et l'on peut dire que par tous ces rapports aussi-bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui comme le porc-épic est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon, car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir, mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celles du hérisson, du castor, du lièvre ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer.

(1) Porc-épic; en grec et en latin, *hystrix*; en arabe, *tsur-ban*; selon le docteur Shaw, en anglais, *porcupine*; en allemand, *stachel-schwein*; en italien, *porco-spinoso*; en espagnol, *puerco-espino*.

*Hystrix*. (Gesner, Hist. quad., fig. pag. 563.) *Nota*. Quoique Gesner dise que la figure qu'il donne du porc-épic a été faite d'après l'animal vivant, elle pêche cependant en plusieurs choses, et singulièrement par les dents. Le porc-épic n'a que deux dents incisives à chaque mâchoire, et point de dents canines; et, dans la figure de Gesner, il a huit dents incisives ou canines.

Porc-épic. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 2, page 33, fig. pl. 41.)

*Hystrix*, the porcupine. (Ray, Syn. quad., p. 206.)

*Hystrix orientalis cristata*. (Seba, vol. 1, page 79, fig. 1, tab. 1.) *Nota*. 1<sup>o</sup> L'épithète *orientalis* est ici mal appliquée, car le porc-épic se trouve en Afrique et dans tous les pays chauds de l'Europe et de l'Asie. *Nota*. 2<sup>o</sup> La figure et la description de Seba pèchent en ce qu'elles n'indiquent que trois ongles aux pieds de derrière, tandis que cet animal en a cinq. M. Linnæus, qui avait adopté cette erreur dans ses premières éditions, l'a reconnue et corrigée dans les dernières.

*Hystrix capite cristato*... *Hystrix*, le porc-épic. (Brisson, Regn. anim., pag. 125.)

*Cristata*. *Hystrix palmis tetradactylis*, plantis pentadactylis, capite cristato, caudâ abbreviatâ. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 56.)

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément, ni s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes et par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y est une fois entrée: ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison; le premier est aussi faux que le second, mais au moins l'erreur paraît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue; et que comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porc-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique

violemment excités, darder leurs piquants : on ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens (1) que modernes (2), que les voyageurs les plus sensés (3), soient tous d'accord sur un fait aussi faux : quelques-uns d'entre eux disent avoir eux-mêmes été blessés de cette espèce de jaculation, d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de roideur, que le dard ou piquant peut percer une planche (4) à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes ; la vérité perd au contraire en faisant la même route ; et malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée (5).

(1) Arist., *Hist. anim.*, lib. 9, cap. 39. — Plin., *Hist. nat.*, lib. 8, cap. 53. — Oppian., de Venatione.

(2) MM. les anatomistes de l'Académie des sciences. « Ceux des piquants, disent-ils, qui étaient les » plus forts et les plus courts étaient aisés à arracher » de la peau, n'y étant pas attachés fermement » comme les autres, aussi sont-ce ceux que ces animaux (les porc-épics) ont accoutumés de lancer » contre les chasseurs, en secouant leur peau comme » font les chiens lorsqu'ils sortent de l'eau. » Claudien dit élégamment que le porc-épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert contre les chasseurs. (*Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, tome 3, page 114.) *Nota*. La fable est le domaine des poètes, et il n'y a point de reproches à faire à Claudien : mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien ; car on voit par leur propre exposé, que le porc-épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue. (*Wormius*, *Mus. Wormian.*, pag. 255. — *Wotton*, pag. 56. — *Aldrov.*, de *Quad. digit.*, pag. 473, et plusieurs autres auteurs célèbres ont adopté cette erreur.)

(3) Tavernier, tome 2, pages 20 et 21. — Kolbe, tome 3, page 46. — Barbot, *Histoire générale des Voyages*, tome 4, page 237.

(4) Lorsque le porc-épic est en furie, il s'élance avec une extrême vitesse, ayant ses piquants dressés, qui sont quelquefois de la longueur de deux empan, sur les hommes et sur les bêtes, et il les darde avec tant de force, qu'ils pourraient percer une planche. (*Voyage en Guinée*, par *Bosman*; *Utrecht*, 1705, page 253.)

(5) *Nota*. 1° Il faut cependant excepter du nom-

bre de ces voyageurs crédules, le docteur Shaw. « De tous les porc-épics, dit-il, que j'ai vus en grand » nombre en Afrique, je n'en ai rencontré aucun » qui, quelque chose que l'on fit pour l'irriter, dar- » dât aucune de ses pointes ; leur manière ordinaire » de se défendre est de se pencher d'un côté ; et lors- » que l'ennemi s'est approché d'assez près, de se re- » lever fort vite et de le piquer de l'autre. » (*Voyage de Shaw*, traduit de l'anglais, tome 1, page 323.) *Nota*. 2° Le P. Vincent Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants, il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes, les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres plus petits paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre ; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier ; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire, une éragropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver, et mettait bas au bout de trente jours ; nous n'avons pu vérifier ces faits ; et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit

bre de ces voyageurs crédules, le docteur Shaw. « De tous les porc-épics, dit-il, que j'ai vus en grand » nombre en Afrique, je n'en ai rencontré aucun » qui, quelque chose que l'on fit pour l'irriter, dar- » dât aucune de ses pointes ; leur manière ordinaire » de se défendre est de se pencher d'un côté ; et lors- » que l'ennemi s'est approché d'assez près, de se re- » lever fort vite et de le piquer de l'autre. » (*Voyage de Shaw*, traduit de l'anglais, tome 1, page 323.) *Nota*. 2° Le P. Vincent Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants, il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre, il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie, sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes, les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres plus petits paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre ; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier ; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire, une éragropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; et MM. de l'Académie des sciences qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles: nous savons seulement par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce (1) aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté, il vit de racines et de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; et que sa chair,

quoique un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnaît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes; par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux; ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche; il peut les redresser par la contraction du muscle peaussier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue; ce muscle de la peau a donc la même force, et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs; c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connaître.

## DESCRIPTION DU PORC-ÉPIC.

Le porc-épic (*fig. 1, pl. 275*) a beaucoup de rapport au hérisson, parce que ces deux animaux sont couverts de piquants; mais ils diffèrent beaucoup l'un de l'autre pour la forme de plusieurs parties du corps, et même pour les piquants.

La tête du porc-épic est longue et aplatie sur les côtés; le museau est gros, il a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur, il ressemble au museau du lièvre (2), en ce que la lèvre supérieure est fendue presque jusqu'aux narines, dont les ouvertures sont oblongues et parallèles à l'ouverture de la bouche; les yeux sont petits et les oreilles larges et courtes, elles ressemblent en quel-

que manière à celles des singes par leur contour, parce qu'elles sont appliquées contre la tête, et qu'elles ont des cavités et des éminences. Les dents incisives ressemblent à celles des rats, des écureuils, du castor, etc.; celles du dessous percent la lèvre inférieure qui les enveloppe comme un fourreau; le cou est gros, le corps renflé et la queue courte et de figure conique; il y a cinq doigts bien formés aux pieds de derrière, et seulement quatre aux pieds de devant, avec un tubercule revêtu d'un ongle à l'endroit du pouce; les ongles sont presque cylindriques et un peu courbes.

Les plus grands piquants du porc-épic sont sur la partie postérieure du dos, ils avaient jusqu'à neuf pouces de longueur sur l'individu qui a servi de sujet pour cette description, mais peut-être en avait-il perdu de plus grands, car il avait été tué aux environs de Rome au milieu de l'été, et peut-être aussi lui avait-on arraché les piquants les plus saillants; ceux qui restaient sur la partie postérieure du dos n'étaient pas tous de même grandeur ni de même grosseur, les

(1) Nous avons en Guinée des porc-épics. Ils croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou de deux pieds et demi, et ils ont les dents si fortes et si affilées, qu'aucun bois ne peut leur résister; j'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il serait bien gardé, mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien qu'il le perça et en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves sont le plus courbées en dehors. (*Voyage de Bosman, page 253.*)

(2) Voyez le tome 1 des Mammifères, page 436.

plus petits n'avaient que quatre pouces de longueur, le diamètre variait depuis deux jusqu'à trois lignes. Tous ces piquants étaient pointus aux deux bouts et colorés de noirâtre et de blanc-jaunâtre par grands anneaux qui se succédaient jusqu'à cinq fois d'un bout à l'autre des piquants; ceux qui étaient sur les cuisses et sur les flancs, ne différaient de ceux du dos qu'en ce qu'ils étaient plus petits; il y en avait de blancs de chaque côté de l'origine de la queue; parmi les gros piquants du dos, il s'en trouvait d'autres moins gros et beaucoup plus longs; mais la queue était hérissée de tuyaux que l'on ne peut pas nommer des piquants, car ils semblent avoir été coupés transversalement par le bout, ils sont creux, ils sont ouverts à leur extrémité, ils n'ont qu'environ deux lignes de diamètre et près d'un pouce et demi de longueur; ils tiennent à un pédicule très-délié et long de trois quarts de pouce, qui s'implante dans la peau; ces tuyaux sont placés tout le long de la queue à des distances les uns des autres, ils sont colorés de brun et de blanc-jaunâtre, leurs parois sont très-minces et sonores, car ils font un bruit semblable à un cliquetis, en heurtant les uns contre les autres, lorsque l'animal agite sa queue.

Le derrière de la tête, le cou, la partie antérieure du dos, les épaules, la poitrine, le ventre et les quatre jambes étaient couverts de petits piquants de couleur bruno-noirâtre, de différentes longueurs, pointus ou terminés par un filament très flexible; il y avait des piquants déliés sur le sommet de la tête, ils avaient plus d'un pied de longueur, ils étaient en partie bruns et en partie blancs; le bout du museau et les pieds étaient couverts de petites soies brunes et roides; les moustaches étaient composées de soies noires et luisantes qui avaient plus d'un demi-pied de longueur. Entre les piquants, il se trouvait de longues soies brunes ou jaunâtres; l'animal redressait les longues soies de sa tête en forme de panache, il élevait et abaissait à son gré les piquants de son corps; et lorsqu'il était irrité, il frappait des pieds de derrière contre terre; et en agitant sa queue, il faisait sonner les piquants dont elle était revêtue.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	11	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'oc-			

	pi.	po.	lig.
ciput. . . . .	0	5	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	6	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	9	10
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	6
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	3	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	3	3
La même distance en ligne droite. . . . .	0	2	3
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	10	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	2	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	9
Longueur du cou. . . . .	0	1	6
Circonférence du cou. . . . .	0	8	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	5	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	9	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	6	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	6	9
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	4	0
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	5	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	3	10
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	4
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	8
Largeur à la base. . . . .	0	0	2½

Ce porc-épic (*fig. 1, pl. 275*) nous a été envoyé de Rome dans de l'eau-de-vie; mais cette liqueur ayant coulé par les joints du

baril durant le transport, cet animal s'était corrompu au point qu'il a été impossible d'en faire une dissection suivie.

Le duodenum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, où il se repliait avant de se joindre au jejunum, dont les circonvolutions étaient dans la région ombilicale et dans le côté droit; celles de l'iléum étaient dans le côté gauche, dans la région ombilicale, dans l'iliaque gauche, dans l'hypogastrique, et enfin dans l'iliaque droite, où l'iléum se joignait au cæcum, qui était situé transversalement dans l'hypogastre et dans la région iliaque gauche; le colon s'étendait dans l'ombilicale, ensuite dans l'iliaque gauche, et il revenait dans la région ombilicale avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient dix-sept pieds de longueur depuis le pylore jusqu'au cæcum, qui était long de dix pouces, et fort gros à son origine; le colon et le rectum pris ensemble avaient cinq pieds huit pouces; ainsi la longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum, était de vingt-deux pieds huit pouces; le rein droit était plus avancé que le gauche d'un quart de sa longueur.

L'estomac était percé, je n'y ai vu aucune apparence des rétrécissements ni des poches dont M. Perrault a fait mention dans la description de ses porc-épics (1); j'ai trouvé dans l'estomac du nôtre une petite égagropile sans crôte; elle est composée de poils très-fins, très-souples et pelotonnés comme du feutre.

Il y avait sur la partie antérieure de la langue des papilles courtes, larges et découpées par les bords; les plus grandes avaient une ligne de largeur; il me paraît que ces papilles correspondaient aux corps durs en forme de dents qui étaient sur la langue du porc-épic, décrit par M. Perrault (2); mais les papilles de notre porc-épic n'étaient pas dures, elles étaient parsemées sur la partie antérieure de la langue, et non pas rangées par files sur les côtés, comme sur la figure donnée par M. Perrault.

L'orifice du prépuce se trouvait à un pouce quatre lignes de distance de l'anus; la verge et le gland étaient dirigés en arrière, le gland avait un pouce et demi de longueur, il était cylindrique et terminé par une

sorte de champignon, il renfermait un os.

La tête du squelette (*fig. 2, pl. 276*) du porc-épic est longue et étroite, cependant les os propres du nez sont très-larges, les orbites des yeux ont peu d'étendue, l'occiput a une arête transversale fort saillante; l'apophyse coronéide des branches de la mâchoire inférieure est très-petite, il y a une autre apophyse plus grande sur le contour de chaque branche, au-dessous de l'apophyse condyloïde.

Les dents ne sont qu'au nombre de vingt, chaque mâchoire a deux longues incisives semblables à celles du castor, et de chaque côté quatre machelières qui sont presque cylindriques, la plupart ont un sillon longitudinal sur leur côté externe, l'émail rentre au-dedans de la dent à l'endroit de ce sillon; on voit sur la table des dents ce pli de l'émail et plusieurs autres, de sorte que l'on y distingue la substance osseuse et l'émail qui forment différentes sinuosités.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale est très-longue et un peu recourbée en arrière.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, huit vraies et six fausses. Le sternum est composé de six os; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os du sternum, l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite, jusqu'aux sixièmes, septièmes et huitièmes côtes qui s'articulent entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq, l'apophyse transverse du côté gauche de la première de ces vertèbres est beaucoup plus longue que la droite et pointue, elle ressemble en quelque façon à une fausse côte.

Il y a quatre fausses vertèbres dans le sacrum et dix dans la queue; celles-ci ont de longues apophyses en haut, en bas et sur les côtés.

La partie antérieure de l'os de la hanche est large et terminée en bas par une pointe recourbée en arrière, les trous ovalaires sont très-grands.

Le côté antérieur de l'omoplate est très-convexe en dehors, et forme un quatrième angle qui donne à la partie moyenne et supérieure de l'omoplate une figure approchant d'un carré long, l'épine est très-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 2, page 40.

(2) *Idem*, page 37.



élevée et terminée par une apophyse longue et large.					
L'os du bras a au-devant de sa partie moyenne une arête saillante et tranchante; à l'endroit de cette arête et au-dessus, l'os a beaucoup plus d'épaisseur que de largeur.					
Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe, il y en a quatre dans le second rang; le premier os du premier rang était au-dessous de l'os du coude, et au-dessus des trois premiers os du second rang.					
Le tarse est composé de huit os, dont sept sont placés comme dans la plupart des autres animaux, le huitième se trouve au côté interne du tarse, sur le joint qui sépare l'astragale et le scaphoïde, le second os cunéiforme est très-petit.					
Le premier os du métacarpe est très-court en comparaison des quatre autres, les deux phalanges du pouce sont aussi beaucoup plus courtes que les phalanges des doigts.					
Le premier os du métatarse et les phalanges du pouce des pieds de derrière sont aussi beaucoup plus petits et plus courts que les autres os du métatarse et que les phalanges des autres doigts.					
	pi.	po.	lig.		
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	4	9½		
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	2	5½		
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	3	0		
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	8		
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives. . . . .	0	0	9		
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	11		
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	0		
Largeur. . . . .	0	0	10		
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	2	5		
Largeur. . . . .	0	0	8		
Longueur des plus longues dents incisives au-dehors de l'os. . . . .	0	1	3		
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre du cou. . . . .	0	0	9½		
Largeur. . . . .	0	0	5½		
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	4	4		
Longueur du sternum. . . . .	pi.	po.	lig.		
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	8½		
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	2	11		
Largeur de la partie antérieure. . . . .	0	1	10		
Largeur de la partie postérieure. . . . .	0	1	3		
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	0	6½		
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	1	7		
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité antérieure. . . . .	0	2	10		
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	1	4		
Largeur. . . . .	0	0	10		
Largeur du bassin. . . . .	0	1	10		
Hauteur. . . . .	0	2	3		
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	3	6		
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	6½		
Longueur des clavicules. . . . .	0	1	2		
Longueur de l'humérus. . . . .	0	3	2		
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	3	3		
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	9½		
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	2	4		
Longueur de l'os de la cuisse. . . . .	0	3	9½		
Longueur du tibia. . . . .	0	3	3		
Longueur du péroné. . . . .	0	0	3		
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	4		
Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	11½		
Hauteur du troisième os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble. . . . .	0	0	4½		
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	0	3		
Longueur du troisième os, qui est le plus long. . . . .	0	0	10½		
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	0	3		
Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . . . .	0	0	11		
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant. . . . .	0	0	4½		
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	3		
Longueur de la troisième. . . . .	0	0	5		
Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0	0	3½		
Longueur de la seconde. . . . .	0	0	1½		
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	0	4½		
Longueur de la seconde pha-					

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
lange . . . . .	0	0	2½	lange du pouce . . . . .	0	0	5
Longueur de la troisième . . . . .	0	0	3½	Longueur de la seconde pha-			
Longueur de la première pha-				lange . . . . .	0	0	3

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU PORC-ÉPIC.

#### 1206. Une peau de porc-épic bourrée.

Ce porc-épic était de même espèce et à peu près de même grandeur que celui qui nous a été envoyé de Rome, et qui a servi de sujet pour la description de cet animal; il ne reste qu'un petit nombre de piquants sur le dos, où sont les plus grands; ils tombent plus aisément que les autres, car j'ai vu un porc-épic vivant qui les avait presque tous perdus au milieu de l'été, tandis que les autres tenaient encore à la peau; ils tiennent aussi à celle dont il s'agit; on y voit les soies et des piquants de diverses grandeurs et de différentes formes, les plus remarquables sont ceux de la queue (1); on peut les faire sonner comme si l'animal était vivant; les os de la tête et les dents ont été conservés avec la peau.

#### 1207. Plusieurs soies des moustaches d'un porc-épic.

Les plus grandes n'ont guère plus d'un demi-pied de longueur; elles sont pointues à la racine qui est blanche; la partie qui se trouvait près de la peau est de même couleur et a une demi-ligne de diamètre, elle est dure et de même nature que les piquants; mais à mesure que ces soies s'allongent, elles deviennent flexibles et plus ressemblantes à des soies qu'à des piquants.

#### 1208. Des soies et des piquants du porc-épic qui nous a été envoyé de Rome.

Ces soies et ces piquants sont en assez grand nombre pour que l'on puisse y voir les caractères dont il a été fait mention,

relativement à ces parties, dans la description du porc-épic.

#### 1209. Piquants de porc-épic.

Les piquants sont plus longs, et à proportion plus menus que ceux du porc-épic qui a servi de sujet pour la description de cet animal, car ils ont plus d'un pied de longueur sur environ une ligne et demie de diamètre; il me paraît qu'ils viennent d'un porc-épic semblable à ceux qui ont été décrits par M. Perrault (2), et à celui qui est représenté (fig. 2, pl. 275 de ce volume).

#### 1210. Une égagropile de porc-épic.

J'ai trouvé cette égagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé de Rome; elle n'a point de croûte, elle est à peu près ronde, elle a douze à quatorze lignes de diamètre, elle a au-dehors et au-dedans une couleur grise, elle est composée de poils fort serrés et très-fins; elle pèse un gros et vingt-grains.

#### 1211. Le squelette d'un porc-épic.

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du porc-épic, il y manque trois dents molaires qui sont, la première de chaque côté de la mâchoire du dessus, et la troisième du côté gauche de la même mâchoire. Il paraît par l'état de ce squelette, que l'animal dont il a été tiré était adulte, ainsi il y a lieu de croire que les dents qui manquent sont tombées, il n'y a même aucun doute par rapport à la troisième dent, l'os de la mâchoire a rempli l'alvéole; mais les alvéoles des pre-

(1) Voyez la description de ces piquants, page 218 de ce volume.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 2, page 40.

nières dents sont restés vides, et sont seulement reconverts et fermés par une lame osseuse, très-mince et convexe; après avoir enlevé cette lame, j'ai trouvé l'alvéole vide en entier; peut-être les germes de ces deux dents avaient-ils été détruits sans avoir percé leurs alvéoles.

1212. *La tête d'un porc-épic.*

Toutes les dents sont bien conservées dans cette tête, qui peut suppléer à celle du squelette rapporté sous le numéro précédent, pour les dents qui y manquent.

1213. *L'os hyoïde d'un porc-épic.*

Cet os est composé de sept pièces, il n'y en a que deux de chaque côté, les secondes sont très-petites, et les premières sont les plus longues de toutes; les branches de la fourchette sont fort larges et plus longues que la pièce du milieu.

1214. *L'os de la verge du porc-épic.*

Cet os a un pouce de longueur, et quatre lignes de largeur par le bout le plus gros.

## LE COENDOU <sup>(1)</sup>.

LE PORC-ÉPIC COUIY, HYSTRIX COUIY; Desm. — HYSTRIX PREHENSILIS, Var.  $\gamma$ ; Linn., Gmel. — ERETHIZON BUFFONII; Fr. Cuv.

DANS chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amé-

rique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; et ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius (2), qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique, sous le nom et la description du vrai porc-épic; en sorte qu'à la première vue, on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie; cependant il est aisé de reconnaître, avec un peu d'attention, que Pison qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-seulement copié sa figure du coendou, pour l'insérer dans son *Histoire du Brésil*, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur; ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne

(1) *Coendou*, nom de cet animal à la Guyane, et que nous avons adopté. *Cuandu* (qui se doit prononcer *couandou*) au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale; *hoitzlacuatzin* ou *hoitzlaquatzin* par les Indiens du Mexique et de la Nouvelle-Espagne; *ourico-cacheiro* par les Portugais qui habitent en Amérique.

Coendou. (Mission du P. d'Abbeville au Maragnon; Paris, 1614, feuillet 249, verso.)

Hoitzlacuatzin, seu tluacuatzin, spinoso hystrice novæ Hispaniæ. (Hernand., Hist. Mex., fig. p. 322.)

Hoitzlaquatzin. (Nieremberg, fig. pag. 154.) *Nota.* La figure dans Nieremberg est la même que dans Hernandez, et la description a été copiée comme la figure.

Cuandu Brasiliensibus. (Marcgrav., Hist. nat. Bras., fig. p. 233.)

Cuandu. (Pison, Hist. Bras., fig. pag. 99.) *Nota.* La figure de cet animal dans Pison est la même que Marcgrave.

Hystrix americanus, cuandu Brasiliensibus. (Marcgrav.) Tlaquatzin spinosum. (Hernandez; Ray, Synops. quad., pag. 208.)

Chat épineux. (Voyage de Desmarchais, tome 3, page 303.)

(2) Jac. Bontius, Hist. Indiarum orient., pag. 54.

doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximènes, et ensuite à Hernandez, auxquels on doit la première connaissance de cet animal ; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains : le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par sarigue épineux. Ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu ; aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brésilien, *cuandu*, qui doit se prononcer *coandou* ; la seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son *cuandu* du Brésil était le même animal que l'*hoitztlacuatzin* du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandez, et que de Laet, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément (1) que le *tlacuatzin* épineux de Ximènes et le *cuandu* ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les naturalistes ont, d'après Pison (2), insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand (3) et le petit *cuandu* ; mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de

l'autre, et qu'il paraisse les regarder comme étant de deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure, ainsi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'*hoitztlacuatzin* en les donnant tous trois pour des animaux différents, et j'avoue que quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'*hoitztlacuatzin* sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic, il est de beaucoup plus petit ; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court, il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure ; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus ; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte ; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles (4), au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit ; il monte sur les arbres (5) et se retient aux branches avec sa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourrait faire ; sa chair (6), disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger ; on peut l'appivoiser ; il demeure ordinairement dans les lieux éle-

(4) Ce fait assuré par Marcgrave et Pison n'est pas certain, car Hernandez dit au contraire que l'*hoitztlacuatzin* se nourrit de fruits.

(5) Scandit arbores sed tardo gressu, quia pollice caret; descendens autem caudam circumvolvitur ne labatur, admodum enim metuit lapsum, nec salire potest. (Marcgr., Hist. nat. Bras., pag. 233.) — Nous vîmes un porc-épic sur un petit arbre que nous coupâmes pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal. . . . Il est fort gras et on en mange la chair. (Voyage de la Hontan, tome 1, page 82.)

(6) Carnem habet bonam et pergratam, nam assatam sæpè comedi, et ab incolis valdè æstimatur. (Marcgr., pag. 233.) — Il est bon à manger, on le met au feu pour le faire griller comme un cochon ; mais auparavant les femmes sauvages en arrachent tous les poils de dessus le dos (c'est-à-dire tous les piquants) qui sont les plus grands, et elles font de beaux ouvrages. . . . Étant brûlé, bien rôti, lavé et mis à la broche, il vaut un cochon de lait ; il est très-bon bouilli, mais moins bon que rôti. (Description de l'Amérique, par Denys; Paris, 1672, tome 2, page 324.)

(1) Videtur esse idem animal aut saltem simile quod Fr. Ximenes describit sub nomine *tlacuatzin* spinosus. (De Laet, annotatio in cap. 9, lib. 6; Marcgrav., pag. 233.)

(2) *Cuandu* major. (Pison, Hist. Bras., pag. 324, fig. pag. 325.) — *Cuandu* seu *cuandu* minor. (Pison, *id.*, pag. 99, *ibid.*)

(3) *Hystrix longius caudatus, brevioribus aculeis.* Porc-épic. (Barrère, Hist. nat. de la Fr. équinox., pag. 153.) . . . *Hystrix minor.* Leucopheus, gouandou. (*Id.*, *ibid.*)

*Hystrix caudâ longissimâ tenui, medietate extremâ aculeorum experte.* *Hystrix americanus major,* le grand porc-épic d'Amérique. (Briss., Regn. anim., pag. 130.) . . . *Hystrix caudâ longissimâ, tenui medietate extremâ aculeorum experte.* *Hystrix americanus,* le porc-épic d'Amérique. (*Id.*, page 129.) . . . *Hystrix aculeis apparentibus, caudâ brevi et crassâ.* *Hystrix novæ Hispaniæ,* le porc-épic de la Nouvelle-Espagne. (*Id.*, pag. 127.)

vés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guyane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada; au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquants; et il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison qui devait être moins superstitieux qu'un autre, puisqu'il était médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes: mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

#### ADDITION A L'ARTICLE DU COENDOU.

La Guyane fournit deux espèces de coen-

dous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne: les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres; ils ne sont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous (*pages 223 et 224*) lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

## DESCRIPTION DU COENDOU.

LE coendou (*fig. 1, pl. 277*) diffère du porc-épic en ce qu'il a le museau plus court, en ce que sa lèvre supérieure n'est pas fendue, que ses narines sont rondes, et principalement en ce qu'il a une longue queue couverte de piquants. Le coendou qui a servi de sujet pour cette description était plus petit que le porc-épic, car il n'avait que seize ou dix-sept pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur était de neuf pouces; le bout du museau, les jambes et les pieds avaient des poils roides comme du crin; ils étaient bruns, excepté quelques-uns de ceux des jambes qui avaient une couleur jaunâtre; la peau du ventre et de la poitrine avait été déchirée; tout le reste du corps était couvert de piquants, entremêlés de longs poils, les piquants les plus longs

n'avaient que deux pouces et demi, les plus gros se trouvaient sur la partie postérieure du dos, sur la croupe et sur le dessus de la queue; ils avaient environ une ligne de diamètre, ils étaient pointus aux deux bouts et de couleur blanche-jaunâtre dans la plus grande partie de leur longueur, la pointe avait une couleur noirâtre qui se mêlait avec le jaunâtre par des teintes de brun et de roussâtre; les autres piquants ne différaient de ceux-ci qu'en ce qu'ils étaient plus petits et plus serrés les uns contre les autres, de sorte que l'on ne voyait que leur pointe noirâtre, excepté sur la tête et sur le dessus du cou, où le jaunâtre des piquants était fort apparent: cet animal était non-seulement hérissé de piquants, mais encore de longues soies qui sortaient d'entre les piquants et qui étaient en assez grand nombre pour les

cacher sur le dos, sur les côtés du corps, sur les côtés et sur le dessous de la tête, elles étaient plus rares sur le cou et sur la tête, les plus longues de ces soies avaient quatre ou cinq pouces, elles étaient en partie brunes ou noirâtres, et en partie jaunâtres; celles des côtés de la queue étaient en entier de cette couleur; les moustaches avaient moins de longueur que celles du porc-épic, leurs

crins étaient plus déliés et noirs; il y avait cinq doigts aux pieds de derrière, et seulement quatre aux pieds de devant, avec un tubercule à l'endroit du pouce; les ongles étaient grands, crochus, très-pointus et de couleur noire et jaunâtre, ceux des pieds de derrière avaient plus de longueur que ceux des pieds de devant.

## DESCRIPTION

### DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE DU COENDOU.

1215. *Un coendou desséché.*

CE coendou a servi de sujet pour la description de cet animal; quoiqu'il soit racorni par le dessèchement, on reconnaît aisément ses principaux caractères, principalement celui qui consiste dans la conformation de la

lèvre supérieure; elle est entière, sans avoir aucune apparence du bec de lièvre, comme celle du porc-épic; les poils, les soies et les piquants de ce coendou sont assez bien conservés, pour que l'on puisse juger de leur différence et de la figure étrange de cet animal.

## LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

LE PORC-ÉPIC COENDOU, *HYSTRIX GUANDU*; Desm. — *HYSTRIX PREHENSILIS*, Var.  $\beta$ ; Linn., Gmel. — *SINETHERE PREHENSILIS*; Fr. Cuv.

UN autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

Sa longueur, du bout du museau	pi.	po.	lig.
à l'origine de la queue, est de.	2	0	6
Longueur de la queue. . . . .	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppes ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son

origine, est de vingt-une lignes; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écaillés depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écaillés en dessus comme en dessous.

La tête du coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca (1) qu'à toute autre;

(1) L'article du porc-épic de Malaca a été inséré par M. Lamouroux dans le tome 2 (page 156) des Mammifères. DESM. 1826.

ependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poil ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porc-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

	pi.	po.	lig.
Les plus longs piquants sur le	0	2	8
corps ont. . . . .	0	2	8
Sur les jambes de devant. . . . .	0	1	6
Sur celles de derrière. . . . .	0	0	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser, des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de long, elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation; le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres et très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu; le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très-courts; les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière, avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue; qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière; que les ongles paraissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs (1). »

## L'URSON (2).

LE PORC-ÉPIC URSON, *HYSTRIX DORSATA*; Linn., Gmel., Desm.

CET animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant décou-

vert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée; d'ailleurs il était nécessaire de le nommer, pour ne le pas confondre avec le porc-épic ou le coendou auxquels il ressemble par quelques

(1) Nous donnons la représentation de cet animal, pl. 277, fig. 2. DESM. 1826.

(2) The porcupine from Hudson's Bay. (Edwards, Hist. of Birds, fig. pag. 52.)

Le porc-épic de la baie de Hudson. (Voyage à la baie de Hudson, par Ellis; Paris, 1749, tom. I, pag. 56, fig. pag. 58.)

*Hystrix aculeis sub pilis ocellatis, caudâ brevi et crassâ. . . Hystrix Hudsonis, le porc-épic de la baie de Hudson. (Briss., Regn. anim., pag. 128.)*

*Dorsata. Hystrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ elongatâ, dorso solo spinoso. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 57.)*

caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards, pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du nord, comme les autres appartiennent à celui du midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal; les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre (*fig. 1, pl. 278*), et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Seba donne la figure (1) et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein (2), Brisson (3) et Linnæus (4) ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question: ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux; tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que ces mêmes

différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson aurait pu s'appeler le *castor épineux*, il est du même pays, de la même grandeur et à peu près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes: indépendamment de ses piquants qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller, il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux (5); il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les Sauvages mangent sa fourrure après en avoir arraché les piquants qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

## DESCRIPTION DE L'URSON.

L'urson (*fig. 1, pl. 278*) diffère principalement du porc-épic en ce qu'il a les piquants plus petits, et en grande partie cachés sous de longs poils; il a aussi le museau moins gros et plus court, les oreilles sont très-petites et entièrement recouvertes par le poil.

Les plus grands piquants de cet animal

(1) *Porcus aculeatus sylvestris sive hystrix orientalis singularis.* (Seba, vol. 1, pag. 84, tab. 52, fig. 1.)

(2) *Acanthion caudâ prolongatâ acutis pilis horridâ, in exitu quasi paniculatâ.* (Klein, de Quad., pag. 67.)

(3) *Hystrix caudâ longissimâ aculeis undiquè obsitâ, in extremo paniculatâ.* *Hystrix orientalis, le porc-épic des Indes.* (Brisson, Reg. anim., pag. 131.)

(4) *Macroura. Hystrix pedibus pentadactylis, caudâ elongatâ, aculeis clavatis.* (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 57.)

(5) Voyez la lettre de M. Alexandre Light à M. Edwards, Hist. of Birds, pag. 52.

ont deux pouces et demi de longueur et une ligne de diamètre, ils sont en partie blancs ou jaunâtres, et en partie bruns ou noirâtres; ils se trouvent sur la croupe et sur la queue, et y sont apparents, tandis que ceux du reste du corps sont couverts par des poils longs, fermes et noirs qui ont jusqu'à six pouces de longueur sur les lombes; leur pointe est de couleur blanche-jaunâtre; il y a entre ces longs poils et les piquants, une sorte de duvet de couleur cendrée-brune qui a quatre ou cinq pouces de longueur sur les lombes; il est fort épais et presque droit, il se trouve sur toutes les parties du corps, excepté sur les pieds; les piquants manquent aussi sur les jambes, sur le ventre et sur la queue; ces parties n'ont que des poils serrés comme des brosses et de couleur brune-noirâtre ou noire; il y a quelques teintes de bai sous la queue.



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à la queue. . . . .	2	1	0	Circonférence de la tête à l'endroit des oreilles. . . . .	0	10	6
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	6	6	Longueur des oreilles. . . . .	0	0	5
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	3	0	Circonférence du cou. . . . .	1	3	0
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	6	Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	0	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	8	La même circonférence au milieu du corps. . . . .	2	2	6
Longueur de l'œil. . . . .	0	0	6	La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	2	3	0
Distance entre les yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	1	Longueur de la queue. . . . .	0	8	0
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	8	Circonférence du tronçon de la queue à son origine. . . . .	0	8	6
				Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	3
				Largeur à la base. . . . .	0	0	2

## LE TANREC <sup>(1)</sup> ET LE TENDRAC <sup>(2)</sup>.

LE TANREC SOYEUX OU TANREC proprement dit, CENTENES SETOSUS; Illig., Desm. — ERINACEUS SETOSUS; Linn., Gmel. — LE TANREC ÉPINEUX OU TENDRAC, CENTENES SPINOSUS; Illig., Desm. — ERINACEUS ECAUDATUS; Linn., Gmel.

Les *tanrecs* ou *tendrac*s (fig. 2, pl. 278, et fig. 1, pl. 279) sont de petits animaux des Indes orientales qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes; ce qui le prouve indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les *tanrecs*, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne por-

tent pas le nom de *tanrec*, mais qui s'appellent *sora* (3).

Il paraît qu'il y a des *tanrecs* de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes; le premier qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second, il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de *tendrac* pour le distinguer du premier; ce *tendrac* n'est que de la grandeur d'un gros rat, il a le museau et les oreilles plus courtes que le *tanrec*, celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson; le *tendrac* au contraire n'en a que sur la tête, le cou et le garrot, le reste de son corps est couvert d'un poil rude assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort

(1) *Tanrec* et *tendrac*, noms de ces animaux, et que nous avons adoptés.

(2) *Erinaceus americanus albus*. (Seba, vol. 1, pag. 78, tab. 49, fig. 3.) *Nota*. Ce hérisson que Seba dit lui avoir été envoyé de Surinam, ressemble si fort au *tendrac*, qu'on ne peut pas douter que ce ne soit le même animal; et s'il est natif de Madagascar, il ne doit pas se trouver en Amérique. Cet auteur l'a mal indiqué à tous égards, car il n'est ni américain ni blanc, il est seulement un peu moins brun que notre hérisson d'Europe.

(3) Voyage à Madagascar par Flaccourt, pag. 152.

lentement; ils grognent (1) comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange, ils aiment l'eau et y séjournent plus long-temps que sur terre; on les prend dans les petits canaux d'eau salée (2) et dans les lagunes de la mer; ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup (3); ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois; dans cet état de torpeur, leur poil tombe et il renaît après leur réveil; ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et molasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TANREC.

M. de Brugnières, médecin du roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, et que nous avons fait graver (*fig. 2, pl. 279*). On a vu la figure du tanrec adulte (*fig. 2, pl. 278*). La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, est de grandeur naturelle, et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanches qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos: les deux autres bandes sont chacune sur les flancs; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce (4).

#### ADDITION A L'ART. DU TENDRAC.

Nous donnons ici (*fig. 3, pl. 279*) la figure

(1) Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande, t. 1, page 412.

(2) Relation de Fr. Cauche; Paris, 1651, page 127.  
— Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, page 412.

(3) Voyage à Madagascar par Flaccourt; Paris, 1661, in-4°, p. 152.

(4) Ce petit quadrupède pourrait ne pas différer

d'un très-petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de Saint-Louis; il est représenté de grandeur naturelle, et ne nous paraît différer de notre tendrac de la *figure 1* de la même planche, que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissaient sous le nom de *rat-épïc*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près de l'anus. . . . .	0	2	2
Distance du bout du nez à l'œil.	0	0	6
Distance entre l'œil et l'oreille. . .	0	0	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	0	0	11
Longueur des piquants. . . . .	0	0	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant. . . . .	0	0	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière. . . . .	0	0	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête: ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds qui sont néanmoins un peu mêlés de brun; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue (5).

spécifiquement de celui dont il est question dans l'article suivant. DESM. 1826.

(5) Cet animal est considéré comme une espèce distincte du tanrec et du tendrac. C'est notre TANREC RAYÉ, *centenes semispinosus*. DESM. 1826.

## DESCRIPTION

### DU TENDRAC ET DU TANREC.

Le tendrac (*fig. 1, pl. 279*) ressemble au hérisson, mais il est beaucoup plus petit, si celui qui a servi de sujet pour cette description avait pris toute sa grandeur, car il n'était guère plus gros qu'une taupe; le nez ressemblait à celui du hérisson, autant que j'ai pu en juger sur un individu desséché; les yeux m'ont paru plus petits que ceux du hérisson, mais le tendrac était ressemblant à cet animal par le museau mince et allongé, par les oreilles courtes et arrondies, les jambes courtes, etc., il était couvert de piquants semblables à ceux du hérisson, les plus longs avaient sept lignes; ils étaient tous de couleur blanchâtre vers la racine et à la pointe, le reste avait une couleur roussâtre-foncée; le museau, le front, les côtés de la tête, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, les aisselles, le ventre, les aines, les fesses et les quatre jambes étaient couverts d'un poil blanchâtre, rare, fin et dur. Il se trouvait sur le museau quelques poils jaunâtres qui avaient jusqu'à deux pouces deux lignes; il y avait cinq doigts à chaque pied, la queue était très-courte et couverte de piquants; la longueur de ce tendrac était de cinq pouces dix lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il y avait onze lignes de distance entre le bout du museau et l'œil, et trois lignes entre l'œil et l'oreille.

Le tanrec (*fig. 2, pl. 278*) était plus

grand que le tendrac; il avait le museau à proportion plus long, les oreilles moins courtes; je ne lui ai point trouvé de queue, il était desséché et bourré; il n'avait de vrais piquants que sur le front, sur les tempes, sur le sommet et le derrière de la tête, sur le dessus et les côtés du cou, sur les épaules et sur le garrot; ils étaient jaunâtres vers la racine et à la pointe, le reste était noir; les plus longs avaient plus d'un pouce, et formaient une sorte de huppe au-dessus de la tête; le dos, la croupe et les côtés du corps étaient couverts de soies qui avaient les mêmes couleurs que les piquants; les plus longues étaient sur le dos et avaient plus d'un pouce; il se trouvait parmi ces soies des poils jaunâtres, et d'autres plus gros et noirs, dont quelques-uns avaient au moins deux pouces de longueur. Le museau, la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le ventre et les jambes étaient couverts de poils durs, fins et de couleur jaunâtre et même roussâtre sur les pieds; il y avait sur le museau quelques longs poils de cette couleur. La longueur de ce tanrec était de sept pouces neuf lignes depuis le bout du museau jusqu'à la partie postérieure du corps; il y avait un pouce et demi de distance entre le bout du museau et l'œil, et un demi-pouce entre l'œil et l'oreille.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE  
DU TENDRAC ET DU TANREC.1216. *Le tanrec.*1217. *Le tendrac.*

Le tendrac et le tanrec rapportés sous les numéros précédents, sont les individus qui ont servi de sujets pour la description de ces deux espèces d'animaux; quoique ces individus soient desséchés, on y voit la figure de l'animal, parce qu'on a laissé sous la peau les os de la tête, des jambes et des

pieds. On aperçoit aussi la plupart des dents, mais je ne les ai pas vues assez distinctement pour les décrire; d'ailleurs je ne sais pas si les individus dont il s'agit avaient atteint l'âge où toutes les dents sont formées; je ferai seulement observer qu'à quelques égards elles m'ont paru différentes de celles de nos hérissons. Ce tanrec et ce tendrac ont été apportés de Madagascar par M. Poivre, négociant à Lyon.

LE TAMANOIR <sup>(1)</sup>,LE TAMANDUA <sup>(2)</sup> ET LE FOURMILIER <sup>(3)</sup>.

LE FOURMILIER TAMANOIR, MYRMECOPHAGA PENTADACTYLA; Linn., Cuv., Desm. — LE FOURMILIER TAMANDUA, MYRMECOPHAGA TETRADACTYLA; Linn., Cuv., Desm. — LE FOURMILIER DIDACTYLE, MYRMECOPHAGA DIDACTYLA; Linn., Cuv., Desm.

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule

étroite et sans aucunes dents, à langue ronde et longue qu'ils insinuent dans les fourmi-

(1) Le tamanoir, le fourmilier tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brésiliens appellent cet animal *tamandua-guacu*, les naturels de la Guyane l'appellent *ouariri*. Le nom *tamanoir* que lui ont donné les Français habitués en Amérique, paraît dériver de *tamandua*.

Tamandua-guacu sive major. (Pison, Hist. Brasil., pag. 320.)

Tamandua-guacu Brasiliensibus. (Maregrav., Hist. nat. Brasil., pag. 225.)

Mange-fourmis ou renard américain. (Voyage de Desmarchais, tome 3, page 307.)

Tamandua major caudá paniculatá. (Barrère, Hist. de la France équinox., pag. 162.)

Myrmecophaga manibus tridactylis, plantis penta-

dactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 63.) — Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis. (Ed. 6, pag. 8.) — Tridactyla. Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis. (Ed. 10, pag. 35.) *Nota.* Qu'il y a erreur dans toutes ces phrases, cet animal ayant quatre doigts ou plutôt quatre ongles, et non pas trois aux pieds de devant: cette erreur vient originairement de Seba; M. Linnæus s'en est apparemment rapporté aux descriptions imparfaites de cet auteur, et il a cru que les animaux dont il donne les figures (pl. 37, n° 2; et pl. 40, n° 1, vol. 1) étaient le tamandua-guacu; il suffisait cependant de consulter Maregrave, Pison, Desmarchais, etc., pour s'assurer du contraire.

Tamandua-guacu, id est, myrmecophaga omnium

lières, et qu'ils retirent pour avaler les fourmis dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brésiliens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire, *grand tamandua*, et auquel les Français habitués en Amérique ont donné le nom de *tamanoir* : c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur

maxima. (Klein, de Quadrup., pag. 45, tab. 5, fig. n° 1.) *Nota*. M. Brisson remarque avec raison que cette figure, donnée par M. Klein, est défectueuse en ce que la tête, le cou et le museau de l'animal sont trop longs, et que l'extrémité du museau en est informe.

*Myrmecophaga rostro longissimo*, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ longissimis pilis vestitâ... *Myrmecophaga tamanoir* dicta, le fourmilier tamanoir. (Brisson, Regn. anim., pag. 24.)

(2) Le *tamandua*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Tamandua-i Brasiliensibus*. (Pison, Hist. Brasil., pag. 321.—Maregrav., Hist. nat. Brasil., pag. 225.)

*Myrmecophaga manibus tetradactylis*, plantis pentadactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 6, pag. 8.)—*Tetradactyla*. *Myrmecophaga palmis tetradactylis*, plantis pentadactylis. (Ed. 10, pag. 35.)

*Myrmecophaga rostro longissimo*, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, caudâ ferè nudâ... *Myrmecophaga*, le fourmilier. (Brisson, Regn. anim., pag. 26.)

(3) Le fourmilier, le plus petit fourmilier, le petit mangeur de fourmis, animal américain que les naturels de la Guyane appellent *ouatiriouou*.

*Tamandua minor flavescens*. (Barrère, Hist. de la France équinox., page 163.)

*Tamandua seu coatli americana alba altera*. (Seba, vol. 1, pag. 60, tab. 37, fig. n° 3.)

*Myrmecophaga manibus monodactylis*, plantis tetradactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 63.)

*Nota*. Qu'il y a erreur dans cette phrase, cet animal ayant deux doigts ou plutôt deux ongles, et non pas un seul doigt ou un seul ongle aux pieds de devant; seulement le second, qui est l'interne, est beaucoup plus petit que le premier, qui est l'externe : M. Linnæus avait probablement construit cette phrase indicative comme celle du tamanoir sur les figures données par Seba, qui dit en effet (page 60 de son Thesaurus) que l'animal dont il est ici question n'a qu'un doigt à chaque pied de devant; ce *trésor* de Seba est un magasin mal rangé et rempli de pareilles fautes; M. Linnæus a reconnu et corrigé celle-ci dans les éditions suivantes de son ouvrage.—*Myrmecophaga manibus didactylis*, plantis tetradactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 6, pag. 8; et ed. 10, pag. 35.)

*Myrmecophaga rostro brevi*, pedibus anticis didactylis, posticis tetradactylis... *Myrmecophaga minima*, le petit fourmilier. (Brisson, Regn. anim., pag. 28.)

The little ant-eater. (Edwards, Glanures; Londres, 1758, page 20.)

MAMMIFÈRES. Tome III.

depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces; le museau très-allongé, la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée; l'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité, mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe : les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant; il y a plus de blanc sur les parties antérieures, et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes; les jambes de derrière sont presque noires, celles de devant presque blanches avec une grande tache noire vers leur milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course; ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis, aussi serre-t-il avec un si grande force une branche ou un bâton, qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua*, et auquel nous conserverons ce nom; il est beaucoup plus petit que le tamanoir, il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est longue de cinq pouces,

son museau est allongé et courbé en dessous ; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité, les oreilles droites, longues d'un pouce ; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au-dedans de la mâchoire inférieure ; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur, ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire, quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi-bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux ; il ne se couvre pas de sa queue qui ne pourrait lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guyane appellent *ouatiriouaou*. Nous lui donnons le nom de *fourmilier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua ; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité qui est dégarnie de poils ; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue, le cou est presque nu, la tête est assez grosse à proportion du corps, les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule, les oreilles sont petites et cachées dans le poil, les jambes n'ont que trois pouces de hauteur, les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne ; les pieds de derrière en ont quatre ; le poil du corps est long d'environ neuf lignes, il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune-vif ; les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir ; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention, d'après Seba, d'une quatrième espèce sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles*, mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'é-

numération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur ; il dit expressément : *Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis* ; cependant il ne donne la description que de cinq, et parmi ces cinq animaux il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents (1), et la langue plate et courte comme celles des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martres. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'*ysquiepatl*, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le pangolin (2), ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis ; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde, caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis ; mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique, qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil : d'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde ; il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu de six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces, il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire, celle du fourmilier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant (3) quoiqu'il en ait deux, mais

(1) *Vapulavit aliquandò optimus autor de nominibus propriis, si ysquiepatl seu vulpeculam mexicanam, tamanduan dixit (pag. 66). Quasi aliquam omninò speciem, canis septentrionalis ferè emulam, maxillâ inferiore crassâ et rotundâ, binis insignibus dentibus armatâ, cum tamen de sex diversis speciebus sit professus, quòd omnes dentibus careant. (Klein, de Quadrup., pag. 43.)*

(2) C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

(3) No 3. Tamandua ou coati d'Amérique, blanche,

qui, malgré ce caractère manchot, ne peut être autre que notre fourmilier. Les trois autres sont si mal décrits qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *tamandua myrmécophage d'Amérique* (tome 1, page 60), et dont il donne la figure (planche 37, n° 2), ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur (1). Le

différent. Cet animal est tout-à-fait différent du précédent (il entend celui de la planche 37, fig. n° 2 : voyez la note suivante). La tête en est beaucoup plus courte et les oreilles beaucoup plus petites, les yeux un peu plus grands et la partie inférieure du museau tant soit peu plus longue. Leurs langues sont plus ressemblantes; l'une et l'autre est longue et étroite, et propre à prendre et à avaler des fourmis. Les épaules sont larges, le corps court et épais, les pieds de devant présentent un doigt armé d'un ongle large et courbe. Les jambes et les pieds de derrière imitent ceux d'un singe. Son poil blanchâtre et laineux est plus court que celui du précédent; il en est de même de sa queue crépue; cet animal est compté parmi un des plus rares de son espèce. Les Éthiopiens de Surinam les appellent *coati*, et racontent que quand ils se sentent pris ils se mettent tellement en rond, ayant leurs pieds si fermement attachés l'un contre l'autre, qu'à moins qu'ils ne se redressent d'eux-mêmes, il ne serait pas possible d'en venir à bout de force. Ils meurent dans un moment dès qu'on les trempe dans l'esprit de vin ou dans la liqueur kilduivel. (Seba, vol. 1, pages 60 et 61, pl. 37, fig. n° 3.)

(1) N° 2. *Tamandua myrmécophage d'Amérique*. Cet animal est extrêmement commun dans les Indes occidentales, mais nous n'en avons jamais vu qu'on eût transporté des Indes orientales, ni entendu dire qu'il s'en trouvât. Quelques savants se font des idées toutes merveilleuses de cet animal; les uns le prennent pour le lion *formicarius*, les autres pour le *formica-leo*, ceux-ci pour le *formica-vulpes*, et les autres pour le *formica-lupus*. M. Poupert (page 235 des Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1704) a remarqué que cet animal était gris, semblable à une araignée, et qu'il tendait même des embûches aux fourmis. Cette comparaison ne nous paraît pas fort juste. Bastamantanus qui a fait un livre entier sur les reptiles, dont il est fait mention dans les Livres saints, regarde le *murmeo-leo*, nom que quelques personnes lui donnent, pour une espèce d'escarbot qu'on appelle *escarbot cornu*, et que les Allemands nomment *ceif-volant* (tout ceci

second, qu'il indique sous le nom de *tamandua-guacu du Brésil*, ou *l'ours qui mange les fourmis* (2) (page 65 et 66, fig. n° 1,

est, comme l'on voit, fort important et fort utile pour la description d'un animal quadrupède); mais, continue l'auteur, toutes ces descriptions et plusieurs autres n'expriment point la nature de cet animal, dont nous donnons la figure prise sur l'original: celui que l'on voit ici est incarnat, couvert d'un poil doux et comme la laine, au cou court, aux épaules larges, à la tête et au museau long et étroit, d'où sort une longue langue propre à prendre et à avaler les fourmis qui lui servent de nourriture. La sagesse du Créateur a donné à ces animaux les organes qui leur étaient nécessaires pour qu'ils pussent se pourvoir de leur nourriture à leur goût et à leur volonté. Les pattes de devant, ainsi que celles d'un ours, ont chacune, outre les doigts ordinaires, trois autres doigts qui ont crû par-dessus les autres et qui sont armés d'un ongle crochu, lequel est principalement très-grand dans le doigt du milieu. C'est là avec quoi ils grattent la terre et en tirent les nids des fourmis. Les narines, placées très-proche de la gueule, sont étroites, rudes et garnies de poils, dont ils se servent pour flairer où est leur manger. Les oreilles sont oblongues ou pendantes; les pieds de derrière, dans cette espèce de tamandua comme dans les ours, sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles longs et crochus, et sont contenus outre cela sur des talons très-larges. La queue longue et velue finit en pointe, et ils s'en servent, ainsi que les singes, à se tenir fortement attachés aux arbres: la partie propre à la génération dans les mâles est remarquable; ils portent leurs testicules cachés sous la peau et en dedans. Les fourmis, tant grandes que petites, deviennent la proie de ces animaux, qui à leur tour servent aux hommes, surtout dans la médecine. (Seba, vol. 1, page 60, pl. 37, fig. n° 2.) « Il faut être bien aveuglément confiant pour établir quelque chose sur » une pareille description, et pour la rapporter au » tamanoir ou *tamandua-guacu*, comme l'a fait » M. Linnæus, et de ne donner en même temps à » cet animal que trois doigts aux pieds de devant, » tandis que par cette description même, il en a » trois outre les doigts ordinaires, trois, dit-on, qui » ont crû par-dessus les autres, chose absurde et qui » aurait dû faire douter de tout le reste. »

(2) N° 2. *Tamandua-guacu du Brésil*, ou *l'ours qui mange les fourmis*. C'est ici la plus grande de toutes les espèces d'animaux que nous ayons vues. Marcgrave la nomme *tamandua-guacu*, et Cardan *ursus formicarius*, c'est-à-dire, l'ours qui mange les fourmis. Cet animal a le corps long, les épaules hautes et larges, la tête fort étendue, le museau diminuant insensiblement, et les narines amples et ouvertes. Sa longue langue qu'il peut tirer en avant d'un huitième de coudée, ce qui lui est très-avantageux pour attraper les fourmis, finit en une pointe dont le bout forme un petit rond; ses oreilles sont longues et pendantes, ses yeux assez grands sont fendus par d'épaisses paupières, son museau est

pl. 40), est indiqué d'une manière vague et équivoque; cependant je penserais, avec

long, tout ridé, garni de peu de poils; sa tête qui est plate et petite est couverte de poils assez pressés; tout le reste du corps de cet animal est velu de poils longs et épais assez semblables à des soies de cochon, mais qui cependant près de la peau deviennent cotonneux et plus fins; leur couleur est d'un châtain clair, et sous le ventre d'un brun plus foncé; le dessus de la queue, qui est longue et finissant en pointe, est d'un fauve clair; sa femelle, ici dépeinte; a huit tettes qui sortent hors du ventre, à savoir, trois de chaque côté, et deux entre les pieds de devant. Des témoins dignes de foi rapportent qu'elle met bas à chaque portée autant de petits qu'elle a de tettes, en quoi elle aurait conformité avec les truies qui ne mettent bas beaucoup de petits d'une ventrée, que lorsqu'elles ont plusieurs tettes. Les pieds de devant et de derrière ne diffèrent de ceux qu'on a décrits au n° 2 de la planche précédente (il aurait dû dire de la planche 37; car la planche précédente à celle-ci est la 39<sup>e</sup> où il n'est pas question des mangeurs de fourmis), qu'en ce qu'ils sont plus grands; les plus grosses fourmis lui servent de nourriture.

Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis, qui diffèrent entre eux ou par une forme particulière, ou par la tête, les pieds et les ongles. La tamandua, représentée au n° 2, qui suit (*Nota*. Qu'il s'agit ici de l'ysquiepatl qui est plus différente d'un tamandua qu'un chat ne l'est d'un chien), est d'un quart plus petite que celle-ci, et a aussi la tête, les oreilles et les yeux plus petits: son pied de devant a un seul ongle, fort et crochu; et celui de derrière a trois doigts et trois ongles, au lieu que les quatre autres espèces ont cinq doigts armés d'autant d'ongles. Leur poil est doux, cotonneux, de la couleur de celui d'un jeune lièvre. La cinquième espèce de tamandua est de la même figure, d'un poil rouge-pâle qui est sur le dos d'un blanc argenté, et dessous d'un cendré jaunâtre; cette espèce a quatre tettes et quatre mamelles, deux sous les jambes de devant et deux sous celles de derrière (cette cinquième espèce, qui est de la même figure que celle qui la précède, est donc encore une espèce d'ysquiepatl et non pas de tamandua). La sixième espèce a le museau plus long et les oreilles dressées comme celles d'un renard; toutes ces espèces n'ont point de dents. (Seba, vol. 1, pag. 65 et 66, tab. 40, fig. n° 1.) « On ne sait ce que » veut dire ici l'auteur, ni ce que ce peut être que » cette sixième espèce; on voit seulement qu'il se » contredit d'une manière manifeste lorsqu'il avance » que toutes ces espèces n'ont point de dents, puis- » que l'ysquiepatl, qui est nommé compris dans » les six, a des dents, et même en grand nombre. » En voilà plus qu'il n'en faut pour juger et l'ou- » vrage et l'auteur. Il est fâcheux que la plupart des » gens qui font des cabinets d'histoire naturelle, ne » soient pas assez instruits, et que pour satisfaire » leur petite vanité et faire valoir leur collection, ils

MM. Klein (1) et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus (2) a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire, celui de la fig. n° 2, planche 37, et celui de la fig. n° 1, pl. 40. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière, mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondu avec celle du tamanoir: il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein, est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux, dont on trouve la figure dans cet ouvrage (vol. 2, page 48, pl. 47, n° 2), est si mal décrit, que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua*: je demande seulement qu'on lise encore cette description (3), et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle:

» entreprennent d'en publier des descriptions tou-  
» jours remplies d'exagérations, d'erreurs et de bé-  
» vues qui demandent plus de temps pour être ré-  
» formées qu'il n'en a fallu pour les écrire. »

(1) Klein, de Quadrup., pag. 45.

(2) Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 35.

(3) Tamandua d'Amérique petite, ou le mangeur de fourmis dépeint avec un nid de ces insectes. Voilà comme il embrasse avec les ongles de ses pieds de devant le nid de fourmis, desquelles il fait uniquement ses repas. Voyez sa tête oblongue, mince, étroite, ses courtes oreilles, son museau pointu qui cache sa langue, grande et menue, avec laquelle il attrape les fourmis et les avale, ainsi que nous nous proposons de le montrer à l'œil dans les planches qui suivront (il ne montre rien dans les planches suivantes); sa tête, ses jambes, ses pieds, sa queue et le devant de son corps sont jaunes-pâillés, le derrière du corps est d'un roux brun; il porte en bandoulière, sur la poitrine, un baudrier de poils soyeux qui se perdent vers le milieu du dos avec les autres soies qui commencent dès-lors à le couvrir; sa queue est courte, presque rase et recourbée en dedans. (Seba, vol. 2, page 48, tab. 47, fig. n° 2.) *Nota*. Les derniers caractères de cette description conviennent assez au tamandua, mais en général elle est trop peu exacte pour qu'on puisse l'assurer.



il faut avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter autant qu'il est possible toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis*; que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmilier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi-bien que les autres espèces indiquées par Schœ. Nous avons vu le tamanoir et le fourmilier, nous en avons les dépouilles au Cabinet du Roi; ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites, mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier pour la grandeur du corps; il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé, et quatre doigts aux pieds de devant; mais il a, comme le fourmilier, la queue dégarinée de poil à l'extrémité, par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmilier a aussi la même habitude: dans cette situation ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres, ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles: tous trois se nourrissent de fourmis, et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée; on les apprivoise et on les élève aisément; ils soutiennent long-temps la privation de toute nourriture; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant,

til en retombe une partie qui passe par les narines; ils dorment ordinairement pendant le jour, et changent de lieu pendant la nuit; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les Sauvages mangent leur chair qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain*; il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar; lorsqu'il en est attaqué il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains dont les ongles sont meurtriers; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité, et même, lorsqu'il a mis à mort son ennemi; il ne le lâche que très-long-temps après; il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire, au Brésil, à la Guyane, au pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent, cependant Kolbe (1) et Desmarchais (2) ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique, mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écaillé avec nos fourmiliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave où il est dit: *Tamandua-guacu Brasiliensis, Congensibus (ubi et frequens est) umbula dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur; et en effet si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tamanoir se trouvait en Afrique, ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi; Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement, il dit simplement qu'on trouve cet animal en

(1) Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, page 43.

(2) Voyage de Desmarchais, tome 3, page 307.

Afrique comme en Amérique ; mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait ; et à l'égard de Kolbe nous comptons pour rien son témoignage, car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des lousps-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamandua. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie, n'ont parlé des tamandua, et au contraire tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise ; de Léry, de Laet (1) le P. d'Abbeville (2), Maffée (3), Faber, Nieremberg (4) et M. de la Condamine (5), s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique ; ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés, et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANOIR.

Nous avons donné la figure du tamanoir ou grand fourmilier ; mais, comme le dessin n'a été fait que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, il n'est pas aussi exact que celui qu'on trouvera ici (6), qui a été fait sur un animal envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. Mauduyt, docteur en médecine, dont le cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de l'article qui précède, on verra

néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts ; ceux de devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits : cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau jusqu'aux oreilles est couvert d'un poil brun fort court ; près des oreilles le poil commence à devenir plus grand : il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps, il est rude au toucher, comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir figuré d'abord ; celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire, trois pouces de plus que le premier. Voici ses autres dimensions.

	pi.	po.	lig.
Hauteur du train de devant . . .	1	8	0
Hauteur du train de derrière. . .	1	7	6
Longueur du bout du museau à l'angle de l'œil. . . . .	0	7	9
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	6
Ouverture de la bouche . . . . .	0	1	1
Ouverture des narines. . . . .	0	0	4
Distance de l'œil à l'oreille. . . .	0	2	1
Grandeur de l'oreille. . . . .	0	1	2
Longueur du cou. . . . .	0	8	0
Longueur du tronçon de la queue. .	2	1	9
Longueur du pied de devant. . . .	0	3	6
Longueur de l'ergot interne. . . . .	0	0	6
Longueur de ce même ergot à son origine. . . . .	0	0	4
Longueur de l'ergot suivant. . . . .	0	1	8
Sa largeur à son origine. . . . .	0	0	5
Longueur du troisième ergot. . . .	0	2	3
Sa largeur à son origine. . . . .	0	0	6
Longueur de l'ergot extérieur. . . .	0	0	5
Sa largeur à son origine. . . . .	0	0	3
Longueur du pied de derrière. . . .	0	3	9
Longueur de l'ergot interne. . . . .	0	0	7
Longueur des trois autres ergots. . .	0	1	10
Largeur à l'origine. . . . .	0	0	3
Longueur de l'ergot externe. . . . .	0	0	6
Largeur à son origine. . . . .	0	0	3

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal.

« Le tamanoir habite les bois de la Guyane, on y en connaît de deux espèces ; les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres ; ils courent lentement et plus lourde-

(1) Description des Indes occidentales, par Jean de Laet, pages 485 et 556.

(2) Mission en l'île de Maragnon, par le Père d'Abbeville; Paris, 1614, page 248.

(3) Histoire des Indes, par Maffée, traduite par de Pure; Paris, 1665, page 71.

(4) Euseb. Nieremberg, Hist. nat.; Antwerpiae, 1635, pag. 190 et 191.

(5) Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine, page 167.

(6) Ayant fait faire d'après nature une bonne figure du tamanoir (pl. 280, fig. 1), nous croyons qu'il est inutile de reproduire celle que Buffon annonce ici.

ment qu'un cochon; ils traversent les grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil; ils n'y sont pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

» Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches des poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels ils grimpent facilement; il faut prendre garde d'approcher de cet animal de trop près, car ses griffes font des blessures profondes; il se défend même avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels que les jaguars, couguars, etc., il les déchire avec ses griffes, dont les muscles et les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

» On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux de bois, qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il ne fait qu'un petit dans les trous d'arbres près de terre; lorsque la femelle nourrit, elle est très-dangereuse même pour les hommes. Les gens du commun à Cayenne mangent la chair de cet animal; elle est noire, sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est d'une forme presque conique comme son museau.»

M. de la Borde en donne une description anatomique, que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue de M. de la Borde, n'acquiert son accroissement entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, mais elle se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi très-petits, et il ne voit que de côté.

La graisse de cet animal est de la plus grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue queue repliée sur le dos et jusque sur la tête.»

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TAMANDUA.

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua, l'animal dont nous donnons ici la figure (1), et duquel la dépouille bien préparée était au cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse; l'œil est si petit, qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs pardessus. Le corps entier n'a que treize pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a, dans toute cette description, que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité; le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre; mais, du reste, tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont nous donnons ici la figure, est au moins une

(1) Cette figure très-inexacte avait été faite d'après une peau de coati dont on avait prolongé artificiellement le museau. Nous l'avons supprimée, et remplacée par une figure faite d'après nature (pl. 280, fig. 2).  
DESM. 1826.

variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce (1).

M. de la Borde semble l'indiquer dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, et ne fait qu'un petit. Il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois; sa chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand tamanoir. »

J'aurais bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrivit en même temps sur le petit fourmilier, dont nous donnons la figure (*planche 281, n° 1*).

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré, se nourrit de fourmis, tire sa langue qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent. Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil; il n'est pas difficile à prendre, il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans des creux d'arbres, sur des feuilles qu'ils charrient sur le dos. Ils ne mangent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort, qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais difficiles à apercevoir sur les arbres. »

M. Vosmaër a fait une critique assez mal fondée, de ce que j'ai dit au sujet des fourmiliers (2).

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon (*voyez dans ce volume, page 238*), que l'année passée, M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais et Kolbe ont raison de dire que cet animal se

trouve en Afrique aussi-bien qu'en Amérique. A juger de celui-ci, qui a été envoyé dans l'esprit de vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort considérable. Voici les principales différences, autant qu'on peut les reconnaître à cet animal si jeune.

» Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé en dessus. Les oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier et le troisième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Les quatre ongles sont fort longs, peu crochus, pointus et à peu près d'une égale grandeur; les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les ongles en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa queue, sans être fort longue, est grosse, et se termine en pointe. Les deux *myrmécophages* de Seba (*tome 1, fig. 2, planche 37, et fig. 1, planche 40*) sont certainement les mêmes, et ne diffèrent entre eux que par la couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout-à-fait différente du tamandua-guacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Seba (*pl. 37, n° 2*). Cependant j'ai dit précisément (*pag. 235 de ce volume*) ce que dit ici M. Vosmaër. Voici comme je me suis exprimé : *L'animal que Seba désigne par le nom de tamandua myrmécophage d'Amérique* (*tome 1, page 60*), *et dont il donne la figure* (*pl. 37, n° 2*), *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question*. Or, les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmilier; donc tout ce que dit ici M. Vosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif, que M. Vosmaër ne peut rien y opposer. S'il *myrmécophage* de Seba (*fig. 2, pl. 37*) se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Seba s'est trompé,

(1) Cette description doit être considérée comme nulle, puisque c'est celle de la peau de coati mal préparée dont nous venons de faire mention dans la note précédente. DESM. 1826.

(2) Description d'un grand écureuil volant, page 6.

en l'appelant myrmécophage d'Amérique ; mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmilier, ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique (1).

## DESCRIPTION DU TAMANOIR.

Le crâne du tamanoir (*fig. 1, pl. 280*) est fort petit, mais son museau est si long que la tête entière fait plus du tiers de la longueur de l'animal depuis le bout des lèvres jusqu'à l'origine de la queue; la longueur du museau est à peu près les deux tiers de celle de la tête et presque le quart de celle du corps entier, y compris le crâne et le museau. C'est comme si le museau d'un cheval de taille médiocre avait deux pieds de longueur, tandis qu'il n'a que treize ou quatorze pouces, quoique parmi les animaux de notre climat le cheval soit un de ceux qui ont le museau le plus long, c'est-à-dire, qui ont les yeux le plus éloignés du bout des lèvres. Le museau du tamanoir est presque cylindrique, il a peu de diamètre, il n'est guère plus gros près des yeux qu'à son extrémité; la bouche est petite; les ouvertures des narines se trouvent fort près l'une de l'autre au-devant du museau, à deux lignes au-dessus du bord de la lèvre; les yeux sont petits à proportion de la longueur du museau, et placés sur les côtés de la tête; les oreilles sont courtes, arrondies et fort éloignées des yeux; elles étaient nues: le crâne a une forme allongée et presque cylindrique depuis les oreilles jusqu'aux yeux. Le tamanoir a le cou court, le corps allongé et efflanqué, la queue longue et les jambes courtes. Les pieds de derrière ont cinq doigts, et ceux de devant seulement quatre; les deux du milieu sont plus gros et portent des ongles beaucoup plus grands que les deux autres doigts des pieds de devant et que ceux des pieds de derrière; le doigt intérieur des pieds de devant est placé plus haut que le second, comme dans la plupart des autres animaux. La dernière phalange des doigts a une gouttière longitudinale sur sa face su-

périeure depuis le milieu de sa longueur jusqu'à l'extrémité.

Le poil du museau est court, incliné en avant, délic, ferme, et néanmoins doux sous la main lorsqu'elle suit sa direction. Il était de couleur mêlée de gris, de brun et de noirâtre: le poil de la tête ne différait de celui du museau qu'en ce qu'il était un peu plus long. Il y avait depuis l'occiput, le long du cou, du dos et des lombes jusqu'à la queue, un poil long en forme de crinière; il était de plus en plus long à mesure qu'il se trouvait plus près de la queue; sa plus grande longueur était de treize ou quatorze pouces: la crinière était disposée en épi ou molette (2) sur le garrot, de sorte que le poil de la portion de la crinière, qui s'étendait depuis le garrot jusqu'à l'occiput, était dirigé en avant; et celui du reste de la crinière, depuis le garrot jusqu'à la queue, était dirigé en arrière: chaque poil avait une couleur blanchâtre teinte de jaunâtre très-pâle sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; le reste était noir, excepté la pointe qui avait aussi une couleur jaunâtre très-pâle et presque blanchâtre: ce mélange de noir et de blanchâtre s'étendait de chaque côté de la crinière, le long du dos jusqu'à une large bande entièrement noire qui couvrait le dessous du cou et qui s'étendait sur les épaules et le long des côtés de la poitrine jusqu'au commencement des lombes. Les jambes de devant et le bas des côtés de la poitrine étaient de couleur blanchâtre teinte de jaunâtre, excepté la face externe du bras qui avait un mélange de noir, et les pieds qui étaient noirs; il y avait aussi une grande tache noire sur le haut de la face externe de l'avant-bras. Le dessous de la poitrine, le ventre, les flancs,

(1) L'animal dont parle Vosmaër est l'ORYCTÉROPE DU CAP, ou *cochon de terre*, décrit ci-après. DESM. 1826.

(2) Voyez le tome 1<sup>er</sup> des Mammifères, où ces termes d'*épi* ou *molette* sont expliqués dans la description du cheval.

les jambes de derrière et la queue étaient noirs avec quelque mélange de blanchâtre, principalement sur les pieds de derrière. Les poils de la queue avaient environ un pied de longueur; ceux du corps n'avaient au plus qu'un demi-pied: les poils du haut des côtés du corps, ceux de la poitrine et du ventre étaient beaucoup moins longs, et ceux de la face externe des jambes de devant étaient encore plus courts. Les grands poils du tamanoir n'étaient cylindriques que sur une partie de leur longueur depuis la racine, le reste était plat, et il y avait sur le milieu de chaque face une petite gouttière longitudinale; la partie cylindrique était creuse d'un bout à l'autre et assez ferme, quoique les parois du tuyau qu'elle formait fussent minces; la partie aplatie avait peu de consistance, elle était flexible comme de l'herbe sèche; elle avait environ six fois plus de largeur que d'épaisseur, prise sur les bords qui avaient le double de l'épaisseur du milieu où étaient les gouttières; l'extrémité du poil était fourchue. En tirant chacune des branches de cette bifurcation, on fendait très-aisément le poil dans son épaisseur tout le long de la partie plate, mais lorsqu'on arrivait à la partie cylindrique on ne pouvait plus la diviser aisément; il semblait que l'aplatissement de l'autre partie y eût fait deux plis qui l'avaient disposée à se déchirer comme du papier qui a été plié. Cette partie plate paraissait être desséchée; peut-être qu'elle est cylindrique sur l'animal vivant, et que le vide de l'intérieur du poil est rempli de quelque humeur.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	3	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	3	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	3	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	5	3
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	2	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	9	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	8
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	6	7
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	11
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	1
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	2	0	0
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	2	3
Largeur à la base. . . . .	0	0	5½

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU TAMANOIR.

932. *Un tamanoir bourré.*

C'est celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

933. *La peau d'un tamanoir.*

Cette peau est à peu près de même grandeur que celle qui est rapportée sous le numéro précédent; mais celle dont il s'agit

ici diffère de l'autre en ce que la couleur noire domine sur le gris dans la grande tache ovale du dos, et sur les côtés du corps au-dessous de leur bande noire.

934. *Autre peau de tamanoir.*

Celle-ci a des teintes de roux, mêlées avec le gris et le noir dans la grande tache ovale du dos et sur les côtés du corps.

935. *La dernière phalange et l'ongle d'un doigt du tamanoir.*

L'ongle a été enlevé pour mettre à décou-

vert la gouttière longitudinale qui est sur la surface supérieure de la troisième phalange des doigts du tamanoir.

## DESCRIPTION DU FOURMILIER.

La figure du fourmilier (*fig. 1, pl. 281*) est fort différente de celle des autres animaux quadrupèdes; il a le museau et les pieds conformés d'une manière très-particulière. La tête est assez bien proportionnée au reste du corps pour sa grosseur, mais le museau est fort effilé et un peu recourbé en bas; les yeux sont placés près des coins de la bouche, et les oreilles se trouvent sur la partie inférieure des côtés de la tête à peu près à égale distance du bout du museau et de l'occiput; elles sont très-petites, minces, arrondies et entièrement cachées dans le poil: le cou de l'animal est presque nul. La queue a autant de longueur que le corps et la tête; elle est pointue et recourbée en dessous par l'extrémité; sa face inférieure a, sur la longueur de deux pouces et demi depuis la pointe, une peau dénuée de poil et semblable à celle de la plante des pieds. On voit par cette conformation que le fourmilier se sert de sa queue comme d'une main pour saisir différents corps, et pour s'accrocher et se suspendre à divers points d'appui. Les pieds ressemblent aussi à des mains et paraissent être plus propres pour embrasser les corps cylindriques, comme des branches d'arbres, que pour marcher à plate-terre: les pieds de devant ont, comme les pieds de derrière, une sorte de talon qui, à la vérité, n'est pas aussi large ni aussi saillant, mais qui forme une convexité en arrière comme le talon de l'ours, du coati, etc. La plante des quatre pieds s'étend jusqu'aux ongles. En rigueur on ne devrait pas mettre cet animal dans la classe des fissipèdes, car on n'y voit point à l'extérieur de doigts séparés les uns des autres; on ne peut juger de leur nombre que par celui des ongles; il y en a deux à chaque pied de devant et quatre à chaque pied de derrière: tous ces ongles sont courbes, pointus et pliés en gouttière très-serrée; ils ont une couleur jaunâtre, et ils prolongent la concavité de la plante des pieds qui est très-profonde et assez régulière, principalement

dans les pieds de derrière; l'ongle externe des pieds de devant est fort grand; l'intérieur est beaucoup plus petit et à peu près de la même grandeur que ceux des pieds de derrière, qui sont tous les quatre semblables les uns aux autres.

Le poil est touffu et doux comme de la soie; sa longueur s'étendait jusqu'à neuf lignes sur le fourmilier qui a servi de sujet pour cette description, et qui était femelle: son poil avait une couleur jaunâtre mêlée de teintes roussâtres, et même d'un très-beau roux dans quelques endroits; ces teintes étaient à la pointe des poils, c'est ce qui formait sur le dos de l'animal, depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue, une bande large d'environ un demi-pouce, d'un très-beau roux, et des teintes de cette même couleur sur les côtés du corps. Le poil est très-luisant, et par conséquent ses couleurs sont fort brillantes.

Sur un autre individu, aussi femelle, la bande rousse du dos était très-peu apparente, et il y avait du brun dans les endroits où on voyait des teintes rouges sur le sujet de cette description. Un autre fourmilier avait une bande rousse le long de la poitrine et du ventre, mais il n'en paraissait point sur le dos.

pl. pp. fig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	0	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	11
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	1	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	2
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	0	8

	pi.	po.	lig.	
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	6	nal intestinal faisait ses circonvolutions dans le côté et dans la région iliaque droite, dans la région ombilicale, dans la région iliaque et dans le côté gauche; enfin il se repliait en dedans avant de former le rectum. Il n'y avait point de cæcum.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3	
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	1½	
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	0	7	L'estomac ( <i>AB</i> , <i>fig. 1</i> , <i>pl. 282</i> ) avait une figure fort extraordinaire; il ressemblait à un œuf dont le petit bout se trouvait au fond du grand cul-de-sac ( <i>B</i> ); l'orifice supérieur était placé bien plus près de l'extrémité droite que de la gauche, de sorte que le grand cul-de-sac renfermait au moins les deux tiers de la capacité de l'estomac; la partie qui était entre l'œsophage ( <i>C</i> ) et le pyllore ( <i>D</i> ), au lieu de former un angle rentrant comme dans la plupart des quadrupèdes, formait une convexité.
La même distance en ligne droite. . . . .	0	0	5	
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	3	0	La plus grande partie ( <i>EFGHI</i> ) du canal intestinal, sur la longueur d'un pied sept pouces trois lignes à commencer depuis le pyllore ( <i>D</i> ), variait beaucoup de grosseur; elle avait neuf lignes ou un pouce de circonférence dans les endroits les plus gros: il se trouvait des étranglements à de petites distances les uns des autres, de petits coudes et des sinuosités, de sorte que les endroits les plus gros étaient de figure fort irrégulière et courbés en différents sens; aussi n'a-t-il pas été possible de mettre ce canal intestinal en ligne droite pour le mesurer, quoique le mésentère eût été coupé près des intestins, et que le bord du mésentère qui y restait fût bien étendu. Cette première portion du canal intestinal était terminée par un étranglement ( <i>I</i> ) qui n'avait guère plus d'une ligne de diamètre sur deux lignes de longueur. Au-delà de cet étranglement commençait la dernière portion ( <i>IK</i> ) du canal intestinal, qui était très-grosse en comparaison de la première, car elle avait un pouce quatre lignes de circonférence sur trois pouces de longueur jusqu'à l'anus ( <i>L</i> ). De chaque côté de l'insertion de l'étranglement, dans cette grosse portion du canal intestinal, il se trouvait deux appendices ( <i>MN</i> ) plats et oblongs qui avaient environ deux lignes de longueur sur une ligne de largeur; ils étaient aplatis, et l'un avait un peu plus de largeur que l'autre. Le canal intestinal ayant été rempli d'air, le plus grand des deux appendices s'est un peu gonflé; on l'aurait donc pu prendre pour un cæcum semblable à celui des autres quadrupèdes, s'il avait été seul, mais il y en avait deux comme dans les oiseaux, et d'ail-
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	3½	
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	3½	
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	0	11½	
Longueur du cou. . . . .	0	0	5	
Circonférence du cou. . . . .	0	3	3	
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	0	4	3	
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	4	11	
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	0	3	10	
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	7	2	
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	1	7	
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	0	11	
Largeur de l'avant-bras près du coude. . . . .	0	0	7	
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	0	6	
Circonférence du poignet. . . . .	0	1	5	
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	1	7	
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	6	
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	1	9	
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	0	7	
Épaisseur. . . . .	0	0	5	
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	0	4	
Circonférence du métatarse. . . . .	0	1	3	
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	1	2	
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	4	
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	6	
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7	
Largeur de la base. . . . .	0	0	2	

L'épilon n'avait que très-peu d'étendue, et était caché derrière l'estomac.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; l'estomac était placé entièrement à gauche. Le duodénum formait un arc derrière la partie droite du foie; le reste du ca-

nal intestinal ayant été rempli d'air, le plus grand des deux appendices s'est un peu gonflé; on l'aurait donc pu prendre pour un cæcum semblable à celui des autres quadrupèdes, s'il avait été seul, mais il y en avait deux comme dans les oiseaux, et d'ail-



leurs il ne ressemblait pas au cæcum des quadrupèdes, relativement aux portions du canal intestinal qui auraient correspondu dans le fourmilier à l'ileum et au colon, car ce cæcum aurait été excessivement petit en comparaison du colon et même de l'ileum. Après avoir ouvert le canal intestinal, j'ai vu distinctement l'orifice de l'appendice qui s'était gonflé; je n'ai trouvé l'orifice de l'autre appendice qu'avec la pointe du stylet; cet orifice était fort petit et paraissait, au premier coup d'œil, être fermé, mais il suffisait pour donner entrée aux matières contenues dans le canal intestinal: j'en ai vu quelques parcelles dans chacun des appendices. Ces matières étaient le détriment des fourmis que l'animal avait avalées, et qui étaient réduites en très-petites parcelles sèches, noires, luisantes, etc. Le canal intestinal en était rempli depuis les appendices jusqu'à l'anus. Dans un autre individu de la même espèce, les deux appendices se sont trouvés exactement semblables à ceux qui viennent d'être décrits: ils étaient placés dans le côté gauche, l'un en avant et l'autre en arrière, mais le canal intestinal n'avait guère plus de diamètre au-dessous de ces appendices qu'au-dessus.

Le foie avait trois lobes, un dans le milieu, un à droite et un à gauche; le lobe moyen m'a paru un peu moins grand que le gauche et plus grand que le droit: ce lobe moyen était divisé en deux parties égales, par une scissure; la partie droite était un peu plus grande que la gauche, le ligament suspensoire passait dans la scissure, et la vésicule du fiel était aussi placée dans la même scissure, et tenait au côté droit du ligament.

La rate était longue, plate, mince, pointue par l'extrémité supérieure et arrondie par l'inférieure.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre; ils avaient une figure fort irrégulière; leur enfoncement et leur bassinnet étaient fort petits, mais l'impression de l'esprit de vin avait peut-être déformé ces viscères.

Le poumon gauche était composé de deux lobes, et le droit de quatre, dont trois étaient rangés de file, et le quatrième se trouvait placé près de la base du cœur entre les deux lobes postérieurs qui étaient les plus grands de tous: le second lobe (*A*, fig. 2, pl. 282) du côté droit n'avait guère plus de volume que le quatrième, parce qu'il ne s'étendait pas jusqu'à la racine du poumon;

les deux scissures (*BC*) qui le séparaient du lobe antérieur (*D*) et du postérieur (*E*) se croisaient au-delà du second lobe, et pénétraient chacune de la longueur d'une ligne et demie dans le poumon au-dessus du second lobe, et formaient un petit bec dont la base (*F*) réunissait le lobe antérieur au lobe postérieur. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte; la partie charnue du diaphragme était fort épaisse.

La langue était très-longue, fort étroite et peu aplatie en dessus et en dessous, autant que j'ai pu reconnaître sa forme qui avait été altérée par l'impression de l'esprit de vin: il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de la face supérieure. La racine de la langue tenait à deux longs muscles qui s'étendaient en arrière, un de chaque côté de la pièce du milieu de l'os hyoïde, et de chaque côté du cartilage thyroïde et de la trachée-artère, et qui se prolongeaient le long de la face interne du sternum jusqu'à la base du cartilage xiphoïde; ces muscles étaient gros et servaient sans doute à retirer la langue en arrière.

Le voile du palais était plus long que dans les autres animaux. L'épiglotte était oblongue et profondément échancrée à son extrémité qui formait deux pointes.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau; on y voyait seulement quelques inégalités. Le cervelet était cannelé comme dans la plupart des autres quadrupèdes.

Je n'ai pu trouver que quatre mamelons, deux de chaque côté, un sur la partie antérieure de la poitrine, et un sur la partie postérieure du ventre: les deux mamelons de la poitrine étaient très-gros, et ceux du ventre, quoique plus petits, étaient très-sensibles au doigt.

En ouvrant la vulve (*O*) j'ai été surpris de trouver l'urètre au lieu du vagin, car l'urètre s'étendait jusqu'au bord de la vulve, et le vagin aboutissait à l'urètre, au lieu que dans la plupart des autres quadrupèdes, c'est l'urètre qui aboutit au vagin. Dans la femelle dont il s'agit, l'entrée de la vulve était commune au vagin et à l'urètre, et à trois lignes de distance des bords de la vulve il se trouvait une cloison qui séparait le vagin et l'urètre. Il m'a paru que le clitoris était placé sur le bord de la vulve, mais je n'ai pu m'en assurer, parce que ces parties étaient racornies. La vessie (*P*) était grande; la matrice (*Q*) n'avait point de cornes, ses trompes (*RS*) formaient des sinuosités sur

les pavillons qui tenaient aux testicules (*TV*), comme dans les autres quadrupèdes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus. . . . .	1	10	3
Circonférence dans les endroits les plus gros. . . . .	0	1	4
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	0	0	4
Grande circonférence de l'estomac. . . . .	0	3	3
Petite circonférence. . . . .	0	2	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe. . . . .	0	0	5
Largeur. . . . .	0	0	10
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum. . . . .	0	0	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux. . . . .	0	0	7
Circonférence de la base du cœur. . . . .	0	1	2
Distance entre l'anus et la vulve. . . . .	0	0	1
Longueur de la vulve. . . . .	0	0	1½
Grande circonférence de la vessie. . . . .	0	1	10
Petite circonférence. . . . .	0	1	6

La tête du squelette (*pl.* 283) du fourmilier est large et aplatie par le sommet. Les os propres du nez tiennent toute la longueur et toute la largeur du museau, qui est étroit, allongé et un peu recourbé en bas. Les orbites des yeux, étant décharnées, n'ont de bord osseux que le long de l'os frontal et de l'os de la pommette qui est très-petit, aussi elles ne sont terminées que par le côté interne. Il n'y a point d'arcades zygomatiques. Les mâchoires n'ont ni dents ni vestiges d'alvéoles : la mâchoire inférieure a très-peu d'épaisseur ; elle ne forme point de contours, ainsi elle n'a point de branches ; l'apophyse coronéide est très-petite, pointue et dirigée en dehors : les deux pièces de cette mâchoire sont terminées par une apophyse dirigée en arrière.

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale sont très-peu apparentes ; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre a la forme d'un tubercule ; celles des trois vertèbres suivantes sont longues, pointues ; celles des deux dernières vertèbres sont aussi longues et plus larges ; la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième vertèbre est fort large, et l'apophyse oblique de la septième vertèbre est fort longue.

Il y a quinze vertèbres dorsales et quinze

côtes de chaque côté, huit vraies et sept fausses. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont toutes larges et inclinées en arrière. Le sternum est composé de huit os, dont le premier est très-large par sa partie postérieure ; l'antérieure, quoique moins large, l'est encore beaucoup plus que les autres os ; les clavicules s'articulent de chaque côté de cette partie du premier ; le dernier est étroit et allongé ; les autres sont très-petits. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie postérieure du premier os du sternum ; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os ; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes côtes qui s'articulent entre le septième et le huitième os du sternum. Les côtes sont très-larges et anticipent les unes sur les autres.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'un nombre de trois, et même la troisième est engagée entre les apophyses de la première fausse vertèbre de l'os sacrum, et entre les os de la hanche : les apophyses épineuses et transverses des vertèbres lombaires sont larges comme les apophyses épineuses des vertèbres dorsales et les côtes.

L'os sacrum est composé de quatre fausses vertèbres, dont les apophyses épineuses sont au moins aussi larges que celles des vertèbres lombaires et dorsales : il y a quarante-deux fausses vertèbres dans la queue. La partie antérieure de l'os de la hanche a trois faces, une intérieure, une inférieure et une supérieure ; celle-ci est concave. Les os pubis sont éloignés l'un de l'autre d'environ une ligne et demie.

L'omoplate est grande ; elle n'a qu'un angle, c'est le postérieur ; la partie de ses bords qui correspond à la base et au côté antérieur de l'omoplate de la plupart des animaux, forme à peu près un arc de cercle comme dans le chat.

L'os du bras (*A*, *fig.* 2, 3 et 4, *pl.* 283), est gros et court ; il a sur le milieu de la longueur du côté extérieur, une apophyse en forme de tubercule (*A*, *fig.* 2 et 4, qui représente la jambe gauche de devant ; et *fig.* 3, qui représente la jambe droite). L'extrémité inférieure est très-large : il y a sur le côté interne de cette extrémité une grosse apophyse (*B*, *fig.* 2, 3 et 4) arrondie par le bout, et de l'autre côté une apophyse large et plate (*C*).

L'os du rayon (*D*) et l'os du coude (*E*)

n'ont pas plus de longueur que celui du bras, ils sont aplatis en dessus et en dessous.

L'os de la cuisse est aussi aplati en devant et en arrière, et il y a aussi un aplatissement sur les os de la jambe, mais il se trouve sur les côtés de ces os; le péroné ((*A*, *fig.* 5) est gros à proportion du tibia (*B*).

Le premier rang du carpe est composé de quatre os : les deux premiers (*FG*, *fig.* 2 et 4) se trouvent au-dessous de l'os du rayon, le troisième (*H*, *fig.* 2, 3 et 4) au-dessous de l'os du coude, et le quatrième (*I*, *fig.* 3) hors de rang; il est fort allongé, aplati en dessus et en dessous, et plus large à ses deux extrémités que dans le milieu. Il ne se trouve que deux os dans le second rang du carpe : le premier (*K*, *fig.* 2, 3 et 4) est le plus petit; il est au-dessous du premier os du premier rang, et il s'étend un peu sous le second os du second rang par sa partie inférieure : le second os (*L*) du second rang est en partie au-dessous du second os, et en partie au-dessous du troisième os du premier rang.

Il n'y a que trois os (*MNO*, *fig.* 4) bien distincts dans le métacarpe, mais il se trouve un osselet (*P*) oblong et pointu par le bas, placé en petite partie au côté externe du premier os du second rang du carpe, et en grande partie au côté externe de la partie supérieure du premier os du métacarpe, et un autre osselet (*Q*) très-petit qui s'étend un peu en haut contre le second os du second rang du carpe.

J'ai dit qu'il y a trois os dans le métacarpe, un très-gros (*N*, *fig.* 2, 3 et 4) dans le milieu et un petit de chaque côté, mais le gros os du milieu étant un os du métacarpe, il ne reste plus que deux phalanges (*RS*, *fig.* 3 et 4) pour le doigt qui tient à cet os; cependant je pense qu'il appartient au métacarpe, parce que l'os (*M*, *fig.* 2 et 4) qui est placé à son côté interne est un véritable os du métacarpe, car le doigt qui y tient à ses trois phalanges (*TVX*, *fig.* 2) complètes : au contraire, il n'y a qu'une phalange (*Y*, *fig.* 3) au bout de l'os externe (*O*) du métacarpe.

Les deux phalanges du doigt qui tient au gros os du métacarpe lui sont proportionnées pour la grosseur, et l'ongle (*S*, *fig.* 2) est encore à proportion plus grand, car il a un pouce de longueur, prise sur sa courbure extérieure. Le doigt et l'ongle (*X*) qui se trouvent au-dessous de l'os interne du mé-

tacarpe sont beaucoup plus petits : l'ongle n'a que huit lignes de longueur.

Le tarse est composé de huit os, dont sept correspondent au calcaneum, à l'astragale, au scaphoïde, au cuboïde et aux trois cunéiformes de la plupart des animaux; le huitième os (*C*, *fig.* 5) s'articule par son extrémité antérieure entre le scaphoïde et le second cunéiforme, et avec le premier cunéiforme. Ce huitième os est aplati en dessus et en dessous, il a cinq lignes de longueur et une ligne de largeur dans le milieu, ses deux bouts sont un peu plus larges; il est dirigé en arrière en supposant le pied étendu : les téguments qui revêtent cet os font partie de la plante du pied et la rendent très-concave sur sa longueur.

Le métatarse (*DE*) est composé de cinq os qui sont tous à peu près de même longueur; il n'y a qu'une phalange (*F*) au bout du premier os (*E*), aussi l'animal n'a aucun vestige du pouce apparent à l'extérieur de la peau. Les quatre doigts sont tous à peu près de la même longueur; les ongles des trois premiers sont longs de sept lignes; celui du quatrième est un peu plus court.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	1	9
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	0	10½
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	1	11½
Largeur à l'extrémité. . . . .	0	1	0
Largeur de l'extrémité de la mâchoire supérieure. . . . .	0	0	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	0	6
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	2
Largeur. . . . .	0	0	1½
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	5½
Largeur de l'extrémité supérieure, qui est la plus large. . . . .	0	0	1½
Longueur de chacune des deux pièces qui composent l'os hyoïde. . . . .	0	0	4½
Longueur des cornes. . . . .	0	0	2½
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	1½
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	2½
Longueur du corps de la dernière vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	0	2

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	$7\frac{1}{2}$	Circonférence du milieu de l'os.	0	0	$5\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	$6\frac{1}{2}$	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	$3\frac{3}{4}$
Longueur de la dixième, qui est la plus longue. . . . .	0	1	1	Longueur des rotules. . . . .	0	0	3
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	0	$8\frac{1}{2}$	Largeur. . . . .	0	0	$1\frac{1}{4}$
Largeur de la côte la plus large.	0	0	3	Épaisseur. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Longueur du sternum. . . . .	0	1	5	Longueur du tibia. . . . .	0	1	4
Longueur du huitième os, qui est le plus long. . . . .	0	0	4	Largeur de la tête. . . . .	0	0	$3\frac{3}{4}$
Longueur du corps de la sixième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	$2\frac{1}{4}$	Circonférence du milieu de l'os.	0	0	4
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	0	8	Largeur de l'extrémité inférieure du tibia. . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$
Largeur de la partie antérieure.	0	0	5	Longueur du péroné. . . . .	0	1	$3\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue. . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	2
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	2	Hauteur du carpe. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	9	Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	$4\frac{1}{4}$	Longueur des os du métacarpe.	0	0	$2\frac{1}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	2	Largeur de l'os du milieu, prise dans le milieu de sa longueur.	0	0	2
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	0	$9\frac{2}{3}$	Longueur des deux autres os. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0	0	7	Longueur de la première phalange du premier doigt. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	0	$2\frac{2}{3}$	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	2	Longueur de la seconde phalange.	0	0	2
Largeur des clavicules. . . . .	0	0	7	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	4
Longueur de l'humérus. . . . .	0	1	0	Longueur de la première phalange du second doigt. . . . .	0	0	4
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	0	6	Largeur. . . . .	0	0	2
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	$2\frac{1}{4}$	Longueur de la seconde et dernière phalange. . . . .	0	0	$7\frac{1}{2}$
Largeur de la partie inférieure.	0	0	$5\frac{1}{4}$	Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus long.	0	0	3
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	0	1	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{1}{2}$
Longueur de l'olécrane. . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	Longueur de la première phalange du troisième doigt des pieds de derrière. . . . .	0	0	2
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	0	9	Largeur. . . . .	0	0	$\frac{2}{3}$
Longueur du fémur. . . . .	0	1	$2\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	$1\frac{3}{4}$
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$	Longueur de la troisième. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU FOURMILIER.

936. *Un fourmilier.*

IL est à peu près de la même grandeur que celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal ; il n'en diffère , pour les couleurs , qu'en ce qu'il n'y a point de bande rousse le long du dos , mais il y en a une le long de la poitrine et du ventre.

937. *L'estomac, le canal intestinal et les parties de la génération d'une femelle de fourmilier.*

Cette pièce est dans l'esprit de vin ; on y voit les deux petits appendices du canal intestinal et les parois intérieures du vagin.

938. *Les poumons d'un fourmilier.*

Ces poumons sont conservés dans l'esprit de vin pour faire voir les scissures qui séparent le second lobe droit du premier et du troisième, et qui se croisent au-delà du second lobe, comme il a été dit dans la des-

cription du fourmilier : le cœur se trouve avec les poumons dans la pièce dont il s'agit.

939. *La langue d'un fourmilier.*

Cette langue tient aux deux longs muscles dont il a été fait mention dans la description du fourmilier, et au larynx : le tout est conservé dans l'esprit de vin.

940. *Le squelette d'un fourmilier.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du fourmilier.

941. *L'os hyoïde d'un fourmilier.*

Cet os est composé d'un corps et de deux longues cornes ; le corps est partagé en deux pièces qui n'étaient pas réunies , peut-être l'auraient-elles été dans un âge plus avancé : les cartilages thyroïde et cricoïde tiennent à l'hyoïde et sont ossifiés.

## LE PANGOLIN <sup>(1)</sup> ET LE PHATAGIN <sup>(2)</sup>.

LE PANGOLIN A GROSSE QUEUE, MANIS MACROURA; Desm. — MANIS PENTADACTYLA; Linn. — MANIS BRACHYURA; Erxleb. — LE PANGOLIN D'AFRIQUE OU PHATAGIN, MANIS AFRICANA; Desm. — MANIS TETRADACTYLA; Linn. — MANIS MAGROURA; Erxleb.

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écaillés* : nous avons cru devoir rejeter cette dénomination, 1<sup>o</sup> parce qu'elle est composée; 2<sup>o</sup> parce qu'elle est ambiguë et qu'on l'applique à ces deux espèces; 3<sup>o</sup> parce qu'elle a été mal imaginée, ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe que les lézards qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal, nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles, mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre; le phatagin,

comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau, elles y sont seulement fixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure; elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaisent à la volonté de l'animal, elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson : ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste; les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces ani-

(1) *Pangolin* ou *panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les Français habitués aux Indes orientales, l'ont appelé *lézard écaillé* et *diablot de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule*.

*Lacertus indicus squamosus*. (Bontius, Ind. orient., etc., pag. 60.)

Lézard écaillé. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, page 87.)

*Armadillus squamatus major ceylanicus*, seu *diabolus tajovanicus dictus*. (Seba, vol. 1, pag. 88, tab. 54, fig. 1; et tab. 53, fig. 5.)

*Myrmecophaga pedibus pentadactylis*. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 63.) — *Manis pedibus pentadactylis, palmis pentadactylis*. (Ed. 6, pag. 8.) — *Manis manibus pentadactylis, pedibus pentadactylis*. (Ed. 10, pag. 36.)

*Pholidotus pedibus anticis et posticis pentadactylis, squamis subrotundis*. . . *Pholidotus*, le pholidote. (Brisson, Regn. anim., pag. 29.)

(2) Le *phatagin* ou *phatagen*, nom de cet animal

aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

*Lacertus squamosus peregrinus*. (Clusii Exotic., pag. 374.)

*Lacerta indica* Yvannæ congener. (Aldrov., de Quadrup. digit. ovipar., pag. 667 et 668.) *Nota*. Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le pangolin étant non-seulement d'un genre, mais d'une classe différente de l'iguane qui est un lézard ovipare.

Lézard de Clusius. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, page 89.)

Lézard des Indes orientales, appelé par les gens du pays *phatagen*. (Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1703, page 39.)

*Pholidotus pedibus anticis et posticis pentadactylis, squamis mucronatis, caudâ longissimâ*. . . *Pholidotus longicaudatus*, le pholidote à longue queue. (Brisson, Regn. anim., pag. 31.) *Nota*. Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le phatagin ayant, comme le pangolin, cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à tous les pieds. (*Voyez* ci-après la description et la comparaison de ces deux animaux, avec la figure qui représente ces cinq doigts.)

maux armés ; ils les foulent , ils les roulent , mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter , ni les écraser , ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquants lui déchirent le palais et la langue , le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids ; dès que la tête paraît , il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson à mort ; mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux , sans en excepter même le porc-épic , ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive , en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes , ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

Au reste , lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent , ils ne prennent pas , comme le hérisson , une figure globuleuse et uniforme ; leur corps en se contractant se met en peloton , mais leur grosse et longue queue reste au-dehors et sert de cercle ou de lien au corps : cette partie extérieure par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis , se défend d'elle-même ; elle est garnie dessus et dessous d'écaillés aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu , et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous , et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide , les côtés anguleux sont revêtus d'écaillés en équerre pliées à angle droit , lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres , en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps dont les parties inférieures sont dépourvues d'écaillés.

Le pangolin (1) est plus gros que le phatagin , et cependant il a la queue beaucoup moins longue ; ses pieds de devant sont garnis d'écaillés jusqu'à l'extrémité , au lieu que le phatagin a les pieds , et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écaillés et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écaillés plus grandes , plus épaisses , plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin qui sont armées de trois pointes très-piquantes , au lieu que celles du pangolin sont sans pointe et uniformément

tranchantes. Le phatagin (2) a du poil aux parties inférieures , le pangolin n'en a point du tout sous le corps , mais entre les écaillés qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon , et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes , qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes , nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées ; nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus , mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six , sept et huit pieds de grandeur , y compris la longueur de la queue , lorsqu'il a pris son accroissement entier ; la queue qui est à peu près de la longueur du corps , paraît être moins longue quand il est jeune ; les écaillés sont aussi moins grandes , plus minces et d'une couleur plus pâle , elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte , et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est , comme nous l'avons dit , bien plus petit que le pangolin ; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua ; comme eux , le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis ; ils ont aussi la langue très-longue , la gueule étroite et sans dents apparentes , le corps très-allongé , la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme , mais non pas en même nombre ; le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied , au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant ; ceux-ci sont couverts de poils , les autres sont armés d'écaillés , et

(1) Le pangolin à grosse queue , *manis pentadactyla* , Linn. ; notre *manis macroura*.

DESM. 1826.

(2) Le phatagin ou pangolin à longue queue , *manis tetradactyla* , Linn. est , selon la remarque de M. Cuvier , propre au Sénégal et à la côte de Guinée ; c'est pourquoi nous l'avons nommé PANGOLIN D'AFRIQUE. Il se rapproche assez d'une espèce nouvelle que nous avons décrite et qui habite l'île de Java.

DESM. 1826.

d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique, le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique où les Nègres les appellent *quogelo* (1); ils en mangent la chair qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents et ne font aucun

mal; ils ne se nourrissent que d'insectes; ils courent lentement et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs terriers. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

## DESCRIPTION DU PANGOLIN.

LE pangolin (*fig. 1, pl. 284*) (2) a tant de ressemblance pour la forme du corps avec

(1) On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Nègres appellent *quogelo*. Depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue, il est couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues : elles sont serrées, assez épaisses et suffisamment fortes pour le défendre des griffes et des dents des animaux qui l'attaquent. Les tigres et les léopards lui donnent la chasse sans relâche, et n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux; il ne laisse pas de fuir, mais comme il est bientôt attrapé, et que ses ongles et sa gueule lui seraient de faibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents et des griffes bien fortes et bien aiguës, la nature lui a enseigné de se mettre en boule en pliant sa queue sous son ventre et se ramassant de telle manière qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre ou le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, et sont contraints de le laisser en repos. Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux Blancs et mangent sa chair : ils disent qu'elle est blanche et délicate. Sa tête et son museau, que sa figure pourrait faire prendre pour une tête et un bec de canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse et tenace; il cherche les fourmillères et les lieux de passage de ces insectes; il étend sa langue et la fourre dans leur trou ou l'aplatit sur le passage; ces insectes y courent aussitôt attirés par l'odeur et demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse, et quand l'animal sent que la langue est bien chargée de ces insectes, il la retire et en fait sa curée. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, et pourvu qu'il trouve des fourmis il est content et fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vus de cette espèce avaient huit

les lézards, qu'on lui en a souvent donné le nom, et il est couvert d'écailles si grandes et si apparentes qu'on l'a désigné par la dénomination de *lézard écailleux*. Il a, comme le lézard, la tête petite, le cou court et gros, le corps long, les jambes courtes et la queue fort longue, très-grosse à son origine, convexe en dessus, plate en dessous et terminée en pointe. Le museau est allongé et étroit par le bout, le nez ressemble à celui des chiens, les yeux sont très-petits, et les conduits des oreilles se trouvent près des yeux et n'ont point de conque. Le cou est plus gros que la tête, parce que les écailles qui le couvrent sont plus grandes, et par conséquent plus épaisses et plus saillantes que celles de la tête : les écailles du corps et des jambes cachent aussi toutes les proportions de cet animal et le rendent presque informe. Il a cinq doigts à chaque pied qui ne sont apparents que par leurs ongles, et ces ongles étaient, dans le pangolin qui a servi de sujet pour cette description, à peu près aussi grands que ceux du tamanoir, mais de couleur blanchâtre; la dernière phalange des doigts, qui n'a qu'une gouttière longitudinale sur sa face supérieure dans cet animal, est entièrement fendue à son extrémité dans le pangolin, et il y a dans la cavité de l'ongle une lame de même substance que l'ongle

pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre. (Voyage de Desmarchais, tome I, pages 200 et 201.)

(2) Cette description est celle de notre pangolin à grosse queue, *manis macroura* ou *manis pentadactyla* de Linn.  
DESM. 1826.



qui tient à sa partie supérieure et qui s'étend entre les deux branches de la bifurcation de la dernière phalange du doigt; les ongles des pieds de devant sont plus grands que ceux des pieds de derrière; celui du milieu est le plus long, et le dernier de chaque côté est plus petit que l'avant-dernier: dans les pieds de devant l'ongle qui se trouve au côté extérieur du doigt du milieu est plus grand que l'ongle qui se trouve au côté antérieur.

Le pangolin est couvert d'écaillés sur toutes les parties de son corps, excepté le dessous de la tête et du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre, les aines et la face interne des quatre jambes qui n'ont qu'une peau nue; la plante des pieds est couverte de petites aspérités. Il y a entre les écaillés de cet animal quelques poils (*AA*, *fig. 1 et 2*, *pl. 285*) durs comme des soies de cochon et de couleur brune à l'extrémité, le reste du poil est jaunâtre jusqu'à sa racine. Les écaillés sont de différentes grandeurs et de différentes formes; les plus grandes se trouvent à l'origine de la queue, celle (*fig. 1 et 2*) du milieu, qui est la plus grande de toutes, a, dans le sujet que je décris, trois pouces trois lignes de largeur, un pouce dix lignes de longueur et une ligne et demie d'épaisseur dans le milieu, mais les bords sont fort minces; les plus petites sont sur la tête et sur les pieds; il y en a qui n'ont pas trois lignes de largeur. La substance de toutes ces écaillés ressemble à celle de la corne; elles sont fort dures, elles ont une couleur roussâtre, elles sont un peu convexes sur leur face extérieure (*fig. 1*), et concaves sur l'intérieure (*fig. 2*); la plupart sont terminées en arrière par une pointe mousse, le côté antérieur (*B*, *fig. 1 et 2*) tient à la peau, et une partie (*CD*, *fig. 2*) de la face intérieure jusqu'à un rebord (*EF*) que forme cette face et au-delà duquel l'écaille s'étend en recouvrement sur la partie antérieure de l'écaille qui est placée en arrière. Celles des côtés de la queue sont pliées en gouttière sur leur longueur, et appliquées de façon qu'elles forment une arête de chaque côté de la queue, et qu'elles s'étendent sur ses deux faces inférieure et supérieure. Les écaillés de la partie inférieure des côtés du corps et celles qui sont sur les jambes de derrière au-dessus du talon ont, sans être pliées en gouttière, une petite arête longitudinale sur le milieu de leur face extérieure. Toutes les écaillés ont sur cette même face

de petites stries (*DCD*, *fig. 1*) qui aboutiraient à la pointe de l'écaille comme à un centre commun si elles étaient apparentes dans toute leur étendue; mais il paraît que le frottement les a détruites en usant l'écaille dans les endroits qui y sont exposés.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	1	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	4	3
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	4	6
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	10
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	1½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	2	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	4
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	1
La même distance en ligne droite. . . . .	0	1	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	6	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	10
Longueur du cou. . . . .	0	1	6
Circonférence près des épaules. . . . .	0	9	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	4	0
Circonférence prise dans le milieu. . . . .	1	6	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	1	7	6
Longueur de la queue. . . . .	1	4	0
Circonférence à l'origine. . . . .	1	0	0
Largeur. . . . .	0	4	11
Épaisseur. . . . .	0	2	10
Longueur des jambes jusqu'aux pieds. . . . .	0	2	0
Circonférence. . . . .	0	5	4
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	3
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	2
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	2	0
Largeur à la base. . . . .	0	0	4

La tête du pangolin étant décharnée (*fig. 5*, *pl. 285*), l'os frontal (*A*) paraît très-

grand en comparaison des os propres du nez (*B*), et principalement de l'occipital (*C*) et des pariétaux (*D*); les apophyses zygomatiques des os de la pommette (*E*) et de la tempe (*F*) ne se touchent pas, leurs extrémités sont à une ligne et demie de distance l'une de l'autre, ainsi les bords osseux des orbites des yeux sont interrompus dans une petite partie de leur circonférence; la protubérance (*G*) de la partie moyenne de l'os occipital est très-saillante. La mâchoire inférieure est très-petite, elle n'a point de branches qui se recourbent en haut; sa longueur est proportionnée à celle de la mâchoire supérieure, mais elle est très-mince et elle ressemble plutôt à la mâchoire d'un oiseau qu'à celle d'un quadrupède; son extrémité (*H*) a la forme d'une cuiller, et à deux lignes et demie de distance de cette extrémité, il y a de chaque côté une petite apophyse (*I*) qui ressemble à une dent, mais qui n'en a que l'apparence par sa situa-

tion, car il n'y a ni émail ni alvéole, c'est seulement une petite protubérance osseuse qui n'a guère qu'un tiers de ligne de longueur; il ne se trouve aucun vestige de dents ni d'alvéoles dans cette mâchoire, ni dans celle du dessus.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des mâchoires jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	8
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	7
Longueur de la mâchoire inférieure. . . . .	0	2	6
Largeur de l'extrémité antérieure. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Distance entre les orbites des yeux et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	$2\frac{2}{3}$
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	$4\frac{1}{3}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	1	2
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	$2\frac{1}{4}$
Largeur des orbites. . . . .	0	0	8
Hauteur. . . . .	0	0	$6\frac{1}{4}$

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU PANGOLIN.

#### 942. *Un pangolin.*

Ce pangolin a servi de sujet pour la description et les dimensions de cet animal, et pour le dessin de la *fig. 1, planche 284*. M. Bernard de Jussieu, de l'Académie royale des sciences, dont tout le monde connaît le savoir en histoire naturelle, nous a donné ce pangolin, parce qu'il était mieux conservé que ceux du Cabinet du Roi.

#### 943. *Autre pangolin.*

Cet autre pangolin est plus grand que le précédent, car il a plus de deux pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est proportionnée à celle du corps, comme la grandeur et l'épaisseur des écailles, et les dimen-

sions des autres parties de cet animal qui ne sont pas toutes bien conservées. Les écailles sont lisses et polies sur la plus grande partie de leur étendue qui a été exposée au frottement: on n'y voit aucune cannelure.

#### 944. *La peau d'un pangolin.*

Cette peau a environ un pied sept pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est de treize pouces. La tête tenait à cette peau, et en a été séparée pour faire la description des os de cette partie.

#### 945. *Les os de la tête d'un pangolin.*

La description et les dimensions de ces os se trouvent à la page 253 de ce volume.

## DESCRIPTION DU PHATAGIN.

Le phatagin (*fig. 2, pl. 284*) (1) est couvert d'écaillés comme le pangolin (*fig. 1, pl. 284*); il a aussi la tête petite, le cou court, la queue convexe en dessus, plate en dessous et terminée en pointe. La différence la plus apparente qui se trouve entre ces deux animaux est dans la longueur de la queue, relativement à celle du corps; car dans le phatagin elle a le double de la longueur du corps, y compris la tête; au contraire, dans le pangolin le corps est plus long que la queue (2): celle du phatagin n'a le double de la longueur du corps que dans l'animal adulte, car j'en ai vu un jeune qui n'avait la queue plus longue que le corps que d'environ un cinquième; peut-être la même différence se trouverait-elle dans les jeunes pangolins comparés aux adultes.

Le phatagin a cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à chaque pied, car ses doigts ne sont pas plus apparents à l'extérieur que ceux du pangolin, et l'ongle du pouce des pieds de derrière, et surtout celui des pieds de devant est plus petit et plus éloigné de l'ongle du premier doigt que dans le pangolin; l'ongle du pouce des pieds de devant est très-petit et difficile à apercevoir, au moins dans les jeunes sujets; mais je ne sais comment on n'a pas vu celui du pouce des pieds de derrière, car il est très-apparent. Les ongles m'ont paru à peu près de même forme que ceux du pangolin; je ne les ai vus que sur un jeune phatagin: des trois que j'ai observés, c'était le seul qui eût les pieds

entiers; ses ongles étaient en partie blanchâtres et en partie bruns ou noirs.

Les mêmes parties du corps sont couvertes d'écaillés dans le pangolin et dans le phatagin, excepté le pied de devant et même le bas de la jambe qui ne sont revêtus que de poils dans le phatagin: ces poils étaient courts et bruns-noirâtres; j'en ai trouvé de pareils sur la face interne des quatre jambes, sur le dessous de la tête et du cou, et sur une partie de la poitrine et du ventre de l'un des trois sujets que j'ai vus: aucun des trois n'avait de poils entre les écaillés. La figure de ces écaillés varie de forme et de grandeur sur différentes parties du corps, comme dans le pangolin; les plus grandes (*fig. 3, pl. 285*) ont environ un pouce et un tiers de longueur (*AB*) et de largeur (*CD*): elles sont toutes terminées par une pointe saillante (*A*) à leur extrémité postérieure; cette pointe s'use plus ou moins par le frottement à mesure que l'animal vieillit. Dans les jeunes, chaque écaille (*fig. 4*) a trois pointes (*ABC*) au lieu d'une; les cannelures des écaillés (*fig. 3 et 4*) sont en plus grand nombre et plus profondes que celles du pangolin: les écaillés sont moins convexes et plus minces.

	li.	po.	li.
Longueur du corps entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	0	10	0
Longueur de la queue. . . . .	1	9	0
Largeur de l'origine. . . . .	0	2	9
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	6
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	7½

(1) Ce quadrupède est notre pangolin d'Afrique, *manis africana* ou le *manis tetradactyla* de Linnée, nom que nous avons supprimé, parce qu'il indique un caractère faux: tous les animaux de ce genre ont cinq doigts à chaque pied. DESM. 1826.

(2) Le corps du pangolin est d'un cinquième plus long que la queue, comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la description de cet animal (page 253 de ce volume); mais cette différence ne va pas jusqu'à la moitié, comme il est dit dans les Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, partie 3, page 90. J'ai vérifié ce fait sur trois individus de l'espèce du pangolin, et de plus il est apparent même dans la figure du pangolin qui se trouve, planche 17, page 85, sous le nom de lézard écaillé dans l'ouvrage que je viens de citer.

En disséquant le pied de devant du phatagin (*fig. 6, pl. 285*), on reconnaît très-distinctement les cinq doigts dont il est composé; quoique le pouce (*A*) soit très-petit, on y distingue aisément ses deux phalanges (*AB*). On voit dans cette *figure 6*, qui est de grandeur naturelle, les deux os (*CD*) du premier rang du carpe; le premier (*C*) est le plus grand, il se trouve placé au-dessus des trois premiers os (*EFG*) du second rang; le second os (*D*) du premier est au-dessus du quatrième os (*H*) du second rang; les trois premiers os (*EFG*) de ce rang sont au-dessus des trois

premiers os du métacarpe (*IK*), et le quatrième os (*H*) du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe. Le troisième os (*L*) du métacarpe est beaucoup plus gros que les autres, et les trois phalanges (*MNO*) du troisième doigt sont plus grandes

que celles des autres doigts. La troisième phalange de chaque doigt est fourchue à l'extrémité; cette bifurcation est sensible même dans la seconde phalange (*B*) du pouce, quoique cette phalange soit très-petite.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU PHATAGIN.

946. *La peau d'un phatagin.*

LES dimensions rapportées dans la description du phatagin ont été prises sur cette peau, qui a aussi servi de sujet pour le reste de la description, avec deux autres peaux de même espèce qui sont au cabinet de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, et qui nous ont été communiquées par M. Gaillot, chanoine et antiquaire de cette maison. L'une de ces peaux est plus grande que celle qui est au Cabinet du Roi, car elle a environ un pied de longueur depuis le bout du museau

jusqu'à l'origine de la queue qui est longue du double : l'autre peau a été tirée d'un jeune sujet; elle n'a que sept pouces de long jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur n'excède guère que d'un pouce celle du reste du corps.

947. *Le pied gauche de devant d'un phatagin.*

Ce pied a été disséqué pour faire voir que le phatagin a cinq doigts comme le pangolin, même dans les pieds de devant, dont le pouce est à proportion beaucoup plus petit que dans les pieds de derrière.

## LE COCHON DE TERRE.

L'ORYCTÉROPE DU CAP, *ORYCTEROPUS CAPENSIS*; Cuv., Desm. —

*MYRMECOPHAGA AFRA*; Pall. — *MYRMECOPHAGA CAPENSIS*; Gmel.

NOUS avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Vosmaër; mais on va voir, par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux, que d'être de même privé

de dents, et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmilier, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisque en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Alla-

mand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage.

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les animaux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dressé (1), doit lui avoir coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de tout ce qui a été dit de ces animaux, que de la nécessité où il a été de relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement de Seba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

» M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'histoire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis, le tamanoir, le tamandua et celui auquel il a conservé le nom de fourmilier; mais ensuite il a donné la description d'un animal (2) qui semble être une nouvelle espèce de tamandua, plutôt qu'une simple variété; enfin il conclut de tout ce qu'il a dit, que les mangeurs de fourmis ne se trouvent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, son témoignage est si suspect, que M. de Buffon a été très-autorisé à n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique; mais M. le capitaine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais; il m'a envoyé la dépouille d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus sous le nom de cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur donne, ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué ici en doute sa véracité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur de fourmis, envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu

propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et il pouvait avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de cochon, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de mon préjugé contre Kolbe.

» J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très-bien réussi; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la figure de la *planche 11* (3). Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les fourmières, pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut pas douter que celui qui est représenté ici n'en mérite le nom; cependant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que je crois, avec lui, être particulières à l'Amérique.

» Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir, comme on le verra par les dimensions que j'en donnerai. Les poils qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts, et tellement couchés et appliqués sur sa peau, qu'ils semblent y être collés; leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais plus obscur; sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus longs, ils sont tout-à-fait noirs et droits.

» Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un bouton, tel que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui avance de près d'un pouce au-delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est très-petite; sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il n'a absolument aucune dent; ses yeux sont beaucoup plus près des oreilles que du museau, ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils ont un pouce de longueur: ses oreilles, assez semblables à celles des cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces, et se terminent en pointe; elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du parchemin, et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts; j'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes

(1) Voyez le tome 10 de l'édition de Hollande de cet ouvrage, page 67.

(2) Voyez le tome 4 de suppléments, page 126; et la planche 42.

(3) Voyez la planche 282, fig. 2.

comme dans les tamandua; M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors du ventre de sa mère; sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout le corps; elle est fort grosse à son origine, et va en diminuant jusqu'à son extrémité; ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et propres à creuser la terre; il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

» On voit par cette description que cet animal est très-différent du tamanoir, par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue; il surpasse aussi fort en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmilier, avec lequel personne ne le confondra; il appartient donc à une quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmières, qu'il avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des trous; quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, je doute qu'ils s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches d'arbres; elle ne me paraît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne sont pas faits pour grimper.

» Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de terre; mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine, et par la longueur de ses oreilles: d'ailleurs il en diffère essentiellement par les dents qu'il n'a pas, par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi-bien que par la conformation de tout son corps.

» Au défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis (car c'est le nom que je crois devoir lui donner, pour le distinguer des trois espèces décrites par

M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que Kolbe en a dit (1); il a été plus exact dans la description qu'il en a faite qu'il ne l'est ordinairement.

Voici ses dimensions :

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	3	5	0
Circonférence du milieu du corps. . . . .	2	8	0
Longueur de la tête. . . . .	1	11	0
Sa circonférence entre les yeux et les oreilles . . . . .	1	1	0
— près du bout du museau. . . . .	0	7	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	6	0
Distance entre leurs bases. . . . .	0	2	0
Longueur des yeux, mesurée d'un angle à l'autre. . . . .	0	1	0
Distance des yeux aux oreilles. . . . .	0	2	0

(1) « La quatrième espèce des cochons se nomme » *le cochon de terre*; il ressemble très-fort aux cochons rouges. (Nota. Pourquoi aux cochons rouges? il ne leur ressemble pas plus par la couleur qu'aux autres.) Il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a absolument point de dents, et ses soies ne sont pas si fortes; sa langue est longue et affilée, sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes; la terre lui sert de demeure, il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête et les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien, que l'homme le plus robuste ne saurait l'en arracher.

» Lorsqu'il a fait, il va chercher une fourmière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde tout autour de lui pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger; il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution, alors il se couche, et plaçant son groin tout près de la fourmière il tire la langue tant qu'il peut, les fourmis montent dessus en foule, et dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes; ce jeu se recommence plusieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature toute sage a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et gluante qui empêche ces faibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées; c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très-saine; les Européens et les Hollendois vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est plus facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. » (Description du cap de Bonne - Espérance, par Kolbe, tome 3, page 43.)

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Distance au bout du museau . . . . .	0	7	0	Leur circonférence près du corps . . . . .	0	11	0
— entre les deux yeux, en				— près du poignet . . . . .	0	6	6
ligne droite . . . . .	0	4	0	Longueur des jambes de der-			
Longueur de la queue . . . . .	1	9	0	rière . . . . .	1	1	0
Sa circonférence près de l'anus . . . . .	1	3	0	Leur circonférence près du corps . . . . .	1	0	0
— près de l'extrémité . . . . .	0	2	0	— près du talon . . . . .	0	7	6
Longueur des jambes de devant . . . . .	1	0	0				

## LES TATOUS <sup>(1)</sup>

LORSQUE l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte l'idée d'un animal couvert de poil : et de même lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnaît nos caractères et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants, ou des caractères uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait avec raison une classe séparée. La seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacées. Et enfin

le troisième attribut qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisque à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres. Et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont dans le réel que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il ne faut pas perdre de vue ces rapports singuliers et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porc-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux; ainsi dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poil, la nature varie en se rapprochant des trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacées. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif; souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération de tous les caractères qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des produc-

(1) *Tatu* ou *tatou*, nom générique de ces animaux au Brésil. *Tatusia*, selon Maffée. (Histoire des Indes; Paris, 1665, page 69.) Les Espagnols ont appelé ces animaux *armadillo*. Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliqué au pangolin et au phatagin qui sont des animaux très-différents des tatous pour l'espèce et pour le climat.

tions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances, une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères, sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose; et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes, nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau, nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarasser de ses langes, nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous sont eux seuls un genre entier dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité, il est lui-même recouvert au-dehors par un cuir mince, lisse et transparent; les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas, sont la gorge, la poitrine et le ventre qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écaillés qui sont de la même substance que le têt du dos; la peau de ces animaux même, dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse, mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire, sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures, n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal; les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes; nous nous en sommes convaincus en compa-

rant les petits aux grands, et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante, que ce sont ou des espèces réellement distinctes, ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le Père d'Abbeville (1) nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces : 1<sup>o</sup> le *tatou-ouassou*, qui probablement est celui que nous appellerons *kabassou*; 2<sup>o</sup> le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3<sup>o</sup> le *tatou-peb* qui est le *tatu-peba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4<sup>o</sup> le *tatou-apar* qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5<sup>o</sup> le *tatou-ouinchum* qui nous paraît être le même que le *cirquinçon*, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6<sup>o</sup> le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encuberto* et le *tatouète*; Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon*; mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'*apar* et du *cirquinçon*, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du *cirquinçon*, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le *cirquinçon* n'a qu'un bouclier, et c'est celui

(1) Mission au Maragnon, par le Père d'Abbeville, capucin; Paris, 1614, page 247.



des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes, dans la seconde elle l'est de six, dans la troisième de huit, dans la quatrième de neuf, dans la cinquième de douze, et enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit (1).

## L'APAR

OU LE TATOU À TROIS BANDES<sup>(2)</sup>.

LE TATOU-APAR, *DASYPPUS APAR*; Desm.—*DASYPPUS TRIGINCTUS*; Linn., Gmel.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description, est Charles de l'Écluse (*Clusius*), il ne l'a décrit que d'après une figure; mais on reconnaît aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que

celui dont Maregrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara*; il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds, dans ceux de devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur, et elle est revêtue d'un têt tout autour; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Maregrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si parfaitement en rond, qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Maregrave qu'ils ont entièrement adoptée; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celles de

(1) On a cru pendant long-temps que le nombre des bandes mobiles du têt était invariable dans tous les individus d'une même espèce, et l'on s'était servi de ce nombre pour distinguer les tatous et même pour leur appliquer des noms particuliers. Les observations de d'Azara ont prouvé qu'il est susceptible de varier et qu'on ne peut conséquemment en faire usage pour établir des distinctions spécifiques.

Desm. 1826.

(2) Apar, *tatu-apara*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Armadillo seu tatu genus alterum. (*Clusius*, Exotic., pag. 109.)

Tatu-apara. (Maregrav., *Hist. Brasil.*, pag. 232.)

Tatu seu armadillo. (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 100.)

Tatu-apara, armadilli tertia species Maregravii. (Ray, *Synops. quad.*, pag. 234.)

Tatu seu armadillo orientalis, lorica ossæ toto corpore tectus. (Seba, vol. 1, pag. 62, tab. 38, fig. 2 et 3.) *Nota.* Qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ne se trouvant qu'en Amérique et point aux Indes orientales.

Tatus Gesneri, tatu-apara Maregravii. (Barrère, *Hist. de la France équinox.*, page 163.)

*Erinaceus loricaeus cingulis tribus.* (Linn., *Syst.*

*Nat.*, ed. 4, pag. 66.) — *Dasyppus cingulis tribus.* (Ed. 6, pag. 6.) — *Tricinctus Dasyppus cingulis tribus.* (Ed. 10, pag. 51.)

*Cataphractus scutis duobus, cingulis tribus...* *Armadillo orientalis, l'armadillo oriental.* (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 38.) *Nota.* Même erreur au sujet de l'épithète *oriental*, copiée de Seba.

Maregrave, non-seulement paraît l'ignorer puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise (1) avec ostentation qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales*, etc., tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très bien décrit par Maregrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Maregrave, est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna (2) a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille; qu'il ignorait jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant; que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*); que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit, a été recollée et qu'il y manquait des pièces; nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes (3), prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles, d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice dans les ouvrages des naturalistes de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

(1) Hunc remotissimi et maximè versùs orientem siti Indiæ loci proferunt. . . . Animal hocce rarum admodùm et haud vulgare est, nec ejus mentionem ab ullo auctorum factam reperimus, etc. (Seba, vol. 1, page 62.)

(2) Aquatili. et terrestrium animal. Obs., Fab. Columna auctore; Romæ, 1606, pag. 15, tab. pag. 16, fig. 1, 2 et 3.

(3) Quadricinctus. Dasyppus cingulis quatuor. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 51, n° 3.)

Cataphractus scutis duobus; cingulis quatuor. . . . Armadillo indicus, l'armadille des Indes. (Brisson, Regn. anim., pag. 39)

## L'ENCOUBERT

OU LE TATOU A SIX BANDES<sup>(4)</sup>.

LE TATOU-ENCOUBERT, DASYPPUS ENCOUBERT; Desm.—DASYPPUS SEXCINCTUS; Linn., Gmel.

L'encoubert est plus grand que l'apar, il a le dessus de la tête, du cou et du corps en-

(4) Encoubert, *encuberto* ou *encubertado*, nom que les Portugais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Tatou. (Obs. de Belon, pag. 211.) *Nota.* Quoique Belon ne parle pas dans sa description du nombre des bandes de son tatou, l'on peut croire que c'est le tatou à six bandes à l'inspection de sa figure, qui cependant est fort mal faite et très-disproportionnée à tous autres égards.

Tatus seu echinus brasiliannus. (Aldrov., de Quad. digit. vivip., pag. 478, fig. pag. 480.) *Nota.* Aldrovande ne parle pas du nombre des bandes, mais sa figure en indique distinctement six.

Tatu-peba Brasilianis. Encuberto Lusitanis. . . . In dorso septem sunt divisurae, cute fuscâ intermedia. (Maregrav., Hist. Brasil, pag. 251.) *Nota.* Que ce mot *divisurae*, ainsi que ceux de *juncturae* et de *commisurae*, signifient les intervalles entre les bandes, et non pas les bandes mêmes; en sorte que quand un auteur dit qu'il y a sept divisions, jointures ou commisures, cela n'indique que six bandes et non pas sept, le nombre des divisions étant nécessairement plus grand d'une unité que celui des bandes; je fais cette remarque parce que ces *juncturae* ou *divisurae* ont été prises pour les bandes elles-mêmes par quelques-uns de nos naturalistes.

Tatu sive armadillo prima Maregravii. (Ray, Synquad., pag. 233.)

Sexcinctus. Dasyppus cingulis senis, pedibus pentadactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 51.)

Cataphractus scutis duobus, cingulis sex. . . . Armadillo mexicanus, l'armadille du Mexique. (Brisson, Regn. anim., pag. 40.) *Nota.* Qu'il est très-incertain que l'aïotochtlî de Hernandez et de Nieremberg, et que le tatou de Clusius et de de Laet, soient en effet l'encoubert ou tatou à six bandes, comme l'indique M. Brisson par sa nomenclature; aucun de ces auteurs n'a fait mention du nombre des bandes, et il paraît par leur figure que celle de l'aïotochtlî de Hernandez indique plutôt le tatou à huit bandes, et que celle de Nieremberg indiquerait le tatou à neuf bandes, qui sont deux espèces que nous connaissons et desquelles nous parlerons bientôt. Nieremberg dit seulement, en faisant mention des différents tatous, qu'il y en a une espèce qui n'a que six bandes, mais il n'en donne ni la description ni la figure: et à l'égard de Clusius, et de de Laet qui a copié Clusius, on ne peut pas dire qu'ils aient entendu parler du tatou à six bandes, puisqu'ils ne font aucune mention du nombre de ces bandes, et que leurs figures indiquent dix bandes qu'on doit réduire à huit, parce que dans

tier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégalement disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement au-delà du bouclier des épaules et près de la tête une bande mobile entre deux jointures qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles avec une espèce d'ovale dans chacune; la cuirasse du dos, c'est-à-dire, la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipient peu les unes sur les autres et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues: de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brèves comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire; cinq doigts à tous les pieds avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier

tous les tatous les deux boucliers, quoique d'une seule pièce chacun, ont tous deux sur leurs bords, et du côté de la cuirasse du dos, un rang dont la mosaïque ressemble à celle des bandes mobiles de cette cuirasse.

où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance; il boit souvent, il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux lorsqu'il en peut saisir.

### LE TATUÈTE (1)

#### OU LE TATOU A HUIT BANDES(2).

LE TATOU-PEBA, *DASYPUS PEBA*; Desm. — *DASYPUS OCTOCINCTUS*; Linh., Gmel.

Le tatuète n'est pas si grand à beaucoup près que l'encoubert; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue et les

(1) *Tatuète, tatu-été*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

*Tatus*. (Gesner, Hist. quadrup., pag. 935.) *Nota*. La figure donnée par Gesner a été faite d'après nature. Quoiqu'elle paraisse présenter dix bandes, les deux dernières ne doivent point être comptées, parce que la première et la dernière ne sont pas mobiles, et que dans tous les tatous ces deux bandes forment la bordure des boucliers auxquels elles sont réunies et adhérentes.

Aiotochli. (Hernand., Hist. Mex., pag. 314.)

Tatu seu armadillo. (Clusii Exotic., pag. 330.)

Tatou. (Description des Indes orientales, par de Laet, page 486.)

Tatuete Brasiliensibus, verdadeiro Lusitanis. (Maregrav., Hist. Brasil., pag. 231.)

Tatou ou armadille. (Hist. générale des Antilles, par le Père du Tertre; Paris, 1667, tome 2, page 298, pl. 13, fig. n° 6.) *Nota*. Que cet auteur donne dix bandes à son tatou dans sa description; néanmoins il y a toute apparence, à l'inspection seule de sa figure, qu'il a compris, dans ce nombre de dix bandes, les deux bords des boucliers dont la mosaïque est en effet la même que celle des bandes mobiles; car, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, ces bords ne sont pas séparés du reste du bouclier, ils y sont au contraire tout-à-fait adhérents; on ne doit donc pas les compter dans le nombre des bandes mobiles qui, par conséquent, se réduit à huit dans la figure donnée par le Père du Tertre.

Tatuete Brasiliensibus, armadilli secunda species Maregravii. (Ray, Syn. quadrup., pag. 233.)

Septemcinctus. *Dasyopus cingulis septenis, palmis tetradaetylis, plantis pentadaetylis*. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 51, n° 5.) *Nota*. Il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ayant huit bandes mobiles et non pas sept.

Cataphractus scutis duobus, cingulis octo... Armadillo brasilianus, l'armadille du Brésil. (Brisson, Regn. anim., pag. 41.) *Nota*. Qu'il n'est nullement prouvé que l'armadillo seu aiotochli de Nic-

(2) Ce tatou ne diffère pas spécifiquement du suivant ou tatou à neuf bandes; et le tatou à sept bandes appartient aussi à la même espèce.

jambes moins basses à proportion que l'encoubert ; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible ; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris-de-fer, sur les flancs et sur la queue elle est d'un gris blanc avec des taches gris-de-fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce ; le corps depuis le cou jusqu'à l'origine de la queue avait sept pouces et la queue neuf pouces de longueur ; le têt des boucliers paraît semé de petites taches blanches proéminentes et larges comme des lentilles ; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires ; ce têt n'est pas dur, le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

### LE CACHICAME

#### OU LE TATOU A NEUF BANDES<sup>(1)</sup>.

LE TATOU-PEBA, *DASYPUS PEBA* ; Desm. — *DASYPUS SEPTEMCINCTUS*, *OCTOCINCTUS* et surtout *NOVEMCINCTUS* ; Linn., Gmel.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la description imparfaite qu'il en donne ; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a

remberg, et que le *tatus major moschum* redolens de Barrère, soient en effet le tatuète ou tatou à huit bandes comme M. Brisson l'indique par sa nomenclature. La figure de Nieremberg présente onze bandes qu'on doit réduire à neuf et non pas à huit. A l'égard de Barrère, il ne donne ni description ni figure des animaux qu'il indique, mais par sa phrase on voit que c'est de l'un des plus grands tatous qu'il a voulu parler. Son *tatus major* n'est donc pas le tatuète de Marcgrave qui, de l'aveu de tous les auteurs, est un des plus petits.

(1) Cachicame, cachicamo. Les Espagnols appellent *armadillo* l'animal connu des Indiens sous le nom

servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce : celui de Grew était plus jeune et plus petit ; nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète qui n'en a que huit, et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paraissent être deux mâles ; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est

de *cachicamo*, d'*atuco*, de *cho de chuca*, etc. (Histoire naturelle l'Orénoque, par Gumilla ; Avignon, 1758, tome 3, page 225.) Nous avons adopté pour cette espèce le nom de *cachicame*, afin de la distinguer des autres.

Armadillo seu aiotochili. (Nieremberg, Hist. nat. peregr., pag. 158.)

Armadillo... Reliquum dorsi novem ambitur circulis. (Museum Wormianum, pag. 335.)

The pig-headed armadillo. (Grew, Mus. Soc. reg. Lond., pag. 18.)

Tatou ou armadille. (Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique ; Paris, 1722, tome 2, page 387, fig.)

Tatu seu armadillo americanus. (Seba, vol. 1, pag. 45, tab. 29, fig. 1.) *Nota.* Que quoique l'auteur fasse mention de dix bandes dans sa description, il n'y en a que neuf dans la figure.

Tatu porcineus, tatu simpliciter, porcellus cataphractus, armadillo communiter. (Klein, de Quadrup., pag. 48.) *Nota.* Que cet auteur suit à la lettre la description de Seba, et qu'il se trompe comme lui en donnant dix bandes au lieu de neuf à cet animal.

Erinauceus loricatus, cingulis novem, manibus tri-dactylis. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 66.) — *Dasyopus cingulis novem*. Pedes 3-5. (Ed. 6, pag. 6.) *Nota.* Qu'il y a erreur dans ces phrases indicatives, cet animal ayant quatre doigts et non pas trois aux pieds de devant ; M. Linnæus s'est corrigé lui-même dans les éditions suivantes.

Novemcinctus. *Dasyopus cingulis novem, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*... An à sequente sufficienter distinctus. (Linn., Syst. Nat., ed. 10, pag. 51, n° 6.) *Nota.* Que ce doute de M. Linnæus au sujet de la distinction de cette espèce avec la précédente ne nous paraît pas sans fondement ; nous avons plusieurs individus de l'une et de l'autre, et l'on verra par nos descriptions que tout, jusqu'aux plus petites parties, est si semblable dans le tatuète et dans le cachicame qu'on peut présumer avec vraisemblance qu'ils sont tous deux de la même espèce, quoique l'un ait une bande de plus que l'autre.

Cataphractus scutis duobus, cingulis novem... Armadillo guianensis, l'armadille de Cayenne. (Brisson, Regn. anim., pag. 42.)

femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe; il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatouète ou tatou à huit bandes, fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes, la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse, appartenissent aux femelles de ces espèces comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue, qui était longue d'un pied, et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces; les proportions de la tête et du corps s'accordent, mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur; comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène, et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu décrit par M. Daubenton (1), s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

#### LE KABASSOU

OU LE TATOU A DOUZE BANDES (2).

LE TATOU-TATOUAY, *DASYPUS TATOUAY*; Desm. — *DASYPUS DUODECINGINTUS*; Erxleb. — *DASYPUS UNICINCTUS*; Linn., Gmel.  
Le kabassou nous paraît être le plus grand

de tous les tatous, il a la tête plus grosse, plus large et le museau moins effilé que les autres, les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds, et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe, sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils

grande espèce de tatous, et que nous avons adopté.

*Tatus major moschum redolens*. *Tatuete Brasiliensis Maregravii*. *Tatou-kabassou*. (Barrère, *Hist. de la France équinox.*, pag. 163.) *Nota*. 1<sup>o</sup> Que Barrère ne devait pas rapporter ce tatou qui est de la plus grande espèce au tatouète de Maregrave qui est une des plus petites. *Nota*. 2<sup>o</sup> Que comme Barrère n'a donné ni description ni figure de son tatou-kabassou, nous n'assurons pas positivement que ce soit le même que celui dont il est ici question et qui douze bandes, c'est par conjecture que nous en avons ainsi jugé, attendu que c'est le plus grand des tatous, et celui par conséquent qui se rapporte le mieux à son mot indicatif *tatus major*.

*Tatu seu armadillo africanus*. (Seba, vol. 1, p. 47, tab. 30, fig. nos 3 et 4.) *Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*. (Seba, vol. 1, p. 47.) *Nota*. 1<sup>o</sup> Que ce tatou, comme tous les autres, ne se trouve qu'en Amérique et non pas en Afrique. *Nota*. 2<sup>o</sup> Que ce qui a pu tromper le descripteur du cabinet de Seba et lui faire croire que cet animal n'avait en effet le têt divisé qu'en trois parties, c'est que les douze bandes mobiles de la cuirasse du corps ne paraissent pas aussi distinctes et anticipent beaucoup moins les unes sur les autres que dans les autres espèces, en sorte que cette cuirasse paraît au premier coup d'œil comme si elle n'était que d'une seule pièce dont les rangs seraient immobiles comme ceux des boucliers; mais pour peu qu'on y regarde de plus près on voit que les bandes sont mobiles entre elles et qu'elles sont au nombre de douze.

*Cataphractus scutis duobus, cingulis duodecim*.... *Armadillo africanus*, l'armadille d'Afrique. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 43.) *Nota*. Qu'au lieu de réunir à cette espèce (page 43, n<sup>o</sup> 7) le *dasypus tegmine tripartito* de M. Linnæus, l'auteur aurait dû, d'après Linnæus même, le rapporter à sa première espèce (page 37, n<sup>o</sup> 1).

(1) Voyez ci-après la description du cachicame.

(2) *Kabassou*, nom qu'on donne à Cayenne à la MAMMIFÈRES. *Tome III*.

pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue, des rudiments d'écaillés qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écaillés on voit des petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres; dans celui qu'on a représenté (*fig. 2, pl. 289*), la tête avait sept pouces, le corps vingt-un, mais nous ne sommes pas assurés que celui de la même planche, *fig. 1*, soit de la même espèce que celui-ci; ils ont beaucoup de choses semblables, et entre autres les douze bandes mobiles, mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe (1).

### LE CIRQUINÇON

OU LE TATOU A DIX-HUIT BANDES (2).

LE TATOU-ENCOUBERT, *DASYPUS ENCOUBERT*; Desm. — *DASYPUS OCTODECIMCINCTUS*; Linn., Erxleb. (3).

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules, et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules; on lui a donné le nom de *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près de la même

forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal, donnée par Grew (4), on trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composée d'écaillés arrondies, d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écaillés carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce, et composé de plusieurs rangs de petites écaillés carrées; ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible, ils sont adhérents par symphyse; tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit; les premières du côté des épaules sont les plus larges, elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues; les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique; la moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écaillés irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nues comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew, M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Ray, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille*; mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué (5)

(1) Voyez ci-après les descriptions et les dimensions comparées de ces deux kabassous.

(2) *Cirquinçon* ou *cirquinchum*, nom que l'on donne communément aux tatous à la Nouvelle-Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres.

Tatou ouinchum. (D'Abbeville, Mission au Maragnon; Paris, 1614, page 248.)

The Weesle-headed armadillo. (Grew, Mus. Societ. reg. Londin.; London, 1681, pag. 19 et 20.)

Tatu mustelinus. (Ray, Syn. quadrup., pag. 225.)  
The Weesleheaded armadillo. (Soc. reg. Mus.)

Cataptractus scuto unico, cingulis octodecim. . . .  
Armadillo, l'armadille (Brisson, Regn. anim., pag. 37.)

(3) Il y a tout lieu de croire que ce tatou ne diffère pas spécifiquement de l'encoubert. DESM. 1826.

(4) Nota. Que je réduis ici la mesure anglaise à celle de France.

(5) *Unicinctus. Dasyopus tegmine tripartito, pedibus pentadactylis. . . . Tatu seu armadillo africanus.*

ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins par les descriptions mêmes de ces deux auteurs sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante, autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée (1) en trois parties; si cela est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce; c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus, il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou *tatou* à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde; les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guyane, etc. : aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique; quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins ou lézards écailleux des Indes orientales avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon (2), qui a écrit il y a plus

de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en aient donné une courte description avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo (3), de Léry (4), Gomara (5), Thetvet (6), Antoine Herrera (7), le P. d'Abbeville (8), François Ximenès, Stadenius (9), Monard (10), Joseph Acosta (11), de Laet (12), tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde, font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales (13), aussi-bien qu'en Amérique; il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous : les

» anciens n'en ont point parlé, néanmoins nous a  
» semblé bon d'en bailler le portrait.

» Ce qui fait qu'on voit cette beste jà commuue  
» en plusieurs cabinets et être portée en si loingtain  
» pays, est que nature l'a armée de dure escorce et  
» larges écailles à la manière d'un corcelet, et aussi  
» qu'on peut aisément ôter sa chair de léans sans  
» rien perdre de sa naïve figure. Jà l'avons dit espècee  
» de hérisson du Brésil. Car elle se retire en ses  
» écailles comme un hérisson en ses épines. Elle  
» n'excède point la grandeur d'un moyen pourcelet :  
» aussi est-elle espèce de pourceau, ayant jambes,  
» pieds et museau de même; car on l'a déjà vu vi-  
» vre en France, et se nourrit de grains et de fruits.»  
(Observations de Belon; Paris, 1555, page 211.)

(3) Oviedo, *Summarium Ind. occid.*, cap. 22.

(4) Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, par Jean de Léry; Paris, 1578, pages 154 et suiv.

(5) Gomara, *Hist. Mexic.*, etc.

(6) Singularités de la France antarctique, par Thetvet, chap. 54.

(7) Description des Indes occidentales, par Ant. de Herrera; Amsterd., 1622, page 252.

(8) Mission en l'île de Maraguon, par le P. C. d'Abbeville, capucin; Paris, 1614, page 248.

(9) Joann. Staden., *Res gestæ in Brasiliâ*, etc.

(10) Nicolaus Monard., *Hist. simplicium medic.*, pag. 330.

(11) Histoire naturelle des Indes, par Joseph Acosta; Paris, 1600, page 198.

(12) Description des Indes occidentales, par Jean de Laet, chap. 5, pages 485 et 486; et chap. 15, page 556.

(13) *Cùm in occidentalis non solum, sed et orientalis Indis partibus frequens adeo sit hoc inusitatae conformationis animal, non mirum si vel nomine, vel magnitudine, figurâ quoque subindè variet.* (Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 100.)

(Seba, Mus. 1, pag. 47, tab. 30, fig. 3, 4.)...  
Tatu mustelinus. (Ray, de Quadrup., 235.—Grew, Mus. 19, tab. 1.—Linn., Syst. Nat., ed 10, p. 50.)

(1) *Scutum osseum toto iacumbens corpori tripartitum est.* (Seba, vol. 1, pag. 47.)

(2) « Et pour ce que l'animal dont nous avons déjà  
» ci-devant parlé, qu'on nomme un *tatou*, s'est  
» trouvé entre leurs mains, lequel toutefois est ap-  
» porté de la Guinée et de la Terre-Neuve, dont les

Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écaillés, aussi-bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce; nous avons comparé dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous que nous avons en grand nombre au Cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis: il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair aussi-bien que la peau est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable (1), Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine (2); Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc, et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar et surtout celle du tatuète sont aussi blanches et aussi bonnes que celle du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs (3).

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à contracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos; aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus, est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles (4), prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les diverses espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée; la pellicule ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal, cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous en général sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal à moins

ceux des plaines. (Histoire naturelle de l'Orénoque, par Gumilla, tome 2, page 7.)

(4) Cet animal (il est ici question du tatou à neuf bandes) est fort sensible, il se plaignait et se mettait en boule dès que je pressais un peu ses écailles: je remarquai que tous ces rangs, outre le mouvement qu'ils avaient pour s'emboîter les uns sur les autres, en avaient encore un autre tout le long de l'épine du dos par le moyen duquel ils s'étendaient et s'élargissaient, etc. (Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome 2, page 388.)

(1) *Prima et maxima (species) tatu-peba cujus descriptioni supersedeo, ut potè non edulis.* (Pison, Hist. nat. Brasil., pag. 100.)

(2) *Quædam innoxia et gratissimi alimenti sunt, alia noxia et venæta ut vomitu ac flatu alvi syncopem inducant. . . Distinguuntur testarum seu laminarum numero: innoxia octonis, noxia senis constant.* (Nieremberg, Hist. nat. peregr., pag. 159.)

(3) Dans les bois de l'Orénoque et de la Guyane, on trouve des armadilles quatre fois plus gros que



qu'on ne les laisse entrer dans les jardins où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés ; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allait partout sans faire aucun dégât ; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent ; leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints ; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous ; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font alors une telle résistance (1), qu'on leur casse la queue sans amener le corps ; pour ne les pas mutiler, il faut ouvrir le terrier par-devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance ; dès qu'on les tient ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année (2) ; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec des petits

chiens (3) qui l'atteignent bientôt, il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond ; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux chiens et aux chasseurs ; il se resserre, se laisse tomber, et roule (4) comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds ; le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération, la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits (5) ; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des pièges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence ; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnettes (6), quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère ; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les Sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages, ils le peignent de différentes couleurs, ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximènes, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties de ces animaux. Ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique ; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien ; que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires, le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

#### ADDITION A L'ARTICLE DES TATOUS.

Nous avons donné (*fig. 1, pl. 286*) la gra-

(1) La plupart des cachicames se croient en sûreté lorsqu'ils ont pu mettre leur tête et une partie du corps dans leurs tanières, et en effet ils n'ont rien à craindre si l'on ne se sert, pour les en tirer, de l'expédient que je vais dire. L'Indien arrive et saisit l'animal par la queue qui est fort longue ; l'armadille ouvre ses écailles et les serre si fort contre les parois de sa tanière, que l'Indien lui arrache plutôt la queue que de l'en faire sortir ; dans ce cas le chasseur le chatouille avec un bâton ou avec le bout de son arc, et aussitôt il serre ses écailles et se laisse prendre sans peine. (*Hist. naturelle de l'Orénoque, par Gummilla, tome 3, page 226.*)

(2) Histoire générale des Antilles, par le Père du Tertre, tome 2, page 298.

(3) Histoire naturelle des Antilles ; Rotterdam, 1658, page 123.

(4) Hernandez, *Hist. Mexic.*, pag. 314.

(5) Histoire naturelle de l'Orénoque, par Gummilla, page 225.

(6) Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, pag. 159.

vure d'une dépouille d'encoubert ou tatou à six bandes mobiles; nous n'avons pu alors nous procurer l'animal entier; il nous est arrivé depuis, et nous en donnons ici la figure (fig. 2, pl. 286) dessinée d'après nature vivante, par M. de Sève, qui m'a remis en même temps la description suivante.

« L'encoubert (1) mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue; il est assez coniforme à la description qui se trouve dans l'*Histoire naturelle*, mais il est bon d'observer qu'il est dit dans cette description, que le bouclier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je pense que cela varie, car celui que j'ai dessiné, a le bouclier des épaules composé de six rangs parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bouclier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droites, qui forment comme des quarrés; les rangs qui approchent de l'extrémité vers la queue, perdent la forme quarrée et deviennent plus arrondis. La queue qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six lignes; je l'ai fait dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. En marchant il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est revêtu d'un têt osseux comme sur le corps. Six bandes inégales par gradation commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé, comme il est dit dans l'*Histoire naturelle*, est à la vérité très-petit, mais le globule est élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort gras, et la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le têt, sur la plus grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte

de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir écaillé jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érection. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est question n'était âgé que de dix-huit mois.

M. de la Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guyane deux espèces de tatous; le tatou noir qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand; l'autre dont la couleur est brune ou plutôt gris-de-fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est molle, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écailles; il est bien plus petit que l'autre et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant presque perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, des poux de bois et des fourmis; sa chair est assez bonne à manger et a un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris-cendré ne fait que quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, et il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve toujours ces tatous seuls, et l'on connaît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs petits au commencement de la saison des pluies.»

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au kabassou, dont nous avons donné la figure (planche 289), qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut

(1) C'est notre tatou-encoubert, *Dasypus encoubert*.

de même rapporter le petit tatou gris-de-fer au tatuelle, quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Nous donnons encore ici (*fig. 2, pl. 287*) la figure d'un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les *Transactions Philosophiques* (volume 54, planche 7). M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait : cet animal était vivant à Londres, chez mylord Southwell, il venait d'Amérique; cependant la figure que cet

auteur en donne dans les *Transactions Philosophiques*, n'a été dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un peu dure et roide, comme elle l'est aussi dans la *fig. 2, pl. 287*, que nous donnons ici. Cet animal pesait sept livres, avoir du poids, et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'était un mâle qui avait même assez grandi, pendant quelques mois qu'il a vécu chez mylord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait, il refusait de manger du grain et des fruits; ceux qui l'ont apporté d'Amérique, ont assuré qu'il fouillait la terre pour s'y loger.

## DESCRIPTION DES TATOUS.

Les tatous peuvent être comparés au pangolin et au phatagin, pour l'enveloppe dure dont ils sont revêtus au lieu du poil qui couvre le corps de presque tous les quadrupèdes : cependant l'enveloppe des tatous est très-différente des écailles du pangolin et du phatagin par sa forme et par sa substance; c'est une sorte de têt osseux disposé par grandes pièces, sur la tête, sur le corps, sur une partie des jambes et sur la queue de l'animal, et chacune de ces grandes pièces est composée d'autres plus petites, qui, par la régularité de leur arrangement, en font une espèce de mosaïque. L'enveloppe dure des tatous ne s'étend pas sur toutes les parties de leur corps; le dessous de la tête, la poitrine, le ventre et la face intérieure des quatre jambes ne sont revêtus que d'une peau semblable à celle des autres quadrupèdes; aussi cette peau suit tous les contours des parties qu'elle revêt : mais l'enveloppe osseuse étant très-dure, et par conséquent peu flexible, ne donne au corps des tatous qu'une figure grossière et presque informe; de sorte que l'on ne distingue ni le cou, ni les épaules, et que les bras et les cuisses sont cachés sous cette enveloppe.

Le cachicame ou tatou à neuf bandes, est la seule espèce dont nous ayons eu des individus assez bien conservés pour les décrire en entier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; c'est pourquoi la description du cachicame se trouve ici la première.

### LE CACHICAME

#### OU TATOU A NEUF BANDES.

Le cachicame (*fig. 1, pl. 287*) (1) a la tête petite, longue et étroite, le museau fort allongé, très-effilé et terminé par une sorte de groin, la bouche grande, les yeux petits et placés sur les côtés de la tête, les oreilles longues et peu éloignées l'une de l'autre, la queue en forme de cône très-allongé et fort pointu, les jambes courtes et les pieds petits. Il y a cinq doigts aux pieds de derrière et seulement quatre à ceux de devant : les deux doigts du milieu de ceux-ci sont beaucoup plus longs que les autres; le doigt externe du milieu a plus de longueur que l'interne; le troisième doigt des pieds de derrière est le plus long; le quatrième est un peu plus court que le second; le premier et le cinquième sont les plus courts et placés l'un vis-à-vis de l'autre. Les ongles sont longs, jaunâtres, étroits, presque plats et peu courbés.

Les plus grandes pièces de l'enveloppe osseuse couvrent les épaules et la croupe; le têt des épaules s'étend en avant jusqu'à la tête, en arrière jusqu'au dos, et il descend

(1) C'est notre tatou-peba, *dasyppus peba*, qui se rapporte aux espèces inscrites par Gmelin dans le *Systema Naturæ*, sous les noms de *dasyppus septemcinctus*, *octocinctus* et *novemcinctus*.

de chaque côté jusqu'au coude : il est composé de petites pièces adhérentes les unes aux autres et disposées en dix-sept rangs bien distincts à quelque distance au-dessus de ses bords inférieurs ; quelques-uns des rangs se réunissent sur les bords inférieurs et dans le milieu du têt, de sorte que l'on n'y en compte qu'environ quatorze : tous les rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques, leur concavité est en avant, de façon que le premier rang qui est le plus court, embrasse le cou de l'animal. Le têt de la croupe s'étend depuis le dos jusqu'à l'origine de la queue et descend de chaque côté jusqu'au genou ; il est composé d'environ vingt-quatre rangs de petites pièces, ces rangs sont courbés en arc de cercle et concentriques comme ceux du têt des épaules ; leur concavité est en arrière, le dernier qui est très-court embrasse l'origine de la queue. Dans chaque rang du têt des épaules et de celui de la croupe les petites pièces (*ABC*, *fig. 1*, *pl. 288*) ont une figure hexagone, presque aussi régulière que celle des alvéoles des gâteaux de cire des abeilles ; elles sont placées exactement les unes contre les autres sans laisser aucun vide ; on ne les distingue que par les jointures qui sont entre elles, encore ne les aperçoit-on que sur la face interne du têt (*fig. 1*), car à l'extérieur (*fig. 2*), il paraît composé de tubercules de différentes grandeurs, dont les plus grands (*ABC*) sont rangés sur des files qui font reconnaître les rangs des petites pièces qui composent le têt : ces grands tubercules sont un peu éloignés les uns des autres ; l'intervalle qui reste entre eux est rempli par d'autres tubercules plus petits (*DEF*) et de figure irrégulière.

Le dernier rang des pièces du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe sont composés de pièces oblongues plus grandes que celles des autres rangs ; elles ont chacune, sur leur face externe, une empreinte en forme de triangle allongé dont la base est en arrière, et qui ressemble en quelque façon à un ongle. Il y a entre le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe neuf autres rangs de semblables pièces avec des empreintes triangulaires et dix jointures transversales remplies par une peau souple ; chacun de ces neuf rangs d'empreintes triangulaires appartient à une partie de l'enveloppe osseuse de l'animal séparée des autres, de sorte que le têt est divisé sur le dos en neuf bandes transversales qui descendent jusqu'au

bas des côtés du corps ; mais le rang d'empreintes triangulaires qui paraissent à l'extérieur du corps de l'animal sur chaque bande osseuse et qui aboutissent par leur pointe et par leur base à la peau des jointures, ne fait pas toute la largeur de la bande ; elle se prolonge en avant sous la peau de la jointure et anticipe sous la bande qui la précède. Cette conformation donne à l'animal la facilité d'allonger son têt et de le raccourcir, de courber l'épine du dos et de la redresser. Lorsqu'elle est droite, l'animal étant sur ses jambes, chacune des bandes osseuses est en partie cachée sous celle qui la précède ; la première bande s'étend sous le dernier rang du têt des épaules, et le premier rang du têt de la croupe s'étend sous la dernière bande ; mais lorsque l'animal plie l'épine du dos pour approcher sa tête de sa queue, la peau des jointures des bandes s'étend ; chaque bande étant attirée en avant sort de dessus la bande qui la suit ; le dernier rang du têt des épaules ne recouvre plus rien de la première bande, et la dernière sort en entier de dessous le premier rang du têt de la croupe : par ce mouvement l'animal allonge son enveloppe et se pelotonne comme un hérisson. On voit par cette exposition que le dernier rang du têt des épaules et le premier rang du têt de la croupe font chacun la fonction d'une demi-bande, aussi ils ont, comme il a déjà été dit, des empreintes triangulaires différentes de celles des autres rangs et semblables à celles de la partie des bandes qui est à découvert ; ils ressemblent donc à ces bandes à l'extérieur de l'animal, ainsi l'on croirait qu'il aurait onze bandes, si l'on n'avait égard qu'aux rangs d'empreintes triangulaires ; mais c'est le nombre des jointures qui doit décider du nombre des bandes, il n'y en a point au-devant du dernier rang du têt des épaules ni derrière la partie moyenne du premier rang du têt de la croupe ; les jointures ne sont qu'au nombre de dix, et par conséquent les bandes mobiles au nombre de neuf. Cependant il y a encore de courtes jointures derrière les extrémités du premier et même du second rang du têt de la croupe, mais elles ne s'étendent pas loin et ne peuvent rendre mobiles que les deux bouts de ces rangs : ces petites jointures donnent à l'animal une facilité de plus pour courber son enveloppe lorsqu'il veut se pelotonner. Toutes ces jointures mobiles sont nécessaires pour ce mouvement, car il ne paraît pas

que les bandes ni les autres parties de l'enveloppe puissent plier; les pièces qui les composent adhèrent fortement les unes aux autres; on ne peut les séparer qu'en faisant effort comme pour les casser; mais la séparation s'en fait toujours dans leurs joints qui sont une sorte d'articulation: elle m'a semblé immobile autant que j'en ai pu juger sur des dépouilles desséchées. En les faisant calciner, toutes les pièces se détachent d'elles-mêmes; elles deviennent sonores et blanches: en les cassant, j'ai vu qu'elles étaient composées d'une partie solide et compacte, et d'une partie cellulaire et spongieuse comme un os, par exemple, comme le pariétal d'un lapin que j'ai fait calciner avec quelques pièces des bandes d'un cachicame. Les pièces (*fig. 3, pl. 288*) qui portent l'empreinte (*A*) d'un triangle apparent à l'extérieur du têt, ont la forme d'un carré long, lorsqu'on les voit en entier; les grands côtés de ce carré suivent la longueur du corps de l'animal, leur face interne (*fig. 4*) est unie, il y a un rebord (*A*) transversal sur la face externe à l'endroit où la peau de la jointure commence à couvrir cette face.

Le têt de la tête s'étend depuis les oreilles jusqu'au bout du museau et descend de chaque côté jusqu'aux angles des yeux; il a une échancrure à l'endroit de la paupière supérieure, il est composé de pièces de figures irrégulières. Il se trouve quelques pièces osseuses et semblables à celles du têt entre les coins de la bouche et les yeux, au-dessous des yeux et sur les côtés du cou. La face externe des oreilles, le bas des jambes et les pieds sont aussi revêtus de semblables pièces osseuses, mais elles sont très-petites sur les oreilles.

La queue est revêtue en entier d'un têt osseux composé de petites pièces disposées en anneaux ou rangées en quinconce: il y a depuis l'origine de la queue jusqu'à environ la moitié de sa longueur douze anneaux bien distincts, dont la largeur prise au-dehors de la queue était de près d'un demi-pouce, sur le sujet de cette description, excepté les premiers qui étaient plus étroits. Ces anneaux anticipent un peu les uns sur les autres, le bord postérieur de chacun s'étend sur le bord antérieur de l'anneau qui le suit, et y adhère par une peau qui forme une articulation mobile comme celles qui sont entre les bandes du dos. Au moyen de ces articulations, la queue se courbe en tous sens, en haut, en bas et de côté. Chaque anneau

(*fig. 5, pl. 288*) est composé de trois rangs de petites pièces; celles (*AA*) du rang du milieu sont hexagones; celles du rang antérieur (*B*) et du postérieur (*C*) n'ont que cinq faces: le reste de la queue au-delà des anneaux est revêtu de petites pièces en forme d'écaillés, et en effet elles glissent un peu les unes sur les autres dans les différents mouvements de la queue. Son têt forme trois cannelures qui s'étendent le long du côté inférieur, excepté près de l'origine de la queue où elles disparaissent.

La face extérieure de toutes les petites pièces de l'enveloppe osseuse du cachicame est revêtue d'une pellicule dure, luisante et jaunâtre, qui étant exposée au feu se contourne comme un parchemin, bouillonne, s'enflamme et se réduit en charbon: cette pellicule est transparente et paraît de même nature que l'écaille de tortue; elle s'enlève aisément lorsque le têt est desséché, et après l'avoir enlevé on voit, sur les pièces osseuses qu'elle recouvrait, les inégalités de leur surface (*fig. 6*), leurs joints (*AA*) et des trous (*BB*) qui se trouvent dans les pièces osseuses et dans leurs jointures, et qui sans doute ont rapport à la pellicule pour donner passage à ses vaisseaux, à ses nerfs ou à ses attaches.

Les parties du cachicame qui sont revêtues de téguments semblables à ceux des autres quadrupèdes, ont aussi des poils ou des soies jaunâtres assez rares et disposées par petits bouquets: il y a de semblables soies sur les joints des petites pièces de l'enveloppe osseuse et principalement sur les jointures des bandes du dos.

	Pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	0	10	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	0
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	2
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	3	2
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	8
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	10½
Longueur de l'œil d'un angle à			

	pi.	po.	lig.	
l'autre . . . . .	0	0	$2\frac{2}{3}$	son bord postérieur : tout le reste de cette
Ouverture de l'œil . . . . .	0	0	$1\frac{1}{2}$	enveloppe osseuse n'adhérait à la peau de
Distance entre les angles anté- rieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chan- frein . . . . .	0	1	4	l'animal qu'à une distance au-dessus de ses
La même distance, mesurée en ligne droite . . . . .	0	1	0	bords, et cette distance était de six lignes
Longueur des oreilles . . . . .	0	1	0	sur les côtés du cou. La partie saillante des
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure . . . . .	0	0	10	bords de l'enveloppe couvre la tête de l'ani- mal lorsqu'il est pelotonné; il m'a paru que
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas . . . . .	0	0	3	dans cet état le bout du museau se trouvait
Circonférence du corps, prise dans le milieu . . . . .	0	11	0	près de l'anus, les genoux près des coudes,
Longueur de la queue . . . . .	0	9	8	les pieds de devant et de derrière aux côtés
Circonférence à son origine . . . . .	0	3	7	du museau, et la queue entre les pieds; au
Circonférence du poignet . . . . .	0	1	5	moins c'est ainsi que les membres du jeune
Circonférence du métacarpe . . . . .	0	1	4	cachicame dont il s'agit se sont arrangés
Longueur depuis le poignet jus- qu'au bout des ongles . . . . .	0	1	8	lorsque je l'ai pelotonné au sortir de l'es- prit de vin. La peau de la mâchoire infé- rieure, de la gorge; de l'avant-bras, de la
Largeur à l'endroit du talon . . . . .	0	0	10	poitrine, du ventre et de la jambe était par- semée de tubercules dont il sortait de petits
Circonférence du métatarse . . . . .	0	1	3	bouquets de poils; ces tubercules étaient
Longueur depuis le talon jus- qu'au bout des ongles . . . . .	0	2	6	rangés en lignes transversales sur la poi- trine, le ventre et les jambes. Il y avait aussi
Largeur du pied de devant . . . . .	0	0	6	des poils dans les joints de toutes les pièces
Largeur du pied de derrière . . . . .	0	0	9	de l'enveloppe osseuse et à l'angle interne
Longueur des plus grands on- gles . . . . .	0	0	7	de l'œil; mais je n'ai vu aucun vestige de
Largeur à la base . . . . .	0	0	2	moustaches, ni sur ce jeune tatou, ni sur
				d'autres plus âgés. Parmi les tubercules de
				la peau, j'en ai distingué deux sur le ventre
				qui étaient plus petits, plus lisses, plus noirs
				que les autres, et qui étaient peut-être des
				mamelons; ils se trouvaient à quatre lignes
				de distance l'un de l'autre et à un pouce de
				la vulve.

La description des parties intérieures a été faite sur un jeune cachicame, conservé dans l'esprit de vin; il avait six pouces deux lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : la queue était longue de cinq pouces sept lignes.

La mâchoire inférieure était étroite, arrondie par le bout et de trois lignes plus courte que la mâchoire supérieure. Le groin formait une face fort inclinée de devant en arrière et de haut en bas, sur laquelle se trouvaient les ouvertures des narines. Le têt des épaules couvrait le bras jusqu'au coude et y adhérait; le têt de la croupe couvrait la cuisse jusqu'au genou et y était adhérent. La jambe n'était pas séparée de la peau de l'abdomen par sa partie postérieure, il n'y avait que le talon et le pied qui fussent entièrement dégagés; l'avant-bras tenait aussi à la peau de la poitrine par sa partie supérieure et antérieure. L'enveloppe osseuse adhérait à la peau du cou par la partie moyenne de son bord antérieur, et à l'origine de la queue par la partie moyenne de

A l'ouverture de l'abdomen, l'estomac s'est trouvé à gauche et le foie presque entièrement à droite. Il n'y avait point de cæcum : la partie du canal intestinal, qui tenait lieu de colon, formait un arc de cercle dans le côté droit.

L'estomac avait un grand cul-de-sac; sa partie moyenne était aussi fort ample, mais la partie droite avait à proportion beaucoup moins de diamètre, et ne formait point d'angle sur sa petite courbure comme l'estomac de la plupart des quadrupèdes : cette partie droite de l'estomac du cachicame était compacte, et semblait être composée de membranes fort épaisses lorsqu'on la serrait entre les doigts. Après avoir ouvert cet estomac, j'ai reconnu que les parois de la partie droite étaient en effet beaucoup plus épaisses et moins transparentes que celles de la partie moyenne et de la partie gauche; et ce qui donnait encore plus d'épaisseur et de compacité à la partie droite, c'est qu'elle avait à l'intérieur quelques plis semblables à ceux de la caillette des ruminants et de

l'estomac de l'ours, du lion, de la panthère, etc. : ils s'étendaient depuis l'œsophage vers le pylore; ils avaient environ un tiers de ligne de largeur.

Le canal intestinal ressemblait beaucoup à celui du fourmilier, excepté les appendices qui manquaient dans celui du cachicame. Ce canal intestinal était long de trois pieds cinq pouces depuis le pylore jusqu'à l'anus; la première partie avait peu de diamètre sur la longueur d'environ trois pieds; elle formait des sinuosités, des coudes et des étranglements à de petites distances les uns des autres; elle n'avait que six lignes de circonférence dans les endroits les plus gros, et le diamètre des étranglements n'était que d'une ligne : le reste du canal intestinal avait environ un pouce et demi de circonférence.

Le foie n'était composé que de deux lobes, l'un beaucoup plus grand que l'autre, et placé derrière le milieu du diaphragme; le petit lobe se trouvait à droite du grand; celui-ci était distingué en trois parties par une grande et une petite scissure, la petite était à peu près au milieu du lobe à l'endroit du ligament suspensoire, et ne pénétrait que dans la face interne du foie; la grande scissure était à gauche de la petite, et la vésicule du fiel se trouvait incrustée au milieu de la partie droite du grand lobe dont il s'agit; le petit avait à sa racine un prolongement que l'on pourrait prendre pour un troisième lobe.

La rate était oblongue, plus épaisse et beaucoup plus large à sa partie inférieure que dans le reste de sa longueur.

Le rein droit se trouvait placé un peu plus en avant que le gauche.

Le centre nerveux du diaphragme était très-grand. Je n'ai vu dans le poumon droit que trois lobes; ils étaient rangés de file; le postérieur était à peu près aussi grand que les deux autres; il touchait par sa racine à celle du lobe antérieur. Le poumon gauche avait deux lobes à peu près d'égale grandeur; la face inférieure du premier lobe était concave dans toute son étendue, parce qu'elle touchait d'un bout à l'autre au cœur, dont la situation était différente de celle du cœur des autres quadrupèdes. Le cœur du cachicame, au lieu d'être incliné obliquement de droite à gauche et de devant en arrière, était dirigé directement à gauche; il avait un pouce sept lignes de circonférence à la base, huit lignes et demie de longueur depuis la

pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire, et six lignes et demie depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire; sa forme était allongée.

La langue était longue, pointue, couverte de papilles très-courtes, et parsemée de petits grains blancs sur ses parties antérieure et moyenne : je n'ai aperçu aucune glande à calice sur la partie postérieure, quoique je l'aie observée avec une forte loupe.

L'épiglotte était grande et fort échancrée à son extrémité; il y avait sur le palais quatre larges sillons transversaux, dont les bords étaient plus élevés à leurs extrémités que dans le milieu.

La vulve était fort saillante, principalement par son extrémité antérieure qui sortait de deux lignes et demie au-dehors de l'abdomen; elle avait quelque ressemblance à la verge d'un mâle qui aurait été très-courte et qui aurait eu un demi-pouce de circonférence; son ouverture était longitudinale relativement au corps de l'animal et avait trois quarts de ligne de longueur; elle se trouvait à une ligne et demie de distance de l'anus.

Les parties de la génération n'avaient pas encore pris tout leur accroissement, je n'ai pas aperçu le clitoris; les parois internes du vagin étaient lisses; la vessie m'a semblé être grande. Je n'ai point vu de cernes à la matrice, elle m'a paru ressembler beaucoup à la matrice des singes, et n'avoir que des trompes; les testicules n'étaient qu'à une ligne de distance de la matrice.

L'os frontal du squelette (*fig. 7, pl. 288*) du cachicame est très-grand; il occupe plus du tiers de la longueur de la tête entière depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, aussi les os du nez sont à proportion beaucoup plus courts que ceux du cochon. Quoique l'os frontal n'ait point d'apophyse orbitaire, les bords des orbites ne sont interrompus que dans une quinzième partie de leur circonférence. La mâchoire inférieure est très-mince et terminée en avant par une gouttière en forme de cuiller; l'apophyse condyloïde est fort petite; la coronoïde a plus d'étendue, et il se trouve au-dessous de la condyloïde une troisième apophyse dirigée en arrière.

Le cachicame n'a aucune dent incisive ni canine : les machelières sont, dans le squelette qui sert de sujet pour cette description, au nombre de vingt-huit, quatorze dans chaque mâchoire, sept de cha-

que côté ; mais dans un autre sujet j'ai trouvé trente-une dents, savoir, seize dans la mâchoire inférieure, huit de chaque côté, huit au côté gauche de la mâchoire supérieure, et seulement sept au côté droit : la septième du côté gauche était plus petite que la sixième et la huitième, et il y avait moins d'espace entre ces trois dents qu'entre les autres, de sorte que la sixième du côté gauche se trouvait à peu près vis-à-vis la sixième du côté droit, et la huitième du côté gauche vis-à-vis la septième du côté droit ; il paraissait donc par la situation et par la petitesse de la septième dent du côté gauche qu'elle était surnuméraire ; mais nous verrons dans la suite de cette description d'autres irrégularités dans le nombre et la position des dents des tatous. Celles du cachicame sont courtes et à peu près cylindriques, excepté les premières qui sont aplaties sur les côtés ; celles-ci n'ont qu'une seule pointe au bout qui est hors de l'alvéole ; les autres dents ont deux pointes : le bout qui est incurvé dans l'alvéole est terminé par une face concave ; il n'y a point de racines : les premières dents du dessus sont placées, dans le squelette qui fait le sujet de cette description, à neuf lignes de distance du bout du nez, et les premières du dessous à sept lignes de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

Toutes les vertèbres cervicales sont très-larges, les apophyses transverses de la première vertèbre, au lieu de s'étendre de chaque côté, comme dans les autres animaux, semblent être repliées en haut et sont très-courtes ; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est grande, s'étend en arrière et recouvre les quatre vertèbres suivantes qui n'ont point d'apophyse épineuse non plus que la septième.

Il y a onze vertèbres dorsales et onze côtes de chaque côté, cinq vraies et six fausses ; toutes ces côtes sont larges et plates, principalement les premières qui ont beaucoup de largeur à leur extrémité inférieure. Le sternum n'est composé que de quatre os, dont le premier est très-grand et a la forme d'une losange, l'un de ses angles est en avant et s'articule avec les clavicales : l'angle opposé s'articule avec le second os, et les angles latéraux avec les premières côtes. L'articulation des secondes est entre le premier et le second os du sternum ; celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et celle des quatrièmes et cinquièmes

mes côtes entre le troisième et le quatrième os ; toutes les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont inclinées en arrière.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de cinq ; leurs apophyses épineuses sont inclinées en arrière et les transverses en haut et en avant.

L'os sacrum est composé de trois fausses vertèbres, si l'on n'attribue à cet os que celles qui touchent par leurs parties latérales aux os des hanches ; mais il y en a deux autres que l'on pourrait regarder comme dépendantes du sacrum ; ensuite cinq autres fausses vertèbres ont de longues apophyses transverses, qui aboutissent aux os ischiens ; enfin la queue est composée d'environ vingt-huit fausses vertèbres, dont les huit ou dix premières ont de longues apophyses transverses qui touchent au têt osseux de la queue par des faces articulaires. En enlevant les têts des épaules, du dos et de la croupe, je ne les ai trouvés attachés d'une manière bien apparente qu'à l'extrémité antérieure et supérieure des os des hanches et aux tubérosités des os ischiens, et ce n'était que par de petits ligaments, que je n'ai point aperçus à l'endroit des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres dorsales et lombaires ; je n'ai vu sous l'enveloppe osseuse que de la graisse et des muscles.

La partie antérieure de l'os de la hanche a trois faces dont la supérieure et l'inférieure sont larges ; l'inférieure est étroite, et cet os est courbé sur sa longueur, sa concavité est en dehors ; les os ischiens ont chacun une apophyse sur le côté interne ; la gouttière du bassin n'a que peu de longueur.

L'omoplate est de figure allongée et rapprochant de la triangulaire ; son épine est élevée et terminée par un acromion qui s'articule avec une clavicle ; l'apophyse coracoïde est fort petite.

Les clavicales sont minces.

La partie moyenne de l'os du bras est aplatie, de façon qu'elle a une face externe et une face interne ; il y a une grosse apophyse sur le côté antérieur.

L'os du rayon est fort court, et l'os du bras n'est plus long à proportion que par l'olécrane qui est très-long.

Le grand, et même le petit trochanter, ont beaucoup de volume en comparaison de celui de la tête du fémur, cet os a une grosse apophyse sur le côté externe de sa partie moyenne.

La partie supérieure et la partie moyenne



du tibia sont aplaties sur les côtés, et la partie inférieure l'est en avant et en arrière; la partie supérieure du péroné est aussi aplatie sur les côtés; cet os ne touche au tibia que par ses extrémités; il y a quatre lignes de distance entre sa partie moyenne et celle du tibia. En général les os des jambes sont gros et courts, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante.

Le premier rang du carpe est composé de quatre os, dont les deux premiers sont au-dessous de l'os du rayon, le troisième au-dessous de l'os du coude, et le quatrième derrière le troisième. Il y a aussi quatre os dans le second rang: le premier est entre le premier os du premier rang et le premier os du métacarpe; le second os du second rang du carpe se trouve entre le premier os du premier rang et le second os du métacarpe; le troisième os du second rang du carpe est entre le second os du premier rang et le troisième os du métacarpe; le quatrième os du second rang du carpe se trouve au-dessous de la partie interne du troisième os du premier rang du carpe, en partie au-dessus du troisième os du métacarpe et en partie au-dessus du quatrième. Il y a de plus un osselet placé au côté externe de la partie supérieure du quatrième os du métacarpe.

Les deux phalanges du pouce sont au-dessus du premier os du métacarpe, qui est le plus petit des quatre: celui qui se trouve au-dessus du second doigt est le plus grand; aussi le second doigt est plus long et plus gros que le premier; le troisième est un peu plus grand que le pouce.

Le tarse est composé de sept os comme dans la plupart des animaux; le second cuboïde est très-petit.

Il y a cinq os dans le métatarse; leur grandeur est proportionnée à celle des doigts, aussi les trois os du milieu sont beaucoup plus grands que les deux autres.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	0
La plus grande largeur de la tête. . . . .	0	1	2
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	2	$2\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité antérieure. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Largeur du bout du museau. . . . .	0	0	$3\frac{2}{3}$

	pi.	po.	lig.
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	1	7
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	2	$1\frac{2}{3}$
Largeur. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez. . . . .	0	0	10
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	2
Largeur des orbites. . . . .	0	0	5
Hauteur. . . . .	0	0	5
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	1
Diamètre. . . . .	0	0	$\frac{3}{4}$
Longueur des deux principales pièces de l'os hyoïde. . . . .	0	0	5
Longueur des seconds os. . . . .	0	0	3
Longueur des troisièmes. . . . .	0	0	$1\frac{1}{3}$
Longueur de l'os du milieu de la fourchette. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur des branches de la fourchette. . . . .	0	0	$3\frac{1}{3}$
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	4
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	$4\frac{1}{3}$
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses. . . . .	0	0	9
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur de devant en arrière. . . . .	0	0	7
Longueur du corps de la dernière vertèbre dorsale, qui est la plus longue. . . . .	0	0	3
Longueur des premières côtes. . . . .	0	0	$10\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	0	2
Longueur de la cinquième et de la sixième côte, qui sont les plus longues. . . . .	0	1	11
Longueur de la dernière des fausses côtes. . . . .	0	1	1
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur du sternum. . . . .	0	1	5
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . . .	0	0	7
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	$6\frac{1}{2}$
Longueur du corps des vertèbres lombaires. . . . .	0	0	$3\frac{1}{2}$
Largeur de la partie antérieure de l'os sacrum. . . . .	0	1	0
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	0	$4\frac{1}{3}$
Longueur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité antérieure. . . . .	0	1	8
Diamètre de cette cavité. . . . .	0	0	4

	pi.	po.	lig.		
				pieds de devant. . . . .	0 0 2
Longueur de la gouttière. . . . .	0	0	3	Longueur de la seconde. . . . .	0 0 3
Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	0	9	Longueur de la troisième. . . . .	0 0 4 $\frac{1}{2}$
Largeur. . . . .	0	0	5	Longueur de la première phalange du troisième doigt des	
Largeur du bassin. . . . .	0	0	9 $\frac{1}{2}$	pieds de derrière. . . . .	0 0 1 $\frac{3}{4}$
Hauteur. . . . .	0	1	10	Longueur de la seconde. . . . .	0 0 3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	1	9	Longueur de la troisième. . . . .	0 0 4 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	3	Longueur de la première phalange du pouce. . . . .	0 0 2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	4	Longueur de la seconde. . . . .	0 0 3 $\frac{1}{4}$
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	3		
Longueur des clavicules. . . . .	0	0	10 $\frac{1}{2}$		
Longueur de l'humérus. . . . .	0	1	8		
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	0	8		
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	5		
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	7		
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	1	10		
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	0	8		
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	1	1 $\frac{1}{2}$		
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$		
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$		
Épaisseur. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$		
Longueur du fémur. . . . .	0	2	4		
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$		
Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$		
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{4}$		
Longueur des rotules. . . . .	0	0	5		
Largeur. . . . .	0	0	3		
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$		
Longueur du tibia. . . . .	0	1	9 $\frac{1}{2}$		
Largeur de la tête. . . . .	0	0	7		
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	0	10		
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	6		
Longueur du péroné. . . . .	0	1	6 $\frac{1}{2}$		
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	4		
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	0	4 $\frac{1}{2}$		
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$		
Hauteur du carpe. . . . .	0	0	2		
Longueur du calcaneum. . . . .	0	0	10		
Longueur du troisième os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	0	7 $\frac{2}{3}$		
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{4}$		
Longueur du premier os, qui est le plus court. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$		
Longueur du troisième os du métatarse, qui est le plus long. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$		
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{3}$		
Longueur du cinquième, qui est le plus court. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$		
Longueur de la première phalange du troisième doigt des					

## LE TATUËTE

OU TATOU A HUIT BANDES<sup>(1)</sup>.

Je n'ai vu que des tatuètes desséchés, ainsi je n'ai pu les comparer aux cachicames que par les parties extérieures du corps, et je n'y ai trouvé d'autres différences que dans le nombre des bandes mobiles du têt du dos; le tatuète n'en a que huit, tandis que le cachicame en a neuf; au reste, ils se ressemblent parfaitement. Cependant on prétend qu'ils sont d'espèces différentes, mais cette opinion n'est pas unanime, il est resté quelque doute à ce sujet (2). Je pense que ce doute se serait confirmé, si les auteurs de nomenclatures avaient eu sous les yeux des tatous de plusieurs espèces et les avaient scrupuleusement observés dans toutes leurs parties, au moins à l'extérieur. Ils auraient reconnu que même par rapport aux bandes du têt des tatous, le nombre de ces bandes n'est pas le seul caractère auquel on doive avoir égard pour déterminer les espèces: la forme et le nombre des pièces dont chaque bande est composée ne sont peut-être pas moins décisifs que le nombre des bandes: voici ce qui me le fait croire. J'ai comparé les uns aux autres des tatous de trois espèces très-distinctes qui sont au Cabinet du Roi; savoir, le cachicame qui est le tatou à neuf bandes, le kabassou qui est le tatou à douze bandes, et l'encoubert qui est le tatou à six bandes. J'ai trouvé qu'il y avait d'aussi grandes différences dans la forme et le nombre des pièces dont les bandes de chacune de ces espèces de tatous sont composées, que dans le nombre des bandes (3): au contraire, les pièces dont sont composées les bandes des tatuètes, ressemblent très-par-

(1) C'est encore le tatou-peba ou cachicame, décrit ci-avant. DESM. 1826.

(2) Voyez Linnæus, Syst. Nat., ed. 10, pag. 51.

(3) Voyez les descriptions suivantes du kabassou et de l'encoubert.

faitement pour la forme à celles des cachicames. Quant au nombre des pièces de chaque bande, j'ai compté celles de la première, de la cinquième et de la dernière bande de huit cachicames : j'ai trouvé des variétés dans ce nombre, mais à prendre les termes moyens, ils sont les mêmes que ceux du nombre des pièces des bandes de deux tatuètes, qui sont les seuls que j'aie vus. La ressemblance entre les cachicames et les tatuètes s'étend bien plus loin ; car je n'y ai aperçu aucune différence dans les têts des épaulés, de la croupe, de la tête, des jambes et de la queue, dans la figure du museau, de la tête, des oreilles, du corps, de la queue, etc., dans le nombre et la forme des doigts et des ongles, dans la situation, la forme et le nombre des dents, ni même, pour ainsi dire, dans les variétés de ce nombre qui se trouvent dans les tatuètes comme dans les cachicames (1) : ces animaux ne diffèrent donc uniquement qu'en ce que les uns ont dans le têt du dos une bande de plus que les autres. Parmi tant de rapports dans la conformation de l'animal, il faudrait examiner de quelle valeur peut être une telle différence dans le nombre des pièces de son enveloppe osseuse. J'ai déjà fait remarquer qu'il y a des variétés dans le nombre des pièces dont les bandes sont composées dans plusieurs cachicames : sur huit que j'ai observés, l'un a jusqu'à soixante-trois pièces dans la dernière bande, et un autre n'en a que cinquante-trois ; cette différence est à peu près d'un sixième : il y a aussi des variétés dans le nombre des pièces qui composent les rangs du têt des épaulés et de celui de la croupe. Puisque le nombre des pièces n'est pas constant dans les rangs transversaux des têts des épaulés, du dos et de la croupe dans différents cachicames, pourquoi voudrait-on que le nombre de ces pièces fût plus constant dans les rangs longitudinaux ? En supposant qu'il y ait une pièce de plus ou de moins dans ces rangs longitudinaux, comme on le voit dans les cachicames relativement aux tatuètes, la différence n'est que d'un cinquantième, puisqu'ils ont environ cinquante pièces dans chaque rang longitudinal ; savoir, dix-sept du têt des épaulés, huit ou neuf du têt du dos, et à peu près vingt-quatre du têt de la croupe. Cette différence d'un cinquantième

est bien plus légère que celle d'un sixième qui se trouve dans le nombre des pièces de la dernière bande des cachicames ; par conséquent, elle ne me paraît pas suffisante pour déterminer une espèce : celle du tatuète sera donc douteuse tant que l'on n'aura pas d'autres connaissances sur la conformation intérieure ou sur les propriétés de cet animal, et que l'on ignorera si ces deux animaux se mêlent et produisent ensemble.

### LE KABASSOU

#### OU TATOU A DOUZE BANDES (2).

Le kabassou a, comme le cachicame et le tatuète, une enveloppe osseuse, divisée en grandes pièces qui recouvrent les épaulés, le dos et la croupe, et en plus petites pièces qui sont sur la tête et sur la face externe des jambes. Le têt du dos est aussi divisé, comme celui du cachicame et du tatuète, en plusieurs bandes transversales et mobiles ; mais il en diffère, en ce que ces bandes sont au nombre de douze au lieu de neuf, qui se trouvent sur le dos du cachicame, et de huit sur celui du tatuète. Le kabassou diffère encore de ces deux autres tatous par le nombre et l'empreinte des pièces dont ces bandes et les têts des épaulés, de la croupe et de la queue sont composés ; par la figure et la disposition du têt de la queue, par la forme de la tête, des pieds et des ongles ; par la longueur de la queue et par le nombre des doigts. Le kabassou (*pl.* 289) a la tête et le museau plus courts et plus larges que le cachicame (*fig.* 1, *pl.* 287) et le tatuète, le sommet de la tête moins convexe, les oreilles plus larges et beaucoup plus éloignées l'une de l'autre, la queue moins grosse à son origine et beaucoup plus courte, les jambes et les pieds plus gros. Il a cinq doigts à chaque pied : les ongles ont une couleur brune ; ceux des pieds de devant sont pour la plupart beaucoup plus grands que ceux des pieds de derrière, et ont une forme particulière ; ils sont pliés en gouttière étroite et inégale, de sorte que le côté externe a deux fois autant de largeur que le côté interne ; l'ongle du doigt du milieu est à proportion plus grand que les autres ; celui du pouce est aussi petit que ceux des pieds de derrière : les doigts des pieds de devant ne sont marqués à l'ex-

(1) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport aux tatous.

(2) C'est noire tatou-tatuay, ou *dasyypus uncinatus* de Gmelin ; le *dasyypus duodecimcinctus* d'Erxleben.  
DESM. 1826.

térieur que par les ongles : dans les pieds de derrière, le cinquième doigt est fort petit et fort éloigné du quatrième.

Le têt des épaules est composé de pièces de mosaïque, qui sont beaucoup plus grandes que celles du cachicame et du tatuète, aussi les rangs sont en moindre nombre dans le kabassou, et le nombre des pièces de chaque rang n'est pas la moitié de celui des pièces qui leur correspondent sur le cachicame et sur le tatuète dans les bandes mobiles, dans le têt des épaules et dans celui de la croupe; les rangs de ce dernier têt ne sont qu'au nombre de dix. Les petites pièces qui composent le têt des épaules sont de figures approchantes du carré, mais irrégulières; celles du têt de la croupe sont moins irrégulières, et les pièces des bandes mobiles du dos sont exactement carrées. Toutes sont recouvertes d'une pellicule de couleur mêlée de jaunâtre et de brun : les empreintes de ces pellicules sont légères et n'ont que l'apparence de gerçures; cependant sur les plus grandes pièces, ces gerçures prennent la figure d'un cercle placé au milieu de chaque pièce. En enlevant la pellicule, on découvre la pièce osseuse qui est blanche et qui porte des empreintes relatives à celles de la pellicule. Les douze bandes mobiles du dos n'anticipent que très-peu les unes sur les autres; le dernier rang du têt des épaules ne s'étend aussi que très-peu sur la première bande du dos, ni la dernière bande sur le premier rang du têt de la croupe.

Les pièces du têt de la tête sont de figure irrégulière comme celles du cachicame, mais plus grandes, et par conséquent en moindre nombre. La face externe des oreilles est revêtue de très-petites pièces osseuses comme dans le cachicame.

La queue n'est pas recouverte d'un têt comme celle du cachicame et du tatuète, mais seulement d'une peau brune semblable à celle du dessous de la tête, à celle du cou, de la poitrine, du ventre et des jambes; mais toutes ces parties et la queue sont parsemées de petits tubercules en forme de disques jaunâtres ou bruns, luisants, durs et de même nature que la pellicule qui couvre les pièces du têt; les plus grands se trouvent sur les jambes : ceux de la poitrine sont disposés par files transversales éloignées les unes des autres. Il y a de petites soies jaunâtres ou brunes, placées par bouquets à la circonférence de ces disques; il y

a aussi de pareilles soies entre les écailles des têts.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	0	11	0
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure du têt de la tête. . . . .	0	2	7
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	1	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	4	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	1	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	1	11
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	1	3
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	4	3
Longueur des oreilles. . . . .	0	11	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	1	1
Circonférence du corps, prise dans le milieu. . . . .	0	9	0
Longueur de la queue. . . . .	0	5	9
Circonférence à son origine. . . . .	0	2	6
Circonférence des jambes de devant. . . . .	0	3	6
Circonférence des jambes de derrière. . . . .	0	3	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	3
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	1
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	0	11
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	1	4
Largeur à la base. . . . .	0	0	2
Largeur du côté extérieur. . . . .	0	0	6

Il y a au cabinet de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève un kabassou (*fig. 2, pl. 289*) qui a trois fois autant de longueur que le précédent (*fig. 1, pl. 289*); la queue est à proportion aussi longue dans l'un que dans l'autre; je n'ai pu juger que très-im-

parfaitement des autres proportions du corps de ces deux animaux, parce qu'ils sont déformés par le dessèchement et en partie tronqués, car les quatre pieds manquent au grand (1). Cependant il m'a paru que ce grand kabassou avait le museau et la tête à proportion moins gros que le petit, les oreilles beaucoup moins grandes, et d'autres différences plus légères que l'on pourra reconnaître, en comparant la table suivante avec celle qui précède.

	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue . . . . .	2	8	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure du têt. . . . .	0	7	0
Circonférence du bout du museau . . . . .	0	3	3
Contour de l'ouverture de la bouche . . . . .	0	4	6
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	4	3
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et l'oreille. . . . .	0	1	3
Longueur de l'œil. . . . .	0	0	5
Circonférence de la tête, prise au-devant des oreilles. . . . .	0	11	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	1	6
Largeur à la base. . . . .	0	1	4
Circonférence du cou, prise près de la tête au défaut des têts. . . . .	1	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	5	6
Circonférence prise dans le milieu. . . . .	2	6	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière à l'endroit le plus gros. . . . .	3	0	0
Longueur de la queue. . . . .	1	7	6
Circonférence de l'origine de la queue. . . . .	0	8	0
Circonférence des jambes à l'endroit le plus gros. . . . .	0	8	10

Les pièces dont chaque partie de l'enveloppe osseuse est composée ont à peu près les mêmes figures dans le petit kabassou (*fig. 1, pl. 289*) et dans le grand kabassou du cabinet de Sainte-Genève (*fig. 2, pl. 289*) : il y a plus de différence pour leur

empreinte ; celle du grand semble avoir été ciselée, de sorte que le centre et les bords sont plus élevés que le reste : cependant la petite empreinte circulaire qui est sur les plus grandes pièces des têts du petit kabassou, pourrait être regardée comme les premiers rudiments de la ciselure des pièces du grand. Mais une différence qui m'a paru plus remarquable, est celle qui se trouve entre ces deux animaux dans le nombre des pièces dont chaque bande mobile du têt du dos est composée et dans le nombre des rangs des pièces du têt de la croupe, car les pièces des bandes mobiles du dos du petit kabassou sont de près d'un quart moins nombreuses que celles du grand ; et les rangs que forment les pièces du têt de la croupe de ce grand kabassou sont presque du double plus nombreux que sur le petit. La queue du grand est couverte en entier d'un têt composé de pièces taillées en losanges, disposées en quinconce et très-serrées les unes contre les autres ; au contraire, la queue du petit kabassou n'est que parsemée de petits disques convexes, durs, luisants et éloignés les uns des autres. On pourrait croire qu'avec l'âge il aurait pu se former encore d'autres disques, et qu'ils se seraient tous agrandis au point de couvrir la queue en entier ; mais ce qui me répugne sur cette opinion, c'est que toutes les pièces du têt du petit kabassou sont bien formées et ossifiées jusque sur leurs bords ; d'ailleurs les tubercules osseux qui se trouvent sur le cou, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes sont aussi grands que ceux de la queue ; il n'y a donc guère d'apparence que ceux-ci eussent grandi avec l'âge, puisque les tubercules de la poitrine, du ventre, etc., sont à peu près proportionnés à ceux qui se trouvent sur les mêmes parties dans le grand kabassou. Mais il est très-certain que la différence qui est dans le nombre des pièces dont les bandes du dos et les têts des épaules et de la croupe sont composés dans ces deux animaux, ne vient pas de l'âge, car j'ai observé que le nombre de ces pièces est exactement le même dans des fœtus de tatous et dans des tatous adultes (2) de même espèce. Siles deux kabassous dont il s'agit ici étaient aussi tous les deux de même espèce, il faudrait que les différences qui se trouvent entre eux vinssent des sexes. On pourrait

(1) Pour cacher cette difformité dans la figure de la planche 289, *fig. 2*, on a représenté un gazon à l'endroit des pieds.

(2) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des tatous.

peut-être le soupçonner après avoir vu deux figures de tatous, l'un mâle et l'autre femelle, qui sont dans la description du cabinet de Seba (1) sous la même dénomination et de même grandeur, et qui ont douze bandes mobiles sur le dos (2); il paraît par ces figures et par leur description que la nature des téguments de la queue et le nombre des rangs des petites pièces qui composent le têt de la croupe dépendent du sexe dans ces tatous : la queue du kabassou mâle de Seba est nue, et celle de la femelle est revêtue d'un têt; on voit dans le détail des deux figures, que le têt de la croupe est composé d'un beaucoup plus grand nombre de rangs de petites pièces sur la femelle que sur le mâle : cet accord de caractères entre le kabassou femelle de Seba et notre grand kabassou, entre le kabassou mâle du même auteur et notre petit kabassou, pourrait au moins faire croire que les animaux de Seba sont les mêmes que les nôtres; mais est-il bien certain que les deux tatous de Seba soient de même espèce, quoiqu'il les ait mis dans une même planche et sous la même dénomination ?

#### L'ENCOUBERT

##### OU TATOU A SIX BANDES (3).

Je n'ai vu que l'enveloppe osseuse d'un encoubert. Cette dépouille avait treize pouces et demi de longueur depuis la partie antérieure du têt de la tête jusqu'à la partie postérieure du têt de la croupe. La partie supérieure de celui des épaules n'avait que cinq rangs de petites pièces, mais il s'en trouvait jusqu'à sept sur les parties latérales :

(1) Tome 1, planche 30, figure 3. Tatu seu armadillo africanus. (Maregr., figure 4.) Tatu seu armadillo africana femina.

(2) La figure 3, qui a rapport à notre petit kabassou, en diffère beaucoup par le nombre des pièces dont les bandes du dos et les rangs du têt des épaules et de celui de la croupe sont composés; ce nombre est du double plus grand dans cette figure du livre de Seba. Les pièces du têt de la queue sont disposées par rangs circulaires dans la figure 4; au contraire ces pièces sont rangées en quinconce sur la queue de notre grand kabassou, mais on pourrait peut-être croire que ces différences ne sont que des fautes du dessin qui n'a pas été fait avec précision.

(3) C'est aussi notre tatou-encoubert, appelé *tatou-pouyou* par d'Azara, auquel il faut réunir le cirquinçon de Buffon ou *dasyus octodecimcinctus* de Gmelin.

DESM. 1826.

la plupart de ces pièces étaient de figures irrégulières à quatre, cinq ou six côtés; leur surface externe avait pour empreinte un ovale dans le milieu et de petites convexités sur les bords de la pièce autour de l'ovale; toutes les parties du têt des épaules et des autres têts qui composaient l'enveloppe osseuse dont il s'agit, étaient dépouillées de leur pellicule.

Les bandes mobiles du dos étaient au nombre de six, elles n'anticipaient que très-peu les unes sur les autres; les pièces qui les composaient n'étaient guère plus nombreuses que celles des bandes du kabassou, il n'y en avait qu'environ trente dans chaque bande : mais ces pièces étaient grandes, carrées et oblongues; elles avaient pour empreinte deux cannelures longitudinales dont la direction n'était pas fort éloignée de former un ovale sur le milieu de la pièce, comme sur celles du têt des épaules : les pièces du dernier rang de ce têt et celles du premier rang du têt de la croupe, étaient semblables à celles des bandes mobiles comme dans le cachicame, le tatuète, etc.; les autres pièces du têt de la croupe ressemblaient au plus grand nombre de celles du têt des épaules.

Il y avait entre le têt de la tête et celui des épaules, à l'endroit du cou, une bande transversale, mobile et courte; car elle n'était composée que de huit pièces, qui ressemblaient à celles des bandes mobiles du dos. Le bord antérieur de la bande du cou était recouvert par la partie postérieure du têt de la tête, et le bord postérieur de la bande du cou recouvrait la partie antérieure du têt des épaules.

Le têt de la tête était à proportion plus long et beaucoup plus large que celui de la tête du cachicame, du tatuète et du kabassou : les pièces dont il était composé avaient beaucoup de rapport à celles du têt des épaules et de celui de la croupe; il était échancré de chaque côté aux endroits des yeux et des oreilles : il dénotait par son étendue que la tête de l'encoubert est plus grosse et plus large que celle du kabassou, et que le museau est aussi plus large et beaucoup plus court. Mais la différence la plus remarquable était dans la bande mobile qui tenait au têt de la tête et à celui des épaules, et qui rendait l'enveloppe osseuse de l'animal continue depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DES TATOUS.

948. *Le fœtus d'un cachicame* (1).

Ce fœtus n'a qu'un pouce sept lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue de huit lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput; la queue a un pouce de longueur. Non-seulement les neuf bandes mobiles sont déjà bien distinctes sur le dos de ce cachicame, mais aussi les petites pièces dont elles sont composées; on voit de même les petites pièces qui devaient former toute l'enveloppe osseuse de cet animal, et on aperçoit les empreintes triangulaires en forme d'angle sur les pièces des bandes mobiles du dos du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe. La peau des parties qui ne doivent point avoir d'enveloppe osseuse dans l'adulte, est néanmoins couverte de petits tubercules rangés symétriquement et assez ressemblants à ceux de l'enveloppe osseuse pour faire présumer qu'ils prendraient dans la suite le même accroissement, si l'on ne voyait le contraire dans les cachicames adultes. Les yeux du fœtus dont il s'agit ici sont fermés; mais le nez, les oreilles, les pieds sont bien développés.

949. *Autre fœtus de cachicame.*

Il est plus grand que le précédent, car il a deux pouces onze lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue d'un pouce qua-

tre lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, et la queue a deux pouces de longueur. Quoique toutes les parties de ce fœtus soient beaucoup plus grandes que celles du précédent, les pièces du têt de la tête et de la croupe sont cependant moins apparentes, et les tubercules de la peau sont à proportion moins élevés et plus éloignés les uns des autres. Les yeux sont fermés comme ceux de l'autre fœtus, mais les ongles sont mieux formés. Le fœtus dont il s'agit ici est mâle. La verge a trois lignes et demie de longueur et une ligne de diamètre, excepté à l'extrémité qui est pointue.

950. *Un jeune cachicame.*

Ce cachicame est desséché; il a quatre pouces trois lignes de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue; la tête est longue d'un pouce dix lignes, et la queue a trois pouces trois lignes de longueur. On voit quelques vestiges d'ossification sur les oreilles et sur les jambes; les pièces du têt de la tête sont en partie ossifiées; toutes celles des têts des épaules, du dos, de la croupe et de la queue, à l'exception de l'extrémité, sont ossifiées presque en entier; mais on n'aperçoit que très-peu l'empreinte triangulaire en forme d'angle des pièces des bandes du dos du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe: le nombre de toutes ces petites pièces est le même que dans l'adulte. Les soies sont déjà longues et disposées par bouquets sur le dessous de la tête et du cou, sur la poitrine, le ventre et les jambes: on voit les os des jambes et des pieds à travers la peau.

951. *Autre jeune cachicame.*

Le corps de ce cachicame est moins long que celui du précédent, parce qu'il a été desséché dans une attitude plus renflée, car il est plus âgé; aussi la tête a un pouce dix

(1) Toutes les pièces décrites, depuis le n° 948 jusqu'au n° 962 compris, appartiennent à l'espèce de notre TATOU-PEDA, ou *dasyppus novemcinctus* de Gmelin.

Les deux suivantes sont aussi de la même espèce, mais se rapportent à la variété à huit bandes ou *dasyppus octocinctus* de Gmelin, le tatuète de Buffon. Enfin les deux dernières appartiennent à l'espèce de notre TATOU-TATOUAY, kabassou de Buffon, ou *dasyppus unincinctus* de Gmelin. DESM. 1826.

lignes et demie de longueur, et la queue trois pouces onze lignes. Les pièces osseuses sont bien apparentes sur la face externe des oreilles; l'ossification de celles de la tête est fort avancée; on voit toutes les pièces du têt de la queue jusqu'à l'extrémité, mais on n'aperçoit aucune pièce osseuse sur les jambes; les empreintes triangulaires sont apparentes sur les pièces des bandes du dos et sur celles du dernier rang du têt des épaules et du premier rang du têt de la croupe; il y a des poils entre toutes les petites pièces de l'enveloppe osseuse. Ce cachicame est né à la Grenade, d'où il a été envoyé à la Martinique, et de là à Paris par M. Thibault de Chanvallon.

952. *Un cachicame femelle.*

C'est le cachicame qui a servi de sujet pour la description des parties molles et intérieures de cet animal. Il est dans l'esprit de vin, où l'enveloppe osseuse et les chairs ont assez de souplesse pour que l'on puisse enlever l'enveloppe qui est en partie détachée, et voir ses parois internes qui touchent au corps. Ce cachicame vient du cabinet de M. du Bois-Jourdain.

953. *L'estomac d'un cachicame.*

Cet estomac est ouvert, on y voit les plis qui sont sur ses parois intérieures.

954. *Les poumons, le cœur et le diaphragme d'un cachicame.*

On peut voir dans cette pièce la situation du cœur du cachicame, qui est dirigé directement à gauche, comme il a été dit dans la description de cet animal.

955. *La langue et le larynx d'un cachicame.*

Cette pièce et celles des deux numéros précédents sont dans l'esprit de vin; elles ont été tirées du cachicame rapporté sous le numéro 952.

956. *Un cachicame desséché.*

Ce cachicame a un pied trois pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; c'est celui dont il a été fait mention dans la description de cet animal par rapport au nombre des dents. Il en a, comme il a déjà été dit, huit de chaque côté des mâchoires, excepté le côté droit de la mâchoire du dessus où il n'y en a que sept: ce cachicame a été envoyé de la Grenade par M. le Romain.

957. *L'enveloppe osseuse d'un jeune cachicame.*

Cette enveloppe n'a que huit pouces quatre lignes de longueur, depuis l'extrémité antérieure du têt de la tête jusqu'à l'extrémité postérieure du têt de la croupe; la queue fait partie de cette dépouille, elle a sept pouces neuf lignes de longueur. On aperçoit déjà la pellicule dont les petites pièces qui forment cette enveloppe osseuse sont revêtues sur leur face extérieure.

958. *L'enveloppe osseuse des épaules, du dos et de la croupe d'un cachicame.*

Cette pièce a un pied un pouce trois lignes de longueur sur les côtés, et un pied deux pouces trois lignes de largeur dans le milieu en suivant sa courbure: elle a une ligne d'épaisseur. Toutes les petites pièces sont dépouillées de leur pellicule, de sorte que les inégalités de leur surface, leurs joints et leurs trous sont à découvert.

959. *L'enveloppe osseuse des épaules, du dos, de la croupe et de la queue d'un cachicame.*

La longueur de cette dépouille est d'un pied cinq pouces, mesurée sur les côtés en suivant sa courbure; elle a un pied deux pouces de largeur: la queue n'est pas absolument entière, ce qui en reste a un pied trois pouces et demi de longueur, et sept pouces de circonférence à l'origine: presque toutes les petites pièces des têts sont revêtues de leur pellicule. Cette dépouille de cachicame a été apportée de l'Amérique et donnée au Cabinet par M. de la Condamine, de l'Académie royale des sciences, etc., avec quantité d'autres morceaux d'histoire naturelle, qu'il a très-soigneusement recueillis dans son voyage du Pérou, et dont il sera fait mention dans la suite de cet ouvrage.

960. *L'enveloppe osseuse et le squelette d'un cachicame.*

Cette dépouille et ce squelette viennent du cachicame qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des parties extérieures et des os de cet animal. Le squelette est revêtu par l'enveloppe osseuse.

961. *Dents de cachicame.*

Ces dents viennent du cachicame rapporté sous le numéro 956, il se trouve parmi ces dents la petite qui était la septième du côté



gauche de la mâchoire supérieure : la plus grande n'a que deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de diamètre.

962. *L'os hyoïde d'un cachicame.*

Cet os hyoïde a été tiré du même animal avec le squelette rapporté sous le numéro 960, et ses dimensions se trouvent avec celles des autres os de cet animal dans la table précédente ; il est composé de neuf pièces, les premières sont beaucoup plus longues que les secondes et les troisièmes qui sont les plus courtes de toutes ; l'os du milieu de la fourchette a autant de largeur que de longueur, et ses branches ont aussi beaucoup de largeur à proportion de leur longueur.

963. *Un tatuète.*

Ce tatuète est desséché ; il a un pied de longueur, mesuré en ligne droite depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue ; la tête est baissée de façon que le nez se trouve presque aussi bas que les pieds ; sa longueur est de trois pouces neuf lignes ; la queue a quatre pouces et demi de circonférence à son origine et près de onze pouces de longueur quoiqu'elle ne soit pas entière : la circonférence du corps prise dans le milieu est d'un pied trois pouces. Cet animal a vingt-huit dents, quatorze dans chaque mâchoire, sept de chaque côté. Il a été donné au Cabinet par M. Bernard de Jussieu.

964. *La tête d'un tatuète.*

Il n'y a dans les mâchoires de cette tête que vingt-trois dents, six de chaque côté de la mâchoire du dessus, six au côté gauche de la mâchoire du dessous et seulement cinq au côté droit ; mais il se trouve à droite un espace vide vis-à-vis la seconde dent du côté gauche ; de façon que la seconde du côté droit est vis-à-vis la troisième du côté gauche, et que l'espace vide qui est entre la première et la seconde dent du côté droit est vis-à-vis la seconde du côté gauche ; ce qui marque qu'il devait y avoir dans cet espace vide une dent, mais on n'y voit pas seulement des vestiges d'alvéole.

1422.

Ce kabassou est de même espèce que celui qui a servi de sujet pour la description de cet animal ; mais il est plus grand, car il a treize pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, quoiqu'elle soit de même longueur dans ces deux animaux.

1492. *Dépouilles d'un kabassou.*

Il ne reste du corps de cet animal que l'enveloppe osseuse avec la peau de la poitrine et du ventre, mais la tête, les pieds et la queue sont entiers. La description et les dimensions de toutes ces parties se trouvent dans ce volume (page 279).

L'UNAU<sup>(1)</sup> ET L'AI<sup>(2)</sup>.

LE BRADYPE UNAU, *BRADYPUS DIDACTYLUS*; Linn., Erxleb., Desm. —  
LE BRADYPE AI, *BRADYPUS TRIDACTYLUS*; Linn., Erxleb., Desm.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de  *paresseux* , à cause de la lenteur de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher; mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer

nettement l'un de l'autre : car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau (*fig. 1*,

(1) *Unau*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unau, le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau ouassou*; et le plus petit qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*ai*. « Il y en a de deux sortes, » dit-il, « aucuns sont grands environ comme les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands. » (Mission au Maragnon, page 252.) On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte*, mais ce nom qui semblerait avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé, car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

*Tardigradus ceilonicus catulus*. (Seba, vol. 1, pag. 54, tab. 33, fig. 4.)... *Tardigradus ceilonicus femina*. (*Idem, ibid.*, tab. 34.) Ces figures sont assez bonnes.

*Tardigradus pedibus anticis didactylis, posticis tridactylis*. *Tardigradus ceilonicus*, le paresseux de Ceylan. (Briss., *Regn. anim.*, pag. 35.)

*Didactylus. Bradypus manibus didactylis, caudâ nullâ*. (Linn., *Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 35.)

(2) *AI*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté : ce nom vient du son plaintif *a, i*, qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guyane, selon Barrère; *hay*, selon de Léry; *hau* ou *hauthi*, selon Thevet; *perillo ligero*, selon Oviedo; *unau*, selon le Père d'Abbeville; *haut*, selon Nieremberg.

*Arctopithecus*. (Gesner, *Icon. anim.*, pag. 96, fig. *ibid.*) *Nota*. Cette dénomination *arctopithecus* a été mal appliquée par Gesner à cet animal, qui ne tient ni de l'ours ni du singe. La figure est aussi mauvaise que le nom; elle représente une face humaine, et n'a de vrai que les trois ongles à tous les pieds : cependant cette mauvaise figure a été copiée par Nieremberg, Jonston et plusieurs autres.

*Ignavus*. (Clus., *Exot.*, pag. 110, fig. pag. 111; *idem.*, pag. 372, fig. pag. 373.) Cette seconde

figure, donnée par Clusius, est moins mauvaise que la première.

*Pigritia sive haut*. (Eus. Nieremberg, *Hist. nat.*, pag. 163 et 164.) *Nota*. De trois figures que Nieremberg donne de cet animal, il n'y en a aucune qui soit originale, la première est copiée de Gesner, les deux autres sont copiées de Clusius, et toutes trois sont mauvaises : cependant la troisième, qui est la seconde de Clusius, s'éloigne un peu moins de la nature que les deux premières, et elle a été répétée non-seulement par Nieremberg, mais par beaucoup d'autres.

*Unau*. (Description des Indes occidentales, par de Laet, pages 556 et 618, fig. *ibid.*) Ces figures de de Laet sont les mêmes que celles de Clusius.

*AI sive ignavus*. (Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, pag. 221, fig. *ibid.*) *Nota*. Cette figure est encore la même que la troisième de Nieremberg, c'est-à-dire la seconde de Clusius.

*AI sive ignavus*. (Pison, *Hist. Bras.*, pages 321 et 322.) La figure, page 322, est encore la même que celle de Clusius; mais il y a de plus la figure d'un petit *ai* rampant et le squelette d'un grand *ai*. On voit aussi au frontispice de son livre une figure de cet animal grimpart sur un arbre.

*AI seu tardigradus, gracilis, americanus*. (Seba, vol. 1, page 53, tab. 33, fig. 2.) Cette figure est assez bonne.

*Ignavus Marcgr.*; *ouaikaré*, le paresseux. (Barrère, *Hist. nat. de la France équinox.*, page 154.)

*Ignavus americanus risum fletu miscens*. *Ignavus Marcgravii*. (Klein, de *Quadrup.*, pag. 43.)

*Tardigradus pedibus anticis et posticis tridactylis*. *Tardigradus*, le paresseux. (Briss., *Regn. anim.*, pag. 34.)

The sloth, le paresseux. (Edwards, *Glanures*, part. 2, pl. 310.) La première figure n'est pas mauvaise, quoique faite d'après une peau bourrée.

*Tridactylus. Bradypus manibus tridactylis, caudâ brevi*. (Linn., *Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 34.)

pl. 290) n'a point de queue et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï (fig. 1 et 2, pl. 291) porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties; mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long, relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï, suppose plus de distance entre ces deux espèces, qu'il n'y en a entre celles du chien et du chat qui ont le même nombre de côtes, car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres qui n'en sont que les effets. L'intérieur dans les êtres vivants est le fond du dessein de la nature, c'est la forme constituante, c'est la vraie figure; l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable, et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal? Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués? Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle

est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère, c'est défaut, c'est dénuement, c'est vice dans la conformation; point de dents incisives ni canines; les yeux obscurs et couverts, la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal empoîtées, et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultants de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure (1); grim-

(1) Perillo ligero, sive canicula agilis, animal est omnium quæ viderim ignavissimum; nam adeo lentè movetur, ut ad conficiendum iter longum duntaxat quinquaginta passus, integro die illi opus sit... In ædes translatum naturali suâ tarditate movetur, nec à clamazione ullâ ut impulsione gradum accelerat. (Oviedo, in Summario Ind. occid., cap. 23, traduit de l'espagnol en latin par Clusius, Exotic., lib. 5, cap. 16.) Tanta est ejus tarditas ut unius diei spatio vix quinquaginta passus pertransire possit. (Hernand., Hist. Mex.) — Les Portugais ont donné le nom de *paresse* à un animal assez extraordinaire; il est de la grandeur du cerigou (sarigue)... Le derrière de sa tête est couvert d'une grosse crinière, et son ventre est si gros qu'il en balaie la terre : il ne se lève jamais sur pied, et se traîne si lentement que dans quinze jours à peine pourrait-il faire la valeur d'un jet de pierre. (Histoire des Indes, par Maffée, trad. de Pure, page 71.) — L'animal que les Portugais ont appelé *paresse* se traîne... sans jamais se lever debout, et est si tardif qu'il n'avance en deux semaines pas un jet de pierre. (Description des Indes occid., par Herrera; Amst., 1622, page 252.) — Tàm lentus est illius gressus et membrorum motus ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat. (Pison, Hist. Bras., p. 322.) Nota. Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très-exagérée. — Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci, il ne faut point de levriers pour le prendre à la course, une tortue suffirait. (Desmarchais, tome 3, page 301.) Nota. Ceci est encore exagéré. — Il leur faut huit ou neuf

pant avec peine, se traînant avec douleur, une voix plaintive et par accents entrecoupés qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres; et en effet, si les terres qu'habitent et l'inau et l'ai n'étaient pas des déserts; si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous, elles eussent été détruites par les autres; comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est, ceci paraît en être un indice frappant; ces paresseux font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les aurait empêchés de subsister; regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de tels disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? le mal à la vérité vient plus de nous que de la nature; pour un malheureux qui ne l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les ani-

minutes pour avancer un pied à la distance de trois pouces, et ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne servent de rien pour leur faire doubler le pas, j'en ai fessé moi-même quelques-uns pour voir si cela les animerait, mais ils paraissent insensibles, et on ne saurait les contraindre à marcher plus vite. (Voyage de Dampier, tome 3, page 305.) — Le paresseux ne fait pas cinquante pas en un jour, le chasseur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chasse, il le retrouvera encore eu sa place, ou il ne sera pas bien éloigné. (Voyage à Cayenne, par Binet, Paris, 1664, page 341.) — *Perico ligero*, pierrot coureur... On lui donne l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. (Histoire de l'Orénoque, par Gumilla, tome 2, page 13.) *Nota*. Cet auteur est le seul qui sur le fait de la lenteur de ces animaux me paraisse avoir approché de la vérité.

maux sont en général plus heureux, l'espèce n'a rien à redouter de ses individus; le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme, celle du mal moral qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul, le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau: peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? or le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'inau et de l'ai sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près; faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consomment du temps à se traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore beaucoup (1) pour grimper jus-

(1) Aucuns estiment cette beste vivre seulement de feuilles d'un certain arbre nommé en leur langue *amahut*: cet arbre est haut et élevé sur tout autre de ce pays, ses feuilles fort petites et déliées, et pour ce que coutumièrement elle est en cet arbre, ils l'ont appelée *haut*. (Singul. de la France ant. par Thevet, page 100.) — L'animal paresse ne vit que de feuilles d'arbres, dont les plus hautes branches lui servent de retraite, il lui faut deux jours pour y monter... Les encouragements, les menaces et les coups même n'ont pas la force de le faire aller plus vite. (Histoire des Indes, par Maffée, page 71.) *Nota*. Herrera dit la même chose, et dans les mêmes termes, page 252. — Le sloth ou paresseux n'est pas tout-à-fait si gros que l'ours mangeur de fourmis (tamanoir), ni si hérissé... Il se nourrit de feuilles... Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, et ils sont si lents à se remuer qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre ils emploient cinq ou six jours à descendre de celui-là et à monter sur un autre, quelque proche qu'il soit, et ils n'ont que la peau et les os avant d'arriver à ce second gîte, quoiqu'ils fussent gras et dodus à leur descente du premier. Ils n'abandonnent jamais un arbre qu'ils ne l'aient tout mis en pièces, et qu'ils ne l'aient aussi dépourillé qu'il pourrait l'être au cœur de l'hiver. (Voyage de Dampier, tome 3, page 305.) — Il monte sur les arbres, mais il est si long-temps à y monter qu'on a tout le loisir de l'y prendre: quand

qu'aux branches ; et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin ; arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches ; ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride ; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre ; enfin quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort, car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent ; il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre ; car ils n'ont que deux mamelles : tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne ; il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces ; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation (1) de toute nourriture ; que couverts d'un poil

épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraisent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments ; et que quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont comme eux plusieurs estomacs ; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois ; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguïté de la nature paraît à découvert par ce contraste ; l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants, ils ont quatre estomacs ; et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminants : encore une autre ambiguïté, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au-dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux ; mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle ; car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité ; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères ils ne meurent pas à l'instant : Pison (2), qui a fait cette dure

on l'a pris il ne se défend point et ne songe point à prendre la fuite ; si on lui présente une longue perche, il se met aussitôt en posture d'y monter, ce qu'il fait si lentement que cela est ennuyeux ; quand il est au bout il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre. (Voyage de Cayenne, par Binet, page 341.)—Les unaus ont quatre jambes, et si ils ne s'en servent point, si ce n'est pour grimper ; et quand ils sont sur un arbre, ils ne s'en retirent aucunement jusqu'à ce qu'ils aient mangé toutes les feuilles... : lors il descend et se met à manger de la terre tant qu'il remonte à un autre arbre pour y manger les feuilles comme au précédent. — Nous plaçâmes cet animal sur la plus basse voile de misaine, il fut près de deux heures à monter sur la hune, où un singe aurait grimpé en moins d'une demi-minute ; vous auriez dit qu'il allait par ressort comme une pendule. (Voyage de Woodes Rogers, tom. I, p. 343.)

(1) Il me fut fait présent d'un *haut* en vie, lequel je gardai bien l'espace de vingt-six jours, pendant lesquels jamais il ne voulut manger ni boire. (Singular. de la France ant., par Thevet, page 99.)

(2) *Secui femellam vivam... habentem in se fecit omnibus modis perfectum cum pillis, unguibus et dentibus amnioni more ceterorum animalium inclusum. Cor motum suum validissimè retinebat postquam exemptum erat è corpore per semi-horium; placenta uterina constabat multis particulis carneis instar substantiæ renum, rubicundis, magnitudinis variæ, instar fabarum, in illas autem particulas carneas (tenuibus membranulis connexas) per multos ramulos vasa umbilicalia instar funis contorta, inserta*

expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi; par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or, tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus négligées, la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons (1) déjà dit que l'éditeur du cabinet de Seba s'était trompé, en donnant à l'unau le nom de  *paresseux de Ceylan*; cette erreur adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors; M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guyane, et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'ai, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil (2) au Mexique; mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du Nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie: les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé, qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est

» beaucoup plus doux que celui de l'ai... Il  
 » est à présumer que tout ce que les voya-  
 » geurs ont dit sur la lenteur excessive des  
 » paresseux ne se rapporte qu'à l'ai. L'unau,  
 » quoique très-pesant et d'une allure très-  
 » maladroite, monterait et descendrait plu-  
 » sieurs fois en un jour de l'arbre le plus  
 » élevé. C'est sur le déclin du jour et dans  
 » la nuit qu'il paraît s'animer davantage, ce  
 » qui pourrait faire soupçonner qu'il voit  
 » très-mal le jour, et que sa vue ne peut lui  
 » servir que dans l'obscurité. Quand j'ache-  
 » tai cet animal à Amsterdam, on le nour-  
 » rissait avec du biscuit de mer, et l'on me  
 » dit que dans le temps de la verdure il ne  
 » fallait le nourrir qu'avec des feuilles; on  
 » a essayé en effet de lui en donner, il en  
 » mangeait volontiers quand elles étaient  
 » encore tendres, mais du moment où elles  
 » commençaient à se dessécher et à être pi-  
 » quées des vers, il les rejetait. Depuis trois  
 » ans que je le conserve vivant dans ma mé-  
 » nagerie, sa nourriture ordinaire a été du  
 » pain, quelquefois des pommes et des ra-  
 » cines, et sa boisson du lait: il saisit tou-  
 » jours, quoique avec peine, dans une de  
 » ses pattes de devant, ce qu'il veut manger,  
 » et la grosseur du morceau augmente la  
 » difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux  
 » ongles. Il crie rarement, son cri est bref  
 » et ne se répète jamais deux fois dans le  
 » même temps: ce cri, quoique plaintif, ne  
 » ressemble point à celui de l'ai, s'il est vrai  
 » que ce son *ai* soit celui de sa voix. La si-  
 » tuation la plus naturelle de l'unau, et qu'il  
 » paraît préférer à toutes les autres, est de  
 » se suspendre à une branche, le corps ren-  
 » versé en bas; quelquefois même il dort  
 » dans cette position, les quatre pattes ac-  
 » crochées sur un même point, son corps  
 » décrivant un arc: la force de ses muscles  
 » est incroyable, mais elle lui devient inu-  
 » tile lorsqu'il marche, car son allure n'en est  
 » ni moins contrainte ni moins vacillante:  
 » cette conformation seule me paraît être  
 » une cause de la paresse de cet animal,  
 » qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent,  
 » et ne reconnaît point ceux qui le soi-  
 » gnent. »

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'UNAU ET DE L'AI.

On connaît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux-honteux*, l'autre *mouton-pares-*

erant. Cor femellæ duas habebat insignes aurículas  
cavas. Exempto corde cæterisque visceribus, multo  
post se movebat et pedes lentè contrahēbat sicut dor-  
mituriens solet. Mamillas duas cum totidem papillis  
in pectore femellæ et fetus gerebant. (Pison, Hist.  
Bras., pag. 322.)

(1) Voyez, dans le tome 2 des Mammifères, les dis-  
cours sur les animaux des deux continents, pag. 374.

(2) L'ai décrit et gravé par M. Edwards venait du  
pays de Honduras. D. Antonio de Ulloa dit qu'on en  
trouve aux environs de Porto-Bello.

*seux*; celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger, mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

» Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point prise et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

» Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lourdement, et petit à petit, pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (1).

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*,

dont nous avons donné, dans ce volume, les descriptions et les figures (pages 292 et suiv., et fig. 1, pl. 290 et 291).

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. M<sup>gr</sup>. le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux; la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre (2). »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Vosmaër) *absolument rejeter mon rapport à cet égard*.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise, lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avaient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

## LE KOURI

### OU LE PETIT UNAU (3).

Nous donnons ici (fig. 2, pl. 290) la figure d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau; il est à la vérité de moitié plus petit, mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guyane française; il était dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeait avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri*; mais nous n'avons eu au-

(2) Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale, page 5; Amsterdam, 1767.

(3) Cet animal doit être rapporté à l'espèce de l'unau. DESM. 1826.

(1) Extrait des observations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

cune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'ai en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'ai; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description dans ce volume, avait dix-sept pouces six lignes; cependant ce petit unau paraissait être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil qui est d'un brun musc, nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre il est d'une couleur de muse clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le côté jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve pâle; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver

entre ces deux animaux; nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde (*voyez ci-avant, page 291*), que le paresseux qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il est certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *paresseux-cabri*, le *paresseux-mouton*, le *paresseux dos-brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons; nous présumons seulement que son paresseux-cabri et son paresseux-mouton sont notre ai et notre unau; il nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux dos-brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'ai, à laquelle cette peau nous paraît ressembler, plus qu'à celle de l'unau.

---

## DESCRIPTION DE L'UNAU.

---

L'UNAU (*fig. 1, pl. 290*) qui a servi de sujet pour cette description, était à peu près de la grosseur d'un blaireau, mais il était moins élevé sur ses jambes; elles semblent n'être faites ni pour soutenir cet animal debout, ni pour le porter d'un lieu à un autre, mais seulement pour l'accrocher aux points d'appui qu'il peut atteindre. Il a la tête ronde, le museau saillant, le nez gros et arrondi, les narines ovales, les yeux ronds, les paupières gonflées en forme de bourrelet, le front et le sommet de la tête élevés, les oreilles très-courtes, arrondies, fort épaisses, presque nues, très-reculées en arrière et entièrement cachées sous le poil: le cou

paraît aussi gros que la tête, parce qu'il est couvert par un poil long, dirigé en arrière comme celui du corps; le poil de la croupe est dirigé en sens contraire, et forme une sorte de crinière transversale au-dessus de la croupe en rencontrant le poil du dos: les pieds sont à proportion plus longs que les jambes depuis le poignet et le talon jusqu'au bout des doigts; il n'y a que deux doigts aux pieds de devant, et trois aux pieds de derrière: les ongles sont fort longs et courbes.

Lorsque l'unau est en repos sur ses jambes, le poignet et le talon portent sur la terre; l'avant-bras est dirigé obliquement en avant, le coude s'élève peu au-dessus de



terre : la jambe proprement dite est inclinée et forme un angle droit avec la cuisse, de façon que la partie inférieure de la croupe reste toujours plus bas que le genou. La démarche de cet animal est très-contrainte; pour faire un pas, au lieu de porter en avant la jambe de devant, il fait seulement glisser le pied sans étendre les doigts; les ongles restent fléchis en arrière, et le pied ne porte que sur leur convexité et sur le poignet sans que la plante touche la terre : ce mouvement ne se fait pas directement en avant, mais un peu obliquement en dehors. La jambe et le pied de derrière sont encore plus écartés en dehors, de sorte que le pied décrit un arc de cercle lorsque l'animal veut le porter en avant, et durant ce mouvement les ongles restent couchés en arrière comme ceux des pieds de devant, le pied ne portant que sur leur convexité et sur le talon sans que la plante appuie sur la terre. Une telle démarche ne peut être prompte ni même facile, aussi l'animal semble ne marcher que malgré lui, et lorsqu'il y est contraint pour satisfaire ses besoins; cependant il est moins lent qu'on ne l'imaginerait d'après une conformation si peu propre au mouvement progressif : il m'a semblé qu'il allait plus vite que les tortues, et que son allure avait du rapport avec celle des chauve-souris lorsqu'elles marchent sur leurs quatre pieds sans s'aider de leurs ailes (†).

L'unau a beaucoup plus de facilité à gravir et à se suspendre en l'air qu'à marcher sur la terre, alors il étend ses ongles et il s'en sert comme de crochets en les appuyant sur tout ce qui peut les arrêter. Ses ongles étant longs, crochus, pointus et très-forts, le soutiennent si aisément qu'il semble se plaisir dans l'attitude où son corps est pendant et ses pieds accrochés en haut; il y reste volontiers pendant long-temps, et même pour se reposer il se suspend à demi en se dressant sur ses fesses et en accrochant ses pieds de devant et ceux de derrière à une petite hauteur pour soutenir son corps dans une situation verticale, c'est dans cette attitude qu'il passe la nuit; mais s'il n'avait pas un point d'appui pour accrocher ses pieds de devant, il ne pourrait tenir son corps droit; lorsqu'on le force à s'asseoir, ses jambes de derrière se dirigent en dehors de chaque côté au point d'être toutes les deux sur une

même ligne. Quelque facilité qu'il ait à gravir par la conformation de ses ongles, il est fort lourd et très-maladroit pour tout ce qui dépend des mouvements de ses jambes et de son corps. J'ai vu celui qui a servi de sujet pour cette description, se suspendre par les quatre pieds au rebord qui était autour d'une table à jouer, ainsi suspendu il tournait autour de cette table, mais il ne pouvait pas monter dessus.

L'unau saisit avec le pied de devant comme avec une main, et s'en sert pour porter ses aliments à sa bouche; mais ce n'est qu'une main très-imparfaite, elle n'a que deux doigts, comme je l'ai déjà fait observer, et deux grands ongles; ces doigts et ces ongles ne font l'office que d'un seul doigt, car ils ne s'écartent pas l'un de l'autre; ils s'étendent et se fléchissent ensemble; l'animal, en approchant de son poignet l'extrémité de ses ongles, serre les choses qu'il veut saisir et les enlève. Celui que j'ai vu mangéait peu, on le nourrissait avec du pain desséché au four, et on lui donnait pour boisson du lait mêlé avec de l'eau : le plus souvent il se suspendait par trois de ses pieds, et il mangéait avec le quatrième la tête en bas. Lorsqu'on l'obligeait à marcher trop long-temps, il jetait des cris faibles et plaintifs. Il aimait la chaleur; moins il faisait chaud, plus il dormait; quelquefois son sommeil durait pendant dix-huit heures : il avait peu d'odorat, et il paraissait n'avoir pas bonne vue. Cet animal est vivant dans la ménagerie de M. le marquis de Montmirail.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	5	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	4
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	4	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	5	4
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	3	1
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	5
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	1	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	5½
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	3½

(†) Voyez le tome 2 des Mammifères, page 220.

	pi.	po.	lig.	
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	0	du côté droit; il se trouvait un lobe du foie entre ces deux estomacs.
La même distance en ligne droite.	0	1	7½	Le duodenum sortait de la partie antérieure du dernier estomac, et s'étendait le long du côté droit, en faisant plusieurs sinuosités: les intestins formaient des circonvolutions dans la région iliaque droite, dans l'hypogastrique et dans l'iliaque gauche; à cet endroit, le canal intestinal devenait plus gros, se repliait dans l'hypogastre, formait un arc dans la région iliaque gauche en s'étendant en avant, se recourbait en haut dans le côté gauche et se prolongeait en arrière jusqu'à l'anus.
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	9	6	Il y avait une grosse panse ( <i>ABCD</i> , <i>fig</i> 1, 2, 3 et 4, <i>pl.</i> 292) et d'autres estomacs plus petits ( <i>EF</i> , <i>fig.</i> 1, où le groupe formé par tous les estomacs est vu par-dessous; <i>EF</i> , <i>fig.</i> 2, qui représente ces estomacs vus par-dessus, et <i>EF</i> , <i>fig.</i> 3, où ces mêmes estomacs sont développés). La panse ( <i>ABCD</i> , <i>fig.</i> 1, 2 et 3, <i>pl.</i> 292) différait de celle du bœuf et de la plupart des autres ruminants, en ce qu'elle n'avait à sa partie postérieure qu'une seule convexité ( <i>C</i> ), et que ses parois intérieures ( <i>ABCDE</i> , <i>fig.</i> 4, <i>pl.</i> 292) étaient lisses sans aucune papille. Il se trouvait une poche ( <i>E</i> , <i>fig.</i> 1, 2 et 3, <i>pl.</i> 292) qui correspondait au bonnet du bœuf; mais ses parois intérieures ( <i>FG</i> , <i>fig.</i> 4) étaient lisses comme celles de la panse, et n'avaient aucun vestige de réseau; la panse était en partie séparée du bonnet par une cloison (qui a été coupée aux endroits <i>HI</i> et <i>KL</i> ). L'unau n'avait à la place du troisième estomac des ruminants, qu'une sorte de poche ( <i>G</i> , <i>fig.</i> 2 et <i>fig.</i> 3, <i>pl.</i> 292) ou de boursoufflure dont les parois intérieures ( <i>M</i> , <i>fig.</i> 4) étaient lisses, sans aucune apparence de la conformation du feuillet du bœuf. Il se trouvait dans les estomacs de l'unau, comme dans ceux du bœuf, une gouttière ( <i>NO</i> , <i>fig.</i> 4, <i>pl.</i> 292) qui s'étendait depuis l'œsophage ( <i>PQ</i> ) jusqu'à la poche ( <i>M</i> ), qui était à l'endroit du feuillet du bœuf. Il y avait un étranglement ( <i>H</i> , <i>fig.</i> 2 et <i>fig.</i> 3, et <i>RS</i> , <i>fig.</i> 4, <i>pl.</i> 292) entre cette poche et la dernière partie ( <i>F</i> , <i>fig.</i> 2 et 3) des estomacs de l'unau, qui correspondait à la caillette du bœuf par sa figure et sa position, mais qui n'avait point de replis sur ses parois intérieures ( <i>T</i> , <i>fig.</i> 4, <i>pl.</i> 292). Cette dernière partie était terminée par le pylore ( <i>I</i> , <i>fig.</i> 2 et 3, et <i>V</i> ; <i>fig.</i> 4).
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	8	Le canal intestinal n'avait que trois pieds de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	8	
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	2	
Longueur du cou. . . . .	0	1	7	
Circonférence du cou. . . . .	0	8	6	
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	0	10	10	
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	1	4	0	
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	1	1	4	
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	5	10	
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	4	
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	9	
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	5	5	
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3	9	
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	8	
Largeur du pied de devant. . . . .	0	0	9	
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	1	0	
Longueur des plus grands ongles. . . . .	0	0	7½	
Largeur à la base. . . . .	0	0	3½	

L'unau qui a servi de sujet pour la description suivante des viscères et du squelette de cet animal, avait été envoyé de Surinam en Hollande, et d'Amsterdam à Paris dans de l'eau-de-vie; il était beaucoup plus jeune et plus petit que celui dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente; car sa longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'était que de neuf pouces dix lignes; le corps avait cinq pouces quatre lignes de circonférence prise derrière les jambes de devant, huit pouces neuf lignes dans le milieu, et sept pouces devant les jambes de derrière; cet animal n'avait aucun vestige de queue.

J'ai trouvé à l'ouverture de l'abdomen une grande panse qui en occupait la plus grande partie, principalement le côté gauche en entier jusqu'à la région iliaque; il y avait un autre estomac plus petit, qui était placé sur a panse et qui occupait la partie antérieure

de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.

Mais lorsque cette dimension a été prise, il s'en fallait beaucoup que les intestins grêles ne fussent étendus en ligne droite dans toute leur longueur, ils formaient au contraire grand nombre de circonvolutions (*ABC*, *fig. 1 et 2*, *pl. 293*) contre le mésentère: le colon (*DE*) et le rectum étaient en ligne droite; il n'y avait point de cæcum, mais seulement une sorte d'insertion (*F*) entre l'ileum (*A*) et le colon (*D*) au-dehors, et une valvule au dedans; on reconnaissait l'origine (*D*) du colon, parce qu'à cet endroit le canal intestinal était plus gros que dans le reste de son étendue; cette grosseur diminuait insensiblement jusqu'à l'anus.

Le foie était en entier dans le côté droit; il n'avait que deux lobes, l'un fort grand et tenant à la partie droite du diaphragme par un ligament suspensoire qui sortait à peu près du milieu de la face antérieure de ce lobe; l'autre était plus petit et placé derrière le grand. Il y avait quelque apparence d'une vésicule du fiel sur la partie postérieure et inférieure de la face interne du foie; mais cette situation serait extraordinaire pour la vésicule du fiel; d'ailleurs il ne s'en est trouvé aucune trace dans l'ai, ce qui donne lieu de croire que la vésicule du fiel manque aussi à l'unau.

La rate était placée contre la caillette; sa partie inférieure était fort large et arrondie, la supérieure était au contraire fort étroite.

Les reins étaient placés l'un vis-à-vis de l'autre, fort en arrière sur la face interne des dos des îles derrière les testicules; ils avaient la forme ordinaire des reins.

Le centre nerveux du diaphragme était de médiocre grandeur. Chaque poumon n'avait qu'un seul lobe. Le cœur était presque rond et placé entre les deux poumons, la pointe dirigée obliquement à gauche. Il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était épaisse dans toute sa longueur, et large à l'extrémité antérieure. L'épiglotte avait une échancrure dans le milieu. Le palais était traversé par dix sillons très-irréguliers.

Le cervelet était placé derrière le cerveau; il y avait des anfractuosités sur le cerveau et des cannelures sur le cervelet, comme dans la plupart des autres quadrupèdes.

Je n'ai aperçu que deux mamelons, un de chaque côté sur la poitrine.

La vulve (*A*, *fig. 3*, *pl. 293*) était placée fort près de l'anus (*B*), et saillante par sa partie inférieure (*A*). La matrice (*C*) était

bien apparente, mais je n'ai pas pu reconnaître si elle avait des cornes; je n'ai pas même vu les trompes. J'ai trouvé de chaque côté deux corps (*DEFG*) qui avaient chacun l'apparence d'un testicule; mais toutes ces parties étaient en trop mauvais état, trop racornies par l'impression de l'esprit de vin, pour qu'il fût possible de savoir lesquels de ces corps étaient les vrais testicules, et de voir si les filets (*HHII*) étaient des trompes. Le corps (*F*) est dépouillé d'une membrane qui l'enveloppait, l'autre (*D*) est revêtu de cette membrane. On a représenté dans la même figure le rectum (*KK*), la vessie (*L*), les uretères (*MM*) et les reins (*NN*). Les corps (*E**G*) étaient placés au-devant des reins sous les fausses côtes; cette situation peut faire présumer qu'ils n'étaient pas les vrais testicules.

L'os frontal de l'unau est très-grand, les os propres du nez sont courts, l'extrémité de la mâchoire supérieure est grosse, principalement sur les côtés qui sont renflés par les dents canines; le bord osseux des orbites des yeux est interrompu en arrière sur deux septièmes parties de la circonférence des orbites. L'os de la pommette ne tenait pas à l'os temporal dans le squelette qui a servi de sujet pour cette description, il y avait deux lignes d'intervalle entre les extrémités des apophyses zygomatiques de ces deux os; je n'ai vu cette conformation dans aucun autre animal; peut-être les deux os se seraient-ils approchés l'un de l'autre lorsque l'individu dont il s'agit aurait été plus avancé en âge; car il était si jeune que la plupart des épiphyyses, les os du sternum, ceux du carpe, etc., n'avaient qu'une substance cartilagineuse. Les branches de la mâchoire inférieure étaient très-courtes; l'apophyse coronéide avait peu de hauteur; au-dessous de l'apophyse condyloïde il s'en trouvait une troisième qui était large, mince et dirigée en arrière.

L'unau n'a point de dents incisives dans la mâchoire du dessus, ni dans celle du dessous; mais il y a dans les deux mâchoires des dents canines et des machelières, une canine et quatre machelières de chaque côté de la mâchoire supérieure, une canine et trois machelières de chaque côté de l'inférieure, ce qui ne fait en tout que dix-huit dents. Les canines ressemblent aux machelières par leur figure, elles sont pointues, et lorsque la bouche est fermée elles ne se touchent que par leurs côtés.

Les apophyses des vertèbres et des fausses vertèbres n'étaient pas encore formées, on ne voyait même aucun vestige des apophyses épineuses des dernières vertèbres du dos, des vertèbres lombaires et des fausses vertèbres du sacrum, etc.

Il y avait vingt-trois vertèbres dorsales et vingt-trois côtes de chaque côté, douze vraies et onze fausses, c'est en tout quarante-six côtes. Je n'ai vu aucun autre animal qui en eût un aussi grand nombre.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre, aussi y a-t-il peu de distance entre la dernière des fausses côtes et l'os de la hanche.

L'os sacrum m'a paru composé de quatre fausses vertèbres, et le coxix de huit, dont la seconde et la troisième paraissaient devoir adhérer aux os ischiens lorsque l'ossification est fait en entier.

L'unau a des clavicules; la base et le côté antérieur de l'omoplate ne sont pas séparés par un angle, ils forment un arc de cercle par une courbure uniforme.

La partie inférieure des os du bras et de l'avant-bras est aplatie par le devant et par le derrière, et très-mince. Les deux os de la jambe sont fort écartés l'un de l'autre dans le milieu de leur longueur.

Le métacarpe était composé de quatre os, dont le premier et le dernier étaient de

beaucoup plus courts et moins gros que les deux autres. Il y avait cinq os dans le métatarse, le premier et le dernier étaient aussi plus courts et plus petits que les trois autres.

Les deux doigts des pieds de devant et les trois doigts des pieds de derrière n'avaient chacun que deux phalanges, dont la première était très-longue, et la dernière fort courte et engagée dans l'ongle. L'unau n'ayant que trois rangs d'os placés les uns au bout des autres aux endroits des doigts et du métacarpe ou du métatarse, on pourrait me demander pourquoi j'attribue au métacarpe et au métatarse le premier rang de ces os, au lieu de les regarder comme les premières phalanges des doigts, qui dans ce cas auraient trois phalanges, comme les doigts des autres animaux. Par cette supposition il n'y aurait point de métacarpe ni de métatarse dans l'unau; mais s'il a ces parties, il lui manque une troisième phalange à chaque doigt; ce qui me fait préférer cette dernière opinion, c'est que les os du second rang étant beaucoup plus longs que ceux du premier, ne paraissent pas être des phalanges, parce que les premières devraient être plus longues que les secondes. Dans un individu plus avancé en âge et plus grand, on pourrait trouver d'autres indices pour la vraie dénomination de ces parties.

## DESCRIPTION DE L'AÏ.

L'aï ressemble à l'unau par la forme du corps et des jambes; mais il en diffère par la qualité et les couleurs du poil, par la figure du museau, par le nombre des doigts des pieds de devant et par la queue, car il en a une petite, tandis que cette partie manque en entier dans l'unau. La *pl.* 191, *fig.* 1, représente des jeunes aïs en différentes attitudes; le même animal est représenté dans un âge plus avancé, *même planche, fig.* 2. L'aï qui a servi de sujet pour cette description était fort petit; il avait la tête plus allongée que celle de l'unau, et le museau beaucoup plus court, de sorte que l'ensemble du museau et de la tête formait un groupe plus arrondi; la mâchoire inférieure avait tant d'épaisseur que l'ouverture de la bouche se trouvait au milieu de la face antérieure du museau; il était si court que la bouche, sans être excessivement grande, s'étendait de chaque côté presque jusqu'au-

dessous de l'angle postérieur de l'œil; le nez avait un peu de saillie: le front était moins élevé que celui de l'unau et les oreilles encore plus courtes, elles ne paraissaient au dehors que par un rebord couvert de poil. Il y avait à chacun des quatre pieds trois ongles, semblables à ceux de l'unau, les ongles des pieds de devant étaient un peu plus grands que ceux des pieds de derrière; l'ongle du milieu dans chaque pied, était un peu plus long que les deux autres.

Les poils de l'aï étaient très-différents de ceux de l'unau et des autres animaux; ils ressemblaient à de l'herbe séchée; chacun de ces poils était aplati et avait beaucoup plus de largeur que d'épaisseur. Les poils de la tête et du cou étaient dirigés en avant et ne laissaient que les yeux et le museau à découvert; la couleur de ces poils était mêlée de brun et de blanchâtre; le brun dominait sur la tête, sur la poitrine, le ventre et les

côtés du corps, et il y avait plus de blanchâtre que de brun sur le dos.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	0	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	0	1	10
Circonférence du bout du museau.	0	2	3
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.	0	2	11
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	1	2
Distance entre les deux naseaux.	0	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	0	0	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	1	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	0	3
Ouverture de l'œil.	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	1
La même distance en ligne droite.	0	0	8
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles.	0	4	6
Longueur des oreilles.	0	0	2½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	0	5½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	2
Longueur du cou.	0	1	3
Circonférence du cou.	0	2	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	1
Circonférence du poignet.	0	1	8
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	0	2	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	1	9
Largeur à l'endroit du talon.	0	0	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	0
Largeur du pied de devant.	0	0	6
Largeur du pied de derrière.	0	0	6½
Longueur des plus grands ongles.	0	0	10
Largeur à la base.	0	0	1½

Il y a au Cabinet deux peaux d'āi; les os de la tête tiennent à l'une de ces peaux qui a un pied dix pouces de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est d'un pouce et demi: l'autre peau est à très-peu près de même

grandeur que la première; la tête y manque, mais les ongles y sont. Le poil de ces deux peaux est de même qualité que celui du jeune āi dont j'ai fait la description; il a jusqu'à deux pouces et un quart de longueur; les couleurs ne sont pas exactement les mêmes sur l'une et l'autre de ces peaux.

Sur la première, la face est entourée d'un poil court, roide, hérissé, de couleur blanchâtre à son origine et roussâtre à l'extrémité; le reste de la tête et le cou sont couverts de poil plus long, souple, brun et noirâtre. Il y a sur le garrot une bande longitudinale, formée par un poil court et d'un beau noir, et accompagnée de chaque côté par deux taches roussâtres; ces couleurs roussâtres et noires ont fait donner à l'āi le nom de *dos-brûlé*, parce qu'il semble que son poil ait été en effet brûlé sur le dos. Tout le dessus du corps de cet animal et les jambes sont mêlés de couleur brune, de roussâtre et de blanchâtre, le dessous du corps est brun avec un mélange de gris.

Les couleurs du poil de la seconde peau différent de celles de la première, en ce que le poil qui entoure la face est jaunâtre; celui de la tête et du cou n'est pas noirâtre, et il a plus de teintes de gris que de brun: les taches qui sont aux côtés de la bande noire du garrot, ont de belles teintes roussâtres, il n'y a aucune apparence de cette couleur sur le dessus du corps et sur les jambes, le gris et le blanchâtre y dominant sur le brun; le dessous du corps a aussi moins de brun que de gris: il se trouve à la racine des poils de ces deux peaux un duvet court et fin qui a la même couleur que les poils entre lesquels il est placé.

Les ongles sont jaunâtres et très-serrés les uns contre les autres; ceux des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur prise en suivant leur courbure, et ceux des pieds de derrière seulement un pouce trois lignes; les uns et les autres n'ont que trois lignes de largeur à la base.

La situation des viscères du jeune āi dont les dimensions ont été rapportées dans la table précédente, différerait de la situation des viscères de l'unau, en ce que les estomacs occupaient le côté gauche en entier, et que les circonvolutions du canal intestinal se trouvaient toutes dans le côté droit; aussi la portion de ce canal qui correspondait au colon des autres animaux, commençait dans la région iliaque droite, s'étendait en avant dans le côté droit, se repliait en dedans contre le

foie, et se prolongeait en arrière pour se joindre au rectum.

L'aï avait quatre estomacs comme l'unau, mais la panse (*ABCD*, *fig. 1*, *pl. 294*), où les estomacs sont vus par-dessus, et *fig. 2*, où ils sont vus par-dessous) diffère de celle de l'unau en ce que la convexité (*C*) était beaucoup plus allongée et formait un long prolongement (*CD*); le bonnet (*E*, *fig. 1* et *2*) était séparé de la panse par une scissure plus profonde (*G*, *fig. 2*); le fenillet (*H*, *fig. 1* et *2*) et la caillette (*F*) ressemblaient au fenillet et à la caillette de l'unau : mais il y avait une grande différence dans la conformation du prolongement (*CD*) de la panse de l'aï, comparé à la convexité de la panse de l'unau; le prolongement de l'aï était divisé intérieurement par deux cloisons longitudinales qui s'étendaient jusqu'aux trois quarts (*I*) de sa longueur, et qui le partageaient en trois loges; celle du milieu s'étendait jusqu'à l'extrémité (*D*) du prolongement; les loges postérieure et antérieure se terminaient (à l'endroit *I*) à cinq lignes de distance de l'extrémité du prolongement.

Les intestins avaient deux pieds deux pouces de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.

Le foie de l'aï était placé en entier à droite, et avait un ligament suspensoire comme celui de l'unau, mais il en différait par sa forme; il n'était composé que d'un seul lobe; il avait sur sa face postérieure des scissures qui formaient deux lobules.

La rate était oblongue et seulement un peu plus large à son extrémité du côté gauche que dans le reste de son étendue; son bord postérieur était découpé en deux endroits.

La trachée-artère (*AB*, *fig. 3*, *pl. 294*) s'étendait jusqu'à l'extrémité postérieure (*CD*) des deux poumons, à cet endroit elle formait un coude (*B*), se repliait en bas et se prolongeait en avant de la longueur (*BE*) d'un pouce, ensuite elle se repliait encore en bas et formait un autre coude sur le cœur (*F*) avant de se diviser en deux branches (*GH*).

Au reste, les viscères de l'aï m'ont paru ressemblants à ceux de l'unau.

Les os propres du nez et les extrémités des deux mâchoires étaient plus courts dans l'aï que dans l'unau, l'apophyse coronéide de la mâchoire inférieure était plus longue.

Le nombre des dents était le même dans le squelette d'aï et dans le squelette d'unau que j'ai vu; les dents de la mâchoire du dessous paraissaient ressemblantes pour la figure et la situation, mais les deux premières de la mâchoire du dessus étaient placées à proportion plus près l'une de l'autre dans l'aï que dans l'unau, et semblaient avoir plus de rapport à des incisives qu'à des canines; elles étaient très-petites, tandis que les canines du dessous étaient beaucoup plus grandes; la première des mâchoires du dessus se trouvait placée plus en avant que dans l'unau, les mâchoires de l'aï au lieu d'être pointues, comme celles de l'unau, étaient terminées par une face concave.

Le squelette d'aï qui a servi de sujet pour cette description, venait d'un individu très-jeune qui n'avait que des cartilages à la place des apophyses, des épiphyses, des os du sternum, du carpe, etc.

Au lieu d'avoir quarante-six côtes comme l'unau, l'aï n'en a que vingt-huit, quatorze de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses.

Il y a dans l'aï, comme dans l'unau, quatre vertèbres lombaires et quatre fausses vertèbres dans le sacrum, mais les fausses vertèbres de la queue sont au nombre de quinze dans l'aï; il m'a paru que la seconde et la troisième devaient toucher aux os ischiens lorsque l'ossification est faite en entier; il reste au-delà de ces os environ huit fausses vertèbres qui forment un tronçon de queue assez long pour sortir au-dehors; ainsi l'aï a, comme je l'ai déjà observé, une petite queue, tandis que cette partie manque en entier dans l'unau.

La partie inférieure des os de l'avant-bras est peu aplatie.

Il y a dans le métacarpe et le métatarse cinq os, dont le premier et le cinquième sont très-courts et ne forment que des tubercules. Les doigts sont au nombre de trois dans chaque pied, et n'ont chacun que deux phalanges comme les doigts de l'unau.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE L'UNAU ET DE L'AI.

1222. *Une peau d'unau.*

CETTE peau n'est pas entière, il en manque une partie à l'endroit de la tête, ce qui reste est long de deux pieds; le poil du garrot a jusqu'à six pouces de longueur; les couleurs sont moins foncées sur le poil de cette peau que sur celui de l'unau vivant, qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

1223. *Les quatre estomacs de l'unau.*

La description de ces estomacs fait partie de celle de l'unau, et ils sont représentés (planche 292).

1224. *Les parties de la génération de l'unau.*

C'est sur cette pièce que j'ai fait la description des parties de la génération de l'unau femelle. (Voyez la planche 293, figure 3.)

1225. *Un squelette d'unau.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description des os de l'unau. Il est remarquable entre tous les squelettés de quadrupèdes que j'ai observés, par le grand nombre des côtes qui monte à quarante-six.

1226. *Un fœtus d'ai.*

Le cordon ombilical tient encore au ventre de ce fœtus, qui n'a guère plus de six pouces de longueur; le poil a déjà jusqu'à neuf lignes sur le cou.

1227. *Un jeune ai.*

Ce petit animal n'est long que d'environ huit pouces; son poil a près d'un pouce et demi: il a été envoyé de Cayenne avec le

précédent, par M. Arthur, médecin du roi.

1228. *Une peau d'ai.*

Cette peau a été donnée au Cabinet par M. de Bonbarde, qui l'avait reçue de Cayenne; elle renferme les os de la tête: sa description se trouve dans celle de l'ai.

1229. *Autre peau d'ai.*

La description de cette peau, qui n'est pas entière à l'endroit de la tête, se trouve aussi dans la description de l'ai: la peau a été apportée d'Amérique par M. de la Condamine.

1230. *Les poumons et la trachée-artère de l'ai.*

La trachée-artère est en situation naturelle dans cette pièce; on y voit les courbures qu'elle forme entre les poumons, et dont j'ai fait mention dans la description de l'ai.

1231. *Un squelette d'ai.*

La description de ce squelette se trouve dans celle de l'ai.

1232. *Un très-grand ongle qui paraît venir de l'unau ou de l'ai.*

Je ne sais si cet ongle vient de l'unau ou de l'ai: il ressemble par sa forme aux ongles de ces deux animaux. Quoiqu'il ne soit pas entier, il a un demi-pied de longueur, prise en suivant sa courbure, et un pouce et demi de largeur à sa base. Il a été donné au Cabinet par M. de la Condamine, pour un ongle d'une grande espèce de paresseux.

## LE PECARI OU LE TAJACU <sup>(1)</sup>.

LE PECARI A COLLIER, DICOTYLES TORQUATUS; Cuv., Desm. — SUS TAJASSU; Linn., Erxleb., Bodd.

L'ESPÈCE du pecari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pecari ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier,

ou plutôt au cochon de Siam qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage; aussi le pecari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique*: cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus de deux ans un pecari avec des truies sans qu'il ait rien produit. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes; il a l'estomac et les intestins différemment conformés; il n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur, qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable: c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération; l'ondatra ou rat musqué de Canada, le musc ou chevreuil du musc l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture, que le pecari a sur le dos, est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin (2), aussi-bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions Philosophiques*, n° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme

(1) Le *pecari*, le *sanglier pecari*, nom que les Français habitués dans l'Amérique méridionale ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Sanglier appelé *pecari*. (Voyage de Desmarchais, tome 3, page 312.) — Cochon qu'on appelle *pecari*. (Voyage de Wafer, imprimé à la suite de celui de Dampier; Rouen, 1715, tome 4, page 222.) — *Pecaris*, espèce de cochons sauvages. (Voyage de Dampier, tome 4, page 69.)

*Nota.* Il y a peu d'animaux qui aient reçu autant de différents noms que celui-ci: les Sauvages du Brésil l'appelaient *tajassou*, suivant de Léry; *tajacu*, suivant Pison et Marcgrave; *caatigoara*, suivant Marcgrave; *tajoussou*, suivant Coréal (Voyage aux Indes orientales; Paris, 1722, tome 1, page 173.) Les Mexicains l'appelaient *quauthla coymatle*, ou *quapizott*, ou *coyamettl*. Les voyageurs l'ont aussi désigné par des noms différents: il s'appelle *pelas* à la baie de tous les Saints, suivant Dampier (tome 4, page 69); *javari* ou *paquire* à l'île de Tabago, suivant Rochefort (Relation de l'île de Tabago; Paris, 1666, page 31); *paquire* dans le pays des Amazones, selon Gumilla (Avignon, 1758, tome 2, page 6); *saino* ou *zaino* dans plusieurs endroits de l'Amérique, selon Joseph Acosta (Paris, 1600, page 196); *chuckie*, selon Oviedo (Hernand., Hist. Mex., pag. 649); *coscui*, selon Coréal (Voyage de Coréal, tome 1, page 84).

Aper mexicanus. (Faber, apud Hernand., Hist. Mex., pag. 637.)

Sus umbilicum in dorso habens. (Aldrov., de Quadrup. bisul., pag. 939.)

Tajacu. (Pison, Hist. Brasil., pag. 98; et Marcgrav., Hist. nat. Brasil., pag. 229.)

Tajacu seu aper mexicanus moschiferus. (Ray, Synops. quadrup., pag. 97.)

Sus minor umbilico in dorso. Cochon noir. (Barrière, Hist. de la France équin., pag. 161.)

Sus dorso cystifero, caudâ nullâ. (Linn., Syst. Nat., ed. 4, pag. 69; et ed. 6, pag. 12.) — Tajacu-Sus dorso cystifero, caudâ nullâ. (Ed. 10, pag. 50.)

Sus ecaudatus, folliculum ichorosum in dorso gerens. Aper mexicanus, le sanglier du Mexique. (Brisson, Regn. anim., pag. 111.)

(2) Voyez ci-après la description du pecari.



le dit Ray (1), un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui en font paraître trois; qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac, et non pas comme des estomacs différents.

Le pecari pourrait devenir animal domestique comme le cochon; il est à peu près du même naturel; il se nourrit des mêmes aliments; sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendrait meilleure par la castration: lorsqu'on veut manger de cette viande il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle; il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal, car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pecaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble; ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines; ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds: ils produisent en grand nombre, et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère et ne s'en séparent que quand ils sont adultes: on les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de

leur grossièreté, car ils ne connaissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent; seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénients, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun: ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine est très-forte, leur poil se hérissé lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pecari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du cochon marron; c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique: ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien; il en est de même du cochon de Guinée qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération: notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois; le pecari quoique assez féroce est plus faible, plus pesant et plus mal armé; ces grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses*, sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier; il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids: ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du Nord, ainsi l'on ne doit pas regarder le pecari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pecari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal; que cette odeur agréable se fait

(1) Ray, Synops. quadrup., pag. 99.

même sentir d'assez loin, et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire; l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir, ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air, mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du castoreum.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

M. de la Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pecari à Cayenne, bien distinctes et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres (1).

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description et la figure; et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme ceux de la petite après les chiens et les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes; et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse

sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes. Il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'approprient aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils se tiennent souvent dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières; ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos: cette glande répand une odeur fétide qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*, et qui se trouve également dans le continent de la Guyane; je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence; je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelque autre observateur pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le *patira* est de la grosseur du pecari  
» de la petite espèce; il en diffère par une  
» ligne de poils blancs qu'il a tout le long  
» de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à  
» la queue.

» Il vit dans les grands bois, dont il ne  
» sort point. Ces animaux ne vont jamais en  
» nombreuses troupes, mais seulement par  
» familles. Ils sont cependant très-communs,  
» ne quittent pas leur pays natal. On

(1) Ces caractères rapportent l'animal dont il s'agit ici, à l'espèce du pecari tajassou ou *dicotyles latibatus*.

» les chasse avec des chiens, ou même sans chiens si l'on ne veut pas s'en servir. » Quand les chiens les poursuivent, ils tiennent ferme, et se défendent courageusement. Ils se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-kabassous ont creusés, mais ils y entrent à reculons et autant qu'ils peuvent y tenir, et si peu qu'on les agace, ils sortent tout de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage; ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main pour les saisir par le cou à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir, et les tue avec un sabre.

» S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le chasseur n'ait pas le temps de le prendre, il en bouche la sortie et est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons. On les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits; mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tout moment. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, et toutes les saisons de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne soient tout-à-fait inondés.

» Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique: ce poil est comme celui du pecari doux et pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connaissent, et menacent de la tête et des dents ceux qu'ils ne connaissent pas. »

#### AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU PECARI.

LE PECARI TAJASSU, DICOTYLES LABIATUS; Cuv., Desm.—SUS TAJASSU; Linn., Erxleb.

Je suis maintenant assuré par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pecaris ou tajacus: la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure (*figure 1, planche 295*); mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, et il est en général beaucoup plus petit que le pecari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pecaris, par grandes troupes, et on les chasse de même; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pecari: mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très-distinctes; et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pecari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pecari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

---

## DESCRIPTION DU PECARI.

---

Le pecari (1) (*fig. 1, pl. 295*) ressemble beaucoup aux cochons par la forme du corps, et même par la conformation des parties extérieures qui caractérisent ces animaux et qui les font distinguer des autres; il a la tête grosse, le museau allongé et terminé par un

groin de cochon, le cou gros et court, le corps épais, les jambes courtes et le pied fourchu. Le pecari qui a servi de sujet pour cette description était plus petit que les cochons domestiques et presque aussi grand qu'un cochon de Siam de médiocre grandeur: il ressemblait même plus à ceux de cette race qu'à ceux de la race domestique; il n'y avait point d'enfoncement sur le bas du front; les oreilles étaient petites et droi-

(1) L'animal dont la description est ci-jointe est de l'espèce du pecari à collier, *dicotyles torquatus*; Cuv. Desm. 1826.

tes. Les défenses du dessous ne sortaient pas au-dehors des lèvres, elles formaient seulement une convexité de chaque côté dans la lèvre supérieure à l'endroit des défenses du dessus : cet animal n'a point de queue.

Mais le caractère le plus particulier au pecari et le plus extraordinaire est un orifice assez grand, placé au-dessus de la croupe (*fig. 2, pl. 295*, où le pecari est vu par-derrière pour faire paraître cet orifice); lorsque l'on comprimait les environs de ses bords, il en sortait une liqueur qui s'échappait d'abord par jets, et coulait ensuite peu à peu : cet orifice était caché sous les soies de l'animal, et placé au milieu d'un espace où il ne s'en trouvait point de grosses comme sur le reste du corps; il y avait seulement un poil noir, doux et assez rare, de sorte que l'on voyait la peau qui était aussi fort douce et de couleur brune. Les bords de l'orifice étaient un peu saillants; dans l'état naturel, il formait une fente qui avait deux lignes de longueur, et en effet on pouvait y introduire un stylet de deux lignes de diamètre qui pénétrait jusqu'à environ un pouce de profondeur.

Les soies du pecari avaient beaucoup plus de rapport aux piquants du hérisson qu'aux soies des cochons, et même du sanglier, car elles étaient plus grosses et plus fermes, en partie noires ou brunes et en partie blanches ou fauves. Les plus longues avaient jusqu'à quatre pouces et demi; elles étaient placées entre les oreilles le long du cou et du dos, où elles formaient une sorte de crinière qui se hérissait au gré de l'animal; les soies de la tête, des côtés du cou et du corps, et celles de la face extérieure de la cuisse avaient moins de longueur; celles du muscau, de la poitrine, du ventre et des jambes étaient fort courtes et entièrement noires, principalement sur le chanfrein, sur la face extérieure de l'avant-bras et sur le bas des quatre jambes. Les soies qui avaient plusieurs couleurs étaient brunes près de la racine; il y avait du blanc ou du fauve au-dessus du brun; plus haut elles étaient alternativement noires et blanches, ou fauves jusqu'à la pointe qui avait une couleur noire : mais ces couleurs étaient distribuées irrégulièrement, car les soies avaient du blanc ou du fauve en un, ou deux, ou trois endroits; celles qui étaient entre les oreilles avaient beaucoup de noir vers la pointe; au contraire il s'en trouvait sur le cou qui avaient peu de noir à la pointe, mais elles étaient fauves

sur un assez long espace au-dessous de la pointe, et l'assemblage de ces soies formait sur les côtés et le dessus du cou une sorte de collier de couleur fauve, qui avait environ un pouce de largeur. Au reste, la plus grande partie du corps de cet animal était mouchetée de noir et de blanc, ou de fauve; on ne voyait du blanc que sur le dos, et le fauve se trouvait sur la tête, sur les côtés du corps, etc. Les oreilles, la partie antérieure de la poitrine, les aisselles, la face intérieure de l'avant-bras, le milieu du ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe étaient presque nus.

Les ergots des pieds de devant étaient plus longs que ceux des pieds de derrière, qui n'avaient point d'ergot extérieur. Les défenses du dessus sortaient un peu au-dehors de la bouche; mais celles du dessous glissaient le long de la face antérieure des défenses du dessus, et même le long de la gencive sous la lèvre supérieure. Quoique cet animal n'eût point de queue, le bord supérieur de l'anüs formait cependant un tubercule d'un demi-pouce de longueur, de sept lignes d'épaisseur et de dix lignes de largeur à sa base; ce tubercule se rabattait sur l'anüs et en fermait exactement l'ouverture; il avait un os au-dedans, et il ressemblait à une petite queue.

pi. po. lig.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le boutoir jusqu'à l'anüs. . . . .	2	7	0
Hauteur du train de devant. . . . .	1	6	6
Hauteur du train de derrière. . . . .	1	4	4
Longueur de la tête, depuis le boutoir jusqu'à l'entre-deux des oreilles. . . . .	0	10	0
Circonférence du bout du groin, prise sur le boutoir. . . . .	0	5	4
Circonférence du groin, prise derrière le boutoir à l'endroit le plus mince. . . . .	0	4	8
Circonférence prise sur le coin de la bouche. . . . .	1	0	0
Circonférence prise au-dessous des yeux. . . . .	1	3	6
Contour de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre. . . . .	0	7	4
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	6½
Distance entre le boutoir et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	6	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	3	0

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	11	Largeur dans les pieds de derrière. . . . .	0	1	5
Ouverture de l'œil. . . . .	0	0	7	Distance entre les deux sabots. . . . .	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	4	6	Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant. . . . .	0	4	3
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	0	2	9	Circonférence sur les pieds de derrière. . . . .	0	3	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles. . . . .	0	10	0	Circonférence de la couronne dans les pieds de devant. . . . .	0	4	3
Longueur des oreilles. . . . .	0	2	4	Circonférence dans les pieds de derrière. . . . .	0	3	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	3	0				
Distance entre les deux oreilles, prise au bas. . . . .	0	2	8				
Longueur du cou. . . . .	0	3	9				
Circonférence prise derrière les oreilles. . . . .	1	8	0				
Circonférence prise devant les épaules. . . . .	1	11	4				
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	2	4	9				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	2	7	8				
Circonférence prise devant les jambes de derrière. . . . .	2	4	0				
Hauteur du bas du ventre au-dessus de terre sous les flancs. . . . .	0	8	0				
La même hauteur sous la poitrine. . . . .	0	7	6				
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	5	6				
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	0	6	8				
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	2	9				
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	5				
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	10				
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	3	2				
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des sabots. . . . .	0	4	6				
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	7	0				
Circonférence près du ventre. . . . .	0	9	6				
Largeur à l'endroit des talons. . . . .	0	1	11				
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3	8				
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des sabots. . . . .	0	6	4				
Longueur des ergots. . . . .	0	0	10				
Hauteur des sabots. . . . .	0	1	1				
Longueur depuis la pince jusqu'au derrière de la corne. . . . .	0	1	1				
Longueur depuis la pince jusqu'au derrière du pied. . . . .	0	1	3				
Largeur des deux sabots, prise ensemble dans les pieds de de-							

Ce pecari était mâle, et il pesait quarante-deux livres et demie. En enlevant la peau, il s'est trouvé à l'endroit de l'orifice (*A*, *fig. 1*, *pl. 296*) qui paraissait au-dehors sur la croupe, à trois pouces neuf lignes de distance de l'anus (*B*), une très-grosse glande (*CD*, vue par-dessus, *fig. 1*, et *AB*, vue par-dessous, *fig. 2*): elle était de figure ovale, convexe sur sa face supérieure et plate sur l'inférieure; son grand diamètre avait quatre pouces quatre lignes de longueur, et le petit trois pouces: l'épaisseur était d'un pouce trois lignes dans le milieu, et d'environ un demi-pouce sur les bords. Elle tenait à un muscle peaussier (*CD*, *fig. 2*, *pl. 296*) qui s'étendait sur le dos et sur les côtés du corps; ce muscle avait une ligne et demie d'épaisseur; il se prolongeait sous les bords de la glande (jusqu'à l'endroit *EEE*), et il y avait une aponévrose fort mince qui revêtait la face inférieure (*AB*) de cette glande: après avoir enlevé le muscle (*CD*), on voyait sur la face interne (*FG*) de la peau les racines des soies. En ouvrant la glande j'ai trouvé une sorte de bassinnet ou de poche qui avait un pouce de profondeur, neuf lignes de largeur de devant en arrière, et dont les parois latérales étaient à une distance fort petite l'une de l'autre. La substance de la glande était composée de petits corps glanduleux pelotonnés ensemble, adhérents les uns aux autres, et de couleur jaunâtre.

A l'ouverture de l'abdomen, je n'ai vu qu'une très-petite portion de l'épiploon qui recouvrait le troisième estomac (*A*, *fig. 1* et *2*, *pl. 297*) dans le côté droit. Je dis le troisième estomac parce qu'on en a distingué trois dans le pecari; mais je ne les distingue ici que pour désigner plus clairement la situation du viscère que l'on a prétendu être triple dans cet animal. Ce viscère occupait pres-

que la moitié antérieure de l'abdomen ; l'une (*B*, *fig.* 1) des cornes du second estomac (*C*, *fig.* 1 et 2) était placée près du cartilage xiphoïde et du foie, et l'autre (*D*) dans le côté gauche contre la rate. Le premier estomac (*EE*) se trouvait entre ces deux cornes sur les fausses côtes et un peu en arrière ; le troisième estomac (*A*) était dans le côté droit, il tenait au premier (*EE*) et il touchait à la corne antérieure (*B*, *fig.* 1) du second, au foie et à la rate. Le foie se trouvait en entier dans le côté droit. La rate s'étendait transversalement de gauche à droite dans le milieu de l'abdomen à l'endroit où les estomacs touchaient aux intestins. Le cæcum était à gauche dans la partie postérieure de l'abdomen ; le colon faisait de grandes circonvolutions à peu près ovales, placées obliquement de droite à gauche, et de devant en arrière dans le milieu et dans le côté gauche de l'abdomen ; enfin on voyait quelques portions des intestins grêles dans la région hypogastrique.

Le duodenum (*LK*, *fig.* 1, et *QR*, *fig.* 2, *pl.* 297) formait quelques petites sinuosités dans la région épigastrique ; les circonvolutions du jejunum étaient dans la même région sur les estomacs, celles de l'ileum se trouvaient dans la région ombilicale sur les grandes circonvolutions ovales du colon, dont il a déjà été fait mention, et dans la région hypogastrique.

Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur jusqu'à l'extrémité (*A*, *fig.* 1, *pl.* 298) de l'ileum ; le cæcum (*B*) était gros, court et pointu ; le commencement (*C*) du colon était aussi gros que celui (*D*) du cæcum à l'endroit où ces deux intestins se touchaient, mais le colon diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au rectum qui avait à peu près le même diamètre dans toute son étendue.

L'estomac du pecari a une figure si irrégulière et si extraordinaire que Tyson en a compté trois ; mais Falcobergius n'en reconnaît qu'un avec deux appendices.

En supposant qu'un estomac doive avoir deux orifices, et qu'il en faille trois pour distinguer deux estomacs dans le même animal, on peut conclure que le pecari n'a qu'un seul estomac, car il n'a que deux orifices, comme l'estomac de l'homme et de la plupart des animaux. Les aliments y entrent par l'orifice qui est à l'extrémité de l'œsophage (*F*, *fig.* 1 et 2, *pl.* 297) et en sortent par le pylore (*G*) ; mais l'estomac du pecari a tant d'étranglements, de renflements et d'appen-

lices qu'il paraît former plusieurs estomacs lorsqu'on ne l'observe qu'à l'extérieur ; aussi m'a-t-il paru, à la première inspection des viscères de cet animal, qu'il avait plusieurs estomacs : j'ai décrit plus haut leur situation en les supposant au nombre de trois. Après avoir introduit de l'air dans ces prétendus estomacs, j'ai cru en distinguer au moins deux, mais après les avoir ouverts j'ai reconnu bien distinctement qu'il n'y en avait qu'un seul.

La partie (*EE*, *fig.* 1 et 2) que Tyson (1) donne pour le premier estomac, parce qu'elle est le plus près de l'orifice de l'œsophage (*F*), n'est séparée de la partie gauche (*BCD*, *fig.* 1), que le même auteur appelle le *second estomac*, et de la partie droite (*A*, *fig.* 1 et 2), qu'il nomme le *troisième estomac*, que par des étranglements (*HI*) qui ne forment point d'orifice au-dedans ; quoique la cavité de l'estomac soit rétrécie dans ces deux endroits, elle a cependant sept pouces de tour dans l'étranglement (*H*) du côté droit, et dix pouces dans celui (*I*) du côté gauche. De telles ouvertures ne doivent pas être regardées comme des orifices dans l'estomac d'un animal de la taille du pecari, d'autant plus qu'il n'y a au-dedans de l'étranglement gauche qu'un ligament musculueux pareil à celui qui se trouve à l'entrée des deux convexités postérieures de la panse du bœuf (2) et des autres ruminants.

Il m'a paru que l'étranglement (*I*) du côté gauche n'est formé que par la base des deux prolongements (*BD*, *fig.* 1, et *D*, *fig.* 2) qui ressemblent en quelque sorte à deux cornes, et qui tiennent au grand cul-de-sac (*C*, *fig.* 1) de l'estomac du pecari, comme le prolongement qui est au fond du grand cul-de-sac de l'estomac du sanglier, du cochon de Siam et du cochon domestique (3). L'étranglement (*H*, *fig.* 1 et 2) du côté droit, qui est à peu près à égale distance du pylore (*G*) et de l'insertion de l'œsophage (*F*), se trouve marqué, au moins en partie, dans la plupart des animaux quadrupèdes qui n'ont qu'un estomac, car il y a un angle très-aigu sur le côté antérieur de la partie droite de leur estomac.

(1) Transactions Philosophiques, n° 20, année 1683.

(2) Voyez le tome 1 des Mammifères, pl. 13, fig. 1 et 2.

(3) Voyez le même tome de cet ouvrage, pl. 32, fig. 1.

La partie (*EE*, *fig. 1* et *2*) de l'estomac avait un pied trois pouces de circonférence longitudinale, prise au côté gauche (*K*, *fig. 2*) de l'œsophage; cette circonférence s'étendait de part et d'autre jusqu'à l'endroit (*L*). La circonférence transversale de cette même partie, prise aux endroits (*MN*), était d'un pied quatre pouces. La partie (*NO*, *fig. 1*) avait en circonférence un pied neuf pouces et demi. La grande circonférence de la partie (*A*, *fig. 2*) était d'un pied six lignes, et la petite circonférence de huit pouces quatre lignes, étant prise aux endroits (*OP*).

On a représenté (*planche 299*) les parois antérieures (*ABC*) de l'estomac, une portion (*DE*) du duodenum, et la partie inférieure (*F*) de l'œsophage. Cet estomac a été coupé dans les endroits (*KLMHE*, *fig. 1*, *pl. 297*), jusqu'à *C*, et dans les endroits (*BCD*), de sorte que les parties (*GGHH*, *pl. 299*) correspondent aux parties (*EE*, *fig. 2*, *pl. 297*). La partie (*I*, *pl. 299*) correspond à la partie (*C*, *fig. 1*, *pl. 297*). La partie (*A*, *pl. 299*) correspond à la partie (*B*, *fig. 1*, *pl. 297*). La partie (*B*, *pl. 299*) correspond à la partie (*D*, *fig. 1*, *pl. 297*); et la partie (*KK*, *pl. 299*) correspond à la partie (*A*, *fig. 1*, *pl. 297*). Ainsi, pour rapprocher toutes les parties qui ont été séparées par la coupe, il faudrait que les bords (*LMNO*, *pl. 299*) fussent appliqués contre les bords (*PQRS*), et les bords (*TVIX*) contre les bords (*YPLZ*). Les parties (*GGHH*) étaient revêtues d'une membrane blanche et dure dont les bords (*aaaaa*) étaient dentelés: cette membrane ressemblait à celle dont il a été fait mention dans la description de l'estomac du cheval, du cochon, du rat d'eau et du campagnol. Les membranes intérieures de la partie (*KK*, *pl. 299*), qui correspondait à la partie (*A*, *fig. 1* et *2*, *pl. 297*), étaient fort épaisses, et formaient des plis qui avaient rapport à ceux de la caillotte des ruminants: les membranes du reste de l'estomac du pecari étaient fort minces, et ne différaient pas de celles de l'estomac de la plupart des autres quadrupèdes.

Le foie était composé de trois grands lobes, et il avait un ligament suspensoire (*A*, *fig. 1*, *pl. 300*) placé dans une profonde scissure (*B*) du lobe moyen (*CD*), et qui se trouvait à peu près dans le milieu du foie: cependant ce viscère était presque entier du côté droit, les estomacs occupant le côté gauche. Tyson a compté quatre grands lobes dans le foie du pecari, et Falcobergius prétend qu'il

n'a point de ligament suspensoire; le foie du pecari que je décris en avait un (tel qu'il est représenté *A*, *fig. 1*, *pl. 300*), et ce foie n'était composé que de trois grands lobes, en ne prenant pour des lobes distincts que ceux qui sont séparés des autres jusqu'à la racine du foie. En regardant celui-ci par sa face postérieure, il paraissait en effet composé de quatre lobes, parce que la scissure (*B*), où se trouvait le ligament suspensoire, était très-profonde, et s'étendait presque jusqu'à la racine du foie sur cette face; mais en le retournant on voyait que la même scissure ne s'étendait que jusqu'à la partie moyenne (*E*) du lobe sur sa face antérieure: cette scissure partageait le lobe moyen en deux portions (*CD*) à peu près égales; celle du dessus (*C*) était sous-divisée en deux parties (*FG*) par une petite scissure (*H*) où aurait été la vésicule du fiel si le pecari en avait eu une comme le sanglier, le cochon de Siam et le cochon domestique. Le lobe antérieur (*I*) était plus allongé, mais beaucoup plus étroit que le moyen; le lobe postérieur (*K*) était le plus petit des trois, et il avait deux ou trois appendices près de sa racine. Il se trouvait encore dans ce foie des échancrures et de petites scissures qui ne m'ont paru que des variétés accidentelles. Ce viscère était de couleur rougeâtre, plus pâle au-dehors qu'au-dedans: il pesait dix onces cinq gros.

La rate (*fig. 2*, *pl. 300*) était plate et peu épaisse; sa partie droite (*A*) était fort large, et diminuait peu à peu de largeur jusqu'à la partie gauche (*B*) qui était terminée en pointe: ce viscère avait au-dehors une couleur brune-grisâtre, et au-dedans une couleur rouge-noirâtre: il pesait une once deux gros.

Le pancréas était placé en entier du côté gauche; il avait deux branches, la plus longue s'étendait en arrière jusqu'à l'extrémité gauche de la rate, c'est-à-dire, jusque dans le milieu de l'abdomen, comme il a déjà été dit; la petite branche était dirigée du côté du duodenum.

Le rein gauche (*fig. 2*, *pl. 298*) était mince et allongé, il avait peu d'enfoncement (*A*); le bassin était aussi très-peu étendu, et on ne distinguait presque aucun des mamelons. Le rein droit (*fig. 3*) était difforme sur sa face inférieure (*A*), parce qu'il portait l'empreinte du troisième estomac, qui avait formé une troisième face (*B*) sur la partie antérieure du rein.

Le centre nerveux du diaphragme était

très-luisant et assez mince, mais la partie charnue avait beaucoup d'épaisseur.

Le poumon gauche n'avait que deux lobes (*AB*, planche 301); ils ressemblaient à ceux de la plupart des animaux quadrupèdes. Je n'ai pas vu le troisième dont Falcoburgius a fait mention. Le poumon droit était composé d'un très-grand lobe (*C*) et de trois petits, dont l'un se trouvait près de la base du cœur : une partie du grand lobe (*C*) semblait tenir la place d'une partie du lobe moyen et du lobe antérieur presque entier, de sorte que le lobe antérieur (*D*) était le plus petit de tous, et que le lobe moyen n'avait pas autant d'étendue que dans les autres animaux où il se trouve. Il y avait dans la partie supérieure du grand lobe une vessie (*E*) qui s'étendait presque d'un bout à l'autre; cette vessie s'est remplie d'air lorsque l'on a soufflé le poumon, et l'air y est resté quoique le poumon se soit désenflé : elle était presque cylindrique, et avait six pouces et demi de longueur sur deux pouces de diamètre dans les endroits les plus gros; ses parois étaient fort minces et aussi transparentes qu'une membrane allantoïde. Le lobe postérieur droit avait aussi une vessie (*F*), mais elle était un peu moins grande que l'autre, car elle n'avait que trois pouces dix lignes de longueur, et un pouce huit lignes de diamètre dans les endroits les plus gros.

Le cœur (*A*, fig. 1 et 2, pl. 302) se trouvait placé dans le milieu de la poitrine le long du sternum; sa pointe n'était que très-peu tournée à gauche.

L'aorte descendante (*BC*) était très-dilatée à environ quatre pouces de distance de la division du tronc (*D*, fig. 1) de l'aorte en ascendante (*E*, fig. 1 et 2) et en descendante. La dilatation de l'aorte descendante formait une protubérance (*FG*, fig. 1) qui ressemblait à un anévrisme, et qui avait cinq pouces sept lignes de longueur, et six pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus gros. Les membranes de cette portion de l'aorte étaient osseuses et si dures qu'elles résistaient au tranchant des ciseaux lorsque je les ai ouvertes dans leur longueur (*HHII*, fig. 2). Il s'est trouvé dans le dedans (*KL*) un très-gros caillot de sang qui est tombé de lui-même; en l'observant j'y ai reconnu une substance polypeuse à laquelle le caillot adhérait, et qui formait l'un de ses côtés. Après en avoir séparé le sang et avoir étendu cette substance, elle s'est trouvée plate, elle avait en-

viron deux pouces de longueur et de largeur, et trois lignes d'épaisseur à l'endroit le plus épais, car elle était très-mince sur ses bords, et se terminait par des fibres très-fines : cette substance était molle. Les membranes de l'aorte avaient un quart de ligne, et même une demi-ligne d'épaisseur dans quelques endroits de la coupe (*HI*); ses parois étaient en partie osseuses et en partie membraneuses. Sa substance osseuse était formée par écailles qui adhéraient aux parois intérieures de l'artère. La dilatation de l'aorte n'était pas une conformation accidentelle et particulière au pecari qui m'a servi de sujet pour cette description : il n'y a guère lieu de douter que tous les individus de cette espèce ne soient ainsi conformés, puisque celui qui a été décrit par Tyson avait aussi l'aorte dilatée au même endroit; cependant la forme du gonflement était différente, car il y avait trois protubérances de grosseur inégale, peu éloignées l'une de l'autre; la plus grosse était du côté du cœur, et la plus petite se trouvait près des artères iliaques. Tyson a vu dans l'intérieur de deux de ces protubérances, qu'il ouvrit, des cellules que je n'ai pas trouvées dans mon sujet et qui n'y étaient pas, puisque dès que l'aorte fut ouverte, la substance qu'elle renfermait tomba d'elle-même, comme je l'ai déjà fait remarquer.

La langue était, comme celle du cochon, parsemée de grains blancs, et couvertes de papilles très-fines. Il y avait sur la partie postérieure deux glandes plates, placées comme celles de la langue du cochon, et à peu près de la même grandeur.

Le palais était traversé par environ quatorze sillons, dont les bords ressemblaient, par leur forme et leur position, à ceux du palais du cochon. L'épiglotte était épaisse et échancrée dans le milieu de ses bords. Le cervelet était placé derrière le cerveau comme le cervelet du cochon, mais les anfractuosités du cerveau et du cervelet du pecari n'étaient pas figurées comme celles du cerveau et du cervelet du cochon. Le cerveau du pecari pesait deux onces cinq gros, et le cervelet quatre gros et vingt-six grains.

Je n'ai point reconnu de mamelons sur le ventre ni sur la poitrine, sans doute qu'ils étaient confondus avec des tubercules assez gros qui étaient sur la peau à la racine de chacune des soies.

Le pecari avait pour la génération les mêmes parties que le sanglier, le verrat et le



cochon de Siam : je n'y ai trouvé que des différences de proportion que l'on pourra reconnaître en comparant la table suivante avec celle des parties molles intérieures des cochons, qui est dans la description de ces animaux (1). Le gland du pecari avait à proportion autant de longueur que celui des cochons, mais il était aplati sur les côtés, et sa pointe n'avait qu'une très-petite courbure. Les deux plis de la verge n'étaient éloignés l'un de l'autre que de neuf lignes. Les testicules et les tubercules des épidiymes n'étaient pas si gros à proportion que dans le verrat et le sanglier. La vessie avait une figure fort irrégulière; elle était oblongue, et son côté supérieur était très-convexe, tandis que l'inférieur était presque plat sur sa longueur. J'ai vu dans les vésicules séminales des pelotons de matière épaisse et jaunâtre; il y avait à la racine des vésicules deux glandes qui avaient chacune sept lignes de longueur, cinq lignes de largeur et trois lignes d'épaisseur; leur substance était compacte et jaunâtre; elles contenaient une liqueur fluide qui m'a paru suinter dans l'urètre par plusieurs petits orifices placés à quelque distance au-devant des grands orifices des vésicules séminales. Les prostates étaient fort longues, et placées à côté de l'urètre comme celles du sanglier auxquelles elles ressemblaient parfaitement. La substance intérieure des testicules avait la même couleur et la même conformation que dans cet animal. Le pecari avait aussi des cordons sous la verge comme les cochons.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum.	19	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	0
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros.	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	0
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros.	0	3	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	2	9
Longueur du cæcum.	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus gros.	0	10	6
Circonférence à l'extrémité.	0	1	3

Circonférence du colon dans les endroits les plus gros.	0	8	0
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	3	6
Circonférence du rectum près du colon.	0	3	6
Circonférence du rectum près de l'anus.	0	4	6
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble.	8	0	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cæcum.	27	0	0
Circonférence de l'œsophage.	0	1	4
Circonférence du pylore.	0	1	9
Longueur du foie.	0	6	3
Largeur.	0	6	2
Sa plus grande épaisseur.	0	1	1
Longueur de la rate.	0	8	1
Largeur dans le milieu.	0	1	7
Largeur de l'extrémité droite.	0	2	1
Largeur de l'extrémité gauche.	0	0	5
Épaisseur.	0	0	5
Épaisseur du pancréas.	0	0	2½
Longueur des reins.	0	2	11
Largeur.	0	1	5
Épaisseur.	0	0	9
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe.	0	1	10
Largeur.	0	4	2
Longueur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum.	0	1	0
Largeur de chaque côté du centre nerveux.	0	2	0
Circonférence de la base du cœur.	0	6	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.	0	3	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	2	2
Longueur de la langue.	0	5	6
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.	0	2	0
Largeur de la langue.	0	0	11
Longueur du cerveau.	0	2	6
Largeur.	0	2	3
Épaisseur.	0	1	1
Longueur du cervelet.	0	1	1
Largeur.	0	1	6
Épaisseur.	0	0	11
Distance entre l'anus et le scrotum.	0	1	9
Épaisseur du scrotum.	0	2	2

(1) Voyez tome I des Mammifères, page 249.

	pi.	no.	fig.	
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce. . . . .	0	8	0	pas verticalement en bas comme dans le sanglier et les cochons.
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland. . . . .	0	2	5	Le pecari a quatre dents incisives, deux canines et douze mâchelières dans la mâchoire du dessus; six incisives, deux canines et douze mâchelières dans celle du dessous, ce qui ne fait en tout que trente-huit dents au lieu de quarante-quatre qui se trouvent dans le sanglier et dans les cochons. La partie saillante des défenses de la mâchoire supérieure du pecari est dirigée en bas et un peu obliquement en dehors; elle passe derrière la partie saillante des canines de la mâchoire du dessous qui est dirigée moins obliquement en dehors que dans le sanglier et les cochons, aussi elle approche de plus près l'os de la mâchoire supérieure; et elle passe à l'endroit où est la troisième dent incisive des cochons et contre l'arête osseuse qui est dans le pecari comme dans les cochons au-dessus des défenses de la mâchoire supérieure; le contact des défenses inférieures du pecari donne à cette arête une forme différente de celle qu'elle a dans les cochons, car au lieu d'être transversale elle est en grande partie verticale. Les mâchelières diffèrent principalement de celles des cochons en ce qu'elles ne sont pas hérissées de tubercules; il n'y a point de dent mâchelière contre la défense du dessous, ni contre la défense du dessus comme dans les cochons, aussi ne s'en trouve-t-il que six de chaque côté de chacune des mâchoires, dans le pecari, au lieu de sept qui sont dans les cochons.
Longueur du gland. . . . .	0	4	2	
Largeur. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	
Longueur de la verge, depuis la bifurcation du corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce. . . . .	0	6	9	
Largeur de la verge. . . . .	0	0	2	
Épaisseur. . . . .	0	0	2 $\frac{3}{4}$	
Longueur des testicules. . . . .	0	1	6	
Largeur. . . . .	0	1	1	
Épaisseur. . . . .	0	0	7 $\frac{1}{2}$	
Largeur de l'épididyme. . . . .	0	0	2 $\frac{1}{2}$	
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{3}{4}$	
Longueur des canaux déférents. . . . .	0	9	6	
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$	
Grande circonférence de la vessie. . . . .	1	1	0	
Petite circonférence. . . . .	0	10	0	
Longueur de l'urètre. . . . .	0	3	0	
Circonférence. . . . .	0	0	9	
Longueur des vésicules séminales. . . . .	0	2	0	
Largeur. . . . .	0	1	2	
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	

Le museau du squelette (*fig. 1, pl. 303*) du pecari est moins allongé que celui du cochon à proportion de la longueur de la tête depuis les orbites des yeux jusqu'à l'occiput; le front est plus convexe que celui du cochon de Siam, mais le chanfrein ne forme point de concavité au-devant des orbites, et le sommet de la tête est bien moins élevé que dans le sanglier et le cochon. La partie inférieure de la mâchoire du dessous est arquée sur sa longueur, les branches sont verticales et leur contour est plus arrondi et plus saillant que dans le sanglier et les cochons; le bord osseux des orbites est interrompu d'environ la dixième partie de leur circonférence; l'extrémité antérieure des os du nez est moins saillante que dans les cochons. L'os de la pommette et celui de la mâchoire supérieure forment de chaque côté de la tête une arête très-forte qui ne se trouve point sur l'os de la pommette du sanglier et des cochons, et qui est très-petite sur l'os de leur mâchoire. L'apophyse styloïde de l'os temporal du pecari est dirigée obliquement en bas et en arrière, et non

Les apophyses transverses de la première vertèbre cervicale du pecari ont moins de longueur de devant en arrière que celles du cochon; l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est moins large, plus épaisse et moins inclinée en arrière; celles de la troisième et de la quatrième vertèbre ne forment que de petites tubérosités.

Le pecari a, comme le cochon, quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, sept vraies et sept fausses. Le sternum du squelette qui sert de sujet pour cette description, paraît avoir été composé de six os comme celui du cochon, mais il n'y a que l'articulation du premier os avec le second qui soit bien marquée; on n'aperçoit que des vestiges de l'articulation du second os avec le troisième; les autres os sont ankylosés: mais en comparant le sternum du pecari à celui du cochon, tant pour la forme que pour les articulations des côtes, on

reconnait qu'elles s'articulent avec les mêmes parties du sternum dans ces deux animaux.

Il n'y a que cinq vertèbres lombaires dans le pecari; à juger du nombre des fausses vertèbres de l'os sacrum par le nombre des trous, il est composé de cinq fausses vertèbres : il n'y en a que sept dans la queue. Le côté supérieur de la partie antérieure de l'os de la hanche ne s'étend pas comme dans le cochon jusqu'à la seconde fausse vertèbre de l'os sacrum : les trous ovalaires ont à proportion moins de largeur.

Les os de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuisse, de la jambe, du carpe, du métacarpe, du tarse et des doigts des pieds de devant m'ont paru ne différer de ceux du cochon que par les dimensions. On pourra juger de ces différences en comparant la table suivante avec celle des dimensions des os du cochon (1).

Il n'y a que trois os dans le métatarse et trois doigts dans les pieds de derrière (2); le doigt du milieu et le doigt extérieur sont aussi grands l'un que l'autre, et à peu près aussi grands que les deux doigts du milieu des pieds de devant; le doigt intérieur des pieds de derrière est beaucoup plus petit que les deux autres et à peu près de même longueur que les doigts extérieur et intérieur des pieds de devant, quoique son ergot soit plus petit que celui de ces deux doigts, comme il a déjà été dit au commencement de cette description.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, mesurée en ligne droite depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité des prolongements de l'occiput. . . . .	0	9	0
Largeur de la tête au-dessous des orbites. . . . .	0	4	0
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis l'extrémité des dents incisives jusqu'au contour de ses branches. . . . .	0	6	5
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des défenses. . . . .	0	1	2½
Distance mesurée de dehors en			

	pi.	po.	lig.
dehors à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	2	9
Distance entre les orbites des yeux et l'ouverture des narines. . . . .	0	4	0
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	1	1
Largeur. . . . .	0	0	11
Largeur des orbites. . . . .	0	1	2
Hauteur. . . . .	0	1	½
Longueur des crochets du dessus au-dehors de l'os. . . . .	0	1	3
Largeur à la base. . . . .	0	0	6
Longueur des crochets du dessous au-dehors de l'os. . . . .	0	1	8
Largeur. . . . .	0	0	5
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	0	3
Largeur. . . . .	0	0	8
Épaisseur. . . . .	0	0	5
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde. . . . .	0	2	3
Longueur des troisièmes os. . . . .	0	0	8
Largeur de la fourchette, prise au-devant de la bifurcation. . . . .	0	0	8
Longueur des côtés de la fourchette. . . . .	0	0	11
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	0	8
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	0	8
Longueur des apophyses transverses de devant en arrière. . . . .	0	1	0
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	0	11
Hauteur de l'apophyse épineuse. . . . .	0	0	10
Largeur. . . . .	0	1	3
Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale. . . . .	0	3	0
Hauteur de celle de la dernière, qui est la plus courte. . . . .	0	0	11
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue. . . . .	0	0	9
Longueur des premières côtes. . . . .	0	2	9
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large. . . . .	0	1	3
Longueur de la huitième côte, qui est la plus longue. . . . .	0	6	9
Longueur de la dernière des fausses côtes, qui est la plus courte. . . . .	0	4	3
Largeur de la côte la plus large. . . . .	0	0	6½
Longueur du sternum. . . . .	0	7	0
Hauteur des apophyses épineuses des premières vertèbres			

(1) Voyez tome I des Mammifères, pag. 241.

(2) Tyson donne quatre doigts aux pieds de derrière, et seulement trois aux pieds de devant. (Trans. Phil., n° 20, 1683.) Cependant c'était le contraire dans notre pecari; il avait quatre doigts aux pieds de devant, et seulement trois aux pieds de derrière.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
lombaires, qui sont les plus longues. . . . .	0	0	11	Longueur du fémur. . . . .	0	5	8
Longueur de l'apophyse transverse de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue. . .	0	1	0	Diamètre de la tête. . . . .	0	0	7½
Longueur du corps de la troisième vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	0	10½	Circonférence du milieu de l'os.	0	1	10
Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	3	6	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	2
Largeur de la partie antérieure.	0	2	0	Longueur des rotules. . . . .	0	1	½
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue. . . . .	0	0	8	Largeur. . . . .	0	0	8
Longueur du côté supérieur de l'os de la hanche. . . . .	0	1	7	Épaisseur. . . . .	0	0	6½
Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'au milieu du côté supérieur.	0	3	9	Longueur du tibia. . . . .	0	5	1
Largeur au-dessus de la cavité cotyloïde. . . . .	0	0	8½	Largeur de la tête. . . . .	0	1	3
Longueur de la gouttière. . . . .	0	2	1	Circonférence du milieu de l'os.	0	1	8
Longueur des trous ovalaires. . .	0	1	2	Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	0	8	Longueur du péroné. . . . .	0	4	11
Largeur du bassin. . . . .	0	1	9	Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	0	7
Hauteur. . . . .	0	2	5	Largeur de la partie supérieure.	0	0	5½
Longueur de l'omoplate. . . . .	0	5	1	Largeur de la partie inférieure.	0	0	5½
Longueur de sa base. . . . .	0	2	7	Longueur du calcaneum. . . . .	0	1	10½
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	0	7	Longueur des deux os du milieu du métacarpe . . . . .	0	2	1
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	0	7½	Longueur des os extérieur et intérieur du métacarpe. . . . .	0	1	5
Longueur de l'humérus. . . . .	0	5	6	Longueur de l'os du milieu et de l'os extérieur du métatarse. . .	0	2	2
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	1	11	Longueur de l'os intérieur du métatarse. . . . .	0	1	8
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	10	Longueur des os des premières phalanges des deux doigts du milieu des pieds de devant. . .	0	0	10
Largeur de la partie inférieure.	0	1	1	Longueur des os des secondes phalanges. . . . .	0	0	6
Longueur de l'os du coude. . . . .	0	5	2	Longueur des os des troisièmes phalanges. . . . .	0	0	10
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	4	Longueur des os des premières phalanges des doigts intérieur et extérieur des pieds de devant. . . . .	0	0	5
Longueur de l'os du rayon. . . . .	0	3	9	Longueur des os des secondes phalanges. . . . .	0	0	3
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	8	Longueur des os des troisièmes phalanges. . . . .	0	0	4

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU PECARI.

893. *De longues soies de la crinière d'un pecari.*

Les plus longues de ces soies ont jusqu'à quatre pouces et demi de longueur; elles sont plates; leur plus grande largeur n'est que d'environ un quart de ligne.

894. *Des soies d'autres parties du corps d'un pecari.*

Les plus petites de ces soies ont moins d'un pouce de longueur, et les plus grandes ont jusqu'à trois pouces et demi; elles sont plates comme celles de la crinière.

895. *La glande odoriférante d'un pecari avec la portion des téguments qui la recouvre.*

Cette portion des téguments de la croupe du pecari est assez grande pour que l'on y voie non-seulement l'orifice de la glande odoriférante et la peau qui l'entourne, et qui n'a qu'un poil noir et doux, mais aussi les soies qui sont au-delà et qui couvrent l'orifice lorsqu'elles sont couchées. La glande se

trouve en entier dans cette pièce qui est conservée dans l'esprit de vin.

896. *Le cœur et une portion de l'aorte descendante d'un pecari.*

On a gardé cette pièce dans l'esprit de vin pour faire voir la partie de l'aorte descendante du pecari, qui est dilatée et qui forme une grosse protubérance. Elle est fendue d'un bout à l'autre, de sorte que ses parois intérieures et l'épaisseur de ses membranes sont en évidence.

897. *Le squelette d'un pecari.*

C'est le squelette qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os du pecari.

898. *L'os hyoïde d'un pecari.*

Les deux premiers os sont très-longs en comparaison des seconds et des troisièmes: les seconds ont le moins de longueur. On n'aperçoit presque aucun vestige d'articulation dans la fourchette. Cet os hyoïde vient du pecari qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

LE BABIROUSSA <sup>(1)</sup>.

LE COCHON BABIROUSSA, SUS BABYRUSSA; Linn., Erxleb., Cuv., Desm.

QUOIQUE nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue; il a les jambes plus hautes et le museau moins long, il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine, il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues; mais le caractère le plus remarquable, et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en percant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux; et ces

défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiiciens, même habiles, tels que Grew (2), que ces défenses ne devaient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes; ils fondaient leur sentiment sur ce que tous les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée en bas; que dans le babiroussa comme dans les autres, la mâchoire supérieure a tous ses alvéoles tournés en bas tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seuls alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournés en haut (*voyez la fig. 2, pl. 303*); et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses qui se dirigent en haut au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes; mais ces physiiciens se sont trompés: la position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose et n'en sont pas l'essence; ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents, ce n'est qu'une singularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable, ce-

(1) *Babiroussa* ou *babiroesa*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

*Babiroussa* seu *porcus indicus*. Iconem animalis in insulâ Java novæ Bataviæ, jan. 1650, depictam, et cranii quod Hafniæ vidi, naturæ studiosorum in gratiam addendam existimavi. (Th. Bartholini, *Hist. anat.*, cent. 2, hist. 96, fig. *ibid.*.)

*Babiroussa*. (Pison, *Comment. et append. in Bonti.*, pag. 61, fig. *ibid.*.)

The horned hog. *Babiroussa*. (Grew's *Mus. reg. Soc.*, pag. 27.)

*Porcus indicus babiroussa dictus*. (Ray, *Syn. anim. quad.*, pag. 96.)

*Babiroesa*. (Description des Indes orientales, par François Valentin, en hollandais; Amsterdam, 1726, vol. 3, pag. 268.)

*Aper indicus orientalis, babiroesa dictus*. (Seba, vol. 1, pag. 89, tab. 50, fig. 2.)

*Sus caudatus, dentibus caninis superioribus ab origine sursum versis, arcuatis, caudâ floccosâ...* *Aper orientalis, le sanglier des Indes*. (Brisson, *Regn. anim.*, pag. 110.)

*Babiroussa, sus dentibus duobus caninis fronti innatis*. (Linn., *Syst. Nat.*, ed. 10, pag. 70.)

(2) On his upper jaw, he has two horns... Bartholine calls them teeth; yet are they not teeth, but horns; because they are not, as all teeth, even the tusks of an elephant, fixed in the jaw, with their roots upward, but downward: and so their alveoli are not open downward within the mouth, but upward upon the top of the snout, etc. (Grew's *Mus. reg. Soc.*, pag. 28.)

pendant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers ; ils vont de même en troupes, et ont une odeur forte qui les décèle, et fait que les chiens les chassent avec succès ; ils grognent (1) terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous, car celles de dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent ; quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'approprient aisément, et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps : comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout, ils s'accrochent (2) à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge (3).

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels ; il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays, le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins. D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupes, ne se mêlent jamais, les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre ; ceux-ci marchent plus légèrement, ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres, pour éventer de loin les chiens et les chasseurs ; lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs, car ils nagent très-long-temps, et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits (4) de l'Asie méridionale et de l'A-

frique, comme aux Célèbes, à Estrila (5), au Sénégal (6), à Madagascar : car il paraît que les sangliers de cette île, dont parle Flaccourt (7), et dont il dit que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez, sont des babiroussas. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle ; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux, semblent s'accorder sur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

#### ADDITION A L'ARTICLE DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête dépouillée des chairs (*figure 2, planche 303*) ; nous donnons ici (*figure 1, planche 304*) la figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal était représenté debout, et l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, où l'animal était couché sur le ventre ; cette dernière esquisse envoyée par M. Pennant, était surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature ; sa couleur est noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne*

de Xoelache, surtout à Xoela Mangoli, comme aussi dans l'île de Bangay, sur la côte d'ouest des Célèbes, et encore plus à Manado. (Description des Indes orientales, par Valentin, tome 3, page 369 ; traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail.) *Nota.* La plupart des faits que nous avons rapportés ci-dessus, au sujet des habitudes naturelles du babiroussa, sont tirés de ce même ouvrage de Valentin.

(5) Entre plusieurs marchandises que les Hollandais tirent de la côte d'Estrila, ils en rapportent des dents de sangliers qui les ont plus belles que les éléphants. (Voyage de Robert Lade, traduit de l'anglais ; Paris, 1744, tome 1, page 121.)

(6) J'aperçus enfin un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique... Il était noir comme les sangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avait quatre grandes défenses, dont les deux supérieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front où elles imitaient les cornes que portent d'autres animaux. (Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 76.)

(7) Voyage à Madagascar, par Flaccourt, page 152.

(1) Mus. Worm., pag. 340. — Pison, Append. in Bont., pag. 61.

(2) Description des Indes orientales, par Franz. Valentin, vol. 3, page 268.

(3) Voyez ce fait à l'article de l'éléphant, dans ce volume.

(4) On trouve les babiroussas en grande quantité dans l'île de Boero, ainsi qu'à Cajely, dans les îles

à manger. Notre dessinateur ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la *fig. 1* de la *pl. 304*, qui ne

peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU BABIROUSSA.

1202. *La tête osseuse d'un babiroussa.*

LA plus grande différence qui soit entre la tête décharnée (*fig. 2, pl. 303*) du babiroussa et celles du sanglier et des cochons que j'ai observées, est dans la direction des défenses supérieures (*ABCD*), mais il y a aussi d'autres différences qui se trouvent dans la forme des os et dans le nombre des dents incisives et des machelières. Le museau (*EF*) du babiroussa est à proportion moins allongé que celui des cochons; l'ouverture (*GF*) des narines est plus court et le nez plus large; le front (*H*) et le sommet de la tête ne diffèrent de ces mêmes parties vues dans le cochon de Siam (*I*), qu'en ce que le front est plus convexe; les bords osseux (*E*) des orbites du babiroussa ne sont interrompus que dans une huitième partie (*J*) de leur circonférence, parce que l'apophyse orbitaire supérieure (*K*) de l'os de la pommette est plus longue que dans le sanglier et les cochons.

Il n'y a que trente-quatre dents, savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus, et six à celle du dessous, deux canines et dix machelières à chaque mâchoire; les incisives et les machelières n'ont paru avoir beaucoup de ressemblance avec celles du sanglier et des cochons; les défenses du babiroussa ont aussi des rapports avec celles des cochons et des sangliers, même par leur direction. Pour reconnaître ces rapports, il faut remarquer que les alvéoles de la mâchoire supérieure de presque tous les animaux sont dirigées perpendiculairement au bord de la mâchoire, ainsi leur fond est en haut et leur orifice en bas; dans les cochons et les sangliers, les alvéoles des défenses de cette mâchoire

sont dirigés obliquement, de façon que leur fond est en arrière et l'orifice en avant, et que le fond est placé un peu plus haut que l'orifice; par conséquent la racine de la défense entre dans la mâchoire obliquement de devant en arrière et de bas en haut, tandis que les racines des dents canines qui correspondent à ces défenses dans la plupart des autres animaux, sont dirigées en ligne à peu près verticale; cette différence est encore plus grande dans le babiroussa, car non-seulement le fond de l'alvéole est en arrière, et l'orifice en avant comme dans les cochons et dans les sangliers, mais l'orifice est placé plus haut que le fond, et par conséquent la racine de la défense entre dans la mâchoire obliquement de devant en arrière et de haut en bas; la différence de direction qui est entre les défenses du babiroussa et celles des cochons et des sangliers, vient de ce que les défenses du babiroussa sont dirigées en haut contre la mâchoire au sortir de l'alvéole, et que les défenses des cochons et des sangliers s'écartent en dehors, de manière que l'orifice de l'alvéole reste placé plus bas que dans le babiroussa; mais la partie supérieure des défenses des cochons et des sangliers se prolonge en haut et un peu en arrière; et si le museau de ces animaux n'était pas plus long que celui du babiroussa, et si leurs défenses avaient autant de longueur que les siennes, elles approcheraient aussi près des yeux: les défenses supérieures de la tête de babiroussa qui sert de sujet pour cette description, s'étendent en haut et se courbent en arrière; leur extrémité est recourbée en bas et même en avant et un peu en dehors; elles approchent des yeux à la distance d'un pouce et demi; les défenses (*CD*) de la mâchoire inférieure sont courbées en arrière, et s'étend-

(1) Voyez tome I des Mammifères, page 252.



dent obliquement en haut et un peu en dehors, de sorte qu'elles ne touchent pas à celles du dessus : toutes ces défenses ont beaucoup de longueur ; celles du dessus sont les plus longues, elles sortent de sept pouces un quart hors de l'alvéole, elles ont un pouce huit lignes de la circonférence à la

base ; celles du dessous sont plus grosses, leur base a deux pouces de circonférence, mais leur longueur n'est que de trois pouces neuf lignes ; ces quatre défenses sont un peu aplaties sur les côtés, leur substance est une sorte d'ivoire qui prend un très-beau poli.

---

## LE SANGLIER DU CAP VERT.

LE PHASCOCHOERE A INCISIVES, PHASCOCHOERUS AFRICANUS; Fréd. Cuv.,  
Desm. — SUS AFRICANUS; Linn., Erxleb.

Il y a dans les terres voisines du cap Vert un autre cochon ou sanglier, qui par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paraît être d'une race, et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiroussa : ces défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents ; elles ont un demi-pied de longueur, et cinq pouces de circonférence à la base, et elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau (1). Ce caractère seul ne suffirait pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière ; mais ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelières. Cependant nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert : ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base ; elles étaient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avaient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle ; elles paraissent être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devait avoir la mâchoire plus large que les au-

tres : ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire.

### SUPPLÉMENT A L'ARTICLE DU SANGLIER DU CAP VERT.

LE PHASCOCHOERE SANS INCISIVES, PHASCOCHOERUS ETHIOPICUS; Fréd. Cuv. — SUS ETHIOPICUS; Linn., Gmel.

Nous avons donné une notice (celle qui précède) au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, et que nous avons appelé *sanglier du cap Vert*. Nous avons dit que par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure il nous paraissait être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, et par la grande largeur et la forme de ses mâchoires ; que néanmoins nous avions vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert, puisque ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base, etc., ce qui nous faisait présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert pouvait être une simple variété, et non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre professeur en histoire naturelle, à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, et ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivants.

(1) Voyez la description ci-après de la tête de cet animal.

« Je crois avec vous, monsieur, que le sanglier représenté dans la planche que je vous ai envoyée, est le même que celui que vous avez désigné par le nom de *sanglier du cap Vert*. Cet animal est encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre visite, et cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au gouverneur du cap de Bonne-Espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avait jamais vu de semblable. Si, contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon et vous, le voyiez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur et l'a éventrée. »

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner et graver ce même animal dont nous donnons ici la figure (fig. 2, pl. 304). Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* et les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, et aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; et ces deux derniers auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivait à M. Daubenton, qu'un jeune médecin établi à La Haye, en avait donné la description dans un ouvrage qui probablement ne nous était pas encore parvenu, et qu'il en avait fait faire la planche. Ce jeune médecin est probablement M. Pallas, et c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connaissance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, surtout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain et de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paraît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal,

et qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Vert, mais encore dans celles du cap de Bonne-Espérance, nous l'appellerons le *sanglier d'Afrique*, et nous allons en donner l'histoire et la description par extrait d'après MM. Pallas et Vosmaër.

Celui-ci l'appelle *porc à large groin* ou *sanglier d'Afrique*; il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, et du pecari ou tajuac d'Amérique, et aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue et des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Vert, qu'on conserve dans le Cabinet du Roi, dit qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre sujet. »

Et de là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense comme moi, que ce sanglier du cap Vert, dont je n'avais vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les naturalistes.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avait été pris entre la Cafrerie et le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'était le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paraissait différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avait mis cet animal dans une cage de bois, et, « comme j'étais prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'était pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère; il courait bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, et prenait avidement ce que nous lui présentions; ensuite l'ayant laissé seul pendant quelques moments, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avait déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrîmes ensuite, d'une rigole très-profonde qui passait au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, et avec l'aide de plusieurs hommes, qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, et de le faire rentrer dans sa cage, qui était à claire-voie. Il mar-

qua son chagrin par des cris aigus et lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paraît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit l'auteur dont l'ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, et qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

» Il semble l'emporter en agilité sur les pores de notre pays, il se laisse frotter volontiers de la main, et même avec un bâton; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière, faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, et secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paraît fort gai, il saute et donne la chasse aux daims et aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante; il exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, et que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fro-mage vert; il mange de toutes sortes de graines; sa nourriture à bord du vaisseau était le maïs et de la verdure autant qu'on en avait; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge et du blé sarrasin, avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour cette mangeaille, et pour les racines d'herbes et de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange, il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, et il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe et l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non-seulement placés beaucoup plus haut et plus près l'un de l'autre que dans les autres pores, mais étant encore à côté et en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

» La tête est d'une figure affreuse; la forme un peu aplatie et large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, et à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux.

*Dimensions prises à la mesure du Rhin.*

	pi.	po.
Longueur du corps entier. . . . .	4	3
Hauteur du train de devant. . . . .	2	3
Hauteur du train de derrière. . . . .	1	11 $\frac{1}{6}$
La plus grande épaisseur du corps.	3	1 $\frac{1}{6}$
La moindre épaisseur du corps près des cuisses. . . . .	2	10 $\frac{1}{2}$
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles. . . . .	1	3
Largeur de la tête entre les lambeaux. . . . .	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur du groin entre les défenses.	0	6 $\frac{2}{16}$
Longueur de la queue. . . . .	0	10 $\frac{1}{16}$

» La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il me paraît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, et les pieds plus courts.

» La tête, en comparaison de celle des autres pores, est difforme, tant par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati et très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas et coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voient que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure et épaisse à côté, près des défenses, par-dessus et autour desquelles elle est fort avancée et pendante, formant, surtout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante et cartilagineuse qui couvre les coins du museau.

» Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies et dures.

» Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées et saillantes de cinq pouces et demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors et se terminant en une pointe obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure sont beau-

coup plus petites, moins recourbées, presque triangulaires et usées par leur frottement continué contre les défenses supérieures, elles paraissent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en arrière dans le museau, et la résistance de l'animal nous a empêchés de les voir.

» Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus hauts dans la tête, et plus près l'un de l'autre et des oreilles que dans le porc commun. L'iris est d'un brun foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, roides, droits et fort serrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

» Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, et immédiatement au-dessous se font voir deux pellicules rondes, plates, épaisses, droites et horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur et largeur est d'environ deux pouces un quart... sur une ligne droite entre ces pellicules et le museau, paraît de chaque côté de la tête une protubérance dure, ronde et pointue, saillante en dehors.

» La peau semble fort épaisse et remplie de lard aux endroits ordinaires, mais d'étendue au cou, aux aines et au fanon; en quelques endroits elle paraît légèrement cannelée, inégale et comme si la peau supérieure muait par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petite brosse de trois, quatre et cinq poils, qui sont plus ou moins longs et posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paraît ridé, et il est garni de poils blancs et bruns fort serrés, qui partant du centre s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. De là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs et gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste ils sont clair-semés. C'est principalement sur la nuque du cou et sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies qui sont aussi les plus serrées et les plus longues, leur couleur est le brun-obscur et le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces de longueur avec l'épaisseur de celles des porcs

communs, et se fendent de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin sur le dos elles s'éclaircissent et diminuent tellement en nombre, qu'elles laissent voir partout la peau nue. Du reste, les flancs, le poitrail et le ventre, les côtés de la tête et le cou, sont garnis de petites soies blanches.

» Les pieds sont conformes à ceux de nos porcs, divisés en deux ongles pointus et noirs. Les faux ongles posent aussi à terre, mais sont pendants la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, rase et se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérents à la peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

» La couleur de l'animal est noirâtre à la tête, mais d'un gris-roux clair sur le reste du dos et du ventre.

» Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, et venu de même du cap de Bonne-Espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier était plus petite et le museau moins large. Il lui manquait les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyait de petites éminences qui en paraissaient être les bases ou principes, mais il n'y avait point ces protubérances rondes et pointues qui sont placées en ligne droite, entre ces lambeaux des yeux et le museau; en revanche les défenses sont beaucoup plus grandes; les supérieures qui ont des deux côtés une profonde fossette ou cannelure, et qui se terminent en pointes aiguës, sortant de plus de six pouces et demi des côtés du museau, et les inférieures de deux pouces et demi; celles-ci par leur frottement contre les premières, sont obliquement usées et par-là fort aiguës. La grandeur des défenses du dernier sujet, montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux pieds. »

M. Vosmaër termine ainsi cette description, et soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam et à la Chine; et les grosses défenses

que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois il y a environ trente ans, défenses qui étaient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat et de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Com-merson, dans laquelle il est dit que l'on voit à Madagascar des cochons sauvages dont la tête, depuis les oreilles jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soient deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste la chair de ce cochon est glai-reuse et a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *sanglier du cap Vert*, parce que la tête nous avait été envoyée des terres voisines de ce Cap; qu'ensuite je nomme *sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoisais la feuille précédente et que j'en corrigeais l'é-preuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle édition de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, et j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connaissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, et j'a-rouve que c'est avec la plus grande satisfac-tion que j'ai parcouru l'édition entière, qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes et les additions de M. Allamand, si ju-dicieuses et si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter: je les insè-rerai donc dans ce volume, à la suite des ar-ticles auxquels ces observations ont rapport. Je me serais dispensé de copier ce que l'on vient de lire, j'aurais même évité quelques recherches pénibles et plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avais eu plus tôt connaissance de ce travail de M. Al-lamand. Je crois que l'on en sera aussi satis-fait que moi, et je vais commencer par don-ner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

MAMMIFÈRES. Tome III.

### ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DU SANGLIER D'A-FRIQUE (1).

« Dans l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon (2), il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la nature en classes et en genres, qu'ils dis-tinguent par des caractères tirés de quel-ques-unes de leurs parties. Quoique les rai-sons par lesquelles il appuie ce qu'il avance soient sans réplique, elles auraient acquis un nouveau degré de force, s'il avait connu l'ani-mal représenté dans la *planche I* (3).

» C'est un sanglier qui a été envoyé, en 1765, du cap de Bonne-Espérance à la mé-nagerie du prince d'Orange, et qui jusqu'alors a été inconnu de tous les naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de no-tre cochon d'Europe un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de nouvelles ano-malies, qui le distinguent de tous les autres du même genre; car non-seulement il a la tête différemment figurée; mais encore il n'a point de dents incisives, d'où la plupart des nomenclateurs ont tiré les caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit point constant dans nos cochons domestiques.

» M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui ne perd aucune oc-casion de rassembler, et d'envoyer en Eu-rope, tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquait qu'il avait été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, et que c'était le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé une autre l'année passée, qui vit encore; et en 1757, il en avait envoyé une peau dont on n'a pu conserver que la tête: ce qui semble indiquer que ces ani-maux ne sont pas rares dans leur pays na-tal. Je ne sais si c'est d'eux que Kolbe a

(1) Hist. nat., etc., édition de Hollande; Amster-dam, chez J.-H. Schneider, in-4° à deux colonnes, 1771, tome 15, pages 45 et suiv.

(2) Voyez le tome 5 de cet ouvrage, édition de Hollande, page 45.

(3) *Nota.* Cette planche I de M. Allamand est la même que notre planche 304, fig. 2, de ce volume.

voulu parler, quand il dit (1) : « On ne voit » que rarement des *cochons sauvages* dans » les contrées qu'occupent les Hollandais : » comme il n'y a que peu de bois, qui sont » leurs retraites ordinaires, ils ne sont pas » tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les » tigres et autres animaux de proie les dé- » truisent si bien, qu'ils ne sauraient beau- » coup multiplier. »

» Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien conclure, et ensuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmilier ou le tamandua, qui est un animal d'Amérique, qui ne ressemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un auteur aussi mal instruit ?

» Notre sanglier africain ressemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse ; ce qui frappe d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque côté de la mâchoire supérieure, et qui sont dirigées presque perpendiculairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur, et se terminent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites, et surtout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire inférieure, et s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses supérieures, quand la gueule est fermée : ce sont là de puissantes armes dont il peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

» Sa tête est fort large et plate par-devant ; elle se termine en un ample boutoir, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, et d'une dureté qui approche de celle de la corne ; il s'en sert comme nos cochons pour creuser la terre ; ses yeux sont petits et placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi ; ils sont moins distants l'un de l'autre et des oreilles que dans le sanglier européen ; au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une espèce de sac très-ridé ; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève et forme deux excroissances qui, vues d'une

certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles, elles en ont la figure et la grandeur, et sans être fort mobiles elles forment presque un même plan avec le devant de la tête ; au-dessous, entre ces excroissances et les défenses, il y a une grosse ver-rue à chaque côté de la tête : on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, et qui inspire de la crainte par la grandeur de ses défenses. MM. Pallas (2) et Vosmaër (3), qui nous en ont donné une bonne description, disent qu'il était fort doux et très-approivoisé quand il arriva en Hollande ; comme il avait été plusieurs mois sur un vaisseau, et qu'il avait été pris assez jeune, il était presque devenu domestique ; cependant si on le poursuivait, et s'il ne connaissait pas les gens, il se retirait lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, et ceux-là même qu'il voyait tous les jours devaient s'en défier. L'homme à qui la garde en était confiée en a fait une triste expérience : cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, et d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidents dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, et de le tenir dans un endroit renfermé, où personne ne pouvait en approcher. Il est mort au bout d'une année, et sa déponille se voit dans le cabinet d'histoire naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, et qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune, ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne sa joie par des bonds et des sauts, et en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons ; il tient alors sa queue élevée et fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitants du Cap lui ont donné le nom de *hartlooper*, ou de coureur.

» On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de ceux qui

(2) Voyez *P. S. Miscellanea zoologica*; et ejusdem *Spicilegia zoologica*, fasciculus secundus.

(3) Voyez *Beschryving van een africaansch breed-sneutig varken*, door A. Vosmaër.

(1) Voyez sa description du cap de Bonne-Espérance, tome 3, page 43.

ont été connus jusqu'à présent, dans la race des cochons : quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, et la singulière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changements opérés par le climat, et cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce qui confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paraît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée ; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvait pas s'échapper, et là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après ; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paraît n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait été décrit par aucun voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flaccourt (1) dit qu'il y a à Madagascar des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, et que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon (2) croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, et peut-être a-t-il raison, peut-être aussi y est-il question de notre sanglier : ces cornes qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi-bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites ; et ce que Flaccourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier africain. M. Adanson (3), en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes : « J'ai perçus, dit-il, un de ces énormes sangliers, particuliers à l'Afrique, et dont je ne sache pas qu'aucun naturaliste ait encore parlé. Il était noir comme le sanglier

d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avait quatre grandes défenses, dont les deux supérieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitaient les cornes que portent d'autres animaux. » M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a voulu parler du babiroussa, et, sans son autorité, je serais porté à croire que cet auteur a indiqué notre sanglier ; car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en vue ; il est trop versé dans l'histoire naturelle, pour ignorer que cet animal a été souvent décrit, et qu'on trouve la tête de son squelette dans presque tous les cabinets de l'Europe.

Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique une autre espèce de sanglier qui ne nous est pas encore connue, et qui est celle qui a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner, est la description que M. Daubenton a donnée, d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert : ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, et serait tout-à-fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avait pas des dents incisives dans chacune de ces mâchoires. »

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand ; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, et des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives ; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre et le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paraît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, et de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paraissent être les mêmes.

#### AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU SANGLIER.

Nous avons dit (dans l'article qui précède) que le sanglier du cap Vert, dont M. Daubenton a donné la description des mâchoires, nous paraissait être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-

(1) Histoire de la grande île de Madagascar, page 152.

(2) Voyez tome 12 de cet ouvrage, édition de Hollande, page 178.

(3) Histoire naturelle du Sénégal, par Adanson, page 76 du Voyage.

distinctes (1). Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, surtout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, et particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du cap Vert, et deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du cap Vert a la tête longue et le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie a le museau très-large et aplati. Les oreilles sont droites, relevées et pointues; les soies qui les garnissent sont

très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre et les cuisses où elles sont plus longues que partout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, et ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non-seulement au cap Vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance (2). Il paraît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, et qu'il a désignée sous le nom de très-grand sanglier d'Afrique.

## LE COCHON DE GUINÉE.

LE COCHON DE GUINÉE, *SUS PORCUS*; Linn., Erxleb., Gmel. — *SUS SCROFA*, Var.  $\varepsilon$ ; Desm.

QUOIQUE cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat; nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et produisent ensemble; le cochon de Guinée est à peu près de la même figure que notre cochon et de la même grosseur que le cochon de Siam, c'est-à-dire, plus petit que notre sanglier ou que notre cochon; il est originaire de Guinée, et a été transporté au Brésil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal; il y est domestique et tout-à-fait privé; il a le poil court, roux et brillant; il n'a point de soies, pas même sur le dos; le cou seulement et la croupe près de l'origine de

la queue sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps; il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles, qu'il a très-longues, très-pointues et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité (3): au reste, cette race de cochon, qui selon Marcgrave est originaire de Guinée, se trouve aussi en Asie et particulièrement dans l'île de Java (4), d'où il paraît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandais (5).

(3) Marcgrav., Hist. nat. Brasil., pag. 230, fig. *ibid.*

(4) Leurs pores (à l'île de Java) n'ont point de poil, et sont si gras que leur ventre traîne à terre. (Voyage de Mandelslo, tome 2, page 349.)

(5) Les cochons qui ont été apportés de Java au cap de Bonne-Espérance ont les jambes fort courtes, et sont noirs et sans soies; leur ventre qui est fort gros pend presque jusqu'à terre; il s'en faut de beaucoup que leur graisse n'ait la consistance qu'a celle des cochons d'Europe... La chair en est très-bonne à manger. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbi, tome 3, page 48.)

(1) Ainsi qu'on l'a vu, dans la synonymie que nous avons donnée, il est bien reconnu aujourd'hui, d'après les observations de M. F. Cuvier, que ces deux animaux sont effectivement d'espèce différente.  
DESM. 1826.

(2) M. Pennant, Hist. nat. des quadrup., vol. 1, pag. 132.



## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU COCHON,

ET DES ANIMAUX QUI ONT LE PLUS DE RAPPORT AVEC LUI, NOTAMMENT

LE SANGLIER DU CAP VERT <sup>(1)</sup>.1384. *La mâchoire inférieure d'un sanglier.*

CETTE mâchoire est remarquable par une difformité; les trois premières dents mâchelières et la défense du côté gauche y manquent, sans qu'il y ait sur le bord de la mâchoire aucun vestige d'alvéole, mais il y a quelques trous et des indices de carie sur les côtés. La première dent incisive du côté droit est déplacée; elle se trouve sur le milieu de la mâchoire vis-à-vis la défense du même côté, cependant la seconde dent incisive gauche touche par son extrémité à la première dent incisive droite; cette mâchoire a été envoyée de Reims, par M. Saviot, apothicaire.

1385. *Une tête de sanglier de Madagascar.*

Cette tête est décharnée; en la comparant avec des têtes de nos sangliers, de nos cochons et du cochon de Siam, j'ai trouvé qu'elle avait plus de rapport par sa forme avec la tête du cochon de Siam qu'avec les autres, en ce que le sommet de la tête est fort étroit près des arêtes transversales de l'occiput, et que le chanfrein est large, mais elle diffère des têtes de tous les cochons par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, et par le prolongement osseux qui est au-dessus du renflement des alvéoles des défenses de la mâchoire du dessus; ce prolongement n'est pas en forme de crête comme dans les sangliers, il est fort élevé et terminé par des tubercules: il y a aussi de semblables tubercules sur les bords

du chanfrein vis-à-vis les prolongements des alvéoles.

Les défenses, les dents incisives et les mâchelières m'ont paru ressemblantes à celles du sanglier et des cochons, excepté pour le nombre des mâchelières du dessous, il n'y en a que cinq de chaque côté; ainsi ce sanglier de Madagascar n'a en tout que quarante dents, tandis que nos sangliers et nos cochons en ont quarante-quatre, parce qu'il s'en trouve sept de chaque côté de chacune de leurs mâchoires.

1386. *Un fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus a huit jambes, deux corps et une seule tête; les deux corps sont réunis par la poitrine.

1387. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce monstre a deux corps et huit jambes, les deux corps sont réunis par la poitrine; il n'y a qu'une tête, mais l'occiput est double, car il se trouve deux oreilles sur le derrière de la tête et deux autres dans leur situation naturelle.

1388. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

La tête de ce fœtus est fort petite, et n'a point de face; on ne voit en avant que les deux oreilles qui sont peu éloignées l'une de l'autre et dirigées de chaque côté; il y a seulement entre les oreilles un enfoncement et quelques éminences, ce qui tient lieu de bouche et de museau.

1389. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus n'est difforme que sur le devant de la tête; le museau est gros et court, la lèvre du dessous forme un menton, celle du dessus se termine en pointe; il n'y a qu'un

(1) Nous profitons de ce titre pour placer ici plusieurs parties de la description du Cabinet que M. Lamouroux avait omises à la suite de l'article du cochon.  
DESM. 1826.

œil, il est grand et placé presque au milieu de la face un peu à droite, et au-dessous d'une sorte de trompe pendante obliquement au côté gauche de l'œil. Ce monstre a été envoyé de la Martinique.

1390. *Autre fœtus de cochon monstrueux.*

Ce fœtus a entre les deux yeux une trompe pendante; le museau est gros et court; la lèvre du dessus est recourbée à droite par son extrémité.

1391. *Une tête de cochon nouveau-né monstrueux.*

Les globes des deux yeux se touchent et sont en partie réunis; il y a une trompe placée au-dessus du double œil et saillante en avant; le museau est court et gros; la lèvre supérieure se termine en pointe.

1392. *Cochon monstrueux nouveau-né.*

Le museau de ce cochon est fort court et très-difforme; la lèvre inférieure est élevée, et forme une sorte de menton saillant et terminé par un petit tubercule; il y a au-dessus des narines une espèce de trompe pendante au-devant de la bouche.

1393. *Bézoard de cochon marron.*

Ce bézoard est aplati, il a près d'un pouce de diamètre et un demi-pouce d'épaisseur; les premières couches sont divisées en plusieurs pièces; leur surface est blanche ou blanchâtre et couverte de tubercules. La substance de ce prétendu bézoard m'a paru semblable à celle d'une pierre murale de la vessie.

1394. *Autres bézoards de cochon marron.*

Ces bézoards ne sont pas plus gros que des pois, ils ont plusieurs facettes; leur surface est de couleur grise et ressemble à celle d'un gravier qui s'est poli dans la vessie; ils sont au nombre de trois, j'en ai cassé un, il n'a qu'une écorce peu épaisse de substance pierreuse formée de plusieurs couches, le reste de l'intérieur est rempli par un noyau de matière brune qui ressemble à de la terre. Ces bézoards sont venus du Pérou avec celui qui est rapporté sous le numéro précédent.

1395. *Bézoard de porc.*

La longueur de ce bézoard est de dix-sept lignes, il a onze lignes et demie de diamètre, il pèse quatre gros et soixante-six grains; sa surface extérieure est d'un blanc

sale et ressemble à celle d'une pierre roulée: le bézoard a été cassé transversalement, on voit sur cette coupe que la substance de l'intérieur a une couleur grise tirant sur le brun; elle est composée d'aiguilles brillantes, dirigées du centre à la circonférence et très-serrées les unes contre les autres, excepté dans un espace de quatre lignes de diamètre au centre du bézoard, où les aiguilles sont mêlées d'une matière brune et laissent du vide entre elles; il y a quelques cercles concentriques qui indiquent les différents degrés de l'accroissement de ce bézoard: il a été envoyé du Pérou, sous le nom de *bézoard de porc* ou *cochon domestique*.

1439. *Une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert.*

La mâchoire du dessous est presque entière; celle du dessus a été coupée à l'endroit des premières mâchelières; à juger du sanglier du cap Vert par ces parties et par les dents qui y tiennent, je le crois d'espèce voisine, mais différente de celle de nos sangliers; il leur ressemble par l'os du boutoir, par les dents incisives et les défenses du dessous, et par deux incisives du dessus; il en diffère par l'étendue de l'ouverture des narines qui est beaucoup plus longue que dans les sangliers et les cochons, par la grandeur excessive des défenses de la mâchoire du dessus, par le nombre et la forme des dents mâchelières, par la grande largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des défenses, et par le contour et la longueur de ses branches qui sont moins recourbées et plus hautes que celles du sanglier et des cochons.

La mâchoire inférieure a environ un pied de longueur depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde; ses dents incisives sont au nombre de six; elles ressemblent à celles des sangliers et des cochons, excepté la dernière de chaque côté qui est inclinée par son extrémité contre l'avant-dernière; il n'y a que deux incisives à la mâchoire supérieure; les défenses du dessous ne sortent que de trois pouces au-dehors de l'alvéole, elles ont deux pouces quatre lignes de circonférence à la base; les défenses du dessus sortent de la longueur de près d'un demi-pied hors de l'alvéole, et ont jusqu'à cinq pouces de circonférence, elles sont recourbées en haut et en dedans à peu près comme les cornes du taureau ou du buffle; leur substance est de la nature de l'ivoire; il n'y a que trois

dents de chaque côté de la mâchoire inférieure, les deux premières sont de médiocre grandeur relativement à celle de la mâchoire; mais la dernière est très-grande, elle a deux pouces deux lignes de longueur prise de devant en arrière, et cinq ou six lignes de largeur de dehors en dedans; l'émail pénètre dans l'intérieur de ces dents et forme sur leur table dix-neuf ou vingt aires circulaires, ovales ou de figure irrégulière et de différentes grandeurs rangées sur trois files longitudinales; les plus petites sont dans la file du milieu; la mâchoire supérieure de la tête dont il s'agit a été coupée de façon qu'il n'y reste que deux petites dents machelières; si la partie du bord alvéolaire qui y manque n'était occupée que par une grosse dent qui correspondit à la grosse dent du dessous, le

sanglier du cap Vert n'aurait que vingt-quatre dents, tandis que les sangliers et les cochons en ont quarante-quatre.

1440. *La queue d'un jeune sanglier du cap Vert.*

Le tronçon de cette queue est aplati en dessus et en dessous; il n'a que des crins noirs, il en est plus garni sur le côté que sur les faces vers son extrémité; les crins des côtés sont disposés par bouquets en forme de petits pinceaux, et longs de trois ou quatre pouces.

1441. *Les quatre pieds d'un jeune sanglier du cap Vert.*

Il y a sur ces pieds des soies comme sur ceux des sangliers et des cochons; elles sont brunes.

## LE TAPIR OU L'ANTA <sup>(1)</sup>.

C'est ici l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être

rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions; au lieu des masses colossales que produit la terre

(1) *Tapir*, nom de cet animal dans son pays natal au Brésil. *Tapira*, selon M. de la Condamine. (Voyage de la rivière des Amazones, page 163.) *Tapier-été*, selon Marcgrave et Pison. *Été* est un nom adjectif, qui dans la langue brésilienne signifie grand; ainsi *tapier-été* veut dire grand tapir. *Tapihire*, selon Thevet. (Singularités de la France antarctique, page 96.) *Tapiroussou*, suivant de Léry. (Voyage au Brésil, page 151.) *Oussou* est un adjectif peut-être augmentatif comme *été*. Cet animal qui se trouve non-seulement au Brésil, mais dans la Guyane et au Pérou, s'appelle *maypouri*, dans la langue galibi sur les côtes de la Guyane; et *vagra* au Pérou, selon M. de la Condamine. (*Ibid.*) *Maypouri* ou *manipouri* à Cayenne, selon Barrère. (Histoire de la France équinox., page 160.) *Anta*, par les Portugais du Brésil et du Paraguay. *Ent*, selon Souchu de Rennefort (page 203). *Danta*, par les Espagnols et les Portugais, selon M. de la Condamine (page 163), et selon Christophe d'Acuna (Relation de la rivière des Amazones, traduite par Gomberville; Paris, 1682, tome 2, page 157); et aussi selon Charlevoix (Histoire du Paraguay, tome 1, page 32). *Ante*, selon Herrera (Description des Indes occidentales; Amsterdam, 1622, page 25); et selon Maffée (Histoire des Indes, traduite par de Pure, page 69). *Beori*, à la Nouvelle-Espagne. (Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Pré-

vôt, tome 2, page 636.) *Dante* ou *danta*, selon Joseph Acosta. (Histoire naturelle des Indes, etc., traduite de Robert Regnault, page 204.) *Nota*. Quelques voyageurs l'ont appelé *mulet* ou *mule sauvage*, *âne-vache*, *vache sauvage*. — Les dantes, dit Acosta, ressemblent aux petites vaches et encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes. (Histoire naturelle des Indes, page 200.) — *Tapiroussou*, *âne-vache du Brésil*.... On peut dire que cet animal est demi-vache et demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue qu'il a fort courte que des dents, lesquelles il a beaucoup plus tranchantes et plus aiguës. (Voyage de de Léry, page 151.) — Le *tapihire* me semble participer autant de l'âne que de la vache. (Thevet, page 96.) — Les antes sont des bestes quasi comme des mulets, moindres toutefois. (Herrera, page 251.)

*Tapierete* Brasiliensibus, Lusitanis *anta*. (Marcgrav., Hist. Brasil.)

*Tapierete*. (Pison, Hist. nat. Brasil., pag. 101, fig. *ibid.*)

Sus aquaticus multisulcus. *Tapierete* Brasiliensibus Marcgravii an vitulus Jonstonii *tapir*, *maypouri*. (Barrère, Histoire nat. de la France équinox., page 160.)

*Tapirus*. Le *tapir* ou *manipouri*. (Brisson, Regn. anim., pag. 119.)

antique de l'Asie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit ; des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent : et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes même sont imparfaites et paraissent avoir été négligées ou manquées ; les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue ; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble ; et quelques-uns, tels que les fourmiliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger ; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu, mais sans cornes et sans queue ; les jambes courtes, le corps arqué, comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse, comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé ; la tête grosse et longue avec une espèce de trompe, comme le rhinocéros ; dix dents incisives et dix molaires à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants, etc. : au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner (1), nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature,

(1) Nous avons remplacé ce dessin de M. de la Condamine par une figure nouvelle faite d'après le tapir vivant de la ménagerie, et nous y avons joint celle d'un jeune individu couvert de sa livrée.

DESM. 1826.

(2) *Tapiere* Brasilensibus, Lusitanis *anta*. Animal quadrupes, magnitudine juveni semestris ; figurâ corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali, verum crassiori, oblongo, superius in acumen desinente ; promuscide super os prominente quam validissimo nervo contrahere et extendere potest ; in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ ; inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ anteriùs fastigiatæ, et in quolibet de-

Marcgrave (2) et Barrère, et présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il me paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux (3), qui ne sort que de

cem dentes incisores supernè et infernè ; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus, sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ità ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas quas versus anteriora surrigit. Crura vix longiora porcinis, et crassiuscula, in anterioribus pedibus quatuor unguulas, in posterioribus tres ; media inter eas major est in omnibus pedibus ; in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterioris est adjuncta : sunt autem unguulæ nigricantes, non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret caudâ et ejus loco processum habet nudum pilis, conicum, parvum more *cutian* (agouti). Mas membrum genitale longè exserere potest instar cercopitheci : incedit dorso incurvato ut *capybara* (cabiai). Catem solidam habet instar alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbra lucidâ, maculis variegatus albicanibus ut capreolus ; in adultis fuscus sive nigricans sine maculis. Animal interdum dormit in opacis sylvis latitans. Noctu aut manè egreditur pabuli causâ. Optimè potest natare. Vescitur gramine, arundine sacchariferâ, brassicâ, etc. Caro ejus comeditur, sed ingrati saporis est. (Marcgrav., Hist. Brasil., pag. 229.) — *Tapir* ou *maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre ; il a le poil fort court mêlé de blanc et de noir en manière de bandes qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il siffle comme un *yard* ; il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable. (Barrère, Essai sur l'Histoire naturelle de la France équinox., page 160.)

(3) *Tapiere*, bestia iners et secors apparet, adeoque lucifuga ut in densis mediterraneis sylvis interdum dormire amet : ità ut si detur animal aliquod, quod noctu tantum, nunquam verò de die venetur, hæc sanè est brasiliensis bestia, etc. (Hist. nat. Brasil., pag. 101.) — L'anta broute l'herbe pendant le jour, et la nuit il mange une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil... La chasse de l'anta ne se fait que la nuit, et elle est fort aisée ; on va attendre ces animaux dans leurs retraites, où ils se rendent volontairement en troupes, et quand on les voit venir on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent de telle sorte qu'ils se renversent les uns sur les autres, etc. (Histoire du Paraguay, par le P. Charlevoix, t. 1, pag. 33.) — Les antes se cachent de jour dans les tanières, et sortent seulement de nuit pour prendre leur réfection. (Description des Indes occidentales, par Herrera, page 251.)

nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs; dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé, il se jette à l'eau (1), s'y plonge et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaitre : ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre (2), mais il en diffère autant par la nature, qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut pour en être assuré que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnons de l'hippopotame : quoique habitant des eaux, le tapir ne se nourrit pas de poisson, et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes (3), il n'est pas carnassier; il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armés contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide et fuit tout combat, tout danger : avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court : il marche ordinairement de compagnie et quelquefois en grandes troupes; son cuir (4) est d'un tissu très-ferme et si serré, que souvent il résiste à la balle; sa chair est fade et grossière (5), copendant les Indiens

la mangent : on le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guyane, aux Amazonnes (6), et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne (7).

#### ADDITION A L'ARTICLE DU TAPIR OU MAÏPOURI.

Cet animal qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme et en approche encore moins par la grandeur : il sera facile d'en faire au juste la comparaison; car j'ai cru devoir donner ici une seconde figure du tapir qui est plus exacte que celle qui avait été faite sur une esquisse dessinée par feu M. de la Condamine (8); celle-ci a été prise sous nos yeux et sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Ruggieri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

On voit que l'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi dispre-

(1) Le manipouri est une espèce de mulet sauvage; on tira sur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il se plonge, et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure. (Lettres édifiantes, 24<sup>e</sup> recueil; Lettre du P. Fauche, datée d'Ouyapok, 20 avril 1738.)

(2) *Hippopotamus amphibius pedibus quadrilibis*; habitat in Nilo... *Hippopotamus terrestris pedibus posticis trisulcis*. *Tapiiere* habitat in Brasiliâ. (Linn., Syst. Nat., édit. 10, pag. 74.)

(3) Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes et aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite, il n'est nullement dangereux; les Sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausse-trapes. (Voyage de de Léry, page 152.)

(4) Les Sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, et après qu'il est bien sec ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau... Et cette peau, ainsi séchée, est si dure que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. (*Idem.*)

(5) La chair du manipouri est grossière et d'un goût désagréable. (Lettres édifiantes, 24<sup>e</sup> recueil, page 347.)

(6) On trouve dans les environs de la rivière des Amazonnes un animal appelé *danta*, de la grandeur d'une mule, et qui lui ressemble fort en couleur et en la forme du corps. (Relation de la rivière des Amazonnes, par Christophe d'Aéna, tome 2, page 177.) — L'élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la Cordillère de Quito, n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guyane. Je donne ici le nom d'élan à l'animal que les Espagnols et les Portugais connaissent sous le nom de *danta*. (Voyage de la rivière des Amazonnes, par M. de la Condamine, page 163.)

(7) Une nouvelle espèce de tapir, plus grande que celle d'Amérique, a été découverte dans l'Inde par feu M. Duvaucel. DESM. 1826.

(8) Ayant donné une figure nouvelle du tapir, très-préférable à celles de Buffon, nous n'avons pas cru devoir faire recopier ces dernières. DESM. 1826.

portionnés, si le tapir indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau où il est aisé de les tirer, mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant; il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues, car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais (1), parce que leur allure est brusque, et que sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux. Les terres voisines du haut des rivières de la Guyane, sont habitées par un assez grand

nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre et pour les suivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu; que les chasseurs et les Sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils se défendent avec les dents, et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit; non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois et reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable pour la couleur et par l'odeur à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extraits les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon, il

(1) Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre, il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté, il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques Nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, les yeux sont petits et très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat, il s'en sert comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe; sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle est presque sans poils.

» Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé, les jambes sont courtes et grosses, les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante, cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins, les dents incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et ont des surfaces fort étendues.

» En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avait frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant.... Les pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux ruminants.... Cependant le maïpouri a trois poches ou estomacs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le premier que j'ai toujours trouvé comme un ballon.... Cet estomac répond à la panse du bœuf, mais ici le réseau ou

bonnet n'est presque point distinct; de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième estomac nommé le *feuille* est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup plus petits, et que les tuniques en paraissent plus minces: enfin le troisième estomac est le moins grand et le plus mince, on n'y observe dans l'intérieur que de simples rides; et je l'ai presque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant, il avait bien supporté la mer et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien-démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture et d'examiner les parties intérieures, chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie, une grande exactitude dans ses opérations. De plus, cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations, et en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal; la capacité en était à la vérité fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique qui n'avait qu'une seule issue dans le duodenum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon: cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le

docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pecari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel au reste il a donné une très-bonne description dans les *Transactions Philosophiques*, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le *pecari* a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir par deux étranglements qui semblent au premier coup d'œil en indiquer trois (1).

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, et qu'il n'est point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc., mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand et plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs et plus épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la même façon, et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents qui indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros et pèsent jusqu'à douze ou quatorze onces chacun.... La verge est grosse et n'a qu'un corps carverneux. Dans son état ordinaire, elle est renfermée dans une poche considérable, formée par le fourreau, mais lorsqu'elle est en érection, elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées, avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté; ses mamelles au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses, elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre, chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'est pour y chercher sa subsistance, et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse il nage parfaitement bien, et plonge aussi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de temps que tout autre animal terrestre, aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson, sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres; c'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture, cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie; il a la vue et l'ouïe très-fines, au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit, et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal très-solitaire est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à se défendre des hommes; il n'en est pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé, il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds; lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apportait jeune, et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton; il par-

(1) Voyez dans ce volume, page 300.



vint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivait comme le chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait, il lui léchait les mains; enfin il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté et revenir chaque soir; néanmoins lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché, il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réussirent que pendant un temps; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfouça sa cabane et se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, et la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se poster au milieu des bois, il donnait cinq à six coups d'un sifflet fait exprès, et qui imitait très-bien leur cri; s'il s'en trouvait quelqu'un aux environs il répondait tout de suite, et alors le chasseur s'acheminait doucement vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps en temps, et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal pendant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet Indien allait alors sur les petites hauteurs et tâchait d'en découvrir quelqu'un et de le tuer au gîte: mais cette manière était bien plus stérile que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les tirer, parce que leur peau est si dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner, et avec les balles et même les lingots, il est rare qu'on les tue du premier coup: on ne saurait croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'est

pas absolument mauvaise à manger, celle des vieux est coriace, et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle des jeunes est meilleure et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extraits du Mémoire de M. Bajon les faits anatomiques, je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs qui néanmoins n'en font qu'un; j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes et je l'ai pressé avec force, il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires; cette extrémité des trompes qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paraît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de communications avec son intérieur; mais ils sont formés par des replis membranaires, produits par la membrane qui leur est fournie par les ligaments larges, au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, est un phénomène qui portera sans doute quelque atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches pour qu'il ne me restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans celles qui avaient porté, car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à

cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite; le colon avait beaucoup d'ampleur; il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu; la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

	pi.	po.	lig.
Longueur du foie. . . . .	0	11	0
Épaisseur du foie. . . . .	0	3	6
Largeur du foie. . . . .	1	1	0

(Il n'y avait point de vésicule de fiel, mais seulement un conduit biliaire qui s'ouvrait dans le duodenum à côté du canal pancréatique.)

Longueur de la rate. . . . .	1	6	0
Largeur de la rate. . . . .	0	2	2
Épaisseur de la rate. . . . .	0	1	0
Hauteur du cœur. . . . .	0	5	0
Circonférence du cœur. . . . .	1	2	0

(Le trou ovale était fermé.)

Diamètre de l'aorte. . . . .	0	1	0
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cæcum. . . . .	35	2	0
Circonférence des intestins grêles dans les endroits les plus gros. . . . .	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus petits. . . . .	0	3	2
Longueur du cæcum. . . . .	1	10	0
Circonférence du cæcum à l'endroit le plus gros. . . . .	2	4	10
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros. . . . .	1	9	0
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit. . . . .	0	7	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros. . . . .	1	0	0
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit. . . . .	0	7	6
Centre nerveux. . . . .	0	4	0

	pi.	po.	lig.
Longueur des reins. . . . .	0	8	0
Largeur des reins. . . . .	6	4	8
Épaisseur des reins. . . . .	0	1	0
Diamètre de la vulve. . . . .	0	1	0
Longueur du vagin. . . . .	0	11	6
Longueur du corps de la matrice. . . . .	0	2	6
Longueur des cornes de la matrice. . . . .	0	11	0
Grande circonférence de la vessie. . . . .	2	8	8
Petite circonférence de la vessie. . . . .	1	10	4
Longueur de l'urètre. . . . .	0	5	6
Circonférence de l'urètre. . . . .	0	2	6
Longueur des testicules ou ovaires. . . . .	0	9	0
Largeur des testicules. . . . .	0	0	6
Épaisseur des testicules. . . . .	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la langue. . . . .	1	2	0
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus. . . . .	5	1	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	2	8	4
Hauteur du train de devant. . . . .	2	7	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	1	1

Dans le temps que l'on a fait cette dissection et pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'isthme de Panama; et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes, aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis (1), et quelques autres voyageurs, disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

#### ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DU TAPIR.

« Quoique les tapirs soient assez com-

(1) Premier Voyage de Cook, tome 2, page 34.

muns dans les parties de l'Amérique méridionale où les Européens ont des établissements, et qu'on en voie quelquefois dans les basses-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *cheval marin*; et dont un peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques curieux, mais qui représentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne saurait l'y reconnaître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir (1), non plus que les autres naturalistes qui en ont parlé; dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Maregrave et par Barrère, et de citer ce qu'en ont dit les voyageurs: la figure qu'il y a ajoutée lui a été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Maregrave en a publiée, et qui a été copiée par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

» Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette ménagerie est un mâle; l'autre est une femelle. Le premier est représenté dans la *pl.* 9 (2). Si l'on compare cette figure avec celle que M. de Buffon a donnée, d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Condamine, on y trouvera des différences assez sensibles (3). La *pl.* 10 représente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

» Maregrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon ne l'ayant jamais vu, ne pouvait rien faire de mieux

que de la rapporter toute comme il l'a fait. Cependant, comme quelques particularités lui sont échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le disent quelques voyageurs: il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il est arqué vers la partie postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son pelage est d'un brun foncé qui est le même par tout le corps. Il faut promener sa main sur son dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, et ceux qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts. Il a une crinière de poils noirs d'un pouce et demi de hauteur, et roides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités: cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, et de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse et relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes et bordées dans leur contour d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits et placés à une distance presque égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à peu près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi; et c'est là où sont les ouvertures des narines, qui comme celles de l'éléphant sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport; car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'allonger pres-

(1) Ce qui était vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir n'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

(2) Tome 15, édition de Hollande.

(3) M. Allamand a raison pour cette ancienne

figure, mais celle que je donne ici ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes (\*).

(\*) La figure que nous donnons en remplacement de celle de Buffon, ne nous paraît pas moins exacte.

DESM. 1826.

que d'un demi-pied et même la tourner de côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt, il saisit avec la partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en dessous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs morceaux de pain que je lui offrais, et qui paraissaient être fort de son goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui sert de trompe, c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu de lèvre, car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair; on peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'allongement et de contraction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les aliments qu'il a saisis.

» Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le quatrième est au côté extérieur, il est placé plus haut et il est plus petit que les autres: les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont terminés par des ongles noirs, pointus et plats; on peut les comparer aux sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent et renferment toute l'extrémité des doigts; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en dessous.

» Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils sont adultes, et sont partout de couleur de terre d'ombre, sans aucune tache de différentes couleurs: comme c'est là le cas du tapir que je décris, on en pourrait conclure qu'il n'est pas aussi jeune que sa taille semble l'indiquer (1).

» Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans sa loge, les suit fa-

milièrement, surtout s'ils ont quelque chose à lui donner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physionomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourrait bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

» Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives; il ne les découvrirait pas assez long-temps pour que je pusse m'assurer de leur nombre, et quand je voulais lui relever son nez pour les mieux voir, il secouait fortement la tête et m'obligeait de lâcher prise; il m'a semblé cependant qu'il y en avait huit à chaque mâchoire très-bien arrangées (2), et de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire; les dents canines ne m'ont pas paru les surpasser en grandeur et ne sortaient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon semblerait le faire croire; quant aux dents machelières, je n'ai pu les apercevoir.

*Voici les dimensions de ces principales parties.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . .	4	2	0
Hauteur du train de devant. . .	2	3	0
Hauteur du train de derrière. . .	2	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles. . . . .	1	2	0
Longueur des oreilles. . . . .	0	3	6
Distance des yeux aux oreilles. .	0	4	6
Circonférence du cou près la tête.	2	0	0
Circonférence du cou près des épaules. . . . .	2	8	0
Longueur de la queue. . . . .	0	2	6
Hauteur du ventre par-dessus la terre. . . . .	1	2	0
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant que de derrière. . . . .	0	1	6

» Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène dans nos foires, mais une personne qui s'intéresse

(2) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas (\*).

(1) Nous avons fait représenter le jeune tapir, avec sa livrée, pl. 305, fig. 2. DESM. 1826.

(\*) Le vrai nombre de ces dents est de six à chaque mâchoire. DESM. 1826.

à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, et voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

» Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, etc.; elle aime surtout les pommes qu'elle sent de loin; elle s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excréments quand elle a faim.

» Elle connaît son maître autant qu'un cochon connaît celui qui le nourrit; elle est fort douce; elle ne fait entendre aucun son de voix; l'homme qui me l'a fait voir, dit que quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement: le mâle, qui est dans la ménagerie du prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

» Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement, là où elle devrait être, quelques poils éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, comme cela se voit dans le lion et dans d'autres animaux?

» Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

» Elle a deux dents caninées à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives (1).

» Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, et elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au mâle.

» Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

» Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme un chien; et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir; aussi est-ce celle dans laquelle on l'a représentée (*planche 10*) (2).

*Voici les dimensions de cette femelle.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	1	0
Hauteur du train de devant.	2	8	0
Hauteur du train de derrière.	2	9	6
Longueur de la tête, depuis le bout du groin jusqu'aux oreilles.	1	2	0
Distance des yeux aux oreilles.	0	5	9
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires.	1	3	0
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2	3	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	1	2
Longueur des oreilles.	0	3	6
Largeur des oreilles.	0	3	0
Circonférence des oreilles près de la tête.	0	7	0
Distance entre les oreilles.	0	6	0
Circonférence du cou près les épaules.	2	10	0
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	3	9	0
Circonférence du milieu du corps.	4	3	0
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	0	6
Longueur de la queue.	0	2	2
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1	2	0
Hauteur des jambes de derrière.	1	4	0
Circonférence des jambes de devant.	0	8	6
Circonférence des jambes de derrière.	0	8	0
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant.	0	1	3
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière.	0	1	8

» Dans nos colonies américaines, on donne le nom de *buffle* aux tapirs, et je ne sais pourquoi; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom.»

(1) Dans la mauvaise figure de M. de la Condamine, donnée par Buffon, la canine inférieure sort de la bouche, et se dirige vers le haut.

DESM. 1826.

(2) Voyez le tome 15 de cet ouvrage, édition de Hollande.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU TAPIR.

---

1427. *Dents de tapir.*

Ces dents sont dans un bocal, au nombre de quatre, sous le nom de *dents de maï-pouri*, qui est le même animal que le tapir; de ces quatre dents, il y en a deux mâchoières presque carrées; leur base est traversée par un sillon, elles ont neuf lignes de longueur, prise de devant en arrière à l'en-

droit du collet, et huit lignes de largeur; les deux autres sont très-différentes des mâchoières, elles sont presque cylindriques, elles ont six lignes de diamètre à l'endroit le plus gros; elles ne peuvent être que des dents incisives, si elles viennent du tapir, parce que cet animal n'a que de ces deux sortes de dents.

---

---

# DE LA NATURE.

---

## PREMIÈRE VUE <sup>(1)</sup>.

LA nature est le système des lois établies par le Créateur, pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui subordonnée à celle du premier être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est, de la puissance divine, la partie qui se manifeste; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessin et l'ouvrage: bien différente de l'art humain dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser le rend inépuisable: le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but.

Les effets de cette puissance sont les phé-

nomènes du monde, les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives, que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir: les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent; l'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens que ne peut la nature? Elle pourrait tout si elle pouvait anéantir et créer; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir: anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance; altérer, changer, détruire; développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel: cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère, modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables, et prononcés pour jamais; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé et rien encore ne s'est anéanti; la nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre: tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! Un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en

---

(1) En plaçant ce discours en tête du douzième volume de l'édition de l'Imprimerie royale, Buffon y a joint la note suivante, sous forme d'avertissement.

« Comme les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressants que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux, il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauraient gré de couper de temps en temps le fil d'une méthode qui nous contraindrait, par des discours dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience, et ne permet rien au génie. »

parties séparées par des espaces mille fois plus immenses ; mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde ; des millions de globes opaques, circulants autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante : deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent ; chacune agit à tout instant, et toutes deux combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide, des lieux fixes et des routes déterminées ; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie ; la seconde a été distribuée en mesure inégale : chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion ; aussi est-il des astres fixes et des astres errants, des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés, des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière, des astres solitaires et d'autres accompagnés de satellites, des corps de lumière et des masses de ténèbres, des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée, des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux ; des soleils qui paraissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre, d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements ; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir : un soleil qui périclète et qui cause la catastrophe d'un monde, ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint : l'homme borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnaissable parmi les autres globes, et tout-à-fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui, comme elle, sont

subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la terre, Vénus, Mercure et le soleil occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*. Toutes ces planètes avec leurs satellites, entraînées par un mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'esieu porte toute la charge, et qui tournant lui-même avec rapidité a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde ; et comme dans un système où tout s'attire, rien ne peut ni se perdre, ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais ; car les autres soleils qui lancent aussi continuellement leurs feux rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil ; mais elles n'ont rien de commun entre elles ni avec les planètes, dans leur mouvement d'impulsion ; elles circulent chacune dans un plan différent et décrivent des orbites plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles : le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu de tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile et qu'il régit les autres globes ; comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puis-



saïce, qui s'étendant à des distances immenses, les contient toutes, et lui ramène au bout d'un temps celles qui s'éloignent le plus; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré et ensuite infiniment retardé: ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants, celui que nous habitons paraît encore privilégié; moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure qui paraissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi, avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre? une lumière pure s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir, partagent les continents: l'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre; ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins; si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvrir celles de l'orient: cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes, elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux, elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit, elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes

marées: notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant au milieu des ondes comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur qui le raréfie, celle du froid qui le condense, y causent des agitations continuelles; les vents sont ses courants, ils poussent, ils rassemblent les nuages, ils produisent les météores et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes; la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre élevée au-dessus du niveau de la mer, est à l'abri de ses irruptions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices, où l'homme placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres; seul entre tous, capable de connaître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins; c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit, c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la Divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine; l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance; fait pour adorer le Créateur, il commande à

toutes les créatures ; vassal du ciel , roi de la terre , il l'ennoblit , la peuple et l'enrichit ; il établit entre les êtres vivants l'ordre , la subordination , l'harmonie ; il embellit la nature même , il la cultive , l'étend et la polit ; en élague le chardon et la ronce , y multiplie le raisin et la rose . Voyez ces plages désertes , ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé ; couvertes ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées , des arbres sans écorce et sans cime , courbés , rompus , tombant de vétusté , d'autres en plus grand nombre , gisants au pied des premiers pour pourrir sur des monceaux déjà pourris , étouffent , ensevelissent les germes prêts à éclore . La nature qui partout ailleurs brille par sa jeunesse , paraît ici dans la décrépitude ; la terre surchargée par le poids , surmontée par les débris de ses productions , n'offre au lieu d'une verdure florissante , qu'un espace encombré , traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites , de lichens , d'agaries , fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses , des eaux mortes et croupissantes , faute d'être conduites et dirigées ; des terrains fangeux , qui n'étant ni solides ni liquides , sont inabordable , et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux ; des marécages qui , couverts de plantes aquatiques et fétides , ne nourrissent que des insectes vénéneux , et servent de repaire aux animaux immondes . Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas , et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées , s'étendent des espèces de landes , des savanes qui n'ont rien de commun avec nos prairies ; les mauvaises herbes y surmontent , y étouffent les bonnes ; ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre , ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité ; ce sont des végétaux agrestes , des herbes dures , épineuses , entrelacées les unes dans les autres , qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles , et qui , se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres , forment une bourre grossière épaisse de plusieurs pieds . Nulle route , nulle communication , nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages ; l'homme obligé de suivre les sentiers de la bête faouche , s'il veut les parcourir ; contraint de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie ; effrayé de leurs rugissements , saisi

du silence même de ces profondes solitudes , il rebrousse chemin , et dit : La nature brute est hideuse et mourante ; c'est moi , moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais , animons ces eaux mortes en les faisant couler , formons-en des ruisseaux , des canaux ; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes ; mettons le feu à cette bourre superflue , à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt au lieu du jonc , du nénuphar , dont le crapaud composait son venin , nous verrons paraître la renoncule , le trèfle , les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable ; ils y trouveront une subsistance abondante , une pâte toujours renaissante ; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage ; que le bœuf soumis au joug emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre , qu'elle rajeunisse par la culture ; une nature nouvelle va sortir de nos mains .

Qu'elle est belle , cette nature cultivée ! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement , il en est la production la plus noble ; en se multipliant , il en multiplie le germe le plus précieux , elle-même aussi semble se multiplier avec lui ; il met au jour , par son art , tout ce qu'elle recélait dans son sein ; que de trésors ignorés , que de richesses nouvelles ! Les fleurs , les fruits , les grains perfectionnés , multipliés à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transportées , propagées , augmentées sans nombre ; les espèces nuisibles réduites , confinées , reléguées : l'or , et le fer plus nécessaire que l'or , tirés des entrailles de la terre ; les torrents contenus , les fleuves dirigés , resserrés ; la mer même soumise , reconnaue , traversée d'un hémisphère à l'autre ; la terre accessible partout , partout rendue aussi vivante que féconde ; dans les vallées de riantes prairies , dans les plaines de riches pâturages ou des moissons encore plus riches ; les collines chargées de vignes et de fruits , leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de cèdres forêts ; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense qui , circulant sans cesse , se répand de ces centres jusqu'aux extré-

mités ; des routes ouvertes et fréquentées , des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société : mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme , maître du domaine de la terre , en a changé , renouvelé la surface entière , et que de tout temps il partage l'empire avec la nature.

Cependant il ne règne que par droit de conquête ; il jouit plutôt qu'il ne possède , il ne conserve que par des soins toujours renouvelés ; s'ils cessent , tout languit , tout s'altère , tout change , tout rentre sous la main de nature : elle reprend ses droits , efface les ouvrages de l'homme , couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monuments , les détruit avec le temps , et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine , ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt , sont toujours préparés par la guerre , et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme qui ne peut que par le nombre , qui n'est fort que par sa réunion , qui n'est heureux que par la paix , a la fureur de s'armer pour son malheur et de combattre pour sa ruine : excité par l'insatiable avidité , aveuglé par l'ambition encore plus insatiable , il renonce aux sentiments d'humanité , tourne toutes ses forces contre lui-même , cherche à s'entre-détruire , se détruit en effet ; et après ces jours de sang et de carnage , lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée , il voit d'un œil triste la terre dévastée , les arts ensevelis , les nations dispersées , les peuples affaiblis , son propre

bonheur ruiné et sa puissance réelle anéantie.

*GRAND DIEU ! dont la seule présence soutient la nature et maintient l'harmonie des lois de l'univers ; vous qui , du trône immobile de l'empyrée , voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc et sans confusion ; qui , du sein du repos , reproduisez à chaque instant leurs mouvements immenses , et seul régissez dans une paix profonde ce nombre infini de cieux et de mondes ; rendez , rendez enfin le calme à la terre agitée ! Qu'elle soit dans le silence ! qu'à votre voix la discorde et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses ! DIEU DE BONTÉ ! auteur de tous les êtres , vos regards paternels embrassent tous les objets de la création ; mais l'homme est votre être de choix ; vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle ; comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour : ce sentiment divin se répandant partout , réunira les natures ennemies ; l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme , le fer homicide n'armera plus sa main ; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source des générations ; l'espèce humaine maintenant affaiblie , mutilée , moissonnée dans sa fleur , germera de nouveau et se multipliera sans nombre ; la nature accablée sous le poids des fléaux , stérile , abandonnée , reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité ; et nous , DIEU BIENFAITEUR , nous la seconderons , nous la cultiverons , nous l'observerons sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de reconnaissance et d'admiration.*

## SECONDE VUE.

Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers; cent individus, mille ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, que pour mieux juger nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cédre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne; et quoique différentes par la forme, par la substance et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait, donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature; elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi longtemps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu; nous avons vu quel était pour l'homme le spectacle de la nature, imaginons quelle en serait la vue pour un être qui représenterait l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque dans la saison noire du froid et des frimas l'on voit les natures devenir indiffé-

rentes, se fuir au lieu de se chercher, les habitants de l'air désertent nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace, tous les insectes disparaître ou périr, la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites, la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre; tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paraissent, ne sont qu'individuelles et particulières; l'homme, comme individu, juge ainsi la nature, l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement; il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions que permanence et durée; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles; le millièmième animal dans l'ordre des générations, est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistaient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouirait et l'individu deviendrait l'espèce.

Eh! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect? A la vérité l'homme en venant au monde arrive des ténèbres; l'âme aussi nue que le corps, il naît sans connaissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives, il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes, la lumière brille long-temps à ses yeux avant que de l'éclairer : d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien; mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine; l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière, il a commencé par recevoir de ses pères les connaissances qui leur avaient été

transmises par ses aïeux ; ceux-ci ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux ; les nôtres s'identifieront avec nous : cette réunion, dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être ; ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel ; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière ; il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir ; et dans le torrent des temps qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable : la relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paraît nul ; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de la permanence ; une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut, en effet, qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes, dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit ? qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres qui se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature ? d'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose ? elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde ; fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre ; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquels ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière, et cette propension mutuelle de toutes ses parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports ; le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lu-

mière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil : une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle ?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant, dans son mouvement annuel autour du soleil, des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées des *saisons*, tous les êtres végétaux ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison : dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue ; chaque insecte vit son âge ; et ne voyons-nous pas, sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps ?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes ne pourraient ni vivre ni végéter ; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité : à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs : la glace et le feu sont les éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur ; partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie : la mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit ; elle produit moins de plantes ; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres, et c'est à cette combinaison que

tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps ; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition, retournent à la masse commune de la matière brute ; les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés ; d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres ; elles constituent leur vie, et circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même ; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et des plantes utiles semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre ; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparait et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature ; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier : que cette chenille du luxe disparaisse, que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs, que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis, qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamées par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie, ni moins vivante ; elle ne protège pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes ; mais elle méconnaît le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire ; il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se

détruisent et se renouvellent à chaque instant ; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait, dans tous les temps et sous tous les climats, absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas autant qu'il est possible dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais ; mais toutes les touches accessoires varient, aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés : dans l'espèce humaine, sur laquelle le sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc. : le Lapon, le Patagon, l'Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles ; mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les générations, n'appartiennent pas également à toutes ; plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il était nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands : il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines ; l'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue : que de variétés et d'espèces voi-

sines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux, tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous!

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations; tout a été remué par la force des grands et des petits agents, tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature; le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux; le sable qui en remplit le dedans est une matière vitrée; les lits épais de glaise qui le recouvrent au-dehors, ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux; le roc vif, le granite, le grès, tous les métaux ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes, elles existent et existeraient indépendamment des animaux et des végétaux; mais d'autres substances, en très-grand nombre et qui paraissent également brutes, tirent leur origine du détriement des corps organisés; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponce, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances; un globule d'eau, de sable

ou de métal agit sur un autre globule comme le globule de la terre agit sur celui de la lune: et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies, c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui dans les corps célestes ne fait rien ou presque rien à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avaient toutes deux celle d'un cylindre court, et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne serait pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre, n'aurait aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenaient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paraîtrait fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, aurait prodigieusement changé; ainsi, dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paraît varier, quoique au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature: nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue; nos vœux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connaissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base: *Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance, et cette loi générale ne paraît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans la distance.* Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences répétées, la connaissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux

sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnoisse par des expériences que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance, il faudra chercher par des règles de fausse position, quelle est la figure qui donne cette expression; et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent; si l'on trouvoit par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il serait démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisaient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne parait pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étaient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paraissaient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent, fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connaissance intime de la composition des corps bruts; le fonds de toute matière est le même; la masse et le volume, c'est-à-dire la forme serait aussi la même, si la figure des parties constituantes était semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente; celle dont toutes les molécules sont sphériques, doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seraient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il parait qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourrait en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté: l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées

par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auraient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement; c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites dans l'univers; mais commercien n'existe sans forme, et que selon la diversité des substances, les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube, et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées: le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui serait entièrement pleine, parce qu'elle serait composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne serait qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seraient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent dans la réalité; car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle, celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines; cet art a été cultivé de tout temps, par la nécessité et pour la commodité; les anciens y ont excellé comme nous: mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours; tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause; ils ne connaissaient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connaissaient-ils mal, ils lui attribuaient les effets des autres for-



ces, ils voulaient y ramener tous les phénomènes du monde : pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il aurait au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardaient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartient à toute matière, qui s'exercât continuellement dans tous les lieux, dans tous les temps : le contraire leur était démontré; ne voyaient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que par conséquent, bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux.

Or, un effet général est ce qu'on doit appeler une cause, car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connaissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connaître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou si l'on veut la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause, et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction : si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnaîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs, ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourraient s'exécuter dans la nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison; ni l'un ni l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait donc nulle force d'impulsion; lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a

lancée? lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir? on ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourrait admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière; quand il n'y aurait donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffirait pour la communication du mouvement, et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction; pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière dure; qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étaient auparavant; leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres, pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle; et par conséquent dès qu'on cesse de presser, cette force qu'on remet pour ainsi dire en liberté s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit : si au contraire, par une pression trop forte, on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus forte que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties; le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohé-

rence, c'est-à-dire autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle, et par conséquent le ressort en général qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paraissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés: or il faut mettre à part les unes et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons; peu de gens en

jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la nature (et peut-être est-elle encore plus simple que ma vue); une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute, et cette force réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées.

## L'ÉLÉPHANT (1).

ÉLÉPHANT D'ASIE, *ELEPHAS INDICUS*; CUV. — ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, *ELEPHAS AFRICANUS*; CUV. (2).

L'ÉLÉPHANT est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde : il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme (3), par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit. L'éléphant, le chien, le castor et le singe, sont de tous les êtres animés, ceux dont l'instinct est le plus admirable : mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de

ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup ; seulement, il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé ; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie, que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement ; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en était digne ; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir ; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous ; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquiescer ; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant ; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps, le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant ; sa nature est en tout point également revêche ; nulle sensibilité, nulle reconnaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits ; de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections ap-

(1) Éléphant, en grec, ἐλέφανς ; en latin, *elephantus*, *barrus* ; en italien, *leophante* ; en espagnol, *elephante* ; en allemand, *helphant* ; en anglais, *elephant* ; en Orient, *elphil*. *Phil* ou *fil* est un mot chaldéen qui signifie ivoire, et dont Munster s'est servi pour désigner l'éléphant. On appelait autrefois l'éléphant *barre* aux Indes orientales ; et c'est vraisemblablement de ce mot qu'est dérivé le nom *barrus*, que les Latins ont ensuite donné à l'éléphant. (Gesner, cap. de elephanto.) On l'appelle à Congo, *manzao* ou *manzo*. (Voyage de Drack ; Paris, 1641, page 104.)

(2) Les deux espèces d'éléphants qui fournissent la matière de cet article n'ont été distinguées qu'il y a environ vingt-cinq ans, par M. Cuvier. Avant cette époque, elles étaient confondues, et Linnée les a décrites sous le nom unique de *elephas maximus*.

L'espèce d'Asie est caractérisée par son front plat, son occiput comme bilobé, ses défenses et ses oreilles de médiocre grandeur, et ses molaires à couronne garnie de rubans émailleux, étroits et parallèles entre eux.

L'éléphant d'Afrique a au contraire le front et l'occiput bombés, les oreilles énormes, les défenses très-grosses, et ses molaires n'ont qu'un certain nombre de figures émailleuses à leur couronne, lesquelles représentent autant de losanges. DESM. 1826.

(3) Valet sensu et reliquâ sagacitate ingenii excellit elephas. (Arist., Hist. anim., lib. 9, cap. 46.)—Elephanti sunt naturâ mites et mansueti, ut ad rationale animal proximè accedant. (Strabo.)—Vidi elephantos quosdam qui prudentiores mihi videbantur quàm quibusdam in locis homines. (Vartomanus, apud Gesnerum, cap. de elephanto.)

parentes ; il est extérieurement conformé comme l'homme, il a des bras, des mains, des doigts ; l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions nous plaisent, nous déçoivent et nous font attribuer à des qualités intérieures, ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paraît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole ; il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et de longs travaux en commun, et cet amour social, aussi-bien que le produit de leur intelligence réciproque, ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom), le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt ; le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois ; il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe ; l'éléphant au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées, ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe ; et en même temps il a la docilité du chien, il est comme lui susceptible de reconnaissance et capable d'un fort attachement, il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre ; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité : car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand,

assez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages, pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier. Chaque être dans la nature a son prix réel et sa valeur relative ; si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie ; il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion ; il faut se représenter que, sous ses pas, il ébranle la terre ; que de sa main (1) il arrache les arbres, que d'un coup de son corps, il fait brèche dans un mur ; que terrible par la force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre ; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes ; que seul, il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourraient remuer ; qu'à cette force prodigieuse, il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obésité-

(1) Veteres proboscidem elephanti manum appellaverunt. — Eadem aliquoties nummum à terrâ tollentem vidi, et aliquandò detrahentem arboris ramum, quem viri viginti-quatuor fune trahentes ad humum flectere non potueramus, cùm solus elephas tribus vicibus motum detrahebat. (Vartomannus, apud Gesner., cap. de elephantis.) — Sylvestres elephanti fagos, oleastros et palmas dentibus subvertunt radicibus. (Oppian.) — Promuscis elephanti naris est quâ cibum, tam siccum quàm humidum, ille capiat, ori que perindè ac manu admoveat. Arbores etiam eadem complectendo evellit ; denique eâ non alio utitur modo nisi ut manu. (Aristot., de Partib. animal., lib. 2, cap. 16.) — Habet præterea talem tantamque narem elephantus, ut eâ manû vice utatur.... Suo etiam rectori erigit offerit, arbores quoque eadem prosternit, et quoties immersus per aquam ingreditur, eâ ipsâ editâ in sublime reflat atque respirat. (Arist., Hist. anim., lib. 2, cap. 1.) — La force de l'éléphant est si grande, qu'elle ne se peut presque reconnaître, sinon par l'expérience ; j'en ai vu un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés et liés ensemble par des câbles, et pesant chacun trois milliers : il les enleva seul et les porta l'espace de cinq cents pas. J'ai vu aussi un éléphant tirer des navires et galères en terre et les mettre à flot. (Voyage de Fr. Pyrrard ; Paris, 1619, tome 2, page 356.)

sance exacte; qu'il conserve de la modération, même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour (1); que dans la colère, il ne méconnaît pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi long-temps que des injures; que n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux, qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une espèce de vénération. Les anciens le regardaient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier effort); ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles, ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Élien, Solin, Plutarque et d'autres auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée (2), l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adora-

tion, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsychose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam (3), à Laos, à Pégu (4), etc., les éléphants blancs, comme les mânes vivants des empereurs de

(3) M. Constance mena M. l'ambassadeur voir l'éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes et qui est le sujet de tant de guerres: il est assez petit, et si vieux qu'il est tout ridé; plusieurs mandarins sont destinés pour en avoir soin, et on ne le sert qu'en vaisselle d'or; au moins les deux bassins qu'on avait mis devant lui étaient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique et le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. (Premier Voyage du P. Tachard; Paris, 1686, page 239.) — Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière je vis un petit éléphant blanc, qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans; ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf, il a beaucoup de mandarins à son service; et à sa considération l'on a de grands égards pour sa mère et pour sa tante que l'on élève avec lui. (*Idem*, page 273.)

(4) Lorsque le roi de Pégu va se promener, les quatre éléphants blancs marchent devant lui, ornés de pierreries et de divers enjolivements d'or. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 3, page 43.)... Lorsque le roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphants blancs qui lui font la révérence, en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts et s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les remène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand comme un quart de tonneau de bière; on les lave d'une eau qui est dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour.... Pendant qu'on les pense ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir de l'ardeur du soleil. En allant aux vaisseaux où est leur eau et leur nourriture, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, et marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le son de ces instruments, etc. (*Idem*, tome 3, page 40.) — Les Péguans tiennent les éléphants blancs pour sacrés, et ayant su que le roi de Siam en avait deux, ils y envoyèrent des ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en désirerait. Le roi de Siam ne voulut pas les vendre: celui de Pégu, offensé de ce refus, vint, et non-seulement les enleva par force, mais il se rendit tout le pays tributaire. (*Idem*, tome 2, page 223.)

(1) Nec adulteria novère, nec ulla propter feminas inter se prælia, cæteris animalibus pernicialia, non quia desit illis amoris vis, etc. (Plin., lib. 8, cap. 5.) — Mas quam impleverit coïtu, eam amplius non taugit. (Arist., Hist. anim., lib. 9, cap. 46.)

(2) Hominum indigenarum linguam elephanti intelligunt. (Ælian., lib. 4, cap. 24.)... Lunâ novâ nitescente, audio elephantos naturali quâdam et ineffabili intelligentiâ à sylvâ, ubi pascuntur, ramos recens decerptos auferre, eosque deinde in sublime tollere, et suspicere, et leviter ramos movere, tanquàm supplicium quoddam Deo protendentes, ut ipsis propria et benevola esse velit. (Ælian., lib. 4, cap. 10.) — Elephas est animal proximum humanis sensibus... Quippe intellectus illis sermonis patrii et imperiorum obedientia, officiorumque, quæ didicere, memoria, amoris et gloriæ voluptas: imò verò, quæ etiam in homine rara, probitas, prudentia, æquitas, religio quoque siderum, solisque ac lunæ veneratio. Auctores sunt, nitescente lunâ novâ, greges eorum descendere, ibique se purificantes solenniter aquâ circumspergi, atque itâ salutato sidere, in sylvas reverti... Visique sunt fessi regridine, herbas supini in cælum jacentes, veluti tellure precibus allegatâ. (Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 1.) — Se ablunt et purificant, dein adorant solem et lunam. — Cadavera sui generis sepeliunt. — Lamentant, ramos et pulverem injiciunt supra cadaver. — Sagittas extrahunt tanquàm chirurgi periti. (Plin., Ælian., Solin, Tzetzes, etc.)

l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque; cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine; cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux même du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé; nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature lorsqu'il est indépendant et libre; et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire, ni féroce, il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force, il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables; il a les mœurs sociales, on le voit rarement errant ou solitaire; il marche ordinairement de compagnie, le plus âgé conduit la troupe (1), le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les faibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe; ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée de secours et des avertissements: il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarèrent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chas-

seurs osent attaquer; car il faudrait une petite armée (2) pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourrait la vaincre sans perdre beaucoup de monde; il serait même dangereux de leur faire la moindre injure (3), ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course, ils le percent de leurs défenses ou, le saisissant avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds; mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes, ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas; cependant comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion; comme

(2) Je tremble encore en vous écrivant, lorsque je pense au danger auquel nous nous exposâmes en voulant suivre un éléphant sauvage; car quoique nous ne fussions que dix ou douze, dont la moitié n'avait pas de bonnes armes à feu, nous l'aurions pourtant attaqué, si nous eussions pu le joindre: nous nous imaginâmes de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mousquet; mais j'ai vu dans la suite que deux ou trois cents hommes ont de la peine à en venir à bout. (Voyage de Guinée, par Guillaume Bosman, page 436.)

(3) Solent elephantum magno numero confertim incedere, et si quemdam obvium habuerint vel deviant, vel illi cedunt; at si quemdam injuriâ afficere velit, proboscide sublata in terram dejicit, pedibus deculeans donec mortuum reliquerit. (Leo African., Descript. Africae; Lugd. Batavor., 1632, page 744.) — Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux, que s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvu qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux lorsqu'on leur tire dessus et qu'on ne les blesse pas à mort. (Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.) — L'éléphant sauvage est venu en poursuivant un homme qui lui disait des injures, et il s'est trouvé pris au trébuchet. (Journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choisy; Paris, 1687, page 242.) — Ceux qui insultent ou qui font du mal à l'éléphant doivent bien prendre garde à eux, car ils n'oublient pas aisément les injures qu'on leur fait, si ce n'est après qu'ils s'en sont vengés. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, page 413.)

(1) Elephantum gregatim semper ingrediuntur; ducit agmen maximus natu, cogit etate proximus. Amnes transitori minimos praemittunt, ne majorum incessu atterente alveum, crescat gurgitis altitudo. (Plin., Hist. natural., lib. 8, cap. 5.)

ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin, ils pourraient aisément le suivre à la piste; les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves (1), les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire; ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde; ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau, le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager, ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent, leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du bois tendre, ils mangent aussi des fruits et des grains, mais ils dédaignent la chair et le poisson (2); lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres (3) et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écahent et dé-

truisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour; n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées; souvent malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter, sont les feux d'artifice (4), les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif; la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance; ils se prennent par choix, se décrochent, et dans leur marche l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre; car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler, ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les solitudes (5)

(4) On arrête l'éléphant, lorsqu'il est en colère, par des feux d'artifice; on se sert du même moyen pour les détacher du combat lorsqu'on les y a engagés. (Relat. par Thévenot, tome 3, page 133.) — Les Portugais n'ont su trouver aucun remède pour se défendre de l'éléphant, que des lances à feu qu'ils lui mettent dans les yeux lorsqu'il vient à eux. (Voyage de de Feynes; Paris, 1630, page 89.) — n fait combattre au Mogol des éléphants les uns contre les autres; ils s'acharnent tellement au combat, qu'on ne pourrait les séparer, si on ne leur jetait entre deux des feux d'artifice. (Voyage de Bernier; Amst., 1710, tome 2, page 64.)

(5) Elephanti solitudines petunt coitari, et precipuè secus flumina. (Arist., Hist. anim., lib. 5, cap. 2.) — Pudore nunquam nisi in abdito coeunt. (Plin., lib. 8, cap. 5.)

(1) Elephanti naturæ proprium est roscida loca et mollia amare et aquam desiderare, ubi versari maxime studet; ita ut animal palustre nominari possit. (Ælian., lib. 4, cap. 24.)

(2) Ces animaux ne mangent point de chair, non pas même les sauvages, mais vivent seulement de branches, rameaux et feuilles d'arbres qu'ils rompent avec leur trompe, et mâchent le bois assez gros. (Voyage de Fr. Pyrard; Paris, 1619, tome 2, page 367.)

(3) Cum eis cætera pabula defecerint, radices effodiunt, quibus pascuntur; è quibus primus qui aliquam prædam repererit, regreditur ut et suos gregales advocet, et in prædæ communionem deducat. (Ælian., lib. 9, cap. 56.)

les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve à toutes les impulsions de la nature ; elles sont d'autant plus vives et plus durables qu'elles sont plus rares et plus long-temps attendues ; la femelle (1) porte deux ans ; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit (2), lequel au moment de sa naissance a des dents (3), et est déjà plus gros qu'un sanglier ; cependant les défenses ne sont pas encore apparentes, elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois (4) elles sont de quelques pouces de longueur ; l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté ; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire, et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement ; mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur, car quoiqu'il ressent de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur ; ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toutes espèces pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté, il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous propageons, mutilons

ou multiplions pour notre utilité ; ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué ; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère et fait que dans ces moments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait, mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs (5), assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre, et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur ; il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvé auparavant, et la manière de les prendre (6), de les dompter, de les sou-

(5) C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle, en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde. (Voyage de Fr. Pyrard ; Paris, 1619, page 357.) — Cette bête ne se couple jamais avec les femelles qu'en secret, et n'engendre jamais qu'un petit. (Cosmographie du Levant, par Thevet, 1554, page 70. — Voyez aussi les notes que nous citerons dans la suite à ce sujet.)

(6) J'allai voir la grande chasse des éléphants, qui se fait en la forme suivante. Le roi envoie grand nombre de femelles en compagnie, et quand elles ont été plusieurs jours dans les bois et qu'il est averti qu'on a trouvé des éléphants, il envoie trente ou quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où sont les éléphants ; ils se postent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq pieds de distance les uns des autres ; et à chaque campement on fait un feu, élevé de trois pieds de terre ou environ. Il se fait une autre enceinte d'éléphants de guerre, distants les uns des autres d'environ cent et cent cinquante pas, et dans les endroits où les éléphants pourraient sortir plus aisément, les éléphants de guerre sont plus fréquents ; en plusieurs lieux il y a du canon, que l'on tire quand les élé-

(1) *Mas coitum triennio interposito repetit. Quam gravidam reddidit, eamdem præterea tangere nunquam patitur. Uterum biennio gerit.* (Arist., Hist. anim., lib. 5, cap. 14.) — *Elephantus biennio gestatur, propter exsuperantiam magnitudinis.* (*Idem*, de Generat. anim., lib. 4, cap. 10.)

(2) *Que maxima inter animalia sunt, ea singulos pariunt, ut elephas, camelus, equus.* (Arist., de Generat. anim., lib. 4, cap. 4.)

(3) *Statim cum natus est elephantus dentes habet, quanquam grandes illos (dentes) non illico conspicuos obtinet.* (Arist., Hist. anim., lib. 2, cap. 5.)

(4) Thomas Lopes, apud Gesnerum, cap. de elephanto.



metre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit un espace qu'on environne d'une forte palissade ; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément ; on y laisse une autre grande ouverture, par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher ; on conduit une femelle en chaleur et privée, dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour ; le mâle sauvage y répond à l'instant et se met en marche pour la joindre ; on la fait marcher elle-même en lui faisant de temps en temps répéter l'appel, elle arrive la première à l'enceinte où le mâle la suivant à la piste entre par la même porte ; dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit ; et lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur : on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter, on lui met

des entraves aux jambes et à la trompe, on amène deux ou trois éléphants privés et conduits par des hommes adroits ; on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage ; enfin l'on vient à bout par adresse, par force, par tourments et par caresses de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants (1) ;

(1) A un quart de lieue de Louvo, il y a une espèce d'amphithéâtre dont la figure est d'un grand carré long, entouré de hautes murailles terrassées, sur lesquelles se placent les spectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une palissade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière lesquels les chasseurs se retirent lorsqu'ils sont poursuivis par les éléphants irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, et vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut passer à peine, et cette allée aboutit à une manière de grande remise où l'on achève de le dompter.

Lorsque le jour destiné à cette chasse est venu, les chasseurs entrent dans les bois, montés sur des éléphants femelles qu'on a dressés à cet exercice, et se couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les éléphants sauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, et qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelque éléphant aux environs, ils font jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent aussitôt par des hurlements effroyables. Alors les chasseurs les sentant à une juste distance, retournent sur leurs pas, et ménent doucement les femelles du côté de l'amphithéâtre dont nous venons de parler ; les éléphants sauvages ne manquent jamais de les suivre ; celui que nous vîmes dompter y entra avec elles, et dès qu'il y fut, on ferma la barrière ; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéâtre, et enfilèrent queue à queue la petite allée qui était à l'autre bout ; l'éléphant sauvage qui les avait suivies jusque là, s'était arrêté à l'entrée du défilé, on se servit de toutes sortes de moyens pour l'y engager, on fit crier les femelles qui étaient au-delà de l'allée ; quelques Siamois l'irritant en frappant des mains et criant plusieurs fois *pat, pat*, d'autres avec de longues perches armées de pointes le barcelant, et quand ils en étaient poursuivis, ils se glissaient entre les piliers et s'allaient cacher derrière la palissade que l'éléphant ne pouvait franchir ; enfin après avoir poursuivi plusieurs chasseurs, il s'attacha à un seul avec une extrême fureur ; l'homme se jeta dans l'allée, l'éléphant courut après lui, mais dès qu'il y fut entré il se trouva pris, car celui-ci s'étant sauvé, on laissa tomber deux coulisses à propos, l'une devant et l'autre derrière, de sorte que ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni se tourner, il fit des efforts étounants et poussa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en

phants sauvages veulent forcer le passage, car ils craignent fort le feu ; tous les jours on diminue cette enceinte, et à la fin elle est très-petite, et les feux ne sont pas à plus de cinq ou six pas les uns des autres. Comme ces éléphants entendent du bruit autour d'eux, ils n'osent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelques-uns, car on m'a dit qu'il y avait quelques jours qu'il s'en était sauvé dix. Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre lesquels un homme peut facilement passer. Il y a une autre enceinte d'éléphants de guerre et de soldats, dans laquelle il y entre des hommes montés sur des éléphants, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphants, qui lorsqu'ils sont attachés de cette manière, sont mis entre deux éléphants privés, entre lesquels il y en a un autre qui les pousse par-derrière, de sorte qu'il est obligé de marcher ; et quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena sous des toits, et on les attacha de la même manière que le précédent : j'en vis prendre dix, et on me dit qu'il y en avait cent quarante dans l'enceinte. Le roi y était présent, il donnait ses ordres pour tout ce qui était nécessaire. (Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Cbaumont à la cour du roi de Siam ; Paris, 1686, pages 91 et suivantes.)

elle est différente, suivant les différents pays, et suivant la puissance et les facultés

de ceux qui leur font la guerre; car au lieu de construire, comme les rois de Siam, des

lui jetant des seaux d'eau sur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui versant de l'huile sur les oreilles, et on fit venir auprès de lui des éléphants privés mâles et femelles, qui le caressaient avec leurs trompes. Cependant on lui attachait des cordes pardessous le ventre et aux pieds de derrière, afin de le tirer de là, et on continuait à lui jeter de l'eau sur la trompe et sur le corps pour le rafraîchir. Enfin on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coutume d'instruire les nouveaux venus: un officier était monté dessus, qui le faisait avancer et reculer, pour montrer à l'éléphant sauvage qu'il n'avait rien à craindre et qu'il pouvait sortir: en effet, on lui ouvrit la porte, et il suivit l'autre jusqu'au bout de l'allée: dès qu'il y fut, on mit à ses côtés deux éléphants que l'on attacha avec lui, un autre marchait devant et le tirait avec une corde dans le chemin qu'on lui voulait faire faire, pendant qu'un quatrième le faisait avancer à grands coups de tête qu'il lui donnait par-derrière jusqu'à une espèce de remise, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès qui tourne comme un cabestan de navire. On le laissa là jusqu'au lendemain, pour lui laisser passer sa colère; mais tandis qu'il se tourmentait autour de cette colonne, un Bramine, c'est-à-dire de ces prêtres indiens (qui sont à Siam en assez grand nombre) habillé de blanc, s'approcha monté sur un éléphant, et tournant doucement autour de celui qui était attaché, l'arrosa d'une certaine eau consacrée à leur manière, qu'il portait dans un vase d'or: on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant sa féroce naturelle et le rend propre à servir le roi. Dès le lendemain il commença à aller avec les autres, et au bout de quinze jours il est entièrement apprivoisé. (Premier Voyage du Père Tachard, pages 298 et suiv.)

On n'eut pas plus tôt descendu de cheval et monté sur des éléphants qu'on avait préparés, que le roi parut, suivi d'un grand nombre de mandarins montés sur des éléphants de guerre. On suivit et on s'enfonça dans les bois environ une lieue, jusqu'à l'enceinte où étaient les éléphants sauvages. C'était un parc carré, de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étaient fermés par des gros pieux; on y avait pourtant laissé de grandes ouvertures de distance en distance. Il y avait quatorze éléphants de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphants de guerre, qu'on posta autour du parc pour empêcher les éléphants sauvages de franchir les palissades; nous étions derrière cette haie et tout auprès du roi. On poussa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphants privés des plus forts, sur chacun desquels deux hommes étaient montés, avec de grosses cordes à nœuds coulants, dont les bouts étaient attachés aux éléphants qu'ils montaient. Ils couraient d'abord sur l'éléphant qu'ils voulaient prendre, qui, se voyant poursuivi, se présentait à la barrière pour la forcer et pour s'enfuir; mais tout était bloqué d'éléphants de guerre, par lesquels il était repoussé dans l'enceinte, et

comme il fayait dans cet espace, les chasseurs qui étaient montés sur les éléphants privés, jetaient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devaient mettre leur pied, qu'ils ne manquaient guère de les prendre; en effet, tout fut pris dans une heure. Ensuite on attachait chaque éléphant sauvage, et l'on mettait à ses côtés deux éléphants privés, avec lesquels on devait les laisser pendant quinze jours, pour être apprivoisés par leur moyen. (*Idem*, page 340.)

Nous eûmes peu de jours après le plaisir de la chasse aux éléphants; les Siamois sont fort adroits à cette chasse, et ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, et qui n'est pas la moins divertissante, se fait par le moyen des éléphants femelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo, le pasteur qui la conduit se met sur son dos et s'en-toure de feuilles, pour n'être pas aperçu des éléphants sauvages; les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attire les éléphants d'alentour qui l'entendent et qui se mettent aussitôt à sa suite. Le pasteur ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo, et va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, et assez près de la forêt. On avait aussi ramassé une assez grande troupe d'éléphants, parmi lesquels il n'y en avait qu'un grand et assez difficile à prendre et à dompter. . . . Le pasteur qui conduisait la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avait deux portes à coulisses qui s'abattaient et se levaient aisément. Tous les autres petits éléphants suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours; on fit revenir la femelle plusieurs fois, il la suivait jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y allait faire. Alors plusieurs Siamois, qui étaient dans le parc, s'avancèrent pour le faire avancer par force, et vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnaient de grands coups. L'éléphant en colère le poursuivait avec beaucoup de fureur et de vitesse, et aucun d'eux ne lui aurait assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formaient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquaient le plus vivement et qui en était aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer; mais dès qu'il fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, et cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps; et quoiqu'il s'y débattît, il y demeura.

murailles, des terrasses, ou de faire des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres (1) se contentent des pièges

Pour l'apaiser, on lui jeta de l'eau à plein seau, et cependant on lui attachait des cordes aux jambes et au cou; quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphants privés qui le tiraient par-devant avec des cordes, et par deux autres qui le poussaient par-derrière jusqu'à ce qu'il fût attaché à un gros pilier, autour duquel il lui était seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, et le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. (Second Voyage du Père Tachard, pages 352 et 353.)

(1) Quoique cet animal soit grand et sauvage, on ne laisse pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaisses où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, et on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'éléphant est entré, on la tire en haut de dessus un arbre avec une corde et on l'enferme, puis on descend et on le tue à coups de flèches; mais si par hasard on le manque et qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. (L'Afrique de Marmol; Paris, 1667, tome 1, page 58.)... La chasse des éléphants se fait de diverses manières: en des endroits, où l'on tend des chausse-trapes, par le moyen desquelles ils tombent dans quelque fosse, où on les tire aisément quand on les a bien embarrassés. En d'autres, on se sert d'une femelle apprivoisée qui est en chaleur, et que l'on mène en un lieu étroit où on l'attache, elle y fait venir le mâle par ses cris; quand il y est, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pousse pour l'empêcher de sortir, et cependant qu'il trouve la femelle sur le dos, il habite avec elle contre l'usage des autres bêtes. Il tâche après cela de se retirer; mais comme il va et vient pour trouver une sortie, les chasseurs qui sont sur la muraille ou sur quelque autre lieu élevé, jettent quantité de petites et grosses cordes, avec quelques chaînes, par le moyen desquelles ils embarrassent tellement sa trompe et le reste de son corps, qu'ils en approchent ensuite sans danger; et après qu'ils ont pris quelques précautions nécessaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphants qui sont apprivoisés, et qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer s'il fait le mauvais... Il y a encore d'autres pièges pour prendre les éléphants, et chaque pays a sa manière. (Relation d'un Voyage, par Thévenot; Paris, 1664, tome 3, page 131.) — Les habitants de Ceylan font des fosses bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne sont point jointes, et les planches sont couvertes de paille, aussi-bien que le vide qui est entre deux. La nuit, lorsque les éléphants passent sur ces fossés, ils y tombent et n'en peuvent sortir; si bien qu'ils y périraient de faim, si on ne leur faisait porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, et ainsi ils s'ap-

les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant, une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux; il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient et semble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère et de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître, il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation; car ses mouvements sont toujours mesurés et son caractère paraît tenir de la gravité de sa masse; on lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer, il s'en sert pour enlever des fardeaux et aide lui-même à se charger; il se laisse vêtir et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnais dorés et de housses brillantes; on l'attèle, on l'attache par des traits à des charriots (2), des charrues, des navires, des ca-

privoient peu à peu, jusque là qu'ils vont avec eux à Goa et dans les autres pays voisins, pour gagner leur vie et celle de leurs maîtres. (Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier discours, tome 2, page 257. — Recueil des Voyages de la compagnie des Indes; Amsterd., 1711.) — Comme les Européens paient les dents des éléphants assez cher, c'est un motif qui arme continuellement les Nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches et leurs zagayes. Mais leur méthode la plus commune est celle des fossés, qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux, qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphants... On les prend en deux façons, ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde, ou à la chasse qui se fait de cette sorte. Dans l'île de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphants, ceux qui s'occupent à leur chasse ont des éléphants femelles qu'ils appellent *alias*. Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux deux de ces *alias*, qu'ils relâchent aussitôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés, et l'ayant mis au milieu, l'y retiennent si serré, qu'il lui est impossible de s'enfuir. (Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité; Lyon, 1669, page 361.)

(2) Voici ce que j'ai vu moi-même de l'éléphant. Il y a toujours à Goa quelques éléphants pour servir

bestans ; il tire également , continuellement et sans se rebuter , pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos , et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou et se sert d'une verge de fer (1), dont l'extrémité fait le crochet , ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête , à côté des oreilles pour l'avertir , le détourner ou le presser ; mais souvent la parole suffit (2) , surtout s'il a eu le temps de faire connaissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance ; son attachement devient quelquefois si fort , si durable et son affection si profonde , qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre , et qu'on l'a quelque-

fois vu mourir de regret d'avoir , dans un accès de colère , tué son gouverneur (3).

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse , quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans ; plus la vie des animaux est courte , et plus leur production est nombreuse ; dans l'éléphant la durée de la vie compense le petit nombre , et s'il est vrai , comme on l'assure , qu'il vive deux siècles et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans , chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps ; d'ailleurs n'ayant rien à craindre des autres animaux , et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine , l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie ; il y en a beaucoup à Ceylan (4) , au Mogol (5) , à Bengale (6) , à Siam (7) , à

à la construction des navires : je vins un jour au bord du fleuve , proche duquel on en faisait un très-gros dans la même ville de Goa , où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet ; quelques hommes en liaient de fort pesantes par le bout avec une corde qu'ils jetaient à un éléphant , lequel se l'étant portée à la bouche et en ayant fait deux tours à sa trompe , les traînait lui seul , sans aucun conducteur , au lieu où l'on construisait le navire ; qu'on n'avait fait que de lui montrer une fois ; et quelquefois il en traînait de si grosses , que vingt hommes et possible encore davantage ne les eussent pu remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorsqu'il rentrait en son chemin d'autres poutres qui l'empêchaient de tirer la sienne , en y mettant le pied dessous , il en enlevait le bout en haut , afin qu'elle pût aisément courir par-dessus les autres. Que pourrait faire davantage le plus raisonnable homme du monde ? (Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité ; Lyon , 1669 , page 337.)

(1) Celui qui conduit l'éléphant se met à cheval sur le cou , il ne le conduit pas avec une bride ou un frein , et ne le pique pas avec aucune sorte de pic , mais avec une grosse verge de fer fort pointue par le bout , dont il se sert au lieu d'éperons , qui est crochue d'un côté , et dont le crochet est extrêmement fort et pointu , qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles , au museau et où ils savent qu'il est plus sensible ; ce fer , qui tuerait tout autre animal , fait à peine impression sur la peau de l'éléphant ; et souvent même , lorsqu'il est en furie , il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. (Voyage de Pietro della Valle , tome 4 , page 247.) — Deux officiers montés l'un sur la croupe et l'autre sur le cou , gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. (Premier Voyage du P. Tachard , page 273.)

(2) Non freno aut habenis aut aliiis vinculis regitur bellua , sed insidentis voci obsequitur. (Vartoman. apud Gesner , cap. de elephanto.)

(3) Quidam iracundiâ permotus cùm sessorem suum occidisset , tam valdè desideravit , ut pœnitundine et mœrore confectus , obierit. (Arrianus , in Indicis.)

(4) Il y a à Ceylan grand nombre d'éléphants , dont les dents valent beaucoup aux habitants et dont ils font un grand trafic. (Voyage de Fr. Pyraud , tome 2 , page 151.) — Il y a quantité d'éléphants dans les Indes , dont la plupart y sont transportés de l'île de Ceylan. (Voyage de la Boullaye-Le-Gouz ; Paris , 1657 , page 250.) — Il y a diverses sortes d'éléphants à Déli , ainsi que dans le reste des Indes , mais ceux de Ceylan sont préférés à tous les autres. (Relation d'un voyage , par Thévenot , tome 3 , page 131.) — Il y a quantité d'éléphants dans l'île de Ceylan , qui sont et plus généreux et plus nobles que tous les autres. (Voyage d'Orient du P. Philippe , page 361. — Voyez aussi le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes de Hollande , et les Voyages de Tavernier ; Rouen , 1713 , tome 3 , page 237.)

(5) Voyage de Fr. Bernier au Mogol ; Amst. , 1710 , tome 2 , page 64. — Voyage de de Feynes à la Chine ; Paris . 1630 , page 88. — Relation d'un voyage , par Thévenot , tome 3 , page 131. — Voyage d'Edward Terri aux Indes orientales , pages 15 et 16.

(6) Le pays de Bengale est fort abondant en éléphants , et c'est de là qu'on en mène aux autres endroits de l'Inde. (Voyage de Fr. Pyraud ; Paris , 1619 , tome 1 , page 353.)

(7) M. Constance n'a dit que le roi de Siam en a bien vingt mille dans tout son royaume , sans compter les sauvages qui sont dans les bois et dans les montagnes ; on en prend quelquefois jusqu'à cinquante , soixante et même quatre-vingts à la fois dans une seule chasse. (Premier Voyage du P. Tachard , page 288.)

Pégu (1), et dans toutes les autres parties de l'Inde ; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale, à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés, parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur climat, car quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paraît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir ni même d'y voyager, ils étaient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire (2), connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier (3) qui ait montré l'éléphant à l'Europe ; il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus (4), plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial les Indiens (5) se sont servis d'éléphants à la guerre : chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidait ordinairement du sort des batailles : cependant l'on voit par l'histoire, que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre ; ils ouvraient leurs rangs pour les laisser passer ; ils ne cherchaient point à les blesser, mais lançaient tous leurs

traits contre les conducteurs qui se pressaient de se rendre, et de calmer les éléphants dès qu'ils étaient séparés du reste de leurs troupes ; et maintenant que le feu est devenu l'élément de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants qui en craignent (6) et le bruit et la flamme, seraient plus embarrassants, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables, ils s'en servent pour dompter les éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre (7), ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage, dans lesquelles ils font voyager leurs femmes ; c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais, mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continu de son pas ; la meilleure place est sur le cou, les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe ; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes (8). Le conducteur se met à califourchon sur le cou,

(1) Recueil des Voyages de la compagnie des Indes ; Amsterd., 1711. — Voyage de Vander Hagen, tome 3, page 40 jusqu'à 60.

(2) Hérodote est le plus ancien auteur qui ait dit que l'ivoire était la matière des dents de l'éléphant. (Vide Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 3.)

(3) Elephantes ex Europæis primus Alexander habuit, cum subegisset Porum. (Pausanias, in Atticis.)

(4) Manius Curius Dentatus, victo Pyrrho, primum in triumpho elephantum duxit. (Seneca, de Brevitate vite, cap. 13.)

(5) De temps immémorial les rois de Ceylan, de Pégu, d'Aracan, se sont servis d'éléphants à la guerre. On liait des sabres nus à leur trompe, et on leur mettait sur le dos de petits châteaux de bois qui tenaient cinq à six hommes armés de javelines, de fusils et d'autres armes ; ils contribuèrent beaucoup à mettre en désordre les armées ennemies, mais ils s'effrayaient aisément en voyant du feu. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes ; Amsterd., 1711, tome 7. — Voyage de Schouten, page 32.)

MAMMIFÈRES. Tome III.

(6) L'éléphant craint surtout le feu, d'où vient que depuis qu'on se sert d'armes à feu dans les armées, les éléphants n'y servent presque plus de rien ; véritablement il s'en trouve quelques-uns de si braves qu'on amène de l'île de Ceylan, qui ne sont pas si peureux, mais encore n'est-ce qu'après les avoir accoutumés, en leur tirant tous les jours des mousquets et leur jetant des pétards de papier entre les jambes. (Voyage de Fr. Bernier ; Amsterd., 1710, tome 2, page 65.)

(7) Il y a peu de gens aux Indes qui aient des éléphants ; les grands seigneurs même n'en ont pas un grand nombre, et le grand-mogol n'en entretient pas plus de cinq cents pour sa maison, tant pour porter ses femmes dans leurs *micdembers* à treillis, qui sont des manières de cages, que pour les bagages ; et l'on m'a assuré qu'il n'en a pas plus de deux cents pour la guerre, dont on emploie une partie à porter les petites pièces d'artillerie sur leurs affûts. (Relation d'un voyage, par Thévenot, tome 3, page 132.)

(8) De tous les animaux ce sont ceux qui rendent plus de service à la guerre, car on place fort commodément sur eux quatre hommes, qui peuvent aisément se servir du mousquet, de l'arc et de la lance.

les chasseurs ou les combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants (1); à Cochin et dans le reste du Malabar (2) on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants. Il en est à peu près de même au Tonquin (3), à Siam (4), à Pégu où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fêtes, ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortège de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent (5), on leur peint les oreil-

les et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes; ils semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornements, plus ils sont caressants et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique on sait à peine les dompter (6). Les Asiatiques, très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant, et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les seuls Carthaginois ont autrefois dressés des éléphants pour la guerre, parce que dans le temps de la splendeur de leur république, ils étaient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas : il y en a même peu au-delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même (7),

(Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande. — Second Voyage de Vander Hagen, tome 2, page 53.)

(1) Lorsque les éléphants sont menés à la guerre, ils servent à deux diverses fonctions, car on les charge ou d'une petite tour de bois, du sommet de laquelle quelques soldats combattent, ou l'on attache des épées à leur trompe avec des chaînes de fer, et on les lâche ainsi contre l'armée ennemie, qu'ils assaillent généreusement et qu'ils mettraient indubitablement en pièces, si on ne les repoussait avec des lances qui jettent le feu; parce que, comme l'on sait que les éléphants sont épouvantés par le feu, l'on en apprête d'artificiel au bout des lances pour les mettre en fuite. (Voyage d'Orient, par le P. Philippe, page 367.)

(2) On ne se sert point à Cochin, non plus que dans le reste du Malabar, de cavalerie pour la guerre; ceux qui doivent combattre autrement qu'à pied sont montés sur des éléphants, dont il y a quantité dans les montagnes, et ces éléphants de montagne sont les plus grands des Indes. (Relation d'un voyage, par Thévenot, tome 3, page 261.)

(3) Dans le royaume de Tonquin les dames de condition montent ordinairement sur des éléphants, qui sont extrêmement hauts et gros, et qui portent, sans aucun danger, une tour avec six hommes dedans, et un autre homme sur leur cou, qui les conduit. (Il Genio vagante del conte Aurelio degli anzi; in Parma, 1691, tome 1, page 282.)

(4) Voyez le Journal du voyage de l'abbé de Choisy; Amst., 1687, page 242.

(5) Nous avons vu des éléphants qui ont des dents d'une beauté et d'une grandeur admirables; elles sortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, et sont garnies d'espace en espace de cercles d'or, d'argent et de cuivre. (Premier Voyage du P. Tachard, page 273.) — Les princes font consister leur grandeur et leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphants, ce qui leur est d'une grande dépense. Le grand-mogol en a plusieurs milliers. Le roi de

Maduré, le seigneur de Narzingue et de Bisnagar, le roi des Naires et celui de Mansul en ont plusieurs centaines, qu'ils distinguent en trois classes, les plus grands sont pour le service immédiat du prince : leur harnais est très-riche; on les couvre de draps travaillés en or et couverts de perles, leurs dents sont ornées d'or très-fin et d'argent, et quelquefois on les couvre de diamants; ceux d'une taille moyenne sont pour la guerre, et les petits pour l'usage et le service ordinaire. (Voyage du P. Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienne, chap. 11 : cet article a été traduit de l'italien, par M. le marquis de Montmirail.)

(6) Les habitants de Congo n'ont pas l'art de dompter les éléphants : ils sont fort méchants, et prennent les crocodiles avec leur trompe et les jettent au loin. (Il Genio vag. del conte Aurelio, tome 2, p. 473.)

(7) Les éléphants, dont je voyais tous les jours un grand nombre se répandre sur les bords du fleuve du Sénégal, ne m'étonnaient plus. Le 5 novembre je me promenais dans les bois qui sont vis-à-vis le village de Dagana, j'aperçus quantité de leurs traces toutes fraîches, je les suivis constamment pendant près de deux lieues, et enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois se vautreinaient couchés dans leur souil, à la manière des cochons, et le quatrième était debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacia qu'il venait de rompre : je jugeai par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel était cet éléphant, qu'il avait au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe; ses défenses sortaient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il était à propos de me retirer; en poursuivant ma route je rencontraï des impressions bien marquées de leurs pas, que je mesurai, elles avaient près d'un pied et demi de dia-

en Guinée (1), au Congo (2), à la Côte des Dents (3), au pays d'Ante (4), d'Acra, de Benin et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique (5), jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance; à l'exception de quelques provinces très-peu-

plées, telles que Fida (6), Ardra, etc. On en trouve de même en Abyssinie (7), en Éthiopie (8), en Nigritie (9), sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de l'Afrique, comme à Madagascar (10), à Java (11), et jusques aux Philippines (12).

mètre; leur fiente, qui ressemblait à celle du cheval, formait des boules de sept à huit pouces d'épaisseur. (Voyage au Sénégal, par M. Adanson; Paris, 1757, pag. 75. — Voyez le Voyage de Lemaire, pages 97 et 98.)

(1) Voyez le Voyage de Guinée, par G. Bosman; Utrecht, 1705, page 243.

(2) Dans la province de Pamba, qui est au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphants, à cause de la grande quantité de forêts et de rivières dont le pays est plein. (Voyage de Fr. Drack; Paris, 1641, page 104. — Voyez aussi dans le Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, le Voyage de Vander Broeck, tome 4, page 319. — Voyez aussi il Genio vagante del conte Aurelio, tome 2, pages 473 et suiv.)

(3) Le premier pays où l'on trouve le plus souvent des éléphants, c'est cet endroit de la côte que l'on appelle en flamand *Tand-Kust*, ou *Côte des Dents*, à cause de la grande quantité des dents d'éléphants qu'on y trafique; ensuite vers la Côte d'Or et dans les pays d'Awiné, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober et d'Axim, où l'on en tue chaque jour un grand nombre; et plus un pays est désert et inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphants et d'autres animaux sauvages. (Voyage de Guinée, par Guill. Bosman, page 244.)

(4) Le pays d'Ante abonde aussi en éléphants, puisque non-seulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent presque tous les jours sur les bords de la mer et sous nos forts, d'où nos gens peuvent les voir, et y font de grands ravages; depuis le pays d'Ante jusqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommés, parce que ces pays, entre Ante et Acra, ont été depuis long-temps passablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou six ans a été presque désert, ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays désert et inhabité. . . Dans le pays de Benin, comme aussi à Rio de Calbari, Camerones et dans plusieurs autres pays et rivières d'alentour, il y a une si grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitants peuvent ou osent y demeurer. (*Idem*, page 246.)

(5) Au-dessous de la baie de Sainte-Hélène le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphants, qui a été ainsi appelée parce que ces animaux, qui aiment les courants, se trouvent en grande quantité sur ses bords. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe; Amsterd., 1741, tome 1, page 114, et tome 3, page 12.)

(6) Il n'y a pas d'éléphants à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un; mais les Nègres avouèrent que cela n'était point arrivé dans l'espace de soixante ans, ainsi je crois que s'y étant égaré, il pouvait y être venu d'ailleurs. (Voyage de Guinée, par Bosman, page 245.)

(7) Voyez le Voyage historique d'Abyssinie du Père Lobo, tome 1, page 57, où il dit qu'on trouve dans l'Abyssinie de grandes troupes d'éléphants.

(8) Les Éthiopiens ont des éléphants dans leur pays, bien plus petits à la vérité que ceux des Indes, et dont les dents mêmes sont plus creuses et les moins estimées; mais ils ne laissent pas que d'en faire un très-grand trafic. (Voyage de Paul Lucas; Rouen, 1719, tome 3, page 186.) — On voit beaucoup d'éléphants en Éthiopie et dans les États du Prête-Jan derrière l'île Mosambique, où les Cafres ou Noirs en tuent souvent pour en vendre les dents. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, page 413. — Voyez aussi l'Afrique de Marmol, tome 1, page 58.)

(9) *Elephas magnâ copiâ in sylvis Nigritarum regionis inventitur. Sœlent magnâ numero confertim incedere*, etc. (Leo Afric., Descript. Africæ; Lugd. Bat., 1632, tom. 2, pag. 744 et 745.)

(10) Dans l'île de Madagascar se trouvent tant d'éléphants, qu'on n'estime contrée du monde en produire davantage, au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandise d'ivoire, comme semblablement en une autre île voisine appelée *Cuzibat*; et par le jugement des marchands ne se retire pas du reste du monde si grande quantité de dents d'éléphants (qui est le vrai ivoire) que l'on en trouve en ces deux îles. (Descript. de l'Inde orient., par Marc Paul; Paris, 1556, liv. 3, chap. 39, page 114.)

(11) Les animaux qui se trouvent dans l'île de Java, sont 1<sup>o</sup> des éléphants qu'on apprivoise et qu'on loue ensuite pour travailler. . . (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, page 411.) — A Tuban les Hollandais vivent les éléphants du roi de Java, qui sont chacun sous un petit toit particulier, soutenu par quatre piliers, au milieu; et dans le milieu de l'espace qui est sous ce toit, il y a un grand pieu auquel l'éléphant est attaché par une chaîne. (*Idem*, tome 1, page 526.)

(12) L'île de Maudanar est la seule des Philippines qui ait des éléphants, parce que les insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam et à Comhoya; ils s'y sont extrêmement multipliés. (Voyage autour du monde, par Gemelli Carreri; Paris, 1716, tome 5, page 209.)

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défaits, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes; il semble qu'ils connaissent l'impérialité et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations (1), ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tout temps des Orientaux, que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre; les éléphants sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'ennuqués volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce; car en considérant les autres effets, il paraît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale; l'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et en effet il craint l'excessive chaleur, il n'habite jamais dans les sables brûlants, et il ne se trouve en grand nombre dans le pays des Nègres, que le long des rivières et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puissants, les plus courageux de l'espèce et dont les armes

sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent éléphants de montagne, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique, et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence: probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs (2) ont célébré les éléphants de cette île, où comme l'on sait le terrain est groupé par montagnes, qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre, et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens quine connaissaient de cette partie du monde, que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avaient remarqué que les éléphants de la Libye étaient bien plus petits (3) que ceux des Indes; il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du lion (4), que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étaient dans le siècle de Carthage. Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique, ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Gui-

(1) Les éléphants passent souvent les nuits dans les villages, et craignent si peu les lieux fréquentés, qu'au lieu de se détourner quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, et les renversent en marchant comme une coquille de noix. (Voyage de Lemaire, page 98.)

(2) Les éléphants de Ceylan sont préférés à tous les autres, parce qu'ils sont plus courageux... Les Indiens disent que tous les autres éléphants les respectent. (Relation d'un voyage, par Thévenot, page 261.) — Les éléphants de Ceylan sont plus braves que les autres. (Voyage de Bernier, tome 2, page 65.) — Les meilleurs éléphants et les plus intelligents qui soient au monde sont dans l'île de Ceylan. (Recueil des Voyages, tome 1, page 413; tome 2, page 256; tome 4, page 363.) — Il y a quantité d'éléphants à Ceylan, qui sont et plus généreux et plus nobles qu'aucuns des autres... Tous les autres éléphants révèrent les éléphants de Ceylan, etc. (Voyage d'Orient du P. Philippe, pages 130 et 367.)

(3) Indicum (elephantum) Afri pavent, nec conctueri audent; nam et major Indicis magnitudo est. (Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 9.)

(4) Voyez tome 2 des Mammifères, pag. 398.)



née, etc., sont, comme l'étaient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur; les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers (1), les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique enlèvent librement un poids de deux cents livres (2) avec leur trompe et le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses; la trompe leur sert à casser les branches des arbres, et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps, ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques, ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, et quand on veut les presser (3), ils peuvent en faire jusqu'à trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste, car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de service que cinq ou six chevaux (4), mais il lui faut du soin et une nourriture abondante et choisie; il coûte

environ quatre francs ou cent sols (5) par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour, pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer, et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flot sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents; que joignant l'intelligence à la force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné, il vit long-temps, quoique en captivité, et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa

(1) Un éléphant peut porter quarante mans, à quatre-vingts livres le man. (Relation d'un voyage, par Thévenot, page 261.)

(2) L'éléphant lève un poids de deux cents livres avec sa trompe, et le charge sur ses épaules. . . . Il prend dans sa trompe cent cinquante livres d'eau, qu'il jette en haut à la hauteur d'une pique. (L'Afrique de Marmol, tome 1, page 58.)

(3) Lorsqu'on presse l'éléphant, il fera bien en un jour le chemin de six journées. (L'Afrique de Marmol, tome 1, page 58.)

(4) Le prix des éléphants est plus considérable qu'on ne pourrait l'imaginer; on en a vu vendre depuis mille pagodes d'or jusqu'à quinze mille roupies, c'est-à-dire depuis neuf à dix mille livres jusqu'à trente-six mille livres. (Notes de M. de Bussy.) — On vend un éléphant selon sa taille. . . . Un éléphant de Ceylan vaut au moins huit mille *pardaons*, et quand

il est fort grand on le vend jusqu'à douze et même jusqu'à quinze mille *pardaons*. (Hist. de l'île de Ceylan, par Ribeyro; Trévoux, 1701, page 144.)

(5) Les éléphants coûtent chacun environ une demi-pistole par jour à nourrir. (Relation d'un voyage, par Thévenot, page 261.) — Ceux qui sont privés sont fort délicats en leur vivre, et leur faut bailler du riz bien cuit et accommodé avec du beurre et du sucre, qu'on leur donne par grosses pelotes, et leur fait bien cent livres de riz par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbres, principalement de figuier d'Inde, que nous appelons *bananes*, et les Turcs *plantenes*, pour les rafraîchir. (Voyage de Fr. Pyrard, tome 2, page 367. — Voyez aussi les Voyages de la Boullaye-le-Gouz; Paris, 1657, page 250; et le Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, page 473.)

vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivait quatre ou cinq cents ans (1), d'autres deux ou trois cents (2), et d'autres enfin cent vingt, cent trente ou cent cinquante ans (3). Je crois que le terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphants captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature, doivent vivre au moins deux cents ans; de même si la durée de la gestation est de deux ans, et si leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer. Au reste, la captivité abrège moins leur vie que la disconvenance du climat; quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas long-temps dans les pays tempérés et encore moins dans les climats froids; celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668 (4), et

qui n'avait alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il était traité soigneusement et nourri largement; on lui donnait tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entraient encore quatre ou cinq livres de pain, et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui était donné par ceux qui le visitaient; il avait encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser, car après avoir mangé le grain des épis, il faisait des poignées de la paille, et il s'en servait pour chasser les mouches; il prenait plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisait fort adroitement avec sa trompe, et comme on le menait promener presque tous les jours, il arrachait de l'herbe et la mangeait. L'éléphant qui était dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années: ceux qu'on a transportés vivants jusqu'à Pétersbourg périrent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poêles; ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans le climat chaud du Brésil où peut-être, en les laissant libres, ils auraient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est d'un gris cendré ou noirâtre; les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares (5), et on cite ceux qu'on a

(1) Onésime, au rapport de Strabon (lib. 15), assure que les éléphants vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate (Vit. Apoll., lib. 16) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avait combattu pour Porus contre Alexandre, vivait encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avait pris un dans le mont Atlas qui s'était pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

(2) *Elephantem alii annos ducentos vivere aiunt, alii trecentos.* (Aristot., *Hist. anim.*, lib. 8, cap. 3.) — *Elephas ut longissimum annos circiter ducentos vivit.* (Arrian., in *Indicis.*) — Je vis un petit éléphant blanc qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, et qu'on dit avoir près de trois cents ans. (Premier Voyage de Siam du P. Tachard, page 273.)

(3) Les éléphants croissent jusqu'à la moitié de leur âge, et vivent ordinairement cent cinquante ans. (Voyage de Drack autour du monde, page 104.) — Les éléphants portent deux ans, et peuvent vivre jusqu'à cent cinquante ans. (Recueil des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 31.) — Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soin, je n'ai jamais pu savoir bien exactement combien l'éléphant vivait; et voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux: ils ne savent vous dire autre chose sinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul et de leur bisaïeul; et supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. (Voyage de Tavernier; Rouen, 1713, tome 3, pages 242 et 243.)

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, pages 101 et 127.

(5) Quelques personnes, qui ont demeuré long-temps à Pondichéry, nous ont paru douter qu'il existe des éléphants blancs et rouges; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde: il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exactement rase, les fait paraître d'un gris sale, mais en sortant de l'eau ils sont noirs comme du jai. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphants, et qu'il ne se trouve que des éléphants noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir; mais il me paraît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégou, à Cambaie, etc., il ne se trouve par hasard quelques éléphants blancs et rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Vander Hagen, Joost,

vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, et ces éléphants blancs et rouges (1) sont très-estimés; au reste, ces variétés sont si rares qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'espèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en était autrement, on connaîtrait le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connaît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On trouve aux Indes des éléphants de trois sortes (dit le » P. Vincent Marie (2); les blancs, qui sont » les plus grands, les plus doux, les plus » paisibles, sont estimés et adorés par plusieurs nations, comme des dieux; les roux, » tels que ceux de Ceylan, quoiqu'ils soient » les plus petits de corsage, sont les plus va- » leureux, les plus forts, les plus nerveux, » les meilleurs pour la guerre; les autres, » soit par inclination naturelle, soit parce » qu'ils reconnaissent en eux quelque chose » de plus excellent, leur portent un grand » respect; la troisième espèce est celle des » noirs qui sont les plus communs et les » moins estimés. » Cet auteur est le seul qui paraisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thé-

venot dit la même chose dans la Relation de son voyage (page 260), mais d'autres disent ou indiquent le contraire: enfin le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphants blancs sont les plus grands; le P. Tachard assure au contraire que l'éléphant blanc du roi de Siam était assez petit, quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paraît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connaissaient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étaient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde qui étaient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands, et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paraît que ceux de Siam, de Pégu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu; les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels; et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements (3); il les tourne lentement et avec douceur vers son maître, il a pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir; il semble réfléchir, délibérer, penser et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit,

Schouten, Thévenot, Ogilby et d'autres voyageurs moins connus. Hartenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé, dans son *Elephantographia*, une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non-seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc: on peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élien (lib. 3, cap. 46) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paraît indiquer que la mère était noire. Cette variété dans la couleur des éléphants, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

(1) Dans les cérémonies, le roi de Pégu fait mener deux éléphants rouges enharnachés d'étoffes d'or et de soie, puis les quatre éléphants blancs avec de semblables harnais relevés de pierreries; ceux-ci ont une garniture d'or toute couverte de rubis sur chaque dent. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 3, page 60.)

(2) Voyage du Père Fr. Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienna, chapitre II, traduit de l'italien par M. le marquis de Montmirail.

(3) *Elephantographia* Christophori-Petri ab Hartenfels; Erfordiae, 1715.

pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement (1), l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal; ses oreilles sont très-grandes, beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête, comme celles de l'homme : elles sont ordinairement pendantes; mais il les relève et les remue avec une grande facilité, elles lui servent à essuyer ses yeux (2), à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instruments et paraît aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis, et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets, et après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter; la fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux, il dépouille avec sa trompe un orange (3) de toute sa verdure, et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles et les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines, car quand il ne peut arracher ces arbres avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

À l'égard du sens du toucher, il ne l'a pour ainsi dire que dans la trompe, mais il est aussi

délicat, aussi distinct dans cette espèce de main que dans celle de l'homme. Cette trompe composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment; l'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tous sens; l'extrémité de la trompe est terminée par un rebord (4) qui s'allonge par le dessus en forme de doigt, c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts; il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie; il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une; il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume (5). On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succien les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe, et faisant un vide au-dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succien se trouvent donc à l'extré-

(1) Les yeux de l'éléphant sont très-petits proportionnellement à la tête, et encore plus petits proportionnellement au corps, mais ils sont très-vifs et éveillés, et il les remue d'une façon qui lui donne toujours l'air pensif et rêveur. (Voyage aux Indes orientales du Père Fr. Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienne, etc.; Venise, 1683, en italien, in-4°, page 396, traduit par M. le marquis de Montmirail.)

(2) Les oreilles de l'éléphant sont très-grandes... Il les remue continuellement avec gravité, et elles défendent ses yeux de tous les petits animaux nuisibles. (*Idem, ibid.* — Voyez aussi les Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, page 107.)

(3) Voyage de Guinée, par Bosman, page. 243.

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, pag. 108 et 140.

(5) Mutianus ter consul auctor est, aliquem ex his et litterarum ductus græcarum didicisse, solitumque præscribere ejus linguæ verbis: Ipse ego hæc scripsi, etc. (Plin., Hist. nat. lib. 8, cap. 3.) — Ego verò ipse elephantum in tabulâ litteras latinas promuscide atque ordine scribentem vidi: verùtamen docentis manus subjiciebatur ad litterarum ductum et figuram eum insituentis; dejectis autem et intentis oculis erat eum scriberet, doctos et litterarum gnaros animantium oculos esse dixisses. (Ælian., de Nat. anim., lib. 2, cap. 11.)

mité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement munis ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées, sont en même temps la cause, et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés, qui distinguent l'éléphant et l'élévén au-dessus de tous les animaux. Il est moins sujet qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen, au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres, qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connaissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps, la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi, par un seul et même membre, et pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois; or une sensation multiple équivaut en quelque sorte à la réflexion : donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir; comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et pour ainsi dire indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune autre espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le

MAMMIFÈRES. Tome III.

souvenir; dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle, est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau (1) plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière, que le cerveau n'est point le siège des sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête; aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité, qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et des facultés uniques de la trompe, que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière; le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif, les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue, les jambes massives, droites et peu flexibles, le pied si court (2) et si petit qu'il paraît être nul, la peau dure, épaisse et calleuse; toutes ces difformités paraissant d'autant plus, que toutes sont modelées en grand, toutes d'autant plus désagréables à l'œil, que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant, ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvé-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, pages 135 et 136.

(2) Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à proportion, que l'homme, si ce n'est l'éléphant qui l'a encore plus petit, et par conséquent qu'aucun autre animal. . . Les pieds étaient si petits, qu'on peut dire qu'ils ne se voyaient point, parce que les doigts étaient renfermés et recouverts par la peau des jambes, lesquelles descendaient tout d'une venue jusqu'à terre, et paraissaient comme le tronc d'un arbre scié en travers. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, pages 102 et 103.)

nients de cette conformation bizarre ; il peut à peine tourner la tête, il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit : les chasseurs, qui l'attaquent par-derrière ou par le flanc, évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires, ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement ; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme (1) et le pied aussi bas ; mais ce pied sans étendue est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien, il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger ; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force (2), il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied ; ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette position presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas ; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids (3). Il a le désavantage d'avoir l'organe

(1) Son genou est de la même manière qu'à l'homme, et non pas proche du ventre, étant au milieu de l'espace qui est depuis le ventre jusqu'à terre, et à l'endroit où les bêtes ont leur talon, de sorte que la jambe de l'éléphant est semblable à celle de l'homme, tant à cause de la situation de son genou que de la petitesse de son pied, dans lequel la partie qui va du talon jusqu'aux doigts est très-petite. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, page 102.)

(2) Nous avons appris de ceux qui ont gouverné à Versailles l'éléphant dont nous parlons, que les huit premières années qu'il y a vécu il se couchait et se relevait avec beaucoup de facilité, et que les cinq dernières années il ne se couchait plus pour dormir, mais qu'il s'appuyait contre le mur de sa loge, en sorte que s'il arrivait qu'il se couchât quand il était malade, il fallait percer le plancher du dessus pour le relever avec des engins. (Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, page 104.)

(3) On nous a fait voir que l'éléphant avait employé ses défenses à faire des trous dans les deux faces d'un pilier de pierre qui sortait du mur de sa loge,

de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête ; il faut qu'il prenne sa nourriture, et même sa boisson, avec le nez, il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier, et lorsque sa trompe est remplie d'eau, il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue (4), apparemment pour rabaisser l'épiglotte et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx ; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avait employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit et entre dans le gosier avec précipitation ; la langue, la bouche, ni les lèvres ne lui servent pas comme aux autres animaux à sucer ou laper sa boisson.

De là paraît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit teter avec le nez et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé ; cependant les anciens ont écrit qu'il tétait avec la gueule et non avec la trompe (5) ; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient pas été témoins du fait et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. Mais si le jeune éléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie ? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée ? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait ? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte, etc. (6) ? Il paraît donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe ; cette présomption est non-seulement prouvée par

et ces trous lui servaient pour s'appuyer quand il dormait, ses défenses étant fichées dans ces trous. (*Idem*, page 102.)

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, page 109.

(5) Pullus editus ore sugit, non promuscide, et statim cum natus est cernit et ambulat. (Arist., Hist. anim., lib. 6, cap. 27.) — Anniculo quidem vitulo æqualem pullum edit elephantus, qui statim ut natus est ore sugit. (Ælian., de Nat. anim., lib. 4, cap. 3.)

(6) Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, pages 109 et 110.

les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit qu'en général les animaux, au moment de leur naissance, ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin, par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet, l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à teter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat seul doit l'avertir, c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre; l'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût de la présence de l'aliment; et comme le siège de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant situées sur la poitrine comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudrait que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté, pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche, et il aurait encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cause de la disproportion énorme, qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon; le rebord de la trompe que l'éléphant contracte autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément par son moyen teter sa mère, soit debout ou couché sur le côté; ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié; car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connaisse, ne dit avoir vu teter l'éléphant, et je crois pouvoir assurer que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer, on verra qu'il ne tette point avec la gueule, mais avec le nez. Je crois de même que les anciens se sont trompés en nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux, que la femelle (1)

(1) Subsistit fœmina, clunibusque submissis, insistit pedibus ac innititur; mas superveniens compri-

abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle : la position des parties paraît rendre impossible cette situation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisine de l'anus, cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance, il est situé presque au milieu du ventre (2) : d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps, non plus qu'à celle de ce long intervalle, qui, dans la situation supposée, serait en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire (3) que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval; il ne lui serait donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se reverse sur le dos. De Feynes (4) et Tavernier (5) l'ont dit positivement, mais j'avoue que j'aurais fait peu d'attention à leurs témoignages, si cela ne s'accordait pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement (6). Il leur faut donc pour cette

mit, atque ita munere venereo fungitur. (Arist., Hist. anim., lib. 5, cap. 2.)

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, part. 3, page 132.

(3) Elephantus genitale equo simile habet sed parvum nec pro corporis magnitudine. Testes idem non foris conspicuos sed intus circa renes conditos habet. (Arist., Hist. anim., lib. 2, cap. 1. — L'Afrique d'Ogilby, pages 13 et 14.)

(4) Quand ces animaux veulent s'accoupler ensemble, ils le font, sans comparaison, de même que l'homme et la femme; puis sitôt qu'ils ont eu la jouissance l'un de l'autre, l'éléphant met sa trompe par-dessous l'éléphante, et la relève en même temps. (Voyage par terre à la Chine, du sieur de Feynes; Paris, 1630, pages 90 et 91.)

(5) Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci est particulièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorsqu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feuillages et d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une manière de chevet, et élevé de quatre ou cinq pieds de terre, où, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle se couche sur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ses cris. (Voyage de Tavernier, tome 3, page 240.)

(6) J'avais écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy, sur l'éléphant; ce fait, que la position des parties m'avait indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant » (dit M. de Bussy) s'accouple d'une façon singu-

opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle provoque le mâle par une situation indécente qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins (1); la pudeur n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux. Le son de sa voix est aussi très-singulier; si l'on en croit les anciens, elle se divise, pour ainsi dire, en deux modes très-différents et fort inégaux, il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche, ce son prend des inflexions dans cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche (2) est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voyageurs, est vraisemblablement faux ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe: cependant comme en fermant exactement la bouche, l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que

l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée: quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion.

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau; il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadrupèdes, sa peau est tout-à-fait rase, il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête (3), dans les trous des oreilles et au-dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme dur et calleux à deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief, il paraît déchiré par gerçures et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre: cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir, il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le dessèchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres; c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lépre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet; cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau; elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse, dans les gerçures et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie, la piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter et les écrase entre ses rides; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser, et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre

» lière; la femelle se couche sur le dos, et le mâle, » s'appuyant sur ses jambes antérieures, et fléchissant » saut en arrière les postérieures, ne touche à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le coït. »

(1) *Pudore nunquam nisi in abdito coeunt.* (Plin., Hist. nat., lib. 8, cap. 5.) — Les éléphants s'accouplent très-rarement... Et quand ils s'accouplent, c'est avec tant de secret, et dans des lieux si solitaires, que personne ne peut se vanter de les avoir vus dans ce moment. Ils ne produisent jamais quand ils sont domestiques. (Voyage aux Indes orientales du Père Vincent Marie de Sainte-Catherine de Sienné, imprimé en italien à Venise en 1683, chap. 11, pages 396 et suivantes, traduit par M. le marquis de Montmirail.)

(2) *Elephantus citra nares ore ipso vocem elidit spirabundam quem admodum cum homo simul et spiritum reddit et loquitur, at per nares simile tubarum raucitati sonat.* (Arist., Hist. anim., lib. 4, cap. 9.) *Citra nares ore ipso sternutamento similem edit sonum; per nares autem tubarum raucitati.* (Plin., Hist. nat., lib. 8.)

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, pages 113 et suivantes.



tous les endroits sensibles ; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain (1). L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre ; lorsqu'ils sont libres ils quittent rarement le bord des rivières, ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes (2) ; on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux ; les jambes de devant pa-

raissent avoir plus de hauteur que celles de derrière, cependant celles-ci sont un peu plus longues (3), elles ne sont pas pliées en deux endroits comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquels la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paraissent faire une grande partie de la jambe ; dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre, il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe et non pas près du ventre : ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau et dont aucun n'est apparent au-dehors. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant, car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles (4), mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre (5), ou même trois, et dans ce cas, ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paraît être purement accidentelle et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme de la corne et qui déborde tout autour ; c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues, il s'en sert comme d'un éventail, il les fait remuer et claquer comme il lui plaît ; sa queue n'est pas plus longue que l'oreille ; et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur : elle est assez menue, pointue et garnie à l'extrémité d'une

(1) On nous a dit que l'éléphant de Versailles se roulait toujours sur la poussière quand il s'était baigné, ce qu'il faisait le plus souvent qu'il pouvait, et nous avons remarqué qu'il se jetait de la poussière aux endroits où il ne s'en était pas attaché quand il se vautrait, et qu'il avait accoutumé de chasser les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenait avec sa trompe ou avec de la poussière qu'il jetait adroitement sur les endroits où il se sentait piqué, n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la poussière qui tombe. (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie 3, pages 117 et 118.)

(2) Sur les huit ou neuf heures avant midi, nous fûmes au bord de la rivière pour voir comme on lave les éléphants du Roi et des grands seigneurs ; l'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre, et se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver ; le maître vient ensuite avec une espèce de pierre ponce, et frottant la peau de l'éléphant, nettoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu ; car dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement, et après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière et demeure quelque temps debout sur le bord de la rivière pour se sécher ; puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune et lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière, le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. (Voyage de Tavernier ; Rouen, 1713, tome 3, pages 264 et 265.)

(3) Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, part. 3, page 102.

(4) MM. de l'Académie royale des sciences nous avaient recommandé d'examiner si tous les éléphants avaient des ongles aux pieds, nous n'en avons pas vu un seul qui n'en eût cinq à chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts ; mais leurs doigts sont si courts qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. (Premier Voyage du P. Tachard, page 273.)

(5) Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant, mettent cinq ongles à chaque pied, mais il n'y en avait que trois dans notre sujet ; le petit indien dont il a été parlé en avait quatre, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière ; la vérité est pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. (Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, partie 3, page 103.)

houppes de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants et solides; ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil-de-fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant; au reste cette houppes de poil est un ornement très-recherché des Nègresses, qui y attachent apparemment quelque superstition (1); une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppes de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée, dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied; ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant.

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature; les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur, les plus petits qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale n'ont que dix ou onze pieds, et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la ménagerie de Versailles, qui venait de Congo (2), n'avait que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans; en treize ans qu'il vécut, il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avait que six pieds et demi de hauteur, et comme l'accroissement va tou-

jours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur; ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'était l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente-un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposerait que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, serait cinquante fois aussi gros (3), et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes.

« J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphants, qui avaient quatorze et quinze pieds de hauteur (4), avec la longueur et la grosseur proportionnées. Le mâle est toujours plus grand que la femelle. Le prix de ces animaux augmente à proportion de la grandeur, qui se mesure depuis l'œil jusqu'à l'extrémité du dos, et quand cette dimension atteint un certain terme, le prix s'accroît comme celui de pierres précieuses (5). Les éléphants de Guinée, dit Bosman, ont dix,

(1) Merolla observe qu'un grand nombre de païens dans ces contrées, surtout les Saggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup; l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu. ( Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 5, page 79.)

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie 3, pages 101 et 102.

(3) Peirère, dans la vie de Cassendi, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant était apparemment très-petit, car celui dont nous venons de supputer les dimensions que nous avons peut-être trop réduites, pèserait au moins huit milliers.

(4) Nota. Ces pieds sont probablement des pieds romains.

(5) Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie, etc., chap. 11, page 396.

» douze ou treize pieds de haut (1), ils sont  
 » incomparablement plus petits que ceux  
 » des Indes orientales, puisque ceux qui  
 » ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent  
 » à ceux-ci plus de coudées de haut que  
 » ceux-là n'en ont de pieds (2). J'ai vu des  
 » éléphants de treize pieds de haut, dit  
 » Edward Terri, et j'ai trouvé bien des  
 » gens qui m'ont dit en avoir vu de quinze  
 » pieds de haut (3). » De ces témoignages  
 et de plusieurs autres qu'on pourrait encore  
 rassembler, on doit conclure que la taille  
 la plus ordinaire des éléphants est de dix  
 à onze pieds, que ceux de treize et de qua-  
 torze pieds de hauteur sont très-rares, et  
 que les plus petits ont au moins neuf pieds  
 lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement  
 dans l'état de liberté. Ces masses énormes  
 de matière ne laissent pas, comme nous l'a-  
 vons dit, de se mouvoir avec beaucoup de  
 vitesse; elles sont soutenues par quatre  
 membres qui ressemblent moins à des jam-  
 bes qu'à des piliers ou des colonnes massi-  
 ves de quinze ou dix-huit pouces de diamè-  
 tre, et de cinq ou six pieds de hauteur; ces  
 jambes sont donc une ou deux fois plus  
 longues que celles de l'homme, ainsi quand  
 l'éléphant ne ferait qu'un pas tandis qu'un  
 homme en fait deux, il le surpasserait à la  
 course. Au reste, le pas ordinaire de l'élé-  
 phant n'est pas plus vite que celui du che-  
 val (4), mais quand on le pousse il prend  
 une espèce d'amble qui, pour la vitesse,  
 équivaut au galop. Il exécute donc avec  
 promptitude et même avec assez de liberté  
 tous les mouvements directs, mais il man-  
 que absolument de facilité pour les mouve-  
 ments obliques ou rétrogrades, c'est ordi-  
 nairement dans les chemins étroits et creux  
 où il a peine à se retourner, que les Nègres  
 l'attaquent et lui coupent la queue, qui  
 pour eux est d'un aussi grand prix que tout  
 le reste de la bête; il a beaucoup de peine  
 à descendre les pentes trop rapides, il est  
 obligé de plier les jambes de derrière (5),

(1) *Nota.* Ce sont probablement des pieds du Rhin.

(2) Voyage en Guinée de Guillaume Bosman, page 244.

(3) Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, page 15.

*Nota.* Ce sont peut-être des pieds anglais.

(4) Notes de M. de Bussy, qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail.

(5) Notes de M. de Bussy, *idem.*

afin qu'en descendant, le devant du corps  
 conserve le niveau avec la croupe, et que  
 le poids de sa propre masse ne le précipite  
 pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme  
 de ses jambes et de ses pieds paraisse indi-  
 quer le contraire; mais comme la capacité  
 de la poitrine et du ventre est très-grande,  
 que le volume des poumons et des intestins  
 est énorme, et que toutes ces grandes par-  
 ties sont remplies d'air ou de matières plus  
 légères que l'eau, il enfonce moins qu'un  
 autre; il a dès-lors moins de résistance à  
 vaincre, et peut par conséquent nager plus  
 vite en faisant moins d'efforts et moins de  
 mouvement des jambes que les autres. Aussi  
 s'en sert-on très-utilement pour le passage  
 des rivières: outre deux pièces de canon de  
 trois ou quatre livres de balles, dont on le  
 charge dans ces occasions (6), on lui met  
 encore sur le corps une infinité d'équipages,  
 indépendamment de quantité de personnes  
 qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue  
 pour passer l'eau: lorsqu'il est ainsi chargé,  
 il nage entre deux eaux, et on ne lui voit que  
 la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordi-  
 nairement que d'herbes et de bois tendre, et  
 qu'il lui faille un prodigieux volume de cette  
 espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la  
 quantité de molécules organiques nécessaires  
 à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a  
 cependant pas plusieurs estomacs comme la  
 plupart des animaux qui se nourrissent de  
 même; il n'a qu'un estomac, il ne rumine  
 pas, il est plutôt conformé comme le cheval  
 que comme le bœuf ou les autres animaux  
 ruminants; la panse qui lui manque est sup-  
 pléée par la grosseur et l'étendue des in-  
 testins et surtout du colon, qui a deux ou  
 trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt  
 de longueur; l'estomac est en tout bien plus  
 petit que le colon (7), n'ayant que trois pieds  
 et demi ou quatre pieds de longueur, sur  
 un pied ou un pied et demi dans sa plus  
 grande largeur; pour remplir d'aussi grandes  
 capacités, il faut que l'animal mange, pour  
 ainsi dire, continuellement, surtout lors-  
 qu'il n'a pas des nourritures plus substan-  
 tielles que l'herbe; aussi les éléphants sau-  
 vages sont presque toujours occupés à  
 arracher des herbes, cueillir des feuilles ou

(6) Notes de M. de Bussy, *idem.*

(7) Voyez la description du ventricule et des in-  
 testins de l'éléphant dans les Mémoires pour servir à  
 l'Hist. des animaux, part. 3, pages 127 et suiv.

casser du jeune bois ; et les domestiques auxquels on donne une grande quantité de riz ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin ; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir (1) ; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arac, etc. On lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes, en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux ; il paraît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit et l'enivre ; il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir (2).

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail (3), lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étaient inconnus ; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement sont fondés sur un discernement exquis et sur des connaissances très-étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle ; nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons : l'on verra dans la suite de cet ouvrage, combien nous aurons d'occasions de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le transport

» de l'artillerie sur les montagnes, et c'est  
 » là où son intelligence se fait mieux sentir.  
 » Voici comme il s'y prend, pendant que  
 » les bœufs attelés à la pièce de canon font  
 » effort pour la traîner en haut : l'éléphant  
 » pousse la culasse avec son front, et à cha-  
 » que effort qu'il fait, il soutient l'affût avec  
 » son genou qu'il place à la roue : il semble  
 » qu'il comprenne ce qu'on lui dit. Son  
 » conducteur veut-il lui faire faire quelque  
 » corvée pénible, il lui explique de quoi il  
 » est question, et lui détaille les raisons qui  
 » doivent l'engager à obéir ; si l'éléphant  
 » marque de la répugnance à ce qu'il exige  
 » de lui, le *cornac* (c'est ainsi qu'on ap-  
 » pelle son conducteur) promet de lui don-  
 » ner de l'arac ou quelque chose qu'il aime :  
 » alors l'animal se prête à tout ; mais il est  
 » dangereux de lui manquer de parole, plus  
 » d'un *cornac* en a été la victime. Il s'est  
 » passé à ce sujet, dans le Dekan, un trait qui  
 » mérite d'être rapporté, et qui, tout incroya-  
 » ble qu'il paraît, est cependant exactement  
 » vrai. Un éléphant venait de se venger de  
 » son *cornac* en le tuant ; sa femme, té-  
 » moin de ce spectacle, prit ses deux enfants  
 » et les jeta aux pieds de l'animal encore  
 » tout furieux, en lui disant : *Puisque tu as*  
 » *tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi*  
 » *qu'à mes enfants.* L'éléphant s'arrêta tout  
 » court, s'adoucit, et comme s'il eût été tou-  
 » ché de regret, prit avec sa trompe le plus  
 » grand de ces deux enfants, le mit sur son  
 » cou, l'adopta pour son *cornac* et n'en  
 » voulut point souffrir d'autre.

» Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas  
 » moins reconnaissant. Un soldat de Pondi-  
 » chéry, qui avait coutume de porter à un  
 » de ces animaux une certaine mesure  
 » d'arac chaque fois qu'il touchait son prêt,  
 » ayant un jour bu plus que de raison, et  
 » se voyant poursuivi par la garde qui le  
 » voulait conduire en prison, se réfugia  
 » sous l'éléphant et s'y endormit. Ce fut en  
 » vain que la garde tenta de l'arracher de  
 » cet asile : l'éléphant le défendit avec sa  
 » trompe. Le lendemain le soldat revenu  
 » de son ivresse, frémit à son réveil de se  
 » trouver couché sous un animal d'une gros-  
 » seur si énorme. L'éléphant, qui sans doute  
 » s'aperçut de son effroi, le caressa avec sa  
 » trompe pour le rassurer et lui fit entendre  
 » qu'il pouvait s'en aller.

» L'éléphant tombe quelquefois dans une  
 » espèce de folie qui lui ôte sa docilité et le  
 » rend même très-redoutable, on est alors

(1) Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

(2) L'éléphant qui était à la ménagerie de Versailles, avait une grande aversion, et même beaucoup de crainte des pourceaux ; le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. Élien a remarqué cette antipathie.

(3) M. le Marquis de Montmirail, capitaine-colonel des cent-suissees de la garde ordinaire du corps du roi, actuellement (1754) président de l'Académie royale des sciences.

» obligé de le tuer. On se contente quelque-  
 » fois de l'attacher avec de grosses chaînes  
 » de fer dans l'espérance qu'il viendra à  
 » résipiscence. Mais quand il est dans son  
 » état naturel, les douleurs les plus aiguës  
 » ne peuvent l'engager à faire du mal à  
 » qui ne lui en a pas fait. Un éléphant, fu-  
 » rieux des blessures qu'il avait reçues à la  
 » bataille d'Hambour, courait à travers  
 » champs et poussait des cris affreux; un  
 » soldat qui, malgré les avertissements de  
 » ses camarades, n'avait pu fuir, peut-être  
 » parce qu'il était blessé, se trouva à sa  
 » rencontre: l'éléphant craignit de le fouler  
 » aux pieds, le prit avec sa trompe, le  
 » plaça doucement de côté, et continua sa  
 » route. » Je n'ai pas cru devoir rien retran-  
 » cher de ces notes que je viens de transcrire;  
 » elles ont été données à M. le marquis de  
 » Montairail, par M. de Bussy, qui a de-  
 » meuré dix ans dans l'Inde, et qui pendant  
 » ce long séjour y a servi très-utilement l'État  
 » et la nation. Il avait plusieurs éléphants à  
 » son service, il les montait très-souvent, les  
 » voyait tous les jours et était à portée d'en  
 » voir beaucoup d'autres et de les observer.  
 » Ainsi ces notes et toutes les autres que j'ai  
 » citées, avec le nom de M. de Bussy, me pa-  
 » raissent mériter une égale confiance. MM.  
 » de l'Académie des sciences nous ont aussi  
 » laissé quelques faits qu'ils avaient appris de  
 » ceux qui gouvernaient l'éléphant à la mé-  
 » nagerie de Versailles, et ces faits me pa-  
 » raissent aussi mériter de trouver place ici.  
 » « L'éléphant semblait connaître quand on  
 » se moquait de lui, et s'en souvenir pour  
 » s'en venger quand il en trouvait l'occasion.  
 » « A un homme qui l'avait trompé, faisant  
 » semblant de lui jeter quelque chose dans  
 » la gueule, il lui donna un coup de trompe  
 » qui le renversa et lui rompit deux côtes;  
 » ensuite de quoi il le foula aux pieds et lui  
 » rompit une jambe, et s'étant agenouillé,  
 » lui voulut enfoncer ses défenses dans le  
 » ventre, lesquelles n'entrèrent que dans la  
 » terre aux deux côtés de la cuisse, qui ne  
 » fut point blessée. Il écrasa un autre homme,  
 » le froissant contre une muraille pour le  
 » même sujet. Un peintre le voulait dessi-  
 » ner en une attitude extraordinaire, qui  
 » était de tenir sa trompe levée et la gueule  
 » ouverte; le valet du peintre, pour le faire  
 » demeurer en cet état, lui jetais des fruits  
 » dans la gueule, et le plus souvent faisait  
 » semblant d'en jeter; il en fut indigné, et

» comme s'il eût connu que l'envie que le  
 » peintre avait de le dessiner était la cause  
 » de cette importunité, au lieu de s'en  
 » prendre au valet, il s'adressa au maître,  
 » et lui jeta par sa trompe une grande  
 » quantité d'eau, dont il gâta le papier sur  
 » lequel le peintre dessinait.

» Il se servait ordinairement bien moins  
 » de sa force que de son adresse, laquelle  
 » était telle qu'il s'ôtait avec beaucoup de  
 » facilité une grosse double courroie, dont  
 » il avait la jambe attachée, la défaisant de  
 » la boucle et de l'ardillon; et comme on  
 » eut entortillé cette boucle d'une petite  
 » corde renouée à beaucoup de nœuds, il  
 » dénouait tout sans rien rompre. Une nuit  
 » après s'être ainsi dépêtré de sa courroie,  
 » il rompit la porte de sa loge si adroitement,  
 » que son gouverneur n'en fut point éveillé;  
 » de là il passa dans plusieurs cours de la  
 » ménagerie, brisant les portes fermées, et  
 » abattant la maçonnerie quand elles étaient  
 » trop petites pour le laisser passer, et il  
 » alla ainsi dans les loges des autres ani-  
 » maux, ce qui les épouvanta tellement,  
 » qu'ils s'enfuirent tous se cacher dans les  
 » lieux les plus reculés du parc. »

Enfin pour ne rien omettre de ce qui peut  
 contribuer à faire connaître toutes les facultés  
 naturelles et toutes les qualités acquises  
 d'un animal si supérieur aux autres, nous  
 ajouterons encore quelques faits que nous  
 avons tirés des voyageurs les moins suspects.  
 « L'éléphant même sauvage (dit le P. Vin-  
 cent Marie) ne laisse pas d'avoir des ver-  
 tus; il est généreux et tempérant, et  
 quand il est domestique on l'estime par sa  
 douceur et sa fidélité envers son maître,  
 son amitié pour celui qui le gouverne, etc.  
 S'il est destiné à servir immédiatement les  
 princes, il connaît sa fortune et conserve  
 une gravité convenable à son emploi; si  
 au contraire on le destine à des travaux  
 moins honorables, il s'attriste, se trouble  
 et laisse voir clairement qu'il s'abaisse  
 malgré lui. A la guerre, dans le premier  
 choc, il est impétueux et fier, il est le  
 même quand il est enveloppé par les chas-  
 seurs, mais il perd le courage lorsqu'il  
 est vaincu.... Il combat avec ses défenses,  
 et ne craint rien tant que de perdre sa  
 trompe, qui par sa consistance est facile à  
 couper.... Au reste, il est naturellement  
 doux, il n'attaque personne à moins qu'on  
 ne l'offense, il semble même se plaire en

» compagnie, et il aime surtout les enfants,  
 » il les caresse et paraît reconnaître en eux  
 » leur innocence. »

« L'éléphant, dit François Pyrard (1),  
 » est l'animal qui a le plus de jugement et  
 » de connaissance, de sorte qu'on le dirait  
 » avoir quelque usage de raison, outre qu'il  
 » est infiniment profitable et de service à  
 » l'homme. S'il est question de monter des-  
 » sus, il est tellement souple, obéissant et  
 » dressé pour se ranger à la commodité de  
 » l'homme et qualité de la personne qui  
 » s'en veut servir, que se pliant bas, il aide  
 » lui-même à celui qui veut monter dessus  
 » et le soulage avec sa trompe.... Il est si  
 » obéissant, qu'on lui fait faire tout ce que  
 » l'on veut, pourvu qu'on le prenne de  
 » douceur.... Il fait tout ce qu'on lui dit, il  
 » caresse ceux qu'on lui montre, etc. »

« En donnant aux éléphants, disent les  
 » voyageurs hollandais (2), tout ce qui peut  
 » leur plaire, on les rend aussi privés et  
 » aussi soumis que le sont les hommes. L'on  
 » peut dire qu'il ne leur manque que la pa-  
 » role.... Ils sont orgueilleux et ambitieux,  
 » mais ils se souviennent du bien qu'on  
 » leur a fait et ont de la reconnaissance,  
 » jusque là qu'ils ne manquent point de  
 » baisser la tête pour marque de respect en  
 » passant devant les maisons où ils ont été  
 » bien traités.... Ils se laissent conduire (3)  
 » et commander par un enfant, mais ils  
 » veulent être loués et chéris. On ne saurait  
 » se moquer d'eux, ni les injurier, qu'ils ne  
 » l'entendent, et ceux qui le font doivent  
 » bien prendre garde à eux, car ils seront  
 » bien heureux s'ils s'empêchent d'être ar-  
 » rosés de l'eau des trompes de ces animaux  
 » ou d'être jetés par terre, le visage contre  
 » la poussière. »

« Les éléphants, dit le Père Philippe (4),  
 » approchent beaucoup du jugement et du  
 » raisonnement des hommes.... Si on com-  
 » pare les singes aux éléphants, ils ne sem-  
 » bleront que des animaux très-lourds et  
 » très-brutaux, et en effet les éléphants sont

» si honnêtes, qu'ils ne sauraient souffrir  
 » qu'on les voie lorsqu'ils s'accouplent, et  
 » si de basard quelqu'un les avait vus en  
 » cette action, ils s'en vengeraient infailli-  
 » blement, etc.... Ils saluent en fléchissant  
 » les genoux et en baissant la tête, et lors-  
 » que leur maître veut les monter, ils lui  
 » présentent si adroitement le pied qu'il s'en  
 » peut servir comme d'un degré. Lorsqu'on  
 » a pris un éléphant sauvage et qu'on lui a  
 » lié les pieds, le chasseur l'aborde, le sa-  
 » lue, lui fait des excuses de ce qu'il l'a lié,  
 » lui proteste que ce n'est pas pour lui faire  
 » injure...., lui expose que la plupart du  
 » temps il avait faute de nourriture dans  
 » son premier état, au lieu que désormais il  
 » sera parfaitement bien traité, qu'il lui en  
 » fait la promesse, etc. Le chasseur n'a pas  
 » plus tôt achevé ce discours obligeant, que  
 » l'éléphant le suit comme ferait un très-  
 » doux agneau; il ne faut pas pourtant con-  
 » clure de là que l'éléphant ait l'intelligence  
 » des langues; mais seulement qu'ayant une  
 » très-parfaite estimative, il connaît les di-  
 » vers mouvements d'estime ou de mépris,  
 » d'amitié ou de haine et tous les autres  
 » dont les hommes sont agités envers lui,  
 » et pour cette cause il est plus aisé à domp-  
 » ter par les raisons que par les coups et  
 » par les verges.... Il jette des pierres fort  
 » loin et fort droit avec sa trompe, et il s'en  
 » sert pour verser de l'eau avec laquelle  
 » il se lave le corps. »

« De cinq éléphants, dit Tavernier (5),  
 » que les chasseurs avaient pris, trois se  
 » sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaînes  
 » et des cordes autour de leur corps et même  
 » de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent  
 » une chose surprenante et qui est tout-à-  
 » fait admirable, si on peut la croire; c'est  
 » que ces éléphants ayant été une fois at-  
 » trapés et étant sortis du piège, si on les  
 » fait entrer dans les bois, ils sont dans la  
 » défiance et arrachent avec leur trompe  
 » une grosse branche dont ils vont sondant  
 » partout, avant que d'asseoir leur pied; s'il  
 » n'y a point de trous à leur passage pour  
 » n'être pas attrapés une seconde fois; ce  
 » qui faisait désespérer aux chasseurs qui  
 » nous contaient cette histoire, de pouvoir  
 » reprendre aisément les trois éléphants qui  
 » leur étaient échappés.... Nous vîmes les

(1) Voyage de François Pyrard; Paris, 1619, tome 2, page 366.

(2) Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, p. 413.

(3) *Idem*, tome 7, page 31.

(4) Voyage d'Orient du P. Philippe de la Trinité, carme déchaussé; Lyon, 1669, pages 366 et 367.

(5) Voyage de Tavernier, tome 3, page 238.

» deux autres éléphants qu'on avait pris, chacun de ces éléphants sauvages était entre deux éléphants privés; et autour des sauvages il y avait six hommes tenant des lances à feu, qui parlaient à ces animaux, en leur présentant à manger, et disant en leur langage : *Prends cela et le mange*. C'étaient des petites boîtes de foin, des morceaux de sucre noir et du riz cuit avec de l'eau et force grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage ne voulait pas faire ce qu'on lui commandait, les hommes ordonnaient aux éléphants privés, de le battre, ce qu'ils faisaient aussitôt, l'un le frappant sur le front et sur la tête avec sa trompe, et lorsqu'il faisait mine de se venger contre celui-là, l'autre le frappait de son côté, de sorte que le pauvre éléphant sauvage ne savait plus où il en était, ce qui lui apprenait à obéir. »

« J'ai plusieurs fois observé, dit Edward Terri (1), que l'éléphant fait plusieurs choses qui tiennent plus du raisonnement humain, que du simple instinct naturel qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son maître lui commande; s'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il s'avance vers lui avec la même fureur que s'il le voulait mettre en pièces, et lorsqu'il en est tout proche, il s'arrête tout court sans lui faire aucun mal. Si le maître veut faire affront à un autre, il parle à l'éléphant, qui prendra avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la boue, et la lui jettera au nez. Sa trompe est faite d'un cartilage, elle pend entre les dents. Quelques-uns l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui rend le même service que la main fait aux hommes.... Le Mogol en a qui servent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher promptement ces misérables, ils les mettent en pièces en un moment avec leurs pieds; et au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns après les autres, et leur font souffrir un supplice aussi cruel que celui de la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressants que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous

avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage; nous ne serions pas même entrés dans un si grand détail, si l'éléphant n'était de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritait le plus d'attention; nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paraît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire dans ses différents états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuait au mammout. J'avoue que j'étais moi-même dans l'incertitude à cet égard, j'avais plusieurs fois considéré ces ossements énormes et je les avais comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savais être le squelette d'un éléphant presque adulte; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux, je ne me persuadais pas qu'il pût exister des éléphants six ou sept fois plus gros que celui dont je voyais le squelette, que d'ailleurs les gros ossements n'avaient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans le squelette de l'éléphant, j'avais cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossements avaient appartenu à un animal beaucoup plus grand, et dont l'espèce s'était perdue ou avait été détruite. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avait que sept pieds et demi de hauteur; il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir; enfin, il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphant qui pèsent chacune plus de cent vingt livres (2) : tout cela réuni, fait que

(2) M. Éden rend témoignage qu'il mesura plusieurs défenses d'éléphant auxquelles il trouva neuf pieds de longueur, que d'autres avaient l'épaisseur de la cuisse d'un homme, et que quelques-unes pesaient quatre-vingt-dix livres; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèsent jusqu'à cent vingt-cinq

(1) Voyage aux Indes orientales, par Edward Terri, page 15.

nous ne doutons plus que ces défenses et ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphant. M. Sloane l'avait dit (1), mais ne l'avait pas prouvé; M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement (2) : et il nous a donné sur cela des

faits curieux, et que nous avons cru devoir rapporter ici; mais M. Daubenton nous paraît être le premier qui ait mis la chose hors de doute, par des mesures précises, des comparaisons exactes et des raisons fondées sur les grandes connaissances qu'il s'est ac-

livres chacune... Les voyageurs anglais rapportèrent aussi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Éden vit chez M. le chevalier Julde; elle était si grosse que les os seuls et le crâne, sans y comprendre les défenses, pesaient environ deux cents livres; de sorte qu'au jugement de l'auteur elle en aurait dû peser cinq cents dans la totalité de ses parties. (Histoire générale des Voyages, tome 1, page 223.) — Lopes prit plaisir à peser plusieurs dents d'éléphant, dont chacune était d'environ deux cents livres. (*Idem*, tome 5, page 79.) — La grandeur des éléphants peut être connue par leurs dents qu'on a ramassées, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. (Voyage de Drack, page 104.) — Au royaume de Lowango j'achetai deux dents d'éléphant, qui étaient de la même bête, qui pesaient chacune cent vingt-six livres. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 4, page 319.) — Les dents des éléphants, au cap de Bonne-Espérance, sont très-grosses, elles pèsent de soixante à cent vingt livres. (Descript. du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, t. 3, page 12.)

(1) Voyez l'Histoire de l'Académie des sciences, année 1727, page 1 jusqu'à la page 4.

(2) La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci par-là, sous terre dans la Sibirie, sont surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquait jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre-le-Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes, et comme il cherchait en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreraient quelque part des cornes de mammout, de s'attacher singulièrement à ramasser les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibirie, et entre autres à Jakutzk, où d'abord après la publication, un sluschewoi, appelé *Wasilei Otlasow*, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Léna pour chercher des os de mammout, et il y fut dépêché la même année 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'était transporté avec son fils, vers la mer, pour chercher des os de mammout, et que vis-à-vis Surjatoï-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avait trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de man-

mout à laquelle tenait une corne, et auprès de laquelle il y avait une autre corne du même animal, qui l'avait peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là, ils avaient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur était inconnu, que cette tête ressemblait assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avait les cornes au-dessus du nez, et que par rapport à un accident qui lui était arrivé à deux yeux, il avait été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de Sa Majesté, il suppliait de détacher son fils avec lui vers Vstjanskoje, Simowie et vers la mer; le woywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avait fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avait eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammout fraîche, avec une corne et toutes ses parties, qu'il l'avait tirée de terre et laissée dans un endroit où il saurait la retrouver, qu'il pria qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses; le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route, il trouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avait plus que la moitié d'une corne qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammout, qu'il avait trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammout, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordait cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul aurait suffi, et ils pouvaient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devait les beaucoup encourager... Un Cosaque de Jakutzk, appelé *Swanselsku*, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaiseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avait déjà vécu dans lesdits lieux et y avait amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 d'avril 1725.

Nasar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk, et de là à Irkurtzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avait deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui était munie de deux cornes et d'une dent de mammout; ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkurtzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a



quises dans la science de l'anatomie comparée.

assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammout après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde pour la plus grande partie une même espèce d'os ; savoir 1<sup>o</sup> tous ceux qui se trouvent dans le cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammout*, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant, ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers. 2<sup>o</sup> On voit par les relations ci-dessus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout-à-fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressemblaient à une tête de bœuf, plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant, et j'en ai vu une tête à Jakutzk, qui avait été envoyée d'Anadirskoi-Ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, était parfaitement semblable à celle que Portnjagin avait trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au cabinet impérial à Pétersbourg. Enfin, j'ai appris que sur le rivage du Nischnaja-Tunguska, on trouve non-seulement par-ci par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches et des os de jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux auxquels on doit attribuer les dites têtes, et que sans contredit on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce, dont je ne saurais rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimait aucuns que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphant ; mais il semble que depuis l'ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, et que, comme les premiers avaient déjà occasioné la fable de l'animal mammout, on a rangé ces derniers dans la même classe ; car quoiqu'on connaisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout-à-fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mangasca et de Jakutzk, qui soient remplis de ces os d'éléphant ; ils s'en trouvent non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Léna, mais encore par-ci par-là, en Russie et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'*ivoire fossile*, *ebur fossile*, et cela avec beaucoup de raison ; car tout l'*ivoire* qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'*ivoire fossile* ressemble parfaitement à

## PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DE L'ÉLÉPHANT.

Je donne ici (*planche 306*) la figure d'un éléphant qui était à la foire Saint-Germain,

ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile ; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvée ces os et autres ensanglantés ; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et après lui par Muller (\*), qui ont été copiés par d'autres avec une assurance, comme s'il n'y avait pas lieu d'en douter ; et comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os, a enfanté une autre fiction de l'animal mammout, dont on a conté que dans la Sibérie il vivait sous terre, qu'il y mourait quelquefois et était enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendait trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammout : cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois brasses de long, il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large ; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, et de se rétrécir en un petit volume ; ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammout vivant... Les têtes et les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphants, ont été autrefois sans contredit des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit natal, et se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pu ; leur sort a été différent, les uns ont été bien loin, les autres ont pu même après leur mort avoir été transportés fort loin par quelque inondation ; ceux au contraire qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse ; d'autres encore sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter, les dents saillantes ont jusqu'à quatre archines de long et six pouces de diamètre (M. de Strahlenberg dit jusqu'à neuf), et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit, qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres... Il y a des morceaux d'*ivoire fossile* qui ont une apparence jaunâtre ou qui

(\*) Mœurs et usages des Ostiaques, dans le Recueil des Voyages au Nord, page 380.

en 1773 (1); c'était une femelle qui avait six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'était âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étaient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avaient que six pouces six lignes de longueur. La tête était très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps informe et ramassée paraissait varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte; la peau était fort brune avec des rides et des plis assez fréquents; les deux mamelles, avec des mamelons apparents, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

*Dimensions de cet animal.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite. . . . .	6	7	3
Hauteur du train de devant. . .	4	10	5
Hauteur du train de derrière. . .	5	1	9
La plus grande hauteur du corps. .	5	7	0
Hauteur du ventre. . . . .	2	3	6
Longueur de la tête, depuis la mâchoire jusqu'à l'occiput. . .	1	1	11
Longueur de la mâchoire inférieure. . . . .	0	8	9
Distance entre le bout de la mâ-			

	pi.	po.	lig.
choire inférieure et l'angle de l'œil. . . . .	2	5	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	10	5
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	2	4
Largeur entre les deux yeux. . .	1	1	10
Longueur des oreilles en arrière. .	1	3	7
Hauteur de l'oreille. . . . .	1	2	4
Circonférence du cou. . . . .	5	5	1
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant. . .	7	8	0
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière. . . . .	7	8	3
Circonférence du corps, à l'endroit le plus gros. . . . .	8	0	7
Longueur du tronçon de la queue. .	2	1	4
Circonférence de la queue à son origine. . . . .	1	1	9
Largeur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	2	1	6
Largeur du haut de la jambe. . .	1	10	6
Longueur du talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	9	6
Largeur du pied de devant. . .	0	8	3
Largeur du pied de derrière. . .	0	10	5
Longueur des plus grands ongles. .	0	1	9
Largeur. . . . .	0	0	4
Longueur de la trompe étendue. .	0	3	0

jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs; et enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité qui y agit en se joignant à l'air: aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu noir dans ces dents corrompues. . . . Il serait à souhaiter, pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'espérer. (Relation d'un voyage à Kamtschatka, par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue russe.) La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des sciences, et ensuite, par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Göttingue en 1752.

(1) Nous reproduisons cette figure dans notre planche 306, et nous y joignons, planche 307, celle du mâle de la même espèce, c'est-à-dire de l'éléphant d'Asie, d'après le beau dessin de Maréchal, qui fait partie de la collection des vélins du Muséum.

DESM. 1826.

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle, que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne serait pas possible de s'y tromper, seulement elle a les oreilles plus petites à proportion que le mâle; mais le corps paraissait plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis (2).

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle; celle-ci était même caressante pour les gens qu'elle ne connaissait pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771 était plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève

(2) Il y a tout lieu de présumer, d'après les figures citées par Buffon, que ces animaux étaient d'espèces différentes, c'est-à-dire que la femelle appartenait à celle d'Asie et le mâle à celle d'Afrique.

DESM. 1826.

a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge, représentées (pl. 310). Dans l'état de repos cette partie ne paraît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner, que l'extrémité sort du fourreau, comme on le voit représenté. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, était, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner. Il cherchait même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchaient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres même étaient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle semblait obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vu marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage. Lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson, elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquait par derrière, qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage qui servait alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venait d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avait de se venger ; ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avait le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connaître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit dans l'histoire naturelle de l'éléphant (pages 371 et suivantes), qu'on pouvait présumer que ces animaux ne s'accouplaient pas à la manière des autres quadrupèdes, parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes, paraît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture qui me paraissait plausible ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestal, écrit de Bois-le-Duc, dans les termes suivants :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon, qu'il s'est trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a plusieurs endroits en Asie et en Afrique, où ces animaux se tiennent toujours dans les bois écartés et presque inac-

cessibles, surtout dans le temps qu'ils sont en chaleur ; mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent se cacher si bien, et que les ayant constamment observés, j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le milieu du ventre, ce qui ferait croire, comme le dit M. de Buffon, que les mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes ; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation : j'ai vu, lorsqu'ils veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie les deux pieds et le devant du corps également courbés, sur la racine d'un arbre, comme si elle se prosternait par terre, les deux pieds de derrière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la facilité de la couvrir, et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas libres. On enchaîne fortement les mâles quand ils sont en rut, pendant quatre à cinq semaines, alors on voit parfois sortir de leurs parties naturelles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent les approcher sans danger. On a une annonce infailible du temps où ils entrent en chaleur, car, quelques jours avant ce temps, on voit couler une liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de la tête. Il arrive quelquefois que la femelle qu'on garde à l'écurie dans ce temps, s'échappe et va joindre dans les bois les éléphants sauvages ; mais quelques jours après son cornac va la chercher et l'appelle par son nom tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse conduire et renfermer, et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paraît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphants, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu ; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation, touchant la durée de la gestation qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.

SECONDE ADDITION A L'ARTICLE  
DE L'ÉLÉPHANT.

J'ai rapporté l'extrait d'une lettre de M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestal, au sujet de l'accouplement des éléphants ; et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connaissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens ; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre ; ces éléphants défectueux et rebutés restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds ; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple et devient pleine : les gardiens vont la chercher partout dans les bois en l'appelant par son nom, elle revient dès-lors sans contrainte et se laisse ramener tranquillement à son étable ; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite ; en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croit jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts et même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante, parmi lesquels il y avait des éléphants tout jeunes, et il dit qu'on ne pouvait pas reconnaître quelles étaient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paraissent faire menue commune ; ils têtent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit

qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcel Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes ; ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre ; la première manière de les prendre est de les entourer par un attrouplement de quatre ou cinq cents hommes, qui, resserrant toujours ces animaux de plus près en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil ; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course qui vont les chercher dans les bois ; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphants qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite ; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; et, lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi ; et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts ; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages et de les séparer de leur troupe ; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable ; chaque bande ou troupe reste séparée et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paraissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile,

ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête, et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paraissent sonder le terrain du rivage opposé ; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière ; et, nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main ; après quoi tous les autres les suivent et arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errants seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étaient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants ; ils attaquent souvent les hommes et les tuent ; et tandis que, sur le moindre mouvement et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble ; ils vivent seuls et sont tous mâles, et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcel Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses ; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à-peu-près, et on ne peut, dit-il, guère voir, avant l'âge de douze à quatorze ans, si leurs défenses deviendront longues ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcel Bles m'a écrit en dernier lieu qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis long-temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avait assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros

qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi ; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphants, ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides ; leurs ossements trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc. démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe à mesure qu'il s'est refroidi : nous pouvons en donner un nouvel exemple ; M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant, trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780. « A six cents pas de Por- » entruï, sur la gauche d'un grand chemin » que je viens de faire construire pour com- » muniquer avec Bëfort, en excavant le flanc » méridional de la montagne, l'on découvrit, » l'été dernier, à quelques pieds de profon- » deur, la plus grande partie du squelette » d'un très-gros animal. Sur le rapport qui » m'en fut fait, je me transportai moi-même » sur le lieu, et je vis que les ouvriers avaient » déjà brisé plusieurs pièces de ce squelette, » et qu'on en avait enlevé quelques-unes des » plus curieuses, entre autres la plus grande » partie d'une très-grosse défense qui avait » près de cinq pouces de diamètre à la ra- » cine, sur plus de trois pieds de longueur, » ce qui fit juger que ce ne pouvait être que » le squelette d'un éléphant. Je vous avoue- » rai, monsieur, que, n'étant pas natura- » liste, j'eus peine à me persuader que cela » fût ; je remarquai cependant de très-gros » os, et particulièrement celui de l'omoplate » que je fis déterrer ; j'observai que le corps » de l'animal, quel qu'il fût, était partie » dans un rocher, partie en un sac de terre, » dans l'anfractuosité de deux rochers ; que » ce qui était dans le rocher était pétrifié,

« mais que ce qui était dans la terre était  
 « une substance moins dure que ne le sont  
 « ordinairement de pareils os. L'on m'ap-  
 « porta un morceau de cette défense que l'on  
 « avait brisée en la tirant de cette terre où  
 « elle était devenue mollassé ; l'enveloppe  
 « extérieure ressemblait assez à l'ivoire ;  
 « l'intérieur était blanchâtre et comme sa-  
 « vonneux : on en brûla une parcelle, et  
 « ensuite une autre parcelle d'une véritable  
 « défense d'éléphant ; elles donnèrent l'une  
 « et l'autre une huile d'une odeur à-peu-près  
 « pareille. Tous les morceaux de cette pre-  
 « mière défense, ayant été exposés quelque  
 « temps à l'air, sont tombés insensiblement  
 « en poussière.

« Il m'est resté un morceau de la mâ-  
 « choire pétrifiée avec quelques-unes des  
 « petites dents ; je les fis voir à M. Robert,  
 « géographe ordinaire de Sa Majesté, qui  
 « m'ayant témoigné que ce morceau d'his-  
 « toire naturelle ne déparerait pas la belle  
 « collection que vous avez dans le Jardin  
 « du Roi, je lui dis qu'il pouvait vous l'of-  
 « frir de ma part, et j'ai l'honneur de vous  
 « l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne  
 puis qu'en témoigner ma respectueuse re-  
 connaissance à ce prince, ami des lettres  
 et de ceux qui les cultivent ; c'est réellement  
 une très-grosse dent molaire d'éléphant,  
 beaucoup plus grande qu'aucune de celle  
 des éléphants vivant aujourd'hui. Si l'on  
 rapproche de cette découverte toutes celles  
 que nous avons rapportées de squelettes  
 d'éléphants, trouvés en terre en différentes  
 parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe  
 que nous communique M. l'abbé Bexon, in-  
 dique encore un plus grand nombre (1) ; on

demurera bien convaincu qu'il fut un temps  
 où notre Europe fut la patrie des éléphants,  
 ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dé-  
 pouilles se trouvent en si grande quantité.  
 Il dut en être de même des rhinocéros, des  
 hippopotames et des chameaux ; on peut re-  
 marquer entre les *argalis* ou petites figures  
 de fonte, tirées des anciens tombeaux trou-  
 vés en Sibérie, celles de l'hippopotame et  
 du chameau (2) ; ce qui prouve que ces ani-  
 maux, qui sont actuellement inconnus dans  
 cette contrée, y subsistaient autrefois ;  
 l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le  
 premier ; et presque en même temps que  
 l'éléphant ; et le chameau, quoique moins  
 étranger aux pays tempérés ou froids, n'est  
 cependant plus connu dans ce pays de Si-  
 bérie que par les monuments dont on vient  
 de parler : on peut le prouver par le témoi-  
 gnage des voyageurs récents.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que  
 « les chameaux seraient plus propres que  
 « d'autres animaux au transport des vivres  
 « de leurs caravanes dans les déserts de la  
 « Sibérie méridionale ; ils firent en consé-  
 « quence venir à Jakutzk un chameau pour  
 « essayer son service ; les habitants du pays  
 « le regardèrent comme un monstre qui les  
 « effraya beaucoup. La petite-vérole com-  
 « mençait à faire des ravages dans leurs  
 « bourgades ; les Jakutes s'imaginèrent que  
 « le chameau en était la cause.... et on fut  
 « obligé de le renvoyer ; il mourut même  
 « dans son retour, et l'on jugea avec fonde-  
 « ment que ce pays était trop froid pour  
 « qu'il pût y subsister et encore moins y  
 « multiplier. » Il faut donc que ces figures  
 du chameau et de l'hippopotame aient été  
 faites en ce pays dans un temps où on y  
 avait encore quelque connaissance et quel-  
 que souvenir de ces animaux. Cependant

(1) Pentzel (Wilhelm. Ernest.), *Epistola de sce-  
 leto elephantino Tonno nuper effosso* ; Gotting.,  
 1696, in-4<sup>o</sup> ; *Germanicæ (Ext. in Phil. Transact.,*  
 vol. 19, n<sup>o</sup> 234, pag. 757). — Klein, *De dentibus  
 elephantinis. Ad calcem Miss. 2, de piscib.*, pag.  
 29 et 32. — Marsigl., *Danub.*, tom. 2, pag. 31,  
 tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, tom. 1,  
 p. 1. — *Epist.* Basil. Tatisehau ad Eric. Beuzel,  
*in Act. litt. Suec.*, ann. 1715, pag. 36. — Beyschlag  
 (Jo. Frid.), *Dissertatio de ebore fossili suevico-  
 hallensi ; Halæ Magdeburgicæ*, 1734, in-4<sup>o</sup>. —  
 Scaramucci (Jo. Bapt.), *Meditationes familiares ad  
 Antonium Magliabechium de sceleto elephantino ;*  
*Urbini*, 1697, in-12. — Wedellii (Georg. Wolfg.),  
*Programma de unicornu et ebore fossili ; Jenæ*,  
 1699, in-4<sup>o</sup>. — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.),  
*Elephantographia curiosa...*, part. 3, cap. 8, de

*ebore fossili ; Erfurti* 1715, in-4<sup>o</sup>. — *Transact.*  
*philosoph.*, vol. 43, pag. 331 ; *Extraordinari fossil*  
*toot of an elephant*, vol. 40, n<sup>o</sup> 446, pag. 124 ;  
*Letter... upon mammoth's bones dug up in Siberia*,  
 vol. 48, pag. 626 ; *Bones an elephant found at*  
*Leydsdown in the Island of Sheppey*, vol. 35,  
 n<sup>o</sup>s 403 et 404. — *Epit.* *Transact. philos.* 5, b,  
 pag. 104 et seq. — *Acta Hafniens.*, vol. 1, observ.  
 46. — *Misc. curios.*, dec. 3, ann. 7, 8, 1699, 1700,  
 pag. 294, obs. 175 ; *de ebore fossili, et sceleto ele-  
 phantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. 2, ann.  
 7, 1688, pag. 446, obs. 234 ; *De ossibus elephantum*  
*repartis, etc.*

(2) Voyez ces figures gravées dans l'Histoire géné-  
 rale des Voyages, tome 18, page 171.

nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvaient être connus des anciens Jakutes, car M. Guldenstaedt assure (1) qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Calmoukes et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourrait donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connaissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie : mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connaissance possible à ce peuple : et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre, l'ancienne exi-

stences de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du nord, et leur migration forcée dans celle du midi.

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin fait aux Indes, d'un jeune éléphant tétant sa mère, dont je donne ici la figure (*planche 308*) ; c'est à la prévenante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connaissance d'un fait dont je doutais. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux : M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

## DESCRIPTION DE L'ÉLÉPHANT.

Quoique l'on sache que l'éléphant est le plus grand de tous les quadrupèdes, on serait surpris en voyant pour la première fois un animal qui a jusqu'à quatorze pieds de hauteur et plus de vingt-cinq pieds de longueur lorsqu'il tient sa trompe étendue en avant. Quelle énorme différence de cette masse prodigieuse au petit volume de la souris ou des musaraignes ! Aussi l'éléphant (2) paraît surchargé de son propre poids : ses jambes ressemblent à quatre piliers mal dressés, qui soutiennent son corps informe, dont le dos est voûté, la croupe ravalée et les flancs presque aussi renflés que les côtés. La tête tient au corps presque

sans apparence de cou ; elle est terminée en arrière par deux convexités placées l'une à côté de l'autre entre de très-larges oreilles. Les yeux sont excessivement petits et séparés par un large espace relevé en bosse. Le museau et très-différent de celui de tout autre quadrupède ; on n'y voit que l'origine d'une très-longue trompe, qui pend entre deux longues défenses ; on n'aperçoit la bouche qu'en regardant derrière la trompe, qui tient lieu de lèvre supérieure ; celle du dessous se termine en pointe. La queue de l'animal est courte et très-mince, surtout en comparaison de la trompe, qui ressemble à une grosse et longue queue placée en avant. Les pieds sont très-petits, ronds et difformes, on n'y distingue que des ongles ; enfin l'éléphant en repos sur ses jambes est un animal informe et colossal, qui semble être arrêté et affaissé par la pesanteur de sa masse ; sa longue face, où on ne voit que de petits yeux, sans nez ni bouche, rend sa physionomie stupide ; la trompe, qui cache la bouche, qui tient lieu de nez, et qui est accompagnée de deux longues défenses, fait une conformation étrange et unique pour le museau d'un quadrupède. A des apparences si défavorables, qui reconnaîtrait l'animal le plus adroit et le plus intelligent de tous les animaux ?

L'auteur de la nature a mis, sous la physionomie stupide de l'éléphant, un instinct

(1) Discours sur les productions de la Russie.

(2) La planche 1<sup>re</sup> du tome II de l'édition de l'imprimerie royale a été dessinée d'après un modèle de l'éléphant dont l'empereur des Turcs fit présent au roi de Naples, et qui a vécu long-temps dans la capitale de ce royaume, où il est mort il y a quelques années. M. Sali, sculpteur, de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, modela cet éléphant à Naples en 1745 ; M. Soufflot, contrôleur général des bâtiments du Roi, à qui ce modèle appartint, et qui a bien voulu nous le prêter, m'a assuré qu'il avait été fait avec beaucoup de soin, et qu'on pouvait compter sûr la justesse de ses proportions.

— Cette figure nous paraissant incorrecte à plusieurs égards, nous ne l'avons pas fait recopier et nous lui avons substitué celle de Maréchal, pl. 307. DESM. 1826.

admirable ; les parties de son corps ont tant de vigueur et de force , que la masse énorme qu'elles composent se meut avec facilité et même avec promptitude : souvent il marche très-vite, et il s'agit avec furie ; ses jambes, qui paraissent si raides, se plient comme celles des autres animaux ; il se couche et il se relève avec toute l'aisance que peut permettre la pesanteur de son corps. La trompe, cet organe particulier à l'éléphant, est le principal agent qu'il emploie pour ses besoins et pour sa défense : la force dont les grands animaux sont seuls capables, l'agilité et l'adresse qui sont le partage des petits animaux, sont réunies dans cette trompe, elle est plus forte que la patte du tigre et de l'ours, et aussi adroite que la main du singe.

La trompe de l'éléphant est, à proprement parler, son nez prolongé en forme de tuyau et terminé par les ouvertures des narines, qui sont en effet au bout de la trompe. Le groin des cochons, de la taupe, des musaraignes, du raton, du coati, etc., a quelque rapport avec cette trompe, en ce qu'il est allongé et mobile ; mais la trompe a de plus la propriété de faire les fonctions d'un bras long et nerveux et d'une main très-adroite, aussi-bien que les fonctions du nez. La trompe d'un éléphant de treize pieds et demi de hauteur, a environ huit pieds de longueur au-dehors de la bouche (1), cinq pieds et demi de circonférence près de la bouche, et un pied et demi près de l'extrémité ; c'est un tuyau de figure conique, irrégulière, fort allongé, tronqué et évasé par le bout : le côté supérieur de ce tuyau est convexe et cannelé sur sa largeur, et le côté inférieur est aplati et a deux rangs longitudinaux de petites éminences qui ressemblent aux pieds des vers à soie et de la plupart des autres chenilles (2). La première portion de la trompe se trouve à l'endroit de la lèvre supérieure et de l'extrémité du nez des autres animaux, et en tient lieu, puisque le côté intérieur sert de lèvre, et

que les narines sont placées au-dedans, car la trompe est creusée dans toute sa longueur, et sa cavité est divisée par une cloison longitudinale en deux canaux qui se prolongent et s'étendent en haut sur le devant de la mâchoire supérieure ; ensuite ils se courbent en dedans et descendent jusqu'au palais, où ils se terminent chacun par un orifice : ils ont aussi chacun un autre orifice à l'extrémité de la trompe. On a vu dans ces canaux, à l'endroit où ils se courbent avant d'entrer dans les os de la tête, une lame cartilagineuse mobile et disposée de façon à faire soupçonner qu'elle ferme le canal, et qu'elle empêche que l'eau, dont l'éléphant remplit sa trompe, n'entre dans les conduits du nez, où se trouvent les organes de l'odorat. L'éléphant peut mouvoir sa trompe en tout sens, l'allonger et la raccourcir sans changer le diamètre des deux canaux du dedans ; ainsi la respiration n'y est gênée dans aucune situation de la trompe, et l'eau y reste jusqu'à ce que l'animal l'en fasse sortir par une expiration ; chaque canal est formé par une membrane lisse et ferme, qui fait ses parois intérieures, et la trompe est revêtue au-dehors par une autre membrane : la substance, qui est entre cette membrane extérieure et celles des canaux, est composée de muscles longitudinaux, relativement à la direction de la trompe et d'autres muscles transversaux, qui ne sont pas circulaires, mais qui s'étendent au contraire comme des rayons, depuis les membranes des canaux jusqu'à la membrane extérieure de la trompe : tous ces muscles sont en très-grand nombre et peuvent se contracter ou se dilater dans une portion de la trompe, ou sur un de ses côtés, sans que les autres éprouvent le même mouvement. Dès-lors on peut concevoir comment la trompe se meut en tout sens, s'allonge et se raccourcit sans que le diamètre des canaux intérieurs varie beaucoup de longueur, puisque les muscles n'embrassent pas ces canaux ; leurs attaches sont placées de façon qu'ils tirent en dehors les membranes des canaux intérieurs, et qu'ils ne tendent qu'à dilater ou contracter, qu'à augmenter ou diminuer l'épaisseur de la substance, qui est entre les membranes des canaux et la membrane extérieure ; par exemple, en contractant cette substance dans le côté droit de la trompe, et par conséquent, en la rendant plus épaisse, ils font courber la trompe de ce même côté, et

(1) Les proportions de l'éléphant de Naples ayant été gardées soigneusement dans le modèle, dont il a déjà été fait mention, j'ai conclu des dimensions de ce modèle celles d'un grand éléphant haut de treize pieds et demi.

(2) Voyez la description anatomique de l'éléphant dans les Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 108. J'ai tiré de cet ouvrage les faits qui ont pu entrer dans mon plan de description, n'ayant point vu d'éléphant.



durant ce mouvement la substance du côté gauche se dilate et s'amincit. Si la contraction se fait également dans tout le tour de la trompe, elle se raccourcit sans se courber, etc.; les muscles étant très-nombreux, il s'en trouve assez pour opérer toutes sortes d'inflexions dans la trompe avec une force et une vitesse extrême; les plus surprenantes se font à l'extrémité. Elle est terminée par une concavité, au fond de laquelle sont les trous des narines, et dont le bord est saillant; la partie inférieure de ce bord a plus d'épaisseur que les parties latérales, et la partie supérieure est allongée en forme de doigt, qui a environ cinq pouces de longueur: ce prolongement, et tout le reste des bords de l'extrémité de la trompe et la concavité qu'ils forment peuvent prendre différentes figures suivant les besoins de l'animal. C'est par le moyen de cet organe qu'il saisit différentes choses, comme avec un doigt ou comme avec une main; il ramasse un grain de blé, le fétu le plus délié, etc. Il fait des opérations qui demandent une adresse et une précision dont on ne croirait pas qu'un si gros animal fût capable. Lorsqu'il veut enlever un corps uni et trop étendu pour être saisi, il applique exactement les bords de l'extrémité de sa trompe sur ce corps, et en retirant son haleine, il pompe si bien l'air, qu'il parvient à enlever un corps très-pesant; en plongeant l'extrémité de cette trompe dans l'eau, il l'attire et en remplit toute la capacité des deux canaux de l'intérieur; ensuite il retire sa trompe et la garde pleine d'eau, quoiqu'il lui fasse faire de grands mouvements, et même quoiqu'il la contourne en spirale: il peut faire jaillir cette eau au loin; mais pour l'ordinaire, il la boit en portant le bout de sa trompe dans sa bouche, où il laisse couler l'eau.

La bouche est très-petite et presque entièrement cachée derrière les défenses et la base de la trompe. L'animal replie sa trompe pour porter à sa bouche tous ses aliments, tant solides que liquides: il cueille l'herbe, il ramasse le foin, toujours avec cette main et ce doigt qui sont au bout de la trompe, il en fait de petites bottes, qu'il porte jusqu'au fond de sa bouche.

Les défenses sont de très-longues dents, elles sortent au-dehors de la bouche, elles sont dirigées obliquement en bas, en avant et en dehors, et recourbées en haut. Le détail de leur description se trouvera à l'article du squelette de l'éléphant.

L'ouverture des paupières de l'éléphant est très-petite, et le globe des yeux n'a pas le tiers de la grosseur du globe de l'œil du bœuf, à proportion de la grandeur du corps de chacun de ces animaux.

Il y a de chaque côté de la tête de l'éléphant, entre l'œil et l'oreille, l'orifice d'un conduit gros comme le doigt, qui aboutit à une glande placée sous la peau: on dit qu'il sort de ces conduits une humeur huileuse lorsque l'animal est en chaleur.

Les oreilles de l'éléphant sont, à ce que l'on a prétendu, plus grandes à proportion que celles de tout autre animal; mais il faut certainement excepter la chauve-souris, que nous avons nommée *oreillard* (1), parce que ses oreilles sont si longues, qu'elles ont les trois quarts de la longueur du corps entier, et parce qu'elles ont aussi beaucoup de largeur. Celles de l'éléphant varient de grandeur dans différents sujets, car les oreilles du modèle de l'éléphant de Naples sont moins grandes que celles de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, dont M. Perrault a donné la description (2); et les oreilles d'un petit éléphant indien, dont le même auteur fait mention, étaient encore moins grandes que celles de l'éléphant de Naples (3). Les oreilles de l'éléphant ont quelque rapport, pour la figure, à celles des singes, elles sont étendues en haut, en arrière et en bas, elles sont minces sans rebords; il y a une petite échancrure au bord de la partie postérieure de chaque oreille du modèle de l'éléphant de Naples.

La queue est terminée par un petit bouquet de très gros crins, et descend jusqu'aux talons.

Les jambes de devant sont plus longues que celles de derrière, cependant elles ne commencent à être dégagées du corps qu'au dessus du coude, qui paraît être marqué à l'extérieur par un gros tubercule placé au côté externe et postérieur de la partie supérieure de la jambe; le devant de cette partie est très-renflé et forme une sorte de mollet qui indique la grosseur et la force des muscles; ce renflement se trouve, à proprement parler, au-devant de la partie inférieure du bras et de la partie supérieure de l'avant-

(1) Voyez le tome 2 de cette histoire des Mammifères. DESM. 1826.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 107.

(3) *Idem, ibidem.*

bras; l'endroit du poignet est le moins gros de toute la jambe de devant.

Les jambes de derrière sont très-courtes, il n'y a que la jambe proprement dite, et peut-être le genou, qui soient dégagés du corps. Le devant de la partie inférieure de la cuisse, est très-renflé et s'étend en avant, de manière qu'elle forme au-dessous du flanc une naissance d'arc qui aboutit au ventre; il y a derrière la jambe proprement dite, au-dessus du pied, un renflement qui paraît formé par le talon, et au-devant un autre renflement plus petit: l'endroit le moins gros de la jambe de derrière est au-dessus de ces renflements.

Les pieds de devant n'ont pas plus de longueur que ceux de derrière, mais ils sont un peu plus larges. J'ai observé les ongles d'un jeune éléphant empaillé qui est au Cabinet du Roi; j'ai trouvé ces ongles (*fig. 1, ABCDE*, *pl. 311*, où un pied de devant est vu par sa partie antérieure, et *ABCD*, *fig. 2*, où un pied de derrière est vu par-dessous) bien formés, leur substance est semblable à celle des ongles des animaux fessipèdes: ils ont plus de largeur que de longueur, ils sont convexes. On voit très-distinctement les couches successives qui se sont formées dans leur accroissement: leur bord inférieur (*fig. 2, EFG*) est mince et saillant, enfin ce sont de vrais ongles; cependant M. Perrault, dans sa description anatomique de l'éléphant, ne les regarde que comme des prolongements de la plante des pieds. « La corne qui garnissait la plante des pieds ainsi qu'une semelle, dit cet auteur, débordait comme si elle était cachée par la pesanteur de tout le corps, et formait quelques ongles mal formés (1). » L'éléphant de la ménagerie de Versailles, dont il s'agissait dans la description de M. Perrault, étant beaucoup plus avancé en âge que celui dont j'ai vu les ongles, devait avoir la semelle de la plante des pieds plus épaisse et plus dure; mais était-elle de substance de corne semblable à celle des ongles? Au moins il me paraît, par ce que j'ai vu sur notre jeune éléphant, que les ongles de cet animal ne sont pas des prolongements formés par une extension forcée de la semelle (*HIK*) de la plante des pieds, qui viennent à déborder au-dehors. Les ongles de ce jeune éléphant étaient séparés de la semelle du pied par un

joint (*L*) fort apparent, ils étaient dirigés en bas, et même courbés en dedans par leur extrémité inférieure (*EFG*); ils auraient dû au contraire être dirigés et courbés en haut, s'ils n'avaient été formés que par l'extension de la semelle, et dans ce cas la semelle aurait dû être plus dure ou au moins aussi dure sur la plante du pied que dans les prolongements en forme d'ongles: au contraire, les ongles de notre jeune éléphant sont beaucoup plus durs que la semelle, et de substance de corne très-décidée, tandis que la semelle n'est que cartilagineuse. Je ne doute pas que les prolongements qui se trouvaient à la partie postérieure des pieds de derrière de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, ne fussent des productions de la semelle, comme le dit M. Perrault; mais n'y avait-il aucune différence entre les ongles et ces prolongements qui ne sont pas dans tous les individus, tandis qu'ils ont tous des ongles? La semelle du jeune éléphant commençait à déborder dans quelques endroits (*MN*), et il paraît qu'avec le temps elle aurait pu former de grands prolongements. Le nombre des ongles de l'éléphant varie, car celui de la ménagerie de Versailles n'en avait que trois à chaque pied; le petit éléphant indien en avait quatre; le modèle de l'éléphant de Naples et le jeune éléphant empaillé, en ont cinq aux pieds de devant (*fig. 1, pl. 311, ABCDE*), et seulement quatre aux pieds de derrière (*fig. 2, ABCD*) (2); les ongles du milieu sont beaucoup plus grands que les ongles extérieurs; dans le jeune éléphant, ils ont tous à peu près la même forme; mais dans le modèle de celui de Naples, les ongles des pieds de devant sont plus longs que ceux des pieds de derrière; ils ont des canelures transversales très-apparentes, ils sont coupés quarrément par le bout, et dirigés obliquement à droite dans les deux pieds: ces mêmes ongles étaient au contraire dirigés à gauche dans l'éléphant de la ménagerie de Versailles; les ongles de notre jeune éléphant sont bien placés et bien dirigés relativement au pied. J'ai fait faire des coupes dans les plus grands, et j'ai trouvé sous ces ongles (*A*, *fig. 3 et 4, pl. 311*) deux osselets (*BC*) joints l'un contre l'autre dans l'un de ces ongles (*fig. 3*), et un peu séparés

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 103.

(2) On a remarqué que dans l'éléphant d'Afrique il n'y a que trois sabots aux pieds de derrière, tandis qu'on en voit quatre dans les mêmes pieds de celui des Indes. DESM. 1826.

dans un autre (*fig. 4*) ; en enlevant la semelle sous le plus grand ongle du pied de derrière, j'ai aussi trouvé un osselet ; il n'est resté que ces os dans les pieds du jeune éléphant empaillé, ainsi je ne peux pas assurer que celui qui touche à l'ongle soit la troisième phalange du doigt ; mais je n'en douterais pas si M. Perrault n'avait dit que les ongles n'ont point de rapport aux doigts, et qu'il manque une phalange dans chaque doigt et dans le pouce. Au moins est-il certain que les ongles de notre jeune éléphant ont rapport aux osselets qui sont derrière.

L'éléphant a peu de poil ; celui de la ménagerie de Versailles n'en avait que sur la trompe (1), sur les paupières et sur la queue ; c'était des crins ou des soies de sanglier, éloignées les unes des autres ; ces soies étaient noires, luisantes, de même grosseur dans toute leur longueur, car elles n'étaient pas pointues ; leur extrémité paraissait avoir été coupée : les plus longues avaient un pouce et demi, mais celles qui formaient une houpe au bout de la queue étaient longues de trois ou quatre pouces. Les cils de la paupière inférieure avaient jusqu'à huit pouces, et ceux de la paupière supérieure seulement un pouce et demi. Il y a des éléphants qui ont des soies sur tout le corps, mais très-rares et peu apparentes.

La peau a des rides creuses, comme les lignes qui sont sur la paume de la main de l'homme, et des rides saillantes formées par des callosités de l'épiderme, qui est gercé et couvert de crasse. En plusieurs endroits, les rides creuses sont plus ou moins éloignées les unes des autres, elles ont différentes directions ou s'entre-coupent en différents sens : l'éléphant de Versailles n'en avait pas sur le front ni sur les oreilles : dans les endroits où il ne se trouvait point de callosités dans l'épiderme, il n'était pas plus épais que du gros papier ; mais il avait jusqu'à trois lignes d'épaisseur dans les endroits calleux.

Le jeune éléphant desséché (2), qui est au Cabinet du Roi, a du poil sur toutes les parties du corps, principalement sur le dos. L'épiderme est enlevé dans quelques endroits, il a déjà l'épaisseur d'environ la

sixième partie d'une ligne ; sa face externe (*fig. 1*, *pl. 312*, où l'épiderme est représenté vu à la loupe), est grenue comme du chagrin ; les rides creuses ou gercures (*AAA*) sont déjà marquées ; on voit aussi les trous (*B*) à travers lesquels passent les poils (*C*). La face interne de l'épiderme (*fig. 20*, où il est représenté vu avec la même loupe qui a servi pour la *fig. 1* et pour les quatre autres figures de la même planche) a autant de petites cavités (*AAA*) qu'il y a de convexités sur l'externe ; les bords de ces cavités forment des figures à quatre, cinq ou six côtés ; on voit aussi sur la face interne les trous (*BBB*) à travers lesquels passent les poils, et des reliefs qui correspondent aux rides creuses de l'autre face. La peau (*fig. 3*) a de petites élévations (*AAA*) qui correspondent aux cavités de la face interne de l'épiderme, et qui s'y engrènent ; on voit aussi sur la peau des trous (*BBB*) d'où sortent les poils (*CCC*). L'épiderme du jeune éléphant est de couleur grise-cendrée ; celui de l'éléphant de la ménagerie de Versailles était de couleur grise-brune dans le temps que l'animal fut disséqué, et à présent il est encore à peu près de cette couleur, qui a été un peu noircie par le temps et le dessèchement (3). On distingue sur la face externe (*fig. 4*) de l'épiderme de cet éléphant les différentes couches dont il est composé ; dans les endroits (*AB*) où toutes les couches sont conservées, les tubercules ont beaucoup plus de grosseur que dans les endroits (*CD*) où les couches externes ont été enlevées. Comme tous les tubercules de la face externe sont plus gros et plus élevés sur l'éléphant de la ménagerie de Versailles que sur le jeune, les cavités de la face interne (*fig. 5*) sont aussi plus larges et plus profondes, et les élévations de la peau (*fig. 6*) sont plus hautes. Les bords des cavités de la face interne de l'épiderme forment des figures à plusieurs côtés, dont les angles ne sont pas aussi bien exprimés que sur l'épiderme du jeune éléphant ; mais cependant ces cavités ne sont pas rondes, comme le

(1) Nous donnons une figure nouvelle de cet éléphant, qui appartient à l'espèce d'Afrique, *pl. 309*. DESM. 1826.

(2) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'éléphant.

(3) M. Perrault rapporte que l'épiderme du même éléphant de la ménagerie de Versailles, était devenu blanc après avoir été gardé et desséché par le temps. (Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, partie 3, page 116.) Aujourd'hui que cet épiderme a été gardé bien plus long-temps, et qu'il est par conséquent plus desséché, il a une couleur noirâtre.

dit M. Perrault (1). Je n'ai pas vu non plus qu'il y eût sur la peau de l'éléphant de la ménagerie des élévations rondes et différentes de celles qui sont pointues, comme M. Perrault le fait remarquer (2); il m'a paru que ces élévations étaient de différentes grandeurs en différents endroits et diversement inclinées, mais toutes à peu près de même figure: il est vrai que je n'ai eu que quelques lambeaux de la peau de cet éléphant (3); ils ont trois, quatre et même jusqu'à sept lignes d'épaisseur; la couleur de la face externe de la peau est jaunâtre sous l'épiderme, celle du jeune éléphant a aussi une couleur jaunâtre, mais plus pâle, et les tubercules (*fig. 6*) de la peau sont ronds et non pas pointus, comme ceux de la peau de l'éléphant de la ménagerie de Versailles.

Pour avoir les dimensions rapportées dans la table suivante, qui sont celles d'un éléphant de treize pieds et demi de hauteur, j'ai multiplié par le nombre douze les nombres des dimensions du modèle de l'éléphant de Naples, dont j'ai déjà fait mention; la hauteur du modèle est d'un pied un pouce six lignes; qui, étant multipliés par douze, donnent treize pieds et demi. Ce modèle a été fait avec assez de précision, comme je l'ai déjà fait remarquer, pour que l'on puisse compter sur la justesse des dimensions de ses différentes parties.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le front jusqu'à l'origine de la queue. . . . .	16	6	0
Hauteur du train de devant. . .	13	6	0
Hauteur du train de derrière. . .	12	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput. . . . .	7	3	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	12	10	0
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	4	8	0
Distance entre le bout de la mâchoire inférieure et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	4	4	0

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, pag. 115.

(2) *Idem*, pages 115 et 116.

(3) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'éléphant.

	pi.	po.	lig.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	2	6	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	4	6
Ouverture de l'œil. . . . .	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . .	3	5	0
La même distance mesurée en ligne droite. . . . .	3	0	0
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . .	16	0	0
Longueur des oreilles en arrière. . .	2	6	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	4	10	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas. . . . .	4	5	0
Circonférence du cou. . . . .	17	0	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . .	24	5	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	25	10	0
La même circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	24	2	0
Longueur du tronçon de la queue. . .	6	0	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	2	9	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	4	8	0
Largeur de l'avant-bras au coude. . .	3	2	0
Épaisseur au même endroit. . . . .	2	1	0
Circonférence du poignet. . . . .	5	1	0
Circonférence du métacarpe. . . . .	5	8	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	3	0	0
Largeur du haut de la jambe. . . . .	4	10	0
Épaisseur. . . . .	2	5	0
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	2	3	0
Circonférence du métatarse. . . . .	5	9	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	3	6	0
Largeur du pied de devant. . . . .	2	8	0
Largeur du pied de derrière. . . . .	2	2	0
Longueur des plus grands ongles. . .	0	9	0
Largeur. . . . .	0	10	0

N'ayant point disséqué l'éléphant, je supplée à la description des viscères, qui me manque, en prenant dans la description anatomique de l'éléphant faite par MM. de l'Académie royale des sciences (4), les faits qui peuvent entrer dans le plan que j'ai suivi

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, pag. 126 et suivantes.

en décrivant les autres animaux, et qui doit être uniforme pour tous, par les raisons que j'en ai données en traitant de la description des animaux (1).

Cette description fut faite sur un éléphant mort à l'âge de dix-sept ans : il avait sept pieds et demi de hauteur, depuis le dessus du dos jusqu'à terre, et huit pieds et demi de longueur, depuis le front jusqu'à l'origine de la queue; le bas du ventre n'était qu'à trois pieds et demi au-dessus de terre; le corps avait douze pieds et demi de circonférence, et la queue deux pieds et demi de longueur (2).

A l'ouverture de l'abdomen on ne vit point d'épiploon; aussi n'était-il pas placé sous les intestins, mais au-dessus, en supposant l'animal sur ses pieds, et il s'étendait jusqu'à la moitié du ventre sur les intestins. Le principal objet qui se présenta, lorsqu'on ouvrit le ventre, fut une portion du colon qui avait trois pieds de longueur et deux pieds de diamètre, et qui couvrait presque tous les autres intestins.

M. Perrault n'a pas donné la situation des intestins grêles ni du cœcum; il paraît seulement que la première portion du cœcum se trouvait dans le côté gauche, parce que cet auteur place l'origine du colon dans ce même côté. « Le colon, dit-il, qui commençait vers le rein gauche après avoir passé vers le droit, montait sous les fausses côtes, d'où se recourbant sous lui-même, il descendait vers l'hypogastre dont il occupait une grande partie et couvrait presque tous les autres intestins; ensuite s'étant rétréci, il se rélargissait; mais en perdant une partie de sa grosseur il retournait encore et montait vers le côté gauche pour passer sous deux circonvolutions de l'ileum, d'où sortant il s'avancait un peu vers le ventricule, et se repliant autour de l'ileum qu'il embrassait, il passait outre, et formait la partie qui descend droit à l'anus, appelée le *rectum* (3). »

Les membranes des intestins grêles étaient très-épaisses, et le colon avait une large bande tendineuse et longitudinale.

L'estomac avait peu de diamètre, il en avait moins que le colon, car son diamètre n'était que de quatorze pouces dans la partie la plus large, il avait trois pieds et demi de longueur; l'orifice supérieur était à peu près aussi éloigné du pyllore que du fond du grand cul-de-sac, qui se terminait en une pointe composée de tuniques beaucoup plus épaisses que celles du reste de l'estomac; il y avait au fond du grand cul-de-sac plusieurs feuillets épais d'une ligne, larges d'un pouce et demi, et disposés irrégulièrement; le reste des parois intérieures était percé de plusieurs petits trous et par de plus grands qui correspondaient à des grains glanduleux.

Le foie était partagé en deux lobes, dont le droit était un peu plus grand que le gauche, celui-ci ne s'étendait guère au-delà du milieu de la région épigastrique; sa partie convexe était attachée au diaphragme par un fort ligament large de quatre pouces; ce viscère était au-dehors d'un vert fort brun, et au-dedans il avait une couleur cendrée; sa substance était dure et sèche, il n'y avait point de vésicule du fiel.

Le pancréas avait un pied de longueur sur trois pouces de largeur.

« L'uretère, dans la partie cave du rein, » était partagé en plusieurs petits canaux qui » s'élargissaient par le bout, faisant chacun » comme un entonnoir qui embrassait chaque mamelon du rein, ainsi qu'il se voit » dans l'homme. Les glandes rénales qui » étaient placées entre le rein et la veine-cave, étaient longues et étroites, ayant » six pouces de long et seulement demi-pouce » d'épaisseur; leur substance était fort solide, sans aucune cavité; leur couleur » était d'un jaune pâle (4). »

Chaque poumon n'avait qu'un lobe, le gauche était le plus long et le plus épais; le cœur était rond, il avait un pied en tout sens.

La langue était pointue, comme la mâchoire inférieure et recourbée en bas par le bout, elle avait plusieurs papilles molles et souples, beaucoup plus grandes vers la racine de la langue que vers le bout; l'épiglotte était petite et moins ferme que dans les autres animaux.

Le cerveau était très-petit, il avait des

(1) Voyez le tome 1 des Mammifères, p. 44 et suiv. DESM. 1826.

(2) Nous croyons devoir rappeler que cet éléphant disséqué par les académiciens de Paris, appartenait à l'espèce d'Afrique. DESM. 1826.

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 128.

(4) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 131.

anfractuosités et recouvrait le cervelet, qui était plus grand que dans tout autre animal; cependant le cerveau et le cervelet pris ensemble n'avaient que huit pouces de longueur et six pouces de largeur, ils ne pesaient que neuf livres.

Il n'y avait que deux mamelles, elles se trouvaient sur la poitrine, une de chaque côté: les mamelons étaient fort petits.

On a observé que les parties de la génération sont petites dans l'éléphant à proportion du corps; que la verge ressemble à celle du cheval, qu'il n'a point de scrotum, etc. (1).

M. Perrault rapporte dans sa description de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, que la vulve était placée presque au milieu du ventre, à plus de deux pieds de distance de l'endroit où elle se trouve dans les autres animaux. Le clitoris s'étendait le long de cet espace sous le vagin, il avait deux pouces de diamètre; quoique recouvert par la peau du ventre, il était si apparent qu'on l'avait toujours regardé comme la verge d'un mâle, et l'animal avait passé pour tel jusqu'au moment de sa dissection.

Le vagin s'étendait en arrière depuis la vulve jusqu'au pubis, au contraire de la direction que cette partie a en avant dans les autres animaux; elle formait un coude à peu près dans le milieu de sa longueur à l'endroit du pubis, de sorte que la seconde moitié se prolongeait en avant; ses parois intérieures étaient fort lisses. Les bords de l'orifice de la matrice s'étendaient dans le vagin de la longueur de deux pouces; le col de la matrice était, pour ainsi dire, fermé par deux valvules sigmoïdes, qui étaient disposées de façon à empêcher, dit M. Perrault, que l'urine n'entrât dans la matrice, parce que l'urètre aboutissant au vagin près de l'orifice de la matrice, l'urine qui sortait de l'urètre avait plus de facilité à couler vers la matrice que vers la vulve, le coude du vagin étant un obstacle à cette voie; le corps de la matrice était ovale, il avait un pied et demi de longueur sur dix pouces de largeur; les orifices des cornes de la matrice étaient entourés par un appendice de la membrane interne, qui avait la forme d'une frange ou d'un pavillon, et qui pouvait, pour ainsi dire, fermer les orifices des cornes de la matrice, et empêcher, dit encore M. Perrault, que ce qui aurait passé

des cornes dans la matrice ne pût repasser de la matrice dans les cornes, elles étaient jointes l'une à l'autre près du corps de la matrice sur la longueur d'un pied; les trompes n'avaient que deux pouces; le diamètre du pavillon était de quatre pouces; les testicules avaient peu de volume.

Si les valvules de l'orifice de la matrice sont disposées de manière à empêcher qu'il n'entre rien dans la matrice, elles devraient, ce me semble, arrêter la liqueur prolifique du mâle, comme l'urine de la femelle; il y a encore un article de la description rapportée par M. Perrault, qui me paraît difficile à comprendre relativement à l'accouplement; c'est la direction de la première portion du vagin, qui s'étend de devant en arrière, depuis la vulve jusqu'à la partie postérieure du pubis sur la longueur de plus de deux pieds. Comment cette direction pourrait-elle changer dans l'accouplement? ou si elle subsiste, comment la verge du mâle pourrait-elle prendre la même direction, en supposant, comme on le dit et comme il y a tout lieu de le croire, que le mâle et la femelle aient tous les deux le corps dirigé en avant?

Les dimensions des viscères rapportées dans la table suivante ont été tirées de la description anatomique de l'éléphant de la ménagerie de Versailles. (*Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, pages 127 et suivantes.*)

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum. . . . .	38	0	0
Circonférence. . . . .	2	1	6
Longueur du cœcum. . . . .	1	6	0
Circonférence à l'endroit le plus gros. . . . .	5	0	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros. . . . .	6	0	0
Circonférence dans les endroits les plus minces. . . . .	5	0	0
Circonférence du rectum près du colon. . . . .	2	6	0
Longueur du colon et du rectum, pris ensemble. . . . .	20	6	0
Longueur du canal intestinal entier, non compris le cœcum. . . . .	58	6	0
Longueur du foie. . . . .	2	6	0
Largeur. . . . .	3	0	0
Longueur de la rate. . . . .	3	0	0
Largeur. . . . .	0	7	0

(1) A Moulinus, Hist. anat. Elephanti, 1682.

	pi.	po.	lig.
Épaisseur . . . . .	0	7	0
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors . . . . .	0	3	0
Longueur de la langue . . . . .	1	6	0
Longueur du vagin . . . . .	3	6	0
Longueur des cornes de la matrice . . . . .	2	8	0
Circonférence dans les endroits les plus gros . . . . .	0	4	6
Circonférence à l'extrémité de chaque corne . . . . .	0	0	9
Longueur des testicules . . . . .	0	1	6
Largeur . . . . .	0	1	6
Épaisseur . . . . .	0	0	3

J'ai fait la description suivante des os de l'éléphant, sur un squelette qui est au Cabinet du Roi, et qui vient de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, dont la description anatomique se trouve dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3*.

La tête est la partie du squelette de l'éléphant (*fig. 1, pl. 313*) (1) la plus remarquable par sa conformation extraordinaire; la plupart des os ont des formes si étranges, que l'on ne peut guère les comparer à celles des os qui leur correspondent dans aucun autre animal. Quoique l'on présume bien, en voyant l'éléphant en chair, que les os qui soutiennent ses défenses énormes et sa longue trompe doivent être conformés d'une manière très-particulière, et qu'à cet égard la tête de l'éléphant doit être très-différente de celle des autres animaux; cependant en voyant cette tête décharnée, on n'aperçoit qu'avec surprise la situation irrégulière et l'excessive largeur de l'ouverture des narines, et le très-grand espace qu'occupe la mâchoire supérieure au-dessous de cette ouverture; la face de cet animal semble être monstrueuse et l'occiput paraît nul, cette partie formant un plan au lieu d'une convexité, et y ayant de plus une cavité dans son milieu.

Supposons la tête de l'éléphant dans la situation où le corps de la mâchoire inférieure se trouve dans un plan horizontal (*pl. 314*). Le grand trou occipital est au-dessus de la face postérieure (*AB*) de la tête. On ne peut pas employer dans cette description les dé-

nominations de l'occiput, du sommet de la tête et du front, parce que ces trois parties ne forment que deux faces, qui sont séparées l'une de l'autre par une arête transversale (*CD*); d'ailleurs on ne peut pas distinguer exactement les espaces qu'occupent l'os occipital, les pariétaux, le frontal, etc., parce que les sutures ne sont pas apparentes dans toute leur étendue; ce défaut des sutures n'est certainement pas un effet de la vieillesse dans le squelette qui sert de sujet pour cette description, puisqu'il a été tiré d'un éléphant qui n'avait que dix-sept ans, et que d'ailleurs le joint des épiphyses est très-apparent dans les grands os, tels que ceux du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, etc.; les articulations des os de la tête ne sont pas des sutures qui aient de longues dentelures; c'est plutôt l'espèce d'articulation que les anciens appelaient *harmonie*, dont les dentelures sont très-légères.

Les os du crâne sont excessivement épais, principalement l'os du front, qui a jusqu'à six pouces huit lignes d'épaisseur; il y a dans ces os une substance très-spongieuse composée de plusieurs grandes cellules, terminée en dehors et en dedans par une table très-mince, qui n'est épaisse que d'environ deux tiers de ligne; les lames osseuses qui séparent les cellules les unes des autres sont encore plus minces, car il s'en trouve beaucoup qui n'ont pas un quart de ligne d'épaisseur; la plupart des cellules sont très-allongées, il y en a qui s'étendent depuis la table extérieure presque jusqu'à la table intérieure; elles sont dirigées de dehors en dedans, elles ont toutes des figures irrégulières, et on voit que les cloisons de plusieurs de ces cellules sont percées par des ouvertures de différents diamètres; les os temporaux sont à peu près aussi épais que l'os du front; la partie que l'on nomme *écailleuse* dans l'homme et dans les animaux, parce qu'elle est miace au point d'être un peu transparente, a au moins trois pouces et demi d'épaisseur dans l'éléphant; mais l'occipital, quoique fort épais dans ses parties latérales, se trouve très-mince dans son milieu où il forme un grand enfoncement à l'extérieur, il n'a qu'environ une ligne d'épaisseur dans cet endroit; ses deux tables sont réunies et ne renferment aucun diploé. C'est là, dit-on, que l'on enfonce un clou lorsque l'on veut faire mourir subitement un éléphant dont on ne peut arrêter autrement la fureur. La cavité du crâne est peu étendue en

(1) Nous donnons sur la même planche, *fig. 2*, le squelette de l'espèce des Indes, afin d'en rendre la comparaison facile avec celui d'Afrique.

comparaison de la grandeur de la tête, car cette cavité n'a que dix pouces et demi de longueur, dix pouces de largeur et quatre pouces trois lignes de hauteur; il fallait que les meninges fussent fort épaisses, puisque M. Perrault rapporte que le cerveau et le cervelet de l'éléphant dont le squelette qui sert de sujet pour cette description a été tiré, n'avaient, les deux pris ensemble, que huit pouces de long sur six de large, ou ces parties avaient perdu de leur volume avant que leurs dimensions eussent été prises. Si la grosseur du crâne de l'éléphant était proportionnée à celle du cerveau, comme dans la plupart des animaux, il aurait la tête excessivement petite, mais les cavernes des os du crâne la grossissent au défaut du volume du cerveau. Nous avons un exemple de cette conformation dans le sanglier, les cochons et le pécaré ou tadjac, qui ont tous les os du crâne fort épais et très-spongieux.

La tête du squelette dont il s'agit a deux pieds deux pouces et demi de hauteur verticale, prise dans le milieu, sur environ un pied huit pouces de largeur et un pied cinq pouces d'épaisseur; elle est un peu inclinée en arrière, et la face postérieure (*AB*) n'a qu'un pied huit pouces et demi de hauteur, tandis que la face antérieure (*EF*) est haute de deux pieds trois pouces et demi; de sorte que la face supérieure est inclinée en bas de devant en arrière.

Les branches (*GH*) de la mâchoire inférieure ont plus de la moitié de la hauteur de la face postérieure (*AB*) de la tête, ainsi les articulations des apophyses condyloïdes (*I*) avec les os temporaux (*J*) se trouvent placées plus haut que le milieu de la hauteur de cette face.

La partie supérieure (*CD*) de la face antérieure de la tête est occupée presque en entier par l'os frontal; il forme une portion de chaque orbite des yeux (*K*) par son apophyse orbitaire (*L*); mais on ne voit pas l'articulation qui le sépare des os de la mâchoire supérieure ou des os propres du nez; s'il y en a dans l'éléphant, ils doivent être à l'endroit (*M*) où se trouve une double tubérosité. L'ouverture (*NV*) des narines qui est très-près de celle de la bouche et plus bas que les orbites des yeux dans tous les quadrupèdes (1), est placée plus haut que le mi-

lieu de la hauteur de la face antérieure (*EF*) de la tête de l'éléphant. La mâchoire supérieure occupe toute la partie inférieure (*OF*) de cette face, s'étend de chaque côté et forme une partie des orbites des yeux jusqu'à l'os de la pommette (*P*), qui est très-petit; l'orifice (*Q*) du conduit auditif se trouve au-dessus de l'apophyse zygomatique (*R*) de l'os temporal.

La partie antérieure (*OF*) de la mâchoire du dessus est concave dans le milieu, saillante et arrondie sur les côtés (*SS*). Il y a aussi dans le milieu de la face interne une concavité et sur les côtés des saillies arrondies; on voit au milieu de la concavité une jointure longitudinale, qui fait la connexion des os maxillaires; la racine de la trompe est appuyée sur la face externe de la mâchoire et s'étend le long de sa concavité jusqu'à l'ouverture des narines; les côtés (*SS*) de la mâchoire qui sont saillants et arrondis en avant et en arrière, forment chacun dans leur intérieur une cavité qui sert d'alvéole à chacune des défenses (*TT*).

Plusieurs auteurs prétendent que les défenses de l'éléphant sortent des os du crâne, des tempes ou du front, et même ils appuient leur opinion par des observations faites sur des têtes d'éléphant décharnées; d'autres assurent que ces défenses tiennent à la mâchoire supérieure: il semblerait que les os de l'éléphant seraient assez grands pour être distingués les uns des autres, et pour que l'on ne confondit pas la mâchoire avec le crâne, les os des tempes ou l'os frontal. Ces objets sont en effet très-apparens, mais pour les distinguer nettement et les reconnaître chacun en particulier dans toute leur étendue, il faut non-seulement les observer avec attention, mais encore les comparer avec les os qui leur correspondent dans d'autres animaux. Ceux de l'éléphant ne sont pas tous terminés par des jointures apparentes; d'ailleurs la partie antérieure de la mâchoire du dessus étant le point d'appui de la base de la trompe et formant les alvéoles des défenses, a, comme nous l'avons déjà fait remarquer, une si grande étendue et une forme si extraordinaire, que je ne suis pas surpris qu'elle ait été méconnaissable aux yeux de plusieurs observateurs. Cette partie de la tête de l'éléphant a de chaque

(1) On pourrait excepter l'animal amphibie, que l'on nomme *vache marine*, ou *bête à la grande dent*, parce qu'il y a une distance considérable entre l'ou-

verture des narines et la bouche, et que le centre de cette ouverture des narines n'est de guère plus bas que le centre des orbites des yeux.



côté deux os posés l'un sur l'autre; l'inférieur est évidemment une continuation du corps de la mâchoire; on voit la jointure antérieure qui le sépare de l'os supérieur, et la jointure qui remonte entre ces deux os, jusqu'à l'os frontal; ces jointures paraissent être les limites antérieures de la mâchoire, on a peut-être cru que l'os supérieur ne lui appartenait pas, et que c'était le prolongement d'un autre os; mais si l'on examine la partie antérieure de la mâchoire de la plupart des animaux, du chien, par exemple, de la fouine, du cochon, etc., on verra qu'elle est composée de deux os qui forment les parties inférieures et latérales des bords de l'ouverture des narines et les alvéoles des dents incisives. Ces os s'étendent en forme de coin entre le corps de la mâchoire et les os du nez (1). C'est à ces deux os que correspondent les deux os supérieurs (*SS*, pl. 314) de la partie antérieure de la mâchoire de l'éléphant; ils forment aussi les parties inférieures (*O*) et latérales (*NN*) de l'ouverture de ses narines, et les alvéoles des défenses qui sont à la place des dents incisives de la fouine, du chien, du cochon, etc. On ne voit pas sur le squelette de l'éléphant, qui fait le sujet de cette description, la jointure qui devrait séparer de l'os frontal les deux os dont il s'agit; mais il y a bien d'autres jointures qui ne sont pas apparentes sur ce squelette; d'ailleurs, comment pourrait-on supposer que ces os fissent partie de l'os frontal, puisqu'ils sont au-dessous de l'ouverture des narines? il faudrait donc supposer aussi que cette ouverture fût au milieu du front et que le front s'étendit jusqu'à la bouche; cette supposition est fautive et dénuée de toute vraisemblance; il a pourtant fallu l'admettre lorsqu'on a dit, après avoir vu les os de la tête de l'éléphant, que les défenses étaient des cornes qui venaient du front (2), et presque tous les auteurs ont regardé ces défenses comme des cornes qui pouvaient aussi avoir leur origine dans le crâne ou dans les os temporaux; ce qui n'est pas possible, puisque la grande ouverture des narines est entre le fond des alvéoles des défenses et la base du crâne, et que les or-

bites des yeux se trouvent entre ces alvéoles et les os temporaux. Pourquoi donc M. Perrault dit-il, dans la description anatomique de l'éléphant (3), « que l'origine et la situation des défenses de cet animal ne laissent aucun doute qu'elles ne soient de véritables cornes, l'os dont elles sortent étant distinct et séparé de celui d'où les véritables dents sortent; » ces véritables dents sont sans doute les molaires; mais si les dents incisives du chien, de la fouine, du cochon, etc., sont des dents aussi véritables que les molaires, il est certain que l'origine et la situation des défenses de l'éléphant n'empêchent pas qu'elles ne puissent être de vraies dents, puisqu'elles sortent des mêmes os, de l'aveu même de M. Perrault (4), et qu'elles tiennent à la même partie de la mâchoire que les dents incisives du chien, de la fouine, du cochon et de plusieurs autres animaux. M. Perrault ajoute (5), « que la substance des défenses de l'éléphant a plus de rapport à celle des cornes qu'à celle des dents, qui ne s'amolissent pas au feu, comme fait l'ivoire; » il est certain que ces défenses n'ont point d'émail, et que leur substance est différente de celle des dents qui sont composées d'os et d'émail; si ces substances étaient essentielles aux dents, les défenses de l'éléphant ne seraient pas des dents, quoiqu'elles aient la même origine et la même situation que les dents incisives du chien, de la fouine, du cochon, etc., relativement à l'os de la mâchoire; mais elles ne sont pas dans la bouche comme les incisives des autres animaux, elles ne sortent pas au-dehors par la bouche: M. Perrault (6) rapporte que les défenses de l'éléphant de la ménagerie de Versailles perçaient la peau à cinq pouces au-dessus de la lèvre supérieure; cependant il me paraît que l'on peut conclure de tout ceci, que si les défenses de l'éléphant n'étaient pas de vraies dents, elles seraient encore moins de vraies cornes: quoi qu'il en soit, elles sont bien nommées du nom de *défenses*, puisque l'éléphant s'en sert comme d'armes défensives et offensives.

Les défenses de notre squelette sont re-

(1) M. Perrault désigne le composé de ces deux os par le nom de troisième os de la mâchoire. (Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 148.)

(2) Petrus Gillius, in descriptione Elephantii, page 12.

(3) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 112.

(4) *Idem*, page 148.

(5) *Idem*, page 112.

(6) *Idem*, *ibid.*

courbées en haut très-sensiblement sur toute leur longueur, car la défense gauche forme un arc d'un cercle qui aurait trois pieds sept pouces de diamètre; la défense droite a une courbure encore plus forte, mais elle n'est pas aussi régulière. La première portion des défenses, qui est engagée dans l'alvéole, a aussi une petite courbure en dehors, et l'extrémité de la défense est un peu courbée en dedans. La longueur de la défense droite prise sur la convexité de sa grande courbure est de trois pieds six pouces neuf lignes, et seulement de trois pieds le long de la concavité de cette courbure: elle a dix pouces de circonférence à son extrémité postérieure; à quatre pouces de distance de cette extrémité, la circonférence est de dix pouces et demi, et cette grosseur est la même jusqu'à l'endroit où la défense sort de l'alvéole; au sortir de l'alvéole, cette défense devient de plus en plus petite jusqu'à son extrémité antérieure, qui n'a qu'environ cinq pouces et demi de circonférence. La défense gauche est un peu moins grande que la droite, car elle n'a que trois pieds cinq pouces quatre lignes de longueur, prise sur la convexité de sa grande courbure; elle est aussi à proportion moins grosse, excepté à l'extrémité antérieure, mais la grosseur de cette extrémité varie, parce que l'animal l'use plus ou moins et la déforme en la frottant contre des corps durs. La surface des défenses ne reste dans son entier que sur la partie qui est sous les gencives ou dans les alvéoles; aussi on y voit de petites cannelures longitudinales, dont on n'aperçoit que de légers vestiges sur le reste des défenses. Leur partie postérieure a une cavité conique, profonde d'un pied et demi, mais cette profondeur varie dans différents individus (1); les défenses du squelette d'éléphant dont il s'agit ici, entrent dans leurs alvéoles de la longueur d'environ quatorze pouces; la défense droite pèse quatorze livres cinq onces, et la gauche seulement treize livres huit onces deux gros; la partie renfermée dans l'alvéole était blanche, le reste avait une couleur jaune ou jaunâtre.

On sait que la substance des défenses est employée à différents usages sous le nom d'*ivoire*. Il jaunit lorsqu'il est exposé à l'air, mais quand on scie une défense, on le trouve

de différentes couleurs; dans quelques défenses il a une teinte d'olivâtre; dans la plupart il est blanchâtre ou blanc. Les ouvriers qui emploient l'ivoire donnent le nom d'*ivoire vert* à celui qui a une teinte d'olivâtre, quoique dans cette couleur de l'ivoire le jaunâtre domine presque entièrement sur le verdâtre (2); la dénomination d'ivoire vert doit plutôt désigner son état que sa couleur; car on ne trouve cet ivoire vert que dans les défenses qui ont été prises sur l'éléphant, ou qui n'en ont pas été séparées pendant un assez long temps pour que leur substance ait perdu, en se desséchant, sa teinte d'olivâtre pour prendre une couleur blanche. L'ivoire des défenses qui sont restées pendant long-temps séparées de l'éléphant et exposées à la chaleur, est blanc; les ouvriers qui emploient disent que dans cet état il est *mate*, je ne sais s'ils veulent exprimer par ce mot le changement que l'impression de l'air cause à l'ivoire par le dessèchement: il y a lieu de croire que la couleur naturelle de l'ivoire qui est l'olivâtre, est changée en blanc par cette cause; l'ivoire blanc a plus de disposition à devenir jaune que lorsqu'il est encore de couleur olivâtre. Dès qu'un morceau d'ivoire de cette couleur a été séparé du reste de la défense, il se décolore à l'air, et sa couleur disparaît d'autant plus vite que l'air est plus chaud; durant la chaleur de l'été, on voit dès le premier jour une diminution dans cette couleur, et elle passe en peu de temps. L'action immédiate du soleil ou du feu la fait passer encore plus vite; au contraire l'humidité la fait durer. Tous ces faits prouvent que l'ivoire blanc est plus sec que l'olivâtre; aussi les ouvriers chauffent-ils celui-ci pour le rendre blanc avant de livrer l'ouvrage auquel ils l'ont employé, parce que l'ivoire est d'autant plus beau qu'il est plus blanc; mais il est certain qu'il est d'autant plus éloigné de devenir jaune, qu'il est plus olivâtre, le blanc succédant à cette couleur avant que le jaune paraisse: l'ivoire qui se trouve blanc dans la défense prend la couleur jaune bien plus tôt que celui que l'on a vu passer de la couleur olivâtre à la blanche. C'est en préservant l'ivoire de l'action de l'air que l'on conserve sa couleur blanche; on l'enveloppe de coton et on le serre dans une boîte bien fermée: un moyen plus sûr est de le mettre sous un verre bien mastiqué. C'est ainsi que

(1) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'éléphant.

(2) *Idem, ibid.*

l'on conserve la blancheur des figures *taillées* en ivoire (1); mais si le verre se fêle, on voit l'ivoire jaunir vis-à-vis l'ouverture. La couleur jaune qu'il prend à l'air devient roussâtre et même rousse lorsqu'il y reste exposé pendant un très-long temps; ces couleurs ne pénètrent qu'à la profondeur d'environ une demi-ligne. En enlevant l'ivoire jaune on trouve le blanc par-dessous, mais ce moyen est le plus souvent impraticable; pour y suppléer on suit différents procédés, le plus commun est d'exposer l'ivoire jaune à la rosée, principalement à celle du mois de mai; lorsqu'on le met à l'air, il faut le préserver soigneusement des rayons du soleil, parce que leur chaleur immédiate le ferait fendre, mais s'il est plongé dans l'eau, ce mauvais effet n'est pas à craindre.

La couleur jaune que prend l'ivoire est un défaut qui a contribué à le faire passer de mode, lorsque le luxe a introduit celle des bijoux d'or, des pierres fines, d'émaux, etc.; indépendamment de la couleur jaune, il se trouve encore dans l'ivoire d'autres qualités qui le rendent defectueux et qui en diminuent le prix. Les ouvriers rejettent l'ivoire dont les fibres sont très-apparentes, et celui qui a des taches; ils désignent le premier par la dénomination d'*ivoire grenu*, et ils donnent aux taches le nom de *fèves*. Mais les naturalistes doivent regarder l'ivoire grenu comme le plus intéressant, parce que ce grain marque la direction des fibres dont il est composé.

Lorsqu'une défense d'éléphant est coupée transversalement, on voit au centre (2) ou à peu près au centre un point noir, qui est appelé le *cœur*; mais si la défense a été coupée à l'endroit de sa cavité, il n'y a au centre qu'un trou rond ou ovale; on aperçoit des lignes courbes qui s'étendent en sens contraires, depuis le centre à la circonférence, et qui en se croisant forment de petits losanges: il y a ordinairement à la circonférence une bande étroite et circulaire. Les lignes courbes se ramifient à mesure qu'elles s'éloignent du centre, et le nombre de ces lignes est d'autant plus grand, qu'elles approchent plus de la circonférence, ainsi

la grandeur des losanges est presque partout à peu près la même; leurs côtés ou au moins leurs angles ont une couleur plus vive que l'aire, sans doute parce que leur substance est plus compacte: la bande de la circonférence est quelquefois composée de fibres droites transversales, qui aboutiraient au centre, si elles étaient prolongées; c'est l'apparence de ces lignes et de ces points que l'on regarde comme le grain de l'ivoire: on l'aperçoit dans tous les ivoires, mais il est plus ou moins sensible dans différentes défenses; et, parmi les ivoires dont le grain est assez apparent pour qu'on leur donne le nom d'*ivoires grenus*, il y en a que l'on appelle *ivoire à gros grain*, pour le distinguer de l'ivoire dont le grain est fin. On voit de plus sur la coupe transversale des défenses plusieurs cercles et zones concentriques, comme sur une calcédoine onycc; ces zones sont distinguées les unes des autres par différentes nuances de la couleur de l'ivoire; elles sont fort irrégulières tant pour leur courbure que pour leur largeur; il y a aussi des lignes ou de petites bandes qui s'étendent dans la direction du centre à la circonférence du plan de la coupe transversale de la défense; ces caractères sont sujets à beaucoup de variétés et d'irrégularités: rarement le cœur est au centre, les courbes des lignes concentriques ne sont pas uniformes, les zones ont plus de largeur dans des endroits que dans d'autres, la bande de la circonférence manque en tout ou en partie, etc.; lorsque l'ivoire desséché à un certain point se fend dans la direction des couches ou zones concentriques, et même dans la direction des lignes qui vont du centre à la circonférence, ces fentes pénètrent dans la longueur de la défense; celles qui sont concentriques font voir qu'elle est composée de couches aussi concentriques, qui forment des cônes creux appliqués les uns sur les autres, la pointe tournée du côté de celle de la défense; ainsi les zones qui paraissent sur le plan de la coupe transversale, sont les plans des cônes tronqués par cette même coupe; la couche extérieure de la défense est nommée l'*écorce*, elle forme à la circonférence de la coupe transversale la bande dont il a déjà été fait mention; mais la couche qui la forme manque souvent en entier; et alors au lieu d'*écorce* il n'y a qu'une couleur jaune, rousse ou noire à l'extérieur de la défense: lorsque l'*écorce* a de l'épaisseur, elle est plus dure et jaunit moins que les parties qui sont plus

(1) Les ouvriers qui font des figures d'ivoire ne sont pas appelés *sculpteurs*; on leur a conservé leur ancienne dénomination de *tailleurs d'ivoire*.

(2) On est souvent à portée de voir les coupes de l'ivoire, on reconnaîtra mieux sa structure sur une dame-à-jouer que sur une figure gravée.

près du centre (1). Après avoir scié une défense en suivant sa longueur, on voit sur le plan de cette coupe longitudinale des zones ou des ondes qui sont aussi à peu près longitudinales, et qui forment des portions d'ovales, comme sur les parois d'une planche de bois. Ces ondes longitudinales et les zones transversales dont il a été fait mention disparaissent peu-à-peu presque entièrement et ne sont bien apparentes que dans le temps où l'ivoire vert passe de la couleur olivâtre à la blanche.

L'ivoire est donc composé de couches coniques, concentriques et additionnelles; la cavité qui se trouve dans la partie postérieure de toutes les défenses, est formée par les parois internes de leur première couche intérieure. M. Perrault rapporte que l'on a trouvé dans l'éléphant de la ménagerie de Versailles, cette cavité remplie d'une espèce de chair attachée au fond de l'alvéole, qui n'est qu'une lame osseuse mince comme du papier, et percée de plusieurs trous. « Cette » chair, ajoute M. Perrault, était endurcie » en la surface par le moyen de laquelle elle » était attachée le long de la cavité qui est » dans la défense, de manière qu'elle pa- » raissait avoir quelque disposition à devenir » osseuse. Cette remarque pourrait donner » quelque vraisemblance à l'opinion de ceux » qui tiennent que les défenses tombent et » renaissent à l'éléphant, comme le bois aux » cerfs; cet endurcissement pouvant être » considéré comme le commencement de la » génération des défenses qui doivent renai- » tre (2). » Il me semble que si la chair de la défense devait former une nouvelle défense, elle ne s'attacherait pas à la défense qui devrait s'en séparer dans la suite, n'y ayant pas lieu de croire que les défenses de l'éléphant tombent comme le bois du cerf; il me paraît plus vraisemblable que la chair des défenses leur fournisse de nouvelles couches qui s'ossifient successivement et s'attachent à la défense à mesure qu'elle prend de l'accroissement, car le germe d'une défense (fig. 1, pl. 315) est creux presque jusqu'à sa pointe (A, la profondeur de la cavité est marquée par la ligne ponctuée BCD); et les couches concentriques additionnelles des dé-

fenses sont très-distinctes dans certains ivoires fossiles (3).

Je ne vois pas comment on pourrait trouver la cause de la direction des fibres courbes, qui se croisent régulièrement en sens contraires, et qui forment des losanges sur le plan de la coupe transversale de la défense, et des ondes sur la coupe longitudinale; il paraît que cette structure a beaucoup de rapport à celle du tissu réticulaire des os: ce tissu est rempli de substance d'ivoire dans les défenses, au lieu de moelle comme dans les os. Le grain de l'ivoire est moins apparent sur la coupe longitudinale de la défense que sur la coupe transversale, parce que les fibres ne s'y croisent que dans quelques endroits, et ne se croisent point du tout dans d'autres; aussi les peintres préfèrent la coupe longitudinale lorsqu'ils veulent peindre sur l'ivoire. Les ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, parce que moins il y a de grain, plus on est tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne sait pas assez le reconnaître à son poli et aux apparences les plus légères de sa structure. La substance solide et compacte des os est plus dure que l'ivoire même dans son écorce; cependant l'os ne prend pas tant de poli, parce qu'il est plus sec et plus aigre.

La plupart des taches de l'ivoire, auxquelles les ouvriers donnent le nom de fèves, sont causées par un vice de la structure ou de la nature de l'ivoire, tel que la carie ou autre maladie: ces taches sont de différentes grandeurs et pénètrent plus ou moins profondément dans l'ivoire. Il y en a qui sont formées par des globules à demi transparents et de couleur jaune, à peu près comme si ces endroits avaient éprouvé l'action de l'eau-forte; d'autres endroits viciés ont à peu près la même couleur que le reste du morceau dont ils font partie, mais on y voit une structure très-irrégulière; ils ont des cavités dont les parois sont hérissées de tubercules et de petites pointes; ces parties défectueuses se trouvent quelquefois entourées par un ivoire très-sain; il se trouve aussi quelquefois des tubercules et même de grandes exostoses dans la cavité de la défense (4).

Autant la partie antérieure de la mâchoire du dessus est grande dans l'éléphant, autant

(1) Pour faire des dents artificielles, on préfère l'ivoire tiré de l'écorce de la défense, parce qu'il est le plus dur et le moins sujet à jaunir.

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 149.

(3) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'éléphant.

(4) *Idem, ibid.*

la partie antérieure de la mâchoire du dessous est petite ; elle se termine en avant par une pointe qui a deux pouces de longueur dans le squelette qui fait le sujet de cette description ; il y a dans la partie supérieure du devant de cette mâchoire une grande échancrure, qui rend cette partie de la moitié moins haute que les côtes à l'endroit des premières dents molaires ; les branches sont verticales et presque aussi longues que le corps ; les apophyses coronoides ont beaucoup moins de hauteur que les condyloïdes et sont fort petites.

Les deux défenses de l'éléphant occupent dans la mâchoire du dessus, comme il a déjà été dit, la place des incisives des animaux qui ont de ces dents ; mais dans la mâchoire inférieure de l'éléphant, il n'y a ni incisives ni rien qui en tienne lieu. Les canines manquent dans les deux mâchoires ; les molaires (*fig. 2, pl. 315, ABCD*) sortent au nombre de deux de chaque côté de chacune des mâchoires du squelette dont il s'agit ici ; la première (*AC*) de ces deux dents molaires est beaucoup plus petite que la seconde (*BD*). J'ai trouvé de plus dans ce squelette le germe (*E*) d'une troisième dent molaire, placé de chaque côté de la mâchoire supérieure derrière la seconde dent, sous une lame osseuse (*F*), qui a été enlevée du côté gauche (*E*) pour mettre le germe à découvert ; il est séparé de la seconde dent (*D*) par une demi-cloison osseuse (*GH*), et d'ailleurs sa situation ne permettrait pas qu'il pût remplacer la seconde dent, puisqu'il est placé derrière et non pas au-dessus ; mais cette situation ne paraît guère convenable à une dent, car il est à côté de la partie postérieure (*I*) du vomer, et il s'étend en partie au-delà de l'ouverture des arrière-narines ; il est certain qu'une dent ainsi placée ne pourrait pas servir à la mastication, parce qu'elle ne serait pas dans la bouche, mais dans le pharynx. Si ce germe devient une troisième dent, comme il y a lieu de le croire, il faut que sa situation change à mesure que l'animal grandit, et que la portion de la mâchoire qui était à l'endroit du pharynx à l'âge de dix-sept ans, auquel l'éléphant dont il s'agit est mort, se trouve au fond de la bouche dans un âge plus avancé (1). La situation et l'état

de la seconde dent (*DKL*) annoncent ce changement, car elle s'étend dans le pharynx de la longueur de près de trois pouces ; dans cette situation, sa partie postérieure (*KL*) ne peut pas servir à la mastication, aussi n'a-t-elle jamais rien broyé ; car la base de la dent est arrondie et n'a aucun vestige de frottement, non-seulement sous la partie postérieure (*L*), qui est recouverte par l'os de la mâchoire (qui a été enlevé pour mettre les racines de la dent à découvert dans la *figure 2*), mais même sous la partie moyenne (*K*) de la dent, il n'y a que la partie antérieure (*D*) dont la base soit plate et polie par le frottement sur environ un tiers de la longueur de cette dent. On ne peut pas douter que dans les éléphants avancés en âge la base de la seconde dent ne frotte d'un bout à l'autre contre les dents du dessous ; ce fait est prouvé par l'état des dents (2) des grands éléphants, dont la base est usée par la mastication dans toute sa longueur.

La première dent mâchelière de chaque côté de chacune des mâchoires de l'éléphant est moins grande que la seconde ; dans le squelette dont il s'agit, la base des premières dents du dessus (*AC*) a quatre pouces huit lignes de longueur prise de devant en arrière, et deux pouces deux lignes de largeur ; la base des premières dents du dessous a la même largeur, mais elle est d'un tiers moins longue. Si l'on ne jugeait de la longueur de la base des secondes dents (*BD*) que par la partie (*D*) qui a été usée par le frottement, on trouverait cette base plus courte que celle des premières dents (3), mais en la suivant jusqu'au bout (*L*) de la dent qui est recouvert par l'os de la mâchoire, il se trouve que les secondes dents du dessus (*DKL*) ont sept pouces de longueur sur deux pouces cinq lignes d'épaisseur, la longueur des secondes dents du dessous est de six pouces et demi, elles ont deux pouces deux lignes d'épaisseur.

Les dents molaires de l'éléphant sont composées de plaques verticales et transversales

---

tames plus avancés en âge, cette même dent se trouvait dans la bouche plus en avant que l'ouverture des arrière-narines.

(2) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'éléphant.

(3) Il est dit dans les Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, page 149, au sujet des dents de l'éléphant qui y est décrit, que la plus grande en longueur et en largeur était celle de devant.

(1) J'ai remarqué dans les têtes de jeunes hippopotames, que la dernière dent était aussi placée en partie dans le pharynx à côté de l'ouverture des arrière-narines, tandis que dans d'autres têtes d'hippopo-

relativement à la longueur de la dent, prise de devant en arrière. Chaque plaque est composée de deux lames de substance d'émail; ces lames sont à une petite distance l'une de l'autre, l'espace qui les sépare est rempli par une substance osseuse à en juger par sa couleur et sa dureté; cette substance se trouve entre les plaques comme entre les lames, et les entoure aussi par dehors: elle forme à l'endroit de chacune des plaques une convexité sur les faces intérieure et extérieure de la dent, et de petites racines sur la face opposée à celle de la base; ces racines sont rangées sur les côtés de cette face, le milieu est en forme de gouttière traversée par des convexités qui correspondent aux plaques comme les convexités des faces externe et interne, et même de la base lorsqu'elle n'a pas été usée par le frottement. La première dent du dessus (*AC*) a, dans le squelette qui fait le sujet de cette description, sept plaques; la seconde dent (*BD*) neuf, la première dent du dessous trois, et la seconde dent neuf, mais ce nombre varie dans différents individus: la première dent de la mâchoire supérieure du jeune éléphant dont il a déjà été fait mention, a six plaques, et la première dent de la mâchoire inférieure sept; au côté droit des mâchoires du squelette de la ménagerie de Versailles, il n'y a encore que les deux premières plaques de la seconde dent du dessus, et les trois premières plaques de la seconde dent du dessous qui aient été usées par le frottement de la base; au côté gauche, il y a une plaque de plus qui a été usée dans chacune de ces dents. Le germe (*E*) de la troisième dent du dessus est composé de six ou sept plaques osseuses, dont la plus grande (*fig. 3, pl. 315*) a un pouce et demi de longueur et deux pouces et demi de hauteur, la plus petite n'a qu'un pouce de hauteur et de largeur. Chacune de ces plaques est ouverte par le haut (*AB*), et vide au-dedans (jusqu'à la profondeur marquée par la ligne ponctuée *CDE*); les lames forment des plis verticaux (*FGH*) et sont terminées en bas par des tubercules (*IKL*) de différentes grosseurs; il y a derrière la seconde dent de chaque côté de la mâchoire du dessous une grande cavité qui s'étend presque jusqu'au haut de la branche de cette mâchoire; je n'y ai point trouvé de germe comme dans la mâchoire du dessus. En supposant, comme il y a lieu de le croire, que ces germes deviennent des troisièmes dents mâchelières, l'éléphant a douze dents,

savoir; deux défenses qui sont à la place des incisives des autres animaux, trois molaires en haut de chaque côté de la mâchoire du dessus, et deux molaires de chaque côté de la mâchoire du dessous.

Les vertèbres cervicales (*fig. 1, pl. 313*), principalement les cinq dernières; ont peu d'épaisseur; aussi le cou est très-court, comme je l'ai déjà fait remarquer. L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre est fort épaisse et s'étend un peu en avant sur la première vertèbre; les apophyses épineuses des troisième et quatrième vertèbres sont très-courtes; celles des deux vertèbres suivantes ont été cassées, mais on voit par ce qui en reste qu'elles étaient minces; celle de la septième vertèbre n'a pas plus d'épaisseur, mais elle est longue. La plupart des apophyses de ce squelette ont perdu leurs épiphyses.

Il y a vingt vertèbres dorsales et vingt côtes de chaque côté. Toutes les apophyses épineuses des vertèbres dorsales sont inclinées en arrière, mais les deux dernières le sont moins que les autres; la troisième est la plus longue, celles qui la précèdent et celles qui la suivent sont de plus en plus courtes à mesure qu'elles s'en éloignent. Il n'y a que sept vraies côtes, ainsi les fausses côtes sont au nombre de treize. Le sternum est composé de trois os. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec la partie moyenne antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os; les quatrième, cinquième, sixième et septième côtes s'articulent avec la partie postérieure du troisième os du sternum. Les quatre ou cinq premières côtes sont beaucoup plus larges que les autres; les côtes du milieu sont très-courbes.

Il n'y a que trois vertèbres lombaires; leurs apophyses transverses sont petites. Le sacrum est composé de trois fausses vertèbres, et la queue de trente-une.

Le côté postérieur de l'omoplate est fort court et l'angle postérieur très-saillant, aussi la partie de l'omoplate qui est derrière l'épine se trouve plus de trois fois aussi large que celle qui est devant; et comme le côté postérieur a peu de longueur, la plus grande largeur de l'omoplate se trouve au-dessous de sa partie moyenne. L'épine est terminée au bas par une pointe. A quatre pouces au-dessus de l'extrémité de cette pointe, il y a une apophyse latérale, longue de trois pou-

ces et pointue, qui s'étend en dehors et se courbe en bas.

Les os des hanches ressemblent plus à ceux de l'homme qu'à ceux des animaux ; cependant leurs faces interne et externe sont plus longues et plus étroites que dans l'homme, et au lieu de deux tubercules sur le bord antérieur, il y a une très-grosse apophyse qui forme un angle fort aigu et très-saillant.

L'os du bras est aplati sur les côtés dans sa partie moyenne supérieure, et aplati au contraire en devant et en arrière dans sa partie moyenne inférieure ; il a une tubérosité sur le côté externe du devant de sa partie moyenne supérieure, et une très-grande apophyse sur le côté externe de sa partie moyenne inférieure.

L'os du coude a trois faces longitudinales et irrégulières, deux en devant et une en arrière. L'olécrane est fort courte et très-grosse.

L'os du rayon est courbe et incliné, de manière que son extrémité supérieure est au-devant de l'os du coude, et l'extrémité inférieure au côté interne de ce même os ; la forme du rayon est très-irrégulière.

L'os de la cuisse est long, droit et aplati en devant et en arrière dans ses parties moyenne et supérieure ; il y a une arête longitudinale sur le côté externe de sa partie moyenne inférieure : la partie inférieure de l'os a trois faces irrégulières, une en arrière et deux en avant. Le grand trochanter est fort gros.

Les os de la jambe sont courts ; il y a sur le devant de la tête du tibia une cavité assez grande ; la plus grande partie de ses parois sont très-inégaux et hérissées de pointes.

Il y a quatre os dans chaque rang du carpe : le premier et le second os du premier rang sont au-dessous de l'os du rayon, et le troisième et le quatrième au-dessous de l'os du coude : le troisième est le plus grand des quatre ; le quatrième est oblong, et ne s'articule avec l'os du coude que par son extrémité supérieure. Les trois premiers os du second rang du carpe sont au-dessus des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du second rang du carpe au-dessus des deux derniers os du métacarpe.

Il n'y a que six os dans le tarse, savoir le calcaneum, l'astragale, le scaphoïde, le cuboïde, et deux os cunéiformes. Le premier os du métatarse s'articule avec la partie interne du scaphoïde ; le premier os cunéiforme de l'éléphant correspond donc au second cunéi-

forme des animaux qui en ont trois, et se trouve au-dessus du second os du métatarse, et le second os cunéiforme de l'éléphant au-dessus du troisième os du métatarse, et en petite partie au-dessus du quatrième, quoique le cuboïde anticipe un peu sous le scaphoïde : ce cuboïde est plat et n'a guère plus d'épaisseur que le second os cunéiforme.

Il y a cinq os dans le métacarpe et dans le métatarse, ceux du métatarse sont les plus grands.

Le pouce de chacun des pieds n'a qu'une phalange, et les doigts qui sont au nombre de quatre dans chaque pied, n'en ont chacun que deux, dont la seconde est très-petite à proportion de la première ; celle du pouce et la seconde des doigts ne paraissent pas avoir été articulées avec une seconde ou une troisième phalange. Aussi M. Perrault dit dans la description du squelette dont il s'agit (1), que les doigts et le pouce n'ont chacun que deux os : le premier os du pouce, suivant M. Perrault, est regardé ici comme le premier os du métacarpe (2) ; ainsi il manque une phalange au pouce comme aux doigts.

pi. po. lig.

Longueur de la tête, mesurée en ligne droite depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'aux condyles de l'os occipital. . . . .	2 6 8
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1 8 0
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au contour de ses branches. . . . .	1 3 8
Hauteur des branches. . . . .	1 1 0
Largeur de l'extrémité antérieure. . . . .	0 0 5
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0 5 0
Largeur des branches au-dessous de la grande échancrure. . . . .	0 7 9
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	0 10 3
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0 10 6
Épaisseur de la partie antérieure	

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3, page 153.

(2) Voyez le tome 2 des Mammifères.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
de l'os de la mâchoire du dessus.	1	1	4	Longueur à l'endroit le plus large.	0	6	4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des défenses. . . . .	1	1	2	Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue. . . . .	2	8	10
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0	2	8	Longueur de la dernière des fausses côtes qui est la plus courte.	1	1	0
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	3	9	Largeur de la côte la plus large.	0	3	1
Largeur. . . . .	0	10	4	Largeur de la plus étroite. . . . .	0	0	10
Largeur des orbites. . . . .	0	3	5	Longueur du sternum. . . . .	1	4	4
Longueur des secondes dents mâchelières du dessous, qui sont les plus grandes, au-dehors de l'os. . . . .	0	1	6	Longueur du premier os, qui est le plus grand. . . . .	0	7	10
Largeur. . . . .	0	5	5	Largeur. . . . .	0	3	1
Épaisseur. . . . .	0	2	2	Épaisseur. . . . .	0	2	4
Longueur du cou. . . . .	0	10	9	Hauteur de l'apophyse épineuse de la dernière vertèbre lombaire, qui est la seule entière. . . . .	0	1	11
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas. . . . .	0	3	8	Longueur de l'apophyse transverse de la seconde vertèbre lombaire, qui est la seule entière. . . . .	0	0	9
Longueur d'un côté à l'autre. . . . .	0	2	10	Longueur du corps de la seconde vertèbre lombaire, qui est la plus longue. . . . .	0	2	0
Longueur des apophyses transverses. . . . .	0	1	0	Longueur de l'os sacrum. . . . .	0	6	10
Longueur du corps de la seconde vertèbre. . . . .	0	3	3	Largeur de la partie antérieure.	0	6	5
Hauteur de l'apophyse épineuse.	0	1	9	Largeur de la partie postérieure.	0	2	3
Largeur. . . . .	0	3	0	Hauteur de l'apophyse épineuse de la fausse vertèbre qui est la plus longue. . . . .	0	1	7
Épaisseur. . . . .	0	2	5	Longueur des premières fausses vertèbres de la queue qui sont les plus longues. . . . .	0	1	11
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse, qui est celle de la septième vertèbre. . . . .	0	4	3	Largeur de la partie supérieure de l'os de la hanche. . . . .	0	8	8
Épaisseur. . . . .	0	0	3 $\frac{1}{2}$	Hauteur de l'os, depuis le milieu de la cavité cotyloïde jusqu'à l'extrémité supérieure. . . . .	1	5	9
Circonférence du cou prise sur la septième vertèbre qui est l'endroit le plus gros. . . . .	2	5	2	Largeur au-dessus de la cavité cotyloïde. . . . .	0	4	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée de vertèbres dorsales. . . . .	3	4	0	Diamètre de cette cavité. . . . .	0	4	7
Hauteur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre. . . . .	0	7	0	Largeur de la branche de l'ischion qui représente le corps de l'os. . . . .	0	1	6 $\frac{1}{2}$
Hauteur de celle de la troisième, qui est la plus longue. . . . .	0	10	0	Épaisseur. . . . .	0	1	1 $\frac{2}{3}$
Hauteur de celle de la dix-septième, qui est la plus courte. . . . .	0	2	8	Largeur des vraies branches prises ensemble. . . . .	0	2	5 $\frac{1}{2}$
Largeur de celle de la seconde, qui est la plus large, à l'extrémité. . . . .	0	2	2	Longueur de la gouttière. . . . .	0	10	10
Épaisseur de celle de la troisième vertèbre, qui est la plus épaisse à l'extrémité. . . . .	0	2	9	Largeur dans le milieu. . . . .	0	6	11
Largeur de la onzième, qui est la plus étroite au-dessous de l'extrémité. . . . .	0	0	5 $\frac{1}{4}$	Profondeur de la gouttière. . . . .	0	4	8
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue.	0	2	3	Distance entre les deux extrémités de l'échancrure, prise de dehors en dehors. . . . .	0	9	9
Longueur des premières côtes. . . . .	1	4	4	Longueur des trous ovalaires. . . . .	0	4	11
Hauteur du triangle qu'elles forment. . . . .	1	2	6	Largeur. . . . .	0	2	11
				Largeur du bassin. . . . .	1	0	6



	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Hauteur. . . . .	1	2	8	Longueur du calcaneum. . . . .	0	5	3
Longueur de l'omoplate. . . . .	2	0	6	Largeur. . . . .	0	3	6
Largeur dans le milieu. . . . .	1	2	2	Épaisseur à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	5
Longueur du côté postérieur en ligne droite. . . . .	0	11	2	Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble. . . . .	0	2	0
Largeur de l'omoplate à l'endroit le plus étroit. . . . .	0	5	11	Longueur du premier os du métacarpe. . . . .	0	2	10
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. . . . .	0	4	3	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	1
Longueur de la cavité glénoïde. . . . .	0	5	9	Longueur du second os. . . . .	0	4	6
Longueur de l'humérus. . . . .	2	4	5	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6
Circonférence à l'endroit le plus petit. . . . .	0	9	7	Longueur du troisième os. . . . .	0	5	8
Diamètre de la tête. . . . .	0	6	0	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	10
Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	6	7	Longueur du quatrième os. . . . .	0	5	0
Épaisseur. . . . .	0	8	6	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	8
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	7	0	Longueur du cinquième os. . . . .	0	4	0
Épaisseur. . . . .	0	4	3	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	10
Longueur de l'os du coude. . . . .	2	2	4	Longueur de la première phalange du premier doigt des pieds de devant. . . . .	0	2	4
Épaisseur à l'endroit le plus épais. . . . .	0	7	8	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	3
Hauteur de l'olécrane. . . . .	0	1	0	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	11
Largeur de l'extrémité. . . . .	0	5	7	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	1
Épaisseur à l'endroit le plus mince. . . . .	0	1	8	Longueur de la première phalange du second doigt. . . . .	0	2	5
Longueur de l'os du rayon. . . . .	1	10	5	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	5
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	3	4	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	11 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	1	8	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	8 $\frac{1}{2}$
Largeur du milieu de l'os. . . . .	0	1	3	Longueur de la première phalange du troisième doigt. . . . .	0	2	2
Épaisseur. . . . .	0	1	9	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	7
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	3	6	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	1
Épaisseur. . . . .	0	3	5	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	5 $\frac{1}{2}$
Longueur du fémur. . . . .	2	10	3	Longueur de la première phalange du quatrième doigt. . . . .	0	2	2 $\frac{1}{2}$
Diamètre de la tête. . . . .	0	4	4	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	3
Largeur du milieu de l'os. . . . .	0	3	2	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	5	7	Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	10
Épaisseur. . . . .	0	6	4	Longueur de la phalange du pouce. . . . .	0	1	3
Longueur des rotules. . . . .	0	3	6	Largeur à la base. . . . .	0	0	8
Largeur. . . . .	0	2	9	Longueur du premier os du métatarse. . . . .	0	1	11
Épaisseur. . . . .	0	1	10	Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	10
Longueur du tibia. . . . .	1	8	0	Longueur du second os. . . . .	0	2	11
Largeur de la tête. . . . .	0	5	7	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	1
Épaisseur. . . . .	0	3	7	Longueur du troisième os. . . . .	0	3	9
Circonférence du milieu de l'os. . . . .	0	7	1	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	4
Largeur de l'extrémité inférieure. . . . .	0	4	6	Longueur du quatrième os. . . . .	0	3	5 $\frac{1}{2}$
Épaisseur. . . . .	0	3	3	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6
Longueur du péroné. . . . .	1	8	5	Longueur du cinquième os. . . . .	0	2	4
Circonférence à l'endroit le plus mince. . . . .	0	2	4	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	5 $\frac{1}{2}$				
Largeur de la partie inférieure. . . . .	0	2	4				
Hauteur du carpe. . . . .	0	3	11				

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Longueur de la première phalange du premier doigt du pied de derrière. . . . .	0	1	6	Longueur du troisième doigt. . . . .	0	1	9
Longueur dans le milieu. . . . .	0	0	11	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	7 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	9	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	8 $\frac{1}{2}$	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	4
Longueur de la première phalange du second doigt. . . . .	0	1	11	Longueur de la première phalange du quatrième doigt. . . . .	0	2	3
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6
Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	0 $\frac{1}{2}$	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	6
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	2 $\frac{1}{2}$	Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première pha-				Longueur de la phalange du			
				pouce. . . . .	0	1	7
				Largeur dans le milieu. . . . .	0	0	7

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DE L'ÉLÉPHANT.

983. *Un jeune éléphant empaillé.*

CET éléphant était âgé d'environ six mois lorsqu'il est mort. Il avait été enlevé à sa mère par les Maures Braguenas qui sont à l'est du Niger près le Poddor, à soixante lieues du Sénégal : M. Aubert, commis de la compagnie des Indes, l'acheta de ces Maures à l'Escal-du-coq, lieu où l'on traite de la gomme arabique, en leur donnant deux pièces de toile qui valaient chacune quatre bœufs ou vingt-cinq francs. Cet éléphant avait commencé à marcher à l'âge de deux mois ; il était très-apprivoisé, on le nourrissait avec du pain, de l'herbe fraîche et trois bouteilles de lait chaque jour. M. Goupil de Fontenay, sous-directeur au comptoir de Galam, le fit charger en 1758 sur l'*Astrée*, frégate de la compagnie des Indes, pour l'envoyer au roi ; mais cette frégate ayant été prise par les Anglais, l'éléphant fut porté à Londres, où il mourut six semaines après y être arrivé.

Ce jeune éléphant a été disposé et desséché de façon qu'il reste debout sur ses quatre pieds. La bouche est ouverte, pour faire voir les premières dents mâchelières qui sont au fond, mais on n'aperçoit que le

germe des défenses. La trompe est recourbée en bas ; elle a un pied neuf pouces de longueur, quatorze pouces de circonférence près de la bouche, et seulement trois pouces huit lignes près de l'extrémité, où l'on voit les ouvertures et la cloison des narines à cinq lignes de distance de la partie inférieure du bord de la trompe, à sept lignes des parties latérales de ce même bord, et à onze lignes de la partie supérieure, qui forme un prolongement en forme de doigt. Le contour de l'ouverture de la bouche est de neuf pouces et demi, les yeux sont à six pouces et demi de distance du bout de la lèvre inférieure, et à sept pouces et demi de l'orifice du conduit auditif externe. La distance entre les angles antérieurs des yeux est de dix pouces huit lignes en suivant la courbure du chanfrein, et de huit pouces en ligne droite. Les oreilles ont environ sept pouces et demi de longueur dans la partie qui est dirigée en arrière ; elles se sont plissées, et par conséquent déformées en se desséchant. Le dos est à deux pieds sept pouces un quart au-dessus de terre, et le ventre à un pied deux pouces et demi. La queue a un pied trois pouces de longueur, quatre pouces de circonférence près de son origine, et seule-

ment deux pouces à l'extrémité. La circonférence des jambes est d'un pied trois ou quatre pouces à l'endroit le moins gros. Les pieds de devant ont cinq pouces et demi de longueur sur cinq pouces de largeur; les pieds de derrière n'ont que quatre pouces et demi de largeur, sur une longueur égale à celle des pieds de devant. Mais toutes ces dimensions prises sur un animal racorni par le dessèchement sont très-fautives : celles des ongles sont plus exactes, parce qu'ils paraissent n'avoir souffert aucune altération. Il y a, comme il a déjà été dit dans la description de l'éléphant, cinq ongles aux pieds de devant, trois aux pieds de derrière, et la naissance d'un quatrième sur le côté externe du pied droit de derrière; le troisième et le quatrième ongle des pieds de devant, et l'ongle du milieu des pieds de derrière ont tous à peu près un pouce huit lignes de largeur et un pouce quatre lignes de longueur; le second ongle des pieds de devant et le troisième des pieds de derrière sont un peu moins grands, et les autres sont beaucoup plus petits; la semelle de la plante des pieds n'a que deux lignes d'épaisseur dans les parties qui m'ont paru les plus épaisses, elle est gercée en différents sens dans plusieurs endroits.

L'épaisseur de l'épiderme varie beaucoup; sur certaines parties il n'est pas plus épais qu'une feuille de papier; sur d'autres, par exemple sur le milieu du dos et de la croupe, il a au moins une demi-ligne : il est ridé en différents sens et même gercé; les rides les plus creuses sont aussi imprimées sur la peau sous l'épiderme; la plupart se croisent, mais toutes leurs directions sont irrégulières, et m'ont paru dépendre des contours et des mouvements de la peau.

Il y a des poils sur toutes les parties du corps de ce jeune éléphant, mais sur la plupart ils sont si rares, que l'on pourrait les compter; ils sont plus épais autour de la bouche, sur les oreilles, sur le dos, sur la croupe, etc.; les plus longs n'ont guère plus d'un pouce; ils sont fermes, en partie noirs et en partie roux, et il y en a de gris et même de blanchâtres aux coins de la bouche, sous le cou, le ventre, etc. Les poils du bout de la queue sont d'un beau noir luisant, il sont environ un demi-quart de ligne de diamètre; ils sont très-durs; les plus longs n'ont guère qu'un pouce et demi : ils sont implantés à l'extrémité et aux côtés du bout de la queue sur la longueur de quatre pouces.

984. *Des lambeaux de la peau d'un éléphant.*

Ces morceaux de peau viennent de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, dont la description anatomique a été rapportée par M. Perrault (1); ils ont été envoyés au Cabinet du Roi, par M. Morand, de l'Académie des Sciences, au mois de mai 1762. Il y en a trois, ils ont une figure approchante de la triangulaire; le plus grand a cinq pieds de longueur et environ trois pieds huit pouces de largeur; le second près de quatre pieds de longueur et deux pieds de largeur, et le troisième deux pieds de longueur et un pied et demi de largeur; ils sont contournés en différents sens par l'effet du dessèchement : ces dimensions ont été prises sur leurs contours. On voit sur cette peau quelques restes de l'épiderme qui a différentes épaisseurs, et les élévations de la peau qui ont différentes grandeurs, comme il a été dit dans la description de l'éléphant, page 3 de ce volume.

985. *Des morceaux de l'épiderme de l'éléphant.*

Ces morceaux d'épiderme viennent du jeune éléphant rapporté sous le numéro 983, et de la peau de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, mentionnée sous le numéro précédent; ils sont représentés vus au microscope par leurs faces externe et interne dans la planche 312 de ce volume.

986. *Une portion du colon de l'éléphant.*

Cette portion de colon vient de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, dont la description anatomique se trouve dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux*, part. III (2). La portion du colon dont il s'agit ici est desséchée et courbée au point que les deux bouts se touchent; dans cet état elle a environ sept pieds de longueur, prise sur sa grande courbure extérieure, et seulement deux pieds sur la petite courbure intérieure; la circonférence de l'intestin est de quatre pieds et demi à l'endroit le plus gros : les membranes sont à demi transparentes; on ne voit point de cellules sur leurs parois intérieures, mais seulement les traces des vaisseaux sanguins.

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie 3.

(2) La description du colon est à la page 127 et suivantes.

987. *Le squelette d'un éléphant.*

Ce squelette est celui qui a servi de sujet pour la description et les dimensions des os de l'éléphant; la trompe est représentée en cuir et attachée au squelette. On a fait une coupe dans la partie postérieure et supérieure du crâne, pour l'ouvrir et pour faire voir la grande épaisseur de ses os et leurs cellules qui ont été décrites dans ce volume.

988. *Une portion des os de la tête d'un éléphant.*

Cette pièce comprend l'os temporal droit presque en entier, et une portion de l'occipital et de l'os de la pommette : on voit les cavités qui sont dans l'épaisseur de l'occipital et du temporal. En comparant la grandeur de ces portions d'os avec la grandeur des mêmes portions d'os qui leur correspondent dans le squelette rapporté sous le numéro précédent, il paraît que l'éléphant dont viennent les portions d'os dont il s'agit ici était d'environ trois pieds plus haut que celui dont le squelette a été tiré, et qu'il avait par conséquent à peu près dix pieds de hauteur. Ces portions d'os ont été apportées de Sibérie, par M. de l'Isle, de l'Académie royale des Sciences (1).

989. *Autres portions des os de la tête d'un éléphant.*

Ces portions d'os sont des fragments de l'os temporal droit et de l'occipital, elles ont été apportées au Cabinet avec la pièce du numéro précédent, et il paraît qu'elles viennent d'un éléphant de même grandeur.

990. *Le germe d'une défense d'un jeune éléphant.*

Ce germe (*fig. 1, pl. 315*) a été tiré de l'alvéole droite du jeune éléphant rapporté sous le numéro 983; il était renfermé en entier dans l'alvéole. Il a deux pouces de longueur, et deux pouces huit lignes de circonférence à la base (*BD*); il est de figure conique; son extrémité (*A*) est arrondie: on la voyait entre les bords de l'alvéole, mais il a fallu les casser pour tirer ce germe; il est creux dans toute son étendue, la pointe n'est solide que dans l'épaisseur de

deux lignes, les parois deviennent de plus en plus minces jusqu'aux bords de la cavité, qui ne sont pas plus épais qu'une feuille de papier. (La profondeur de la cavité est marquée dans la figure 1, par une ligne ponctuée *BCD*).

991. *Une défense d'un jeune éléphant.*

Cette défense n'a que onze pouces de long; elle est un peu courbée en haut dans toute sa longueur; son extrémité est aussi un peu courbée à gauche; la base a quatre pouces une ligne de circonférence; sa cavité est profonde de cinq pouces: les cannelures de la surface extérieure sont apparentes sur la longueur de sept à huit pouces. Cette défense pèse huit onces un gros; elle a une couleur jaunâtre, roussâtre ou noirâtre dans différents endroits.

992. *Autre défense d'un jeune éléphant.*

L'extrémité postérieure de cette défense a été sciée de manière qu'il ne reste que le fond de sa cavité, qui n'a plus que trois pouces de profondeur: l'autre extrémité a aussi été coupée; dans cet état la défense a trois pieds trois pouces de longueur, prise sur sa grande convexité, huit pouces quatre lignes de circonférence à son extrémité postérieure, et cinq pouces cinq lignes à l'autre extrémité: elle pèse neuf livres douze onces. Son écorce est grise et noirâtre, elle paraît altérée, elle est même détachée dans quelques endroits. J'ai déjà fait remarquer dans la description de l'éléphant (1), que les défenses du squelette que j'ai décrit avaient, indépendamment de leur grande courbure en haut, une petite courbure en dehors par leur extrémité postérieure, et une autre petite courbure en dedans par leur extrémité antérieure. Il me semble que l'on peut reconnaître par ces petites courbures, si une défense vient du côté droit ou du côté gauche de l'animal; et il me paraît que celle dont il s'agit ici, est une défense du côté droit.

993. *Autre défense d'un jeune éléphant.*

C'est aussi une défense du côté droit, à peu près de même grosseur que la précédente; son écorce a les mêmes couleurs, mais elle est encore plus altérée; les deux extrémités ont été cassées; on y trouve la substance de l'ivoire tendre, fragile et ter-

(1) Tous les débris fossiles ci-après décrits appartiennent à une espèce d'éléphant qui n'existe plus, et qui a été distinguée des autres par M. Cuvier. C'est son *elephas primogenius*.  
DESM. 1826.

(1) Page 398 de ce volume.

reuse, car elle tient à la langue. Cette défense pèse onze livres.

994. *Autre défense d'un jeune éléphant.*

Cette défense est encore du côté droit ; elle a trois pieds quatre pouces de longueur, huit pouces et demi de circonférence à chaque bout, et près d'un pouce de plus à l'endroit le plus gros ; les deux extrémités ont été cassées sur une longueur assez grande, pour qu'il ne reste rien des parois de la cavité de l'extrémité postérieure, et pour que les deux bouts soient aussi gros l'un que l'autre ; on ne reconnaît l'extrémité postérieure que par ses cannelures longitudinales. Le poids de la défense est de quinze livres cinq onces : son écorce est saine, quoique brune.

995. *Une défense d'éléphant.*

La cavité de cette défense n'a pas huit pouces de profondeur, mais c'est parce que l'extrémité postérieure a été coupée ; la partie antérieure l'a aussi été sur une longueur beaucoup plus grande, car l'endroit de la coupe a près d'un pied de circonférence ; celle de l'autre bout est d'un pied deux pouces et demi, cependant la longueur de ce qui reste de la défense est de près de cinq pieds. Elle pèse quarante-quatre livres et quinze onces. Son écorce est jaunâtre et très-saine ; on y voit de petites cannelures longitudinales qui s'étendent d'un bout à l'autre, et un sillon sur le côté externe.

996. *Très-grosse défense d'un éléphant.*

La partie antérieure a été coupée sur une grande longueur, car l'endroit de la coupe a un pied quatre pouces de circonférence ; cependant la longueur de ce qui reste de la défense est de cinq pieds quatre pouces ; la circonférence de l'extrémité postérieure est d'un pied cinq pouces huit lignes, mais à environ un pied et demi de distance de cette extrémité, la circonférence de la défense est d'un pied sept pouces moins une ligne : la cavité n'a que onze pouces et demi de profondeur. Cette défense est du côté gauche, elle pèse quatre-vingt-neuf livres quatre onces. En la comparant avec celles du squelette rapporté sous le numéro 987, il paraît que l'éléphant auquel elle appartenait avait treize pieds sept pouces de hauteur, supposé que l'accroissement des défenses en grosseur soit proportionné à celui de l'animal en hauteur. L'écorce de cette défense est brune et saine ; il y a sur le côté externe un sillon longi-

nal, moins profond que celui de la défense précédente. La coupe de l'extrémité antérieure a été polie ; on y voit le grain de l'ivoire et on y distingue l'épaisseur de l'écorce, qui est de deux lignes : la couleur de l'ivoire est blanche, et quoiqu'un peu terne, elle n'empêcherait pas que cet ivoire ne passât dans le commerce ; cependant cette défense et les quatre précédentes ont été trouvées en Sibérie, et apportées au Cabinet par M. de l'Isle.

997. *Autre défense d'éléphant.*

L'extrémité antérieure de cette défense a été coupée, mais sur une très-petite longueur ; car l'endroit de la coupe n'a que cinq pouces et demi de circonférence ; celle de l'extrémité postérieure est d'un pied sept pouces et demi, quoique la défense n'ait que trois pieds un demi-pouce de longueur. Cette défense forme un cône très-sensible et diffère des autres en ce que son extrémité postérieure est beaucoup plus grosse, et que sa cavité est très-profonde à proportion de la longueur de la défense, car elle a près de deux pieds de profondeur. L'écorce a été enlevée sur la plus grande partie de la surface extérieure de cette défense, il paraît qu'elle a séjourné dans la terre. Elle pèse vingt-quatre livres sept onces ; elle est du côté gauche.

998. *Autre défense d'éléphant.*

Cette défense n'a que deux pieds deux pouces et demi de longueur, la circonférence de son extrémité postérieure est de treize pouces ; sa cavité n'a guère plus d'un demi-pied de profondeur ; cependant il ne paraît pas que les bords de cette cavité aient été de beaucoup raccourcis, mais l'extrémité antérieure s'est détruite par la décomposition de l'ivoire. Si la défense était entière elle aurait environ trois pieds de longueur. On voit qu'il s'est détaché plusieurs des couches coniques qui formaient l'extrémité antérieure ; celles qui paraissent à découvert sont terreuses et de couleur grise-blanchâtre, elles tiennent à la langue, elles sont tendres et friables : ce qui prouve que leur substance a été altérée par un long séjour dans la terre ; mais on y reconnaît la structure et le grain de l'ivoire : cette défense a une petite courbure ; qui indique qu'elle vient du côté droit. Elle pèse treize livres onze onces ; son écorce est détruite en plusieurs endroits, ce qui en reste a une couleur brune (1).

(1) Voyez l'article du n° 1035.

999. *Fragments de défenses d'éléphant.*

L'ivoire de ces fragments est entièrement dénaturé par un long séjour dans la terre et converti en une substance bolaire, qui adhère fortement à la langue, et qui a une couleur très-blanche et de petites herborisations brunes ou noires. On distingue dans ces morceaux l'écorce de la défense, les couches coniques et additionnelles dont ils sont composés, et la direction des fibres dont ils sont formés. Ces fragments ont été envoyés de Toulouse au Cabinet par M. Marcassus, baron de Puymaurin. On les a trouvés à deux pieds en terre dans l'enceinte de l'hôpital de Lorette, qui est assis sur la croupe d'un coteau fort élevé, à un quart de lieue du château d'Alen appartenant à M. l'évêque de Comings.

1000. *Autres fragments de défenses d'éléphant.*

Ces fragments sont pétrifiés et très-durs; ils résistent à l'impression de l'eau-forte, ils sont en partie de couleur blanche et en partie de couleur d'ocre jaune; le plus grand de ces morceaux a près d'un pied de longueur, et environ quatre pouces à l'endroit le plus large, et quatre à cinq lignes à l'endroit le plus épais; on y voit les courbures longitudinale et transversale d'une défense d'éléphant, mais on n'y reconnaît pas bien distinctement la structure de l'ivoire; ces morceaux ont été trouvés près du Jaik dans le désert des Calmouks, et apportés par M. de l'Isle, pour des fragments de défenses d'éléphant.

1001. *Ivoire fossile de Sibérie.*

Ce morceau a peu de volume; on y voit distinctement la structure de l'ivoire: sa substance paraît peu altérée, mais elle s'attache à la langue.

1002. *Ivoire pétrifié qui se change en turquoise.*

Cet ivoire est en petits morceaux de couleur blanche ou blanchâtre; il est dur, il tient à la langue, et son grain est très-peu apparent; on y voit des points, des veines, des herborisations de couleur noire ou noirâtre: lorsqu'on l'expose au feu, il prend une couleur bleue et se change en turquoise: cet ivoire pétrifié vient du Bas-Languedoc aux environs de la ville de Simorre, à Bailabatz, à Laymont et du côté d'Auch, à Gimont et à Castres. M. de Réaumur a donné

la description de cette mine de turquoise dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, année 1715. On ne voit pas dans cette description que l'ivoire fasse partie de cette mine, mais je l'ai reconnu parmi les morceaux qui ont été envoyés à M. de Réaumur, et qui sont à présent au Cabinet du Roi: l'ivoire se trouve dans la mine avec des dents, des os, etc.

1003. *Ivoire pétrifié et converti en turquoise.*

On reconnaît encore très-distinctement la structure de l'ivoire sur ces morceaux pétrifiés auxquels l'action du feu a donné une couleur bleue. Il y en a qui prennent cette couleur en moins de deux heures; pour d'autres, il faut quatre ou cinq heures; on les échauffe par degrés pour empêcher qu'ils ne s'éclatent: si on les laisse trop long-temps au feu, le bleu disparaît, il y succède quelquefois une vilaine teinte de verdâtre, et le plus souvent une couleur jaunâtre ou noirâtre. Les turquoises de Perse étant exposées au feu perdent aussi leur couleur bleue en moins d'un quart d'heure. M. de Réaumur rapporte dans le Mémoire cité à l'article précédent, les procédés que l'on suit pour donner la couleur bleue à la mine de turquoise de Languedoc; il croit que cette couleur vient des points, des veines et des petites bandes de couleur noire-bleuâtre que l'on aperçoit dans la substance de cette mine, et que c'est là le réservoir d'un bleu assez foncé pour en fournir une teinte plus légère à la pierre entière. Les turquoises de Languedoc ne sont pas fort inférieures à celles d'Orient, suivant l'opinion de M. de Réaumur; il fit tailler plusieurs de ces turquoises de Languedoc par un lapidaire, qui trouva de grandes différences dans leur dureté, leur poli et leur couleur; il en jugea quelques-unes dignes du nom de *turquoises de vieille roche*. Berguen prétend que le bleu de nos turquoises est plus durable que celui des turquoises de Perse; il est certain que ces deux pierres ont des différences, car l'eau forte et l'eau régale dissolvent les turquoises de Languedoc, tandis que l'eau forte n'agit pas sur celles de Perse; l'eau régale les réduit en une espèce de pâte blanchâtre.

1004. *Un morceau de défense d'éléphant pétrifié en caillou.*

Ce morceau a cinq pouces neuf lignes de circonférence, et environ six pouces et demi de longueur, il a été scié en travers; les

deux plans de cette coupe ont pris un aussi beau poli que celui que reçoivent les agates et les autres pierres fines. Cet ivoire pétrifié a la dureté et le poids du caillou ; son écorce ressemble aussi à celle d'un caillou au sortir de la terre. On avait toujours regardé ce morceau comme un tronçon de bois pétrifié ; en effet , on y voit le cœur et quelques apparences de la texture du bois ; mais j'ai reconnu très-parfaitement le grain de l'ivoire sur les plans de la coupe dont il a été fait mention ; on y voit très-distinctement les fibres courbes , qui sont dirigées en sens contraires , et qui forment des losanges en se croisant ; on aperçoit aussi cette structure aux deux bouts de ce fragment de défense , qui sont cassés en différents sens.

1005. *Une défense d'éléphant , travaillée en forme de trompe.*

Cet instrument a deux pieds sept pouces de longueur , quatre pouces de diamètre au gros bout , et seulement onze lignes au petit bout , au-dessous d'un rebord par lequel il est terminé. L'embouchure est placée à deux pouces de distance de cette extrémité , elle a un pouce de longueur et sept lignes de largeur sur ses bords ; les parois latérales ont sept lignes de hauteur et sont inclinées de façon que le fond n'a pas deux lignes de largeur ; les parois de l'extrémité inférieure de cette embouchure s'inclinent en bas et conduisent à une ouverture qui communique dans la cavité de la trompe ; cette cavité suit la courbure de la défense et s'étend jusqu'à son gros bout , qui est ouvert en entier. Pour orner cet instrument , on y a gravé quelques lignes transversales et de petits cercles , qui sont peints en noir.

1006. *Une portion de défense coupée en différents sens.*

C'est la partie antérieure d'une défense ; elle a quinze à seize pouces de longueur , onze pouces de circonférence au gros bout , et seulement trois pouces au petit. Les deux bouts ont été coupés transversalement ; il y a de plus une coupe longitudinale , qui s'étend dans la partie la plus grosse sur la longueur de près de cinq pouces : les plans de ces différentes coupes sont polis ; on y voit la structure de l'ivoire , et son grain qui est fort apparent dans la coupe transversale. Ce morceau est composé de trois pièces , qui ont été séparées par les coupes , et qui sont attachées par des charnières.

Quoique cette portion de défense ait été trouvée en Sibérie , d'où elle a été apportée au Cabinet par M. de l'Isle , l'ivoire en est sain , de même qualité et de même couleur que celui de la défense rapportée sous le n° 996.

1007. *Ivoire verte.*

Ce morceau est l'extrémité d'une défense ; le plan de la coupe n'a qu'un pouce sept lignes dans son plus grand diamètre. Ce plan est de couleur blanche ou blanchâtre autour du cœur , et à la circonférence dans l'épaisseur d'environ une ligne ; tout le reste est de couleur olivâtre , dont la teinte jaunâtre domine presque entièrement sur le verdâtre. La couleur olivâtre de plusieurs morceaux de cette défense s'est soutenue tant qu'ils ont été dans une cave fraîche , ou dans l'eau et même dans l'esprit de vin ; mais lorsqu'on les a exposés à l'air chaud , ils ont perdu peu à peu leur couleur olivâtre , et ils sont devenus en peu de jours de couleur blanchâtre et même blanche. Le morceau rapporté sous le présent numéro est conservé dans l'esprit-de-vin.

1008. *Bel ivoire tiré d'une grosse défense.*

Cet ivoire forme une tranche épaisse de cinq à six lignes , sa forme est celle d'un ovale dont le grand diamètre est de cinq pouces neuf lignes , et le petit de cinq pouces une ligne. Cette tranche a son écorce naturelle qui est noire , ses deux plans sont polis ; on y voit tous les caractères de l'ivoire dont il a été fait mention dans la description de l'éléphant , et même quelques taches blanches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves*. Si l'on compare la circonférence de cette tranche avec celle des défenses du squelette rapporté sous le n° 987 , on en peut conclure que l'éléphant , qui avait la défense dont elle a été tirée , était haut de plus de douze pieds , au cas que l'accroissement des défenses en gros soit proportionné à celui de l'animal en hauteur.

1009. *Ivoire dont le grain est peu apparent , et dont l'accroissement a été très-irrégulier.*

Ce morceau est en tranche à peu près ovale , épaisse de trois lignes ; le grand diamètre a trois pouces trois lignes , et le petit deux pouces cinq lignes. Le cœur n'est pas à beaucoup près au milieu de cette lame ; aussi plusieurs des couches extérieures ne

forment que des portions d'ovales. Il y a lieu de croire que la défense avait été entamée et usée à l'endroit où les couches sont interrompues. Les éléphants usent leurs défenses en les frottant contre des corps durs, et lorsqu'on recueille celles qui se trouvent éparses sur la terre, on les use aussi en les traînant le long des chemins, après les avoir attachées à une corde.

1010. *Ivoire blanc.*

Cet ivoire forme une tranche entourée de son écorce naturelle, qui est de couleur jaunâtre et tachée de noir; cette tranche est de figure ovale et régulière, dont le grand diamètre a trois pouces sept lignes de longueur, et le petit trois pouces une ligne : son grain est apparent et sa couleur d'un beau blanc : cette tranche et les deux autres rapportées sous les numéros précédents, ont été coupées transversalement dans les défenses; elles sont polies chacune sur leurs deux plans.

1011. *Ivoire à gros grain.*

Ce morceau est une portion de tranche coupée transversalement dans la défense; son grain est si apparent, qu'il semble avoir de la saillie dans plusieurs endroits.

1012. *Une lame d'ivoire coupée sur la longueur de la défense.*

La longueur et la largeur de cette lame sont d'environ cinq pouces : elle n'a qu'une ligne ou une ligne et demie d'épaisseur; on voit à travers la demi-transparence de l'ivoire, et sur ses deux plans qui sont polis les ondes qui forment ses fibres, et on aperçoit des lignes droites et longitudinales sur le plan de la coupe de l'écorce qui termine les deux côtés de cette lame.

1013. *Ivoire taché de jaune.*

C'est une lame coupée sur la longueur de la défense; elle est parsemée de petites taches auxquelles les ouvriers donnent le nom de *fèves*; il y en a plusieurs qui ne pénètrent pas à travers la lame, quoiqu'elle n'ait pas une ligne d'épaisseur.

1014. *Ivoire carié.*

Ce morceau forme une plaque ovale épaisse de cinq lignes, et longue de cinq pouces dans son plus grand diamètre; elle a été coupée transversalement à l'endroit de la cavité de la défense, car il y a un trou dans cette tranche, qui n'est pas à beaucoup près

dans le milieu, ce qui fait voir que l'accroissement de la défense a été fort irrégulier; il a aussi été très-défectueux, car il y a un espace long de quatre pouces et large de près d'un pouce, où l'ivoire est de très-mauvaise qualité, et d'une structure fort extraordinaire : cette partie de la plaque est entourée d'un ivoire sain et en est en partie séparée par une fente qui traverse la tranche. Il y a aussi dans la partie viciée des cavités dont les parois sont hérissées de petits tubercules et de pointes. Cette tranche est polie sur les deux plans; son écorce a des couleurs jaunâtres et brunes.

1015. *Exostose d'une défense d'éléphant.*

Cette exostose a près de sept pouces et demi de longueur, elle est très-déliée et pointue à l'extrémité; elle n'a que huit lignes dans sa plus grande largeur qui est près de sa racine, et seulement quatre lignes d'épaisseur; elle est hérissée de pointes et de tubercules; sa couleur est roussâtre. On l'a trouvée dans la cavité d'une défense, et on l'a sciée à quelque distance de sa racine en coupant la défense : les deux morceaux sont rapprochés. On voit dans la coupe de la couleur de la substance interne de cette exostose est jaunâtre; on n'y aperçoit aucune apparence de la structure de l'ivoire mais seulement les traces de plusieurs globules réunis, ce qui dénote l'extravasation d'une liqueur.

1016. *Autre exostose de l'ivoire.*

Ce morceau est très-gros en comparaison de celui qui est rapporté sous le numéro précédent, car il a deux à trois pouces de largeur, et un pouce et demi dans sa plus grande épaisseur; sa longueur n'est que de trois pouces et demi. Sa substance est de même nature, a les mêmes couleurs et les mêmes apparences que l'autre exostose : elle est presque couverte de tubercules de différentes grandeurs; il paraît qu'elle a été composée de tubercules réunis, car on voit leur coupe à l'endroit où ce morceau a été scié.

1017. *Un morceau d'ivoire renfermant une balle de fusil.*

Ce morceau est terminé d'un côté par l'écorce de la défense et de l'autre par les parois de sa cavité. Il a quatre pouces et demi de longueur, deux pouces d'épaisseur à l'un des bouts entre l'écorce de la défense et les parois de sa cavité, et deux pouces une ligne



et demie à l'autre bout. En sciant ce morceau au bout le plus épais, on partagea en deux une balle de fer qui a cinq à six lignes de diamètre, et dont l'une des moitiés est incrustée dans la coupe du morceau dont il s'agit, à cinq lignes de distance des parois extérieures de la défense. On a fendu le morceau d'ivoire derrière la balle; on voit, par le moyen de cette coupe, que la balle s'est rouillée; on voit aussi que la substance de l'ivoire a été ébranlée et comprimée jusqu'à sept lignes au-dessous de la balle, et qu'elle a formé un tubercule qui n'est pas conforme à la structure naturelle de l'ivoire, et qui n'a été causé que par l'effort de la balle, car il y a un joint autour de ce tubercule. Le morceau d'ivoire étant plus épais au bout où est la balle qu'à l'autre, il est certain que la balle était du côté du gros bout de la défense et le tubercule du côté de sa pointe, c'est-à-dire de son extrémité antérieure. L'éléphant a donc été tiré par derrière, et la balle est entrée dans la défense par la partie qui se trouvait entre le morceau que je décris et la mâchoire de l'animal: l'autre moitié de la balle est restée dans cette partie, où devaient être aussi les marques de son entrée. L'effet que la balle a produit dans l'ivoire prouve que sa substance est moins cassante que celle des os; qu'après avoir été ébranlée, comprimée et affaissée au-dessous de la balle, elle a reçu de nouveaux suc; qu'elle a pris la forme d'un tubercule en formant un calus; et que par conséquent l'éléphant a vécu du temps après avoir reçu le coup de fusil. Cette balle a été trouvée dans ce morceau d'ivoire au laboratoire du Roi; Sa Majesté le jugea digne d'avoir place dans son Cabinet d'histoire naturelle, et ordonna qu'il y fût remis.

1018. *Le germe d'une arrière-dent de la mâchoire du dessus d'un éléphant*

Ce germe vient du côté droit de la mâchoire supérieure du squelette d'éléphant rapporté sous le numéro 987, sa description a fait partie de celle de l'éléphant.

1019. *La première dent molaire de la mâchoire supérieure d'un jeune éléphant.*

1020. *La première dent molaire de la mâchoire inférieure d'un jeune éléphant.*

Cette dent et celle qui est sous le numéro précédent viennent du côté gauche des mâchoires d'un jeune éléphant rapporté sous le numéro 983; elles ont environ deux pouces

de longueur, prise de devant en arrière, un pouce de largeur, et deux pouces de hauteur; il a été fait mention, dans la description de l'éléphant, du nombre des plaques dont elles sont composées.

1021. *Une dent molaire d'éléphant.*

Cette dent est, à ce qu'il paraît, la première du côté droit de la mâchoire du dessus; elle est à peu près de la même grandeur que celle qui y correspond dans le squelette rapporté sous le numéro 987.

1022. *Autre dent molaire d'éléphant.*

La longueur de cette dent est de huit pouces huit lignes, elle a trois pouces trois lignes de largeur, et quatre pouces et demi de hauteur depuis la base jusqu'au bout des racines, à l'endroit de la dent le plus haut, qui est sa partie postérieure. Il paraît que cette dent était la seconde du côté droit de la mâchoire du dessus; la base a été usée par le frottement de la mastication presque jusque sous sa partie postérieure. En comparant cette dent avec celle qui lui correspond dans le squelette rapporté sous le numéro 987, il y a lieu de croire qu'elle vient d'un éléphant de neuf pieds trois pouces de hauteur: elle est d'une couleur brune, qui indique qu'elle a séjourné dans la terre; les parties qui ne sont pas d'émail y ont été altérées; elles sont friables et reçoivent l'impression de l'eau-forte. Cette dent est composée de quatorze plaques; elle pèse six livres.

1023. *Autre dent d'éléphant.*

Cette dent paraît être la seconde du côté gauche de la mâchoire du dessus, elle est plus longue et plus haute que la précédente, car elle a neuf pouces dix lignes de longueur, six pouces huit lignes de hauteur, et seulement trois pouces deux lignes de largeur. Sa grande hauteur est dans le milieu, parce que la base n'a été usée que sur la moitié de sa longueur par le frottement de la mastication, comme la dent qui lui correspond dans le squelette, rapporté sous le numéro 987. La différence de longueur qui est entre ces deux dents, fait présumer que la plus grande vient d'un éléphant haut de dix pieds six pouces; la base de cette dent n'étant usée que sur la moitié de sa longueur, il y a lieu de croire que cet éléphant était moins avancé dans son accroissement que celui qui avait la dent du numéro précédent, puisque cette dent a la base usée, presque dans toute

sa longueur ; mais dans ce cas l'éléphant le moins âgé aurait été d'un pied trois pouces plus haut que le plus âgé ; ce qui paraîtrait contradictoire, si l'on ne savait que dans les différents climats les éléphants prennent plus ou moins d'accroissement. La dent dont il s'agit ici est à peu près dans le même état que celle du numéro précédent ; elle est composée au moins de vingt-deux plaques , dont quelques-unes se sont séparées et ont été cassées. Quoiqu'il manque quelques parties de ces plaques , la dent pèse huit livres et demie.

1024. *Fragments d'une dent d'éléphant.*

Il y a parmi ces fragments cinq plaques presque entières ; elles ont jusqu'à trois pouces dix lignes de largeur , et huit pouces une ligne de longueur , en comparant la largeur de ces plaques avec l'épaisseur de la plus large des dents du squelette , rapporté sous le numéro 987 , on peut conclure que ces fragments de dent viennent d'un éléphant haut de onze pieds onze pouces , ils sont encore plus altérés , par leur séjour dans la terre , que la dent du numéro précédent ; on y voit de très-jolies herborisations de couleur noire , et quelques apparences d'ocre. Ces fragments et les deux dents des numéros précédents ont été apportés de Sibérie par M. de l'Isle.

1025. *Portion d'une dent d'éléphant.*

Cette portion de dent a deux pouces et demi d'épaisseur ; quoiqu'il paraisse qu'elle ait séjourné dans la terre , ses différentes substances sont peu altérées.

1026. *Autre portion de dent d'éléphant.*

1027. *Autre portion de dent d'éléphant.*

Il paraît que cette pièce vient de la seconde dent molaire du côté gauche de la mâchoire du dessus , et que la pièce rapportée sous le numéro précédent vient de la seconde dent du côté droit de la même mâchoire ; elles ont chacune trois pouces une ligne de largeur. On les a trouvées toutes les deux à Gérard en Brie , à une lieue de Créci , dans une mine de sable à dix pieds de profondeur ; elles ont une couleur grise ; leurs substances sont fort altérées ; elles tiennent à la langue et cèdent à l'impression de l'eau-forte : l'émail est plus sain à l'intérieur de la dent qu'à l'extérieur.

1028. *Une dent d'éléphant.*

Cette dent paraît être la seconde du côté

gauche de la mâchoire du dessous ; elle a huit pouces de longueur , deux pouces neuf lignes d'épaisseur et cinq pouces quatre lignes de hauteur , elle pèse quatre livres treize onces deux gros. Sa superficie a été altérée dans la terre ; mais la substance intérieure paraît dans l'état naturel : elle est composée de douze ou treize plaques ; il y en a dix qui sont usées à la base de la dent par le frottement de la mastication.

1029. *Autre dent d'éléphant.*

Cette dent est petite , et , à ce qu'il paraît , une des dents de devant. L'émail y est bien conservé , l'autre substance est détruite ou altérée.

1030. *Une très-petite portion d'une dent d'éléphant.*

Ce morceau n'est qu'un très-petit fragment d'une dent pétrifiée ; il est très-dur : on l'a trouvé près de la mer d'Oural.

1031. *Le germe d'une dent d'éléphant.*

Ce germe est composé de neuf plaques , dont les plus grandes ont cinq pouces neuf lignes de longueur et trois pouces quatre lignes de largeur ; ces plaques sont très-dures , mais les intervalles qui les séparent sont remplis de terre : ce morceau a été envoyé par M. de Champel , procureur général de Metz.

1032. *Une omoplate d'éléphant.*

Cette omoplate n'est pas entière , mais en comparant ce qui en reste avec l'omoplate qui lui correspond dans le squelette rapporté sous le numéro 987 , on ne peut douter en aucune façon que ce ne soit une vraie omoplate du côté gauche d'un éléphant. Cet os tronqué a encore deux pieds trois pouces de longueur , prise depuis le fond de la cavité glénoïde jusqu'à l'autre extrémité qui n'est pas entière ; la partie qui était au-devant de l'épine , et qui formait le côté antérieur , a été détruite , et il ne reste pas la moitié de la partie qui était derrière l'épine , et qui formait l'angle et le côté postérieur et une grande portion de la base : la pointe de l'épine et son apophyse ne subsistent plus , mais le corps de l'épine , le col et la tête de l'omoplate sont entiers. Cet os a été trouvé en terre à la profondeur de deux pieds dans une forêt fort ancienne qui est en Bourgogne à trois lieues au-delà de Châlons-sur-Saône du côté de Tournus. M. Geoffroi ,

de l'Académie royale des sciences, à qui il était parvenu, le fit voir dans cette compagnie et le remit au Cabinet du Roi. Il en a été fait mention dans l'*Histoire de l'Académie*, année 1743, page 49. M. de Mairian a estimé que cet os dans son entier aurait deux pieds et demi de longueur; et, en comparant cette longueur avec celle de l'omoplate de l'éléphant de la ménagerie de Versailles, il en conclut que l'éléphant auquel l'omoplate fossile dont il s'agit a appartenu, avait dix pieds trois pouces de hauteur. La substance de cet os n'a pas souffert une grande altération dans la terre, elle y a pris une couleur brune; elle s'attache un peu à la langue.

1033. *Un humérus d'éléphant.*

Cet os a deux pieds sept pouces dix lignes de longueur: les joints des épiphyses y sont bien marqués; il ressemble parfaitement, pour la forme, à l'humérus du côté droit auquel il correspond dans le squelette rapporté sous le numéro 987; et, en comparant les grandeurs de ces deux os, on en peut conclure que l'éléphant dont celui-ci faisait partie, avait huit pieds quatre pouces de hauteur. M. de l'Isle a apporté cet os de la ville de Berzew sur l'Irtisch, dans les provinces septentrionales de la Sibérie. Il a une couleur brune et il adhère un peu à la langue, mais sa substance n'est pas plus altérée que celle de l'omoplate précédente.

1034. *Un fémur d'éléphant.*

Ce fémur a été apporté de Sibérie par M. de l'Isle, avec l'humérus du numéro précédent, il a aussi été trouvé en terre, mais il adhère moins à la langue, et il a une couleur grise; il est fendu dans sa longueur, et son épiphyse supérieure a été détruite; le joint de celle de l'extrémité inférieure est apparent. Si cet os était entier, sa largeur serait de trois pieds cinq pouces; sa longueur, prise au-dessus de l'arête du côté externe de sa partie moyenne inférieure, est de cinq pouces huit lignes. En comparant ces dimensions avec celles du fémur gauche du squelette rapporté sous le numéro 987, on voit que celui dont il s'agit n'en diffère qu'en ce qu'il est à proportion plus large, mais cette différence vient de celle de l'âge; car on sait que les os croissent un peu plus en grosseur qu'en longueur à mesure que l'âge avance. J'ai fait voir dans un Mémoire lu à l'Académie

royale des sciences en 1762 (1), que cette différence de proportions est très-marquée dans les os de l'éléphant, considérés dans différents âges; la même disproportion peut aussi venir du sexe; les os des mâles sont plus gros que ceux des femelles, au moins parmi les animaux quadrupèdes. Nous savons que le squelette cité plus haut a été tiré d'un éléphant femelle; mais on ne sait pas de quel sexe était l'éléphant auquel appartenait le fémur trouvé en Sibérie. Ce fémur pèse trente-huit livres six onces et demie, sans épiphyses, tandis que celui du squelette ne pèse que dix onces trois quarts.

1035. *Autre fémur d'éléphant.*

Cet os est un peu plus court que le fémur trouvé en Sibérie et rapporté sous le numéro précédent, car il n'a que trois pieds quatre pouces neuf lignes de longueur, mais sa largeur est de six pouces huit lignes; ainsi il est à proportion beaucoup plus large que le fémur de Sibérie: cette disproportion est si grande qu'elle a fait méconnaître cet os jusqu'à présent, quoiqu'il ressemble à tous autres égards, pour la figure extérieure et pour la structure interne, au fémur du squelette d'éléphant rapporté sous le numéro 987. La différence de largeur, qui paraissait excessive, semblait être suffisante pour attribuer cet os à un autre animal qui devait être plus gros que l'éléphant; mais comme on n'en connaît point de plus gros, il fallait avoir recours au prétendu mammout: cet animal fabuleux a été imaginé dans les pays du Nord, où l'on trouve très-fréquemment des os, des dents et des défenses d'éléphant. Il y a peu de gens qui aient vu des éléphants de la haute taille, et il ne suffit pas toujours d'en avoir vu pour prendre une idée juste de la grandeur énorme de leurs défenses, de leurs dents et de leurs autres parties; la masse entière de l'animal les fait paraître moins grandes qu'elles ne le paraîtraient si elles étaient séparées du reste du corps: ainsi lorsqu'on vient à les trouver éparées dans les pays où il n'y a point d'éléphants, on est surpris de voir de si grands ossements. Au défaut des lumières de l'anatomie comparée, qui indiqueraient leurs caractères distinctifs et qui désignerait l'animal auquel ils appartiennent, on se livre au feu de l'imagination; la grandeur de ces os devient prodigieuse.

(1) Mémoires sur des os et des dents remarquables par leur grandeur.

gieuse et sensible surpasser celle de tous les animaux connus. On est tombé dans cette erreur au sujet de la défense d'éléphant rapportée sous le numéro 996, comme pour le fémur dont il s'agit ici. En comparant cet os et le fémur de Sibérie avec des fémurs d'hommes adultes, j'ai reconnu que la différence de largeur n'est pas plus grande entre ces os d'éléphants qu'entre les os d'hommes. On pourrait aussi trouver la cause de cette différence de largeur dans la différence du sexe, si le fémur de Sibérie, qui est le moins large, venait d'un éléphant femelle, et si le fémur dont il est ici question et qui est le plus large, venait, comme il y a tout lieu de le croire, d'un éléphant mâle (1). Ce fémur pèse cinquante-neuf livres; on nous a dit qu'il avait été trouvé au Canada en 1739. Voici ce que nous savons du fait par une note qui nous a été donnée par M. Fabry. « M. le baron de » Longueuil sortit du Canada avec un gros » parti de Français et de Sauvages pour » venir joindre M. de Bienville sur le Missis- » sippi, dans un lieu indiqué pour s'assembler » et marcher contre les Sauvages Chikachas. » M. de Longueuil, au lieu de prendre la » route ordinaire du détroit, fit un partage » de cinq lieues au sortir du lac Érié, et descendit avec ses canots la rivière Ohio jusqu'à son embouchure dans le Mississipi, à trente-cinq lieues au-dessous des Illinois. Lorsqu'il était à-peu-près à moitié chemin dans la rivière Ohio, quelques Sauvages qui chassaient autour du camp, trouvèrent les ossements de trois gros animaux sur le bord d'un marais. Ils rapportèrent au camp un os de la cuisse et des défenses que l'on crut être d'éléphant, et que M. de Longueuil apporta en France en 1740. M. de Lignery, lieutenant en Canada, qui était avec M. de Longueuil, a fait un journal de cette campagne, dans lequel il a détaillé la découverte des ossements en question. » Nous n'avons pas vu ce détail, et la note que je viens de rapporter nous laisse quelque doute, car il paraît que ces ossements étaient gisants sur la surface de la terre, et non pas enterrés, ce qui doit faire soupçonner qu'ils pourraient bien y avoir été apportés d'ailleurs : mais nous avons une de ces défenses avec le fémur dont il s'agit ici. La description de cette défense est sous le numéro 998; sa nature n'est pas équivoque,

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1762.

on reconnaît très-distinctement dans sa substance les couches coniques et concentriques des défenses de l'éléphant, et la structure et le grain de l'ivoire. La présence de cette défense près du fémur ferait déjà présumer qu'il vient d'un éléphant comme la défense, mais la ressemblance qu'a cet os avec le fémur du squelette d'éléphant, fait une preuve. M. du Hamel, de l'Académie royale des sciences, nous a dit que M. de Longueuil avait aussi apporté, en 1740, de très-grosses dents molaires qui avaient été trouvées au Canada, peut-être même avec la défense et le fémur dont je viens de faire mention. Ces dents n'ont aucun des caractères de celles de l'éléphant, mais elles ont beaucoup de rapport avec celles de l'hippopotame, ainsi il y a lieu de croire qu'elles peuvent venir de cet animal; car on ne peut guère soupçonner que ces dents aient été tirées de la même tête avec la défense, ou qu'elles aient fait partie d'un même squelette avec le fémur dont il s'agit ici : en le supposant, il faudrait aussi supposer un animal inconnu qui aurait des défenses semblables à celles de l'éléphant, et des dents molaires ressemblantes à celles de l'hippopotame (2).

#### 1036. *Fragments d'un fémur d'éléphant.*

Il n'y a que l'extrémité inférieure de ce fémur qui soit entière; on voit par sa conformation qu'il vient du côté droit, et on reconnaît aussi par la grosseur de cette extrémité que ce fémur avait à-peu-près la même grandeur que celui qui est sous le numéro 1034; les fragments dont il s'agit ont été apportés de Sibérie par M. de l'Isle; ils ont une couleur brune, leur substance se casse aisément et tient à la langue : cette couleur et ces qualités viennent du séjour que ces os ont fait dans la terre.

#### 1037. *Autres fragments d'os d'éléphant.*

Ces fragments ne sont pas assez grands pour faire reconnaître les différents os dont ils ont fait partie; on les a trouvés en Sibérie près du Jaik. M. de l'Isle les a apportés au Cabinet du Roi : leur substance a été très-altérée par leur séjour dans la terre; elle adhère fortement à la langue, dans quelques endroits elle se brise sous les doigts : ces

(2) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1762.

*Nota.* Ce fémur appartenait au grand animal perdu que M. Cuvier a désigné par le nom de mastodonte géant. DESM. 1826.

portions d'os étant cassées en différents sens on y voit la structure de leurs substances spongieuse et compacte.

1038. *Bézoard d'éléphant.*

Le poids et la grosseur de ce bézoard annoncent qu'il vient d'un grand animal : il pèse huit livres quinze onces six gros ; il est de forme ovoïde un peu aplatie dans trois endroits également éloignés les uns des autres et disposés de façon que l'ovoïde a trois faces dont les plans sont parallèles à son

grand diamètre, et trois côtes arrondies. Le grand diamètre a sept pouces quatre lignes et demie ; le petit diamètre est de cinq pouces neuf à onze lignes ; la surface de ce bézoard est en partie de couleur grise ou jaunâtre, et en partie de couleur roussâtre ou noirâtre ; elle est lisse et polie dans plusieurs endroits, principalement aux deux bouts de l'ovoïde ; mais dans d'autres endroits elle a des inégalités, où l'on voit que les couches extérieures ont été détruites ou interrompues.

## LE RHINOCÉROS <sup>(1)</sup>.

LE RHINOCÉROS DES INDES, RHINOCEROS INDICUS; CUV. — RHINOCEROS UNICORNIS, LINN. — LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE, RHINOCEROS BICORNIS; CAMP. — RHINOCEROS AFRIGANUS; CUV. <sup>(2)</sup>.

APRÈS l'éléphant, le rhinocéros est le plus puissant des animaux quadrupèdes ; il a au

moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la

(1) Rhinocéros, *Rhinoceros*, en grec et en latin. *Nota.* Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'était cependant pas connu des anciens Grecs ; Aristote n'en fait aucune mention ; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin, qui en aient écrit ; apparemment le rhinocéros ne s'était pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avait pénétré, et où il avait cependant trouvé des éléphants en grand nombre ; car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

*Rhinocrote*, en italien ; *abada*, par les Portugais, selon Linscot, *Navig. in Orient.*, pars 2, *Francfordii*, 1599, page 44 ; *abada*, dans les Indes et à Java ; selon Bonlius (*Indes Orient.*, page 50) ; *abada*, à Bengale et à Patane, selon le P. Philippe (Lyon, 1669, page 371), et selon les voyageurs hollandais (*Amsterdam*, 1702, tome 1, page 417) ; *chiungtuenden*, en Perse, selon Pietro della Valle (vol. 4, page 245) ; *elkerhedon*, en Perse, selon Chardin, ce qui veut dire *porte-corne* (*Amsterdam*, 1711, tome 3, page 45) *arou-larisi*, selon Thévenot (*Relation de divers voyages*, Paris, 1696, page 10 de la description des animaux et des plantes des Indes, etc.).

*Rhinoceros*. (Plin., *Hist. nat.*, lib. 8, cap. 20.)

*Rhinoceros*. (*Natural History of the rhinoceros*, by Dr Parsons ; *Phil. Trans.*, n° 470, année 1743, page 523, où l'on voit aussi trois figures de cet animal, dont le mâle était à Londres en 1739, et la femelle en 1741.)

Le Rhinocéros. (Notes de M. Demours, traduction

française des *Transactions Philosophiques*, année 1743, où l'on voit une très-bonne figure de cet animal, gravée par les soins de M. Demours.)

*Rhinoceros*, de *ῥίον* et *ξίπεξ*, *naricornis* Catelani ; *abada*, *noemba*, Javensibus ; *elkerkedom*, Persis ; *tuabba*, *nabba*, cap. Bone-Spei ; *nozorozec*. *zebati*, Polonis ; ... *gomala*, Indis ; *nasehorn*, Klein (de *Quad.*, pag. 26 et seq.) *Nota.* M. Klein a rassemblé avec précision plusieurs faits sur l'histoire et la description de cet animal, et a donné les figures d'une double corne, planche 2.

The rhinoceros. (*Gleanings of natural History*, by George Edwards ; London, 1758, page 24, pl. cotée au bas 221.) La figure est très-bonne, et a été faite d'après l'animal vivant en 1752 ; c'est le même rhinocéros femelle que nous avons vu et fait dessiner à Paris, en 1749.

(2) Le genre des rhinocéros se compose maintenant de quatre espèces vivantes, qui ont été distinguées par M. Cuvier. Le rhinocéros d'Asie est de grande taille ; son nez n'a qu'une seule corne, et sa peau offre sur la croupe, les épaules et les cuisses, de grands plis fort épais. Le rhinocéros d'Afrique, aussi de grande taille, a deux cornes placées l'une devant l'autre, et sa peau est sans plis sensibles. De plus, celui-ci manque des deux dents incisives à chaque mâchoire dont le premier est pourvu. Les deux autres espèces, qui habitent les îles de la Sonde, sont bien plus petites : l'une n'a qu'une corne, et la seconde en a deux.

DESM. 1826.

queue; six à sept pieds de hauteur, et la circonférence du corps à-peu-près égale à sa longueur (1). Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse, et s'il paraît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence, n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher; n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux, que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui : cette arme est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants; celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du mu-

seau et préserve d'insulte le museau, la bouche et la face; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré : car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur; sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur, mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant; il n'est pas sensible comme lui à la piqure des mouches; il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau : elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la croupe pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à-peu-près comme l'éléphant en fait avec sa trompe : cette lèvre musculeuse et flexible est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; ces dents incisives qui manquent à l'éléphant sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros, elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires, il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites, elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes, à proportion du corps : ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies; l'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant,

(1) J'ai par-devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du *Shafsbury*, vaisseau de la compagnie des Indes en 1737; ce dessin se rapporte assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici; cet officier avait écrit au bas du dessin ce qui suit : « Il avait environ sept pieds de haut depuis la surface de la terre jusqu'au dos, il était de la couleur d'un cochon, qui commence à sécher » après s'être vautré dans la fange; il a trois sabots de corne à chaque pied; les plis de la peau se renversent derrière les uns sur les autres : on trouve entre ces plis des insectes qui s'y nichent, des bêtes à mille pieds, des scorpions, de petits serpents, etc. Il n'avait pas encore trois ans lorsqu'il a été dessiné : le pénis étendu s'élargit au bout en forme de fleur-de-lis. » J'ai donné, d'après ce dessin, la figure du pénis dans un coin de ma planche; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisants, qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en avait été témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paraît bien extraordinaire. (Gleanures d'Edwards, pages 25 et 26.) *Nota.* Non-seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paraît faux; nous avons vu un rhinocéros, qui avait au moins huit ans, et qui n'avait que cinq pieds de hauteur. M. Parsons en a vu un de deux ans, qui n'était pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ; comment se pourrait-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avait sept pieds de hauteur?

garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1743 une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrivit M. Parsons, me paraît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome, depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles; et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe, l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il était cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'était connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741, on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avaient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la première, est une des moins conformes à la nature, cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornements étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie; mais elle pêche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée. Au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds; mais au reste, elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1685, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Proeneste, et sur les médailles de Domitien sont extrêmement imparfaites; mais au moins elles n'ont pas les ornements imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même (1) cet animal

en trois vues différentes, par-devant, par-derrière et de profil; il a aussi dessiné les parties extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces

» connaître le même animal. Celui de M. Parsons  
 » est plus court et les plis de la peau en sont en plus  
 » petit nombre, moins marqués, et quelques-uns  
 » placés un peu différemment; la tête surtout ne  
 » ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de  
 » la foire Saint-Germain. On ne saurait cependant  
 » douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut  
 » chercher dans l'âge et le sexe de ces deux animaux  
 » la raison des différences sensibles qu'on aperçoit  
 » dans les figures que l'on a données de l'un et de  
 » l'autre. Celle de M. Parsons a été dessinée d'après  
 » un rhinocéros mâle qui n'avait que deux ans;  
 » celle que j'ai cru devoir ajouter ici, l'a été d'après  
 » le tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des ani-  
 » maux, et qui a si fort excellé en ce genre; il a  
 » peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant  
 » le rhinocéros de la foire Saint-Germain, qui était  
 » une femelle, et qui avait au moins huit ans; je dis  
 » au moins huit ans, car il est dit dans l'inscription  
 » qu'on voit au bas de l'estampe de Charpentier, qui  
 » a pour titre : *Véritable portrait d'un Rhinocé-  
 » ros vivant, que l'on voit à la foire Saint-Germain  
 » à Paris; que cet animal avait trois ans quand il  
 » fut pris en 1741 dans la province d'Assem, apparte-  
 » nant au Mogol; et huit lignes plus bas, il est dit  
 » qu'il n'avait qu'un mois quand quelques Indiens  
 » l'attrapèrent avec des cordes, après en avoir tué la  
 » mère à coups de flèches; ainsi il avait au moins  
 » huit ans, et pouvait en avoir dix ou onze. Cette  
 » différence d'âge est une raison vraisemblable des  
 » différences sensibles que l'on trouvera entre la  
 » figure de M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le  
 » tableau, fait par ordre du Roi, fut alors exposé  
 » au salon de peinture. Je remarquerai seulement  
 » que M. Oudry a donné à la défense de son rhino-  
 » céros plus de longueur que n'en avait la corne du  
 » rhinocéros de la foire Saint-Germain, que j'ai vu  
 » et examiné avec beaucoup d'attention, et que cette  
 » partie est rendue plus fidèlement dans l'estampe de  
 » Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe  
 » qu'on a dessiné la corne de cette figure, qui, pour  
 » tout le reste, a été dessinée et réduite d'après le ta-  
 » bleau de M. Oudry. L'animal qu'elle représente  
 » avait été pesé, environ un an auparavant, à Stutt-  
 » gard dans le duché de Wurtemberg, et il pesait  
 » alors cinq mille livres. Il mangeait, selon le rap-  
 » port du capitaine Douwemont Van-der-Meer, qui  
 » l'avait conduit en Europe, soixante livres de foie  
 » et vingt livres de pain par jour. Il était très-privé,  
 » et d'une agilité surprenante, vu l'énormité de sa  
 » masse, et son air extrêmement lourd. Ces remar-  
 » ques sont judicieuses et pleines de sens, comme  
 » tout ce qu'écrivit M. Demours. (Voyez la figure dans  
 » sa traduction française des *Transactions Philoso-  
 » phiques*, année 1743.)*

(1) *Nota.* Un de nos savants physiciens (M. Demours) a fait des remarques à ce sujet, que nous ne devons pas omettre. « La figure, dit-il, du rhinocéros que M. Parsons a ajoutée à son Mémoire, et qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gravée à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on voyait alors à la foire Saint-Germain, qu'on aurait de la peine à y re-

parties étaient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avait été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling; on le nourrissait avec du riz, du sucre et du foin : on lui donnait par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageait en trois portions : on lui donnait aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préférait au foin; sa boisson n'était que de l'eau dont il buvait à la fois une grande quantité; il était d'un naturel tranquille et se laissait toucher sur toutes les parties de son corps; il ne devenait méchant que quand on le frappait ou lorsqu'il avait faim, et dans l'un et l'autre cas on ne pouvait l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il était en colère, il sautait en avant et s'élevait brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faisait avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisaient l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on ne lui apportât son riz et son sucre; la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal, m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout-à-fait indomptable et qu'il atteindrait aisément à la course un homme qui l'aurait offensé.

Ce rhinocéros à l'âge de deux ans, n'était pas plus haut qu'une jeune vache, qui n'a pas encore porté; mais il avait le corps fort long et fort épais; sa tête était très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formait une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles sont fort relevées; la corne n'avait encore qu'un pouce de hauteur, elle était noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de

ce jeune rhinocéros était douce comme celle d'un veau (1). Ses yeux n'avaient nulle vivacité, ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court, la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses, la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros était en tout très-épais et ressemblait très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe, ce pli descend au-dessous des jambes de derrière; et enfin, il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue; le ventre était gros et pendait presque à terre, surtout à la partie moyenne; les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure; cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparaît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps, celle de ce rhinocéros n'avait que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire, elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paraît au-dehors dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé (2), comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge; ce gland bizarre par sa forme

(1) *Nota.* Que la plupart des voyageurs et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros était extrêmement rude, et que les papilles en étaient si *poignantes*, qu'avec sa langue seule il écorchait un homme et enlevait la chair jusqu'aux os. Ce fait, que l'on trouve partout, me paraît très-douteux, et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

(2) Voyez la figure dans les *Transactions Philosophiques*, n° 470, pl. III. et dans les *Gleanures d'Edwards*, pl. cotée au bas 221.



est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce; dans la plus forte érection, la verge ne s'étendait qu'à huit pouces hors du corps, on lui procurait aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il était couché. La direction de ce membre n'était pas droite, mais courbe et dirigée en arrière; aussi pissait-il en arrière et à plein canal à peu près comme une vache, d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation, le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe; elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable, en la prenant avec la main dans les plis, on croirait toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur: lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre: elle est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de galles ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe, elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds; mais entre les plis, la peau est pénétrable et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste on ne doit pas comparer ces tubérosités ou galles dont nous venons de parler, à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs, ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres; tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant, qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendait; de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou

à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveillait à l'instant, levait la tête et écoutait avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendait eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe au non des rhinocéros à double corne sur le nez; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux.

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux (1); mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal. Il paraît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux; il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base, il y a aussi des cornes doubles (2) qui ont jusqu'à deux pieds de longueur; communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre, cependant il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez; tout le reste de la corne est solide et plus dur que

(1) Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avait vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un gris-brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au-dessus de six pouces. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, pag. 17 et 18.) Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la seconde différait peu de la première qui avait deux pieds, qui toutes deux étaient de la même couleur; et d'ailleurs il paraît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans-Sloanne, n'étaient pas éloignées de trois pouces.

(2) Voyez les Transactions Philosoph. n° 470, planche 3, figures 6 et 8.

la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est la plus sensible et la plus pénétrable : mais aussi lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales (1); les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam

(1) Sunt in regno Bengalen rhinocerotus Lusitanis *abadas* dicti, eujus animalis corium, dentes, caro, sanguis, unguis et cætera ejus partes toto genere resistent venenis; quæ de causâ in maximo pretio est apud Indos. (Johan. Hugon Lintscotani navigatio in Orientem, belgicæ scripta, latinè enunuciata à Lonicerò; Francfordii, 1599, pars 2, pag. 44.)

— Aux parties de Bengala proche du Gange, les rhinocéros ou licornes, que l'on appelle vulgairement *abades*, sont très-communes, et l'on en apporte à Goa quantité de cornes : elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles sont attachées au front, et allant peu à peu et finissant en pointe; elles servent d'armes défensives à ces animaux. Elles sont d'une couleur obscure, et les tasses qu'on en fait pour boire sont très-estimées, vu qu'elles ont naturellement la propriété de chasser dehors la malignité d'une liqueur qui serait empoisonnée. (Voyage du P. Philippe, page 371.) — Toutes les parties du corps du rhinocéros sont médicinales : sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poissons, et les Siamois en font un grand trafic avec les nations voisines; il y en a qui sont quelquefois vendues plus de cent écus; celles qui sont d'un gris-clair et mouchetées de blanc sont les plus estimées des Chinois. (Histoire naturelle de Siam, par Nic. Gervaise; Paris, 1688, page 34.) — Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur sang, leurs excréments même et leur eau, tout en est estimé et recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. (Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tom. 1, p. 417.) — Sa corne sort d'entre ses deux naseaux, elle est fort épaisse par le bas, et vers le haut elle devient aiguë; elle est d'un vert-brun, et non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit; quand elle est plus grise ou qu'elle tire sur le blanc, elle se vend plus cher; mais elle est toujours chère, car on l'estime aussi beaucoup aux Indes. (*Idem*, tome 7, page 277.)

envoya à Louis XIV en 1686 (2), il y avait six cornes de rhinocéros. Nous en avons au Cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros sans être, ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche est cependant intraitable (3); il est à-peu-près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur, que rien ne peut calmer; car celui qu'Émanuel, roi de Portugal, envoya au Pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportait (4), et celui que nous avons vu à Paris ces années dernières, s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans le boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières; on en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale (5), à Siam (6), à Laos (7), au Mogol (8), à Sumatra (9), à Java (10) en Abyssinie, en Éthio-

(2) Parmi les présents que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut six cornes de rhinocéros; elles sont extrêmement estimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia en Angleterre, que les cornes, les dents, les ongles et le sang des rhinocéros sont des antidotes, et qu'ils ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 484.)

(3) *Nota*. Chardin dit (tome 3, page 45), que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail, comme on fait les éléphants. Ce fait me paraît très-douteux, aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'à Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être encore plus commun qu'en Éthiopie, et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphants, il est regardé comme un animal indomptable, et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

(4) Transactions Philosophiques, n° 470.

(5) Voyage du P. Philippe, page 371. — Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 1, page 417.

(6) Histoire nat. de Siam, par Gervaise, page 33.

(7) Journal de l'abbé de Choisy, page 339.

(8) Voyage de Tavernier, tome 3, page 97. — Voyage d'Edward Terri, page 15.

(9) Histoire générale des voyages par M. l'abbé Prévôt, tome 9, page 339.

(10) Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 277.

pie (1), au pays des Anzicos (2), et jusqu'au cap de Bonne-Espérance (3); mais en général l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant; il ne produit de même qu'un seul petit à-la-fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans les premiers mois le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille (4). Il n'a point en naissant la corne sur le nez (5), quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus (6); à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce (7), et à six ans elle a neuf à dix pouces (8); et comme l'on connaît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur (9) il paraît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge et peut être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avait à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre comme l'homme soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille; sa chair est excel-

lente au goût des Indiens et des Nègres (10); Kolbe dit en avoir souvent mangé et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde (11), et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps, et même son sang (12), son urine et ses excréments sont estimés comme des antidotes contre le poison ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même usage dans la pharmacopée des Indes, que la thériaque dans celle de l'Europe (13). Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires: mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion?

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies (14), il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes sortes de grains: n'ayant nul goût pour la chair, il n'inquiète pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant

(1) Voyage de Chardin, tome 3, page 45. — Relation de Thévenot, page 10.

(2) Histoire générale des voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 5, page 91.

(3) Voyage de Frang. le Guat; Amsterdam, 1708, tome 2, page 145. — Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, pages 15 et suivantes.

(4) On en a vu un jeune qui n'était pas plus grand qu'un chien, il suivait alors son maître partout, et il ne buvait que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois semaines. Les dents commençaient à lui sortir. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 483.)

(5) On voyait dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devait leur pousser, parce que, comme ils étaient tout jeunes, ils n'en avaient pas encore; à cet âge-là néanmoins ils étaient aussi gros et aussi grands qu'un de nos bœufs; mais ils sont fort bas des jambes, particulièrement de celles de devant, qui sont plus courtes que celles de derrière. (Voyage de Pietro della Valle, tome 4, page 245.)

(6) Voyez ci-après, dans la description de Cabinet, celle d'un fœtus de rhinocéros.

(7) Transactions Philosophiques, n° 470.

(8) Voyez *idem*, *ibid.*

(9) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

(10) On mange la chair du rhinocéros, et ces peuples la trouvent excellente; ils tirent même quelque utilité de son sang, qu'ils ramassent avec soin, pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. (Histoire naturelle de Siam, par Gervaise, page 35.)

(11) Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphants, mais plus rude et plus épaisse, je n'ai point vu d'animal qui en ait une semblable. . . Cette peau est couverte partout, hormis au cou et à la tête, de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortues, etc. (Voyage de Chardin, tome 3, page 45.)

(12) Voyage de Mandelso, tome 2, page 350.

(13) Voyage de la comp. des Indes de Hollande, tome 7, page 484.

(14) Cet animal ne se nourrit pas d'herbes, il lui préfère les buissons, le genêt et les chardons: mais entre toutes les plantes, il n'en est point qu'il aime autant qu'un arbuste qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon, et dont les piquants ne sont pas à beaucoup près aussi pointus; les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbrisseau du rhinocéros*; les campagnes couvertes de bruyères en fournissent une grande quantité; on en voit aussi beaucoup sur les montagnes du Tigre et sur la rivière du banc des Moulés. Les habitants de ces lieux le coupent et l'amassent pour le brûler. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, page 17.)

et du rhinocéros ont un fondement réel : ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre, ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux ; on en a vu même en captivité (1) vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant ; il paraît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome (2), et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée, que quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, il se battaient de même ; mais encore une fois, toute action sans motif n'est pas naturelle ; c'est un effet sans cause qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants ; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes (3), à moins qu'ils ne soient provoqués ; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau (4) ;

(1) La relation hollandaise qui a pour titre : *Ambassade de la Chine*, fait une description de cet animal tout-à-fait fautive, surtout en ce qu'elle porte que c'est un des principaux ennemis de l'éléphant ; car ce rhinocéros-ci était dans une même écurie avec deux éléphants, et je les ai vus diverses fois l'un auprès de l'autre dans la Place Royale, sans se marquer la moindre antipathie. Un ambassadeur d'Éthiopie avait amené cet animal en présent. (Voyage de Charadin, tome 3, page 45.)

(2) Les Romains ont pris plaisir à faire combattre le rhinocéros et l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. (Singular. de la France antarctique, par André Thevet, page 41.)

(3) Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, et ils ne se mettent en fureur que quand ils sont attaqués, mais alors ils sont de la dernière férocité ; ils grognent comme les pourceaux, ils renversent les arbres et tout ce qui se présente devant eux. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 278.)

(4) Sa peau est épaisse, dure et inégale . . . . impénétrable même aux sabres du Japon ; on en fait des cottes-d'armes, des boucliers, etc. (Voyage de la compagnie des Indes de Hollande, tome 7, page 483.) — Le rhinocéros attaque assez rarement les hommes, à moins qu'il ne les provoquent, ou que l'homme n'ait un habit rouge ; dans ces deux cas, il se met en fureur, et renverse tout ce qui s'oppose à lui. Lorsqu'il attaque un homme, il le saisit par le milieu du

les javalots et les lances ne peuvent la percer, elle résiste même aux balles du mousquet ; celles de plomb s'aplatissent sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier ; les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles (5) ; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin par ses traces, et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au Cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros, qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère ; il est dit dans le mémoire qui accompagnait cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant rassemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avaient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant, pour reconnaître la position de l'animal ; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchant en silence et de si près, qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive : on assure aussi qu'il a l'odo-

corps, et le fait voler par-dessus sa tête en une telle force, qu'il est tué par la violence de sa chute. . . . Si on le voit venir, il n'est pas difficile de l'éviter ; quelque furieux qu'il soit ; il est fort vite, il est vrai, mais il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine ; d'ailleurs il ne voit, comme je l'ai déjà dit, que devant lui, ainsi on n'a qu'à le laisser approcher à cinq ou dix pas de distance, et alors se mettre un peu à côté ; il ne vous voit plus, et ne peut que très-difficilement vous retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même ; il m'est arrivé plus d'une fois de le voir venir à moi avec toute sa furie. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, page 17.)

(5) On le tue difficilement, et on ne l'attaque jamais sans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chasse ont pourtant trouvé les moyens de se garantir de sa fureur ; car, comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'observent quand il s'y retire, et se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il se soit couché soit pour s'endormir ou pour se vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui est le seul endroit où il peut être blessé à mort. Ils se mettent au-dessous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre qu'il découvre tout par l'odorat ; de sorte que, quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en sert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui se présente à la vue. (Histoire naturelle de Siam, par Gervaise, page 35.)

rat excellent ; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon (1), et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée, le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille, elle ressemble en gros au grognement du cochon ; et lorsqu'il est en colère, son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas ; ainsi il est probable que, comme l'éléphant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amplés, et qui suppléent à l'office de la panse ; sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant, et il paraît par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau, qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

#### PREMIÈRE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS.

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi, au mois de septembre 1770 ; il n'était âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avaient amené ; mais je suis persuadé qu'il avait au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avait déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur, et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'était allongé de sept pouces ; en sorte qu'il avait, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la lon-

(1) Voyez la note précédente. — Le rhinocéros a les yeux fort petits, et ne voit absolument que devant lui : lorsqu'il marche et qu'il poursuit sa proie, il va toujours en droite ligne, forçant, renversant, percant tout ce qu'il rencontre ; il n'y a ni buissons, ni arbres, ni ronces épaisses, ni grosses pierres qui puissent l'obliger à se détourner ; avec la corne qu'il a sur le nez, il déracine les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, et les jette derrière lui fort haut à une grande distance, et avec un fort grand bruit, en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Lorsqu'il ne rencontre rien, et qu'il est en colère, baissant la tête, il fait des sillons sur la terre, et il en jette avec fureur une grande quantité par-dessus sa tête. Il grogna comme le cochon ; son cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille, mais s'il marche après sa proie, on peut l'entendre à une grande distance. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, trois volumes in-12 ; Amsterdam, 1741.)

gueur de la tête ; cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, était de neuf pieds quatre pouces ; la plus grande hauteur, qui était celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant était de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avait la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieux orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et dans d'autres repliée en sillons profonds, qui formaient des espèces d'écailles. Il n'avait qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants ; les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par-derrière, avec des sabots par-devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paraît fort petite relativement à la grosseur du corps ; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette ; le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge ; et cette même partie charnue qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux ; sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche ; aussi mange-t-il de grosses épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour ; les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produirait dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P.) pourquoi on a laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage sans l'employer à aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des fardeaux (1). »

(1) Défenses des recherches sur les Américains, page 95.

« M. de Buffon (dit M. le chevalier Bruce) a conjecturé qu'il y avait au centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux cornes; la première, c'est-à-dire la plus proche du nez est de la forme ordinaire; la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la première croit plus vite que l'autre et la surpasse en grandeur, non-seulement pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la vie de l'animal (1). »

D'autre part M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Parsons dans un passage cité par M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux; je soupçonnerais tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde, des têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me sont venues du Cap n'en avaient qu'une. »

Ceci paraît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique.

Nous avons fait dessiner une de ces doubles cornes de rhinocéros, vue des deux faces (planche 319).

## SECONDE ADDITION A L'ARTICLE DU RHINOCÉROS,

PAR M. LE DOCTEUR ALLAMAND.

« M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné une figure qui est fort exacte (2); il n'avait aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se

trouvent; il y a cependant une très-grande différence entre eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que de loin, qu'il était tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau paraît tout unie; si l'on compare la figure que j'en donne dans la planche 5, avec celle qu'en a donnée M. de Buffon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne dirait pas qu'elles représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capitaine Gordon que l'on doit la connaissance de la véritable figure de ce rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'Histoire naturelle lui a bien d'autres obligations: voici le précis de quelques remarques qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

« Le rhinocéros est nommé *Nabal* par les Hottentots qui prononcent la première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne saurait exprimer par l'écriture. Le premier coup-d'œil qu'on jette sur lui fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; et pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourraient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que j'ai eu occasion de voir ici.

« Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également partout; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes; quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par les mouvements que se donnent ces animaux, et ce qui semblerait confirmer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune

(1) Note communiquée par M. le chevalier Bruce à M. de Buffon.

(2) Nous avons cru devoir remplacer cette figure très-défectueuse par une nouvelle que nous avons fait faire d'après l'individu des galeries du Muséum, rapporté du Cap par feu Delalande. (Voyez planche 316.)

rhinocéros de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paraît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu considérable, quatre petits devant la poitrine et deux au-dessus du talon; ceux qui se font remarquer le plus et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie sont au nombre de neuf sur les côtes dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

» Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avaient deux cornes, et s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux habitants du cap de Bonne-Espérance; ainsi j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Daubenton, que j'avais raison de soupçonner que les rhinocéros d'Asie avaient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une: j'avais reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, et des Indes des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où avaient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir des Indes des productions du Cap, et du Cap des curiosités qui y ont été envoyées des Indes; c'est là ce qui m'avait jeté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez; celle qui est représentée ici était longue de seize pouces, mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

» Elle est aplatie en dessus et comme usée en labourant la terre; la seconde corne avait sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, et elle était longue de huit pouces; l'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau et placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit; si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage et les jette derrière lui fort haut à une grande distance avec un très-grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente et si peu ferme, ne semble guère propre à de si grands efforts: aussi M. Gordon m'a écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête....

» Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, et l'ouverture des paupières est d'un pouce; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche et des oreilles; ainsi, cette situation des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, et qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il aurait peine à voir de cette dernière manière, si les yeux ne s'élevaient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paraît cependant qu'il se fie plus sur son odorat et son ouïe que sur sa vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi, mais il n'y en a point en dedans.

» Sa couleur est d'un brun-obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre et dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paraît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clairsemés, entre les tubérosités de sa peau et au-dessus des yeux.

» Il a vingt-huit dents en tout; savoir, six molaires à chaque côté des deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en-haut semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que d'un pouce au-delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir s'il la peut allonger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa gueule.

» Sa queue a environ un pied et demi de longueur; son extrémité est garnie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par dessus et un peu aplatie en dessous.

» Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots; la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu allongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile.

» La verge de ce rhinocéros était précisément comme celle qui a été décrite par

M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, et de couleur de chair; sa longueur est de vingt-sept pouces, et à peu près aux deux tiers de cette longueur elle paraît recourbée en arrière, aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact, mais comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical Transaction*, n° 470, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici; les testicules sont en dedans du corps vers les aînes, et au-devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel placée à l'extrémité de son foie, mais le rhinocéros n'en a point.

» Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble, quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, et en marchant ils tiennent leur tête baissée comme les cochons; ils courent plus vite qu'un cheval; le moyen le plus sûr de les éviter est de se tenir sous le vent; car leur rencontre est dangereuse.

» Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre en courant; il semble qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes: quelquefois ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme s'ils avaient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à-la-fois; elles ont aussi deux cornes, et quant à la grandeur, il y a entre elles et les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, c'est-à-dire que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un grognement suivi d'un fort sifflement qui ressemble un peu au son d'une flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec les éléphants.

» Voici les dimensions du rhinocéros dont j'ai donné la figure: il a été tué par M. le capitaine Gordon, près de la source de la rivière Gamka ou rivière des Lions. »

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne. . . . .	9	3	0
Longueur prise en suivant la			

	pi.	po.	lig.
courbure du corps. . . . .	11	0	3
Hauteur du train de devant en ligne droite. . . . .	5	3	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	4	8	0
Longueur de la tête. . . . .	2	0	0
Circonférence de la tête entre les cornes. . . . .	3	6	3
Circonférence derrière les oreilles. . . . .	5	0	6
Longueur de la plus longue corne. . . . .	1	4	0
Circonférence de cette corne près de sa base. . . . .	2	1	6
Longueur de la plus petite corne. . . . .	0	8	0
Circonférence de cette corne près de sa base. . . . .	1	6	6
Contour de la partie supérieure du museau. . . . .	1	6	0
Contour de sa partie inférieure. . . . .	1	2	6
Longueur de l'ouverture des narines. . . . .	0	2	6
Longueur des oreilles. . . . .	0	9	0
Contour des oreilles le long du bord extérieur. . . . .	2	0	0
Distance entre les bases des oreilles. . . . .	0	11	0
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant. . . . .	8	5	9
Circonférence devant les jambes de derrière. . . . .	7	11	0
Circonférence du milieu du corps. . . . .	9	9	0
Largeur du corps en devant de la poitrine. . . . .	2	1	0
Largeur du derrière du corps en ligne droite. . . . .	2	4	0
Circonférence des jambes de devant près du corps. . . . .	3	6	3
Circonférence près du poignet. . . . .	1	9	6
Circonférence dans l'endroit le moins épais. . . . .	1	6	0
Circonférence des jambes postérieures du corps. . . . .	3	9	9
Circonférence au-dessus du talon. . . . .	1	10	0
Circonférence dans l'endroit le plus étroit. . . . .	1	4	0
Longueur de la plante du pied antérieur. . . . .	0	9	0
Sa largeur. . . . .	0	9	0
Longueur de la plante du pied de derrière. . . . .	0	8	6
Sa largeur. . . . .	0	7	9
Longueur de la verge. . . . .	2	3	0
Sa circonférence près du corps. . . . .	1	7	0
Sa circonférence au-dessus de son premier fourreau. . . . .	0	8	6
Sa circonférence là où le gland commence en forme de fleur. . . . .	0	5	6



## DESCRIPTION DU RHINOCÉROS.

LE rhinocéros (*planche 316*) est réputé le plus gros des quadrupèdes après l'éléphant; cependant il y a lieu de croire que l'hippopotame est au moins aussi grand que le rhinocéros, et on ne peut pas douter que la vache-marine n'ait plus de longueur. Le rhinocéros a quelque rapport à l'éléphant par la masse informe de son gros corps, mais ses jambes sont beaucoup plus courtes, et il en diffère autant que des autres quadrupèdes, car il a plusieurs caractères qui lui sont particuliers. Celui qui a servi de sujet pour cette description (*planche 316*) était à Paris il y a douze ans; il n'avait pas la moitié de la hauteur d'un grand éléphant, car il n'était haut que de cinq pieds, comme on le verra par les dimensions rapportées dans la table suivante. Il était femelle et n'avait au plus qu'onze ans. Le bas de son ventre n'était qu'à un pied et demi au-dessus de la terre; la longueur de son corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, avait le double de sa hauteur, tandis que dans l'éléphant la longueur et la hauteur sont presque égales.

Ce rhinocéros avait la tête aplatie sur les côtés, et élevée au sommet en forme de gibbosité, sur laquelle les oreilles se trouvaient placées fort près l'une de l'autre (1). La lèvre du dessus était plus avancée que celle du dessous et terminée par une pointe mobile qui s'allongeait, se raccourcissait et prenait différentes inflexions au gré de l'animal: la lèvre inférieure semblait être coupée carrément en devant. Les ouvertures des narines étaient placées de chaque côté au-dessus de la lèvre supérieure; elles formaient chacune une double sinuosité, comme une *S* renversée, et s'étendaient en arrière jusqu'au-des-

sus des coins de la bouche. Les yeux étaient très-petits, placés presque aussi loin des oreilles que du bout du museau. Les oreilles étaient droites, longues et pointues; leur base se trouvait entourée par un pli de la peau. Il y avait au milieu du chanfrein, à distance presque égale des yeux et du bout du museau, une corne de figure conique, recourbée en arrière; elle n'avait pas un pied de longueur, sa base formait un ovale d'un pied de circonférence, dont le grand diamètre suivait la longueur de la tête (2).

Cet animal avait le cou fort gros et très-court, le corps étoffé et renflé sur les côtés. La queue était courte, et n'avait de crins qu'à l'extrémité (3). Les jambes étaient grosses et courtes: il m'a paru que le poignet formait dans les jambes de devant une éminence saillante en arrière, à-peu-près comme le talon dans les jambes de derrière: il y avait trois ongles ou sabots à chaque pied, celui du milieu était plus gros que les deux autres.

La peau formait de grosses rides très-saillantes, comme des bourrelets ou des plis. Plusieurs de ces plis s'étendaient autour du cou du rhinocéros qui a servi de sujet pour cette description; il y avait deux plis qui environnaient le cou en entier comme des colliers; ils se réunissaient au-dessous et pendaient comme un fanon; deux autres plis traversaient la partie supérieure et postérieure du cou, et aboutissaient par chacune de leurs extrémités à un pli qui s'étendait obliquement depuis le devant de l'épaule jusque vers le garrot. Il se trouvait derrière le garrot un pli qui descendait de chaque côté derrière l'épaule, le bras et la partie supérieure de l'avant-bras, il se courbait et se prolongeait en avant sur cette partie de l'avant-bras. Il y avait au-dessus de la croupe

(1) M. Parsons a donné dans les Transactions Philosophiques, année 1743, la description et la figure d'un rhinocéros mâle, qui diffère à plusieurs égards de celui qui est représenté, *planche 316*, principalement par la figure de la tête; car le rhinocéros de M. Parsons a le front beaucoup plus enfoncé, et le nez plus élevé, mais il y a lieu de croire que ces différences ne viennent que de l'âge; car ce rhinocéros, n'ayant que deux ans, était beaucoup plus jeune que l'autre.

(2) Le rhinocéros de M. Parsons a les oreilles plus larges que celui dont il s'agit ici, les yeux et la corne placés plus près du bout du museau, car la corne est au-dessus des narines. On peut croire que ces différences viennent de celles de l'âge ou du sexe.

(3) Voyez la description d'une queue de rhinocéros, sous le n° 1055.

un autre pli qui descendait de chaque côté sur le flanc jusqu'au-devant du genou, et plus bas, en se courbant en avant sur le ventre. Un autre pli s'étendait en travers sur le haut de la cuisse depuis le flanc jusqu'à l'origine de la queue; et enfin il y en avait un autre qui était placé transversalement sur la partie inférieure de la jambe au-dessus du talon; ces plis avaient jusqu'à trois ou quatre pouces de hauteur. La peau de rhinocéros est fort épaisse et très-dure, mais elle cède aux mouvements de l'animal à l'endroit des plis qu'elle forme, aussi la plupart se trouvent placés et disposés de façon à suivre les mouvements de la tête et des jambes; la peau est douce, unie et de couleur rouge-pâle dans la profondeur des plis, et sous les parties antérieure et postérieure du ventre; le reste de la peau est rude, brune, parsemée de tubercules plats qui ressemblent à des croûtes et qui sont de différentes grandeurs; les plus grands sont sur les épaules, sur les côtés du corps, sur la croupe et sur les jambes (1). M. de Jussieu m'a fait voir un morceau de peau de rhinocéros desséchée qui avait jusqu'à cinq lignes d'épaisseur; le diamètre de ses tubercules était d'environ un demi-pouce (*fig. 1, pl. 318*). L'épiderme avait peu d'épaisseur, il était brun et il se séparait aisément de la peau. Les tubercules (*fig. 2*) sont déjà très-apparens sur la peau du fœtus du rhinocéros.

La substance de la corne du rhinocéros est de même nature que les cornes du taureau, du bœuf, du bouc, des gazelles, etc. Autant que j'ai pu juger de la grandeur et de la figure de cette corne, par celles qui sont au Cabinet du Roi, il paraît qu'elle a jusqu'à quatre pieds de longueur et peut-être plus (2). Sa forme approche de celle d'un cône plus ou moins allongé (*fig. 3, 4 et 5, pl. 318*); sa base est ronde ou ovale (*AB, fig. 3 et 4*); le grand diamètre de celles qui sont ovales suit la longueur du chanfrein: il y a sous cette base une concavité (*C, fig. 4*), dont la profondeur est au plus d'un pouce huit lignes. La corne se recourbe en arrière à quelque distance au-dessus de son extrémité inférieure; cette courbure (*C, fig. 3; D, fig. 4; et A, fig. 5*) subsiste

jusqu'à l'extrémité supérieure dans la plupart de ces cornes, mais la plus grande de celles qui sont au Cabinet du Roi (*fig. 5*) a l'extrémité supérieure (*B*) recourbée en avant (3). Il y a sur plusieurs de ces cornes un sillon longitudinal (*DE, fig. 3; et CD, fig. 5*). Elles sont toutes de couleur olivâtre cendrée ou noirâtre. La concavité de leur base est recouverte d'une sorte d'écorce; lorsqu'elle est enlevée, on aperçoit sur les parois de la concavité de petits orifices qui sont placés les uns contre les autres et qui ont de la profondeur. La corne étant coupée transversalement, et le plan de cette coupe étant poli, on y voit à l'œil nu, mais plus distinctement à l'aide d'une loupe, de petits disques (*fig. 6*), placés très-près les uns des autres; on distingue, au milieu de chacun de ses disques, un petit espace qui paraît creux, et qui semble correspondre aux orifices de la base. Lorsque l'on a coupé la corne longitudinalement, on distingue sur le plan de cette coupe, après l'avoir poli, des fibres longitudinales (*fig. 7*) très-apparentes. La corne étant usée à l'extérieur, il reste sur quelques endroits de sa surface des fibres raides, flexibles et serrées comme les soies d'une brosse (*EF, fig. 4*); on aperçoit aussi ces soies sur le plan de la coupe transversale près de la base; de façon qu'il y a lieu de croire que la corne du rhinocéros est composée de soies réunies en faisceau et adhérentes les unes aux autres très-fortement, mais pas assez intimement pour qu'elles ne puissent se séparer, puisqu'on les voit sur la surface extérieure de la corne aussi distinctes que les soies d'une brosse. Ayant découvert cette structure de la corne du rhinocéros, j'ai tâché de voir celle des cornes du bœuf et des autres animaux qui ont des cornes à peu près de même substance; j'ai aussi aperçu leur structure; mais je l'ai trouvée différente de celle de la corne du rhinocéros.

pi. po. lig

Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	10	0	0
Hauteur du train de devant. . . . .	5	0	0
Hauteur du train de derrière. . . . .	5	0	0

(1) Voyez la description de ces tubercules dans celle de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros, à l'article d'un fœtus de cet animal.

(2) Voyez la description de la partie du Cabinet qui a rapport au rhinocéros.

(3) M. Parsons a aussi donné la figure d'une corne de rhinocéros, longue de deux pieds huit pouces, qui est aussi recourbée en avant par son extrémité supérieure.

	pi.	po.	lig.		pi.	po.	lig.
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	3	8	0	Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	1	0	0
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	4	4	0				
Longueur des oreilles. . . . .	1	0	0				
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	6	0				
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros. . . . .	10	6	0				
Longueur de la queue. . . . .	2	0	0				

Ce rhinocéros avait vingt-huit dents, quatre en avant, une de chaque côté de la partie antérieure de chacune des mâchoires, et six molaires, aussi de chaque côté des mâchoires; la première des molaires était fort éloignée de la dent de devant. Il y avait deux mamelles sur le ventre.

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

## DU RHINOCÉROS.

### 1039. *Un fœtus de rhinocéros.*

Ce fœtus a été tiré du ventre de la mère dans l'île de Java; il paraît qu'il était près de son terme, car il a trois pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. La circonférence du corps n'est que de deux pieds neuf pouces. Je ne rapporterai que ces deux dimensions, parce qu'il ne reste de ce fœtus que la peau, qui a été fort mal bourrée. Il y a sur le chanfrein un tubercule peu élevé, comme une sorte de callosité, qui a deux pouces et quelques lignes de diamètre, et qui marque la naissance de la corne du rhinocéros. On voit sur la peau de petits tubercules plats, qui ont quelque rapport aux pièces dont les têtes des tatous sont composés, car les tubercules du fœtus de rhinocéros sont recouverts par une pellicule; ils forment des figures dont les plus régulières ont six faces: il y a une petite cavité au centre; ces tubercules sont de différentes grandeurs, les plus grands (*fig. 2, pl. 318*) se trouvent sur les jambes, ils ont jusqu'à quatre ou cinq lignes de diamètre: les plus petits sont sur les côtés de la tête et du corps et sur le cou; il y en a de grandeur moyenne sous la mâchoire inférieure, sous le ventre, etc., et on voit des vestiges de ces tubercules plus ou moins apparents sur tout le reste du corps. Ce fœtus est mâle, la verge et le scrotum sont gros: la

verge est saillante hors du corps; il y a deux mamelons placés à un pouce huit lignes de distance l'un de l'autre et de la verge. Le dedans des oreilles est couvert d'un poil ferme, long de sept lignes, et de couleur mêlée de noir et de roux; il reste sur le dos un poil plus court, frisé, épais et de couleur jaunâtre; on voit aussi quelques poils sur le garrot, sur les épaules et sur la croupe; la plante des pieds est ronde, il y a trois ongles ou sabots au-devant de chaque pied.

### 1040. *Une corne naissante de rhinocéros.*

Cette corne tient à une portion de la peau du chanfrein, qui a trois lignes d'épaisseur dans quelques endroits. Cette peau est grenue comme du chagrin: l'épiderme a une couleur grise-brune, et la peau est de couleur blanchâtre. La corne a une figure conique, dont la pointe, au lieu d'être au-dessus du centre de la base comme dans un cône régulier, est au-dessus du côté postérieur de la base. La corne a deux pouces de hauteur et un pouce neuf lignes de diamètre à la base qui est ronde: cette corne est couverte de tubercules, on y distingue aussi ses fibres longitudinales, il y a sur la peau du chanfrein derrière la corne, à un demi-pouce de distance de sa base, un disque qui est à peu près de même diamètre que la base de la corne, qui est marqué par des grains sail-

lants et qui semble indiquer, en quelque façon, la naissance d'une seconde corne.

1041. *Autre corne de rhinocéros.*

La hauteur de cette corne (*fig. 3, pl. 318*) est de six pouces et demi; la base a sept pouces de longueur et jusqu'à cinq pouces de largeur; la corne est pointue et un peu courbée en arrière, aplatie sur les côtés et de couleur noirâtre; elle a un sillon longitudinal et profond sur sa partie postérieure, la face inférieure de la base a une écorce jaunâtre qui est tombée dans quelques endroits où l'on voit des pores très-apparents.

1042. *Autre corne de rhinocéros.*

Cette corne a huit pouces de hauteur et environ cinq pouces de diamètre à la base; les parties moyenne et supérieure de la corne sont aplaties sur les côtés, sans doute parce qu'elle a été usée par le frottement, car on voit dans plusieurs endroits des fibres saillantes, qui ressemblent aux soies d'une brosse, mais qui sont courtes et très-dures. Il y a des gerçures longitudinales et des cavités dans plusieurs autres endroits de cette corne: elle a une couleur grise-jaunâtre.

1043. *Autre corne de rhinocéros.*

La longueur de cette corne est de neuf pouces, sa base a cinq pouces de longueur et trois pouces et demi de largeur. La corne est noire et très-recourbée en arrière, son écorce a été enlevée sur la base qui est de couleur olivâtre et couverte d'aspérités, le dessous de la base est très-concave et très-poreux.

1044. *Autre corne de rhinocéros.*

Les côtés de cette corne ont été usés comme ceux de la corne rapportée sous le numéro 1042, et on voit près de sa base les mêmes soies en forme de brosses; elle est d'une couleur brune, elle a près d'un pied de hauteur; la longueur de sa base est de cinq pouces, et la largeur de quatre pouces un quart.

1045. *Autre corne de rhinocéros.*

La longueur de cette corne est d'un pied quatre pouces deux lignes; sa base n'a que cinq pouces de diamètre; la corne est recourbée en arrière, gerçée et fendue en plusieurs endroits, principalement vers la base.

1046. *Autre corne de rhinocéros.*

Cette corne (*fig. 4, pl. 318*) a un pied huit pouces de longueur; la base est à peu près ronde et a presque un demi-pied de diamètre. La corne a une forte courbure en arrière; près de la base elle est hérissée de fibres saillantes et serrées comme les soies d'une brosse; sa couleur est mêlée d'olivâtre et de brun.

1047. *Une très-grande corne de rhinocéros.*

Quoique la base manque à cette corne (*fig. 5*), parce qu'elle a été sciée à sa partie inférieure, ce qui en reste a encore trois pieds huit pouces et demi de long; cette corne est si ressemblante à celle du rhinocéros par sa substance, par sa texture, par sa couleur et même par sa figure, que je ne crois pas qu'on puisse l'attribuer à aucun autre animal. La coupe de la partie inférieure a quatre pouces de longueur et trois pouces neuf lignes dans sa partie la plus large, qui est la partie postérieure dans les cornes dont la base n'est pas ronde, au moins dans celles que j'ai vues. La corne, dont il s'agit ici, est un peu aplatie par derrière, et il y a un large sillon longitudinal sur la partie moyenne inférieure de la face postérieure. La partie supérieure de la corne a une forte courbure en avant, et la partie inférieure est un peu courbée en arrière comme dans toutes les cornes de rhinocéros, elle a aussi des gerçures longitudinales comme les cornes rapportées sous les numéros 1042 et 1045.

1048. *Autre corne de rhinocéros.*

1049. *Autre corne de rhinocéros.*

Cette corne et celle qui est rapportée sous le numéro précédent, n'ont qu'environ un demi-pied de longueur. Il me paraît qu'elles ont été travaillées et façonnées pour représenter dans la première, numéro 1048, un petit cornichon qui est placé sur la base à une petite distance de la branche principale, et sur l'autre corne, numéro 1049, deux cornichons très-petits qui sont sur la partie antérieure de la base contre la principale branche. Si ces cornes n'ont pas été apprêtées et sculptées, on doit les regarder comme des cornes bizarres dont l'accroissement a été irrégulier.

1050. *Une corne de rhinocéros coupée transversalement.*

Cette corne a été coupée à quelque distance au-dessus de sa base et au-dessous de

sa pointe : on voit sur les plans de ces coupes qui ont été polis, les disques (*fig. 6, pl. 318*) dont il a été fait mention dans la description du rhinocéros.

1051. *Une corne de rhinocéros coupée longitudinalement.*

On aperçoit sur le plan de cette coupe, qui a été poli (*fig. 7, pl. 318*), les fibres longitudinales qui forment des soies distinctes et apparentes près de la base.

1052. *L'extrémité d'un corne de rhinocéros travaillée.*

Cette pièce a trois pouces quatre lignes de longueur ; sa base est longue de deux pouces quatre lignes, et large d'un pouce neuf lignes ; elle a été creusée jusqu'à la pointe de la corne pour en faire une sorte de vase.

1053. *Une vase de corne de rhinocéros.*

Ce vase a été pris dans la base d'une corne, il a deux pouces neuf lignes de hauteur, près de six pouces de longueur sur ses bords, et trois pouces et demi dans sa plus grande largeur. Les bords sont festonnés, et l'on a sculpté sur ses parois extérieures des feuillages et des fruits.

1054. *Une petite boîte de corne de rhinocéros.*

Cette boîte est ronde et n'a que quatorze lignes de diamètre et huit de hauteur. M. le baron de Vanswieten, premier médecin et bibliothécaire de Leurs Majestés Impériales, en fit présent à M. de la Condamine à Amsterdam en 1745, et lui dit que l'on croyait à Goa que la matière de cette boîte était d'unicorne.

1055. *La queue d'un rhinocéros.*

Le tronçon de cette queue a près d'un pied de longueur ; on en a tiré les fausses vertèbres, il ne reste que la peau qui est noire, froncée et ridée. Les soies sortent des deux côtés de ce tronçon qui est plat, et il n'y en

a que sur la longueur de quatre pouces et demi, depuis l'extrémité du tronçon à l'un des côtés, et seulement sur la longueur de deux pouces à l'autre côté. Ils sont noirs, les plus grands ont près de deux pieds de longueur, trois quarts de ligne de largeur, et une demi-ligne d'épaisseur : cette queue ressemble parfaitement à celle qui a été décrite par le docteur Grew (1), et dont M. Parsons a donné la figure dans les *Transactions philosophiques*, année 1743.

1056. *Un bézoard de rhinocéros.*

La forme de ce bézoard approche à peu près de celle d'une pyramide à trois faces équilatérales ; sa hauteur est de deux pouces six lignes et demie ; ses angles sont arrondis ; sa surface est polie et de couleur jaunâtre, mêlée de noirâtre : il pèse douze onces trois gros et demi. Il est marqué sur une note, qui a rapport à ce bézoard, qu'il a été trouvé dans le corps d'un rhinocéros que l'on envoyait des Indes au roi de Perse, et qui mourut en chemin l'an 1699.

1424. *Double corne d'un rhinocéros.*

Ces deux cornes se touchent à la base, l'une est presque droite et l'autre courbée, celle-ci est la plus longue et l'antérieure en supposant que la convexité doive être en avant comme dans les cornes simples de ce même animal ; il y a neuf pouces et demi de distance entre les deux extrémités des deux cornes, la plus longue a un pied et demi de longueur et un pied dix pouces de circonférence à la base ; l'autre a quinze pouces et demi de long, et un pied sept ou huit pouces de circonférence à la base ; celle-ci est aplatie par les côtés, de sorte qu'il y a une arête longitudinale en avant et en arrière ; la grande corne a aussi une arête sur le côté postérieur, elles sont toutes les deux de couleur brune.

(1) Dans le *Museum regalis Societatis*.

## DE LA MARMOTTE DU CAP, ET DU DAMAN.

### DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE <sup>(1)</sup>.

LE DAMAN DU CAP, *HYRAX CAPENSIS*; Herm., Cuv., Desm. —  
*HYRAX SYRIACUS*; Gmel.

C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connaissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis*, et ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique*; tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avait envoyé une gravure. Il marquait à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel autre nom la désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi bien représenté que je le désirerais; mais, comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet,

je vous l'enverrai par la première occasion si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il était arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivants, et que nous espérions que quelque naturaliste en ferait une bonne description. En effet, MM. Pallas et Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom de *blaireau des rochers*; vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, et cependant il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, et il a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

(1) Quelques personnes pourront être étonnées de voir placer dans cette édition l'histoire d'un aussi petit quadrupède que la marmotte du Cap ou le daman (car ces deux animaux appartiennent à la même espèce) immédiatement après celle du rhinocéros. Cette petite taille même avait fait ranger le daman avec les rongeurs, mais en l'examinant bien, M. Cuvier a trouvé, qu'à la corne près, c'est, en quelque sorte, un rhinocéros en miniature. Il en donne la notice suivante dans son règne animal. « Cet animal a exactement les mêmes molaires que le rhinocéros; mais sa mâchoire supérieure a deux fortes incisives recourbées, et dans la jeunesse, deux très-petites canines; l'inférieure a quatre dents incisives sans canines; on compte quatre doigts à ses pieds de devant et trois à ceux de derrière, tous avec des espèces de très-petits sabots minces et arrondis, excepté le doigt interne de derrière, qui est armé d'un ongle crochu et oblique. Ses oreilles et son museau sont courts; son corps est couvert de poils et ne porte qu'un tubercule au lieu de queue. Son estomac est divisé en deux poches, et outre un gros cœcum et plusieurs dilatations au colon, il y a, vers le milieu de celui-ci, deux appendices analogues aux cœcum des oiseaux. » (Cuvier, *Règne animal*, tome 1, page 240.)

DESM. 1826.

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, et nous la préférerons à celle de *cavia* du Cap, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du *cavia* ou cabiai, 1<sup>o</sup> par le climat, le *cavia* ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique; 2<sup>o</sup> parce que le nom de *cavia* est un mot brésilien, qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au *cavia* qui est le vrai cabiai, et au *cavia-cobaya* qui est le cochon d'Inde; 3<sup>o</sup> enfin parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles (voyez la figure 1, planche 321).

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été

envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en conservé la dépouille dans le cabinet de ce prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis ; il était aussi fort jeune et très-petit ; celui que je vais décrire était un mâle, et il m'a été envoyé par M. Berg-meyer d'Amsterdam... Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent et s'exécute par bonds. Mais dans leur état de nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins ; ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus et perçants. »

Je remarquerai en passant que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte, car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

» On nourrissait en Hollande cette marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds paraît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre ; cet animal étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

» Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros ; les yeux sont beaux et médiocrement grands ; les paupières ont en dessous et en dessus quelques petits poils courts et noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou six aussi noirs, mais longs, qui sortent à-peu-près du coin de la paupière antérieure, et retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

» Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre : les narines paraissent comme un cordon rompu au milieu : sous le museau, vers le gosier et sur les joues on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs et tous plus raides que l'autre poil ; des poils de même espèce sont semés de distance en di-

stance sur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds ; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues, saillantes au-devant du museau et écartées l'une de l'autre, elles ont la forme d'un triangle alongé et aplati. Les dents de la mâchoire inférieure sont posées au-devant du museau, elles sont coupantes, fort serrées et au nombre de quatre ; elles sont assez longues, plates et larges... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre en bas de chaque côté ; on en pourrait compter une cinquième plus petite que les autres... Cet animal a les jambes de devant fort courtes et cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus et ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens et celui du milieu le plus long ; le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres et comme adhèrent au troisième ; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts et ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin... Il n'y a pas le moindre indice de queue ; l'anus se montre fort long, et le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules ; cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, et en général le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal, on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre : *Spicilegia zoologica*. Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, et il faudrait la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

DU DAMAN-ISRAËL <sup>(1)</sup>.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connaissance et la vraie description du Daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal-à-propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. « Le daman-israël n'est point une gerboise ; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises ; ce fait n'est point vrai : voici la figure de cet animal que j'ai dessinée moi-même. Il est fort commun aux environs du mont Liban et encore plus dans l'Arabie-Pétrée ; il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie-Heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie ; il est de la forme et de la grandeur d'un lapin ; les jambes de devant un plus plus courtes que celles que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin ; un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde ; par ce caractère et par le manque de queue, il paraît approcher du loris ; les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin ; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages ; il lui sort sur le dos et sur tout le dessus du corps et des cuisses, des longs poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. » Je donne ici (fig. 2, pl. 321) la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce, et il paraît par son témoignage que le docteur Shaw s'est trompé ; et ce qui le confirme encore c'est que, ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avait

dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paraît pas douteux que ce daman ou agneau d'Israël ne soit le *saphan* de l'Écriture-Sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusque dans l'Abyssinie ; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonerat nous a rapporté, et dont nous donnons ici la figure (fig. 1, pl. 322) (2). Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-israël ; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paraissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure (fig. 1, pl. 321), sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptais cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal ; et comme la figure que j'en ai donnée et que je viens de citer, a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici (fig. 1, pl. 322) ; ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette

(1) Nous répéterons ici que le daman du Cap, *hyrax cavensis*, Herman, Cuv., Desm. ; *hyrax syriacus*, Gmel., ne diffère pas spécifiquement de l'animal mentionné d'abord par Buffon, sous le nom de marmotte du Cap. La dénomination de daman est celle qui prévaut pour désigner ce quadrupède, que l'on croit être le *saphan* des Israélites.

DESM. 1826.

(2) On ne peut trouver de différence certaine entre ces animaux. Aussi sont-ils considérés comme étant tous de la même espèce.

DESM. 1826.



prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *Blaireau de roches* (1), en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal-à-propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération; mais, à en juger par ces mêmes pieds, on serait porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage, car ils ne paraissent point propres à creuser; ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux habitent; cette raison est ingénieusement trouvée, mais ne serait-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts, que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre....

» M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements; cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu, mais M. Pallas nous apprend qu'il était mort pour avoir trop mangé; ainsi ne pourrait-on pas supposer que la graisse dont il était surchargé le rendait lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels; au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvements; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils aiment à être sur des endroits élevés; leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont celle du co-

chon quand ils courent; ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap, ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues; au moins celui qui est à Amsterdam paraît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne; il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes; quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde: quand il a été pris, il était de la grosseur d'un rat, et était vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

» Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandais nomment *pissat de blaireau*; c'est une substance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et dans des cavernes; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance: cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

» Sa tête est petite à proportion de son corps, ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu élevées, elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure; quand il court, les jambes de derrière ne paraissent guère plus longues que celles de devant;

(1) Volume 4 des suppléments, édition de Hollande, pl. 65.

Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent, mais le troisième ou l'intérieur est plus court et séparé de deux autres; quel que mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé; ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbe (1); M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connaître (2). Cet ongle forme une gouttière, dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en avançant au-devant, puis ils se recourbent en dessous et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas; placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel il marche; il ne paraît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. M. Klockner a mieux vu quel était leur usage; l'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui, ses autres ongles, vu leur figure, lui seraient inutiles pour cela. Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés, manquassent de ce qui leur était nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourrait les incommoder.

» On voit sur le corps de notre klipdas quelques poils noirs parsemés, un peu plus longs que les autres; c'est une singularité qui mérite d'être remarquée; cependant je n'en voudrais pas conclure avec M. Pallas que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic, ils ne leur ressemblent en rien.

» La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois quarts; celui que j'ai placé au cabinet de notre Académie n'a que dix pou-

ces, mais celui qui a été décrit par M. Pallas était long d'un pied trois pouces trois lignes; et la longueur de sa tête égalait trois pouces quatre lignes: celle de l'individu d'Amsterdam n'était que de trois pouces et demi.

» Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté, et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon (3); savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter. »

#### ADDITION ET CORRECTIONS A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avons donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe et M. Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelait *klipdas*, ce même animal, auquel on donnait aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau (fig. 2, planche 322) d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, et nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« Monsieur le comte a donné l'histoire  
 » d'un petit animal auquel il a donné le  
 » nom de *marmotte du cap de Bonne-Es-*  
 » *pérance*, Permettez-moi, M. le comte, de  
 » vous dire que cet animal n'a dans ses  
 » mœurs aucune ressemblance avec la mar-  
 » motte. J'en ai reçu une femelle du cap de  
 » Bonne-Espérance qui vit encore et que j'ai  
 » donnée à ma sœur, la comtesse Borke,  
 » qui l'a présentement depuis quatre ans.

(1) Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon, s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il aurait dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandais.

(2) Voyez ses *Spicilegia zoologica*, fascic. 2, tab. 3, fig. 4.

(3) Voyez tome 5 de cet ouvrage, édition de Hollande, page 47.

» Je l'ai peinte d'après nature, et j'ai l'hon-  
 » de vous envoyer une gravure faite d'après  
 » cette peinture, et qui représente ce petit  
 » animal très au naturel. Celle qui est dans  
 » votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve  
 » dans les *Spicilegia zoologica* de M. Pal-  
 » las, est absolument manquée. Le genre de  
 » vie de ces petits animaux n'est pas aussi  
 » triste que le prétend M. Vosmaër; tout au  
 » contraire, il est d'un naturel gai et dis-  
 » pos; cela dépend de la manière dont on le  
 » tient. Pendant les premières semaines que  
 » je l'avais, je le tins toujours attaché avec  
 » une ficelle à sa petite loge, et il passa la  
 » plus grande partie des jours et des nuits à  
 » dormir blotti dans sa loge; et que pou-  
 » vait-il faire de mieux pour supporter l'en-  
 » nui de l'esclavage? mais depuis qu'on lui  
 » permet de courir en liberté par les cham-  
 » bres, il se montre tout autre; il est non-  
 » seulement très-apprivoisé, mais même  
 » susceptible d'attachement. Il se plaît à être  
 » sur les genoux de sa maîtresse, il la dis-  
 » tingue des autres, au point que quand il  
 » est enfermé dans une chambre et qu'il  
 » l'entend venir, il reconnaît sa démarche,  
 » il s'approche de la porte, se met aux  
 » écoutes, et si elle s'en retourne sans en-  
 » trer chez lui, il s'en retourne tristement  
 » et à pas lents. Quand on l'appelle, il ré-  
 » pond par un petit cri point désagréable,  
 » et vient promptement chez la personne  
 » qui le demande. Il saute très-légerement  
 » et avec beaucoup de précision; il est fri-  
 » leux et cherche de préférence à se coucher  
 » tout au haut du poêle sur lequel il saute en  
 » en deux sauts; il ne grimpe pas, mais il saute  
 » aussi légèrement que les chats sans jamais  
 » rien renverser. Il aime à être tout à côté  
 » du feu: et comme le poêle de la chambre  
 » est ce que nous nommons un *windofen*  
 » qu'on chauffe par une espèce de cheminée  
 » pratiquée dans le poêle, et qu'on ferme  
 » d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il  
 » s'est glissé dans le poêle pendant que le  
 » bois y brûlait; et comme on avait fermé  
 » la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y  
 » était, il souffrit une chaleur bien violente  
 » pendant quelques minutes, jusqu'à ce  
 » qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui  
 » est pratiquée dans la grande porte, et  
 » qu'on avait laissée ouverte pour y faire  
 » entrer l'air, sur quoi on le fit sortir  
 » promptement: quoiqu'il se fût brûlé le  
 » poil des deux côtés, cet accident ne l'a  
 » pas rendu plus prévoyant, et il recherche

» encore toujours à être bien près du feu.  
 » Ce petit animal est extrêmement propre,  
 » au point qu'on l'a accoutumé à se servir  
 » d'un pot pour y faire ses ordures et y lâ-  
 » cher son eau; on remarqua que pour se  
 » vider, il lui fallait un lieu commode et une  
 » attitude particulière, car alors il se dresse  
 » sur les pattes de derrière, en les appuyant  
 » contre un mur ou quelque chose de stable,  
 » qui ne recule pas sous lui, et il pose les  
 » pieds de devant sur un bâton ou quelque  
 » chose d'élevé, en léchant sa bouche avec  
 » sa langue pendant tout le temps que l'opé-  
 » ration dure. On dirait qu'il se décharge  
 » avec peine et pour profiter de l'inclination  
 » qu'il a pour la propreté, on lui a préparé  
 » un lieu commode, une espèce de chaise  
 » percée dont il se sert toujours.

» Il se nourrit d'herbes, de fruits, de pa-  
 » tates qu'il aime beaucoup crues et cuites,  
 » et même il mange du bœuf fumé, mais il  
 » ne mange que de cette viande, et jamais  
 » de la crue, ni d'autres viandes: apparem-  
 » ment que, pendant son transport par mer,  
 » on lui a fait connaître cette nourriture  
 » qui doit cependant être souvent variée,  
 » car il se lasse bientôt, et perd l'appétit  
 » lorsqu'on lui donne la même pendant plu-  
 » sieurs jours. Alors il passe une journée  
 » entière sans manger, mais le lendemain il  
 » répare le temps perdu; il mange la mousse  
 » et l'écorce du chêne, et sait se glisser  
 » adroitement jusqu'au fond de la caisse à  
 » bois, pour l'enlever des bûches qui en sont  
 » encore couvertes. Il ne boit pas ordinaire-  
 » ment, et ce n'est que lorsqu'il a mangé  
 » du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquem-  
 » ment. Il se frotte dans le sable comme les  
 » oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de  
 » la vermine qui l'incommode, et ce n'est  
 » pas en se vautrant comme les chiens et les  
 » renards, mais d'une manière tout étran-  
 » gère à tout autre quadrupède, et exacte-  
 » ment comme le faisan ou la perdrix. Il est  
 » toujours très-dispos pendant tout le cours  
 » de l'année, et il me paraît être trop éveillé  
 » pour imaginer qu'il puisse passer une par-  
 » tie de l'hiver dans un état de torpeur,  
 » comme la marmotte ou le loir. Je ne vois  
 » pas non plus qu'il puisse se creuser un  
 » terrier comme les marmottes ou les blai-  
 » reaux, n'ayant ni des ongles crochus aux  
 » doigts, ni ceux-ci assez forts pour un tra-  
 » vail aussi rude. Il ne peut que se glisser  
 » dans les crevasses des rochers, pour y  
 » établir sa demeure, et pour échapper aux

» oiseaux de proie qu'il craint beaucoup; au » querelle avec lui. Il ne trouve probable-  
 » moins chaque corneille que le nôtre voit » ment en état de liberté son salut, que dans  
 » voler, lorsqu'il est assis sur la fenêtre; » la fuite et dans la célérité de ses sauts ,  
 » place favorite pour lui. L'alarme; il se » talents très-utiles pour ce petit animal qui,  
 » précipite d'abord et court se cacher dans » selon le rapport des voyageurs, habite les  
 » sa loge d'où il ne sort que long-temps » rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il en-  
 » après, lorsqu'il imagine le danger passé. » graisse beaucoup lorsqu'on le tient en-  
 » Il ne mord pas violemment, et quoiqu'il » fermé ou à l'attache, il ne prend guère  
 » en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, » plus d'embonpoint qu'un autre animal  
 » il ne peut guère se défendre à coups de » bien nourri, dès qu'on lui donne pleine  
 » dents, pas même contre le petit épagneul » liberté de courir et de se donner de  
 » de sa maîtresse, qui, jaloux des faveurs » l'exercice. »  
 » qu'on lui prodigue, prend quelquefois

## DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

### DU DAMAN <sup>(1)</sup>.

1502. *La tête décharnée d'un animal inconnu aux naturalistes.*

CETTE tête (*fig. 4, pl. 326*) est de très-médiocre grandeur; elle vient d'un adulte, car toutes ses parties sont bien formées, à l'exception des arrière-dents qui paraissent seulement au bord de leurs alvéoles. A juger de la grandeur de l'animal entier par les dimensions de la tête, comparée à celle des animaux connus, il paraît qu'il était de la taille d'un chat ou d'un lièvre. Le museau est allongé; les os propres du nez sont fort larges et presque aussi saillants en avant que la mâchoire du dessus; le front est large et aplati; les orbites des yeux sont petites; il n'y a que deux lignes d'intervalle entre les extrémités des apophyses orbitaires des os du front et de la pommette; les branches de la mâchoire du dessous sont très-larges.

Les dents incisives sont au nombre de deux à la mâchoire du dessus, et de quatre à celle du dessous; il n'y a point de dents canines. La mâchoire supérieure a sept dents mâchelières de chaque côté, et la mâchoire inférieure seulement six, ce qui fait en tout

trente-deux dents; les incisives sont fort extraordinaires, mais les mâchelières ont beaucoup de rapport avec celles des animaux ruminants, tels que le bœuf, le bouc, les gazelles, etc.; les incisives du dessus sont éloignées l'une de l'autre par un intervalle de deux lignes, elles sortent de près d'un demi-pouce au-dehors de l'alvéole, elles y pénètrent de la longueur de quinze lignes; elles sont courbes; leur extrémité est pointue; la partie qui sort de l'alvéole est dirigée en bas; elles sont creuses à la racine; elles ont trois faces longitudinales, larges d'une ligne et demie ou deux lignes; elles ressemblent beaucoup par leur forme aux défenses inférieures des sangliers et des cochons. Les incisives inférieures sont aplaties sur les côtés externe et interne, les deux du milieu sont moins grandes que les deux autres, elles ont quatre petits lobes à l'extrémité; les deux grandes sortent de cinq lignes et demie hors de l'alvéole, elles ont deux lignes de largeur; les quatre incisives inférieures sont dirigées obliquement en avant et en haut, de manière que les deux grandes touchent aux incisives supérieures lorsque la bouche est fermée; les deux petites correspondent à l'espace vide qui est entre ces deux dents.

Cette tête a été trouvée dans un puits desséché de l'ancienne Sidon, et envoyée à feu

(1) Cette tête a été figurée dans l'édition de l'Imprimerie royale, sous la fautive dénomination de *tête du toris de Bengale*.  
 DESM. 1826.

M. le comte de Caylus, qui l'a donnée au Cabinet.					pi. po. lig.
				Largeur des branches au-dessous de la grande échancrure. . . .	0 0 8
				Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives. . . .	0 0 6 $\frac{2}{3}$
Longueur depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	0	3	3	Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	0 0 10
La plus grande largeur de la tête.	0	1	11	Longueur de cette ouverture. . . .	0 0 4
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde. . . . .	0	2	5	Largeur. . . . .	0 0 4
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	1	1	Longueur des os propres du nez.	0 0 10 $\frac{1}{2}$
				Largeur à l'endroit le plus large.	0 0 4 $\frac{1}{2}$
				Largeur des orbites. . . . .	0 0 8 $\frac{1}{2}$
				Hauteur. . . . .	0 0 6 $\frac{1}{2}$

## L'HIPPOPOTAME <sup>(1)</sup>.

L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE, HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS; Linn., Cuv., Desm.

QUOIQUE l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité; que les livres saints en fassent mention, sous le nom de *behemoth*;

(1) L'hippopotame; en hébreu *behemoth*: *hoc animal esse, quod nomine behemoth, in libro Job, describitur à Sam. Bochart in Hierozoico solidè demonstratur.* (Rai, Synop. quad., pag. 125.) *ἵπποπόταμος*, en grec; *hippopotamus*, en latin; *hippopotamo*, en italien; *foras l'bar*, en Égypte, selon Zerenghi, ce qui signifie *cheval de mer*.

Hippopotamus. (Belon, de Aquatilibus; Parisiis, 1553.) Le cheval marin, *hippopotamo*, cheval de rivière. (Belon, de la Nature des Poissons; Paris, 1555, pages 17 et suivantes.) — Hippopotame. (Observations de Belon, feuillet 103, verso.)

Hippopotamo, *la vera descrizione dell Hippopotamo, autore Federico Zerenghi da Narni, medico chirurgico in Napoli, per Costantino Vitale*, 1603, in-4<sup>o</sup>, fig., pag. 67. *Nota.* Cette description de l'hippopotame fait partie d'un abrégé de chirurgie, composé par le même auteur, et elle ne commence qu'à la page 55, à laquelle page se trouve le titre particulier que nous venons de citer. Ce petit ouvrage sur l'hippopotame, qui est original et très-bon, est en même temps si rare, qu'aucun naturaliste n'en a fait mention. La figure a été faite d'après l'hippopotame femelle.

Hippopotamus antiquorum. (Fab. Columna, Aquat., pag. 28, fig., pag. 30.)

Hippopotamus. (Prosp. Alp. Ægypt., Hist. nat., lib. 4, pag. 246, tab. 23.)

Hippopotamus. (Aldrov., de Quad. digit. vivip., pag. 181 et seq.)

MAMMIFÈRES. Tome III.

que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines; il n'était cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait (2), pour ainsi dire, que l'indiquer, et dans le peu qu'il en dit, il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline (3), en copiant Aristote, loin de

(2) Equo fluviatili, quem gignit Ægyptus, juba equi, ungula qualis bubus, rostrum resimum. Talus etiam inest bisulcorum modo; dentes exerti sed leviter; cauda apri, vox equi, magnitudo asini, tergoris crassitudo tanta ut ex eo venabula faciant, interiora omnia equi et asini similia. (Arist., Hist. animal., lib. 2, cap. 7.)...Natura etiam equi fluviatilis ita constat ut vivere nisi in humore non possit. (*Idem*, lib. 8, cap. 24.) *Nota.* L'hippopotame n'a pas de crinière comme le cheval, il a la corne des pieds divisée en quatre et non pas en deux; il n'a point de dents saillantes hors de la gueule, il a la queue très-différente de celle du sanglier, il est au moins six fois plus gros qu'un âne; il peut vivre sur terre comme tous les autres quadrupèdes; car celui que Belon a décrit avait vécu deux ou trois ans sans entrer dans l'eau; ainsi Aristote n'avait eu que de mauvais mémoires au sujet de cet animal.

(3) Pline dit de plus qu'Aristote, que l'hippopotame habite les eaux de la mer aussi-bien que celles des fleuves, et qu'il est couvert de poil comme le veau marin. *Nota.* Ce dernier fait est avancé sans aucun fondement: car l'hippopotame n'a point de poil sur la peau, et il est certain qu'il ne se trouve point en pleine mer, et que s'il habite sur les côtes, ce n'est qu'à l'embouchure des fleuves.

corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles; ce n'est que vers le milieu du seizième siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connaissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien, et du colosse du Nil à Rome: ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connaissances exactes sur cet animal, jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avait pris vivants, et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, près de Damiète; ce petit ouvrage, écrit en italien, paraît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré, cependant, c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame, est aussi la seule qui soit bonne, et elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame » (dit Zerenghi), j'apostai des gens sur le » Nil, qui, en ayant vu sortir deux du » fleuve, firent une grande fosse dans l'en- » droit où ils avaient passé, et recouvrirent » cette fosse de bois léger, de terre et d'her- » bes. Le soir, en revenant au fleuve, ces » hippopotames y tombèrent tous deux: » mes gens vinrent m'avertir de cette prise, » j'accourus avec mon janissaire, nous tuâ- » mes ces deux animaux en leur tirant à cha- » cun dans la tête trois coups d'arquebuse » d'un calibre plus gros que les mousquets » ordinaires: ils expirèrent presque sur-le- » champ, et firent un cri de douleur qui » ressemblait un peu plus au mugissement » d'un buffle qu'au hennissement d'un che- » val. Cette expédition fut faite le 20 juillet » 1600; le jour suivant, je les fis tirer de la » fosse et écorcher avec soin; l'un était » mâle et l'autre femelle, j'en fis saler les » peaux: on les remplit de feuilles de cannes » de sucre pour les transporter au Caire, où » on les sala une seconde fois avec plus d'at- » tention et de commodité; il me fallut » quatre cents livres de sel pour chaque » peau. A mon retour d'Égypte, en 1601,

» j'apportai ces peaux à Venise et de là à » Rome; je les fis voir à plusieurs médecins » intelligents. Le docteur Jérôme Aquapen- » dente et le célèbre Aldrovande, furent » les seuls qui reconnurent l'hippopotame » par ces dépouilles; et comme l'ouvrage » d'Aldrovande s'imprimait alors, il fit, de » mon consentement, dessiner la figure, » qu'il a donnée dans son livre, d'après la » peau de la femelle.

» L'hippopotame a la peau très-épaisse et » très-dure, et elle est impénétrable, à moins » qu'on ne la laisse long-temps tremper » dans l'eau; il n'a pas, comme le disent les » anciens, la gueule d'une grandeur médio- » cre, elle est au contraire énormément » grande; il n'a pas, comme ils le disent, » les pieds divisés en deux ongles, mais en » quatre; il n'est pas grand comme un âne, » mais beaucoup plus grand que le plus » grand cheval ou le plus gros buffle; il n'a » pas la queue comme celle du cochon, » mais plutôt comme celle de la tortue, » sinon qu'elle est incomparablement plus » grosse; il n'a pas le museau ou le nez relevé » en haut, il l'a semblable au buffle, mais » beaucoup plus grand; il n'a pas de crinière » comme le cheval, mais seulement quelques » poils courts et très-rares; il ne hennit pas » comme le cheval, mais sa voix est moyenne » entre le mugissement du buffle et le hennis- » sement du cheval; il n'a pas les dents saillan- » tes hors de la gueule, car, quand la bouche » est fermée, les dents, quoique extrêmement » grandes, sont toutes cachées sous les lèvres. » Les habitants de cette partie de l'Égypte » l'appellent *foras l'bar*, ce qui signifie le *che- » val de mer*... Belon s'est beaucoup trompé » dans la description de cet animal; il lui » donne des dents de cheval, ce qui ferait » croire qu'il ne l'aurait pas vu, comme il le » dit, car les dents de l'hippopotame sont » très-grandes et très-singulières..... Pour » lever tous les doutes et fixer toutes les in- » certitudes, continue Zerenghi, je donne » ici la figure de l'hippopotame femelle, » toutes les proportions ont été prises exac- » tement d'après nature, aussi-bien que » les mesures du corps et des membres.

» La longueur du corps de cet hippopo- » tame, prise depuis l'extrémité de la lèvre » supérieure jusqu'à l'origine de la queue, » est à très-peu près de onze pieds deux » pouces de Paris.

» La grosseur du corps en circonférence » est d'environ dix pieds.

- » La hauteur depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos est de quatre pieds cinq pouces.
- » La circonférence des jambes auprès des épaules, est de deux pieds neuf pouces.
- » La circonférence des jambes prise plus bas, est d'un pied neuf pouces et demi.
- » La hauteur des jambes depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine, est d'un pied dix pouces et demi.
- » La longueur des pieds depuis l'extrémité des ongles, est à peu près de quatre pouces et demi (1).
- » Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces deux lignes.
- » Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.
- » La peau sur le dos est épaisse d'un pouce.
- » La peau sur le ventre est épaisse d'environ sept lignes.
- » Cette peau est si dure lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands boucliers; ils en coupent aussi des lanières, dont ils se servent comme nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau quelques poils très-rare, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au premier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que les autres, ils sont tous placés un à un, à plus ou moins de distance les uns des autres; mais sur les lèvres, ils forment une espèce de moustache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits; ces poils sont de la même couleur que les autres, seulement ils sont plus durs, plus gros et un peu plus longs: quoique les plus grands ne le soient que de cinq lignes et demie.
- » La longueur de la queue est d'onze pouces quatre lignes.
- » La circonférence de la queue prise à l'origine est d'un peu plus d'un pied.
- » La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux pouces dix lignes.
- » Cette queue n'est pas ronde, mais depuis le milieu jusqu'au bout, elle est
- » aplatie à peu près comme celle d'une aigle, il y a sur la peau de la queue et sur celles des cuisses quelques petites écailles rondes, de couleur blanchâtre, larges comme de grosses lentilles: on voit aussi de ces petites écailles sur la poitrine, sur le cou et sur quelques endroits de la tête.
- » La tête depuis l'extrémité des lèvres jusqu'au commencement du cou, est longue de deux pieds quatre pouces.
- » La circonférence de la tête est d'environ cinq pieds huit pouces.
- » Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.
- » Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes.
- » Les oreilles sont un peu pointues et garnies en dedans de poils épais, courts et fins, de la même couleur que les autres.
- » Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.
- » Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.
- » Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.
- » Elles sont larges de quinze lignes.
- » La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.
- » Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre dents de figures différentes (2).... Toutes ces dents sont d'une substance si dure qu'elles font feu avec le fer: ce sont surtout les dents canines (*zanne*) dont l'émail a cette dureté; la substance intérieure de toutes ces dents n'est pas si dure.... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paraît aucune dent au-dehors: elles sont toutes couvertes et cachées par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.
- » A l'égard de la figure de l'animal, on

(1) J'ai pris ici la mesure moyenne entre les deux mesures que donne Zerrenghi, pour la longueur des pieds.

(2) *Nota.* 1<sup>o</sup> Dans trois têtes d'hippopotame que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-six dents; comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerrenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étaient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus. *Nota.* 2<sup>o</sup> Nous passons ici les dimensions détaillées de toutes ces dents que Zerrenghi donne de même par des mesures actuelles, parce que l'on trouvera les figures et les proportions des dents et des autres os de la tête de l'hippopotame dans la description et les figures qu'en donne ci-après M. Daubenton.

» pourrait dire qu'elle est moyenne entre  
 » celle du buffle et celle du cochon, parce  
 » qu'elle participe de l'une et de l'autre, à  
 » l'exception des dents incisives, qui ne  
 » ressemblent à celles d'aucun animal; les  
 » dents molaires ressemblent un peu en gros  
 » à celles du buffle ou du cheval, quoiqu'elles  
 » soient beaucoup plus grandes. La couleur  
 » du corps est obscure et noirâtre..... On  
 » assure que l'hippopotame ne produit qu'un  
 » petit; qu'il vit de poisson, de crocodiles,  
 » et même de cadavres et de chair; cepen-  
 » dant, il mange du riz, des grains, etc.;  
 » quoique à considérer ses dents, il paraisse  
 » que la nature ne l'a pas fait pour paître,  
 » mais pour dévorer les autres animaux. »  
 Zerenghi finit sa description en assurant  
 que toutes ses mesures ont été prises sur  
 l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle  
 ressemble parfaitement, à l'exception qu'il  
 est d'un tiers plus grand dans toutes ses  
 dimensions. Il serait à souhaiter que la figure  
 donnée par Zerenghi fût aussi bonne que  
 sa description; mais cet animal ne fut pas  
 dessiné vivant; il dit lui-même qu'il fit écor-  
 cher ses deux hippopotames sur le lieu où il  
 venait de les prendre, qu'il ne rapporta que  
 les peaux, et que c'est d'après celle de la  
 femelle qu'Aldrovande a donné sa figure; il  
 paraît aussi que c'est d'après la même peau  
 de la femelle, conservée dans du sel, que  
 Fabius Columna a fait dessiner la figure de  
 cet animal; mais la description de Fabius  
 Columna, quoique faite avec érudition, ne  
 vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit  
 même lui reprocher de n'avoir cité que le  
 nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur,  
 imprimé trois ans avant le sien, et de s'être  
 écarté de sa description en plusieurs points  
 essentiels, sans en donner aucune raison.  
 Par exemple, Columna dit que de son  
 temps, en 1603, Federico Zerenghi a ap-  
 porté d'Égypte en Italie un hippopotame  
 entier conservé dans du sel, tandis que Ze-  
 renghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté  
 que les peaux; ensuite Columna donne au  
 corps de son hippopotame treize pieds de  
 longueur (1), quatorze pieds de circonférence,

(1) Hippopotami a nobis conspecti ac dimensu corpus à capite ad caudam pedes erat tredecim, corporis latitudo sive diameter pedes quatuor cum dimidio, ejusdem altitudo pedes tres cum dimidio, ut planum potius quam carinosum ventrem habeat: orbis corporis quantum longitudo erat: crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio: ambitus crurum pedes tres; pex latus pedem; ungule singule uncias tres;

et aux jambes trois pieds et demi de longueur: tandis que par les mesures de Zerenghi, le corps n'avait que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car, il est évident par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que, quelques mois après, Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auraient dû donner à Zerenghi; et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit sur cet article, ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après, sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées; et M. de Jussieu (2), qui a écrit sur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs (3), il paraît

caput verò latum pedes duo cum dimidio, longum pedes tres; crassum ambitu pedes septem cum dimidio: oris rictus pedem unum, etc. *Nota.* Il se peut que le pied dont Columna s'est servi pour mesure, fût plus court que celui de Paris: mais cela ne le justifie pas; car dans ce cas, le corps de son hippopotame ayant treize pieds de longueur, sa circonférence n'aurait dû être que de onze pieds sept ou huit pouces, et non pas de treize pieds; il en est de même des autres proportions, elles ne s'accordent pas avec celles que donne Zerenghi.

(2) Mémoires de l'Académie des sciences, année 1724, page 209.

(3) Il y a dans le Nil des hippopotames ou chevaux marins, il s'en prit un à Girge l'an 1658, qu'on amena aussitôt au Caire, où je le vis la même année au mois de février: mais il était mort. Cet animal était de couleur quasi tannée, il avait le derrière tirant à



que l'hippopotame est un animal, dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros, que ses jambes sont beaucoup plus courtes (1), qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants. Que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourrait, comme

celui du buffle, toutes ses jambes étaient plus courtes et grosses; sa grandeur était semblable à celle d'un chameau; son muflle à celui d'un bœuf, il avait le corps deux fois gros comme un bœuf; la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus grosse; les yeux petits, son encolure était fort grosse, l'oreille petite, les naseaux fort gros et ouverts, les pieds très-gros, assez grands et presque ronds, et avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile, petite queue comme un éléphant, et peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant; il avait en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses et longues d'un demi-pied, dont deux étaient crochues et grosses comme des cornes de bœuf. Plusieurs disaient d'abord que c'était un buffle marin, mais je reconnus avec quelques autres, que c'était un cheval marin, vu la description de ceux qui en ont écrit; il fut amené mort au Caire par les janissaires, qui le tuèrent à coups de mousquets en terre où il était venu pour paître; ils lui tirèrent plusieurs coups sans le faire tomber: car à peine la balle perçait-elle toute la peau comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un, qui lui donna dans la mâchoire, et le jeta bas. Il y avait long-temps qu'on n'avait vu de ces animaux au Caire. (Relation d'un voyage du Levant par M. Thevenot; Paris, 1664, tome 1, pages 491 et 492.)

(1) Les pieds de l'hippopotame sont si bas et si courts, qu'ils ne passent point quatre doigts hors de terre. (Belon, des Poissons, page 17.) — Crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio. (Fabius Columna, page 31.) *Nota.* Les témoignages de Belon et de Columna sur la longueur des jambes de l'hippopotame, différent trop pour qu'on puisse adopter l'une ou l'autre de ces mesures, et l'on doit observer que l'hippopotame que Belon a vu vivant, était fort jeune et fort gras, qu'il devait par conséquent avoir le ventre gros et pendant; qu'au contraire la peau de celui que décrit Columna, qui est le même que celui de Zerenghi, avait été desséchée dans du sel; et par conséquent Columna ne pouvait pas assurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'était pas *ronde*, mais *plat*. Ainsi la mesure de Belon est trop courte pour un hippopotame adulte, et celle de Columna est trop longue pour un hippopotame vivant; et ce que l'on doit inférer de toutes deux, c'est qu'en général le ventre de cet animal n'est guère qu'à un pied et demi de terre, et que ses jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes (2), que sa voix ordinaire fût semblable au hennissement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égard; et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*; comme le hurlement du lynx qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier* (3). Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure sont très-longues, très-fortes, et d'une substance si dure qu'elle fait feu contre le fer (4); c'est vraisemblablement

(2) Vocem equinam edit illius gentis relatione. (Prosp. Alpin., *Ægypt. Hist. nat.*, lib., 4, page 248.) — Merolla dit qu'il vit dans le fleuve Zaire un cheval de rivière qui hennissait comme un cheval. (Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prévôt, tome 5, p. 95.) — Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de son hennissement. (Voyage de Schouten; Rec. des Voyages de la compagnie des Indes de Hollande, tome 4, page 440.) — L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bou quart de lieue. (Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 73.)

(3) Voyez tome 2 des Mammifères, article du lynx, page 467.

(4) Tutti i denti sono di sostanza così dura, che percossivi sopra con un cortello, ò acciaino, buttano faville di foco in gran quantita, ma piu le zanne che gli altri; ma dentro non sono di tanto dura materia. (Zerenghi, page 72.) . . . . Dentes habebat in inferiore maxilla sex, quorum bini exteriores è regione longi semipedem, lati, et trigoni uncias duas cum dimidio, per ambitum semipedem, aprorum modo parum retrorsum declives, non adunci, non exerti, sed admodum conspicui aperto ore. Intermedii verò parùm à gingivâ exerti trigona acie digitale longitudine, medium locum occupantes, veluti jacentes crassi, orbiculati, elephantini semipedem superant longitudine, atque aciem in extremis partibus planam parùm detractam. Maxillares verò utrinque septem crassos latos breves admodùm. In supernâ verò mandibulâ, quam crocodili more mobilem habet, quâ mandit et terit, anteriores sex insunt dentes, sex imis respondentes acie contrario modo adaptata, levissima ac splendida, eboris politi modò, clausoque ore conjunguntur, aptanturque imis, veluti ex illis recisi, ut planum plano insideat, verum omniùm acies pyramidalis veluti oblique recisi calami modo, sed medii superiores non aciem inferiorum, at medium illorum in quo detractio conspicitur rotunditatis, petunt; ac non incidere, sed potiùs illis terere posse videtur. Molares totidem quot inferni, sed bini priores, parvi exigui, atque rotundo ambitu, et ab aliis distant, ut medium palatum

blement ce qui a donné lieu à la fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissait le feu par la gueule : cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches (1). Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure sont très-longues, cylindriques et cannelées; les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents machelières de l'homme, et si grosses qu'une seule pèse plus de trois livres (2); les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze (3) et même seize pouces de longueur (4), et pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune (5).

inter dentes anteriores occupare videantur; inter maxillares dentes linguæ locus semipedalis remanebat. Dentium verò color eburneus parùm pallens, splendidus, diaphanus ferè in acie videbatur, durities illorum silicea vel magis cutelli quidem costa non parvâ conspicientium admiratione ignis excitabantur favillæ, parùm vel nihil tot percussionibus signi remanente: quapropter verisimile foret noctis tempore dentes terendo ignem ex ore evomisse. (Fab. Columna, page 32.)

(1) C'est au cap Mesurade en Afrique, qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches et les plus nettes; les dentistes les préfèrent pour faire des dents postiches, parce qu'elles jaunissent bien moins que l'ivoire, et qu'elles sont beaucoup plus blanches et plus dures. (Voyage de Desmarchais, tome 2, page 148.)

(2) Voyez ci-après la description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'hippopotame.

(3) Post mensas aliquot alium (hippopotamum) longè majorem, *idem*, Federicus Zerenghi, Romæ nobis ostendit cujus dentes aprini pedali longitudine fuerunt, proportione crassiores, sic et reliqua omnia majora. *Nota.* Ce passage qui termine la description de Fabius Columna, prouve qu'elle a été faite sur la peau du plus petit des deux hippopotames de Zerenghi; que ce plus petit hippopotame était la femelle, et que le plus grand que Columna n'a pas décrit était le mâle: ce passage prouve aussi qu'il ne faut pas compter, comme l'ont fait tous les naturalistes modernes et nouveaux, sur les mesures de Columna. Il n'y a guère dans la description de Columna, que les mesures des dents qui soient exactes, parce que ces parties ne peuvent ni se raccourcir ni s'allonger, au lieu qu'une peau desséchée dans du sel se corrompt dans toutes ses dimensions.

(4) Je pris garde que ces dents étaient courbes en forme d'arc, longues d'environ seize pouces, et qu'el-

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi en les augmentant d'un tiers, parce que ces mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle qui était d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avait par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes; la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourrait se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux (6), il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course qu'il ne pourrait attraper aucun des quadrupèdes; il nage plus vite qu'il ne court, il chasse le poisson et en fait sa proie (7); il se plaît dans l'eau et y séjourne aussi volontiers que sur la terre; cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes

les en avaient plus de six de circonférence à l'endroit le plus gros. (Description de l'hippopotame, par le capitaine Covent; Voyage de Dampier, tome 3, pages 360 et suivantes.)

(5) Pour le cheval marin, je n'en ai point vu, mais j'ai acheté de ses dents qui pesaient bien treize livres. (Description des animaux et des plantes, tirée de la Cosmographie de Cosmas le solitaire, page 19 de la Relation de Thévenot; Paris, 1696.)

(6) Qui Hippopotamum animal terribile et crudele esse putarunt, falsi mihi videntur. Vidimus enim nos adeò mansuetum hoc animal, ut homines minimè reformidaret, sed benignè sequeretur. Ingenio tam mihi est, ut nullo negotio cicuretur, nec unquam morsu lædere conatur. . . Hippopotamum è stabulo solum exire permittunt, nec metuunt ne mordeat. Rector ejus, cum spectatores oblectare libet, caput aliquot brassicæ capitatæ, aut melopeponis partem, aut fascem herbarum aut panem è manu sublimi protendit feræ: quod ea conspiciat tanto rictum hiatu diducit, ut leonis etiam hiantis caput faciliè suis faucibus caperet. Tum rector quod manu tenebat in voraginem illam seu saccum quempiam immittit. Manducat illa et devorat. (Belonius, de Aquatilibus)

(7) L'hippopotame marche assez lentement sur le bord des rivières, mais il va plus vite dans l'eau, il y vit de petits poissons et de tout ce qu'il peut attraper. (Description de l'hippopotame, par le capitaine Covent. — Voyage de Dampier, tome 3, page 360.)

entre les doigts des pieds, et il paraît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau; d'ailleurs, il se tient long-temps au fond de l'eau (1), et y marche comme en plein air, et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consume et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écartier; il a les jambes si courtes qu'il ne pourrait échapper par la fuite, s'il s'éloignait du bord des eaux; sa ressource lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger et de faire un grand trajet avant de repaître; il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse, mais si l'on vient à le blesser, il s'irrite, et se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces et quelquefois les submerge (2). « J'ai vu, dit un voyageur (3), l'hippopotame ouvrir la gueule, planter une dent sur le bord d'un bateau et une autre au second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le bateau à fond.... J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur lequel les vagues poussèrent une chaudière chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura sur son dos à sec; un autre coup de mer vint qui l'en retira sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal.... Lorsque les nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans troubler davantage leur pêche; il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'appuyer contre terre; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut

que mordre; une fois que notre chaloupe était auprès du rivage, je le vis se mettre dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau et la renverser avec six hommes qui étaient dedans: mais par bonheur il ne leur fit aucun mal.—Nous'n'osions pas, dit un autre voyageur (4), irriter les hippopotames dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes: ils étaient allés avec un petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y avait huit ou dix pieds d'eau; après l'avoir découvert au fond où il marchait selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance, ce qui le mit en une telle fureur, qu'il remonta d'abord sur l'eau les regards d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât: mais il replongea presque aussitôt au fond de l'eau. » Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux; on trouvera quantité de pareils faits dans l'*Histoire générale des Voyages*, où M. l'abbé Prévôt a présenté avec avantage et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis (5) de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvait aussi aux Indes; mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paraissent un peu équivoques; le plus positif de tous serait celui d'Alexandre (6) dans sa lettre à Aristote,

(4) Relation du capitaine Rogers. — Voyage de Dampier, tome 3, page 363.

(5) Histoire générale des Voyages, t. 5, pag. 95 et 330.

(6) *Humanas carnes hippopotami porgratas esse, ex eis collegimus, quæ in libro Aristotelis de mirabilibus Indiæ habentur, ubi Alexander macedo scribens ad Aristotelem inquit: Ducentos milites de Macedonibus, levibus armis, misit per amnem natauros; itaque quartam fluminis partem nataverunt, cum horrenda res visu nobis conspicua est, hippopotami inter profundos aquarum ruerunt gurgites aptosque milites nobis flentibus absumperunt. Iratus ego tunc ex eis, qui nos in insidias deducebant, centum et quinquaginta mitti in flumen jussi, quos rursus hippopotami justa dignos pena confecerunt.* » (Aldrov., de Quad. digit., pag. 188 et 189.)

(1) L'hippopotame descend jusqu'au fond à 3 trois brasses d'eau; car je l'ai observé moi-même, et je l'y ai vu demeurer plus d'une demi-heure avant que de revenir au-dessus. (Description de l'hippopotame par le capitaine Covent.— Voyage de Dampier, tome 3, page 360.)

(2) Hippopotamus cymbis insidiatur quæ mercibus onuste secundo Nigro feruntur, quas dorsi frequentibus gyris agitata demergit. (Leo Afric., Descript., tom. 2, pag. 758.)

(3) Relation du capitaine Covent de Porbury, près Bristol. — Voyage de Dampier, tome 3, page 361.

si l'on pouvait s'assurer par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu' Aristote en décrivant l'hippopotame dans son *Histoire des animaux*, aurait dit qu'il se trouvait aux Indes, aussi-bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux, dont lui parle Alexandre dans sa lettre, eussent été de vrais hippopotames. Onésicrite (1) et quelques autres auteurs anciens, ont écrit que l'hippopotame se trouvait sur le fleuve Indus; mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait; tous s'accordent à dire (2), que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaire et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique (3), surtout dans la partie méridionale et orientale; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym (4), est le seul qui semble l'indiquer; mais son récit me paraît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame que les anciens appelaient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil, que les habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée, et en ignorent le nom (5); il est également inconnu dans

toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas; le climat que l'hippopotame habite actuellement, ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de-là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord; il paraît donc certain que les hippopotames que l'auteur de la description de la Moscovie dit se trouver sur le bord de la mer près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines, et l'on doit reprocher à Aldrovande (6) d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit, en conséquence, que l'hippopotame se trouvait dans les mers du nord; car non-seulement il n'habite pas les mers du nord, mais il paraît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paraissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la description de la Moscovie; et je serais fort porté à croire avec M. Adanson (7), que

(1) Indiâ quoque reperitur hippopotamus, ut Onésicritus est autor, in amnē Indo. (Hernolus apud Gesner. de Piscibus, pag. 417.)

(2) Cosmographie du Levant, par André Thévet, page 139. — Leo Afric., Africæ descript.; Lugd. Bat., 1632, tom. 2, pag. 758. — L'Afrique de Marmol, tome 1, page 51, et tome 2, page 144. — Relation de Thévenot, tome 1, page 491. — Relation de l'Éthiopie, par Poncelet; Lettres édif., 4<sup>e</sup> recueil, page 363. — Description de l'Égypte, par De Maillet, tome 2, page 126. — Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, page 30. — Voyage de Flacourt, page 394. — Histoire de l'Abyssinie, par Ludoff, pages 43 et 44. — Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 73, etc.

(3) Relation de l'Éthiopie, par Ch. Jacq. Poncelet; suite des Lettres édifiantes, 4<sup>e</sup> recueil; Paris, 1704, page 363.

(4) *Flora sinensis*, à P. Michaële Boym, soc. Jesu, 1656, pag. 1. — La Chine illustrée, par d'Alquié; Amsterdam, 1670, page 258.

(5) Quant aux animaux, les peuples qui habitent maintenant l'Égypte ne connaissent pas seulement l'hippopotame. (Voyage de Shaw, tome 2, page 167.) — L'hippopotame prend naissance en Éthiopie... descend par le Nil dans la Haute-Égypte... désolé les

campagnes où il se jette, mangeant les grains, surtout les blés de Turquie... Il est très-rare dans la Basse-Égypte. (Description de l'Égypte, sur les Mémoires de M. De Maillet, par M. l'abbé Mascrier; La Haye, 1740, tome 2, page 126.)

(6) Sed quod magis mirandum est, in mari quoque versari scripsit Plinius, qui agens de animalibus aquaticis, communes amni, terræ et mari *crocodilos* et *hippopotamos* prædicabat. Idcirco non debemus admiratione capi; quando legitur in descriptione Moscovia, in *Oceano adjacenti regionibus Petzoræ, equos marinos crescere*. Pariter Odoardus Barbosa, Portugensis, in Celafâ observavit multos equos marinos, à mari ad prata exire, denudque ad mare reverti. Idem repetit Edoardus Vuot, de hujusmodi feris in mari Indico errantibus. Propterea habetur in primo volumine navigationum, multos quandoque naucleros in terram descendere, ut hippopotamos in vicinis pratis pascentes comprehendant; sed ipsi ad mare fugientes eorum cymbas aggrediuntur, dentibus illas dirumpendo et submergendo, et tamen bestie lanceis ob cutis duritiam sauciari minimè poterant. (Aldrov., de Quad. digit. vivip., pag. 181 et seq.)

(7) En remontant le Niger, nous arrivâmes dans un quartier où les *hippopotames* ou *chevaux ma-*

Hippopotame ne se trouve au moins aujourd'hui que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe (1), qui dit en avoir vu plusieurs

*rins* sont fort communs ; cet animal, le plus grand des amphibiens, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique ; et une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf, c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage : mais il a les jambes plus courtes, et la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant et le rhinocéros : ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture ; il ne peut rester long-temps sous l'eau sans respirer, et c'est ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au dessus de sa surface comme fait le crocodile. (Voyage au Sénégal, par M. Adanson, Paris, 1757, page 73.)

(1) *Hippopotame ou cheval marin*, si nous donnons à cet animal l'épithète de *marin*, ce n'est pas que ce soit une espèce de poisson, ni qu'il vive toujours dans la mer. Il vient chercher sa nourriture sur le sec, et s'il se retire dans la mer ou dans une rivière, ce n'est que pour se mettre en sûreté ; sa nourriture ordinaire est l'herbe ; dès que la faim le presse, il sort de l'eau, dans laquelle il se couche toujours tout étendu ; lorsqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a point de danger, et il sent un homme à une distance considérable ; s'il aperçoit quelque chose, il se replonge dans l'eau, et y restera trois heures sans bouger. . . . Cet animal pèse pour l'ordinaire deux mille cinq cents ou trois mille livres. . . . Le cheval marin, soit pour la couleur, soit pour la taille, ressemble au rhinocéros, seulement il a les jambes un peu plus courtes ; sa tête, comme le dit Tellez (lib. 1, chap. 8), ressemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, et c'est de là qu'il a pris son nom ; il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, et, à cet égard, il approche plus du bœuf ; ses narines sont fort grosses, elles se remplissent d'eau, qu'il fait jaillir lorsqu'il se lève du fond de la mer ou de la rivière qui lui a servi de lit : il a les oreilles et les yeux fort petits ; ses jambes sont courtes, épaisses et de même grosseur depuis le haut jusqu'en bas ; il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf ; mais elle est partagée en quatre parties ; à l'extrémité, et sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures, qui vont en forme de vis ; sa queue est courte comme celle de l'éléphant, et on y voit tant soit peu de poil, et même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches : mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi-bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à teter à

au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves ; quelques autres auteurs rapportent la même chose ; quoique Kolbe me paraisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui, cependant, n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnaître, qu'en général, les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe, n'ont été faites ni sur le lieu ni d'après nature ; les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont, pour la plupart, été copiées ou prises d'après celles des autres naturalistes ; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin (2).

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourrait bien ne l'avoir dit que d'après Plin, et non pas d'après ses propres observations ; la plupart des autres auteurs rap-

leurs petits, qui étaient déjà de la taille d'une brebis. . . . La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, et outre cela elle est si dure qu'il est très-difficile de la tuer, même d'un coup de halle. Les Européens du Cap visent toujours à la tête : comme la peau y est tendre, et qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer ; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin, qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas, il y en a quatre grosses, deux de chaque côté, dont l'une est crochue et l'autre droite : elles sont épaisses comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied et demi, et pèsent une douzaine de livres chacune ; leur blancheur, qui est très-éclatante, a ceci de particulier, qu'elle se conserve sans qu'il y arrive jamais d'altération, qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieillissant : aussi sont-elles plus estimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal est un manger très-délicieux, soit rôtie, soit bouillie, et elle est si estimée au Cap, qu'elle s'y vend douze et quinze sous la livre ; c'est le présent le plus agréable que l'on puisse faire ; la graisse se vend autant que la viande, elle est fort douce et très-saine, on s'en sert au lieu de beurre, etc. (Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, tome 3, chap. 3.)

(2) *Nota*. Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin, lib. 4, cap. 12, tab. 22, paraissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avait arraché les dents.

portent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure et plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla (1), qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour, et dans la même fosse; les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits, mais ce fait me paraît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi; d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine, et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit, et cette analogie me paraît plus sûre que tous les témoignages.

#### ADDITION A L'ARTICLE DE L'HIPPOTAME.

Comme nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'hippopotame (*fig. 1, pl. 324*), nous avons cru devoir ajouter ici (*fig. 1, pl. 323*), celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M<sup>SR</sup>. le prince de Condé, et se voit dans son magnifique cabinet d'histoire naturelle, à Chantilly (2). Ce très-jeune hippopotame venait de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête dix pouces de longueur, sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur; cette tête vue de face ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses et courtes. Le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité qui est arrondie au bout en

forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que, dans son voyage en Abyssinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avaiant au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin ne connaît, était plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il habitait la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et sans cornes, ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'est un amphibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; son plaisir était d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, et après qu'il avait mis à la nage le monde qu'elles contenaient, il s'en retournait sans faire de mal aux hommes; mais comme il ne laissait pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup-d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il était bientôt plongé. On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchait le monde de fort près et qu'il était assez familier; alors il devint si furieux, qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réussit pas mieux avec un piège de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, et que dès-lors il se tenait au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avait remarqué qu'il ne s'était pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de

(1) Histoire générale des Voyages, tome 5, page 95, note a.

(2) Nous donnons une nouvelle figure d'hippopotame adulte, pl. 323, fig. 2. DESM. 1826.

suïte, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit, armés de fusils chargés de lingots, et munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirâmes tous ensemble sur lui; il fut blssé dangereusement, mais il ne resta pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire qu'ils l'avaient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied et grosses commè le poing; il en avait six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents sont d'un très-belivoire (1).»

## ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDAIS (M. LE PROFESSEUR ALLAMAND) A L'ARTICLE DE L'HIPPOTAME.

« Il ne manque à la description que M. de Buffon a donné de l'hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différents auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; et quant à l'animal même, il ne lui était guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le cabinet des curiosités naturelles de l'université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal: elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois assez solides, pour que le dessèchement n'y ait produit que des altérations peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curiosité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connaître par la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. Ainsi la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'est

pas reconnaissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans un livre hollandais, où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans l'Écriture-Sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié ici, mais les proportions y ont été mal observées.

« Il serait inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal: il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimensions, prises avec exactitude. La mesure que j'ai employée est celle du pied de Paris. »

pi. poi. lig.

Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue. . .	9	4	8
Hauteur depuis la plante des pieds jusqu'au sommet du dos. . .	4	3	4
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	1	11	0
Circonférence du bout de museau. . . . .	2	11	9
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	4	4	0
Longueur de la gueule ouverte. . . . .	0	9	6
Contour de la gueule ouverte. . . . .	5	11	0
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en suivant leur courbure. . . . .	0	8	0
Longueur des dents incisives de la mâchoire inférieure. . . . .	0	4	0
Distance entre les deux nascaux. . . . .	0	4	9
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	1	8	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	2	0
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	10	10
La même distance en ligne droite. . . . .	0	9	11
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles. . . . .	4	11	6
<small>(La longueur des oreilles n'a pu être mesurée, parce qu'elles se sont trop affaïssées par le dessèchement.)</small>			
Largeur de la base des oreilles, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	2	3
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	9	2

(1) Lettre de N. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, le 20 août 1767.

	pi.	po.	lig.
Longueur du cou. . . . .	1	0	0
Circonférence du milieu du corps.	9	8	0
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	10	0
Circonférence de la queue à son origine. . . . .	0	10	4
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine ou le ventre. . . . .	1	8	0
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	8	0
Épaisseur. . . . .	0	6	8
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	4	10
Circonférence du métatarse. . . . .	1	2	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	7	8
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	7	0
Largeur des plus grands sabots. . . . .	0	3	0

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le cabinet de S. A. S. M<sup>GR</sup>. le prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure, donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de M<sup>GR</sup>. le prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner (1), et je crois devoir y joindre une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

#### ADDITION

A L'HISTOIRE DE L'HIPPOTAME DE M. DE BUFFON, PAR M. LE DOCTEUR KLOCKNER, D'AMSTERDAM.

#### NOTES.

« Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble au hennissement du cheval; ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment sur cette singularité des témoignages des auteurs anciens et des voyageurs modernes; et Didore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il passe en-

(1) Nous avons supprimé cette figure comme inutile. DESM. 1826.

core, avec justice, pour un des meilleurs historiens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placeraï ici ce passage, où il est dit : « Le » Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, » dont deux entre autres méritent de fixer » notre attention, qui sont le crocodile et » l'hippopotame.... Celui-ci est long de cinq » coudées; il a les pieds fourchus comme » les bêtes à cornes, et de chaque côté trois » dents saillantes, plus grandes que les dents d'un sanglier. La masse entière du » corps ressemble beaucoup à celle de l'é-léphant. Sa peau est très-dure et très-ferme, et peut-être plus que celle d'aucun » autre animal. Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se » meut et agit comme sur la terre même, » où il vient la nuit pour paître l'herbe des » campagnes. Si cet animal était plus fécond, il causerait de grands dommages à la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assailit avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La chair en est fort dure et de difficile digestion (2). ».

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

#### OBSERVATIONS

Faites en préparant la peau de l'hippopotame qui se trouve maintenant dans le cabinet d'histoire naturelle de S. A. S. M<sup>GR</sup>. le prince d'Orange, PAR J. C. KLOCKNER, docteur en médecine à Amsterdam.

« J'ai reçu fort sèche, de La Haye, la peau de cet hippopotame, avec la tête qui s'y trouvait enveloppée. Cette peau avait été premièrement salée, puis séchée, et ensuite on avait pris la peau d'un jeune hippopotame (qui de même est placé dans le cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, et on l'avait mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avait été emballé dans de la grosse toile et expédié du cap de

(2) Diodore de Sicile, liv. 1, p. 42, édit. Wiselingii.



Bonne-Espérance pour la Hollande. La petite peau et la tête occasionaient par conséquent une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avait attiré les insectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui se trouvait la première et la plus exposée.

» Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule, était de plus de seize pouces, mesure d'Amsterdam (1). Les lèvres inférieure et supérieure étaient assez larges pour couvrir et envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures, qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme de ciseaux, et passent le long de la courbure des dents canines supérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre et par les gencives. Entre les dents de devant ou dents incisives et entre les dents cylindriques et molaires, de même qu'entre la langue et les dents incisives, il y a une peau lisse et dure, et le palais est plein de hoches ou entailures. La langue avait été coupée.... On avait de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, et la graisse qui s'y trouvait était presque toute gâtée. Cependant le tout était encore mêlé de muscles très-forts; et ce qui se trouvait de plus sur le devant dans les lèvres inférieure et supérieure, était d'une chair rouge et blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

» Immédiatement derrière les dents canines et inférieures, on voyait dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur qui, en fermant la gueule, remplissait l'ouverture qui se fait derrière les dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié en se séchant, de même que les lèvres.

» Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement petit, il y avait beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des yeux.

» Les oreilles sont placées comme sur une éminence, et de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'est beaucoup rétrécie en

séchant, mais on l'aperçoit encore distinctement à l'oreille gauche.

» On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer; savoir, que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avaient été rongés également, selon mon estimation, de la moitié ou de trois quarts de pouce; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les bords rongés se trouvaient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles était bien garni d'un poil fin et serré, mais il n'y en avait que très-peu au-dehors.

» Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture était extraordinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petitesse des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée par plusieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon sujet sont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorsque j'en avais mis de plus petits, ils paraissaient ne pas convenir à l'animal, et je fus par conséquent obligé de lui en donner de plus grands.

» Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite ouverture, ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, et puis remontent derechef. Lorsque la peau était sèche, on n'apercevait qu'à peine ces conduits ou tuyaux; je les ai un peu élargis avant de les faire sécher.

» Les dents sont si dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

» Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la description de Zerenghi, ni avec celle de M. Daubenton. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ses hippopotames, et le second trente-six dans la tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis assurer qu'on n'apercevait aucune marque que quelques dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paraît avoir été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supérieure, dont la position est per-

(1) Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de roi de France.

pendiculaire, et quatre dans la mâchoire inférieure qui sont posées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure, et trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, et deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents, comme nous l'avons dit; savoir, quatre incisives en haut, et quatre incisives en bas; deux canines en haut, et deux canines en bas; et douze mâchelières en haut, et douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, et en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée, en décembre 1775, par M. de Sartine, ministre et secrétaire d'État au département de la marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, et plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serais porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, et qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit et même trente-deux, ce qui ferait quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure et inférieure se trouvent garnies, à des distances assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le microscope, et j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se partagent ou se fendent en suite, et forment chacune plusieurs poils, qui forment des espèces de pinceaux.

« Aux côtés de la gueule, où se fait le bâillement, vers le bas, on voit des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

« De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le ventre.

« L'extrémité et les parties tranchantes inférieure et supérieure de la queue étaient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

« Je n'ai pu découvrir le sexe de cet ani-

mal. Il y avait près du fondement une découpe triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, où je pense que les parties génitales étaient placées; mais comme on n'en avait laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en déterminer le sexe.

« La peau du ventre, près des pieds de derrière, avait un pouce neuf lignes d'épaisseur, les insectes y avaient aussi fait un trou, ce qui donnait toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau était blanche, cartilagineuse et coriace, et dans cet endroit elle était bien séparée de la graisse et de la chair. Plus haut, vers le dos, on avait coupé et enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus légère et plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant un poinçon.

« Les doigts étaient garnis d'ongles; la peau entre les doigts était fort ample, et je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il était vivant, étaient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en arrière et en haut, paraît très-propre à nager, le sabot, quoique épais et durillonné, est néanmoins flexible.

« Je joins ici plusieurs mesures, en avertissant qu'elles n'ont été prises qu'après que la peau a été empaillée, et que je me suis servi de la mesure d'Amsterdam. »

pi. po.

Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le milieu du nez jusqu'à la queue du côté droit. . . . .	10	10
Longueur depuis le milieu du nez jusqu'à la queue, mesurée en ligne courbe du côté gauche. . . . .	13	7
Longueur du milieu du nez, mesurée par dessus la tête. . . . .	13	0½
<i>(Nota. La raison de la différence de ces mesures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.)</i>		
Longueur de la tête. . . . .	2	9½
Circonférence de la tête, mesurée derrière les oreilles. . . . .	6	4½
Circonférence mesurée devant les oreilles. . . . .	6	6
Circonférence entre les yeux et les oreilles. . . . .	6	2½
Circonférence sur l'élevation de l'orifice des yeux. . . . .	6	4
Circonférence entre les yeux et le nez. . . . .	5	4

*(Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du bâillement qu'on avait laissé pour faire voir les dents. La gueule est*

	pi.	po.		pi.	po.
ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.)			Longueur des pattes de devant, depuis le talon jusqu'au ventre. . .	1	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre. . . . .	2	4	Longueur des pattes de derrière, depuis le talon jusqu'au ventre. . .	1	7 $\frac{1}{2}$
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.	1	4 $\frac{1}{2}$	Longueur des doigts aux pattes de devant jusqu'au bout de l'ongle. . .	0	2
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par dessous . . . . .	2	2	Circonférence des doigts derrière les ongles. . . . .	0	8 $\frac{3}{4}$
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre. . . . .	1	3 $\frac{1}{2}$	Circonférence des doigts de côté. . .	0	7 $\frac{1}{4}$
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$	Longueur des doigts de côté extérieur. . . . .	0	3
Distance prise à l'ouverture inférieure . . . . .	0	3 $\frac{3}{8}$	Longueur des doigts de devant des pattes de derrière. . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$
Largeur des narines au milieu . . .	0	0 $\frac{2}{3}$	Longueur des doigts extérieurs des pattes de derrière . . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des narines . . . . .	0	2 $\frac{1}{3}$	Longueur des ongles des pattes de derrière et de devant. . . . .	0	2
Distance entre les oreilles et les yeux. . . . .	0	6	Circonférence des ongles à leur naissance . . . . .	0	4 $\frac{2}{3}$
Distance d'une oreille à l'autre. . .	1	2	Longueur de la queue. . . . .	1	4
Longueur des oreilles . . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$	Circonférence à la naissance, où elle est ronde. . . . .	1	3
Largeur des oreilles . . . . .	0	2	Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate. . .	0	3 $\frac{3}{5}$
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes. . . . .	0	1 $\frac{1}{4}$	Largeur à l'extrémité. . . . .	0	2 $\frac{1}{5}$
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre . . . . .	0	1 $\frac{3}{4}$	Grosseur de la queue au milieu. . .	0	1 $\frac{1}{5}$
Distance entre les orifices des yeux.	1	0	Grosseur de la queue au bout. . . .	0	0 $\frac{1}{2}$
Hauteur de l'avant-train depuis la plante des pieds jusque sur le dos	6	4	Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure. . . . .	0	7 $\frac{3}{4}$
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix . . . . .	5	1 $\frac{1}{2}$	Longueur des mêmes dents mesurées en ligne droite. . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant. . . . .	10	0	Circonférence des dents, près la racine. . . . .	0	5 $\frac{3}{4}$
Circonférence au milieu . . . . .	10	6	Circonférence au milieu. . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence devant les pattes de derrière. . . . .	10	9	Circonférence sur le tranchant. . .	0	4 $\frac{1}{4}$
Hauteur depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu. . . . .	0	7	Longueur de leur découpure inclinée . . . . .	0	3 $\frac{1}{4}$
Hauteur derrière les pattes de devant. . . . .	0	9	Largeur des dents canines à leur racine. . . . .	0	2 $\frac{1}{8}$
Hauteur devant les pattes de derrière. . . . .	0	9	Largeur au milieu . . . . .	0	2
Circonférence du cou derrière la tête . . . . .	6	3	Longueur des dents canines supérieures. . . . .	0	2 $\frac{3}{4}$
Circonférence au milieu. . . . .	7	7	Circonférence. . . . .	0	4 $\frac{3}{8}$
Circonférence dessus la poitrine. .	8	5 $\frac{1}{2}$	Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre. . . . .	0	11
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine . . . . .	3	10	Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes . . . . .	0	6 $\frac{1}{2}$
Circonférence au milieu . . . . .	3	2 $\frac{1}{2}$	Leur circonférence . . . . .	0	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence au-dessus du sabot. .	2	3 $\frac{1}{2}$	Distance de l'une à l'autre . . . . .	0	0 $\frac{2}{8}$
Circonférence des pattes de derrière, près du corps . . . . .	4	7	Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes. . . . .	0	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence au-dessus du genou.	2	8 $\frac{1}{2}$	Leur distance des grandes. . . . .	0	0 $\frac{1}{2}$
Circonférence au-dessus du sabot. .	2	3 $\frac{1}{2}$	Distance entre celles-ci et les dents		

	pi.	po.	
canines . . . . .	0	$1\frac{1}{3}$	» On m'a dit que cet hippopotame était fort avancé dans les terres du Cap, et même près de l'endroit nommé les <i>Montagnes de neige</i> , lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction française. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettenberg, gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile à la course, tant dans la boue et la fange, que sur la terre ferme; et il court si vite, que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils l'épient au soleil couchant : alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau tient ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorsque quelque objet qui peut lui servir de proie se fait voir sur l'eau, il s'élançe sur lui, et part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avait été tiré entre l'œil et l'oreille droite; et le jeune, qui est placé de même au cabinet de S. A. S., avait été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvait le voir facilement. L'hippopotame, lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, et marche ou nage jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors, par le moyen de vingt bœufs plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le dissèque. Un hippopotame qui a toute sa croissance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on sale et qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. On assure que ce lard est fort bon, et qu'il surpasse toutes les autres graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs, et quand il est exprimé, il fournit une huile douce et blanche comme de la crème : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain contre les maladies de poitrine.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Leur hauteur . . . . .	0	1	
Leur largeur . . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires . . . . .	0	$1\frac{3}{4}$	
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure . . . . .	0	$1\frac{3}{4}$	
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure . . . . .	0	1	
Leur largeur . . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Leur largeur . . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine : celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant, et qui est un peu plus longue et plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite . . . . .	0	$2\frac{3}{4}$	
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure et inférieure, avec la racine. . . . .	0	$1\frac{1}{2}$	
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchants et à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres. . . . .	0	3	

(Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.)

» Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de Zerenghi, et si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

» Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les mesures données; savoir que c'est un animal d'une grandeur et d'une pesanteur surprenante.

» Quelques soins que me je sois donnés

pour rendre cette pièce aussi légère qu'il était possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce qui pouvait aider à la soutenir, et je crois qu'elle pèse quatre mille livres, y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

» Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'histoire naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent pas dans la description précédente.

» On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance qu'il y a entre sa voix et le hennissement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à celui de l'éléphant, ou aux sons roulants et [bégayants d'une personne née sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par là, il se couche pour l'ordinaire sur des terrains marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

» Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce qui serait contradictoire s'il était aussi léger à la course. Selon quelques autres historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres et des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau plutôt que de combattre ou de fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageusement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin et le crocodile évitent l'hippopotame et n'osent pas s'engager au combat avec lui.

» La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe et la partie extérieure des cuisses et des fesses; de sorte que les balles de fusil coulent par-dessus, et que les flèches en rebondissent. Mais elle est moins dure et moins épaisse sous le ventre et aux parties intérieures des cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure et ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui casser, par adresse, les pattes, en le tirant avec de gros mousquets chargés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de l'animal. Les Nègres, qui attaquent les requins et les crocodiles avec de longs couteaux et des javalots, craignent l'hippo-

potame, qu'ils n'oseraient peut être jamais combattre s'ils ne couraient pas plus vite que lui. Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des Blancs que des Nègres.

» La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite et nourrit, et ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau au moindre bruit.

« Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, et en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités subalternes, qu'ils nomment *fétiche*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maître d'un de ces animaux.

» Je ne sais si j'ose citer ici le passage du père Labat, où il dit que cet animal, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, et s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quantité; et lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impossible dans ce rapport; mais comment le père Labat a-t-il découvert cette singularité?

» Outre les usages susmentionnés de la peau et des dents, on assure que les peintres indiens se servent du sang de cet animal pour leurs couleurs.»

#### NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DE L'HIPPOPOTAME.

Comme les feuilles précédentes (1) étaient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider, des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamaud, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame était tout ce qu'on en pouvait dire de plus exact dans le temps qu'il écrivait cet

(1) Les feuilles dont il est ici question, sont les premières du sixième volume des Suppléments de l'édition in-4<sup>o</sup>, publié en 1782. Elles renferment des additions aux articles du buffle, de l'éléphant et du chameau.

article. Il me parut alors qu'il n'y manquait qu'une planche qui représentât mieux cet animal, qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui est dans le cabinet de l'université de Leyde depuis plus d'un siècle.

» Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au cabinet de S. A. S. M<sup>sr</sup> le Prince d'Orange, me servit de modèle. Elle avait été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avaient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

» Je croyais que cela suffisait pour faire bien connaître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentaient un hippopotame mâle et une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venait de les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avais données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée et dressée avec tout le soin possible, était bien éloignée de représenter au juste son original; aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans les planches I et 2 (1).

» M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et des nouvelles observations très-curieuses; qu'il a eu fréquemment occasion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, et pour l'avancement de l'histoire naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avait fait encore; et si les hippopotames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on saura que pour sa part il en a tué neuf, et que dans une chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne fut qu'à

son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu près à 7 degrés de longitude à l'est du Cap, et à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là où il les faut voir pour les bien connaître, et jamais personne n'en a eu une plus belle occasion que M. Gordon; aussi en a-t-il profité en les observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu des articles de cet ouvrage, où il est parlé de ces animaux (2).

» Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps d'un brun-bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se termine par une légère teinte de couleur de chair; le dessous du ventre est blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées partout, lorsque leur peau se sèche; dans l'intérieur et sur les bords de leurs oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun-roussâtre; il y en a aussi de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts et fort rudes.

» Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle: M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps était de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, était long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi; car, à en juger par les dimensions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devait être long de seize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur seraient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin et sans pouvoir le mesurer.

» Le nombre des dents varie dans les hip-

(1) Buffon a reproduit ces deux figures dans le sixième volume des Suppléments de l'édition de l'Imprimerie Royale, pl. 4 et 5. Au lieu de les faire recopier, nous avons préféré en donner une nouvelle d'après la superbe dépouille d'hippopotame qui a été rapportée du Cap au Muséum d'histoire naturelle, par feu Delalande.

(2) Voyez les articles qui précèdent celui-ci.

popotames suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné; tous ont quatre dents incisives et deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avait trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avait vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas et dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes qui précèdent les véritables molaires, et qui sont peu fermes.

» La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure et cache toutes les dents: à côté des incisives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues, qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule se ferme.

» L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre est de onze lignes, et leur largeur de neuf et demie; la prunelle est d'un bleu-obscur, et le blanc de l'œil paraît peu.

» La queue varie en longueur dans ces animaux celui qui est représenté ici en avait une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son contour à son origine était d'un pied sept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, et un des côtés plat est en dessous, ainsi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, et son articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup d'œil, elle paraît couverte d'écaillés, mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue semblent être des coutures arrondies.

» Le pénis tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un pouce six lignes, et ressemble assez à celui du taureau, sa circonférence près du corps est de neuf pouces; et à un pouce de son extrémité, elle est de trois pouces neuf lignes: quand il est tout-à-fait retiré, sa pointe est recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent le fourreau; c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les mamelons.

Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même était entièrement retiré en dedans du corps, aussi-bien que le pénis, et que le ventre était tout-à-fait uni; s'il paraissait dans les autres, c'était par l'effet des mouvements qu'ils avaient éprouvés quand on les avait tirés à terre; les testicules ne sont pas renfermés dans un scrotum extérieur, ils sont en dedans du corps, et ne paraissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau: ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

» Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse; il en jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

» Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces et de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moëlle: cependant il n'y en avait point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyait remarquer du sang.

» La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une et l'autre est de dix pouces; la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions; ces pieds sont propres pour nager, car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres et se plier en dessous; les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle fort dure, séparée des doigts par une fente profonde; elle n'est pas horizontale, mais un peu en biais, comme si l'animal en marchant avait plus pressé son pied d'un côté que de l'autre; aussi les a-t-il tous un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes et les jointures pliables, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame

hors de l'eau, sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle sensible.

» Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied....

» M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac et ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte et mal broyée dans leurs excréments.

» J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paraissait très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe et jamais aucun reste de poisson; j'ai dit aussi qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir dans l'endroit cité, les raisons que j'avais pour penser ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gembous, où l'eau était salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière: à la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi-bien que Kolbe qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières et dans la mer: ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraisemblablement jamais; si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette même raison doit les engager à préférer les rivières.

» Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais sur terre il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière terrible; aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées ou quelques cicatrices sur le corps, dont on voit des marques dans les figures des plan-

ches 1 et 2 (1); en se battant ils se dressent sur leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

» Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est, mais quand une fois ils ont appris à connaître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment, comme les cochons, quelquefois même ils galopent, mais toujours pesamment: cependant un homme doit marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il coure très-vite, si la course avait été plus longue, l'hippopotame l'aurait devancé.

» M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute (2) ce que disent quelques voyageurs, des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plusieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer; ce fœtus qui était presque entièrement formé, était long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical était parsemé de petits boutons de couleur rouge; ses ongles étaient mous et élastiques; on pouvait déjà lui sentir les dents, et ses yeux avaient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau, et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

» La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne au goût et très-saine; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse que les paysans aiment fort, c'est un remède qu'on estime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ses qualités.

» Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux, et sur la proportion qu'il y a entre celle du mâle de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles

(1) Planches que nous avons supprimées.

DESM. 1826.

(2) Voyez ci-avant, page 450.



qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M<sup>gr</sup>. le prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au cabinet des curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la figure de l'animal vivant.

*Dimensions d'un hippopotame mâle.*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	4	9
Hauteur du train de devant en ligne droite.	5	0	0
Hauteur en suivant la rondeur.	5	11	0
Hauteur du train de derrière en ligne droite.	4	8	0
Hauteur en suivant la courbure.	5	7	0
Longueur de la tête.	2	8	0
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes.	1	11	0
Largeur du derrière, depuis le milieu des cuisses.	2	1	6
Distance de la partie la plus basse du ventre au terrain.	2	0	9
Circonférence du corps, mesurée derrière les épaules.	10	5	6
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	8	0
Circonférence du milieu du cou.	6	8	6
Circonférence des jambes de devant près la poitrine.	3	4	4
Circonférence près du poignet.	2	0	6
Circonférence près du talon.	1	10	6
Circonférence des jambes de derrière près du corps.	4	1	9
Circonférence au-dessus du genou.	3	3	0
Longueur de la queue.	1	3	6
sa circonférence près de l'anus.	1	7	0
Longueur du fourreau du penis,			

	pi.	po.	lig.
comme il pend lorsque le penis est retiré en dedans.	0	4	0
Longueur du penis quand il est hors de son fourreau, depuis la pointe jusqu'au corps.	2	1	6
Longueur des dents canines de la mâchoire supérieure.	0	2	6
Contour de ces dents près de leur base.	0	5	0
Longueur des dents incisives de la même mâchoire.	0	2	0
Contour de ces dents près de leur base.	0	3	6
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure.	0	8	9
Longueur des dents incisives.	0	7	6
Contour des dents canines près de leur base.	0	7	3

*Dimensions d'une femelle hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous (1).*

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.	11	0	0
Hauteur du train de devant en ligne droite.	3	10	9
Hauteur en suivant la courbure.	4	11	6
Hauteur du train de derrière en ligne droite.	3	8	9
Hauteur en suivant la courbure.	5	1	6
Longueur de la tête.	2	4	0
Distance de la plus basse partie du ventre au terrain.	1	1	0
Circonférence du corps derrière les épaules.	9	2	0
Circonférence devant les jambes de derrière.	9	6	0
Circonférence du milieu du corps.	11	5	0

(1) Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant dans un chariot tiré par des bœufs.

## DESCRIPTION DE L'HIPPOTAME.

Nous n'avons point vu d'hippopotame adulte; cette description n'a pour sujets qu'un fœtus et des têtes décharnées d'hippopotames, qui sont au Cabinet du Roi, et les os des pieds, qui nous ont été communiqués par M. Bernard de Jussieu.

Le fœtus est représenté (*fig. 1, pl. 324*), couché sur une table près des instruments d'anatomie, qui doivent servir à le disséquer (1); on aperçoit à travers une fenêtre dans le lointain un grand hippopotame, copié d'après la figure qu'en a donnée Fabius Columna (2); cet hippopotame est sur les bords du fleuve du Sénégal, désigné par un baobab (3).

Le museau est très-gros en comparaison de la tête et du corps, il est beaucoup plus gros que celui d'un fœtus de cheval ou de taureau, il a plus de rapport à un muffle de lion; le museau de l'hippopotame est terminé en avant par une face plate que la bouche par-

tage inégalement, car la lèvre inférieure ne fait qu'un tiers de cette face; la lèvre supérieure est plus saillante sur les côtés de la bouche que la lèvre inférieure, il y a déjà sur celle-ci une échancrure de chaque côté à l'endroit que les dents canines doivent occuper dans la suite; les narines sont placées sur la partie supérieure du bout du museau, elles sont ovales et disposées de façon que leurs extrémités postérieures sont plus éloignées l'une de l'autre que les antérieures; les orbites des yeux sont saillantes, principalement par leur partie supérieure; les yeux sont petits et placés sur le haut des côtés de la tête; les oreilles sont tres-petites et arrondies; le cou est presque aussi gros que la tête; le corps est court et étoffé; la queue n'a que très-peu de largeur, elle est aplatie sur les côtés de son extrémité; les jambes sont fort courtes, surtout la jambe proprement dite; car le talon est très-près de la fesse, il est au contraire fort éloigné des doigts; cependant la plante du pied ne s'étend guère plus loin que les doigts; l'hippopotame les a fort courts et même fort imparfaits, il y en a quatre à chaque pied, les deux du milieu ne sont séparés l'un de l'autre que sur la longueur de trois lignes au-delà des sabots; le doigt externe de chaque côté est reculé à sept lignes de distance du sabot du doigt interne, mais il n'est séparé de ce doigt que sur la longueur de cinq lignes au-delà de son propre sabot; les deux sabots et les deux doigts du milieu sont un peu plus grands que les sabots et les doigts externes: il n'y a presque aucune différence dans le fœtus, entre les doigts des pieds de devant et ceux des pieds de derrière, ni entre ceux du pied droit et ceux du pied gauche.

J'ai vu le pied d'un hippopotame qui avait onze à douze pouces de circonférence à l'endroit du poignet; c'était le pied gauche, le second doigt avait un peu plus de longueur que le troisième, ces deux doigts avaient quatre pouces de circonférence, et les deux autres environ trois pouces; ceux du milieu n'étaient éloignés l'un de l'autre que sur la longueur d'environ trois lignes au-delà des sabots comme dans le fœtus;

(1) Nous avons supprimé ces accessoires dans notre planche. DESM. 1826.

(2) *Aquat. et terrest. aliquot animalium*, Obs., pag. 30. Quoique cette figure soit réputée pour une des meilleures qu'il y ait de l'hippopotame, elle me paraît très-défectueuse; la copie qui en a été faite dans notre planche n'étant pas l'objet principal de cette planche, et ne pouvant être vue que dans le lointain, à cause de la présence du fœtus sur l'avant de la planche, ses défauts sont moins apparents, et n'empêchent pas qu'elle ne puisse contribuer avec le fœtus à donner quelque idée de l'hippopotame adulte.

(3) Le baobab croît sur les bords du Sénégal, c'est un des plus grands arbres qu'il y ait au monde. M. Adanson de l'Académie royale des sciences a donné dans les Mémoires de cette Académie, année 1761, la description de cet arbre et la figure qu'il en a dessinée au Sénégal; c'est cette figure qui est copiée dans notre planche. Quoiqu'elle ne soit vue que dans le lointain, on y distingue le port du baobab, dont les branches sont fort longues en comparaison de la hauteur du tronc; il y en a qui s'étendent horizontalement, et qui se recourbent jusqu'à terre, comme celles d'un pommier. Le baobab représenté par cette figure avait soixante-douze pieds de hauteur, dont le tronc ne faisait qu'une sixième partie, car il n'était haut que de douze pieds, mais il en avait soixante-douze de tour; la circonférence de la tête de l'arbre était de quatre cent trente-deux pieds.

mais les doigts externes étaient reculés jusqu'à un pouce et demi de distance des sabots des doigts internes, ils n'étaient séparés de ces doigts que sur la longueur d'un pouce; les sabots des doigts du milieu ont environ quatorze lignes de longueur dans le milieu, et autant de largeur à la base; tous les sabots étaient minces et avaient une couleur mêlée de brun et de jaunâtre; l'épiderme de ce pied et de ce poignet était tombé; la peau avait une couleur jaunâtre et était ridée en différents sens, elle avait jusqu'à deux lignes et demie d'épaisseur (1).

Celle de la peau du fœtus n'est que d'environ deux lignes dans les endroits les plus épais, elle a une couleur brune-olivâtre, elle est aussi ridée en différents sens, principalement en travers, relativement à la longueur du corps; il y a quelques poils naissants autour des narines et de la bouche sur le bout du museau, autour des oreilles et autour de l'extrémité de la queue qui est plate; ces poils sont blancs, ceux de la queue ont quatre lignes de longueur.

Ce fœtus a son cordon ombilical qui est long d'un pied, large de huit ou neuf lignes, et épais de deux ou trois lignes; il est parsemé de tubercules d'une ou deux lignes de diamètre et même plus, en partie affaîssés et racornis par l'impression de l'esprit-de-vin.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier du fœtus, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. . . . .	1	3	7
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . . . .	0	5	3
Circonférence du bout du museau. . . . .	0	7	10
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux. . . . .	0	9	8
Contour de l'ouverture de la bouche. . . . .	0	4	10
Distance entre les deux naseaux. . . . .	0	0	10
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil. . . . .	0	2	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille. . . . .	0	1	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre. . . . .	0	0	6½

(1) Ce pied a été décrit et gravé dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1724, pag. 211, pl. 15, fig. 11.

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein. . . . .	0	2	8
La même distance en ligne droite. . . . .	0	2	5
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles. . . . .	1	0	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	0	7
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure. . . . .	0	1	0
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas. . . . .	0	2	6
Longueur du cou. . . . .	0	2	2
Circonférence du cou. . . . .	1	1	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. . . . .	1	6	8
Longueur du tronçon de la queue. . . . .	0	2	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. . . . .	0	2	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	0	2	9
Largeur de l'avant-bras au coude. . . . .	0	1	8
Épaisseur au même endroit. . . . .	0	1	3
Circonférence du poignet. . . . .	0	3	3
Circonférence du métacarpe. . . . .	0	3	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	2	8
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	0	3	10
Largeur du haut de la jambe. . . . .	0	2	4
Épaisseur. . . . .	0	1	1
Largeur à l'endroit du talon. . . . .	0	1	9
Circonférence du métatarse. . . . .	0	3	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	0	4	0
Largeur du pied de devant. . . . .	0	1	11
Largeur du pied de derrière. . . . .	0	2	0
Longueur des plus grands sabots. . . . .	0	0	9
Largeur de la base. . . . .	0	0	9

Le foie était en entier dans le côté droit, et les intestins occupaient la partie postérieure de la région ombilicale, le côté gauche, les régions hypogastrique et iliaques.

Le duodenum s'étendait jusqu'au rein; les circonvolutions du jejunum et de l'ileum étaient très-courtes et très-nombreuses, elles tenaient à un mésentère aussi fort court; celles du jejunum se trouvaient dans la partie postérieure de la région ombilicale et dans le côté gauche; celles de l'ileum étaient dans l'hypogastrique et dans l'iliaque droite, ensuite le canal intestinal passait par la région hypogastrique dans l'iliaque gauche où il formait de plus grandes circonvolutions,

il repassait de gauche à droite, revenait en avant dans le côté droit et faisait un arc derrière l'estomac en se prolongeant de droite à gauche avant de se joindre au rectum.

Le canal intestinal avait treize pieds et demi de longueur, depuis le pylore jusqu'à l'anus; son diamètre n'était que deux à trois lignes sur la longueur de douze pieds et demi, le reste avait quatre à cinq lignes de diamètre, et même six près de l'anus.

La figure de l'estomac (*fig. 2, pl. 324*, où l'estomac est vu par sa face inférieure; et *fig. 3*, où il est vu par sa face supérieure) était fort extraordinaire et avait quelque rapport à celle de l'estomac du pecari; celui de l'hippopotame paraissait à l'extérieur être composé de trois parties; la principale (*ABCD*) s'étendait depuis le fond du grand cul-de-sac (*A*) jusqu'au pylore (*D*) et était fort allongée comme une portion d'intestin, elle avait huit pouces et demi de longueur, et sa circonférence était de cinq pouces; le grand cul-de-sac avait un pouce quatre lignes de profondeur et six pouces trois lignes de circonférence pris sur sa base (*EF*) à côté de l'œsophage (*E*). Outre la partie (*BCD*) qui s'étendait à droite de l'œsophage jusqu'au pylore il y avait de plus deux prolongements (*GHI* et *FK*) qui ressemblaient à deux cœcums; leur circonférence était d'environ trois pouces et demi, mais l'un (*GHI*) avait quatre pouces de longueur, et l'autre (*FK*) seulement un pouce cinq lignes; le plus long prenait son origine au côté droit de l'œsophage, s'étendait contre une portion de la principale partie de l'estomac et se repliait en arrière; le prolongement le plus court sortait de la partie postérieure (*F*) de la base du grand cul-de-sac et s'étendait à droite.

Cet estomac s'est trouvé conformé à l'intérieur d'une manière encore plus extraordinaire qu'à l'extérieur; la partie la plus remarquable dans l'intérieur de cet estomac, est une demi-cloison (*ABCDE, fig. 1, pl. 325*) transversale et large de quinze lignes, qui tient aux parois du grand cul-de-sac (aux endroits *BLM, fig. 2, pl. 324*); l'estomac (*fig. 2, pl. 324*), ayant été coupé dans la direction (*ABCND*), la cloison du grand cul-de-sac a aussi été coupée dans la direction (*AC* et *DC, fig. 1, pl. 325*); de sorte que la partie (*D*) tenait à la partie (*A*); la cavité (*F*), que la coupe de la cloison met à découvert, est la partie inférieure (*L, fig. 3, pl. 324*) du grand cul-de-sac et le fond (*A*); cette partie (*F, fig. 1, pl. 325*)

du grand cul-de-sac, qui le comprend presque en entier, communique par-dessous la cloison (*AC, fig. 1, pl. 325*), dans le petit prolongement (*FK, fig. 2 et 3, pl. 324, et I, pl. 325, fig. 1*), comme l'indique le stilet (*GI*), et dans la principale partie (*BC, fig. 2 et 3, pl. 324, et KL, fig. 1, pl. 325*), comme il est marqué par le stilet (*MN*): la cavité (*KL*) de la principale partie de l'estomac communique dans le petit prolongement (*I, fig. 1, pl. 325; FK, fig. 2 et 3, pl. 324*) par-dessus la cloison (*AC, fig. 1, pl. 325*), comme l'indique le stilet (*OP*); cette cavité (*KL, fig. 1, pl. 325*), communique aussi dans le grand prolongement (*HI, fig. 2 et 3, pl. 324*); la communication est indiquée par le stilet (*QR, fig. 1, pl. 325*); les aliments qui entrent dans l'estomac par l'œsophage (*E, fig. 2 et 3, pl. 324, et AA, fig. 2, pl. 325*), où l'estomac est représenté ouvert par une coupe qui passe dans les endroits (*KFAEGOP, fig. 2, pl. 324*), peuvent tomber dans le grand prolongement (*BCD, fig. 2, pl. 325*), par la route (*AB*), ou dans le petit prolongement (*FK, fig. 2 et 3 pl. 324, et EF, fig. 2, pl. 325*), par une autre route (*AG*), par-dessous la cloison (*C, fig. 1, pl. 325, et HI, fig. 2*); car il y a au fond de l'estomac au-dessous de son orifice supérieur une demi-cloison, qui ferme et ouvre peut-être l'une et l'autre de ces routes; celle qui conduit au petit prolongement, conduit aussi à la cavité de la principale partie de l'estomac: ainsi cette cavité a une double communication avec le petit prolongement, l'une par-dessous la demi-cloison et l'autre par-dessus, comme je l'ai déjà fait remarquer; les parois inférieures (*ST, fig. 1, pl. 325*) de la grande cavité jusqu'à l'endroit (*T*), forment des augets qui ont quelque rapport à ceux de la panse et du réservoir du dromadaire et du chameau: ils sont au nombre de neuf ou dix; ils ont environ un pouce et demi de longueur sur un demi-pouce de largeur, les plus profonds ont quatre à cinq lignes de profondeur dans le milieu; les parois internes, tant de la grande cavité que des deux prolongements de l'estomac, sont revêtues d'un velouté grenu et ridé, excepté la partie (*V*), qui est près du pylore; les parois internes de cette partie sont lisses, mais plissées de façon qu'elles forment un grand nombre de petits feuillettes, qui ont quelque ressemblance avec ceux du troisième estomac du bœuf et de la plupart des animaux ruminants, pour savoir si l'hip-

popotame n'a qu'un seul estomac, avec des étranglements, des renflements, des prolongements, comme celui du pecari (1), ou s'il a plusieurs estomacs distincts, comme ceux des ruminants, il faudrait voir ces parties dans un hippopotame plus avancé en âge que le fœtus qui a servi de sujet pour cette description; le développement et l'accroissement de ces parties y cause peut-être autant de changement que dans les estomacs du bœuf comparés à ceux d'un veau (2); autant que j'ai pu juger de l'estomac de l'hippopotame à l'inspection de celui d'un fœtus, il me paraît plus composé surtout à l'intérieur que celui du pecari.

Le centre nerveux du diaphragme avait beaucoup d'étendue, chaque poumon n'était composé que d'un lobe, qui formait sur la partie moyenne antérieure de sa face inférieure un appendice conique dont la longueur était d'environ huit lignes et le diamètre de cinq lignes à la base.

Le cœur était court et pointu, il avait quatre pouces huit lignes de circonférence à sa base, un pouce huit lignes de hauteur depuis la pointe jusqu'à l'artère pulmonaire, et un pouce trois lignes jusqu'au sac pulmonaire.

La langue était large, plate et arrondie par le bout; il y avait sur le palais vingt-un sillons transversaux, dont les bords étaient partagés dans le milieu par un sillon longitudinal; chaque partie des bords des sillons transversaux forment une convexité en avant, les sillons étaient parsemés de petites papilles.

Je n'ai vu que deux mamelons placés sur le ventre, un de chaque côté à deux lignes seulement de distance l'un de l'autre, et à deux pouces et demi de la vulve; ces mamelons étaient fort petits, ils n'avaient que trois quarts de ligne de diamètre.

L'entrée du vagin était sur le bord de de l'anus, et le gland du clitoris se trouvait au milieu d'un grand prépuce à un demi-pouce de distance de l'entrée du vagin; l'orifice de l'urètre était à un demi-pouce au-delà de cette entrée, jusqu'à cette distance le vagin était large et lisse, il y avait un étranglement dans cet endroit, et de là jusqu'au fond de la matrice, il ne se trouvait point d'orifice; les parois intérieures de cette

cavité avaient des rides droites et longitudinales fort petites, sur la longueur de neuf lignes; dans le reste de la longueur de la cavité, qui était d'un pouce, pour aller au fond de la matrice, il y avait non-seulement des rides transversales, mais encore des rides longitudinales, qui étaient plus grosses: chacune de ces rides ne faisait pas tout le tour de la cavité, mais seulement la moitié; une autre ride s'étendait sur l'autre moitié, sans être exactement vis-à-vis de la ride de l'autre côté, et ainsi de suite.

La tête de l'hippopotame a encore moins de ressemblance avec celles du cheval et du taureau lorsqu'elle est décharnée (*fig. 1, pl. 326*) que lorsqu'elle est en chair; l'extrémité des mâchoires a beaucoup de largeur, à proportion de celle de la partie postérieure de la tête; le crâne (*A*) est peu étendu, la grosseur de la tête vient des alvéoles des dents de devant, principalement des canines de la mâchoire de dessous et d'une grande apophyse (*B*) qui est à l'endroit du contour des branches (*C*) de cette mâchoire; l'apophyse coronoïde (*D*) est fort petite, et la condyloïde (*E*) très-courte; les os du nez (*F*) sont fort longs, il s'étendent jusque entre les orbites, ils ont peu de largeur dans la plus grande partie de leur longueur; leur partie postérieure est plus large et occupe une échancrure qui est à la partie antérieure de l'os frontal; il y a un enfoncement dans le milieu de cet os, mais ses voûtes orbitaires (*G*) sont très-élevées; les orbites ont beaucoup de saillie par leurs parties supérieure (*G*) et antérieure (*H*); l'apophyse orbitaire (*I*) de l'os de la pommette est si longue qu'elle s'étend presque jusqu'à celle de l'os frontal, ainsi il ne se trouve que très-peu d'interruption dans le bord de l'orbite; il y a de fortes arêtes (*KK*) sur le sommet de la tête, une longitudinale et une transversale.

La tête qui a servi de sujet pour cette description n'avait que trente-six dents, savoir, quatre au-devant de chaque mâchoire, une canine et seulement six molaires de chaque côté de chacune des mâchoires; les molaires de trois autres têtes d'hippopotames que j'ai vues n'étaient aussi qu'un nombre de six de chaque côté; cependant plusieurs auteurs (2) en ont compté huit sur

(1) Voyez pag. 306 de ce volume, pl. 297.

(2) Voyez tom. I des Mammifères, pl. 13

(2) Frédéric Zerenghi, M. Antoine de Jussieu, Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1724, page 211.

des têtes qu'ils ont observées : dans ce cas l'hippopotame a quarante-quatre dents. Les canines et les molaires ont quelque rapport à celles du sanglier et des cochons ; mais les longues dents du devant ne ressemblent à aucune des dents des autres animaux ; la partie antérieure de la mâchoire du dessus est échancrée dans le milieu et forme de chaque côté un gros tubercule, qui renferme deux dents (*LLMM*) placées l'une (*LL*) en devant, et l'autre (*MM*) en arrière et un peu en dehors à quelque distance de celle de devant ; mais il y a une distance beaucoup plus grande entre les deux incisives antérieures (*LL*) : ces quatre dents sont dirigées en bas, les quatre incisives (*NVOO*) de la mâchoire du dessous sont placées les unes à côté des autres, les deux du milieu (*NN*) sont beaucoup plus grandes que les deux autres, elles sont toutes dirigées en avant ; lorsque la bouche est fermée, les deux grandes dents incisives (*NN*) du dessous se trouvent entre les deux incisives antérieures (*LL*) du dessus. Les canines (*PPQQ*) sont placées comme dans le sanglier et le cochon : celle (*QQ*) du dessous est recourbée en haut et un peu en dehors : celle (*PP*) du dessus frotte contre la face interne de la dent canine du dessous ; les deux dents s'usent mutuellement en se frottant ; de sorte que celle du dessus reste très-courte ; les premières dents molaires (*R*) du dessus sont fort éloignées et à une distance à peu près égale des dents incisives postérieures (*MM*) et des dents canines (*PP*) ; les premières molaires (*S*) du dessous sont aussi fort éloignées des dents canines, mais elles ne sont qu'à une petite distance des incisives.

Les incisives antérieures d'une tête d'hippopotame, longue d'un pied dix pouces, étaient un peu recourbées en bas et cannelées longitudinalement, elles avaient quatre pouces neuf lignes de longueur, prise sur leur courbure convexe, et trois pouces trois lignes de circonférence, elles ne sortaient que de neuf lignes au-dehors de l'alvéole, elles avaient à leur racine une cavité conique, profonde de quatorze lignes ; les incisives antérieures d'une tête d'hippopotame, longue d'environ deux pieds, avaient sept pouces de longueur et quatre pouces trois lignes de circonférence, elles sortaient de deux pouces dix lignes au-dehors de l'alvéole ; leur cavité avait trois pouces deux lignes de profondeur.

Les incisives postérieures sont plus courbes

que les antérieures : celles de la tête longue d'un pied dix pouces, n'avaient que quatre pouces quatre lignes de longueur et trois pouces de circonférence : elles sortaient de quatorze lignes hors de l'alvéole, leur cavité était profonde d'un pouce quatre lignes ; les incisives postérieures de la tête longue d'environ deux pieds, avaient sept pouces de longueur et trois pouces neuf lignes de circonférence : elles sortaient d'environ deux pouces huit lignes au-dehors de l'alvéole ; leur cavité avait deux pouces huit lignes de profondeur : toutes les dents incisives supérieures des deux têtes, dont il vient d'être fait mention, étaient en partie revêtues d'émail par bandes qui s'étendaient d'un bout à l'autre de la dent.

Les deux incisives du milieu de la mâchoire inférieure de la tête longue d'un pied dix pouces, étaient presque droites : elles avaient neuf pouces trois lignes de longueur et quatre pouces et demi de circonférence, elles sortaient d'environ quatre pouces au-dehors de l'alvéole ; leur cavité avait deux pouces dix lignes de profondeur : ces mêmes dents prises dans une tête longue d'environ deux pieds avaient un pied deux pouces et demi de longueur, et cinq pouces dix lignes de circonférence à l'endroit le plus gros, elles sortaient d'environ huit pouces de longueur au-dehors de l'alvéole ; leur cavité avait sept pouces trois lignes de profondeur.

Les incisives extérieures de la tête longue d'un pied dix pouces, avaient dix pouces deux lignes de longueur et quatre pouces et demi de circonférence, elles ne sortaient que de neuf lignes au-dehors de l'os : leur cavité avait trois pouces de profondeur ; les mêmes dents tirées d'une tête longue d'environ deux pieds, avaient à peu près cinq pouces huit lignes de longueur et trois pouces sept lignes de circonférence ; leur cavité avait deux pouces deux lignes de profondeur.

Les dents canines de la mâchoire supérieure étaient courbées en bas et aplaties en dessus et en dessous ; il y avait un sillon longitudinal et profond sur leur face inférieure : celles de la tête longue d'un pied dix pouces, avaient sept pouces et demi de longueur, et quatre pouces et demi de tour ; la partie qui sortait au-dehors de l'alvéole n'était longue que d'un pouce et demi ; la cavité avait deux pouces et demi de profondeur ; les dents canines de la mâchoire supérieure de la tête longue d'environ deux pieds, avaient dix pouces de longueur et cinq pou-

ces deux lignes de circonférence : elles sortaient de deux ou trois pouces au-dehors de l'alvéole ; leur cavité avait quatre pouces de profondeur ; ces dents canines des deux mâchoires, dont il vient d'être fait mention, étaient revêtues d'émail, excepté sur leur côté interne.

Les canines de la mâchoire du dessous sont très-grandes et très-courbées en haut ; celles de la tête longue d'un pied dix pouces, avaient un pied cinq pouces de longueur prise sur leur courbure convexe, et cinq pouces huit lignes de circonférence : elles sortaient de sept pouces au-dehors de l'alvéole ; ces dents faisaient chacune à peu près un demi-cercle de onze pouces quatre lignes de diamètre ; elles avaient trois faces longitudinales, deux externes et une interne : celle-ci avait le plus de largeur, elles étaient toutes cannelées longitudinalement, comme les autres dents canines et les dents incisives de l'animal dont il s'agit : il y avait même des sillons assez profonds : leur cavité était profonde de cinq pouces ; la face interne et l'externe inférieure et antérieure étaient revêtues d'émail, il ne s'en trouvait point sur la face externe supérieure et postérieure ; ces dents canines prises dans une tête d'environ deux pieds de longueur, étaient longues de deux pieds deux pouces : elles avaient près de sept pouces de circonférence, elles sortaient de plus d'un pied au-dehors de l'alvéole, et leur cavité avait un demi-pied de profondeur ; on voyait sur l'émail de ces dents une sorte de réseau formé par de petites rides de l'émail saillantes et ressemblantes à des fils plus ou moins apparents.

Les dents molaires ont un caractère particulier ; c'est qu'il y a sur la base des sortes de fleurons qui sont formés par les contours de l'émail, et qui ont beaucoup de rapport à des trèfles ; ces figures sont d'autant mieux exprimées et plus régulières que la base de la dent est plus rase ; les trèfles sont placés par couples et opposés par leur base, de sorte que les sommets des deux trèfles qui se touchent par leur base sont sur les côtés de la base de la dent : il y a deux ou trois couples de figure de trèfles (1), excepté sur les premières qui sont beaucoup plus petites que les autres.

La substance des dents incisives canines

de l'hippopotame est regardée comme une sorte d'ivoire, elle est plus rare et d'une qualité supérieure, car elle a plus de dureté, et elle prend par conséquent un plus beau poli, elle n'est pas sujette à jaunir : c'est pourquoi on la préfère pour faire des dents postiches.

Lorsque les longues dents incisives du milieu de la mâchoire du dessous sont coupées transversalement, et que le plan de la coupe est poli, on voit que la substance du milieu de la dent n'est pas susceptible d'un aussi beau poli que celle qui est près de la circonférence : celle-ci n'a pas une épaisseur égale dans toute la circonférence de la dent ; sa surface intérieure forme plusieurs prolongements, qui entrent dans l'autre substance : elle reçoit un très-beau poli et ne laisse paraître aucunes fibres ; il y a au centre un cœur comme dans l'ivoire, et autour de ce cœur on aperçoit des lignes concentriques très-déliées et très-serrées les unes contre les autres : il me paraît que ces lignes représentent les différentes couches additionnelles, dont la dent est composée.

J'ai reconnu sur le plan de la coupe des dents incisives extérieures de la mâchoire du dessous, non-seulement les deux substances dont je viens de faire mention, mais il y a une écorce qui entoure la dent et qui a près d'une ligne d'épaisseur dans quelques endroits ; j'ai aussi aperçu cette écorce sur les longues dents incisives du milieu, mais elle était beaucoup plus mince.

Les dents incisives et les canines du dessous m'ont paru ressembler aux dents incisives extérieures du dessous ; mais l'écorce était de substance d'émail, elle avait plus d'épaisseur et une couleur d'un plus beau blanc dans les endroits où ces dents sont en effet recouvertes d'émail que dans ceux où il n'y en a point.

Une dent canine de la mâchoire du dessous ayant été coupée transversalement, et le plan de cette coupe étant poli, j'ai vu, au lieu de cœur, une ligne qui s'étend d'un bout à l'autre de ce plan en suivant sa plus grande longueur, et qui est courbée dans le milieu, de façon qu'elle se trouve à peu près à égale distance des deux côtés ; il y a de chaque côté de cette ligne du milieu d'autres lignes beaucoup plus minces, moins apparentes, très-serrées et semblables à celles qui sont sur les plans transversaux des autres dents canines de l'hippopotame et des incisives ; ces petites lignes occupent presque tout le plan des

(1) Voyez dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1762, un Mémoire sur des os et des dents remarquables par leur grandeur.

dents canines du dessous, il n'y a que quelques petits espaces où l'on n'en aperçoit point, mais le poli est presque également beau sur toute la surface de ce plan transversal : il est aussi très-beau sur les plans obliques et longitudinaux des ces dents canines : en quelque sens qu'on les coupe, on trouve toujours la grande ligne courbe du milieu, elle semble indiquer que les couches concentriques qui forment ces dents ne tournent pas tout autour, comme celles des dents canines du dessus et des dents incisives, et celles des défenses de l'éléphant ; il paraît que dans les dents canines de la mâchoire inférieure de l'hippopotame, chaque couche est de deux pièces, dont l'une forme la face interne de la dent et l'autre les deux faces externes ; on voit sur les plans des coupes de ces dents l'écorce qui est d'émail sur leur face interne et leur face externe inférieure, et qui sur leur face externe supérieure est moins apparente et beaucoup moins dure.

J'ai vu les os du second rang du carpe, ceux du métacarpe et des doigts des pieds de devant (*fig. 2, pl. 326*) et ceux du métatarse et des doigts des pieds de derrière (*fig. 3*) d'un hippopotame plus avancé en âge que celui qui avait le pied gauche de devant, dont il a été fait mention au commencement de cette description. Il se trouvait quatre os (*ABCD, fig. 2*) dans le second rang du carpe, quatre (*EFGH*) dans le métacarpe, et quatre dans le métatarse (*AB, fig. 3*) ; le quatrième os (*D, fig. 2*) du carpe était le plus grand et se trouvait placé au-dessus des deux derniers os (*GH*) du métacarpe ; le troisième os (*C*) du carpe était au-dessus du second os (*F*) du métacarpe, et le second os (*B*) du carpe au-dessus du premier os (*E*) du métacarpe ; le premier os (*A*) du carpe était au côté interne du second (*B*) et serait au-dessus du pouce, si l'hippopotame avait cinq doigts ; le troisième et le quatrième os du carpe sont plus saillants en arrière que les os du métacarpe, qui ont des tubérosités sur la face postérieure de leur extrémité supérieure ; il y a de pareilles tubérosités sur les os du métatarse, et même elles formaient sur les deux du milieu de longues apophyses, qui sont articulées l'une avec l'autre ; les os du métacarpe, du métatarse et des phalanges ont à proportion plus de largeur que d'épaisseur ; comme on peut le voir par les dimensions rapportées dans la table suivante.

Les os du métatarse (*AB, fig. 3*) étaient plus courts que ceux du métacarpe.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput. . . . .	2	0	10
La plus grande largeur de la tête. . . . .	1	3	7
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure, jusqu'aux bords postérieurs de l'apophyse condyloïde. . . . .	1	8	1
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines. . . . .	1	1	2
Largeur à l'endroit du contour des branches. . . . .	0	7	10
Largeur des branches au-dessous de la grande échancrure. . . . .	0	5	0
Distance mesurée de dehors en dehors entre les contours des branches. . . . .	1	6	9
Distance entre les apophyses condyloïdes. . . . .	0	6	7
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives antérieures. . . . .	0	7	5
Largeur à l'endroit des dents incisives postérieures. . . . .	0	8	0
Largeur à l'endroit des dents canines. . . . .	1	0	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines. . . . .	1	0	11
Longueur de cette ouverture. . . . .	0	3	11
Largeur. . . . .	0	4	0
Longueur des os propres du nez. . . . .	1	2	11
Largeur à l'endroit le plus large. . . . .	0	2	10
Largeur des orbites. . . . .	0	2	5
Hauteur. . . . .	0	3	0
Longueur des plus grosses dents mâchelières au-dehors de l'os. . . . .	0	1	6
Largeur. . . . .	0	2	8
Épaisseur. . . . .	0	1	4
Longueur du second os du métacarpe, qui est le plus long. . . . .	0	5	7
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	11½
Épaisseur. . . . .	0	1	9
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6
Épaisseur. . . . .	0	0	11
Longueur du quatrième os du métacarpe, qui est le plus court. . . . .	0	3	11
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	4½
Épaisseur. . . . .	0	1	7



	pl.	po.	lig.		pl.	po.	lig.
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	6	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	1	2
Épaisseur. . . . .	0	0	11	Largeur. . . . .	0	1	5
Longueur du second os du métatarse qui est le plus long. . . . .	0	4	9½	Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	1	1
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	10	Largeur de l'extrémité postérieure. . . . .	0	1	3
Épaisseur. . . . .	0	2	2	Épaisseur. . . . .	0	0	9½
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	5	Longueur de la première phalange du quatrième doigt. . . . .	0	2	0
Épaisseur. . . . .	0	0	9½	Largeur de la partie supérieure. . . . .	0	1	6
Longueur du quatrième os du métatarse, qui est le plus court. . . . .	0	3	6	Épaisseur. . . . .	0	1	3
Largeur de l'extrémité supérieure. . . . .	0	0	9½	Longueur de la seconde phalange. . . . .	0	0	11½
Épaisseur. . . . .	0	1	1	Largeur. . . . .	0	1	2½
Largeur dans le milieu. . . . .	0	1	0½	Épaisseur. . . . .	0	1	0
Épaisseur. . . . .	0	0	10½	Longueur de la troisième phalange. . . . .	0	0	10
Longueur de la première phalange du second doigt. . . . .	0	2	3	Largeur. . . . .	0	0	11
Largeur à l'extrémité supérieure. . . . .	0	1	7	Épaisseur. . . . .	0	0	7½
Épaisseur. . . . .	0	1	4				

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DE L'HIPPOTAME.

1091. *Un fœtus d'hippopotame.*

La description de ce fœtus a fait partie de celle de l'hippopotame; il est représenté dans la *planche* 324.

1092. *Un estomac d'hippopotame.*

Cet estomac vient du fœtus rapporté sous le numéro précédent, il a été décrit avec ce fœtus; les *planches* 324 et 325 représentent cet estomac vu en dehors et en dedans, il est au Cabinet, dans l'esprit-de-vin.

1093. *Un os de la cuisse de l'hippopotame.*

Cet os a été aussi tiré du fœtus rapporté sous le numéro 1091; il a les extrémités fort grosses, principalement l'extrémité inférieure; la partie moyenne est cylindrique et n'a que peu de diamètre.

pl. po. lig.

Longueur de ce fémur. . . . .	0	2	0
Diamètre de la tête. . . . .	0	0	7½
Diamètre du milieu de l'os. . . . .	0	0	4
Largeur de de l'extrémité inférieure. . . . .	0	1	1
Épaisseur. . . . .	0	1	2½

1094. *Une tête décharnée d'hippopotame.*

La description et les dimensions de cette tête font partie de la description de l'hippopotame; la dent incisive antérieure du côté gauche de la mâchoire du dessus a été sciée transversalement, et polie sur l'un des plans de cette coupe; on y voit que la partie de l'écorce, qui est en émail, a plus d'épaisseur et une couleur blanche plus vive que le reste de l'écorce. On a enlevé une portion de la mâchoire inférieure pour mettre à découvert

les racines de l'une des plus grosses dents molaires.

1095. *Autre tête décharnée d'hippopotame.*

Cette tête est plus petite que la précédente, aussi vient-elle d'un hippopotame plus jeune, elle n'a qu'un pied et demi de longueur, depuis l'extrémité antérieure de la mâchoire du dessus jusqu'à l'arête transversale de l'occiput; les arrière-dents molaires ne sont pas encore sorties de leurs alvéoles.

1096. *Autre tête décharnée d'hippopotame.*

La grandeur de cette tête est à peu près semblable à celle de la tête rapportée sous le numéro 1094, car elle a deux pieds de longueur : les deux dents incisives du côté gauche de la mâchoire supérieure ont été sciées longitudinalement d'un bout à l'autre, et polies sur l'un des plans de cette coupe pour faire voir le grain et le poli de leur substance. La dent canine du côté droit de la même mâchoire a été cassée dans l'alvéole, ce qui en reste n'a qu'environ quatre pouces de longueur; l'endroit de la fracture est revêtu par un calus à peu près de même couleur et de même dureté que la dent : il paraît que la matière de ce calus est sortie des parties internes de la dent; car les externes sont encore à découvert dans plusieurs endroits de la fracture; les dents incisives du côté gauche de la mâchoire inférieure ont été sciées transversalement et polies sur l'un de leurs plans. Il manque plusieurs des dents de cette tête et des deux précédentes.

1097. *Une dent canine du côté gauche de la mâchoire supérieure d'un hippopotame.*

1098. *Une des longues dents incisives de la mâchoire inférieure d'un hippopotame.*

1099. *Une portion de l'une des longues dents incisives de la mâchoire inférieure d'un hippopotame.*

1100. *Une dent canine du côté droit de la mâchoire inférieure d'un hippopotame.*

Cette dent et celles qui sont rapportées sous les trois numéros précédents, sont sciées en différents sens, et les plans de leurs coupes sont polis pour faire voir la structure interne de ces dents (1).

1101. *Le germe d'une arrière-dent d'hippopotame.*

Ce germe vient de la tête rapportée sous le numéro 1095; il y a une cavité à l'endroit du corps de la dent; la base est surmontée de deux pyramides cannelées longitudinalement, et terminées chacune par deux pointes; on a scié transversalement l'une de ces pyramides pour faire voir les deux figures de trèfles qui sont sur le plan de cette coupe.

1102. *Une portion de la mâchoire d'un hippopotame.*

Cette portion de mâchoire vient du côté droit de celle d'un jeune hippopotame; les deux dernières dents molaires y tiennent, l'os a été altéré par son séjour dans la terre.

1103. *Une dent molaire d'hippopotame.*

Cette dent a un pouce et demi de longueur prise de devant en arrière à l'endroit du collet sur quinze lignes de largeur, il paraît que c'est la quatrième de la mâchoire du dessus; elle n'a sur sa base que deux paires de figures de trèfles et un seul sillon.

1104. *Une dent molaire fossile d'hippopotame.*

Les racines manquent presque en entier à cette dent, au reste elle ressemble à celle du numéro précédent par la grandeur et par la figure.

1105. *Autre dent molaire fossile d'hippopotame.*

Cette dent est à peu près de la même grandeur que les deux précédentes, la pointe de ses racines a été cassée.

1106. *Autre dent molaire fossile d'hippopotame (2).*

La longueur de cette dent est de quatre pouces deux lignes, la largeur de trois pouces une ligne, et la hauteur de cinq pouces trois lignes depuis la base jusqu'au bout des racines; leur extrémité n'est pas dans son entier, elles sont recourbées, de façon que la dent en sortant de son alvéole a enlevé une assez grande portion de la mâchoire qui y reste enclavée; il y a sur la base de cette

(1) Voyez la description de l'hippopotame, page 465.

(2) Ces diverses dents appartiennent au grand animal fossile que M. Cuvier a nommé mastodonte géant. DESM. 1826.

dent trois paires de figures de trèfles et deux sillons.

1107. *Autre dent molaire fossile d'hippopotame.*

Cette dent est à peu près de la même grandeur que la précédente, et lui ressemble à tous égards.

1108. *Autre dent molaire fossile d'hippopotame.*

Cette dent ne diffère des deux précédentes, qu'en ce qu'elle est encore plus grande, elle a quatre pouces cinq lignes de longueur, trois pouces cinq lignes de largeur, et cinq pouces quatre lignes de hauteur, quoique les racines aient été cassées à la pointe; elle pèse trois livres une once; on dit qu'elle a été apportée du Canada, par M. de Longueuil, avec les deux dents des numéros précédents (1), la défense de l'éléphant n° 998 de ce volume, et le fémur d'éléphant, n° 1035.

1109. *Une dent pétrifiée, qui a beaucoup de rapport avec celle de l'hippopotame (2).*

Cette dent ressemble à celles de l'hippopotame par ses racines, par son émail, par les figures de trèfles qui sont sur la base, etc.; mais elle en diffère par ses proportions: elle a moins de largeur à proportion de sa longueur prise de devant en arrière; cette différence me paraît trop forte pour ne venir que de celle des sexes; mais aussi, il se trouve dans le reste tant de ressemblance, que si l'on n'attribue pas cette dent à une femelle de l'hippopotame que nous connaissons, il y a lieu de croire que c'est la dent d'un hippopotame de race différente, ou d'un animal d'espèce peu éloignée de celle de l'hippopotame: la longueur de cette dent est de quatre pouces deux lignes, et la largeur de deux pouces quatre lignes; ses racines ne sont pas entières: il y a sur la base trois paires de figures de trèfles, et par con-

séquent deux sillons: elle a été trouvée près de la ville de Simore dans le bas Languedoc.

1110. *Autre dent pétrifiée qui a beaucoup de rapport à celles de l'hippopotame.*

Cette dent ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle a été cassée à l'une de ses extrémités, que les racines y manquent en entier, et que sa partie osseuse est convertie en une substance terreuse fort tendre.

1111. *Dent pétrifiée qui a quelque rapport à celles de l'hippopotame.*

L'émail de cette dent est très-ressemblant à celui des vraies dents d'hippopotame; mais sa base est divisée en quatre parties par trois sillons transversaux, et les intervalles qui se trouvent entre les sillons sont occupés par deux éminences coniques et semblables à celles que l'on voit sur les arrière-dents de l'hippopotame qui n'ont pas encore été usées par la mastication: ces éminences coniques sont disposées par paires, et lorsqu'elles ont été usées, leur coupe représente sur les dents de l'hippopotame des figures de trèfles qui sont opposées par leurs bases. Quoique la dent rapportée sous le présent numéro, soit cassée à l'un des bouts, elle est à peu près de même longueur et de même largeur que les dents mentionnées sous les deux numéros précédents; car elle a quatre pouces huit lignes de longueur prise de devant en arrière, sur deux pouces un quart de largeur à l'endroit le plus large: les racines de cette dent ont été détruites, et le corps de la dent est fendu par le milieu.

1112. *Fragment d'une dent pétrifiée semblable à la précédente (3).*

On voit sur ce fragment une partie de la base de la dent, avec des éminences coniques revêtues d'émail, disposées par paires et semblables à celles de la dent rapportée sous le numéro précédent. Ce morceau a été trouvé dans les mines de turquoises, qui sont près de Simore dans le bas Languedoc. M. de Réaumur en a fait mention, et en a donné la figure dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1715, fig. 1 et 2, pl. 7.

(1) Voyez dans ce volume, pages 409 et 415, et les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1762, Mémoire sur des os et des dents remarquables par leur grandeur.

(2) M. Cuvier a démontré que cette dent appartenait à une seconde espèce d'animal du genre qu'il a formé sous le nom de mastodonte, celle qu'il a appelée mastodonte à dents étroites. DESM. 1826.

(3) C'est une dent de Mastodonte à dents étroites de M. Cuvier. DESM. 1826.

1113. *Fragment d'une très-grande dent fossile qui a rapport aux précédentes* (1).

Ce fragment a été cassé longitudinalement, l'une de ses extrémités faisait partie de la base de la dent : on y voit deux paires d'éminences coniques et revêtues d'émail, semblable à celui des dents de l'hippopotame ; l'autre

extrémité est une racine qui a six pouces de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière.

M. Collinson, de la Société royale de Londres, a envoyé à M. de Buffon le dessin d'une dent, qui paraît avoir beaucoup de rapport aux trois précédentes, et qui a six pouces de longueur prise de devant en arrière à l'endroit du collet, trois pouces et demi de largeur, et six pouces de hauteur, quoique l'extrémité des racines ait été cassée.

(1) Il est encore ici question d'une dent de mastodonte géant.  
DESM. 1826.

FIN DU TROISIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

# TABLE RAISONNÉE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

L'hyène, par Buffon. . . . .	Page 1	pérés et froids, 18. — Manière de recueillir l'humeur du parfum de la civette, <i>ibid.</i> — Manière de nourrir les civettes domestiques, <i>ibid.</i> — Naturel et tempérament des civettes, 19. — Habitudes naturelles des civettes, <i>ibid.</i> — Quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées, et qu'elles y rendent leur liqueur parfumée comme dans leur climat, elles ne peuvent cependant y multiplier, <i>ibid.</i> — Usage de ce parfum, <i>ibid.</i>	
Ressemblance et différence du chacal et de l'hyène, page 1. — L'hyène fouille les sépultures et en tire les cadavres pour les dévorer, <i>ibid.</i> — Ses ressemblances et ses différences avec le glouton, la civette, le babouin, <i>ibid.</i> — Les noms <i>hyæna</i> et <i>glanus</i> , employés par Aristote, ne désignent pas deux animaux différents, 2. — L'hyène est un animal solitaire, qui ne va pas en troupe comme le chacal, 3. — Elle a les oreilles longues et nues, et quatre doigts à tous les pieds, <i>ibid.</i> — Caractères particuliers qui la distinguent de tous les autres animaux, 4. — L'hyène a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps, <i>ibid.</i> — Habitudes naturelles de l'hyène, <i>ibid.</i> — C'est un animal de proie; sa force et sa férocité, <i>ibid.</i> — Fables et histoires absurdes au sujet de l'hyène, 5.	Addition à l'article de la civette. . . . .	19	
Addition à l'article de l'hyène. . . . .	5	Description du zibet femelle, par Daubenton. . . . .	20
Note sur une hyène qu'on faisait voir à la foire Saint-Germain en 1773. — Sur l'hyène de Nubie, d'après M. Bruce.		Description de ses parties extérieures, 20. — Leurs dimensions, <i>ibid.</i> — Description de ses viscères, 21. — Leurs dimensions, 23. — Description de ses os, <i>ibid.</i> — Leurs dimensions, <i>ibid.</i>	
Description de l'hyène mâle, par Daubenton. . . . .	5	Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du zibet. 26	
Description des parties extérieures, 5. — Leurs dimensions, 6. — Description des viscères, <i>ibid.</i> — Leurs dimensions, 9. — Description des os, 10. — Leurs dimensions, 11.		Description de la civette femelle, par Daubenton. . . . .	27
Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'hyène. 13		Description de ses parties extérieures, 27. — Leurs dimensions, <i>ibid.</i> — Description des viscères, 28. — Leurs dimensions, 29. — Description de ses os, <i>ibid.</i> Leurs dimensions, 30.	
La civette et le zibet, par Buffon. . . . .	14	Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la civette. . . . .	30
Ressemblances et différences de la civette et du zibet, 15. — L'espèce de la civette est plus sujette aux variétés que celles des autres animaux sauvages; parce qu'on élève en plusieurs endroits les civettes comme des animaux domestiques, <i>ibid.</i> — Ses caractères particuliers et ses différences d'avec la genette, <i>ibid.</i> — Le parfum des civettes est très-fort, celui du zibet est surtout d'une violence extrême, <i>ibid.</i> — Siège du parfum de la civette, <i>ibid.</i> — Substance et consistance de la matière du parfum dans les civettes, <i>ibid.</i> — Différence du parfum de la civette et de celui du musc, <i>ibid.</i> — Le mâle de la civette n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures toutes semblables à celles de la femelle, et il est difficile de distinguer dans cette espèce, par la seule inspection, le mâle de la femelle, 16. — Les civettes sont des animaux de l'ancien continent, et qui n'existaient point dans le nouveau; discussion critique à ce sujet, <i>ibid.</i> — Quoiqu'originaires des climats les plus chauds, elles peuvent cependant vivre dans les climats tem-			
MAMMIFÈRES. Tome III.		La genette, par Buffon. . . . .	31
		Courte description de la genette, 31. — Elle a sous la queue et dans le même endroit que les civettes, une ouverture dans laquelle se filtre une espèce de parfum infiniment plus faible et moins durable que celui des civettes, <i>ibid.</i> — La genette ressemble beaucoup à la fouine par la forme du corps, aussi-bien que par le naturel et par les habitudes, <i>ibid.</i> — Elle s'apprivoise aisément, <i>ibid.</i> — On a appelé les genettes <i>chats de Constantinople</i> , <i>chats d'Espagne</i> , <i>chats-genette</i> ; présomption sur l'origine du nom <i>genette</i> , <i>ibid.</i> — L'espèce n'en est pas nombreuse. . . Elle ne se trouve qu'en Espagne et en Turquie, <i>ibid.</i> — La peau de la genette fait une fourrure légère et très-jolie, <i>ibid.</i>	
		Addition à l'article de la genette. . . . .	31
		Sur la genette que l'on trouve en France.	
		Nouvelle addition à l'article de la genette. . . . .	32
		Description d'une genette du cap de Bonne-Espérance d'après M. Sonnerat.	

Description de la genette femelle, par Daubenton. . . . .	32	fon. . . . .	48
Description de ses parties extérieures, 32. — Leurs dimensions, 33. — Description de ses viscères, 34. — Leurs dimensions, 35 — Description de ses os, 36. — Leurs dimensions, 37.			
Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la genette. . . . .	38	La saricovienne, ou grande loutre marine, se trouve non-seulement sur les côtes de l'Amérique, mais aussi sur les côtes du Kamtschatka et des autres parties du nord-est de l'ancien continent, 48. — Faits historiques au sujet des saricoviennes de Kamtschatka; leur naturel; elles évitent les phoques, et n'aiment que la société de leur espèce; elles se tiennent en très-grandes troupes, <i>ibid.</i> — Leurs habitudes naturelles, <i>ibid.</i> — Elles ont l'odorat très-bon, mais la vue faible et courte; leur manière de courir; elles nagent avec une très-grande célérité, <i>ibid.</i> — Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois et rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; les petits en naissant ont déjà toutes leurs dents, 49. — Les saricoviennes vivent de coquillages et de poissons mous, <i>ibid.</i> — Elles n'ont pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert; la chair des jeunes est assez bonne à manger, <i>ibid.</i> — Chasse de ces animaux, <i>ibid.</i> — Les peaux des saricoviennes font de très-belles fourrures, et sont d'un grand prix, 50. — Variétés dans la couleur de leurs fourrures, dont les plus belles sont celles qui sont de couleur noire, <i>ibid.</i> — Il y a sous les longs poils un feutre bien fourni, <i>ibid.</i> — La femelle est plus petite que le mâle, et sa fourrure est plus noire, <i>ibid.</i> — Manière dont se fait la mue dans ces animaux, <i>ibid.</i> — Description détaillée d'une saricovienne de Kamtschatka, <i>ibid.</i> — Nouvelles informations sur les saricoviennes de la Guyane, 52.	
Le bizaam, par Buffon. . . . .	39	Le surikate, par Buffon. . . . .	53
Description de cet animal, d'après M. Vosmaër.			
Addition à l'article de la genette, paradoxure pougounié. . . . .	40	Cet animal provient de Surinam et des autres provinces de l'Amérique méridionale, 53. — Ses habitudes, <i>ibid.</i> — Sa taille, <i>ibid.</i> — Il a quatre doigts à tous les pieds, <i>ibid.</i> — Goût que manifestait un surikate élevé en domesticité pour quelques substances, <i>ibid.</i> — Mœurs et détails généraux, <i>ibid.</i>	
Description de cet animal de l'Inde, qu'on montrait en 1772 à la foire Saint-Germain, et qui a été figuré sous la dénomination inexacte de genette de France.			
La fossane, par Buffon. . . . .	41	Addition à l'article du surikate. . . . .	53
Joli animal qui se trouve à Madagascar, et qu'on a aussi appelé <i>genette de Madagascar</i> , 41. — La fossane est cependant constamment plus petite que la genette, et il paraît qu'elle n'a pas de poche odoriférante. . . Naturel de la fossane; ses habitudes, sa nourriture, etc., <i>ibid.</i>			
Description de la fossane, par Daubenton. . . . .	42	L'espèce en domesticité, mentionnée précédemment, mordait les étrangers et jamais ceux qui le nourrissaient, 53. — Détails à ce sujet, <i>ibid.</i> — M. Vosmaër a relevé l'erreur qui donne l'Amérique pour patrie au surikate; il ne se trouve qu'en Afrique, 54. — Buffon adopte cette opinion, et reconnaît qu'il fut trompé par un marchand hollandais la véritable patrie de cet animal, <i>ibid.</i>	
Le putois rayé de l'Inde, par Buffon. . . . .	43	Description du surikate, par Daubenton. . . . .	54
Description détaillée de cet animal de la côte de Coromandel, qui paraît appartenir plutôt au genre des putois, qu'à celui des chats.			
La saricovienne d'Amérique, par Buffon. . . . .	44	Formes générales, 54. Couleur du pelage, <i>ibid.</i> — Dimensions, <i>ibid.</i> — Détails anatomiques, 55. — Dimensions des organes splanchniques, <i>ibid.</i> — Disposition du système osseux, 56. — Dimensions des diverses parties du squelette, 57.	
Animal du pays de la Plata, qui est grand comme un chat, et d'une nature amphibie comme la loutre; il a de même des membranes entre les doigts des pieds.			
Addition à l'article de la saricovienne d'Amérique. . . . .	44	La mangouste, par Buffon. . . . .	59
D'après des notes de MM. de la Borde et Aublet.			
Une loutre de Canada, par Buffon. . . . .	45	Cet animal est propre à l'Égypte, et y sert à prendre les rats et les souris, 59. — Son instinct carnassier, <i>ibid.</i> — Il mange les œufs des poules et même des crocodiles, <i>ibid.</i> — On a indiqué plusieurs	
Cette loutre est beaucoup plus grande que la loutre d'Europe; mais au reste elle est absolument semblable. . . Les loutres et les castors sont communément plus grands, et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique qu'en Europe, 45. — Recherches sur le <i>latax</i> d'Aristote, <i>ibid.</i>			
Description d'une loutre de Canada, par Daubenton. . . . .	47		
Description des parties extérieures seulement			
Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle d'une loutre de Canada. . . . .	47		
La saricovienne ou loutre marine, par Buf-			

espèces de mangoustes, 60. — Variations des diverses nomenclatures relatives à cet animal, 61. — Lieux qu'il fréquente, *ibid.* — Ses habitudes, *ibid.* — Description, et patrie, *ibid.*

Addition à l'article de la mangouste. . . . . 62  
Description de la mangouste, par Daubenton. . . . . 62

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la mangouste. . . . . 63

Le vansire, par Buffon. . . . . 64

Ceux qui ont décrit cet animal l'ont pris pour un furet, 64. — En quoi il en diffère, *ibid.* — La belette de Java de Seba pourrait bien être le vansire, *ibid.*

Addition à l'article du vansire. . . . . 64

Cet animal habite Madagascar et l'intérieur de l'Afrique, *ibid.* — Description du *Nems* par M. de Sève, *ibid.* — Est sans doute le vansire, *ibid.*

Nouvelle addition à l'article du vansire. 65

Renseignements de M. Forster sur un vansire élevé à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance et qui provenait de Madagascar, *ibid.* — Description, *ibid.*

Description du vansire, par Daubenton. . . . . 65

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du vansire. . . . . 66

La petite fouine de Madagascar, par Buffon. . . . . 67

On en connaît plusieurs variétés, 67. — Dimensions; ses rapports avec les fouines, *ibid.* — Description, *ibid.*

Le grison, par Buffon. . . . . 67

Cet animal est voisin de la belette et de l'hermine, *ibid.* — M. Allamand en a donné le premier une figure et une description, *ibid.* — Il habite Surinam et on l'y nomme belette grise, *ibid.* — Description; dimensions, 68.

La fouine de la Guyane, par Buffon. . . . . 69

Addition à l'article de la fouine, 69. — Description de cette espèce d'après M. Aubry, *ibid.*

Le tayra ou le galera, par Buffon. . . . . 70

Décrit par Brown, cet animal habite principalement la Jamaïque, 70. — Il paraît être le même que la belette noire du Brésil, *ibid.*

La grande martre de la Guyane, par Buffon. . . . . 71

Ses rapports avec la martre de France, 71. — Description, *ibid.* — Dimensions, *ibid.*

La zibeline, par Buffon. . . . . 71

Gmelin le premier a décrit et figuré la zibeline d'après des espèces vivantes, 71. — Description

qu'il en donne, *ibid.* — Les couleurs du pelage changent suivant les saisons, 72. — Lien qu'elle habite de préférence, *ibid.* — Sa fourrure est très-belle en hiver, époque pendant laquelle elle est, dit-on, engourdie, *ibid.* — La patrie de la zibeline est principalement la Sibérie; on en trouve peu en Laponie et dans la grande Russie, *ibid.* — Manière dont se fait la chasse de cet animal, *ibid.* — Il est peut-être jugé par Aristote sous le nom de *satherius*: motifs qui autorisent cette opinion, 73.

Addition à l'article de la zibeline. . . . . 73

Extraits des voyageurs russes modernes relativement à la zibeline, 73. — Ses habitudes; ses mœurs, *ibid.* — Elle vit de fruits, de petits animaux ou d'oiseaux, suivant les saisons, *ibid.* — Époque des amours; gestation; elle fait de trois à cinq petits, *ibid.* — Moyens qu'emploient les chasseurs pour la tuer, *ibid.* — Pièges et filets, *ibid.*

Le pekan et le vison, par Buffon. . . . . 74

Le nom de *pekan* est depuis long-temps usité dans le commerce des pelleteries du Canada, 74. — On a souvent donné ce nom à divers autres animaux, *ibid.* — Il en est de même du *vison*, dont l'étymologie est inconnue, *ibid.* — Le pekan ressemble à la martre, *ibid.*, — et le vison à la fouine, *ibid.* — On ne peut se dispenser de les considérer comme de simples variétés de ces animaux, *ibid.* — De quelques-unes des différences que présente le pelage, *ibid.*

Description du pekan, par Daubenton. 74

Description du vison, par Daubenton. 75

Addition à l'article de l'hermine. . . . . *ib.*

Rectification du fait que l'hermine ne pouvait être apprivoisée, 75. — Exemples du contraire, *ibid.* — Détails sur les soins que les belettes réclament pour leur éducation, 76. — Observations de Pontoppidan sur cet animal, 77.

Les mouffettes, par Buffon. . . . . 77

On donne ce nom à trois ou quatre espèces d'animaux qui exhalent une mauvaise odeur, lorsqu'on les inquiète, 77. — Noms divers que cette propriété leur a fait appliquer, 78. — Hernandez en indique clairement trois espèces, *ibid.* — Leur synonymie, *ibid.* — Noms de la mouffette à Cayenne, *ibid.* — Détails sur ses habitudes et sur ses mœurs, fournis par M. Aubry, 79. — Doutes sur l'identité de la figure de Seba avec celles d'Hernandez, *ibid.* — Les quatre mouffettes décrites sont les *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, *ibid.* — Leur patrie, 80. — Description du pelage de chacune d'elles, *ibid.* — Détails extraits des divers auteurs qui ont décrit ces animaux, 81.

Description du coase, par Daubenton. 82

Description du chinche, par Daubenton. *ib.*

Description du zorille, par Daubenton. 83

La mouffette du Chili, par Buffon. . . . . *ib.*

Espèce envoyée du Chili par Dombey, 83. — Description, *ibid.*

- Le glouton, par Buffon. . . . . 84  
 Formes du glouton, et noms divers qu'il a reçus dans les divers pays qu'il habite, 84. — Plusieurs auteurs ont décrit le glouton, et Olaus Magnus est le premier qui l'ait mentionné, *ibid.* — Il habite les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, *ibid.* — Ses habitudes, 85. — Sa voracité lui a valu le nom de *vautour des quadrupèdes*, *ibid.* — Son intelligence est très-bornée, ou plutôt son indifférence ou son imbécillité est extrême, 86. — Ses mœurs, *ibid.* — Son courage, *ibid.* — Sa chair est très-mauvaise à manger, 87. — Beauté de sa fourrure, *ibid.*
- Addition à l'article du glouton. . . . . 87  
 Description d'un glouton envoyé du nord de la Russie, 87. — Ses habitudes, ses craintes pour certains objets, *ibid.* — Il n'est pas rare dans les contrées qu'il habite, *ibid.*
- Nouvelle addition à l'article du glouton. . . . . 88  
 Du glouton du Kamtschatka, 88. — Description qu'en donne Kracheninnikow, *ibid.*
- Le chacal et l'adive, par Buffon. . . . . 89  
 On n'est pas certain que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes, 89. — Le chacal est plus féroce et plus grand que l'adive, 90. — Variétés qu'ils présentent, *ibid.* — Différences qui peuvent servir à établir des distinctions, *ibid.* — Le chacal est encore nommé *loup doré*, *ibid.* — Lieux et climats qu'il habite, *ibid.* — Raisons qui portent à distinguer ces animaux comme deux espèces, 91. — Dénominations qu'ils reçurent des anciens, et qu'on trouve dans Aristote, Pline et même Homère, *ibid.* — Description des auteurs grecs et latins, *ibid.* — Le chacal est le *thos*, et l'adive, le *panther*, 92. — Rapports de ces deux espèces avec le chien et le loup, *ibid.* — Leurs mœurs et leurs habitudes, *ibid.* — Ils vivent de cadavres et de charognes, *ibid.* — Ce sont les corbeaux des quadrupèdes, 93.
- Description du chacal, par Daubenton. 93  
 Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du chacal. . . . . 95
- Du petit chacal ou chacal adive, par Buffon. . . . . *ibid.*  
 Espèce dont la peau a été apportée des Indes par Sonnerat, 95. — Description, *ibid.*
- L'isatis, par Buffon. . . . . 96  
 Rapports de l'isatis avec le renard et le chien, 96. — Dimensions, *ibid.* — Détails anatomiques, *ibid.* — Voix, 97. — Lieux qu'il habite, *ibid.* — Ses mœurs, ses habitudes, *ibid.* — Génération et durée de la gestation, *ibid.* — Couleurs du pelage, *ibid.* — Parfois il a une croix brune sur le dos, et alors il a été nommé *renard croisé*, *ibid.* — Sa nourriture, *ibid.* — Ou le trouve dans le nord de l'Europe et dans le nord de l'Amérique, *ibid.*
- De l'isatis. . . . . 98  
 Du *cozzac* des Russes, 98. — C'est l'isatis *ibid.*
- Le chien de Sibérie, par Buffon. . . . . 98  
 L'anonyme, par Buffon. . . . . 99  
 Description de cet animal d'après M. Bruce, qui l'a découvert, 99. — Sa patrie est la Libye, *ibid.*
- Description du caracal. . . . . 99  
 Détails anatomiques et dimensions, 100.
- Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du caracal. . . . . 102  
 Le squelette d'un caracal, 102. — L'os hyoïde, 103. — L'os de la verge, *ibid.*
- Le sarigue ou l'opossum, par Buffon. . . 103  
 Animal d'Amérique remarquable par une vaste cavité placée sous le ventre, où la femelle loge et nourrit ses petits, 104. — Il a une espèce de pouce au premier doigt de derrière, *ibid.* — Noms divers que le sarigue a reçus, 105. — Les pays qu'il habite sont les Indes occidentales, *ibid.* — Discussion au sujet du *cous-cous* ou *philandre*, décrit par Seba, sous le nom d'*oriental*, *ibid.* — Erreurs de ce naturaliste, *ibid.* — Les trois figures de Seba, (*pl.* 36, 37 et 38, ne représentent qu'un seul animal qui est le sarigue, 106. — Autres erreurs de Seba relativement au *pelandor* ou *lapin d'Aroé*, *ibid.* — Opinion qu'on doit se faire des travaux de Marcgrave, de Pison et de Valentin, 107. — Brisson a formé des *philandres* plusieurs espèces d'après les planches de Seba, *ibid.* — Nomenclature de ces animaux par Linnæus, 108. — Discussion à ce sujet, *ibid.* — Le même animal se trouve donc indiqué par plusieurs auteurs, sous dix noms au moins, *ibid.* — Recherches historiques et discussions des faits émis par les anciens auteurs, 109. — Description anatomique du sarigue d'après Tyson, 110. — Considérations sommaires sur la poche marsupiale, *ibid.* — Sur les organes de la génération, 111. — Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde, *ibid.* — Il produit quatre ou cinq petits suivant quelques auteurs, six ou sept suivant d'autres, *ibid.* — Les petits peuvent entrer et sortir de la poche, lors même qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches, *ibid.* — La durée de la gestation est inconnue, *ibid.* — Habitudes des petits, *ibid.* — Manière dont ils sont placés dans la poche, et leur grande adhérence aux tétines, 112. — Cette organisation leur facilite un refuge assuré lorsqu'ils sont inquiétés, ou pour le sommeil, *ibid.* — A l'inspection des pieds du sarigue, on doit juger qu'il marche mal, *ibid.* — Ses habitudes pour vivre; ses ruses pour saisir les oiseaux, *ibid.* — Sa queue *prenante* lui est fort utile pour cela, *ibid.* — Quoique *carناسier*, cet animal se nourrit de tout, 113. — L'ensemble de ses formes extérieures déplaît, *ibid.* — Sa chair n'est pas bonne à manger, *ibid.*
- Description du sarigue, par Daubenton. . . . . 113  
 Description générale, 113. — Nombre de doigts



à chaque pied, et formes de cet organe, 114. — Pelage, *ibid.* — Dimensions, 115. — Description de la poche marsupiale, *ibid.* — Proportions de toutes les parties, *ibid.* — Viscères, 116. — Larynx, 117. — Appareil de la génération, *ibid.* — Intestins, leurs dimensions, 119. — Crâne, 120. — Dents, nombre et leur forme, *ibid.* — Colonne vertébrale, *ibid.* — Os des membres, 121. — Carpe, métacarpe et phalanges, *ibid.* — Dimensions des os qui les composent, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du sarigue. . . . . 123

1. Jeune sarigue, 123. — 2. Femelles avec quatre petits dans la poche marsupiale, *ibid.* — 3. Organes de la génération, *ibid.* — Langue, os hyoïde et squelette, *ibid.*

La marmose, par Buffon. . . . . 124

Cette espèce est voisine du sarigue, 124. — Comparaison tirée de leurs organes, *ibid.* — La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs, *ibid.* — Elle mange de tout, mais surtout du poisson et des écrevisses, qu'elle pêche, dit-on, avec la queue, *ibid.*

Addition à l'article de la marmose. . . 125

Nouveaux détails fournis par M. de Saint-Laurent, de l'île de la Grenade, sur le passage immédiat du fœtus de la matrice aux mamelles, 125.

Description de la marmose, par Daubenton. . . . . 126

Formes générales de l'animal, 126. — Dimensions des diverses parties du corps, 127. — Organes de la génération, 128. — Les nouveau-nés adhèrent avec force aux mamelons de leur mère, *ibid.* — Description anatomique des viscères, 129. — De l'appareil sexuel mâle, *ibid.* — De celui de la femelle, *ibid.* — Du squelette, *ibid.* — Dimensions des parties osseuses, 130.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de la marmose. . . . . 130

1. Une marmose mâle, 130. — 2. Une femelle avec neuf petits, *ibid.* — 3. Un squelette, *ibid.* — 4. Un os hyoïde, *ibid.*

Le cayopollin, par Buffon. . . . . 131

Mentionné pour la première fois par Fernandez, 131. — Est un animal d'Amérique, que Seba a dit être d'Afrique sans autorité, *ibid.* — Il se rapproche beaucoup du sarigue, *ibid.*

Description du cayopollin, par Daubenton. . . . . 132

Description des parties extérieures, 132. — Leurs dimensions, *ibid.* — Des viscères, 133. — Du larynx, *ibid.* — Des organes génitaux, 134. — Dimensions des intestins, *ibid.* — Nombre et forme des dents, *ibid.* — Dimensions des membres, 135.

Description de la partie du cabinet qui a

rapport à l'histoire naturelle du cayopollin. . . . . 136

Le philandre de Surinam, par Buffon. . . . . 137

Analogie de cet animal avec le sarigue, la marmose, le cayopollin et le phalanger, 137. — Description, *ibid.*

Addition aux articles du sarigue, de la marmose et du cayopollin. . . . . 137

Détails donnés par M. de la Borde sur les sarigues de Cayenne, 137. — Notes de M. de Vosmaër sur le *coescoes* des Indes orientales ou le philandre de Seba, 138. — Rectification à ce sujet, *ibid.* — Discussion sur l'analogie du *cusos* ou *coescoes* des Moluques avec le philandre des Indes, *ibid.*

Le crabier, par Buffon. . . . . 139

Cet animal a aussi été nommé chien crabier par rapport à sa manière de vivre, 139. — Description, 140. — Il est très-commun à Cayenne, *ibid.* — Ses mœurs et ses habitudes, *ibid.* — On prétend qu'il y en a deux espèces à la Guyane, *ibid.*

Du sarigue, par Buffon. . . . . 140

Cette espèce se trouve dans le pays des Illinois, 140. — Différences qu'il présente, *ibid.* — Dimensions, 141.

Le sarigue à longs poils, par Buffon. . . 141

Description et couleur du pelage de cette espèce, 141. — Elle habite la Virginie, *ibid.*

Le touan, par Buffon. . . . . 142

Cet animal est ainsi nommé à Cayenne sa patrie, 142. — Description, *ibid.* — Il se tient sur les troncs d'arbres, *ibid.* — La femelle produit deux petits, suivant M. de la Borde, *ibid.*

La petite loutre de la Guyane, par Buffon. . . . . 142

Cet animal a été nommé *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, 142. — Description, *ibid.*

Le phalanger, par Buffon. . . . . 143

Deux individus, mâle et femelle, furent envoyés en France sous le nom de *rats de Surinam*, 143. — Impropriété du nom de rat, *ibid.* — Nous les nommons phalangers, et pourquoi, *ibid.* — Ils varient dans leurs dimensions et leur pelage, *ibid.*

Additions et corrections à l'article du phalanger. . . . . 143

Les phalangers ne viennent point d'Amérique, mais bien des Indes méridionales, et même des terres australes, 143. — M. Bancks observa à la Nouvelle-Hollande un animal qui a les plus grands rapports avec le phalanger, *ibid.*

Description du phalanger, par Daubenton. . . . . 144

Taille et organisation de cet animal, 144. — Description des parties extérieures du corps, *ibid.* — Formes remarquables des doigts, *ibid.* — La queue

est nue à son extrémité, *ibid.* — Couleurs du pelage, *ibid.* — Dimensions, 145. — Description anatomique des parties, *ibid.* — Proportions des diverses pièces du squelette, 147. — Différences que présentait une autre espèce de phalanger, 148. — Son poil était plus laineux, *ibid.* — Sa robe était recouverte de taches noires, *ibid.* — Dimensions, *ibid.* — Détails anatomiques, 149.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du phalanger . . . . . 150

Le polatouche, par Buffon. . . . . 150

Noms divers par lesquels cet animal a été désigné, 151. — La plupart sont entièrement impropres, *ibid.* — La première bonne description du polatouche est due à M. Klein, *ibid.* — Il habite le nord de l'ancien et du nouveau continent, *ibid.* — Ses mœurs et ses habitudes, *ibid.* — Il saute de branche en branche à l'aide de la peau étendue qui est entre ses membres, *ibid.* — Mécanisme et organisation de cette portion accessoire du polatouche, 152. — On retrouve cette disposition chez un animal figuré par Seba, *ibid.* — Indication des auteurs dans lesquels on trouve le polatouche mentionné, *ibid.* — Il est plus petit que l'écureuil, *ibid.* — Il ne pèse guère plus de deux onces, *ibid.* — Mœurs et nourriture, *ibid.* — Il s'approprie aisément, *ibid.* — La femelle produit trois ou quatre petits, *ibid.*

Description du polatouche, par Daubenton. . . . . 152

Rapports généraux du polatouche avec le rat, 152. — Sa taille; ses formes; ses caractères extérieures, *ibid.* — Description, 153. — Dimensions, *ibid.* — Détails anatomiques, 154. — Viscères, 155. — Appareil de la voix, *ibid.* — Organes de la génération, *ibid.* — Proportions des intestins, *ibid.* — Squelette et dimensions des diverses pièces osseuses, 157.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du polatouche. . . . . 158

1. Un polatouche; 2. la peau; 3. le squelette; 4. l'os hyoïde; 5. l'os du gland; 6. une peau, 158.

Le taguan ou grand écureuil volant, par Buffon. . . . . 159

La description de cet animal a été faite sur une peau venant des Indes orientales, 159. — On le trouve non-seulement à Malé, mais aux îles Philippines où on le nomme taguan, *ibid.* — Caractères qui le séparent du polatouche, *ibid.* — Description comparative, 160. — Cet animal est décrit dans l'Histoire générale des Voyages, t. 10, p. 410, *ibid.* — M. Vosmaër l'a également mentionné, *ibid.* — Valentin a parlé du taguan sous le nom de *civetite volante*, et il indique Gilolo pour sa patrie, *ibid.* — Ses habitudes d'après cet auteur, *ibid.* — On le nomme encore *singe volant*, *ibid.* — Dimensions de l'individu décrit par M. Vosmaër, 161. — Description complète, *ibid.*

Addition à l'article du taguan. . . . . 162

Description d'un individu apporté de la côte de Malabar, 162. — Il offre quelques légères différences d'avec le précédent, *ibid.*

Le petit gris, par Buffon. . . . . 162

Ses rapports avec l'écureuil, 163. — Il habite les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent, *ibid.* — Il constitue une espèce bien distincte, *ibid.* — Caractères qui l'éloignent de l'écureuil commun, *ibid.* — Description, *ibid.* — Ce que dit Regnard sur l'identité du petit-gris et de notre écureuil n'est point admissible, *ibid.* — Opinion de Linnæus à ce sujet, *ibid.* — Sur quoi est fondée la distinction de ces deux espèces, 164. — Habitudes et description, *ibid.*

Description du petit-gris, par Daubenton. . . . . 165

Description générale et rapports, 165. — Caractères extérieurs, *ibid.* — Dimensions des membres et du corps, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du petit-gris. . . . . 166

Le palmiste, par Buffon. . . . . 167

Le palmiste a la taille d'un rat, 168. — Les noms divers qu'il a reçus, *ibid.* — Sa forme, *ibid.* — Couleurs de son pelage, *ibid.* — On a confondu sous ce nom plusieurs espèces, *ibid.* — Caractères distinctifs de chacune d'elles, *ibid.* — Distinctions qui existent entre le palmiste et le barbaresque, 169.

Addition à l'article du palmiste. . . . . 169

Le palmiste se trouve aussi au Sénégal, 169. — Ses habitudes; il se tient plus souvent à terre que sur les palmiers, *ibid.*

Description du palmiste, par Daubenton. . . . . 169

Caractères extérieures du palmiste, 169. — Couleurs du pelage, *ibid.* — Indication d'une variété d'espèce, 170. — Dimensions du corps et des membres, *ibid.* — Détails anatomiques et description des viscères, 171.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du barbaresque et de l'écureuil suisse. . . . . 171

1. Un barbaresque empaillé, 171. — 2. Un écureuil suisse empaillé, *ibid.* — 3. La peau d'un écureuil suisse, 172.

Le coquallin, par Buffon. . . . . 172

Cet animal est d'Amérique, 172. — On le nomme aussi *écureuil orange*, *ibid.* — Il est beaucoup plus grand que l'écureuil, *ibid.* — Couleurs de son pelage, *ibid.* — Ses habitudes et sa manière de vivre, *ibid.*

Description du coquallin, par Daubenton. . . . . 173

Description de la partie du Cabinet qui a

rapport à l'histoire naturelle du coqualin. . . . . 174

L'aye-aye, par Buffon. . . . . 174

Cet animal habite Madagascar.—M. Sonnerat, qui l'a fait connaître, le nomme ainsi d'après un mot d'exclamation qui est propre aux habitants de Madagascar, 174.—Description, 175.—Ses habitudes, *ibid.*—Il est très-paresseux, *ibid.*—Il a des rapports avec les écureuils, *ibid.*—Dimensions, *ibid.*—Couleurs du pelage, *ibid.*—Disposition des doigts, *ibid.*—Nature des poils, *ibid.*—Ses rapports avec le tarsier, *ibid.*

Le cabiai, par Buffon. . . . . 176

C'est un animal d'Amérique, qui n'a aucun rapport avec les cochons, 176.—Sa forme extérieure, *ibid.*—Il habite souvent dans l'eau, *ibid.*—Ses habitudes, *ibid.*—Il court très-mal, *ibid.*—Sa chair est grasse, *ibid.*—Le temps de sa gestation est inconnu, *ibid.*—Il habite la Guyane, le Brésil, et toutes les terres basses de l'Amérique méridionale, *ibid.*

Addition à l'article du cabiai. . . . . 177

Renseignements fournis par M. de la Borde, 177.—Détails sur ses mœurs; la manière de le prendre; rectification et nouvelles observations faites sur un cabiai en domesticité à Paris, *ibid.*

Description du cabiai, par Daubenton. 177

Ses rapports avec le cochon, 177.—Il a été nommé *cochon d'eau*, *ibid.*—Formes extérieures, *ibid.*—Pelage, 178.—Dimensions des diverses parties, *ibid.*—Description anatomique des viscères, 179.—De la langue, *ibid.*—Du cerveau, *ibid.*—La femelle a douze mamelles, *ibid.*—Description de l'appareil de la génération, 180.—Dimensions des divers viscères, *ibid.*—Ses rapports avec d'autres animaux, 181.—Système dentaire, *ibid.*—Du système osseux, 182.—Dimensions des os en particulier, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cabiai. . . . . 183

Le paca, par Buffon. . . . . 184

Habite le Nouveau-Monde, 184.—Sa forme extérieure et ses rapports, *ibid.*—Il fouille la terre, vit sur le bord des rivières, *ibid.*—On estime sa chair et même sa peau à l'égal de celle du cochon de lait, *ibid.*—Il est très-difficile à prendre vivant, *ibid.*—Son pelage donne une belle fourrure, 185.—Les oiseaux de proie en détruisent beaucoup, *ibid.*

Addition à l'article du paca. . . . . 185

Le paca a été conservé en vie à Paris, 185.—Ses mœurs et ses habitudes, *ibid.*—On essaya de faire produire ce paca avec un lapin, *ibid.*—Ce qui en résulte, *ibid.*—Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique, *ibid.*—Il a les muscles forts et la peau très-sensible, *ibid.*—Ses mœurs, 186.—Il aime se tenir debout, *ibid.*—Il a une démarche lourde, *ibid.*—Sa taille, *ibid.*—Ses dimensions, *ibid.*—Son pelage est court, clair-semé et rude, *ibid.*

—Proportions des diverses parties, *ibid.*—Nombre et disposition des dents, 187.—Forme des pieds, *ibid.*—On en indique de deux ou trois espèces à Cayenne, et on dit qu'elles ne se mêlent pas ensemble, *ibid.*

Description du paca, par Daubenton. 188

Caractères extérieurs, 188.—Pelage, *ibid.*—Dimensions, *ibid.*—Description des viscères, 189.—Dimensions des os et de leurs diverses parties, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du paca. 190

1. Un fœtus du paca; 2. un jeune; 3. la peau d'un paca; 4. le squelette d'un paca.

Le hamster, par Buffon. . . . . 191

Les dégâts que ce rat occasionne l'ont rendu fameux, 191.—Détails historiques sur cet animal, *ibid.*—Observations nombreuses fournies sur les hamsters par M. de Waitz, et citées textuellement, 192.—Leurs établissements, *ibid.*—Forme de leurs trous et des conduits qui y aboutissent, 193.—Habitudes de la femelle, *ibid.*—Ils font des caveaux voûtés pour y placer leurs provisions, *ibid.*—Substances dont ils font leur nourriture et dont ils emplissent leurs greniers de réserve, *ibid.*—Époque à laquelle ils ramassent les grains, *ibid.*—Moyen employé pour prendre ces animaux, *ibid.*—Habitudes des jeunes, *ibid.*—Les fouines en dévorent un grand nombre, *ibid.*—Ces animaux s'entre-détruisent, *ibid.*—Il n'est pas certain qu'ils s'engourdissent pendant l'hiver, 194.—Observations directes qui contredisent ce fait, *ibid.*—C'est bien à tort qu'on donne au hamster le nom de marmotte de Strasbourg, *ibid.*

Addition à l'article du hamster ou rat de blé. . . . . 194

Des détails intéressants sur cet animal ont été donnés par M. Sulzer, 194.—On en a tué à Gotha, dans une année, 11,574, *ibid.*—Le hamster des Allemands habite les pays tempérés, *ibid.*—Ses habitudes pendant l'hiver, *ibid.*—Il s'engourdit, *ibid.*—Il détruit les souris, *ibid.*—La femelle porte quatre semaines et fait quatre petits, *ibid.*

Addition de l'éditeur hollandais à l'article du hamster. . . . . 194

Ses habitudes, 195.—Préférence que cet animal montre pour certains climats et certain terrain, *ibid.*—Profondeur du terrier qu'il creuse, *ibid.*—Époque de l'accouplement, *ibid.*—Portée des femelles et nombre des petits, *ibid.*—La mère a peu de tendresse pour eux, *ibid.*—Genre de nourriture du hamster, 196.—Ses habitudes de maraude, *ibid.*—Il remplit ses alajoues de provisions, *ibid.*—Dans cet état on le prend à la main sans qu'il puisse mordre, *ibid.*—Habitudes des vieux, *ibid.*—Ils se retirent dans leurs souterrains aux approches de l'hiver, *ibid.*—Position que le hamster prend quand il est engourdi, *ibid.*—Causes auxquelles on l'attribue, *ibid.*—Son réveil est remarquable, 197.—Manière dont il s'exécute, *ibid.*—Le hamster ne semble vi-

vre que pour manger et se battre, *ibid.* — Il ne cède jamais que lorsqu'on l'assomme, *ibid.* — Sa manière de combattre, *ibid.* — Les hamsters s'attaquent toujours entre eux, *ibid.* — Le vainqueur mange le vaincu, *ibid.*

**Description du hamster, par Daubenton.** . . . . . 198

Sa taille, ses formes, 198. — Proportions, *ibid.* — Couleurs du pelage, *ibid.* — Dimensions des diverses parties du corps, *ibid.* — Son poids, *ibid.* — Détails anatomiques, et description des viscères, 199; — des intestins, *ibid.*; — de l'estomac, *ibid.*; — du foie, *ibid.*; — de la rate, *ibid.*; — du poumon, *ibid.*; des pueches placées de chaque côté de la bouche, *ibid.*; — de la langue, *ibid.*; — du cerveau, *ibid.*; — des organes de la génération, *ibid.* — Dimensions et proportions des viscères, 200.

**Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du hamster.** . . . . . 201

1. Un squelette; 2. l'os hyoïde, 201.

**Le leming, par Buffon.** . . . . . 202

Description qu'en donne Wormius, 202. — Lieux qu'il habite, *ibid.* — Dégât qu'il occasionne, 203. — Cet animal aboie comme un petit chien, *ibid.* — Il se creuse des trous sous terre, *ibid.* — Croyance du peuple relativement au leming, *ibid.* — Ces animaux sont si nombreux que lorsqu'ils meurent l'air en est infecté, d'où il résulte beaucoup de maladies, *ibid.*

**Le lérot à queue dorée, par Buffon.** . . . . . 203

Sa ressemblance avec le muscardin, 203. — Incertitude à l'égard des lieux qu'il habite, *ibid.* — Description empruntée à M. Klockner, *ibid.* — M. Klockner l'appelle *lérot à queue dorée*, 204. — Cet animal se fait remarquer par la singularité et la beauté de ses couleurs, *ibid.* — Description de son pelage, *ibid.* — Dimensions des diverses parties du corps, *ibid.* — Disposition des poils, *ibid.* — L'individu décrit est une femelle, 205. — Il paraît être fait pour grimper sur les arbres, *ibid.* — Dimensions et proportions de cet animal, *ibid.*

**Les gerboises, par Buffon.** . . . . . 205

Animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, 205. — On connaît dans ce genre quatre espèces bien distinctes, *ibid.* — 1<sup>o</sup> Le tarsier, *ibid.* — 2<sup>o</sup> Le gerbo, *ibid.* — 3<sup>o</sup> L'alagtaga, 206. — Note sur l'alagtaga, nommé *lièvre volant*, par Strahlenberg, *ibid.* — 4<sup>o</sup> Le daman-Israël ou agneau d'Israël, désigné par Linnéus sous le nom de *Mus longipes*, *ibid.* — Description du gerbo, ses rapports avec le lapin, *ibid.* — Longueur démesurée de sa queue, 207. — Couleur de son pelage, *ibid.* — Note qui indique les dimensions de cet animal, *ibid.* — Description de l'alagtaga, *ibid.* — Le poil de cet animal est doux et assez long, *ibid.* — Sa couleur, *ibid.* — Dimensions de cet animal, données par Gmelin, *ibid.* — Le gerbo et l'alagtaga se ressemblent autant qu'il est possible, *ibid.* — Le gerbo a la

queue assez longue; le climat qu'il habite est différent de celui sous lequel se trouve l'alagtaga, *ibid.* — Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Volga et jusqu'en Sibérie, *ibid.* — Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, *ibid.* — Leur marche, *ibid.* — Leur nourriture, *ibid.* — Ils se creusent des terriers, *ibid.* — Ils y passent l'hiver, *ibid.* — Note sur la conformation de leurs parties intérieures, 208. — On rapporte la description de Shaw relativement au daman ou agneau d'Israël, *ibid.* — Cet animal est commun en Syrie et en Phénicie, *ibid.* — Sa ressemblance avec le lapin ordinaire, *ibid.* — Sa retraite ordinaire est dans les trous et les fentes de rochers, *ibid.*

**La gerboise ou gerbo, et la gerboise du Cap, par Buffon.** . . . . . 208

De la gerboise qu'on trouve dans le désert de Barca, 209. — La gerboise existe dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, *ibid.* — Description de la gerboise qu'on nomme *lièvre sauteur*, *ibid.* — M. Forster a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur, *ibid.* — Couleur du pelage, *ibid.* — On pense que cette espèce est la même que celle que donne M. Allamand dans l'édition de Hollande, *ibid.* — Présomption que le tarsier est du genre des gerboises, *ibid.* — Douces émis sur quelques dessins de cet animal, 210.

**Addition de M. le professeur Allamand à l'article de la gerboise ou gerbo.** . . . . . 210

M. Buffon distingue quatre espèces de gerboises, 210. — Il n'en a vu qu'une qui est celle du tarsier, la seule dont il ait donné la figure, *ibid.* — Quelques considérations sur la gerboise que M. Klockner a reçue de Tunis, *ibid.* — Dimensions de la gerboise qui est dans le cabinet de Leyde, 211. — Ces dimensions sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, *ibid.* — MM. Banks et Solander ont rapporté de leur voyage autour du monde deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres, 212.

**Seconde addition à l'article des gerboises, par M. Allamand.** . . . . . 212

*Nota.* Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises, 212. — L'animal rapporté de la Nouvelle-Hollande par M. Banks, dont il est ici question, est une espèce de kanguroo, *ibid.* — Description qu'en donne Parkinson, *ibid.* — Cet animal n'est ni le gerbo ni le daman, *ibid.* — Il a quelque rapport avec l'alagtaga, *ibid.* — Description du lièvre sautant ou *aerdmannetje*, 213. — Son cri est une espèce de grognement, *ibid.* — Usage de ses pieds de devant, *ibid.* — Sa nourriture ordinaire, *ibid.* — Son attitude quand il dort, *ibid.* — Dimensions du grand gerbo, 214. — Déduction tirée des descriptions de M. Allamand, *ibid.* — Il en résulte quatre espèces bien distinctes : 1<sup>o</sup> la gerboise ou gerbo d'Edwards; 2<sup>o</sup> le tarsier; 3<sup>o</sup> le lièvre sauteur du Cap; 4<sup>o</sup> la très-grande gerboise de la Nouvelle-

Hollande, appelée *kangouros*, 215. — Description de la gerboise figurée dans le premier Voyage de Cook, *ibid.*

Le porc-épic. — Le porc-épic commun, par Buffon . . . . . 216

Note, 216. — Quoique cet animal soit ainsi nommé, il n'a de ressemblance avec le cochon que par le grognement, *ibid.* — Parallèle de ces deux animaux, *ibid.* — Erreur relative aux piquants du porc-épic, *ibid.* — Notes diverses, 217. — Note de M. le docteur Shaw relative aux moyens de défense du porc-épic, *ibid.* — Climats qui conviennent à cet animal, *ibid.* — Son genre de vie en domesticité, 218. — L'organisation de ses piquants fait que cet animal établit la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux, *ibid.*

Description du porc-épic, par Daubenton. . . . . 218

Rapport qu'il y a entre le porc-épic et le hérisson, 218. — Forme de la tête; sa ressemblance avec le lièvre, *ibid.* — Ses dents incisives sont semblables à celles des rats, des écureuils, des castors, etc., *ibid.* — Dispositions des piquants, *ibid.* — Dimensions de l'animal dont on donne la description, 219. — Son organisation intérieure, 220. — Os qui entrent dans la composition du squelette, *ibid.* — Dimension des os, 221.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du porc-épic. . . . . 222

Piquants du porc-épic, 222. — Une égagropile, *ibid.*

Le coendou, par Buffon. . . . . 223

Ses divers noms, 223. — Erreurs relatives à cet animal, *ibid.* — Les Mexicains lui donnent le nom de *hoitlacuatzin*, 224. — Maregrave, celui de *cuandu*, *ibid.* — Il en existe deux variétés, *ibid.* — Sa différence avec le porc-épic, *ibid.*

Addition à l'article du coendou. . . . . 225

La Guyane en fournit deux espèces, 225. — Odeur qu'elles répandent, *ibid.* — Elles portent deux petits, *ibid.* — Leur chair est fort bonne, *ibid.* — Les tigres leur font la guerre, *ibid.*

Description du coendou, par Daubenton. . . . . 225

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du coendou. . . . . 226

Le coendou à longue queue, par Buffon. . . . . 226

Sa description, 226; — du coendou décrit par M. Roume, 227.

L'urson, par Buffon. . . . . 227

Sa ressemblance avec le porc-épic et le coendou, 227. — C'est sans doute le porc-épic singulier des Indes orientales décrit et figuré dans Seba, 228. —

Ses rapports avec le castor, *ibid.* — Ses habitudes, *ibid.* — On mange sa chair, *ibid.*

Description de l'urson, par Daubenton. . . . . 228

Différences qui existent entre lui et le porc-épic, 228. — Disposition des piquants, *ibid.* — Dimensions, 229.

Le tanrec et le tendrac, par Buffon. . . . . 229

Ressemblance des tanrecs avec le hérisson, 229. — Il paraît qu'il y a deux espèces de tanrecs, *ibid.* — Marche lente, *ibid.* — Ils grognent comme les pourceaux, 230. — Lieux où on les prend, *ibid.* — Ces animaux multiplient beaucoup, *ibid.* — Ils se creusent des terriers, *ibid.* — Les Indiens sont friands de leur chair, *ibid.*

Addition à l'article du tanrec. . . . . 230

L'animal rapporté des terres australes par le médecin du roi, M. de Bragniers, est un petit tanrec, 230. — Sa description, *ibid.* — C'est le tanrec rayé de Desmarest.

Addition à l'article du tendrac. . . . . 230

L'animal envoyé de l'île-de-France par M. Poivre à M. le curé Aubry est un très-petit tendrac, 230. — Il se trouve à Madagascar où on le connaît sous le nom de *rat-épic*, *ibid.* — Dimensions de ce petit animal, *ibid.* — Sa description, *ibid.*

Description du tanrec et du tendrac, par Daubenton. . . . . 231

Le tendrac ressemble au hérisson, 231 — Celui qu'on décrit est de la grosseur d'une taupe, *ibid.* — Couleur de son pelage, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du tanrec et du tendrac. . . . . 232

Le tamanoir, le tamandua et le fourmilier, par Buffon. . . . . 232

Note, 232. — Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau qui se nourrissent de fourmis, *ibid.* — Le premier nommé par les Brésiliens *tamandua guacu*, c'est-à-dire, *grand tamandua*, est connu sous le nom de *tamanoir* par les Français, 233. — Sa description, *ibid.* — Le second est appelé simplement *tamandua*, *ibid.* — Cette espèce est beaucoup plus petite que celle du tamanoir, *ibid.* — Sa description, 234. — La troisième que les naturels de la Guyane appellent *ouati-riouaou* est décrit par Buffon sous le nom de *fourmilier*, *ibid.* — Il est beaucoup plus petit que le tamandua, *ibid.* — Longueur de sa queue, *ibid.* — Hauteur des jambes, *ibid.* — Couleur des poils du corps, *ibid.* — Il se suspend aux branches d'arbres par l'extrémité de sa queue, *ibid.* — Brisson fait mention d'une quatrième espèce sous le nom de *fourmilier aux longues oreilles*, *ibid.* — Cette espèce est regardée comme douteuse, *ibid.* — Seba donne la description de cinq espèces différentes, *ibid.*

Une des cinq *Lysquiepatl* ou *mouffette* est un animal d'un genre très-éloigné, *ibid.* — Différence qui existe entre ces animaux, *ibid.* — Le tamandua marmécophage d'Amérique que décrit Seba ne peut se rapporter à aucun des trois fourmiliers de Buffon, *ibid.* — Celui qu'il donne sous le nom de *tamandua-guacu* du Brésil pourrait bien être le véritable tamanoir, 235. — Ce qu'il résulte de plus certain, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis*, 236. — Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmilier, 237. — Choses communes qu'ont ces animaux entre eux, *ibid.* — Le tamanoir a été appelé par les voyageurs *renard américain*, *ibid.* — Sa manière de se défendre, *ibid.* — Ces animaux sont naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire, au Brésil, à la Guyane, au pays des Amazones, etc., *ibid.* — Erreur de Kolbe et Desmarchais relative à l'existence de ces animaux en Afrique, *ibid.*

Addition à l'article du tamanoir. . . . . 238

La figure qui est représentée dans cet ouvrage a été faite sur un tamanoir envoyé de la Guyane, bien empaillé, à M. le docteur Mauduit, 238. — Ses dimensions, *ibid.* — Observations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, *ibid.* — Autres renseignements sur cet animal donné par MM. Aublet et Olivier, 239.

Addition à l'article du tamandua. . . . . 239

Description d'un animal empaillé du Cabinet du Roi, rapporté à tort à l'espèce du tamandua, et qui n'était autre chose qu'une peau de coati mal préparée, et dont le nouveau avait été défigurée, *ibid.* — Nouvelle description du tamandua, et détails sur ses mœurs, par M. de la Borde, 240. — Critique de M. Vosmaër sur l'article des fourmiliers, et réponse de Buffon, *ibid.*

Description du tamanoir, par Daubenton. . . . . 241

Parties extérieures, 241. — Dimensions, 242.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du tamanoir. . . . . 242

Description du fourmilier, par Daubenton. . . . . 243

Description de ses parties extérieures, *ibid.*; — des viscères, 244; — des os, 246.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du fourmilier. . . . . 249

Le pangolin et le phatagin, par Buffon. . . . . 250

Le nom de *lézards écailleux* ne convient pas à ces animaux; leur différence avec les lézards, 250. — Ils se mettent en boule comme le hérisson, mais leur

queue reste au-dehors et sert de cerce ou de lien au corps, 251. — Ce sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus offensive, en sorte qu'en contractant leur corps, et présentant leurs armes, ils bravent la fureur de tous leurs ennemis, *ibid.* — Ressemblances et différences du pangolin avec le phatagin, *ibid.* — Leurs rapports avec les fourmiliers; ils vivent de fourmis, et ont la langue très-longue; leur naturel et leurs habitudes; ils se creusent des terriers, et y font leurs petits, *ibid.* — Les écailles dont le pangolin est armé sont si dures, qu'elles résistent à la balle du mousquet, *ibid.*

Description du pangolin, par Daubenton. . . . . 252

Description de ses parties extérieures, 252. — Dimensions, 253. — Description et dimensions des os de la tête, 254.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du pangolin. . . . . 254

Description du phatagin, par Daubenton. . . . . 255

Description de ses parties extérieures, 255. — Dimensions, *ibid.* — Description des os du pied de devant, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du phatagin. . . . . 256

Le cochon de terre, par Buffon. . . . . *ibid.*

Le cochon de terre est un animal d'Afrique, différent des fourmiliers d'Amérique, et il ne leur ressemble qu'en ce qu'il est de même privé de dents, et qu'il a une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmières, *ibid.* — Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles, et même à sa forme; et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap, *ibid.* — Sa description par M. Allamand, 257. — Ses différences très-reconnaissables avec le tamanoir, le tamandua et le fourmilier, qui sont tous trois d'Amérique, tandis que le cochon de terre est d'Afrique, *ibid.* — Il introduit sa langue dans les fourmières, et avale les fourmis qui s'y attachent 258. — Ses petits rapports communs avec le cochon ordinaire, et ses grandes différences avec cet animal, *ibid.* — Description du cochon de terre, par Kolbe, *ibid.* — Ses dimensions par M. Allamand, *ibid.*

Les tatous, par Buffon. . . . . 259

Les tatous au lieu de poils sont couverts, comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacées, d'une croûte ou d'un têt, solide, 259. — Il y a plusieurs espèces de tatous; comment leur corps est recouvert par le têt, 260. — Leurs différences spécifiques, *ibid.* — L'apar ou tatou à trois bandes, n'a que trois bandes mobiles; sa description et ses caractères, 261. — Quand il se couche pour dormir, ou que

quelqu'un le touche et veut le prendre à la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un seul point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe parfaitement en rond, en sorte qu'on le prendrait plutôt pour une coquille de la mer que pour un animal terrestre, *ibid.* — Du *cheloniscus* de Fabius Columna, espèce de tatou à quatre bandes, dont l'existence est fort douteuse, 262. — L'*encoubert* ou tatou à six bandes; sa description et ses caractères spécifiques, *ibid.* — Il est ordinairement épais et gras; le mâle a le membre génital fort apparent; il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir, pour chercher sa subsistance; il boit souvent; il vit de fruit, de racines, d'insectes et d'oiseaux lorsqu'il peut en saisir, 263. — La *tatuète* ou le tatou à huit bandes; sa description et ses caractères spécifiques; son têt n'est pas dur, le plus petit plomb suffit pour le percer; sa chair est fort blanche et très-bonne à manger, *ibid.* — Le *cachicame* ou le tatou à neuf bandes, sa description et ses caractères spécifiques, 264. — Le *tatuète* pourrait appartenir à la même espèce que le *cachicame*, *ibid.* — Le *kabassou* ou le tatou à douze bandes; sa description et ses caractères spécifiques; il a la queue nue et sans têt, ce qui lui est particulier, tous les autres tatous ayant la queue couverte d'un têt comme le corps, 265. — Le *cirquinçon* ou le tatou à dix-huit bandes; sa description et ses caractères spécifiques; on l'a appelé *tatou-belette*, parce qu'il a la tête à peu près figurée comme celle de la belette, 266. — C'est de tous les tatous celui qui a le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule, à cause de ses dix-huit bandes mobiles, qui occupent non-seulement l'espace du dos, mais encore celui de la croupe jusqu'auprès de la queue, *ibid.*

Tous les tatous appartiennent au nouveau continent, et ne se trouvent pas dans l'ancien; quelques auteurs ont confondu les tatous avec le pangolin et le phatagin ou *lézard écailleux*, 267. — Les deux plus grandes espèces de tatous sont le *kabassou* et l'*encoubert*, et les petites espèces sont l'*apar*, la *tatuète*, le *cachicame* et le *cirquinçon*; dans les grandes espèces le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites, *ibid.* — Les tatous de petite espèce se tiennent dans les lieux humides et dans les plaines, et les tatous de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs, 268. — Tous les tatous peuvent contracter leur corps et se resserrer en boule, mais aucun ne peut s'y réduire aussi parfaitement que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles, *ibid.* — Le têt dont ils sont revêtus est un véritable os; structure et organisation de ce têt osseux, *ibid.* — Leur têt est revêtu en dehors d'une pellicule transparente, qui fait l'effet d'un vernis sur leur corps, *ibid.* — Leur têt est indépendant de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres tissus et organes sont com-

posés et organisés comme ceux de tous les autres quadrupèdes, *ibid.* — Les tatous en général sont des animaux fort innocents; ils vivent de fruits, de légumes et de racines, et quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans nos contrées 269. — Ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni courir, ni sauter, *ibid.* — Leurs habitudes naturelles; ils creusent la terre aussi vite que les taupes, et se cachent dans leur terrier dès qu'ils craignent quelque danger; manière de les chasser et de les prendre, *ibid.* — Ils produisent quatre petits, et plusieurs fois l'année, *ibid.* — Usage de leur têt et ses prétendues propriétés médicales, *ibid.*

#### Addition à l'article des tatous. . . . . 270

Description nouvelle d'un tatou encoubert par M. Desève, 270. — Indication donnée par M. de la Borde, de deux tatous qu'on trouve à la Guyane, l'un noir et grand, l'autre gris de fer et plus petit, *ibid.* — Buffon rapporte le premier au *kabassou*, et le second au *tatuète*, *ibid.* — Note sur le tatou à longue queue, décrit dans les Transactions philosophiques, par William Waston, 271.

#### Description des tatous, par Daubenton . . . . . 271

Comparaison du tatou avec le pangolin et le phatagin, 271. — Parties que recouvre le têt osseux, *ibid.*

#### Le cachicame ou tatou à neuf bandes. 271.

Note, 271. — Description, *ibid.* — Disposition des pièces qui composent le têt, 272. — De la pellicule qui recouvre l'enveloppe du cachicame, 273. — Dimensions de cet animal, *ibid.* — Description des organes intérieurs, 274. — Squelettologie, *ibid.* — Dimensions des diverses parties du squelette, 277.

#### Le tatuète ou tatou à huit bandes. . . 278

Les bandes de tatuètes ressemblent à celles des cachicames, 278.

#### Le kabassou ou tatou à douze bandes. 279

Différence qu'il y a entre le kabassou, le cachicame et le tatuète, 279. — Sa description, 280. — Ses dimensions, *ibid.* — Description du kabassou déposé au Cabinet de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, 281. — Dimensions de ce dernier, *ibid.* — Des kabassous décrits par Seba, 282.

#### L'encoubert ou tatou à six bandes. . . 282

Sa description, 282. — Forme des pièces qui composent les bandes de son têt, *ibid.*

#### Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle des tatous . . . . . 283

#### L'aneau et l'aï, par Buffon. . . . . 286

Ces animaux sont connus sous le nom de paresseux, 286. — On les décrit ici sous les noms qu'ils portent dans leur pays natal, *ibid.* — Parallèle établi entre ces deux quadrupèdes, 287. — De leur con-

formation, *ibid.* — Ils font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang, 288. — Genre de vie de l'unau et de l'ai, *ibid.* — Ils ne quittent l'arbre qui les nourrit que lorsqu'il n'y reste plus une feuille, 289. — Lorsqu'ils sont à terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis, *ibid.* — Ils multiplient peu, *ibid.* — Ces animaux supportent long-temps la privation de toute nourriture, *ibid.* — Ils sont du nombre des ruminants, *ibid.* — Caractères qui les distinguent de ces derniers, *ibid.* — Ils ont un cloaque comme les oiseaux, *ibid.* — Rapports de ces animaux avec la tortue, *ibid.* — Ils appartiennent aux terres méridionales du nouveau continent, 290. — Ressemblance du poil des paresseux avec du chanvre serencé, *ibid.* — Observation communiquée par M. le marquis de Montmirail, *ibid.*

#### Addition à l'article de l'unau et de l'ai. 290

Il y a à Cayenne deux espèces de ces animaux : 1<sup>o</sup> le paresseux honteux ; 2<sup>o</sup> le mouton paresseux, 290. — Ce dernier mange jour et nuit, 291. — Le paresseux honteux se nourrit des feuilles de bois canon, *ibid.* — Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, *ibid.* — Les deux espèces ne font qu'un petit, *ibid.* — Comment ils grimpent aux arbres, *ibid.* — Leur cri, *ibid.* — Les paresseux mouton et honteux de M. de la Borde ne sont autres que l'unau et l'ai, *ibid.* — Observations de M. Vosmaër, *ibid.*

#### Le kouri ou le petit unau, par Buffon. 291.

Description de cet animal, *ibid.* — M. de la Borde indique quatre espèces de paresseux, 292.

#### Description de l'unau, par Daubenton. 292

Sa ressemblance avec le blaireau, 292. — Position qu'affecte l'unau lorsqu'il est en repos, *ibid.* — Il a beaucoup plus de facilité à graver et à se suspendre en l'air qu'à marcher sur la terre, 293. — L'unau se sert de son pied de devant pour porter ses aliments à sa bouche, *ibid.* — Dimensions de l'unau qui est vivant dans la ménagerie de M. le marquis de Montmirail, *ibid.* — Description des viscères et du squelette de cet animal, 294.

#### Description de l'ai, par Daubenton. . . 296

Différence qui existe entre l'unau et l'ai, 296. — Les poils de l'ai ressemblent à de l'herbe séchée, *ibid.* — Dimensions de cet animal, 297. — On donne à une variété de l'ai le nom de *dos brûlé*, *ibid.* — Disposition des viscères de cet animal, *ibid.* ; — du squelette, 298.

#### Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'unau et de l'ai. . . . . 299

#### Le pecari ou le tajacu, par Buffon. . . 300

Le pecari ressemble, au premier coup d'œil, à notre sanglier ou plutôt au cochon de Siam, 300. — Cet animal a été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique*, *ibid.* — Caractères qui le différencient du cochon,

*ibid.* — Le pecari est le seul animal qui ait une ouverture dans le dos près de la croupe, *ibid.* — La liqueur qui sort par cette ouverture est fournie par de grosses glandes, que M. Daubenton a décrites avec soin, *ibid.* — Le pecari pourrait devenir animal domestique comme le cochon, 301. — Il se nourrit des mêmes aliments, *ibid.* — Sa chair n'est pas mauvaise à manger, *ibid.* — Ces animaux sont très-nombreux dans l'Amérique du Sud, *ibid.* — Ils vont par troupes de deux ou trois cents, *ibid.* — Ils ont le même instinct que le cochon pour se défendre et pour attaquer, *ibid.* — Ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, *ibid.* — Ils mangent aussi des serpents, des crapauds, etc., *ibid.* — Ils produisent en grand nombre, *ibid.* — On les apprivoise quand ils sont jeunes, *ibid.* — Leur agnement de colère est plus fort que celui du cochon, *ibid.* — Leur haleine est très-fétide, *ibid.* — Le cochon d'Europe, cochon de Guinée et le pecari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, *ibid.* — Les défenses du pecari sont plus courtes que celles du sanglier, *ibid.* — Cet animal craint le froid, *ibid.* — Il est propre et particulier aux terres méridionales d'Amérique, *ibid.* — Ray prétend que la liqueur du pecari est une espèce de musc, un parfum agréable, *ibid.* — Son odeur serait mieux comparée à celle du castoreum, *ibid.*

#### Addition à l'article du pecari. . . . . 302

M. de la Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pecari à Cayenne, une petite et une grande, 302. — Description qu'il en donne, *ibid.* — L'espèce décrite est la grande, *ibid.* — La plus petite est sans doute une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle, *ibid.* — Leur chair, dit M. de la Borde, est de meilleur goût que celle des cochons domestiques, *ibid.* — Il faut avoir soin d'ôter les glandes qu'ils ont sur le dos, parce que sans cela la viande aurait un mauvais goût, *ibid.* — M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon, qui se nomme *patira*, et qui se trouve aussi à la Guiane, *ibid.*

#### Autre addition à l'article du pecari. . . 303

Il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pecaris ou tajacs, 303. — La seconde qu'on nomme *patira*, est plus petite que le pecari ; disposition de son pelage dans sa jeunesse, *ibid.* — Cette espèce ne se mêle pas avec les pecaris, *ibid.*

#### Description du pecari, par Daubenton. . . . . 303.

Cet animal ressemble au cochon de Siam, *ibid.* — Le caractère le plus particulier au pecari et le plus extraordinaire est un orifice assez grand, placé au-dessus de la croupe, 304. — Les soies du pecari ont plus de rapport aux piquants du hérisson qu'aux soies du cochon et même du sanglier, *ibid.* — Leurs dimensions, *ibid.* — Leur couleur, *ibid.* — Des ergots, *ibid.* — Quoique l'animal décrit n'eût point de queue, le bord de l'anus fermait un petit tuber-



cule, *ibid.* — Dimensions des diverses parties du corps du pecari, *ibid.* — De la glande de la croupe, 305. — Description des viscères, 306. — Leurs dimensions, 309. — Description du squelette 310. — Dimensions des os qui le composent, 311.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du pecari. . . . . 313

Le babiroussa, par Buffon. . . . . 314

Il n'y a au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, 314. — Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon, *ibid.* — Ses différences avec le cochon, *ibid.* — Caractères qui distinguent le babiroussa de tous les autres animaux, *ibid.* — Position et direction de ses défenses, les babiroussas sont peut-être moins dangereux que nos sangliers, 315. — Ils vont en troupe, et ils répandent une odeur forte, *ibid.* — Ils grognent terriblement, se défendent, et blessent avec les défenses de dessous, *ibid.* — Ils s'approprient aisément, *ibid.* — Ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut, pour reposer leur tête ou pour dormir debout, *ibid.* — Ils se nourrissent d'herbes et de feuilles d'arbres, *ibid.* — Pour éviter la poursuite des chasseurs et des chiens ils courent se jeter à la mer, *ibid.* — Lieux qu'habite le babiroussa, *ibid.*

Addition à l'article du babiroussa. . . 315

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du babiroussa. . . . . 316

La tête osseuse d'un babiroussa, 316. — Nombre des dents, *ibid.*

Le sanglier du cap Vert, par Buffon. . . . . 317

Cet animal s'approche un peu du babiroussa, 317. — Caractères qui les distinguent des autres cochons, *ibid.*

Supplément à l'article du sanglier du cap Vert. . . . . *ibid.*

Ce qu'en dit M. Allamand, *ibid.* — C'est à un médecin de La Haye, probablement M. Pallas, qu'on doit la connaissance de cet animal, 318. — Vosmaër l'appelle *porc à large groin* ou *sanglier d'Afrique*, *ibid.* — Détails relatifs à un sanglier semblable, provenant de la Caffricie, *ibid.* — Ses dimensions, 319. — Forme du corps, *ibid.* — De la tête, *ibid.* — Cet animal n'a point de dents de devant ni en dessus ni en dessous, *ibid.* — Ses défenses, *ibid.* — Ce qu'on entend par *lambeaux des yeux*, 320. — De sa peau, *ibid.* — Les poils sont clair-semés, *ibid.* — Les pieds sont conformes à ceux de notre porc, *ibid.* — La queue est nue, *ibid.* — Couleur de l'animal, *ibid.* — Cette espèce pourrait bien être une variété du cochon d'Europe, *ibid.* — Note de M. Commerson, 321. — Cette notice fait croire que ce sanglier existe dans l'île de Madagascar, *ibid.*

Addition de l'éditeur hollandais (M. le pro-

fesseur Allamand). — Du sanglier d'Afrique. . . . . 321

Kolbe, dans sa description du cap de Bonne-Espérance, indique, à ce qu'il paraît, ce sanglier sous le nom de *cochon sauvage*, 322. — Cet auteur range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmilier, *ibid.* — Différence qui existe entre le sanglier africain et celui d'Europe, *ibid.* — Son hutoir a la dureté de la corne, *ibid.* — Il ne voit que devant soi, *ibid.* — Les habitants du Cap le nomment *hartlooper* ou *coureur*, *ibid.* — On ne peut douter qu'il ne fasse un genre très-distinct, 323. — Ce que dit M. Adanson d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, *ibid.*

Autre addition à l'article du sanglier du cap Vert. . . . . 323

Ce sanglier, dont M. Daubenton a décrit les mâchoires, est celui qu'on nomme le *sanglier d'Afrique*, 323. — Différence qu'il y a entre le sanglier du cap Vert et celui d'Afrique, *ibid.*

Le cochon de Guinée. . . . . 324

Cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, 324. — On présume néanmoins qu'il est de la même espèce, *ibid.* — Il est originaire de Guinée, et a été transporté au Brésil, *ibid.* — Il se trouve aussi en Asie, et particulièrement dans l'île de Java, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du cochon, et des animaux qui ont le plus de rapport avec cet animal, notamment le sanglier du cap Vert. . . . . 325

Description de la mâchoire inférieure d'un sanglier, 325. — De la tête de sanglier de Madagascar, *ibid.* — Fœtus d'un cochon monstrueux, *ibid.* — Bézard de cochon-marron, 326. — Une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert, *ibid.*

Le tapir ou l'anta, par Buffon. . . . . 327

Cet animal est le plus grand de l'Amérique, 327. — Il est de la taille d'une petite vache ou d'un zébre, 328. — Il a une trompe comme l'éléphant, *ibid.* — Son système dentaire, *ibid.* — Le tapir est un animal triste, qui ne sort que de nuit, *ibid.* — Il habite plus souvent dans les eaux que sur la terre, *ibid.* — Il a des habitudes qui lui sont communes avec l'hippopotame, *ibid.* — Ses différences, *ibid.* — Il vit de plantes et de racines, *ibid.* — Il court assez vite et nage encore mieux, *ibid.* — Il marche de compagnie, et quelquefois en troupe, *ibid.* — Les Indiens mangent sa chair, *ibid.* — On le trouve communément au Brésil, au Paraguay, à la Guyane aux Amazones, etc., *ibid.*

Addition à l'article du tapir ou maïpouri. 329

On peut regarder cet animal comme l'éléphant du Nouveau-Monde, bien qu'il ne le représente qu'imparfaitement, 329. — L'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un rudiment de celle de l'élé-

phaut, *ibid.* — Il ne produit, comme ce dernier, qu'un petit, *ibid.* — Quand on le classe, il se réfugie dans l'eau, 330. — Il est dangereux lorsqu'on le blesse, *ibid.* — Note, *ibid.* — Son cri, *ibid.* — Il court lourdement et lentement, *ibid.* — Soins que donne la mère tapir à son petit, *ibid.* — L'odorat du tapir réside dans sa trompe, *ibid.* — On mange sa chair, *ibid.* — Les pieds et le dessus du cou sont les seuls morceaux qui soient assez bons, *ibid.* — Observations de M. Bajon, 331. — La femelle entre ordinairement en chaleur au mois de novembre et de décembre, *ibid.* — Cet animal n'est point amphibie, 332. — Son genre de nourriture, *ibid.* — Manière d'en faire la chasse, 333. — Notes recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris, 334.

Addition de l'éditeur hollandais (M. le professeur Allamand à l'article du tapir, etc. . . . . 334

Un tapir a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *cheval marrin*, 335. — Quelques particularités échappées à Maregrave, *ibid.* — Les poils sont rares, *ibid.* — Dimensions des principales parties, 336. — La crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, 337. — La femelle a deux mamelles, *ibid.* — Dimensions d'une femelle, *ibid.* — Dans certaines colonies américaines on donne le nom de *Buffle* aux tapirs, *ibid.*

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du tapir. . . . . 338

De la nature. Première vue. . . . . 339

Définition de la nature, 339. — Le temps, l'espace et la matière sont ses moyens. L'univers son objet, le mouvement et la vie son but, *ibid.* — Attributs de la Toute-Puissance, *ibid.* — Ceux de la Nature, *ibid.* — Bases qui servent de fondement à l'édifice du monde, *ibid.* — Des forces primitives qui agitent les grandes masses, 340. — Ce que nous appelons *notre univers*, *ibid.* — Par quelle puissance le soleil régit les autres globes, *ibid.* — Avantages dont jouit notre planète, 341. — Attributs de l'homme, *ibid.* — La Nature cultivée n'est belle que par les soins de l'homme; il en a fait lui-même le principal ornement; il en est la production la plus noble, 342. — Mais il ne règne que par droit de conquête; il jouit plutôt qu'il ne possède, il ne conserve que par des soins renouvelés, et l'homme, qui ne peut que par le nombre, et qui n'est fort que par sa réunion, heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur, et de combattre pour sa ruine. Il anéantit sa puissance réelle, et la Nature reprend ses droits, 343. — Invocation à la divinité, *ibid.*

De la Nature. Seconde vue. . . . . 344

Les individus ne sont rien, les espèces sont les seuls êtres de la Nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle, 344. — Quel serait le spectacle de la Nature pour un être qui représen-

terait l'espèce humaine entière, *ibid.* — Il n'y verrait que permanence et durée, où nos vues particulières n'aperçoivent que renouvellement et destruction, *ibid.* — L'homme instruit n'est plus un seul individu; il représente en grande partie l'espèce humaine entière: cette supériorité qu'il doit aux connaissances que lui ont transmises ses aïeux lui donne le pouvoir de lire dans le passé, de voir le présent, et de juger l'avenir; il trouve les espèces constantes, la nature invariable, 345. — La Nature, fixe dans son tout, est mobile dans chacune de ses parties; les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports; les mouvements des corps célestes ont produit les mouvements particuliers de la terre, *ibid.* — L'inclinaison de l'axe de la terre dans son mouvement annuel autour du soleil, a produit les *saisons*; les mouvements de la végétation dépendent de cette inclinaison: sous l'équateur, où elle n'a pas d'effet, les quatre saisons n'en font qu'une, *ibid.* — Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour le nombre et pour l'action, aux molécules de la lumière; partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de végétaux et se peuple d'animaux, 346. — Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèles à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux, détruits par la mort ou consommés par le temps, *ibid.* — Mouvements auxquels sont perpétuellement soumises ces molécules organiques, *ibid.* — Il existe sur la terre, dans l'air et dans l'eau une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire, et il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant, *ibid.* — L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables, mais toutes les touches accessoires varient; chaque espèce a de nombreuses variétés; aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, *ibid.* — Toutes les espèces sont sujettes aux différences individuelles; mais elles ne le sont pas toutes à des variétés constantes et qui se perpétuent par les générations; plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés, *ibid.* — La matière qui compose la masse de la terre n'est point un limon vierge qui n'ait pas subi des altérations; tout a été remué par la force des grands et des petits agents; tout a été manié plus d'une fois par la main de la Nature; le globe a été pénétré par le feu et ensuite recouvert et travaillé par les eaux: variétés des substances brutes, 347. — Les lois d'affinité qui régissent les parties constituantes de ces substances sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres, *ibid.* — Toute matière s'attire en raison inverse du carré de la distance, et cette loi générale ne paraît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet de la figure des parties constituantes de

chaque substance, parce que cette figure entre comme élément dans toute la distance, *ibid.* — Le fonds de toute matière brute est le même ; la masse et le volume, c'est-à-dire la forme serait aussi la même, si la figure des parties constituantes ne variait pas, 348. — Les figures employées par la Nature pour les parties constituantes ne sont pas nécessairement, ni même exactement semblables aux figures géométriques. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères exactes, dans l'univers, *ibid.* — Dans le verre, matière assez dense et pesante, et dans l'or, matière la plus dense, il y a beaucoup plus de vide que de plein, *ibid.* — La considération des forces de la Nature est l'objet de la mécanique rationnelle, celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines, *ibid.* — L'attraction, qui est un effet général, doit être considérée comme une cause, car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, 349. — S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait nulle force d'impulsion et l'existence de cette force d'impulsion ne peut être niée, *ibid.* — Tous les corps sont doués de ressort, ne serait-ce que de celui de la matière électrique qu'ils contiennent, *ibid.* — Mais si l'on réfléchit sur la mécanique du ressort, on trouve que sa force dépend elle-même de l'attraction; la preuve en est dans l'examen de ce qui se passe dans les parties constituantes d'un ressort de fer que l'on comprime et que l'on abandonne ensuite à lui-même, *ibid.* — Ainsi la force d'attraction est donc l'effet général ou la cause de tous les phénomènes que présentent les corps bruts, *ibid.* et cette force réunie avec celle de la chaleur produit les molécules vivantes, desquelles dépendent tous les effets des corps organisés, 350.

### HISTOIRE NATURELLE.

#### L'éléphant, par Buffon. . . . . 351

L'éléphant approche de l'homme par son intelligence, 351. — Parallèle établi entre lui, le chien, le castor et le singe, *ibid.* — Sa force, 352. — Il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé, *ibid.* — Vénération des anciens pour cet animal, 353. — Préjugés des Indiens relatifs à l'éléphant, *ibid.* — De l'éléphant blanc. Note, *ibid.* — De l'éléphant dans l'état sauvage, 354. — Danger qu'on court en voulant poursuivre un éléphant. Note, *ibid.* — Excellence de l'odorat de cet animal, *ibid.* — Les éléphants aiment le bord des fleuves, 355. — Leur genre de nourriture, *ibid.* — Les dégâts qu'ils occasionnent, *ibid.* — Moyens qu'on emploie pour prévenir leur visite, *ibid.* — Leurs amours, *ibid.* — Portée de la femelle, 356. — Elle ne produit qu'un petit, *ibid.* — L'éléphant ne s'accouple pas dans l'état de domesticité, *ibid.* — Manière de dompter ou de prendre les éléphants, 357. — Ce qu'ils deviennent après avoir été domptés, 359. — Manière de les monter, *ibid.* — Leur multiplication, 360. — Pays qu'ils habitent, 361. — Les Indiens s'en servent de temps immémorial à la guerre, *ibid.* — On se sert d'éléphants apprivoisés pour dompter les éléphants sauvages, *ibid.*

— Ces animaux se complaisent à la parure, 363. — A quelle cause on peut attribuer la différence de nombre dans l'espèce en Asie et en Afrique, 364. — Des éléphants d'Asie, *ibid.* — Vitesse des mouvements de ces animaux, 365. — Ce que coûte la nourriture d'un éléphant domestique, 365. — Longévité de l'éléphant, *ibid.* — Opinions de divers auteurs sur la durée de sa vie, 366. — Influence du climat sur cette durée, *ibid.* — Variétés de l'éléphant, *ibid.* — Éléphants de Ceylan, *ibid.* — Des facultés de ces animaux, 367. — Vision, *ibid.* — Audition, 368. — Tact, *ibid.* — Odorat, 369. — Petitesse du cerveau peu en rapport avec la grande intelligence de l'éléphant, *ibid.* — Inconvénients, qui résultent de sa conformation bizarre, dans ses mouvements, 370. — Comment l'allaitement doit se pratiquer pour les jeunes, *ibid.* — Accouplement et fonctions diverses de la génération, 371. — Disposition des organes génitaux, *ibid.* — Opinions et rapports, de divers voyageurs, *ibid.* — Ainsi donc l'éléphant ne boit, ne tette, ne s'accouple pas comme les autres animaux, 372. — Singulière conformation des pieds de l'éléphant, *ibid.* — Texture particulière de la peau, *ibid.* — Les habitudes de cet animal sont en rapport avec son organisation, 373. — Mécanisme des membres, *ibid.* — Forme des oreilles, *ibid.* — L'accroissement de l'éléphant est influencé par le climat et la nourriture, 374. — Dimensions diverses de taille, *ibid.* — Rapidité de la course de l'éléphant, 375. — On le dresse aisément, *ibid.* — Sa nourriture et la quantité d'aliments qui lui est nécessaire, *ibid.* — Son appétit est très-grand, 376. — Il aime les liqueurs spiritueuses, *ibid.* — Notes diverses sur l'intelligence de cet animal, *ibid.* — Diverses citations empruntées aux voyageurs, 377. — L'âge change la proportion des os de l'éléphant, 379.

#### Première addition à l'article de l'éléphant. . . . . 381

Dimensions, 382. — Comparaison du mâle et de la femelle, *ibid.* — Rectification de M. Marcel Bles sur l'accouplement, 383.

#### Seconde addition à l'article de l'éléphant. . . . . 384

Autres rectifications de M. Bles, sur les habitudes des femelles pleines, *ibid.* — Elles portent neuf mois, et font un seul petit, *ibid.* — On chasse les éléphants de trois manières, *ibid.* — A l'état de liberté les éléphants vivent par bandes, 385. — Les éléphants solitaires sont réprouvés par leurs troupes, *ibid.* — Notions sur une petite race qui existerait à Ceylan, *ibid.* — Des lieux qu'ils habitaient anciennement les éléphants, 386. — Des animaux fossiles de cette espèce, *ibid.* — De ceux de la Sibérie, *ibid.*

#### Description de l'éléphant, par Daubenton. . . . . 387

Sa taille, 388. — De la composition de l'animal, *ibid.* — Sa physionomie et son instinct, *ibid.* — Sa trompe et son usage, *ibid.* — Ses dimensions, *ibid.* — Organisation de la bouche et des parties dépendantes

de cet appareil, 389. — Faculté de préhension de la trompe, *ibid.* — Défenses, *ibid.* — Paupières; glandes placées entre l'œil et l'oreille, *ibid.* — Des oreilles, *ibid.* — Des jambes, 390. — Des pieds, *ibid.* — Des ongles, *ibid.* — Des poils, 391. — De la peau, *ibid.* — Dimensions, 392. — Description anatomique empruntée à MM. de l'Académie des sciences, 393. — Intestins, *ibid.* — Estomac, *ibid.* — Foie, *ibid.* — Appareil de la sécrétion des urines, *ibid.* — Appareil respiratoire, *ibid.* — Appareil générateur, 394. — Dimensions des viscères, *ibid.* — Description des parties diverses du squelette d'un éléphant, 395. — Des défenses, 398. — Nature des défenses, *ibid.* — Propriétés diverses de l'ivoire, 399. — Qualités diverses de l'ivoire, *ibid.* — Sa composition, *ibid.* — Fibres et grains de l'ivoire, 400. — Position qu'occupent les défenses dans la mâchoire, 401. — Formes des dents, *ibid.* — Des vertèbres et de leur nombre, 402. — Des diverses autres parties du squelette, *ibid.* — Leurs proportions, 403.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'éléphant. . . . . 406

Un jeune éléphant empaillé, 406. — Des lambeaux de la peau d'un éléphant, 407. — Des morceaux de l'épiderme de l'éléphant, *ibid.* — Une portion du colon, *ibid.* — Le squelette, 408. — Une portion des os de la tête, *ibid.* — Autres portions des os de la tête, *ibid.* — Le germe d'une défense, *ibid.* — Une défense d'un jeune, *ibid.* — Autres défenses de jeunes éléphants, 409. — Une grosse défense, *ibid.* — Très-grosse défense, *ibid.* — Autre, *ibid.* — Autre, *ibid.* — Fragments de défenses, 410. — Autres fragments, *ibid.* — Ivoire fossile de Sibérie, *ibid.* — Ivoire pétrifié et changé en turquoise, *ibid.* — Un morceau de défense pétrifié en caillou, *ibid.* — Une défense travaillée en forme de trompe, 411. — Une portion de défense coupée en différents sens, *ibid.* — Ivoire vert, *ibid.* — Bel ivoire, *ibid.* — Ivoire à grain peu apparent, *ibid.* — Ivoire blanc, 412. — Ivoire à gros grains, *ibid.* — Lame d'ivoire coupée sur la longueur de la défense, *ibid.* — Ivoire taché de jaune, *ibid.* — Ivoire carié, *ibid.* — Exostose, *ibid.* — Autre exostose de l'ivoire, *ibid.* — Autre renfermant une balle de fusil, *ibid.* — Le germe d'une arrière-dent, 413. — La première dent molaire, *ibid.* — Une autre, *ibid.* — Autre, *ibid.* — Autre, *ibid.* — Fragments d'une dent, 414. — Portion d'une dent, *ibid.* — Autres, *ibid.* — Autres, *ibid.* — Une omoplate, *ibid.* — Un humerus, 415. — Un fémur, *ibid.* — Autre fémur, *ibid.* — Fragments d'un fémur d'éléphant, 416. — Autres fragments, 417. — Bézard d'éléphant, 417.

Le rhinocéros, par Buffon. . . . . 417

Généralités, 417. — Formes et aspect général, 418. — Auteurs qui ont parlé des rhinocéros, 419. — Rhinocéros vu à Londres en 1739, 420. — Sa taille, ses habitudes, *ibid.* — Description de cet individu, *ibid.* — Autres détails empruntés à M. Parsons, 421. — Il est certain qu'il y a deux espèces de rhinocéros, *ibid.* — Le rhinocéros n'est ni féroce ni carnassier, 422. —

Sa patrie, *ibid.* — Son utilité, 423. — Sa nourriture, *ibid.* — Il vit en troupes, 424. — Il est très-difficile à tuer, *ibid.* — Il a l'oreille très-fine, *ibid.* — Sa voix est sourde, 425.

Première addition à l'article du rhinocéros. . . . . 425

Rhinocéros vivant à la ménagerie du roi en 1770, 425. — Détails sur cet individu, *ibid.* — Sa taille, ses habitudes, *ibid.* — Lettre de M. Allamand pour une rectification de M. Parsons, 426.

Seconde addition à l'article du rhinocéros, par M. le docteur Allamand. . . . . 426

Détails sur la figure donnée par M. de Buffon, 426. — Nom que les Hottentots donnent au rhinocéros, *ibid.* — Tubérosités qui revêtent la surface externe de la peau de cet animal, *ibid.* — M. Gordon indique l'espèce du Cap à deux cornes, 427. — Sa description, sa couleur, *ibid.* — Détails et dimensions de ses diverses parties, 428. — Mesure d'un individu tué par M. Gordon, *ibid.*

Description du rhinocéros, par Daubenton. . . . . 429

Description des parties extérieures d'un rhinocéros unicomme d'Asie, femelle, 429; — de la peau de cet animal, *ibid.* — Examen de la substance de la corne du rhinocéros, 430. — Dimensions des parties extérieures et description du système dentaire, 431.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du rhinocéros. . . . . 431

Un fœtus, 431. — Une corne naissante, *ibid.* — Autres cornes, 432. — Une très-grande corne, *ibid.* — Autre corne, *ibid.* — Corne coupée transversalement, *ibid.*; — longitudinalement, 433. — Divers objets faits avec une corne, *ibid.* — Une queue, *ibid.* — Un bézoard, *ibid.* — Une double corne, *ibid.*

De la marmotte du Cap, et du daman, par Buffon. . . . . 434

De la marmotte du cap de Bonne-Espérance, 434. — Cet animal est décrit par M. Allamand, *ibid.* — Il le nommait *cavia* du Cap, *ibid.* — Le premier individu envoyé par M. Tulbagh, décrit par M. Vosmaër, *ibid.* — Suite de la description et des habitudes de ce mammifère, 435.

Du daman-israël. . . . . 436

Cette espèce a été décrite par Bruce, 436. — Sa patrie, *ibid.* — Est peut-être le *saphan* de l'Écriture-Sainte, *ibid.* — Est le même que celui figuré dans les planches sous le nom de marmotte du Cap, *ibid.* — Opinion de MM. Pallas et Vosmaër sur ses habitudes, 437. — Les Hottentots l'estiment beaucoup à cause du remède qu'ils croient trouver dans son urine desséchée, *ibid.* — On le nomme *Klip-das*, 438.

Addition et corrections à l'article de la marmotte du cap de Bonne-Espérance. . . . . 438

Détails fournis par le comte de Mellin, 438. —

Description et habitudes d'un animal de cette espèce, conservé vivant, 439. — Sa nourriture, *ibid.* — Ses goûts, 440.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle du Daman. . . . . 440

La tête décharnée, 440.

L'hippopotame, par Buffon. . . . . 441

Connu de toute antiquité, 441. — Est sans doute le Behemoth de l'Écriture-Sainte, *ibid.* — Recherches historiques sur cet animal, 442. — Description qu'en a donné Zerenghi, en 1603, *ibid.* — Ses détails sont très-complets pour ce temps, *ibid.* — Figures et description de l'hippopotame d'après Prosper Alpin, 444. — D'où provient son nom de cheval de rivière, 445. — Ses dimensions, 446. — Ses mœurs, *ibid.* — Détails fournis par plusieurs voyageurs, *ibid.* — L'hippopotame n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît que son espèce ne se trouve que dans quelques fleuves de l'Afrique, *ibid.* — Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois, et très à tort, confondu avec la vache marine ou morse de la mer de Moscovie, 448. — Il est probable que l'hippopotame ne séjourne pas dans la mer, mais seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, 449.

Addition à l'article de l'hippopotame. 450

Description d'un jeune hippopotame dont la dépouille est conservée dans le cabinet du prince de Condé à Chantilly, 450. — Le chevalier Bruce a vu des hippopotames dans le lac de Tzaua dans la haute Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, *ibid.* — Détails sur la chasse donnée à un grand quadrupède, qui ne peut être qu'un hippopotame, près de Louangue (côte d'Angole en Afrique), par M. N. Boyer de Calais, *ibid.*

Addition de l'éditeur hollandais (M. le professeur Allamand) à l'article de l'hippopotame. . . . . 451

M. Allamand annonce qu'il donne une figure de l'hippopotame, d'après l'individu conservé depuis près d'un siècle dans le cabinet des curiosités naturelles de l'université de Leyde, plus exacte que celles qui ont été publiées jusqu'alors, 451. — Dimensions de cet hippopotame, *ibid.* — Buffon préfère à cette figure celle que M. Klockner a donnée d'un autre hippopotame qui appartient au cabinet du prince d'Orange, 452.

Addition à l'histoire de l'hippopotame de M. de Buffon, par M. le docteur Klockner, d'Amsterdam. Notes. . . . . 452

M. Klockner fait remarquer un passage de Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, 452.

Observations faites en préparant la peau de MAMMIFÈRES. Tome III.

L'hippopotame qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'histoire naturelle de S. A. S. monseigneur le Prince d'Orange, par J. G. Klockner, docteur en médecine, à Amsterdam. . . . . 452

Cette peau, mal préparée et mal conservée d'abord avait été expédiée du cap de Bonne-Espérance; elle renfermait une autre peau d'un jeune hippopotame, qui fait aussi partie du cabinet du prince d'Orange, 452. — Description détaillée de cette peau, 453. — Comparaison du système dentaire de cet individu avec celui de trois autres têtes que renfermait depuis long-temps le même cabinet, *ibid.* — Suite de la description, *ibid.* — Dimensions prises sur la peau lorsqu'elle a été empaillée, 454. — Cet hippopotame avait été tué loin du Cap, près de l'endroit nommé les *Montagnes de neige*, par un paysan d'extraction française, nommé Charles Marais; détails sur les habitudes naturelles de l'hippopotame, d'après le même Charles Marais, 456. — Autres particularités relatives à l'histoire de l'hippopotame, *ibid.*

Nouvelle addition à l'article de l'hippopotame, par M. Allamand. . . . . 457

Ce naturaliste a publié deux figures nouvelles de l'hippopotame avec de nouveaux renseignements sur le même animal, qui lui ont été envoyés en 1780, par M. Gordon, auquel il devait les premiers, 457. — Les hippopotames sont communs sur la rivière Plettenberg, à 7° long. E. du Cap et 30° lat. mérid. Le nombre de ces animaux doit être très-grand dans tout l'intérieur de l'Afrique où ils sont peu inquiétés par les habitants, 458. — Couleurs des hippopotames, *ibid.* — Différences de taille des mâles et des femelles, *ibid.* — Différences qu'on remarque dans le nombre des dents de ces animaux, 459. — Caractères que présentent le museau, les yeux et la queue des hippopotames, *ibid.* — Parties naturelles des femelles, *ibid.* — Détails sur les os et sur la forme des pieds de ces animaux, *ibid.* — Les hippopotames ont le trou ovale du cœur fermé, quoiqu'ils passent une partie de leur vie dans l'eau. Ils n'ont qu'un estomac et ne ruminent pas. L'estomac de ces animaux, dont M. Gordon a ouvert une trentaine, ne renferme que de l'herbe, et jamais de poissons, 460. — Les hippopotames fréquentent quelquefois l'eau salée, *ibid.* — Ils se battent entre eux lorsqu'ils se rencontrent sur terre, *ibid.* — Dans les lieux où ils ne sont pas inquiétés, ils ne sont pas craintifs; quand ils connaissent l'effet des armes à feu, ils fuient en trottant comme les cochons, *ibid.* — Les femelles ne portent jamais qu'un petit, *ibid.* — La chair des hippopotames est fort bonne; leur graisse est très-recherchée comme aliment et comme remède, *ibid.* — Dimensions prises par M. Gordon, sur un hippopotame mâle, 461. — Sur un hippopotame femelle, 462.

Description de l'hippopotame, par Daubenton. . . . . 462

Le Cabinet n'a pour sujets qu'un fœtus femelle, des têtes décharnées d'hippopotames et des os de pieds qui ont été communiqués par M. de Jussieu, 462. —

Description des parties extérieures du fœtus, *ibid.* — Celle du pied d'hippopotame décrit et gravé dans les mémoires de l'Académie royale des sciences pour l'année 1724, *ibid.* — Description du cordon ombilical du fœtus ci-dessus mentionné, 463. — Dimensions des parties extérieures du même fœtus, *ibid.* — Description des viscères : le foie, les intestins, l'estomac, 464. — Le centre nerveux du diaphragme, les poumons et le cœur, 465. — La langue, les deux mamelons abdominaux, le vagin et les organes de la génération, *ibid.* — Description d'une tête osseuse d'hippopotame et notamment des dents, *ibid.* — Des os du carpe, du métacarpe et du métatarse, 468. — Dimen-

sions des diverses parties de la tête osseuse, du métacarpe, du métatarse et des phalanges du pied de derrière, 469.

Description de la partie du Cabinet qui a rapport à l'histoire naturelle de l'hippopotame. . . . . 469

Un fœtus, un estomac, un fémur, trois têtes décharnées, cinq dents, 469. — Dents fossiles d'hippopotames ( lesquelles appartiennent aux animaux perdus dont M. Cuvier a formé son genre Mastodonte ), 470.